MÉMOIRES.

S. 80%

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

TOME V.

AIX,

IMPRIMERIE DE Mme Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLÉGE, 20.

1844.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

TOME V.

AIX,

IMPRIMERIE DE MOUSSY-LABAUMETTE, RUE DE L'ORATOIRE, N°

1844.

DISCOURS

SUR L'ALLIANCE DE LA RELIGION ET DE L'AGRICULTURE,

PRONONCÉ

A la Séance publique annuelle de l'Académie, le 8 Juin 1844,

PAR

M. L'Abbé SIBOUR, Chanoine,
Professeur à la Faculté de Théologie d'Aix, Vicaire-général de Digne,
Président de l'Académie.

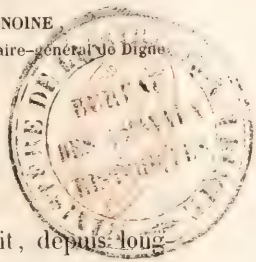

Messieurs,

Notre société a mis à bon droit, depuis longtemps, les intérêts agricoles au premier rang de ceux qu'elle doit défendre et éclairer. Étranger par mes études à cet objet principal de ses travaux, j'ai toujours compris et je comprends bien mieux encore en ce moment qu'il m'appartenait peu d'être jamais placé à sa tête. La bienveillance de mes collègues en a jugé autrement. Ils ont pensé que le zèle pouvait suppléer à tout. Ils ont voulu peut-être aussi honorer en moi le principe que, je semble plus spécialement, par mon état, représenter au milieu de l'Académie. C'était me mettre alors dans l'impossibilité de me dérober à leurs suffrages. Je ne viens pas essayer aujourd'hui de les justifier, mais je voudrais en quelque sorte m'associer aux vœux de notre société, en montrant devant cette réunion

si nombreuse et si distinguée, et dont l'empressement est déjà une récompense pour nos modestes travaux, qu'il n'y a pas au fond d'alliance plus ancienne et plus naturelle que celle de la religion et de l'agriculture, et qu'il y eut toujours influence salutaire et réciproque de l'une sur l'autre. J'aurais surtout à cœur d'établir, si je le pouvais, que si l'agriculture est redevable aux idées religieuses en général, elle l'est surtout au christianisme en particulier. Vaste et beau sujet, Messieurs, malheureusement trop au-dessus de mes forces, et que les limites étroites dans lesquelles je suis obligé de me renfermer, me forcent d'ailleurs de ne traiter que d'une manière incomplète.

L'agiculture, a dit Columelle dans ce livre où il a si bien su la défendre contre les dédains d'un siècle amoli par le luxe et la corruption, et qui est resté le meilleur Code de l'Économie rurale, l'agriculture est sœur de la sagesse, *consanguinea sapientiæ est* (1), et Ciceron, avant lui, avait exprimé la même pensée, en disant *qu'il ne trouvait pas de plaisirs plus dignes du sage que les plaisirs des champs* (2). Le sentiment exprimé par ces hommes illustres est vrai, soit que par la sagesse on entende

---

(1) Colum. de Re rusticâ. Voyez rei rusticæ Scriptores, Leipsick, 1735, 2 vol. in-4°

(2) Cic., in Cat. maj. 15

seulement la philosophie, soit qu'on entende la plus parfaite de toutes les philosophies : la Religion.

Les monuments sacrés nous représentent les hommes primitifs s'adonnant, sous la direction immédiate de la divinité, les uns à la vie agricole, les autres à la vie pastorale. La Genèse donne à Noë le titre *d'agriculteur*, *vir agricola* (1). Elle loue cet homme juste, en disant de lui qu'il cultiva la terre et que le premier il en sut tirer le doux fruit de la vigne (2). Après Noë seulement nous voyons apparaître une nouvelle race d'hommes qui préfèrent à la vie pacifique des champs la vie chasseresse et guerrière, et qui dévastent la terre que leurs mains devraient cultiver et embellir. Ils sortent de Cham, le fils maudit, et ils ont pour père Nemrob, *le vigoureux chasseur*, le premier des conquérants (3).

De la race bénite de Sem, au contraire, descendent les patriarches dont les mœurs pleines de simplicité et de noblesse sont empreintes de la couleur des premiers âges, où respire une poésie si pure et si élevée. Leur vie pastorale, sous le beau ciel de la Chaldée et de la Mésopotamie, fut l'occasion,

---

(1) Gen. c. IX. v. 20

(2) Cœpitque Noë, vir agricola, exercere terram et plantavit vineam *Ibid*

(3) Nemrob robustus venator coram Domino. Gen. c. X. v. 9

on le sait, des premières observations astronomiques, si utiles à l'agriculture.

Le premier peuple que, dans ces régions lointaines, l'histoire nous montre réuni en corps de nation, est tout à la fois éminemment religieux et agriculteur. Toute l'antiquité a célébré la fertilité de l'Égypte. Elle eut plutôt pour principe la sagesse de ses institutions, que les bienfaits d'une terre rendue féconde par des circonstances exceptionnelles. La nature semblait, il est vrai, avoir formé de ses mains cette belle vallée du Nil pour en faire le berceau de l'agriculture. Elle invitait les hommes à se fixer sur un sol où elle leur offrait de si grands avantages : un ciel presque toujours pur, des eaux abondantes, les saisons assujéties à un ordre constant, les merveilleux accroissements du fleuve, ses inondations périodiques, son limon réparateur, énergiquement fécondé par un ardent soleil. Mais à côté de ces circonstances favorables, l'Égypte en présentait aussi de contraires à l'agriculture et qui auraient fini, sans de fortes institutions, par mettre la dévastation à la place de la fertilité. L'Égypte a un ennemi terrible et qui menace sans cesse de l'envahir : le désert. Le fleuve lui-même, qui est son âme et le principe de sa vie, peut devenir pour elle une cause de ruine, soit qu'il accorde imparfaitement le tribut de ses eaux, soit qu'il déborde avec trop d'impétuosité. Le besoin de lutter

contre des dangers si terribles, fit de bonne heure de la culture une science, appela la forte organisation du pays, et influa d'une manière puissante sur les institutions religieuses et politiques qui s'y développèrent. Il fallut apprendre à dompter le fleuve, en ouvrant des canaux propres à affaiblir son impétuosité ; il fallut aussi creuser d'immenses lacs où l'on put trouver pour les terres des réservoirs suffisants, quand le Nil serait avare de ses dons. Ces grands travaux ne pouvaient être l'œuvre de particuliers et appelaient d'eux-mêmes l'association et un pouvoir fortement constitué. L'Égypte, a dit, de nos jours quelqu'un qui la connaît bien, et qui a trop voulu seulement excuser les excès d'un pouvoir tyrannique par la nécessité du pouvoir lui-même, l'Égypte *est le pays du monde qui a le plus besoin d'être gouverné* (1). Il en fut toujours ainsi, parce que les circonstances qui rendent en Égypte le pouvoir nécessaire, sont inhérentes au sol.

La vallée du Nil devait donc être non-seulement le berceau de l'agriculture, mais le berceau des sociétés. Les institutions sociales de l'Égypte sont connues. Elles eurent un caractère profondément religieux. Elles commencèrent par la forme théocratique, et même lorsque cette forme eut disparu,

---

(1) Aperçu général sur l'Égypte, par A. B. Clot-Bey

le caractère religieux resta partout profondément empreint (1). Mais, dans la religion comme dans la politique des Égyptiens, deux choses intimément unies, ce qui est surtout visible, c'est l'influence des idées et des intérêts agricoles.

La religion propre à l'Égypte ne fut, dans ses plus grands écarts, que l'amour exagéré et la déification superstitieuse de la nature. Isis, c'était la terre féconde, et Osiris, le principe même de la fécondité. Celui-ci était regardé comme le père de l'agriculture, et pour cela, honoré comme la principale divinité du pays. Le Nil qui avait été comme le créateur de l'Égypte par ses alluvions, et dont les eaux, selon Plutarque (2), avaient la vertu non-seulement de fertiliser les terres, mais d'engraisser les animaux, le Nil, avec ses sources mystérieuses que le bon Joinville plaçait dans le Paradis terrestre, et avec ses accroissements inexplicables, pouvait passer facilement pour un dieu. Les Égyptiens lui élevèrent un temple magnifique et lui rendirent des honneurs divins. Sa statue était de marbre noir, à cause de l'origine éthiopienne de ses eaux; sa tête était couronnée d'épis, et tout autour de lui, une troupe d'enfants, symbole de

1) Herod. liv. II. XXXVII

2) Plut. t. 2. p. 280. Traité d'Isis et d'Osiris

le fécondité, formaient une gracieuse guirlande. Le bœuf était, après le Nil, le plus grand bienfaiteur de l'Égypte. Les services qu'il y rendait soit pour le labourage, soit en mettant en mouvement ces innombrables machines destinées à aller puiser les eaux basses du fleuve, pour les distribuer ensuite au besoin par une irrigation régulière et constante, expliquent le culte solennel du bœuf Apis.

Parmi les prêtres de l'Égypte, il y avait des Hydrographes, des Géomètres et des Arpenteurs formant des collèges distincts. Leur science, dans un pays assujéti à des inondations annuelles, était indispensable pour fixer les limites des héritages. Tels étaient les principaux rapports de la religion et de l'agriculture. Quant aux institutions politiques dont je ne puis parler ici qu'à cause de leur origine et de leur caractère religieux, elles furent celles qui convenaient le mieux à un peuple essentiellement agricole.

Le Roi devait savoir manier la charrue. Il ouvrait lui-même l'année rurale, en traçant le premier sillon. Cette coutume, qu'on retrouve dit-on encore en Chine (1), est, pour le dire en passant, une preuve de plus à ajouter aux preuves nombreuses qui établissent l'origine égyptienne de ce vaste empire.

---

1) Montesquieu, Esprit des Lois.

L'Égypte, on le sait, était divisée en castes. Les laboureurs en formaient une dont ils ne pouvaient sortir. Toutes les professions étaient héréditaires et toutes honorées. Les laboureurs étaient nobles comme les guerriers et les prêtres, c'est-à-dire, qu'ils étaient libres. Au reste, l'Égypte fut une terre de liberté. Les enfants même des esclaves y naissaient affranchis. La loi empêchait ainsi l'esclavage, cette plaie hideuse de l'agriculture, de se propager. Mais les mœurs venaient en aide à la loi. Le travail des champs ne fut jamais servile dans les beaux temps de l'Égypte. Et, comme elle n'aimait ni les étrangers, ni la guerre, elle fermait ainsi pour elle les deux principales sources de l'esclavage.

Tous les anciens qui ont parlé de l'Égypte, conviennent qu'elle n'était pas belliqueuse (1). Elle n'a eu son premier conquérant Sésostris, qu'après plus de mille ans d'existence (2). Son organisation militaire était celle d'un peuple agricole qui a plus à cœur de se défendre contre les voisins que de les attaquer.

Malheureusement cette belle vallée du Nil était de toute part ouverte aux invasions. Le désert ne la menaçait pas seulement par ses sables, mais en-

---

1 Strabon, lib. XVII

(2) Bossuet, Discours sur l'Hist. Univers. I. 2

core par les peuples belliqueux qui erraient dans ses solitudes. La nature, en lui prodiguant les richesses du sol, n'avait rien fait pour l'aider à les défendre. Le besoin d'arrêter les entreprises ennemies, fit changer la forme théocratique du gouvernement, et le pouvoir passa des prêtres aux guerriers. Mais l'armée égyptienne ne fut guère qu'une sorte de milice bourgeoise, destinée à garder les foyers. Cette organisation où la naissance faisait tout, était vicieuse, si l'on en juge par les résultats. L'Égypte, par ses richesses ou bien par l'importance de sa position qui en fit longtemps le centre du monde, attira tous les conquérants et ne sut jamais résister à aucun. Depuis les Hicsos du désert, jusqu'aux Arabes d'Omar, elle n'a su éviter aucune domination. Après les Éthiopiens, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, la France aussi a voulu un jour envoyer ses vieilles bandes sur les bords du Nil. La bravoure et les succès d'une poignée de soldats, durent étonner ces *quarante siècles qui du haut des Pyramides les contemplaient.*

L'Égypte, qui fut toujours comme le grenier du monde, et sa principale ressource dans les famines (1), mettait dans ses forces une présomptueuse confiance. Elle savait mieux mépriser, qu'éloigner

(1) Omnes provinciæ veniebant in Egyptum ut emerent escas, et malum inopiæ temperarent. Genes. c. LI. v. 57.

les Barbares. Elle se contentait volontiers de la gloire de nourrir ses maîtres. Elle eut pour corrompre ses vertus, les vices qui accompagnent trop souvent l'abondance : l'égoïsme et la mollesse. Les Prophètes la comparaient quelquefois à ces grasses et indolentes génisses qui paissaient sur les bords de son fleuve, au milieu des plus épais pâturages (1).

Toutefois, si dans l'antiquité l'Égypte étendit peu au dehors son influence par ses victoires, elle l'étendit beaucoup par ses colonies. Ces conquêtes pacifiques convenaient mieux à son génie agricole.

Voici un peuple sorti en quelque sorte de son sein, quoiqu'elle ne l'ait pas enfanté, un peuple qui lui est resté étranger, qui lui a été même de beaucoup supérieur par les croyances, et qui va nous montrer encore mieux l'alliance des idées religieuses et des mœurs agricoles. Seulement en Égypte, nous avons vu surtout l'influence de l'agriculture sur la religion, ici c'est l'influence de la religion sur l'agriculture que nous découvrirons.

S'il est une nation que la religion ait formée, c'est, sans contredit, la nation Hébraïque. Or, le peuple

---

(1) Vitula elegans atque formosa Egyptus : stimulator ab aquilone veniet ei

Mercenarii quoque ejus versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt et fugerunt simul, nec stare potuerunt. Jerem c. XLVI. v. 20–21.

qui se développa sous l'influence des institutions mosaïques, fut, avant tout, un peuple de laboureurs et de pasteurs. Il n'y en a point, dit Fleury (1), qui se soit plus particulièrement adonné à l'agriculture. Gédéon battait lui-même son blé et le vannait sur l'aire, quand l'ange vint lui apporter la mission de délivrer le peuple. Le messager du ciel se reposa sous un chêne, dans les champs d'Éphra, et c'est là qu'eut lieu l'entretien avec Gédéon (2). Saül conduisait la charrue (3). David n'était qu'un berger, et quand il fut roi, et l'un des plus magnifiques, c'était encore une grande fête pour ses enfants lorsqu'arrivait la tonte des troupeaux (4).

Les livres des Juifs nous montrent partout un peuple qui fait de l'agriculture sa principale occupation. On sent même assez souvent à travers leurs pages inspirées comme un parfum des champs qui vient se mêler au souffle divin. Quelle délicieuse peinture de la vie champêtre et de la pureté des mœurs antiques, s'offre à nous dans le livre de Ruth ! La jeune Moabite arrive à Bethléem avec Noëmi, au temps où *l'on commençait à couper les orges* (5). Nous voici dans le champ du riche Booz.

---

(1) Mœurs des Israëlites. VII.
(2) Judic. c. VI. v. 11
(3) Reg. lib. I. c. XI. v. 5.
(4) Reg. lib. II. c. XIII. v. 13 et seq
(5) Ruth. c. I. v. 22.

C'est un de ces gracieux vallons qu'une plume élégante et amie a su si bien décrire, et dont la fertilité a fait donner au pays le nom d'Éphrata (1). Les épis dorés et chargés de grains courbent la frêle tige qui ne peut plus les porter. Une nombreuse troupe de moissonneurs arrive au point du jour. Le souffle du matin fait doucement ondoyer les blés, et du sein de la plaine s'élèvent mille bruits harmonieux. La prière de la moisson commence (2). Tournés du côté de l'Orient où flottent de légers nuages de pourpre, avant-coureurs du soleil, les hommes de Booz, selon l'usage, rendent grâces à l'Éternel. Les travaux ont commencé. Les épis pressés tombent sous la faucille. Derrière les moissonneurs, les servantes de Booz lient les gerbes (3). Ruth les suit de près; la pauvre étrangère a obtenu du chef des travailleurs la permission de glaner (4). Mais bientôt Booz arrive de Bethléem, comme un maître vigilant, pour présider à ses moissons. « Que le Seigneur soit avec vous, dit-il, en saluant

---

(1) Voy. Corresp. d'Orient, par MM. Michaud et Poujoulat, t. 4. p. 206. et t. 5. p. 184.

(2) Dans l'antiquité, la moisson commençait toujours par des sacrifices et par des prières.

Falcem matturis quisquam supponat neque ante Aristis quam cereri . . .

Det motus in compositos et Carmina dicat. Georg. I. 347.

(3) Ruth, c. II. v. 8.

(4) Ruth, c. II. v. 4

« ses serviteurs ; et tous répondent : Que le Seigneur « vous bénisse (1) ! »

Ce premier tableau que nous dépouillons de ses couleurs n'est-il pas encore plein de charmes ? C'est la nature dans toute son antique beauté, lorsqu'entre elle et l'homme existe une union sainte et pleine d'harmonie.

Nous n'osons toucher à l'entretien de Booz et de Ruth. Il faudrait le transcrire en entier.

Mais voici l'heure du repas des moissonneurs. La jeune Moabite y a été invitée. Elle s'assied timidement à leur côté. Elle trempe avec eux son pain dans un mélange d'huile et de vinaigre, très propre à ranimer les forces. On lui donne aussi abondamment de cette soupe des moissonneurs qui fait encore aujourd'hui leur principale nourriture. Elle en garde pour sa belle-mère (2). Le repas n'est pas fini que la diligente Ruth s'est déjà levée pour reprendre son ouvrage. Et Booz, charmé de sa candeur et de sa piété filiale, dit à ses gens : « Voudrait-elle couper avec vous les orges, ne « l'empêchez pas ! Mais au moins laissez tomber à « dessein quelques épis de vos javelles, afin qu'elle « puisse les recueillir sans honte (3). » C'est ainsi

(1) Ruth, c. II. v. 14.
(2) Ruth, c. II. v. 15. 16.
(3) Ruth, c. III, v. 7.

que le soir venu, après avoir battu ses épis, Ruth en tira trois boisseaux de grains, qu'elle porta joyeuse à Noëmi.

A la fin de cette Idille divine, nous voyons Booz à l'aire, vannant lui-même son orge; le soir s'endormant, le repas fini et le cœur gaî, près d'un tas de gerbe, et bientôt, par le stratagème de Noëmi, épousant, selon la loi, la jeune Moabite dont il était le parent.

Tel est dans Booz le type du pieux israëlite. Les mœurs du livre de Ruth sont celles qui se développèrent sous l'influence de la loi de Dieu, lorsque les temps héroïques de la nation furent passés, et qu'après avoir conquis la terre de Chanaan, le peuple Hébreux s'y fixa et mêla aux habitudes de la vie pastorale, celles de la vie agricole.

Plus tard, nous voyons à Jérusalem, toutes les magnificences d'un grand état : d'immenses richesses, de superbes monuments, des armées nombreuses; mais, c'est toujours l'agriculture qui est le fondement de cette prospérité. Avec l'abondance croît la population. Nul ne pensait alors que cet accroissement pût devenir pour un pays un trop pesant fardeau. Il ne l'est jamais en effet pour un pays agricole. Là, plus il y a d'hommes, plus il y a aussi d'aisance, pourvu qu'ils soient laborieux. L'Égypte, dont l'étendue formerait à peine la 6^{me} partie de la France, nourrissait, selon quelques

calculs, plus de vingt millions d'habitants. La population de la Judée était proportionnellement la même. Cette terre de Chanaan, remuée par tant de bras, montrait une inépuisable fécondité. Pour savoir ce que la culture ancienne en avait fait, il faudrait comparer ce que les livres saints et même les auteurs profanes nous disent de ses richesses d'autrefois, avec cette morne désolation dont elle offre aujourd'hui l'image, et dans laquelle ses longs malheurs l'ont plongée (1).

Au plus haut point de sa prospérité, sous Salomon, où commencèrent ses relations commerciales, la Judée ne perdit pourtant pas son caractère essentiellement agricole. Les métiers y naissent à peine. Elle est toujours étrangère aux beaux-arts. C'est de Tyr que lui viennent ses principaux ouvriers (2). La science de Salomon est celle d'un ami de la nature. Il connaît toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban. Il les a toutes décrites dans de nombreux et savants ouvrages. Ceux qui nous restent de lui respirent une sagesse divine ; mais cette sagesse est précisément celle qui convient à un peuple d'agriculteurs. Elle enseigne surtout le prix du

---

(1) Voyez à ce sujet de très bonnes réflexions dans l'histoire de Jérusalem, par M. Poujoulat, t. 1. c. II. p. 28.

Voyez aussi Fleury, Mœurs des Israëlites, c. VII.

(2) Reg., lib. III. c. VII. v. 13.

travail. « L'indigence est la fille de la paresse (1). « Celui qui dort en été au lieu de faire sa moisson, « ou qui ne laboure point l'hiver de peur du froid, « mérite de mendier et de ne pas trouver du « pain (2). Le bien acquis trop promptement n'attire « pas de bénédiction (3). Telles sont ses maximes.

Le sage s'applique encore à montrer la pauvreté frugale préférée à une abondance tumultueuse, les inconvénients des deux extrémités, de la misère et de l'opulence. Il entre même dans des préceptes détaillés d'économie : « Pré- « parez, dit-il, vos ouvrages au dehors, et la- « bourez soigneusement votre terre, afin que vous « puissiez ensuite bâtir votre maison (4). »

C'est ainsi qu'une religion divine mêlait à ses conseils sublimes, les conseils utiles de l'expérience et de la sagesse humaine, et fondait le bonheur du peuple élu sur le goût du travail et les habitudes de la vie agricole.

Mais, quittons maintenant la Judée, et jetons un rapide regard sur la Grèce. Au milieu de cette variété d'éléments dont sa civilisation se compose,

---

(1) Egestatem operata est manus remissa. Prov., c. x. v. 4.

(2) Prov. c. xix. v. 5. 13.

(3) Prov. c. xix. v. 21.

(4) Prov. c. xx. v. 10

nous découvrirons cependant cette antique alliance de la religion et de l'agriculture que nous voulons indiquer.

Ce n'est pas étonnant, Messsieurs, car la Grèce doit beaucoup à l'Égypte. La civilisation lui est surtout venue des bords du Nil, et c'est précisément par la religion et par l'agriculture qu'elle y fut initiée. Cécrops et Danaüs apportèrent à la Grèce les dieux que son imagination sut tant embellir. Le premier, pourrions-nous l'oublier ! planta l'olivier sur les collines de l'Attique, après avoir appris à ses grossiers habitants à ensemencer la terre.

Homère chantait l'âge héroïque de la Grèce, peu de temps après que Salomon écrivait ses Proverbes. Homère avait visité l'Égypte. Il a pu connaître la Judée et les doctrines des Hébreux. Il est au moins incontestable qu'il y a des traits nombreux de ressemblance, sous le rapport des habitudes de la vie, entre les héros de l'Iliade et de l'Odyssée et les personnages de nos livres saints. Les Patriarches travaillaient de leurs propres mains et se préparaient leurs vêtements et leurs repas, comme Achille et Ulysse. Parmi eux, les filles les plus considérables allaient à la fontaine, comme la belle Nausicaa; et nous voyons que Rebecca, Rachel et les filles de Jethro, y conduisaient leurs troupeaux. Sans parler du savant mais insoutenable paradoxe par lequel la guerre de Troie ne serait

plus qu'un épisode défiguré de l'Histoire juive (1). nous dirons que Mme Dacier défendait la beauté et la vérité des mœurs homériques, la Bible à la main (2), et l'on sait tout le parti que Grotius a tiré du prince des poètes grecs, dans ses Commentaires sur l'Ancien Testament.

Toutefois, ce n'est pas dans Homère que nous voulons chercher la peinture de cette vie simple et religieuse des champs que l'Égypte apporta à la Grèce, quoiqu'à vrai dire, elle ne soit pas absente de ses poèmes et qu'elle forme souvent au contraire le fond de ses tableaux (3). Les arts de la paix et l'agriculture le premier de tous, eurent aussi leur poète qui rivalisa avec le chantre des combats d'Ilion. Hésiode, après avoir célébré les dieux dans sa *Théogonie*, célébra aussi les joies et les occupations de la vie champêtre, dans son poème des *Travaux et des Jours*. La gloire d'Hésiode, ce n'est pas d'avoir remporté sur Homère cette victoire poétique de Chalcis dont parle Plutarque (4). C'est d'avoir mérité qu'on ait pu le dire et le faire accroire à la postérité. Au reste, il fut couronné à

---

(1) Hist. des temps Fabuleux, par Guérin du Rocher
(2) Préface de l'Iliade. p. XLIX
(3) V. Iliad. liv. XVIII., v. 541—555
(4) Banquet des sept Sages

Chalcis, pour avoir chanté l'agriculture et la paix, plutôt que la guerre et le carnage, et c'est sans doute sous ce rapport qu'il fut préféré à Homère.

La société grecque, telle qu'elle se montre à nous, dans le poème des *Travaux et des Jours* d'Hésiode, est déjà une société en décadence. Elle n'a plus rien de la simplicité et des vertus primitives. La fortune s'y acquiert par la fraude, et elle y engendre la corruption. On voit trois carrières s'ouvrir devant l'activité humaine : celle des armes, celle du commerce, celle des paisibles travaux de l'agriculture. On comprend que la Grèce se précipite volontiers dans les deux premières. Divisée en petites principautés rivales, elle a toujours les armes à la main. Les flots qui baignent ses rivages, les îles nombreuses qui s'élèvent du sein de ses mers, l'invitent à la navigation et au commerce. Les travaux paisibles des champs sont de bonne heure dédaignés. Il faut que la voix de la sagesse se fasse entendre pour essayer d'y ramener les hommes. Cette voix est celle qui nous parle dans le poème des *Travaux et des Jours*.

Hésiode avant de célébrer la vie champêtre l'a lui-même embrassée. Il a quitté les villes et la société des hommes corrompus. Il s'est bâti une cabane au pied de l'Hélicon. Lui-même conduit ses troupeaux aux pâturages. On le voit ensuite gravir la cime de la montagne. Les muses y ont

un temple et il en devient le pontife. Deux sentiments remplissent son cœur : l'amour des dieux et des hommes, et ces sentiments débordent de son âme en vers harmonieux. Mythologue dans la *Théogonie*, il est moraliste dans les *Travaux et les jours*. Mais il est toujours prêtre, soit qu'il chante l'origine des Dieux, soit qu'il donne des conseils aux hommes. La muse qui l'inspire, c'est l'amour de la religion et de la nature,

Cette religion n'est pas pure. Elle environne la vie simple des champs et toute l'économie domestique de pratiques superstitieuses. La morale d'Hésiode vaut mieux quoiqu'elle ne soit pas non plus parfaite. Elle préconise le travail et apprend à fuir l'oisiveté et la misère. Elle aime à donner à ses avis la forme sentencieuse, affectionnée des anciens. Quelquefois on croirait lire le livre des Proverbes. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on respire dans une atmosphère moins pure. Hésiode ressemble de loin à Salomon, comme Homère à Moyse.

Mais en vain le prêtre des muses s'efforcera de célébrer les avantages de la vie agricole ; en vain les Rapsodes feront retentir ses chants dans toute la Grèce. Elle est sourde à la voix du poète. Les mœurs anciennes sont de plus en plus oubliées. Tout ce qui a constitué l'ère première de la civilisation : l'amour de la religion et de l'agriculture, disparaît peu à peu. Entre la guerre de Troie qui

marque une époque de puissance et d'unité pour la Grèce, et la guerre Médique où cette puissance renaît et où cette unité se reconstitue, il y a des siècles de barbarie, une nuit profonde durant laquelle on n'entend plus que le bruit des armes et le tumulte des invasions guerrières. Ces races grossières et belliqueuses dont nous avons marqué l'origine et qui ont échappé par une vie à peu prés errante aux influences civilisatrices de la religion et de l'agriculture, sont arrivées le fer et le feu à la main. La Grèce a son moyen âge qui ressemble au nôtre. On y distingue la plupart des faits sociaux qui se produiront quinze cents ans plus tard dans notre propre histoire : deux peuples sur le même sol ; des conquérants et des vaincus ; une sorte de féodalité accompagnée du servage et du mépris de l'agriculture. Les barbares de la Grèce, comme nos Germains, n'estimaient que le courage et les vertus guerrières. Les arts de la paix tombent dans un profond mépris. On les abandonne aux esclaves. Leur nombre s'accroît prodigieusement, car les populations vaincues ne peuvent échapper à l'asservissement que par la fuite. Celles qui restent sur le sol de la patrie sont donc attachées à la glèbe, et les *Ilotes* de Sparte, comme les *Pénestes* de Thessalie ne sont au fond que des serfs. La vieille civilisation grecque abandonne presque toute entière l'Europe et va chercher un asile dans l'Asie Mi-

neure et dans les îles de la mer Égée. C'est alors que s'élèvent Éphèse, Smyrne, Phocée, Milet et tant d'autres colonies puissantes. Homère et Hésiode appartiennent à cette Grèce d'Asie. Ce sont des réfugiés et en même temps des représentants de l'antique civilisation hellénique.

Enfin un mouvement analogue à celui qui dans notre moyen âge poussa l'Europe contre l'Orient dans les guerres de la croix, pousse la Grèce contre l'Asie. Le grand duel dont la guerre de Troie ne fut qu'un épisode recommence plusieurs siècles après, sous Darius. Une nouvelle confédération se forme. La Grèce retrouve son unité perdue; animée par le sentiment exalté de la nationalité, elle devient invincible. Elle repousse les Perses à Marathon, à Salamine, à Platée, en attendant de les asservir.

Au milieu de ces grands évènements toutes les facultés du génie grec se développent d'une manière magnifique; les beaux arts enfantent des merveilles et le beau siècle de Périclès se lève. Mais à cette civilisation brillante il manque à présent une base essentielle: la crainte des dieux et l'estime de ces mœurs fortes et pures que donnent les travaux des champs et la pratique de l'agriculture.

La religion de la Grèce, léger tissu de mensonges gracieux, ne pouvait pas résister aux investigations de la raison une fois éveillée. La philosophie eut bon marché de ces croyances poétiques. Quant à

l'agriculture on n'y revient plus lorsqu'on l'a quittée. Les travaux champêtres, apanage des esclaves, restent avilis. Et toutes ces grandes guerres sous l'influence desquelles se développe en dernier lieu le génie hellénique n'étaient pas faites pour les réhabiliter. Les richesses asiatiques, fruit de la victoire achevèrent de déprécier les richesses du sol plus sûres, mais plus modestes et plus difficiles à obtenir.

La philosophie grecque, toutefois, semble avoir fait de louables efforts, pour réveiller le goût de l'agriculture. Xénophon représente assez bien à nos yeux l'union des mœurs guerrières et des goûts champêtres, sous l'influence non plus de la religion mais de la philosophie. Le disciple de Socrate, ce brillant capitaine dont il est difficile de dire, s'il a acquis plus de gloire en dirigeant cette fameuse retraite des dix mille, qu'en l'écrivant, nous représente dans les champs de Scillonte le soldat devenu colon. Les terres considérables que Xénophon possédait à Scillonte étaient une sorte de fief guerrier que les Lacédémoniens lui avaient donné pour prix de ses services et d'un dévouement qui fut excessif, puisqu'il alla jusqu'à lui faire porter les armes contre Athènes, sa patrie, à laquelle il ne put jamais pardonner ni la mort de Socrate ni son propre bannissement.

Il a décrit lui-même la vie qu'il y menait (1) et les fêtes magnifiques, moitié religieuses et moitié champêtres qu'il y donnait chaque année aux habitants du pays. C'était en l'honneur de Diane à laquelle, par suite d'un vœu fait pendant la guerre d'Asie, il avait consacré un temple environné d'un domaine qu'arrosait le Selenus. Le fleuve était abondant en poisson et en coquillage. Les fils de Xénophon suivis d'une jeunesse nombreuse chassaient le gibier sur les terres de la déesse qui fournissait encore aux assistants la farine d'orge, le pain et le vin dont ils avaient besoin, une portion des victimes engraissées dans les pâturages sacrés et même le dessert qu'on allait cueillir dans un verger planté autour du temple.

Cette vie de Scillonte n'est plus la vie agricole des anciens jours. On y voit un homme aimable et puissant qui sait embellir sa retraitre par l'étude et s'y faire encore une grande existence; un sage retiré du théâtre bruyant des affaires et qui cherche le repos des champs si doux après les agitations de la vie publique.

Cependant Xénophon n'aime pas seulement la campagne en philosophe opulent, il avait en agriculture de grandes connaissances pratiques et dut

---

(1) Anabase, l. v, c. III

appliquer dans ses vastes domaines les principes qu'il a su si élégamment et si clairement exposer dans *son Économique*. Dans ce livre, qui est le plus intéressant de ses ouvrages, Xénophon parle de l'agriculture comme du plus beau et du plus nécessaire des arts. Cyrus, est à ses yeux le modèle des princes, parce qu'habile dans l'art rural et dans l'art militaire, *il savait également cultiver ses terres et défendre ses moissons* (1). Il montre encore l'agriculture non-seulement comme le plus nécessaire, mais comme le plus facile des arts et il en expose les règles avec une clarté ingénieuse et de la manière la plus attachante. L'aridité de ce sujet didactique disparaît sous la forme dramatique du dialogue que Xénophon, comme toute l'école socratique, semble avoir affectionnée.

La religion n'est pas absente de l'*Économique*, mais elle y tient moins de place que dans les *Travaux et les jours* d'Hésiode. Le philosophe de Scillonte n'a pas les superstitions du vieux prêtre des muses, mais sa morale n'est guère plus parfaite. Ce n'est le plus souvent que la morale de l'intérêt. Au reste, on éprouve un grand charme à pénétrer avec Xénophon dans tous les détails de l'économie domestique et rurale des anciens, et nulle part on

(1) Econ. c. IV.

ne saurait trouver un tableau plus fidèle et plus complet des mœurs de la Grèce. Quelle douce philosophie, dans le disciple de Socrate et que de graces dans cette parole toujours si simple et pourtant si ornée et si harmonieuse ! C'est le génie de notre Fénélon ; ou plutôt il faut dire que l'auteur du Télémaque doit en grande partie la magie de son style à une étude approfondie de Xénophon, auquel il sait ajouter, au besoin, la couleur homérique.

Mais tandis que, dans son *Économique* (1), le philosophe de Scillonte écrivait l'éloge de l'agriculture et l'a recommandait à son pays comme la nourrice des fiers courages et des corps robustes, un peuple ignoré de la Grèce, un peuple dont ni Hérodote, ni Thucidide n'avaient daigné s'occuper, s'élevait à l'Occident. Il ne dissertait pas d'une manière savante sur l'agriculture, mais il s'y livrait ; et par la plus sévère discipline, il se préparait à l'accomplissement de ses grandes destinées qui devaient entraîner celles du monde entier.

Le secret de la puissance romaine fut tout entier dans ses mœurs austères dont les traits principaux sont la frugalité, le désintéressement, le respect des dieux et la pratique constante des rudes travaux de la guerre et de la campagne. C'est en

---

(1) C. v. ibid

formant un peuple grave et religieux, un peuple de laboureurs et de soldats que Rome forma les maîtres du monde. Le vrai fondateur de Rome, ce n'est pas Romulus, c'est Numa. En lui se fit l'alliance de la religion et de l'agriculture, fondement de la prospérité publique. On sait qu'il ne quitta qu'avec peine ses montagnes de la Sabine, ses champs, ses troupeaux, ses pratiques religieuses, pour venir gouverner la turbulente cité de Romulus. Les institutions de Numa laissèrent dans le peuple une profonde empreinte qui ne s'effaça qu'au moment où commença sa décadence. Elles avaient pour but d'attacher les romains à la culture des terres et au respect des dieux. Elles mirent sous la sauvegarde de la religion tous les droits de la propriété et le dieu Therme ne le cédait pas même à Jupiter. C'est à elles, sans doute, que les Tribus de la campagne durent cette prééminence d'honneur sur les Tribus de la ville dont parle Pline (1). Enfin elles mirent si bien l'agriculture en honneur que plusieurs siècles après Numa, Rome tirait encore ses grands hommes de la charrue comme elle en avait tiré Numa lui-même.

On montre encore au de-là du Tibre les prairies

---

(1) Rusticæ tribus laudatissimæ, urbanæ vero in quas transferri ignominiæ esset, desidiæ, probro. Hist. Nat. lib. xviii. c. 3.

de Quintius. C'est là que Q. Cincinnatus cultivait de ses propres mains un petit héritage, lorsque le Sénat vint le supplier d'accepter la dictature et de sauver la république.

Regulus semait son champ quand il apprit qu'il avait été nommé consul (1).

Curius l'avait été trois fois, et après les victoires les plus éclatantes, il était retourné à la charrue n'emportant pas d'autre butin qu'une écuelle de bois pour offrir aux dieux des libations.

Les premiers siècles de la république sont pleins, on le sait, de pareils exemples.

Ces mœurs austères demeurèrent longtemps intactes. Les relations avec la Grèce commencèrent à les altérer. La Grèce agit sur Rome par ses idées avant d'agir par son luxe. Il lui fallut ébranler les croyances pour changer les caractères. Les maximes d'Épicure avaient énervé les âmes, lorsque les trésors de l'Asie enlevés à la Grèce achevèrent de les corrompre. Plutarque raconte (2) que Cynéas ayant, à la table de Pyrrhus, exposé la philosophie d'Épicure devant Fabricius, « puissent tous les « ennemis de ma patrie, s'écria le romain, adopter « de pareils principes ! » Ils pénétrèrent dans Rome.

---

(1) Plin. ibid.
(2) Vie de Pyrrhus

sur la fin de la république, malgré les défenseurs des mœurs anciennes. On sait toute la résistance que le vieux Caton leur opposa. L'austère censeur voulait, sans distinction, qu'on chassât de Rome tous les philosophes de la Grèce. Il les regardait comme bien plus capables de corrompre la jeunesse que les poètes dont Platon ne voulait pas souffrir la présence dans sa république. Caton, à son point de vue, avait raison Les mœurs reposaient sur la religion, et cette religion ne pouvait pas se défendre contre les doctrines étrangères. La philosophie grecque ruinait sans peine ces vielles et absurdes superstitions. L'accord de la foi et de la raison ne sera jamais possible qu'entre la vraie religion et la vraie philosophie.

Le génie de l'antique Rome se montrait encore une fois dans Caton et devait bientôt disparaître sans retour avec lui. Général comme ces vieux romains qu'on allait chercher à la charrue, il aurait su la manier comme eux. Il fut le premier qui traça des préceptes pour l'agriculture (1). Son Traité *de Re rusticâ* est même le seul de ses ouvrages qui nous soit resté (2). C'est un curieux monument qui porte sa fidèle empreinte et qui est écrit dans ce vieux et rude

(1) Rusticationem primus instituit. Colum.

(2) On trouve le Traité de Caton, dans le Rei rusticæ scriptores, cité ci-dessus.

langage que les rhéteurs de la Grèce n'avaient pas encore appris à assouplir. L'on y peut lire au début une violente attaque contre les arts de luxe et contre le commerce qui semble les favoriser.

Quelque temps après, le plus savant des romains et probablement aussi de son temps le plus religieux, Varron, essaya de défendre le culte national et consacra à l'agriculture les dernières années de sa vie presque centenaire. Il écrivit sur l'économie rurale, un précieux traité, le seul aussi de ses 500 ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous (1). Le sage vieillard invoque en commençant son livre les dieux favorables aux travaux champêtres comme le poète d'Ascra qu'il semble avoir voulu imiter.

Au reste n'y a-t-il pas quelque analogie entre les efforts pieux de Caton et de Varron à Rome, et ceux d'Hésiode dans la Grèce ? Les uns et les autres luttaient contre les vices de leur temps : Hésiode contre les vices qu'amenait la barbarie, les deux romains contre les vices qu'amenait la civilisation. Tous opposèrent au torrent la même digue : le respect des dieux, le retour aux mœurs simples et graves des aïeux, l'amour et la pratique des

---

(1) On le trouve aussi dans le Recueil qne nous venons de citer, mais de plus, on vient d'en faire une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction dans les Classiques-Latins de M. Pankouke et dans la Collection de M. Nisard.

travaux agricoles. Ils furent tous également impuissants.

A Rome, l'influence des arts et des doctrines helléniques resta bientôt victorieuse. Le moment précis de la transition est marqué par ce grand homme, qu'on a appelé le dernier des Romains à cause de sa mort, et qu'on pourrait appeler à Rome le premier des Grecs à cause de sa vie. C'est Rome, en effet, qui avait formé le cœur de Cicéron, mais c'est la Grèce qui avait formé son esprit. Malheureusement l'esprit tint beaucoup plus de place que le cœur dans la vie du grand orateur. Qui voudra examiner attentivement ce qu'il montra d'énergie et de faiblesse, de noble orgueil et d'insatiable vanité, ses grandes actions et ses fautes déplorables, les angoisses de son âme, les fluctuations de sa politique, reconnaîtra aisément qu'il y avait en lui deux génies qui se combattaient : le génie des anciennes mœurs et des anciennes traditions de la patrie qui le poussait vers Caton et Pompée, et le génie des mœurs nouvelles et de la brillante civilisation de la Grèce qui l'attirait malgré lui du côté de César.

Je comparais plus haut Caton et Varron à Hésiode, je pourrais encore mieux comparer maintenant Cicéron à Xénophon. Le philosophe de Scillonte est un de ceux qui ont le plus agi sur le philosophe de Tusculum. Il lui légua le fonds et la forme de ses idées ; le

miel attique qui découlait de ses lèvres et l'harmonieuse pureté de son langage. Il lui légua aussi son amour philosophique pour la vie champêtre. Cicéron avait traduit l'Économique de Xénophon ; il nous apprend que comme l'auteur de l'Économique il avait un goût passionné pour l'agriculture et pour la liberté des champs (1). Il aimait cette vie avec d'autant plus d'ardeur, qu'entraîné par les affaires publiques, il en pouvait moins jouir.

Il écrivait à Atticus, qu'une villa dans les faubourgs de Rome lui était indispensable (2). Là, sans trop s'éloigner du sénat et du Forum, il pouvait au moins se dérober un instant aux amis importuns qui venaient l'assiéger de grand matin dans sa magnifique maison du Palatin et à cette foule de clients qui remplissaient son portique. S'il était fatigué sans être malade, il se sauvait à *Tusculum* (3). Les bruits de la ville venaient expirer au pied de ces gracieuses collines où l'on respire encore aujourd'hui un air si pur, et d'où la vue s'étend sur Rome et sur toute la campagne voisine. La demeure, embellie par Sylla, était déjà d'une magnificence infinie quand Cicéron l'acheta, et vint encore ajouter

---

(1) Venio nunc ad voluptates agricolarum quibus ego incredibiliter delector. In Cat. maj.

(2) Suburbano non facile careo. Epist. 88. Collect. Nisard. Paris, 1841.

(3) Epist. 91.

au luxe de son ameublement et à la somptuosité de ses constructions. C'est pour elle surtout qu'Atticus dépouillait à prix d'argent la Grèce de ses statues et de ses tableaux. Cicéron y possédait une bibliothèque grecque et latine, qui était une des plus riches de toutes celles qu'il avait dans *ses villas*.

Car, Tusculum n'était pas son seul domaine. L'Italie était couverte de ses maisons de campagne, sans compter les fonds de terre, *prædia*. Toutes ces maisons étaient, d'après son témoignage, des habitations délicieuses, situées en général en face de la mer et échelonnées à de courtes distances, sur la route de Rome à Naples, de telle sorte qu'il pouvait en rencontrer une à chaque station. Pour ne citer ici que les plus connues, il avait à quelques mille de Tusculum, près de la côte, la villa d'Antium, retraite solitaire, environnée d'une forêt de chênes et d'oliviers sauvages, lieu propre à l'étude et où Cicéron avait réuni sa meilleure collection de livres (1). Il avait un peu plus loin Asture, sur une pointe qui s'avançait dans la mer; lorsque la douleur le visitait ou que les ennuis de la politique et les malheurs des temps remplissaient son âme naturellement gaie d'une noire mélancolie, c'était le séjour qu'il préférait : avec ses sombres allées, le bruit

(1) Nihil quietius, nihil alsius, nihil amœnius. Epist. III

des flots, cette mer qui l'entourait et dont les tempêtes, les écueils, le calme trompeur ressemblaient si fort à la république, il convenait très bien à son esprit triste et agité.

Plus loin et dans le voisinage de Caïete étaient ses deux villas de Formies : l'une sur la montagne, l'autre au milieu de ces délicieux jardins couverts d'orangers qui descendent jusqu'au rivage de la mer. C'est là qu'un jour, fatigué de fuir sa destinée, le grand homme fera arrêter sa litière devant les sicaires d'Antoine, et présentant noblement au glaive sa tête blanchie, saura mourir avec la république.

Il y avait ensuite après Formies, l'agréable Sinuesse, un simple pied à terre, *diversoriolum Sinuessanum*, bien pourvu toutefois de ce vin fumeux du Massique qu'Horace célèbrera bientôt (1).

Dans les grandes chaleurs de l'été, les champs paternels d'Arpinum servaient de réfuge (2). Cicéron y avait réuni toutes les preuves plus ou moins authentiques d'une haute noblesse. Il les opposait volontiers aux dédains de la jeune aristocratie romaine quand celle-ci, pour se venger de ses rigueurs, le traitait parfois de parvenu et d'homme nouveau.

Mais nous ne saurions nous arrêter partout.

---

(1) Epist. 698.
(2) Epist. 149

Franchissons les plaines fertiles de la Campanie ; ne nous laissons pas même séduire par la délicieuse Capoue. Voici Naples avec son golfe, ses brises embaumées, son volcan. Dangereuse Syrène, elle a su attirer Rome toute entière. Les plus graves sénateurs sont devenus ses courtisans. De Sorrente à Baïa, leurs villas somptueuses couvrent tous les rivages. Cicéron étouffe le cri de sa conscience de vieux romain. Naples, après tout, c'est encore la Grèce, sa seconde patrie. Il se laisse entraîner à son tour, mais non à demi. Il possède au moins trois villas dans les environs. L'une sur les rivages même de Baïa (1). Elle est bâtie sur le plan de l'académie d'Athènes, et la mollesse s'y cache sous le manteau de la philosophie. La seconde, sur les bords du Lucrin. Ce n'est qu'une petite maison *minuscula villa*, où l'on va manger les excellentes huîtres que le lac produit. Enfin, de l'autre côté de Naples s'élève la villa de Pompei, aussi somptueuse que celle de Tusculum (2). Pline y avait vu une table de cèdre, d'un travail si beau, que Cicéron l'avait payée 200,000 sesterces (près de 100,000 fr. de notre monnaie (3)).

---

(1) Epist. 467–703.

(2) Epist. 738.

(3) Pour de plus amples détails sur les villas de Cicéron, on peut voir son Biagraphe anglais Middleton. Je dois d'excellentes notes sur la position de ces villas à mon savant ami, M. Remacle, d'Arles

Que nous sommes loin du champ de quatre arpents que Quintius labourait de ses mains, et de l'écuelle de bois du vainqueur des Samnites !

Nous pourrions demander compte à la philosophie de Cicéron de tant de richesses accumulées, nous pourrions en demander compte surtout à son époque, puisqu'elle lui permit de s'enrichir autant, sans paraître trop avide et sans rien perdre de l'autorité de sa parole dans ses éloquentes invectives contre les exactions de Verrès.

Mais nous craignons que les goûts champêtres du philosophe de Tusculum nous aient entraîné trop loin. Que dirons-nous maintenant des temps qui suivirent ? Rien, si ce n'est que dans cette espèce de restauration tentée par l'astucieuse politique d'Octave, quand il fallut avec tous les dons de la paix, remplir le vide de la liberté et de la gloire, il s'opéra un mouvement vers les doctrines et vers les mœurs du passé. Après les horreurs des guerres civiles, comme cela arrive d'ordinaire, on se prit à aimer de nouveau les solennités religieuses, l'innocence des champs, la simplicité des habitudes pastorales. C'est au milieu de cette réaction, favorisée par Auguste, que Virgile, pieux entre les poètes comme Énée entre les héros, composa ses Églogues et ses Géorgiques, en s'aidant des souvenirs de son enfance, passée dans le modeste champ que son père cultivait à Mantoue. Il fut l'Hésiode

latin de l'agriculture, en attendant que moins d'un siècle après lui, le sage Columelle en fût le Solon.

Mais tandis que le grand poète se faisant l'écho des vagues pressentiments de son époque, prenait tout-à-coup un vol sublime, célébrait la naissance du fils mystérieux de Pollion, chantait le retour de l'âge d'or sur la terre et les dieux de nouveau mêlés parmi les hommes, la réalité dont ces fables ingénieuses n'étaient que la figure s'accomplissait en un coin de la Judée. Dans le village de Booz, naissait d'une fille de Ruth la Moabite, l'enfant véritablement divin; l'aurore d'une immense révolution religieuse et sociale avait lui sur le monde.

Je n'ai rien à dire ici, Messieurs, de la révolution religieuse accomplie par le Christianisme. Quant à la révolution sociale dont il est l'auteur et qui va se continuant à travers les siècles pour finir seulement avec les destinées de l'humanité qu'elle a pour but de conduire au plus haut point de perfectionnement, je dois me borner à n'en montrer qu'une étroite face, celle qui regarde mon sujet; et encore, obligé de me renfermer dans des limites que je crains déjà d'avoir dépassées, je vais me borner à l'indiquer rapidement.

Le Christianisme a exercé sur toute l'économie agricole une salutaire et décisive influence, par les idées qu'il a fait prévaloir, par les exemples qu'il a donnés, par les institutions qu'il a fondées.

L'âme de l'agriculture, c'est le travail ; l'âme et la gloire du travail, c'est la liberté. Quand la liberté manque au travail, il est flétri ; sa fécondité est tarie ; il est bientôt abandonné.

Le Christianisme a d'abord réhabilité l'idée du travail que la société antique, en se corrompant, avait avilie ; puis il a fini par réhabiliter le travail lui-même en l'affranchissant.

Mais avant de l'affranchir, il l'avait ennobli, il l'avait sanctifié, il en avait fait une obligation pour tous, une loi commune, un puissant moyen de salut et de perfectionnement moral.

A son arrivée, le monde était partagé entre un petit nombre de privilégiés de la fortune et souvent du crime et une multitude infinie d'esclaves, condamnés par leur naissance aux plus rudes labeurs. Le Christianisme a d'abord jeté l'anathème à l'oisiveté et à la richesse ; puis il a visité l'esclave, il l'a béni, il l'a serré dans ses bras, il l'a montré par son âme l'égal du maître, en attendant qu'il lui fut supérieur par ses vertus. Il n'a pas tout-à-coup et violemment brisé ses fers, mais il lui a appris à être libre dans les fers ; il lui a fait commencer le rude apprentissage de la liberté. Il lui a dit que son abjection ne venait ni du travail, ni de la pauvreté, mais du mal et de la corruption ; et que la grandeur et l'indépendance véritables ne consistaient ni dans l'oisiveté, ni dans les richesses, mais dans la vertu.

L'esclavage antique avait pour fondement deux idées fausses : l'inégalité originelle des hommes et l'avilissement du travail des mains, et surtout du travail des champs, le plus rude de tous. Le Christianisme a changé ces deux idées, et par là, sans détruire l'esclavage, il l'a rendu impossible. Il a enseigné aux hommes qu'ils avaient tous le même père et qu'ils ne formaient qu'une seule et même famille; et que c'était, de la part des sociétés et des philosophies anciennes, une erreur et une impiété d'avoir cru que les uns étaient nés pour servir et les autres pour dominer. Il a ensuite pris à tâche non-seulement de relever et d'ennoblir le travail en général, mais le travail des mains en particulier. Qui pourrait dire, ce qu'il est sorti de gloire pour l'ouvrier de cette boutique de charpentier de Nazareth, où le divin auteur du Christianisme s'est enfermé pendant trente ans de sa vie ! Quand il en est sorti pour accomplir sa mission, dans quels rangs de la société est-il allé chercher ses disciples ? Parmi les travailleurs. Voyez Paul, le plus grand de tous par le génie, voyez-le, montrant à ceux de Milet et d'Éphèse, ses mains qui porte les stigmates glorieux du travail et s'écriant avec un noble orgueil : « Ces mains, vous le savez, ont suffi « à mes besoins et aux besoins de mes frères. Je ne « vous ai jamais demandé ni votre or, ni votre « argent, et par leur secours, j'ai pu goûter même

« la joie dont parle le maître : Il est plus doux de « donner que de recevoir (1). »

Dans ce sentiment de juste fierté par lequel l'homme relève la tête sous les nécessités de la vie et ne demande qu'à son travail le pouvoir de les surmonter, il y a toute une révolution morale. Ce sentiment qui faisait battre le grand cœur de Paul, le Christianisme l'a fait passer dans le cœur du peuple.

La société nouvelle est entrée dans cette voie ouverte par ses chefs. Elle a embrassé volontairement la loi du travail. Elle a choisi de préférence le travail des mains comme plus propre à fournir au corps sa nourriture, en laissant à l'esprit sa liberté (2).

L'église de bonne heure y soumit les clercs. Les constitutions apostoliques et après elles le quatrième concile de Carthage que le grand évêque d'Hypone animait de son esprit, veulent que les clercs gagnent leur vie, en exerçant un métier ou en se livrant à l'agriculture (3).

---

(1) Acta apost. c. xx. v. 33, 34, 35. Epist. ad Thess. 2. c. 3. v. 7, 8, 9, 10.

(2) Operantur manibus ea quibus et corpus pasci possit et a Deo mens impediri non possit. Aug. de morib. Eccles. Cath. Lib. I. c. 31.

(3) L'auteur des Constitutions Apostoliques s'exprime ainsi : Vos vero in ecclesia adolescentiores, studete ut in omnibus quæ opus erunt naviter ministretis ; et opera vestra cum omni honestate exercete, ut per universum vitæ tempus, tum vobis tum egentibus ne-

Augustin regrettait lui-même que les soins nombreux de son épiscopat ne lui permissent pas de travailler de ses mains comme l'avaient fait les Apôtres (1). Paulin de Nole, malgré sa naissance illustre, faisait au besoin le jardinier (2), et sans parler de plusieurs autres que nous pourrions citer, notre grand Hilaire d'Arles se livrait, à la tête de ses clercs, à des travaux manuels (3).

---

cessaria suppetant, ne necesse sit vobis ecclesiæ graves esse..... Partim enim nostrûm sunt piscatores, partim tabernaculorum opifices, partim agricolæ, ne umquam otiosi simus. Lib. II. c. 63.

Le Concile IV de Carthage a fait trois Canons, pour recommander aux clercs le travail des mains.

Clericus quantum libet verbo Dei eruditus, artificio victum quærat. Can. 51.

Clericus victum et vestitum sibi artificiolo, vel agricultura, absque officii sui detrimento quærat. Can. 52.

Omnes Clerici qui ad operandum validiores sunt et artificiola et litteras discant. Can. 53.

(1) Dominum Jesum testem invoco quoniam quantum attinet ad meum commodum, multò mallem per singulos dies certis horis, quantum in bene moderatis monasteriis constitutum est, aliquid manibus operari,.... quam tumultuosissimas perplexitates causarum alienarum pati de negotiis sæcularibus, vel judicando dirimendis, vel interveniendo præcidendis, quibus nos molestiis affixit apostolus,..... quas tamen ipsum perpessum fuisse non legimus. Aug. de opere Monach. c. 38.

(2) S. Grégoire-le-Grand raconte que Paulin de Nole, issu d'une des plus illustres familles de l'empire, non content d'avoir foulé aux pieds d'immenses richesses, poussa le dévouement jusqu'à se vendre lui-même, pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve. Son maître lui ayant demandé quel métier il savait, il répondit qu'il saurait cultiver un jardin : Respondit artem quidem aliquam nescio sed hortum bene excolere scio. Quod vir gentilis valde libenter accepit, eum in nutriendis oleribus quia peritus esset, audivit. Dial. lib. III c. 1.

(3) Voici comment en parle l'auteur de sa vie, S. Honorat, évêque

Les moines suivirent l'exemple des clercs et comme eux se firent une loi du travail des mains. On trouve cette loi dans toutes les règles monastiques de l'Orient et de l'Occident (1). Toutes prescrivent le travail des mains comme un exercice salutaire à l'âme et au corps, et comme le plus sûr et le plus honnête moyen de pourvoir à sa subsistance (2). Le superflu du travail était la part du pauvre, du malade et de l'étranger.

---

de Marseille, son disciple : Cum primum speculatoris susce it officium, in seipso primum monstravit quemadmodum congregatio mundum contemneret, corpus despiceret, et vitia superaret, fatigaretur laboribus, manuum quoque operibus continuis vesceretur, sanctis paginis inhæreret, jejuniis vigiliisque studium commodaret, unius tunicæ tegmine æstatis ardorem et hyemis rigorem contentus toleraret, iter pedibus conficeret ; talia sibi, suisque ingerens documenta : « Man- « ducandi necessitas incumbit, semina jaciamus : vini perceptio præ- « sumenda, vineas excolamus. » Implevit illud apostolicium, ne quem forte gravaret otiosus, victûs proprii habita ratione. Si quid operis superfuerat, misericordiæ deputabat expensis. Vita S. Hil. cap. VIII. Dans les œuvres de S. Léon, édit. de Quesnel, t. 2. p. 366.

Gennade parle de S. Hilaire de la même manière : Hilarius paupertatis amator, et erga inopum provisionem non solum mentis pietate sed et corporis sui labore sollicitus fuit. Nam pro reficiendis pauperibus etiam rusticationem contra vires suas homo genere clarus et longo aliter educatus exercuit. De scrip. Eccles.

(1) Voir Cassien, Ins. liv. 2. ch. 3. — Conf. XXIV. ch. XI et XII. — S. Basilii ascetica. Sermo II. de ascetica disciplina, quommodo monachum ornari oporteat. c. 1. Voir aussi : Regulæ fusius tractatæ, interrog. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL. — S. Bened. Reg. c. 48. Certis temporibus occupari debent fratres in labore manuum, certis iterum horis in lectione divina.

(2) On connaît la grande dispute qui s'éleva au XVII^me^ siècle, sur l'obligation du travail des mains, pour les moines. La dispute naquit, on le sait, du *Traité de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique*, par l'abbé de la Trappe. M. de Chateaubriand vient d'écrire de ce livre :

Dans les monastères de l'Égypte, on fabriquait ordinairement des sandales de bois, des paniers

---

« Le travail de Rancé apprendra à ceux qui ne le connaissent pas, « qu'il y a dans notre langue un bel ouvrage de plus. » Le savant Mabillon répondit à l'abbé de la Trappe, *par son Traité des Études monastiques*. Il ne nie pas l'importance et l'obligation pour les moines de se livrer au travail des mains, mais il soutient qu'on peut y substituer l'étude. C'était aussi l'opinion de Thomassin, qui allait même plus loin que le docte Benedictin sur ce point. (Ancienne et Nouvelle discipline part. III. liv. III. ch. XI). Rancé répliqua à Mabillon. Cette réponse est aussi remarquable que le premier Traité. Nous en citerons le passage suivant à l'appui de ce que nous avons dit, touchant l'obligation du travail des mains dans les monastères :

« Il est aisé de montrer par toutes les règles des moines, par le « sentiment des docteurs de l'église, qu'il n'y a point de pratique, ni « de régularité dans l'Ordre monastique qui ait été plus établie ni plus « autorisée.

« S. Grégoire de Nazianze et S. Basile l'enseignent dans leurs Cons- « titutions monastiques; et S. Basile, dans ses grandes Règles, fonde « cette obligation sur la parole de J.-C. et sur l'exemple des Apôtres.

« S. Jean-Chrysostôme prouve la même vérité en plusieurs endroits « dans ses Homélies.

« S. Jérôme l'enseigne partout.

« S. Augustin, dans son ouvrage du travail des Moines.

« S. Ephrem, dans ses Sermons ascétiques.

« Cassien (instit. l. 2 c. 3.), rapporte que les Solitaires d'Égypte, « se réglant sur les ordonnances de S. Paul, ne souffraient pas que les « frères demeurassent sans travail; et que non-seulement ils sub- « sistaient du travail de leurs mains, mais qu'ils en nourrissaient leurs « frères et qu'ils envoyaient des sommes immenses, jusques dans les « lieux de la Lybie les plus éloignés.

« Rufin confirme la même chose.

« S. Euthème disait que ceux qui avaient renoncé au monde, de- « vaient s'employer sans cesse aux ouvrages des mains, pour dompter « la chair, et pour imiter l'exemple de S. Paul.

« Le concile d'Autun met le travail parmi les obligations des moines. « Conc. August, an 670.

« S. Bernard ne condamne rien tant que l'oisiveté des moines de son « temps, et a toujours compté le travail entre les obligations princi-

d'osier et des nattes. C'était comme des manufactures. Ces monastères avaient des bateaux qui descendaient le Nil et venaient vendre leurs produits au marché d'Alexandrie, le plus souvent au profit des pauvres (1).

Dans l'Occident on préféra de bonne heure aux métiers les travaux agricoles. La vie des champs semble avoir en effet quelque chose de plus pur, de plus propice à la méditation, de plus rapproché de la Divinité que la vie enfermée de l'artisan.

Qui pourrait dire tous les services rendus à l'agriculture et à la civilisation, par cette forte discipline des monastères qu'on a tant calomniée ! Les Bénédictins seuls ont défriché la moitié de l'Europe.

L'Angleterre et l'Irlande durent à des moines

« pales des Solitaires : le travail, la retraite et la pauvreté volontaire « sont comme les titres d'honneur et les ornements de la vie solitaire. « Labor latebræ voluntaria paupertas, hæc sunt monachorum in« signia, hæc solent vitam nobilitare monasticam. (Ep. 24). » *Réponse au Traité des Études monastiques*, ch. XIV.

Mabillon ne se tint pas pour vaincu, il répliqua à l'abbé de la Trappe avec beaucoup d'érudition, de calme et de raison. Ceux qui ne pourraient pas lire ces divers Traités peuvent en voir des analyses dans la Vie de Rancé, par M. de Chateaubriand. La dispute dont nous venons de parler y est très bien exposée. C'est dans ce livre que nous ne pouvons, ni ne devons juger ici, un des rares endroits dignes à la fois de l'auteur et du sujet.

(1) Nullo modo namque satagunt ut hæc sibi abundent, sed omni modo agunt, ut non apud se remaneat quod abundaverit, usque adeo ut oneratas etiam naves in ea loca mittant, quæ inopes incolunt. Non opus est plura de re notissima dicere. Aug., de morib., Eccles., Cathol. lib. I. c. LXVII

non-seulement les bienfaits de la foi, mais encore ceux de la culture intellectuelle et de la culture du sol (1). Il en fut de même de la Gaule septentrionale et de la Germanie. L'irlandais Colomban et ses disciples firent pour l'Helvétie et toute cette partie de l'ancienne Gaule qui avoisinait l'Allemagne, ce que plus tard le moine Winfried, le grand Boniface, fit pour l'Allemagne elle-même. Ils convertirent et fertilisèrent le pays (2). Au midi comme au nord, nous trouvons dans le sol les traces profondes des institutions monastiques. En Espagne, S. Isidore de Séville, l'homme le plus étonnant du VII^me^ siècle, écrit dans sa règle pour les moines d'Honori, la loi du travail des mains (3), et donne dans *ses Origines*, ouvrage véritablement encyclopédique, des préceptes pour les travaux des champs (4). Aussi, c'est particulièrement à ses moines et à ses curés que l'Espagne a dû son agriculture (5). Ce

---

(1) Voyez Lettres sur l'Histoire de la Réforme en Angleterre et en Irlande, par W. Cobbett, t. I. Lettres IV et V.

(2) Voyez un excellent Mémoire de M. Mignet, sur l'Introduction de l'Ancienne Germanie, dans la société civilisée de l'Europe Occidentale lu a l'Académie des Sciences Morales et Politiques

(3) Isid. Reg. c. 5.

(4) Etymologiarum, lib. XVII. cap. *de Rebus rusticis.*

(5) Cavanilles, Observaciones sobre la Historia Naturale, etc. Del regno de Valencia. Madrid, 1795, in-f°, t. 2, cité par l'abbé Grégoire, dans son *Essai Historique*, sur l'état de l'Agriculture en Europe, au XVI^me^ siècle. Ce travail du *citoyen* Grégoire est très savant. On le trouve dans le 1^er^ volume des OEuvres d'Olivier de Serre, à la suite de

furent encore des moines qui apprirent à la Lombardie l'art des irrigations, au moyen duquel l'agriculture de ce pays a devancé d'environ un siècle celle des nations voisines (1).

Conquérants pacifiques, les moines marchaient, la Croix et la bêche à la main (2). Leurs abbayes étaient de vraies colonies agricoles. Souvent, après avoir fertilisé de vastes domaines, ils les cédaient et prenaient en échange des fonds stériles. On bâtissait autour de leurs couvents, et c'est ainsi qu'un grand nombre de villes et de villages se sont fondés. Mais que serait devenu le monde, dans les invasions des Barbares, sans les monastères ? Ils furent les cita-

---

l'éloge de ce dernier, par François (de Neuf-Château), 18 septembre 1803. Le fougueux républicain qui sut pourtant quelquefois, en ce qui concernait la religion, résister aux préjugés et aux passions de son parti, rend pleine justice aux institutions monastiques et à la salutaire influence quelles exercèrent sur l'agriculture. Il ne pouvait s'empêcher d'aimer les moines pour deux choses : d'abord, parce qu'ils avaient mis en honneur le travail des mains ; et ensuite, parce qu'il trouvait dans les monastères une image de la république. « Les « moines, dit-il, jadis trop préconisés, aujourd'hui trop décriés, les « moines, espèce de république dont les règles offraient depuis long- « temps l'image du système représentatif, avaient remis en honneur « le travail des mains et recueilli les procédés utiles de l'art rural. »

L'abbé Grégoire demandait aussi, dans l'intérêt de l'agriculture, que les curés eussent une dotation en fonds territoriaux.— *Mémoire présenté à l'Académie de Paris.*

(1) Lavezari, traducteur italien de Metterpacher, qui retrace les services rendus à l'agriculture par les moines, et spécialement par ceux de Chiaravalle. *Elementi d'Agricoltora. Milano*, 1784, cité par l'abbé Grégoire, dans son Essai.

(2) Les Bénédictins devaient toujours porter une serpe à la main et ne s'en séparer que la nuit. Reg. S. Bened. c. 22

delles du christianisme et de la civilisation. Dans leur enceinte ont été conservés non-seulement les monuments de l'antiquité classique, mais encore les procédés de l'art rural (1). La bêche et la charrue y trouvèrent un asile comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Mais ce qui s'abrita surtout sous les murailles des abbayes, ce fut le génie chrétien, le génie de la paix, de la charité, des lumières et du travail.

Il en sortit bientôt ; car ce n'était pas assez d'avoir soutenu le choc de la barbarie, il fallait convertir et civiliser les Barbares. Le monde appartenait encore une fois à des hommes grossiers qui n'estimaient que les vertus guerrières et méprisaient profondément tous les arts de la paix ; à des hommes qui ne voulaient rien tenir que de leur épée et pour qui travailler, c'était déroger (2). Alors commence une longue lutte, lutte terrible entre le génie chrétien et le génie de la barbarie : entre la paix et la guerre, entre la force morale et la force brute, entre l'ignorance et les lumières, entre le travail modeste et l'oisiveté superbe. C'est le moyen âge dont je puis à

---

(1) Paginam pingat digito qui terram non præscindit aratro. S. Ferreol. Reg. c. 28.

(2) Nec arare terram aut espectare annum, tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri : pigrum quinimmo et iners videtur sudore adquirere, quod possis sanguine parari. *Tac. German.* c. XIV. Ces traits sous lesquels Tacite représente les Germains conviennent à tous les Barbares

peine dire un mot. On y voit comme deux courants d'idées qui s'avancent en sens contraire. L'un vient du nord ; il amène la barbarie. L'autre du midi ; il amène la civilisation. Ces deux courants quelquefois se rencontrent et se mêlent, d'autres fois marchent parallèlement et produisent des effets distincts. Les institutions Carlovingiennes sont le résultat d'une grande fusion où se rencontrent pêle-mêle des éléments de barbarie et des éléments de civilisation. Dans les Capitulaires, les idées et les influences chrétiennes dominent. On y trouve tout un système d'administration, tout un ordre de sentiments nouveaux, et puis, ce qui est remarquable des détails d'économie rurale qu'on chercherait vainement dans les lois purement barbares des temps précédents. Les Capitulaires mènent au droit Canon qui va bientôt fleurir, et au droit Romain qui va bientôt renaître, c'est-à-dire, au triomphe du génie religieux et du génie civil sur le génie belliqueux et barbare. Le clerc et le juriste feront la loi au guerrier. Mais en attendant cette victoire, la société semblable à Rebecca, porte dans son sein deux génies, dont l'un est doux l'autre grossier et sauvage, et dont les combats la déchirent. Ce sont deux forces rivales qui se partagent le monde. A l'une le servage, la corvée, le donjon crénelé, la bataille, la domination; à l'autre, l'émancipation, la charité, le dévouement, la basilique gothique, les associations

d'ouvriers, l'organisation du travail, la commune, l'instinct de la liberté. La lutte est longue; elle est parfois sanglante. Le triomphe de la civilisation chrétienne est assuré, mais même à l'heure qu'il est, ce triomphe est encore loin d'être complet.

J'achève, Messieurs; le moyen âge est fini, le rôle pacifique de l'esprit religieux ne l'est pas. Je retrouve encore partout au milieu de nous, son influence particulièrement favorable à l'agriculture. A peine, après les guerres civiles de la France, commence-t-elle à refleurir par les soins d'un grand Roi, cher aux laboureurs, Henri IV, par la sage prévoyance d'un grand ministre, Sully, par les ouvrages d'un grand citoyen, Olivier de Serre, que je vois la religion s'associer à ce mouvement. Elle inspire la muse du P. Vanière, ce compatriote du Columelle français chante l'économie champêtre, et les temps modernes ont leur Virgile chrétien (1). Elle fonde des institutions qui renouvelleront les prodiges de l'agriculture monastique, en partageant la vie entre la prière et les travaux des champs. Elle a même des évêques agronomes.

Parmi eux, je ne citerai que l'évêque de Sénez.

---

(1) Le *Prædium Rusticum* du P. Vanière est le dernier soupir de la muse latine de la renaissance. La liste des poètes Géoponiques qui forment la dernière lignée de Virgile avait été ouverte par Jérôme Vida, dont le poème *sur les Vers à Soie* est resté. Vida était prieur de Tivoli (l'ancienne Tibur). Quel séjour pour un poète latin!

Quiqueran de Beaujeu (2) : ce jeune et savant prélat qui mourut à 24 ans et laissa cependant ce livre curieux, *de Laudibus Provinciæ*, écrit avec toute l'élégance d'un humaniste de la renaissance et le laissé-aller d'un grand seigneur.

Le livre de l'évêque de Sénez, fournirait encore au milieu de ses interminables digressions des conseils utiles à notre agriculture, si elle voulait le consulter. Nous pourrions peut-être y apprendre à dompter la funeste impétuosité de ce fleuve sur les bords duquel Quiqueran était né, qu'il aimait avec passion, dont il avait étudié les mœurs et les caprices, qu'il comparaît avec orgueil au fleuve Égyptien, et qui depuis plusieurs années ne ressemble plus au Nil que par ses débordements, trop souvent désastreux.

Je Joindrai à Quiqueran de Beaujeu le dernier évêque d'Apt (3), qui fut le Parmentier de son diocèse, et qui, en y apportant la culture de la pomme de terre et du sainfoin, a mérité d'être mis au rang des bienfaiteurs du pays.

Non loin des campagnes qu'il fertilisa, s'élevait

---

(2) Pierre de Quiqueran de Beaujeu était né à Arles, en 1526. Son livre de *Laudibus Provinciæ*, fut imprimé à Paris, en 1551, in-f°. Il a été traduit en français, par F. de Claret, chanoine d'Arles. Tournon, 1616, in-8°. Notre collègue M. Mouan, sous-bibliothécaire d'Aix, a donné une excellente Notice sur Quiqueran de Beaujeu

(3) Mgr. Laurent-Michel Eon de Cely

dans cette partie du diocèse d'Aix qui, avant la révolution, s'étendait de l'autre côté de la Durance, une modeste habitation. Elle ressemblait tout ensemble à une ferme et à un couvent. C'était l'un et l'autre à la fois. C'était l'humble maison des Frères de la Cavalerie : ordre monastique de paysans. Son souvenir est resté dans la reconnaissance du peuple. Quand un pauvre fermier était malade, sa femme allait frapper à la porte du couvent des Frères de la Cavalerie. Ceux-ci venaient alors labourer son champ, ou tailler ses arbres ou faire sa moisson, par charité. Au temps des semailles, ils distribuaient du grain à ceux qui en manquient. Oh ! pourquoi notre pays ne verrait-il pas un jour renaître cette humble institution ! Pourquoi dans nos fermes-modèles et dans nos colonies agricoles, le Frère de la Cavalerie ne reparaîtrait-il pas pour faire l'éducation du paysan, et lui apprendre, avec les bonnes pratiques de l'économie rurale, les mâles vertus chrétiennes qui font aimer le travail en le sanctifiant !

Voici qu'une œuvre immense de colonisation s'ouvre devant la France. L'Afrique toute entière est à défricher, à convertir, à civiliser. L'épée toute seule ne suffit pas pour de tels résultats, il y faut encore la Croix et la charrue. L'étendard de la Croix flotte déjà sur les cimes de l'Atlas. Confions la charrue aux mains du christianisme. Nous savons comment il sait s'en servir. Déjà, et j'en félicite

mon pays, un grand pas a été fait dans cette voie salutaire. La plaine de Staoueli, non loin de cette plage glorieuse de Sidi-Ferruch qui a reçu la première empreinte de notre conquête, a vu arriver une sainte colonie. Elle se compose des disciples de celui, qu'au milieu du faste du grand siècle, le génie de la pénitence conduisit dans la solitude, et dont l'auteur du Génie du christianisme vient de raconter la vie et de célébrer les vertus. Puissent les enfants de Rancé apprendre enfin aux barbares de l'Afrique que la civilisation que nous leur apportons n'est pas la fille de l'impiété, et puissent-ils apprendre aussi à la France, qui semble de temps en temps l'oublier, que l'esprit du christianisme est un esprit de paix, d'association, de charité et de travail, et que lui seul peut imprimer à notre constitution sociale, ces grands traits qui doivent marquer, de plus en plus, la civilisation de l'avenir.

COMPTE-RENDU

des Travaux

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX,

Lu dans la Séance publique du 8 Juin 1844;

PAR LE DOCTEUR PAYAN,

Secrétaire annuel de l'Académie, Membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères
Chirurgien major de l'Hôpital civil et militaire d'Aix, etc

Messieurs,

CHAQUE année, lorsqu'arrive l'époque de sa séance générale, l'Académie, désireuse de faire connaître au public les travaux dont elle s'est occupée, se fait un devoir de lui en produire le compte-rendu par l'organe de son secrétaire perpétuel; et vous vous rappelez encore avec quelle dignité l'honorable membre auquel était dévolue cette belle tâche savait, depuis longues années, l'accomplir. Mais une maladie grave, que nous sommes heureux pourtant de savoir maintenant exempte de danger, étant venu frapper inopinément notre respectable et savant collègue, l'Académie, qui ne pouvait ajourner

à une époque moins opportune le jour de sa séance publique, a dû commettre momentanément à d'autres mains le soin de le remplacer en ce jour; et, trop oublieuse peut-être que j'étais des nouveaux appelés dans son sein, ou trop confiante en mes faibles forces, elle a voulu me charger pour cette fois de remplir cette importante et laborieuse mission. Mon premier sentiment a dû être dès lors un sentiment d'hésitation, je dirai presque de refus. Comment, en effet, dans ces quelques jours distraits d'ailleurs par tant de préoccupations diverses, oser me lancer, sans une vraie témérité, dans l'examen de tant d'œuvres, de tant de recherches, de tant d'analyses approfondies et savantes, qui ont rendu si intéressantes et si animées nos réunions hebdomadaires ? Comment espérer de me frayer une voie sûre et exempte d'écueils à travers tant de matériaux qui ont fait de l'année qui vient de s'écouler, une année si fertile en travaux importants ? Si, obéissant pourtant à d'honorables instances, j'ai dû me disposer à recueillir les éléments d'une œuvre qui ne peut que se ressentir d'une trop grande rapidité d'exécution, qu'il me soit au moins permis de déclarer que j'y ai été principalement encouragé par la ferme persuasion que je pourrais compter sur cette bienveillance, que ne refuse jamais à la bonne volonté un public d'élite et éclairé, et que je dois invoquer avec d'autant plus de raison en ce jour,

que je sens plus vivement combien la tâche que j'ai à remplir demande d'autres conditions que le zèle qui me la fait entreprendre.

Les annales de notre nation ne nous offrent peut-être pas d'époque où les intérêts de l'agriculture aient été plus ardemment pris à cœur que de nos jours, par des hommes que recommandent leur bon esprit et la supériorité de leur intelligence. Dans les principales villes, des citoyens éminents par leur position sociale, par leur capacité administrative, par leurs talents de tous genres, et plus encore par leur ardent dévouement à la chose publique, sont vus se réunir, combiner leurs efforts pour constituer des sociétés diverses d'agriculture et d'arts utiles, dont le but principal est de répandre les bonnes méthodes, les meilleurs procédés; d'expérimenter, de perfectionner les diverses cultures; d'améliorer et d'accroître les productions du sol, etc. Et non-seulement les questions de toute espèce qui se rapportent à l'art agricole sont ainsi librement et profondément étudiées dans le huis clos de ces sociétés, mais encore de nombreuses et remarquables publications périodiques ont été instituées pour propager au loin les connaissances acquises et les populariser de plus en plus; et bien digne d'admiration et de reconnaissance est à nos yeux le sentiment de haute philantropie qui préside à cette remarquable extension de la presse agricole. On dirait,

qu'effrayés de l'excessif développement de l'industrialisme moderne, les esprits généreux ont senti plus vivement que jamais le besoin de ne pas abandonner à une stérile stagnation le plus utile des arts, l'agriculture, et de lui imprimer une partie de cette impulsion à laquelle, au temps où nous sommes, tout obéit dans le monde physique comme dans le monde moral. Notre compagnie, qui sait très bien que ses travaux ne doivent pas avoir, pour objet seul, le culte des lettres, des sciences et des arts, mais qu'ils doivent encore et principalement peut-être, afin de présenter un degré plus marqué d'utilité, se diriger du côté de l'agriculture, cette mère nourricière des peuples, n'a pas voulu se tenir en dehors de cette sphère d'activité agricole : elle a participé elle aussi à ce mouvement général, s'est tenue au courant de ce que les publications particulières émanant de ces diverses sociétés lui ont fait connaître d'important, et plusieurs fois elle s'est fait un devoir d'approfondir, en appelant à son appui la discussion et l'expérience, des questions spéciales sur lesquelles son attention a été plus particulièrement fixée.

Elle a surtout fait porter son investigation sur l'agriculture propre à la contrée que nous habitons, et c'est alors qu'elle n'a pu voir sans peine que, depuis un certain nombre d'années, celle-ci s'y montrait, par la force même des circonstances, dans

un état réel d'infériorité ; qu'elle y était comparativement moins productive que dans beaucoup d'autres pays, malgré la sobriété, la vigilance et l'activité de nos agriculteurs, et qu'il n'était que trop vrai que souvent le propriétaire et le fermier ne percevaient, en récompense de leurs sacrifices et de leurs labeurs, que d'affligeants motifs de découragement. Voulait-on alors se demander quelle était la cause de conditions si défavorables au pays, on la trouvait surtout dans l'absence de la régularité et de la douceur de l'ancienne température de Provence pendant la saison de l'hiver, et, durant l'été, dans l'action incessante d'un soleil brûlant sur un sol naturellement sec.

Depuis quelques années, en effet, la marche des saisons ne nous offre plus cette harmonieuse régularité que remarquaient nos pères, et qui existait même au commencement de ce siècle. Les hivers présentent fréquemment de ces subits abaissements de température, qui congèlent et font périr nos arbres les plus précieux ; et le printemps, ce roi des fleurs et des beaux jours, n'est trop souvent que le triste suivant de la saison des frimats, entraînant après lui des gelées tardives et funestes. De ce désordre athmosphérique est résulté un incalculable dommage pour les productions naguères privilégiées de nos contrées. L'olivier qui, même dans le siècle dernier, prospérait si bien sur nos coteaux

à la terre légère et les réjouissait de son sempiternel feuillage et de ses troncs séculaires, n'y paraît plus que sous de chétives apparences, tandis que l'oranger qui, en d'autres temps, se plaisait dans nos champs qu'il parfumait des plus suaves odeurs et enrichissait de ses beaux fruits à couleur d'or, n'y végète plus que dans les serres du riche à l'instar des espèces exotiques. Seuls possesseurs aussi presque naguères du commerce des fruits secs, notamment de ces amandes de Provence que, par le moyen de la navigation et du roulage, le commerce répandait dans toute l'Europe, nous avons eu la douleur, pendant des années déjà trop nombreuses et trop continues, de voir ces produits nous manquer presque complètement, au grand détriment de l'agriculteur ainsi privé d'une importante et quelquefois principale ressource. Ah ! puissent les quelques dernières années qui, malgré bien des irrégularités athmosphériques, ont pourtant respecté les plants d'olivier, et leur ont permis de prendre une certaine vigueur que nous n'osions plus espérer, être d'un heureux présage pour l'avenir de l'arbre de Minerve parmi nous ! Puisse aussi la présente année, qui s'annonce sous les plus favorables auspices pour les fruits de l'amandier, être le prélude de meilleurs temps pour cette précieuse récolte de nos contrées !

Non moins fâcheuse est souvent, pour les productions du sol, cette action incessante, pendant

quelquefois la moitié de l'année, d'un soleil ardent ou desséchant sur nos terres. C'est à peine quelquefois, par suite, si les céréales peuvent accomplir leur fructification pendant que le sol possède encore une suffisante quantité d'humidité, et si les racines plus profondément pénétrantes de l'olivier et de la vigne peuvent y aspirer, jusqu'à maturité, les sucs nécessaires à la conservation de leurs fruits. Quant ensuite à ces productions secondaires qui se font en tant d'autres pays, dans les champs même qui viennent d'être dépouillés de leurs épis, elles sont forcément inconnues chez nous : l'ardente sécheresse de l'été ne saurait en permettre la venue.

Cependant, l'homme qui raisonne et qu'anime l'amour de son pays est naturellement porté à se demander si ces pernicieuses conséquences de la constitution climatérique actuelle de la contrée que nous habitons doivent à jamais peser fatalement sur elle, et s'il ne saurait exister aucun moyen de combattre ou de modifier ces conditions si défavorables au présent et à l'avenir de notre agriculture ; et alors, Messieurs, la question du reboisement de nos montagnes et celle des irrigations se présentent à l'esprit toutes palpitantes d'intérêt et d'actualité.

Une des causes, en effet, les plus rationellement présumées de l'abaissement et des fréquents écarts de notre température paraît être le dépouillement regrettable à jamais, opéré par une imprévoyance en

délire, de ces bois épais et touffus qui jadis couronnaient nos montagnes et nos coteaux de leurs troncs vigoureux et séculaires. Placées sur leurs cimes majestueuses comme des sentinelles protectrices des plaines et des vallées, ces imposantes forêts brisaient la fureur des vents, atténuaient l'effet de leur haleine glacée, et contribuaient ainsi à entretenir, dans les lieux inférieurs, une température plus douce et plus uniforme. Bien plus marquée encore peut-être était l'action que les forêts exerçaient sur les nuages, ces providentiels et mystérieux pourvoyeurs des eaux du ciel : elles tempéraient leur marche aérienne, absorbaient leur électricité, et leurs flancs, par suite, recélaient moins souvent la foudre et les sinistres orages. Et que n'aurions-nous pas à ajouter, si nous voulions vous représenter ces grandes surfaces boisées comme moyen unique de conserver à la colline sa vieille écorce ; comme ralentissant le cours des eaux pluviales, par elles devenues plus régulières et mieux réparties ; les absorbant dans le sol qui les supporte pour les restituer ensuite à la plaine et aux vallées en fontaines jaillissantes et en fertilisants et limpides ruisseaux : si, comme conséquences de ces déboisements désastreux, nous vous mettions en perspective la pénurie sans cesse croissante du combustible, et vous fesions assister par la pensée au désolant spectacle de l'eau du ciel tombant torrentielle et

dévastatrice sur ces flancs dénudés qui ne lui offrent plus d'obstacles pour en tempérer le cours ; y ravinant profondément le sol ; en détachant cette précieuse terre que les siècles et les tardifs progrès d'une végétation détruite y avaient lentement accumulée ; affluant furieuse et bouillonnante dans les rivières et les fleuves qui ne peuvent plus la contenir, et, après en avoir franchi les bords, devenus présentement des barrières impuissantes, allant affliger toutes les contrées riveraines de ces scènes de désolation et de ruines, dont les inondations de plus en plus fréquentes ont offert, dans ces dernières années, tant de douloureux exemples ? Mais de telles considérations, quelque dignes d'intérêt qu'elles dussent être à nos yeux, nous éloigneraient trop du but que nous avons à atteindre.

Et cependant, c'est avec douleur que nous sommes obligés d'avouer qu'aucune mesure n'a été encore adoptée, nous osons même dire, sérieusement projetée pour satisfaire à l'un de nos besoins les plus impérieux, le reboisement de nos montagnes. Que dis-je ? Nous voyons, au contraire, poursuivre sans relâche un système destructeur qui, ne trouvant bientôt plus d'arbres à abattre, s'attaque à ces stériles arbrisseaux qui végètent sur le penchant de nos collines, et qui du moins retenaient ce peu de terre végétale qui, dans des temps plus propices à la cause des forêts, pourrait favoriser et préparer

des reboisements complets. Il est réellement bien étrange de voir que, tandis que les siècles antiques, sous ce rapport bien plus prévoyants que le nôtre, afin sans doute de défendre par la vénération ce qui devait être conservé pour l'utilité publique, fesaient de leurs bois le sanctuaire sacré de quelqu'une de leurs divinités qui en devenait ainsi le génie tutélaire, la civilisation des temps modernes semble au contraire s'être réservé la triste mission de conspirer de plus en plus leur ruine. Quand donc s'arrêtera cette rage de destruction bien propre à déshonorer l'époque qui ne saurait en réprimer les funestes ravages ?

Elle est aussi bien importante pour notre pays, cette question des irrigations vers laquelle l'attention des économistes est depuis quelque temps plus spécialement dirigée. C'est qu'aux irrigations seules serait dévolue la propriété de transformer une des causes les plus pernicieuses à notre agriculture, savoir l'action incessante d'un soleil brûlant pendant la saison de l'été, en une source d'abondance et de fertilité. Oui, qu'il soit donné à l'agriculteur de pouvoir combiner une haute température avec une humidité correspondante, ou de pouvoir équilibrer à son gré un excès de chaleur par l'eau, et il obtiendra des produits que la nature elle-même ne saurait donner avec l'irrégularité de ses pluies, avec leur insuffisance ou leurs excès. Avec cette con-

dition, en effet, les céréales braveraient impunément les sécheresses de l'été et donneraient une récolte presque assurée ; avec elle, les prairies naturelles et artificielles fourniraient plusieurs coupes également abondantes, également riches qui en doubleraient les produits immédiats, et augmenteraient à proportion le nombre des animaux qui ont à s'en nourrir ; avec elle encore, l'on pourrait toujours, après la moisson, utiliser le restant de la saison chaude pour obtenir de secondes récoltes de plantes alimentaires d'une valeur presque égale aux premières. On comprend, par conséquent, combien de pareilles circonstances résulterait une plus grande abondance de légumes, de racines et de tout ce qui rend l'alimentation générale plus saine, plus restaurante et plus variée. Voyez plutôt ce qui se passe partout où la main de l'homme a creusé de ces cours d'eau bienfaisants qui, sous le nom de canaux d'irrigation, vont porter, au milieu des terres, des eaux dérobées aux rivières ou aux fleuves, au sein desquels elles coulaient naguères inutiles. Quel surcroît de productions et de fertilité ! Les terres les plus sèches, les plus graveleuses, auparavant stériles, sont très avantageusement cultivées. Celles qui, livrées déjà à l'agriculture donnaient des produits satisfaisants, voient ces produits très notablement accrus. Dans ces champs qui, une fois dépouillés de leurs épis, restaient forcément arides

et sans culture pendant l'été, croissent, sans préjudice pour les récoltes de l'année suivante, une foule de graines alimentaires, de légumes divers, de racines nutritives, qui constituent un précieux supplément d'abondance et de richesse. Qui, par exemple, voudrait énumérer les bienfaits que répand sans cesse, depuis sa création, dans un partie de notre Provence, ce fertilisant canal dont le célèbre Adam de Crapone dota le territoire de Salon et la Crau d'Arles ?

Veut-on mieux connaître encore, par voie de comparaison, quelles merveilles agricoles peut produire un système bien entendu d'irrigation ? Qu'il me soit alors permis de citer quelques lignes qu'un publiciste distingué écrivait récemment dans un opuscule sur l'agriculture, à l'occasion d'une promenade faite dans un pays voisin du nôtre :

« J'allais, ce printemps, à Cavaillon, dit M. de Gasparin, et là j'appris ce que l'on ponvait faire des eaux. Les blés immergés pour la troisième fois, avaient atteint la hauteur d'un homme quand les nôtres épiaient à deux pieds (66 centimètres). Ces blés ont fait vingt fois la semence ; les nôtres n'ont produit que cinq, et, dans les années les plus favorables, la pluie pour eux ne remplace jamais l'arrosage : car la pluie s'adresse aux fleurs comme aux racines, et fait souvent avorter les produits, circonstance qui explique la fertilité du Delta

qui n'a jamais vu crever un nuage. Mais Cavaillon enlève une seconde récolte de haricots, dont le volume égale celle du blé. Nos terres brûlées par le soleil ne peuvent produire de récolte intercalaire ; ainsi, c'est une valeur de quatre contre cinq qu'on peut obtenir sur ces champs arrosés ; ainsi, pour obtenir la même quantité de substance alimentaire, on y cultive huit fois moins de terrain : sur des sols toujours frais la culture devient un jeu, et les sept huitièmes des fonds employés pour faire le pain de la France pourraient être employés ailleurs. »

Ce que M. de Gasparin dit du terroir de son pays comparé à celui de Cavaillon, ne peut-il pas, à bon droit, s'appliquer au nôtre ? C'est ce que personne n'oserait mettre en doute. Dès lors, quels motifs puissants d'appeler l'attention sur un sujet qui la mérite à un si haut degré !

Aussi, Messieurs, si notre compagnie a trouvé dans ces quelques considérations et dans bien d'autres que j'ai dû omettre, de sérieuses raisons de regretter que ce canal gigantesque, que le génie des temps modernes a osé concevoir et qu'il pratique au milieu des obstacles de tout genre, pour détourner, au profit de l'opulente cité méditerranéenne, les eaux d'une rivière qui nous était plus voisine, ne puisse nous être de presque aucune utilité, tandis que, différemment exécuté, il eut suffi pour donner à nos campagnes l'abondance et

la fertilité, du moins se fait-elle un devoir d'accueillir et d'accompagner de ses vœux les plus ardents toutes les tentatives et tous les projets qui ont pour but d'amener de l'eau non-seulement dans la ville, mais surtout dans nos champs; car c'est de l'eau, c'est de l'eau qu'il faut impérieusement à nos terres.

Ces considérations nous conduisent naturellement à vous parler du projet des comtes d'Esterno et de Gasparin, amendé ensuite par M. d'Angeville, et qui, nous croyons, ne tardera pas à être présenté aux Chambres législatives, sous la nouvelle forme qu'il a reçue de ce député. On sait que son but est de faciliter aux propriétaires les moyens de diriger sur leurs fonds les eaux dont ils sont possesseurs, en leur permettant de les faire passer, moyennant indemnité, sur le terrain de leurs voisins,

Des renseignements ont été, en effet, demandés à notre Académie, comme à toutes les sociétés qui s'occupent d'agriculture. Cette question, examinée avec toute la maturité qu'exige son importance, a soulevé parmi nous des dissentiments auxquels nous ne sommes pas accoutumés, et qui étaient inhérents à la gravité des intérêts mis en cause. Qu'il nous suffise de dire que l'opinion qui a prévalu, et qui a été exprimée dans le rapport à M. le Ministre de l'agriculture, tout en rendant hommage au patriotisme qui a inspiré la proposition, répugne

à croire qu'une loi générale puisse être faite pour régler une aussi importante matière. Pensant que la centralisation, ce moyen puissant de gouvernement, ne saurait être utilement appliqué dans toutes les circonstances et sur toutes les agricultures, où il est indispensable de tenir compte de la nature du sol et du morcellement plus ou moins excessif de la propriété, elle a vu, dans cette proposition, une tendance funeste à l'extension du principe d'expropriation.

Une autre question de haut intérêt dont l'Académie a eu à s'occuper, c'est celle des huiles provenant des graines oléagineuses. Faisons remarquer à ce sujet que, par une sage prévoyance, le gouvernement avait établi un droit protecteur à l'entrée des huiles étrangères, quelle que fût leur provenance et leur nature. Mais cette mesure n'a pas tardé d'être éludée par l'établissement de nombreuses fabriques placées sur le sol français, et opérant sur une matière extrêmement productive et soumise à des droits insignifiants.

Cette industrie, blessant une foule d'intérêts, a incessamment amené une lutte acharnée qui a éveillé l'attention du gouvernement, avec d'autant plus de raison que l'on cherchait à en faire une querelle personnelle entre le nord et le midi de la France, lutte fraternelle que tout recommandait d'étouffer.

Consultée à l'instar des autres sociétés, l'Académie

a mis dans l'examen d'une aussi haute question toute la maturité et les soins convenables. Cherchant à combiner des intérêts opposés et non à anéantir l'un d'eux au profit de l'autre, elle a présenté un moyen de conciliation dont elle a droit de se féliciter, puisque, à la seule différence de l'évaluation des droits, il est conforme au projet de loi des douanes qui vient d'être présenté à la Chambre des députés.

Le moment est venu pour nous, Messieurs, de pénétrer plus avant dans la tâche que nous avons à remplir, en vous donnant connaissance des travaux plus spéciaux de nos collègues dans cette dernière année. Et encore devrons-nous passer sous silence de nombreux rapports, la plupart pleins d'intérêt, qu'ont fait plusieurs d'entr'eux sur bien des ouvrages agricoles, scientifiques ou littéraires qui sont annuellement adressés à notre compagnie, pour ne nous arrêter que sur les productions plus particulièrement propres aux membres de l'Académie.

Nous commencerons par mentionner les divers extraits qu'a communiqués l'honorable secrétaire perpétuel de l'Académie, M. de Montvalon, d'un ouvrage manuscrit, sur les causes qui s'opposent aux progrès de l'agriculture en Provence. L'Académie, appréciant toute l'importance qui s'attache au sujet traité par notre savant collègue, a accueilli ces

diverses lectures avec cette faveur et cet intérêt que commande la haute expérience d'un homme qui, dans le cours d'une longue carrière, a toujours eu l'agriculture en vénération, et en a étudié pratiquement et à fond les questions les plus importantes. — Qu'on me permette de citer ici un de ces faits le concernant, que l'on peut produire comme un exemple à suivre dans cette question du reboisement des montagnes que nous avons légèrement effleurée. Lorsque par les malheurs du temps, après avoir passé de longues années sur la terre étrangère comme beaucoup de ses compatriotes, M. de Montvalon revint dans la mère-patrie, il trouva les vastes collines avoisinant sa riche propriété dont elles fesaient partie, complètement dépouillées des forêts qui en fesaient naguères le majestueux ornement. Là comme partout ailleurs la hâche dévastatrice avait étendu ses impitoyables ravages. Que pensez-vous que fait alors notre respectable collègue? Il se remet résolument à l'œuvre pour réparer les désastres des mauvais jours; il plante, il sème partout sur ses collines déboisées, et bientôt apparaissent en tous lieux de jeunes et nombreux plants de ces pins maritimes qui, désormais abandonnés à la seule protection des temps, seront vus, dans quelques années, recouvrir toutes ces immenses surfaces d'argile rouge. Déjà même les yeux du voyageur, qui parcourt la

route d'Aix à Martigues, peuvent se reposer avec satisfaction sur ces ombrages toujours verts, créés par une sage prévoyance, et admirer la réalisation d'un vaste essai de reboisement, opéré par le génie agricole d'un seul homme.

Nous devons mentionner encore, du même académicien, la lecture de plusieurs fragments de sa traduction de l'Histoire d'Allemagne de Denina, de même que le long et intéressant rapport qu'il rédigea sur la question du projet de MM. les comtes d'Esterno et de Gasparin, et dont l'Académie vota l'envoi à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Lorsque s'agita, dans le sein de l'Académie, la question des graines oléagineuses, M. de Bec, directeur de la ferme-modèle du département, et l'un de nos correspondants les plus distingués, voulut bien venir prendre part à cette importante discussion, et y apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances pratiques sur cette matière. Nous remarquâmes le substantiel rapport qu'il fut chargé de préparer sur cette question, et dans lequel il examinait le sujet en litige sous tous ses points de vue, et en traitait toutes les phases en homme éminemment compétent. Il était de notre devoir de mentionner cette œuvre importante.

C'est ici peut-être le lieu de vous parler d'un travail que nous communiquâmes nous-même à

l'Académie sur cette question agricole : La feuille de mûrier qui a été frappée par la grêle a-t-elle une action délétère et vénéneuse sur les vers-à-soie ?— Voici quels motifs nous portèrent à traiter un sujet tout-à-fait en dehors des objets habituels de nos études : Un des hommes qui, en France, se sont le plus occupés de l'art séricicole, M. Amans Carrier, de Rodez, fondateur et rédacteur d'un excellent recueil périodique mensuel, *le Propagateur de l'industrie de la soie en France*, avait cru reconnaître à la feuille de mûrier, atteinte de la grêle, des propriétés malfaisantes et toxiques sur les vers-à-soie. Cette opinion était tellement inculquée en lui, qu'il regarda comme un devoir d'user de la publicité dont il disposait par son journal, pour répandre sa conviction parmi les éducateurs de ces précieux insectes. Ce fut contre une assertion pareille que nous crûmes devoir nous élever, et les faits récents, authentiques et nombreux que nous citâmes à l'appui de notre thèse, durent paraître plus que suffisants pour combattre les idées un peu trop facilement émises par le savant éducateur de l'Aveyron. Comme, lorsqu'il s'agit d'un produit aussi important que celui de la soie qui, dans bien des contrées, constitue le principal revenu, c'est encore un très grand avantage de pouvoir recueillir l'équivalent d'une moitié, d'un tiers, d'un quart même de récolte de cocons, lorsque la grêle, en

endommageant plus ou moins la feuille des mûriers s'est opposée à une réussite complète, nous pensâmes ne pas devoir hésiter à attaquer de front les idées par trop désespérantes de M. Carrier, en nous appuyant sur les documents les plus précis et les plus véridiques.

M. de Fonscolombe, notre vénérable ex-président, nous a produit, entr'autres communications et dans plusieurs séances, ce qu'il nomme ses entretiens sur l'entomologie. Pour ceux qui savent quelles vastes connaissances possède notre savant collégue sur cette branche des sciences naturelles, qui a été à tous les âges sa science de prédilection, à laquelle il a fait faire d'importantes découvertes, il sera facile de comprendre quel vif intérêt l'Académie devait prendre à ces instructives lectures. A qui mieux qu'à M. de Fonscolombe pourrait-il être donné de discourir savamment sur cette matière? Or, notez bien que, pour notre collègue, l'entomologie n'est pas une science de pure et stérile curiosité, mais qu'il a su maintes fois en faire d'utiles applications à l'agriculture qu'il a lui aussi en grande vénération. S'il connaît à fond l'organisation, les habitudes et tout ce qui se rapporte à la vie des insectes, il a bien des fois déjà fait servir cette connaissance pour indiquer les meilleurs procédés de détruire ceux de ces animalcules qui sont nuisibles à l'agriculture.

Mais ce qui, de la part de ce même collègue, a plus vivement encore intéressé l'Académie, c'est la com-

munication qu'il lui a faite de son remarquable Calendrier de Faune et de Flore. Sous ce nom, qui réalise bien plus que ne semble l'annoncer le titre modeste de l'ouvrage, puisqu'il indique non-seulement la concordance de la première apparition des insectes du pays avec la fleuraison des plantes, mais encore l'habitat précis de l'insecte et celui de la plante, et qu'il contient des remarques fréquentes et judicieuses portant sur des faits intéressants et nouveaux, de même que l'adjonction des noms provençaux, rattachant ainsi à la science une connaissance pratique que l'agriculture est si intéressée à approfondir, M. de Fonscolombe a fait une œuvre d'autant plus remarquable que la voie qu'il a suivie n'avait été encore frayée par personne, et la science doit lui tenir compte de cette heureuse initiative. Aussi l'Académie, jugeant cet ouvrage d'un véritable intérêt pour les progrès de la science, pour éclairer quelques parties de notre agriculture, pour ajouter à la connaissance des productions de notre sol, s'est-elle hâtée d'en voter l'impression dans la série de ses Mémoires.

Le président actuel de l'Académie, M. l'abbé Sibour, nous a communiqué plusieurs fragments d'une Histoire inédite de l'Église d'Afrique, une lettre sur l'Algérie, etc., et a fait hommage à l'Académie d'un opuscule contenant trois leçons d'un Cours d'histoire Ecclésiastique. Nous n'apprendrons

rien à personne, en disant que ces diverses compositions brillent de ce style élégant et harmonieux, de cette diction facile et colorée, de cette riche fécondité de pensées, qui font de notre honorable collègue un des plus beaux talents littéraires de notre cité.

Que dirons-nous des fréquentes lectures que nous a faites, cette année, notre honorable collègue M. Porte, sinon que toutes ses communications révèlent cet esprit droit et juste, ce jugement sain et parfait, ce goût exquis de l'art, cette élégante simplicité de diction que l'Académie sait depuis longtemps apprécier ? Pour faire comprendre le nombre et la variété des sujets qu'il a présentés à l'Académie, il nous suffira de mentionner :

1° Une Notice nécrologique sur Gustave-Césaire Caillat, natif de Berre. Faire connaître la vie d'un jeune homme accompli, mort à 17 ans; le proposer comme modèle de conduite aux jeunes gens de son âge, tel a été le louable but que s'est proposé l'auteur dans cet écrit, qui se fait lire avec un attachant plaisir ;

2° Une Description de la Tour de Saint-Martin de Bromes (Basses-Alpes), monument du moyen âge touchant lequel M. Porte a recueilli de précieuses traditions qui risquaient d'être à jamais perdues ;

3° Des Notices sur Christophe Veyrier et Thomas

Veyrier, sculpteurs du XVII^me^ siècle, notices dans lesquelles l'auteur donne une appréciation convenable du talent de ces deux artistes, l'un et l'autre enfants de la Provence, et fait connaître les ouvrages qui restent encore d'eux, de même que les détails biographiques les concernant ;

4° Une troisième Notice sur Antoine Duparc, autre artiste provençal, peintre et sculpteur, dont le ciseau surtout enfanta plusieurs œuvres remarquables ;

5° Une quatrième Notice sur Jean Daret, peintre moins connu que ne le méritent ses nombreux ouvrages généralement riches de beautés du premier ordre, lequel, quoique né en Belgique, passa à Aix la majeure partie de sa vie et s'y éteignit en 1668. — Dans ces diverses notices, notre collègue a pour but de rappeler le souvenir de ces artistes qui, par la supériorité d'exécution de leurs œuvres, ne méritent pas d'être condamnés à un éternel oubli. M. Porte remplit ainsi une belle et noble tâche. S'il arrive trop souvent que les hommes de génie ou d'un mérite élevé vivent et meurent inconnus, parce que leurs talents n'ont brillé que dans les Provinces ; si, parce que leurs jours s'y sont écoulés modestes et sans bruit, ils ont été privés de cette renommée que n'eut pas manqué de leur décerner la ville dispensatrice des réputations, c'est une belle tâche qu'accomplissent les admirateurs de leurs œuvres.

de les retirer de l'obscurité dans laquelle ils sont tombés, et d'indiquer la place qu'ils sont dignes d'occuper dans l'opinion publique. Sous ce rapport, M. Porte mérite bien de l'art, et ne saurait être trop encouragé à persévérer dans ce genre de travaux ;

6° Un Mémoire sur divers objets d'archéologie, relatifs à l'église métropolitaine Saint-Sauveur, — au palais Archiépiscopal, — à l'église Saint-Jérôme, — à l'église Saint-Jean *(intrà-muros)*, — à l'église Sainte-Marie-Magdeleine, — à l'église des Missions de Provence, — à la salle des Bains antiques, — aux anciens Bains de la rue des Étuves, — à des tronçons de colonnes antiques, — à diverses inscriptions antiques, — à la fontaine de la rue Boulegon, — à des murailles antiques, — à un reste de voie antique à Éguilles, — à un camp romain, — aux ruines d'Entremonts. Le seul énoncé de ce travail en fait pressentir toute l'importance archéologique ;

7° Un Examen critique des sculptures éxécutées par M. Antoine Olive, de cette ville, sur deux autels de l'église du Grand-Séminaire d'Aix. Par ce travail, M. Porte nous dévoile, en M. Olive, un artiste jeune encore, mais plein d'intelligence et d'imagination, dont les débuts, qui feraient honneur aux artistes de réputation, dénotent un talent capable d'ajouter un jour à l'illustration de cette Pro-

vence fière déjà de compter, parmi ses enfants, dans le genre de la sculpture, Puget, Veyrier, Duparc, Toro, Vassé, Clérion, Chastel et Chardigny.

8° Une dernière Notice sur Jean-Antoine Constantin, l'un des fondateurs de l'Académie d'Aix, célèbre peintre-paysagiste, que la mort a récemment ravi à notre cité. Le talent artistique de Constantin, aux diverses époques de sa vie, nous paraît avoir été décrit avec bonheur et vérité dans ce travail consacré au souvenir d'une des gloires de notre pays.

M. l'abbé Maurin nous a lu divers passages de son ouvrage encore inédit, ayant pour titre : *Études historiques et archéologiques sur les Églises d'Aix et de sa banlieue.* Ces lectures ont été d'autant mieux goûtées par l'Académie, qu'on peut considérer cette œuvre de notre collègue, comme la plus importante qui ait été consacrée jusqu'à ce jour à l'archéologie chrétienne de notre cité.

Les diverses lectures faites par M. Castellan, sous ce titre : *Études sur la femme antique*, ont vivement intéressé plusieurs de nos séances hebdomadaires. Ces simples extraits d'un ouvrage étendu qui a pour objet de faire connaître ce qu'a été la femme aux diverses époques historiques, dénotent de la part de l'auteur, d'immenses recherches et de brillantes qualités littéraires. Le chemin tout-à-fait inexploré encore que s'est frayé notre savant collègue est si heureusement parcouru par lui, qu'un

grand succès nous paraît réservé à son œuvre, quand il lui plaira de la produire au grand jour de la publicité.

Nous devons à M. Rouchon-Guigues un savant rapport sur la question du concours fondé en 1842, la lecture de quelques fragments littéraires, de même que la communication de plusieurs chapitres historiques sur Aix. Toutes ces compositions ont été justement trouvées riches de cette beauté de style et de pensées, et de cette solide érudition historique que l'Académie sait depuis longtemps apprécier chez notre honorable collègue,

M. Mouan nous a lu, sur l'Histoire de Sainte-Tulle, par M. le docteur Robert, de Marseille, un long travail critique qui dénote toute l'étendue des connaissances historiques qu'il possède.

Le même académicien nous a donné une Notice pleine d'intérêt et de patriotisme sur les Œuvres complètes du Roi René, par M. le Comte de Quatre-Barbes. Les productions de notre collègue sont toujours marquées au coin du bon goût : l'expression en est telle qu'elle doit être.

M. le marquis d'Arbaud-Jouques, un des plus anciens membres de l'Académie, qui n'eut pas manqué, dans cette séance solennelle, de venir siéger parmi nous, si un deuil récent ne fut venu le frapper dans ses plus chères affections, a plusieurs fois aussi voulu, malgré son grand âge,

prendre part à nos travaux. Nous nous rappelons encore avec plaisir deux délicieuses compositions poétiques qu'il a lues à la société, dans le cours de l'année. L'une avait pour titre : Ode sur le Retour de l'Ordre en France : Hymne à la Vierge, était le titre de la seconde. C'étaient deux chants bien suaves quoique soupirés par une muse septuagénaire.

Notre nouveau collègue, M. Agard, a déjà plusieurs fois donné des preuves du zèle qui l'anime pour l'Académie, et des connaissances spéciales qu'il possède. Nous avons à mentionner de lui cette belle carte des étangs de Berre et de Caronte, laquelle, dressée sous sa direction, désigne entre autres choses les établissements industriels fondés sur le littoral, et le sondage des deux étangs sur leurs divers points ;

Un important travail, tout de circonstance, qu'il nous a lu récemment, touchant l'influence des nouvelles routes sur la ville d'Aix ;

Enfin, un long et intéressant Mémoire contenant des recherches historiques et statistiques sur les communes littorales des étangs de Berre et de Caronte, et sur les établissements industriels qui s'y trouvent.

Qui ne connaît, au moins de réputation, le poète populaire de Nimes, M. Reboul, le chef de cette Pléïade de talents poétiques qui, de nos jours, se sont élevés brillants et radieux du milieu des plus humbles

professions, comme pour démontrer plus vivement que jamais combien le génie est indépendant de l'éclat de la naissance et de la fortune. Cet auteur n'a pas manqué, dans un voyage fait dans notre ville, de venir assister à une des séances ordinaires de l'Académie. Il a fait hommage à notre compagnie de ses poésies imprimées, et lui a débité plusieurs pièces encore inédites, notamment un long fragment d'une tragédie sur un sujet antique. On comprenait, en entendant la lecture de ces beaux morceaux de poésie, qu'ils ne pourraient qu'ajouter un rayon de plus à la glorieuse auréole qui resplandit sur le front du poète nîmois.

M. Poujoulat, dont de remarquables publications ont solidement établi la réputation littéraire, et que nous comptons avec orgueil parmi nos membres correspondants, a bien voulu communiquer à l'Académie plusieurs chapitres de l'Histoire de Saint-Augustin, qu'il va prochainement éditer. L'attention religieuse qui a été prêtée à ses intéressantes lectures, était fondée sur cette multiplicité de beautés du premier ordre qui parent toutes les productions de l'auteur, et qui assurent un succès complet à la publication de son nouvel ouvrage.

Les sciences physiques et mathématiques ont été aussi l'occasion de quelques travaux importants. Elles ont trouvé plusieurs fois en M. de Castellet un digne interprète. Nous devons surtout men-

tionner de ce dernier plusieurs rapports critiques relatifs à de graves questions de météorologie, notamment à la formation de la grêle, à la chaleur centrale de la terre, etc., sur lesquelles les récents écrits de plusieurs savants avaient appelé l'attention.

Nous rappellerons aussi que M. d'Hautuille, professeur à l'Université de droit de notre ville, a fait hommage à l'Académie, dont il est un des membres résidents, de son ouvrage intitulé : *Révision du Code hypothécaire*, œuvre remarquable dont je laisse à de plus compétents le soin d'apprécier le haut mérite.

L'Académie n'a d'ailleurs manqué aucune occasion de donner des preuves du zèle qui l'anime pour toutes les connaissances qui peuvent tourner au bien du pays, ou qui ont pour objet un intérêt scientifique quelconque. C'est ainsi que, dès qu'elle a été officiellement avisée que le congrès vinicole avait choisi Marseille pour siége de sa troisième session, qui s'ouvrira vers le milieu du mois d'août prochain, elle s'est empressée de nommer deux de ses membres pour l'y représenter; et nous sommes heureux d'annoncer que MM. Vallet et de Bec, que les suffrages de l'Académie ont désignés à cet effet, ont bien voulu accepter cette mission pour laquelle leurs connaissances spéciales sur l'agriculture les rendent très compétents. C'est ainsi encore, que dès que M. Bonnet, de Martigues, eut

averti, par lettre, l'académie des découvertes d'antiquités faites dans une de ses propriétés, celle-ci s'empressa d'en donner connaissance à la commission archéologique nommée par le gouvernement, afin que ce que pouvaient présenter de précieux ces vieux débris de temps antiques ne risquât pas d'être à jamais perdu pour l'art.

Je ne saurais omettre ici, sans croire déroger à ma tâche, de vous rappeler cette imposante cérémonie, encore présente à tous les esprits, à laquelle prit part l'élite de notre cité, savoir, la translation des restes mortels du président de Saint-Vincens dans le nouveau cimetière. C'est, en effet, à l'académie, dont il avait été un des membres fondateurs que revient l'honneur d'avoir la première exprimé le patriotique désir d'un hommage public rendu à sa mémoire. L'inscription qu'elle a fait graver sur le monument funéraire qui recouvre la nouvelle tombe, rappellera sans cesse, à la génération présente et aux âges futurs, le pieux souvenir de l'érudit infatigable, du magistrat intègre et éclairé, du génie bienfaiteur de l'humanité, que notre pays citera toujours comme une de ses gloires, et comme un exemple de toutes les qualités qui peuvent embellir un cœur généreux et vertueux (1).

---

(1) Voici le texte de l'inscription :

Depuis quelques années, un pénible devoir semblait réservé au Secrétaire de l'Académie, dans cette solennité, celui d'honorer d'un dernier souvenir la mémoire des membres de cette compagnie que la mort venait de ravir. Félicitons-nous, cette fois, de ne pas avoir à remplir une aussi lugubre tâche. Si quelques-uns de nos collègues, dont le zèle et les talents lui étaient si précieux, sont venus à lui manquer cette année, nous sommes presque

---

A LA MÉMOIRE
DU PRÉSIDENT DE SAINT-VINCENS
(ALEXANDRE-JULES-ANTOINE DE FAURIS)
ANCIEN MAIRE D'AIX ET DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ET DEPUIS MEMBRE LIBRE
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.,
DONT LES VERTUS ET LA SCIENCE HÉRÉDITAIRES
HONORÈRENT ET SERVIRENT LE PAYS.

NÉ A AIX EN 1750 — PRÉSIDENT AU PARLEMENT EN 1782 —
MORT PRÉSIDENT A LA COUR ROYALE, LE 15 NOVEMBRE 1819.

LA TRANSLATION SOLENNELLE DE SES RESTES ICI
A EU LIEU LE 28 JUIN 1843, VINGT-QUATRE ANS APRÈS SA MORT,
SUR LA DEMANDE DE L'ACADÉMIE D'AIX,
DONT IL ÉTAIT MEMBRE FONDATEUR.
LE CONSEIL MUNICIPAL A CONCÉDÉ LE TERRAIN A PERPÉTUITÉ,
ET A COOPÉRÉ AVEC L'ACADÉMIE
A L'ÉRECTION DU MONUMENT
AU NOM DE LA CITÉ RECONNAISSANTE.

fiers de rappeler que les circonstances qui les ont éloignés de notre cité, n'ont servi qu'à faire briller sur un théâtre plus grand et plus digne de leur génie les éminentes qualités qui les distinguaient. Il appartenait, en effet, à notre Académie ce juriste brillant autant qu'érudit (1) qui, après avoir occupé avec distinction une chaire de droit administratif à la faculté de droit de notre ville, nous a été en quelque sorte envié par l'Institut qui l'a accueilli dans son sein, et est allé grossir, dans la Capitale, cette célèbre colonie aquisextaine, qui compte des talents si distingués dans la politique, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts ; de même que ce naturaliste distingué (2), dont une nation voisine utilise maintenant les vastes connaissances sur la géologie, cette belle science à laquelle nous l'avions vu si dévoué, qu'il avait enrichie de plus d'une découverte, et qu'il était parvenu à acclimater, à populariser presque dans notre cité, par sa remarquable persévérance et ses leçons si intéressantes. Constatons toutefois que, si leur absence laisse dans notre compagnie un vide bien senti, ils ne nous sont pas

---

(1) M. Ch. Giraud, actuellement Inspecteur Général de l'Université et Membre de l'Institut.

(2) M. Coquand, Professeur de Géologie

devenus entièrement étrangers : ils comptent, en effet, parmi nos membres correspondants.

L'Académie, ayant à compléter le nombre de ses membres résidants, a appelé dans son sein, en cette qualité, M. Pons, docteur en médecine, et M. Félicien Agard, négociant et savant industriel de notre cité. M. Pons se recommandait suffisamment aux suffrages de la société par la profession qu'il exerce avec honneur et savoir, de même que par son goût bien connu pour les arts. Quant à M. Agard, la spécialité de ses occupations habituelles, les vastes connaissances qu'il possède d'ailleurs, et dont il a déjà plusieurs fois donné d'authentiques témoignages dans nos dernières séances, ne peuvent que justifier l'opportunité du choix qu'en a fait l'Académie.

Le nombre des membres correspondants s'est considérablement accru dans le courant de cette année. Il nous suffira de mentionner ici le nom des sujets qui ont été gratifiés de ce titre, pour qu'il soit démontré qu'il n'a été decerné qu'au vrai mérite. Les membres correspondants nouveaux sont :

M. Castagne, honorablement connu dans les sciences par ses connaissances spéciales et profondes sur la botanique ;

M. Ricard, archiviste de la préfecture des Bouches-du-Rhône, auteur d'un excellent ouvrage sur les archives du département ;

M. de Bec fils, directeur de la ferme-modèle

établie à la Montorone, un des plus savants agronomes du département ;

M. Reboul, de Nîmes, auquel ses belles poésies ont établi une réputation littéraire des mieux méritées ;

M. le baron d'Oliviera-Barbosa, officier de la maison de l'empereur du Brésil, attaché aux archives de l'empereur, linguiste, économiste, archéologue et artiste distingué ;

M. Riédel, directeur du jardin botanique de Rio-Janeiro, savant botaniste ;

M. Taunnay, consul de France à Rio-Janeiro, linguiste et philosophe renommé ;

M. le marquis de Galliffet, qui, sous le titre général de *Souvenirs de Voyages*, a déjà publié six ouvrages qui dénotent, dans leur auteur, les qualités d'un écrivain de mérite ;

Enfin M. Giraud, ex-professeur à l'Université de droit de notre ville et actuellement membre de l'Institut ; et M. Coquand, professeur de géologie, résidant présentement en Italie, qui, l'un et l'autre, à cause de leur éloignement d'Aix, ont échangé leur titre de membre résidant de l'Académie en celui de membre correspondant.

Notons encore que M. Teyssier, professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de la ville d'Aix, qui avait adressé à l'Académie une intéressante dissertation sur les plantations d'arbres

à feuilles caduques, employés pour l'embellissement des parcs, allées, avenues, promenades publiques des environs de la ville, etc., a été nommé associé à la section d'agriculture de l'Académie.

Nous ne voulons pas oublier de payer ici, au nom de notre compagnie, un tribut sincère de gratitude aux Académies de Province, aux Sociétés d'agriculture de Paris ou des départements, de même qu'aux autres sociétés qui l'ont honorée de leur sympathie par l'envoi assidu de leurs ouvrages. Notre société se fera toujours un devoir de reconnaître ces bons procédés, en leur adressant en échange ses propres publications.

Fidèle à de louables antécédents, l'Académie est dans l'habitude de soumettre annuellement des questions intéressantes aux investigations des hommes studieux; et, par les récompenses honorables qu'elle décerne à ceux dont les travaux se sont montrés dignes de cette distinction, elle encourage plus directement les athlètes de la science ou des lettres à se lancer dans l'arène des concours qu'elle ouvre à leur sagacité.

Continuant à remplir cette utile mission, elle avait proposé, dans la séance publique du 15 janvier 1842, pour sujet de prix à décerner en mai 1843, la question suivante :

Rechercher quelle a été l'administration des communes en Provence au moyen âge ?

« Les concurrents indiqueront rapidement comme « introduction leur état sous la domination romaine, « et comme complément leur régime depuis leur « réunion à la France jusqu'à la révolution de 1789. « Ils jetteront un coup d'œil sur l'administration « générale de la Provence, en fesant ressortir tout « ce que ces divers régimes avaient de vraiment « libéral dans leurs droits, franchises et immunités, « et d'indépendant de l'autorité féodale et souve- « raine. »

Le prix de ce Concours consistait en une médaille d'or de la valeur de six cents francs.

L'Académie a reçu sur le sujet proposé deux Mémoires, dont l'un, portant l'épigraphe suivante : *Sunt aliquot quoque res, quarum unam dicere causam non satis est*, a été classé sous le n° 1 ; et dont le second, dont l'épigraphe était celle-ci : *Les communes ne sont point des concessions, leurs élections ne sont point de privilèges, leur possession n'a point de commencement et ne saurait avoir de fin, sans oppression manifeste*, a reçu le n° 2. — Voici le jugement porté par la commission du concours sur ces deux mémoires :

« Sans doute le Mémoire n° 1, portant pour épigraphe ces mots : *Sunt aliquot quoque res*, etc., est une œuvre remarquable. Mais on n'a pas demandé un travail sur le patriciat et la clientelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours :

on a demandé seulement un Mémoire sur les Communautés de Provence dans le moyen âge, et la difficulté est assez grande en ceci, pour qu'elle ne doive pas être étendue. Cette question historique et philosophique se détache parfaitement des causes éloignées dont l'exposé formerait à lui seul une œuvre considérable. L'auteur a été conduit par son plan à se jeter dans un système d'étymologies et de recherches philologiques, où il s'est étrangement aventuré et qui ne saurait comporter d'ailleurs un cadre aussi étroit. Si après cela la commune provençale eut été convenablement traitée, on eut pu isoler cette partie du Mémoire et la juger indépendamment de tout le reste. Mais il n'en a pas été ainsi, de sorte que l'auteur est tombé dans le double inconvénient de produire une œuvre sans unité et sans proportions et de ne pas remplir le programme donné. Les grandes vues, les sentiments élevés, des morceaux d'élocution d'une haute valeur répandus dans l'ouvrage, ne rachètent point ces défauts, qui s'aggravent encore par des parties de style d'un très mauvais goût.

« Le plan du Mémoire n° 2, est bien ordonné. Le sujet du programme y reste le sujet de la composition ; et soit les cités Romaine, Gothique, Bourguignone, etc., soit la Commune provençale d'avant la révolution de 1789, n'y figurent qu'avec leurs caractères de purs accessoires. Le style, à part

quelques incorrections et un peu de molesse, en est sage, simple, approprié à la matière. Mais le Mémoire ne présente pas non plus ces profonds travaux sans lesquels il est impossible de se faire une idée complète des communautés provençales après l'expulsion des Sarrasins, sous les Boson, sous les Bérenger, sous les deux maisons d'Anjou. » *(Extrait du rapport du concours.)*

En conséquence, aucun de ces Mémoires n'ayant été jugé digne du prix proposé, le concours a été prorogé jusqu'au 1er mai 1845. Nous croyons devoir renvoyer au savant programme de ce concours rédigé par notre collègue, M. Rouchon-Guigues, les personnes qui désireraient avoir de plus amples renseignements à ce sujet.

Indépendamment de ce prix, l'Académie en a institué un second de la valeur de trois cents francs sur la question suivante :

Quel serait le mode le plus propre à employer pour que les travaux d'intérêt public fussent perfectionnés sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce?

« L'Académie désirerait que les concurrents fissent des recherches exactes sur la manière dont les peuples anciens exécutaient les grands travaux à la charge de l'état ou des établissements publics; qu'ils examinassent si ces documents historiques peuvent aider à la solution de la question proposée; qu'ils

fissent connaître enfin les procédés employés aujourd'hui chez les nations étrangères et principalement en Angleterre, le tout pour éclairer autant que possible, par les données de l'expérience, les théories qu'ils seront à même de développer ? »

Le terme de ce concours est fixé au 31 décembre 1844.

Les Mémoires, pour l'un et l'autre concours, devront être remis à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les époques indiquées, et devront porter, selon l'usage, une épigraphe et un billet cacheté renfermant l'épigraphe et le nom de l'auteur. Ils devront être écrits d'une manière très lisible.

Ici, Messieurs, finit la tâche qui m'avait été confiée. Je serais heureux d'avoir pu la remplir comme l'aurait demandé l'honneur de l'Académie dont je n'ai été que l'insuffisant organe, et comme le méritait le public distingué qui m'a honoré d'une aussi bienveillante attention. Puisse du moins votre indulgence avoir suppléé à mon égard à ce que ne peut pas toujours produire le zèle le mieux intentionné !

On a lu :

Mort de Saint-Augustin, influence de son génie, par M. *Poujoulat*.

Un Discours en proverbes provençaux, par M. le docteur d'*Astros*.

Considérations sur l'Histoire du droit Criminel, par M. *Tavernier*, avocat.

La fuite d'Angélique, imité de l'Arioste, par M. *Castellan*, conseiller.

Notice sur M. Constantin, par M. *Porte*.

Le maître d'Études, poésie, par M. *Maillet*.

La Dourguetto, conte provençal, par *le même*.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JEAN-ANTOINE CONSTANTIN,

PAR M. J.-F. PORTE.

Jean-Antoine Constantin naquit le 21 janvier 1756, dans le territoire de Marseille. Blanchard, peintre sur émail, frappé des dispositions de cet enfant pour le dessin, le fit placer dans une fabrique de porcelaine à laquelle il était attaché. Constantin quitta ensuite cet établissement et résolut d'apprendre à fond l'art qu'il chérissait. L'école de peinture de Marseille, lui en facilita les moyens. Il la fréquenta assidûment, faisant du

dessin son unique occupation. Non-seulement à la sortie des leçons, il copiait dans ses détails, le champ qu'exploitait son père, mais encore il consacrait à l'étude, une partie de la nuit. Tant de soins ne furent pas perdus, et des progrès rapides couronnèrent ses efforts. Capeler, peintre de paysage en tapisserie, l'employa alors à des travaux de ce genre. Il lui donna des notions dont l'élève profita si bien, qu'il put répandre de l'effet sur ses petits travaux d'après nature. Seulement quelque timidité dans la touche, y dénonçait le débutant. Un marchand de Marseille les lui achetait à bas prix, quoiqu'ils fussent recherchés, et qu'il les vendît avec des bénéfices avantageux. M. Perron, négociant d'Aix, parvint à découvrir l'auteur dont le marchand s'obstinait à taire le nom et la demeure. Dès lors il porta à cet enfant toute l'affection d'un père. Lorsque le talent de son protégé eut acquis plus de développement, M. Perron le conduisit à Aix, pour le présenter à des amateurs capables d'apprécier son aptitude. Constantin fut bien accueilli dans cette ville où les arts ont toujours obtenu un culte particulier. Il y demeura quelque temps, consacrant ses loisirs à l'étude de la nature. Convaincus de la haute capacité du jeune homme, MM. de Fonscolombe, Grégoire, de Montvalon et de Séderon l'envoyèrent à Rome pour qu'il se perfectionnât dans l'art. En y arrivant, Constantin s'oc-

cupa avec ardeur de l'objet de son voyage. Il affectionnait particulièrement le paysage et s'attachait à rendre avec fidélité les vues et les ciels d'Italie. Il n'est pas de monument ni de site de la campagne de Rome, qui n'eussent été copiés par lui. Rien n'avait échappé à son investigation. Au bout de six ans, riche de sa belle suite d'études, il retourna dans la Provence, se fixa à Aix et s'y maria. Peu de temps après, la mort ayant enlevé Aune, directeur de l'école de dessin, fondée à Aix par le duc de Villars, on choisit pour le remplacer, le jeune Constantin qui professa jusqu'à la révolution, époque où les évènements politiques entraînèrent la suppression de l'établissement. Ensuite il fut attiré à Digne où les autorités locales le placèrent à la tête de l'école de dessin. Après un séjour de six ans, il retourna à Aix et s'y livra exclusivement au dessin et quelquefois à la peinture.

Les registres de l'Académie des Sciences, etc., d'Aix, mentionnent Jean-Antoine Constantin, comme un des fondateurs de la *Société des Amis des Sciences, des Belles-Lettres, de l'Agriculture et des Arts*, créée à Aix, dans le mois de janvier 1808, et érigée plus tard par ordonnance royale, en *Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres*.

Le 1er mars 1813, sur la proposition du profes-

seur de l'école gratuite et communale de Dessin, établie à Aix, le bureau de cette école demanda à l'administration municipale, d'attacher Constantin à l'établissement, en qualité de professeur de paysage. Cette demande conciliait les droits du directeur de l'école, avec les égards dus à un artiste de mérite. Elle ne fut pourtant accueillie qu'en partie, et l'arrêté lui donne seulement le titre de professeur-adjoint. L'administration municipale, Constantin lui-même ne s'aperçurent pas que cette qualification était humiliante pour un artiste de mérite.

En 1817, pour faire connaître notre paysagiste, plusieurs personnes sollicitèrent celui-ci d'envoyer quelques dessins à l'exposition de Paris. Leur attente ne fut point trompée. Les paysages exposés trouvèrent des acquéreurs. Leur mérite valut à l'auteur une médaille d'or et la sympathie des amateurs de la capitale.

Ces illustres témoignages pouvaient consoler Constantin de l'humiliation qu'il avait reçue dans sa patrie d'adoption; mais ils ne le mettaient pas en mesure d'abandonner son chétif emploi de professeur-adjoint. La justice du Roi lui offrit un dédommagement. Le 1er mai 1833, il fut nommé chevalier de la légion d'honneur, et pendant dix années, la glorieuse étoile brilla sur sa poitrine. Les infirmités dont il était déjà atteint et des douleurs aigües qui survinrent encore, le tourmentaient

sans relâche. Il succomba à ses maux, le 9 janvier 1844, âgé de 88 ans et 12 jours.

Constantin avait un caractère exceptionnel dans ce siècle. Aussi candide que désintéressé, jamais il n'assigna de prix à ses productions. Il recevait avec reconnaissance celui qu'on lui offrait, le croyant toujours au-dessus du mérite de l'œuvre. M. Perron dont il a été parlé, avait conduit chez son jeune ami, à Marseille, un évêque anglais qui désirait acquérir de Constantin quelque dessin, pour l'encourager dans la culture de l'art. Le prélat fut surpris de la bonté des ouvrages qui lui étaient présentés. Après avoir choisi douze petites études, il en demanda le prix. Constantin n'osait répondre. Pressé de s'expliquer, il le porta en baissant les yeux et tremblant d'être indiscret, à vingt-quatre sols pièce. L'anglais comprit sa pensée. Après avoir fait l'éloge de tant de modestie et de désintéressement, il paya les dessins, six livres chaque. Ivre de joie, l'enfant qui, de sa vie, n'avait vu une pareille somme, courut la porter à sa mère.

La bonté de son cœur était à toute épreuve. Rien n'aurait pu effacer de sa pensée, le souvenir d'un bienfait reçu, et sa gratitude ne connaissait pas de bornes. On a vu qu'il avait été placé par le peintre Blanchard dans une fabrique de porcelaine. Blanchard ayant cessé de remplir les vues des propriétaires de l'établissement, on songea à le remplacer.

Des propositions avantageuses furent faites à Constantin qui les rejeta, navré de douleur de voir éconduire celui qui l'avait protégé avec autant de bienveillance. Il quitta même la fabrique, pour ne pas être soupçonné d'avoir pris des arrangements secrets avec les propriétaires. Constantin n'était qu'un enfant lorsqu'il manifesta des sentiments si élevés.

Satisfait de sa modeste position, il ne cherchait pas à en sortir. Jamais il ne sollicita d'emploi. Cet homme simple n'avait vu qu'un acte de faveur dans sa nomination au poste de professeur-adjoint.

A tant de qualités, il joignait la plus rare franchise. Il la poussait même si loin, qu'aucune considération n'aurait pu en comprimer l'expression. Il avait dessiné pour M. Aubert, orfèvre à Aix, six paysages au lavis, de la plus grande dimension, parmi lesquels était une vue de cascatelles de Tivoli, véritable chef-d'œuvre. Le temps qui s'était écoulé, effaça de son souvenir les dessins faits pour M. Aubert. Bien des années après, il revit cette suite avec satisfaction. A mesure que chaque paysage passait sous ses yeux, il disait en langue provençale qu'il n'avait jamais cessé de parler : *Pourriou plus faïré ansin* (Je ne pourrais plus faire ainsi). Mais quand le tour des cascatelles fut venu, il resta stupéfait de surprise. Ses yeux brillèrent d'un vif éclat, et hors de lui il s'écria : *Esti ben iou qu'ai*

fa aquo? (Est-ce bien moi qui ai fait cela ?)

Par son habileté dans le dessin au lavis, Constantin a été un artiste toujours digne d'estime, souvent admirable. Cependant il ne put échapper aux inconvénients de la vie de province, et tandis qu'il recevait les éloges de l'ignorance ou d'une aveugle amitié, pour des ouvrages sans importance, ses plus belles productions étaient décriées par des spéculateurs avides ou par des hommes qui ne savaient pas lui pardonner ses talents et leur médiocrité. La vérité qu'il faut dire parce qu'on la doit surtout au génie, c'est que, comme les habiles maîtres, Constantin a produit de grandes choses et des ouvrages d'un mérite moyen; que comme eux, il a eu divers degrés dans son talent : l'accroissement, la plénitude et la décadence. Il n'est pas donné à l'homme de rester égal à lui-même dans le cours d'une longue vie.

Constantin a formé un grand nombre d'élèves. Plusieurs d'entre eux ont eu de la célébrité. Parmi les plus connus nous n'en citerons que d'eux : MM. de Forbin et Granet. Le premier, enlevé naguères aux arts et aux lettres, s'était acquis une réputation solide, par un vrai talent et ses brillantes qualités. Quant à M. Granet, ses tableaux d'histoire l'ont déjà placé parmi les peintres célèbres de l'époque. De plus, il a introduit dans la peinture, un genre inconnu dans lequel il pourra

trouver des imitateurs, mais jamais d'égaux. La vérité de ses effets de lumière est si parfaite, qu'une publication périodique (1), disait qu'*elle est un affront fait à la nature.* M. Aude, maire d'Aix, interprète des sentiments que professent pour leur compatriote, les habitants de cette ville, a pris une décision par laquelle la rue qui a vu naître cet artiste, portera le nom de RUE GRANET.

Nous osons exprimer le vœu qu'on rende un honneur pareil à la mémoire de Constantin. Aix, il est vrai, n'est pas sa ville natale ; mais c'est sa patrie d'adoption, la ville qu'il aimait le plus, qu'il habita pendant la majeure partie de sa vie, celle enfin où il a cessé de vivre.

Constantin a gravé en divers temps, quelques planches à l'eau-forte. Nous n'en connaissons que cinq dans lesquelles on remarque une pointe ferme, mais peu exercée. Parmi ces pièces, il en est une cependant qui se distingue par la facilité des travaux et le piquant de la pointe. C'est apparemment son dernier ouvrage dans ce genre. Les figures y sont dessinées avec beaucoup d'esprit. C'est la plus petite des cinq. On y voit au milieu du premier plan, un pilier vers le haut et dans les deux côtés duquel,

---

(1) *La Minerve.*

deux barres sont fixées. Derrière les figures du fond est un mur de clôture que dépassent des touffes d'arbres.

Maintenant nous allons successivement considérer Jean-Antoine Constantin, sous les rapports de la peinture et du dessin.

S'il n'a pas obtenu de la renommée, comme peintre, c'est par la seule raison que de perfides insinuations le détournèrent de cette partie de l'art. On s'en convaincra bientôt. Mais nulle circonstance, nulle considération ne peuvent empêcher le jugement des œuvres artistiques, quand elles frappent les yeux. La raison en est que l'appréciation faite par l'esprit entre dans le domaine de l'opinion qui est la plus indépendante des puissances intellectuelles. En proclamant la fécondité et souvent le génie dont le peintre fit preuve, on peut justement reprocher à ses tableaux, un ton gris, ou bien de la *crudité*. On reconnaît dans leur auteur, un artiste qui n'a pas fait d'études sur l'emploi des couleurs, et nous dirons, en employant l'expression technique, que ses tableaux *sentent la palette*, c'est-à-dire, qu'il employait indifféremment les tons qu'il avait sous la main, sans s'appliquer à rendre la couleur des objets. Cependant il faut se hâter d'ajouter qu'on pourrait citer bien des toiles dont le coloris est loin de mériter de tels reproches. On y voit un ton *chaud* et *doré*, du *vrai* et le sentiment

des beautés de la nature. M. l'abbé Thaneron possède un tableau de forme ovale, représentant un paysage, dans lequel ces qualités se font remarquer. Nous pourrions en citer d'autres. Certainement le mérite de pareilles peintures ne peut manquer de les faire rechercher. Dans les tableaux ainsi que dans les dessins, les figures, quoique spirituellement traitées, manquent de correction. Nous en exceptons celles de guerriers et de villageois, qui, faites avec autant d'esprit que les autres, sont ordinairement plus correctes.

On peut dire que Constantin était né peintre. Les tableaux qui viennent d'être cités, comme des exceptions à sa manière habituelle de colorier, autorisent cette opinion. D'autres ouvrages du même genre, achèvent de le prouver. Ce sont des études, peintes à l'huile, sur papier, qu'il avait faites à Rome. Nous savons que, cédant aux sollicitations de plusieurs artistes de cette ville, il y en laissa bon nombre qui furent répandues en peu de temps et lui valurent l'estime des connaisseurs italiens. Constantin serait même devenu grand coloriste, s'il n'avait pas ajouté foi aux conseils d'artistes qui ne pouvaient voir sans dépit qu'ils seraient bientôt dépassés par lui. Ils lui disaient sans cesse qu'il ne saurait jamais faire un tableau et l'engagèrent avec obstination à renoncer à la peinture où il n'avait, ajoutaient-ils, aucun succès à es-

pérer, pour s'en tenir au dessin, comme à sa spécialité. Constantin était loin de croire que la duplicité pût trouver place dans l'âme d'un artiste. Il ajouta foi à ces paroles et quitta la peinture. Si à de longs intervalles, ses mains avaient repris la palette, c'était pour faire diversion à son travail habituel, et uniquement comme une occupation secondaire ; car en peignant, il était dominé par la funeste persuasion qu'il ne produirait qu'un mauvais ouvrage.

Comme dessinateur paysagiste, Constantin a droit à la considération des appréciateurs de l'art. En effet les travaux qu'il a produits sont recommandables par la variété, de bons partis de lumière, une grande richesse d'imagination. Le feuillé de de ses arbres est tantôt grandement massé, tantôt spirituellement indiqué. Beaucoup de sentiment les anime. Tels sont les principaux titres que présentent les ouvrages du maître, à l'estime universelle. Cependant la critique doit faire ici remarquer qu'il n'indiquait pas suffisamment l'espèce particulière, ni même le cararactère général des arbres qu'il représentait. Entraîné par la vivacité de son imagination et surtout par les soins donnés aux effets, il négligea quelquefois cette partie de l'art, essentielle pour le paysagiste. Nous l'avons vu dans son atelier, après qu'il eût renoncé à l'exploration des champs, copier complaisamment

une branche de genévrier, couverte *d'accidents*. Les études de cette branche, variées à l'infini, lui plaisaient à tel point, qu'il préférait s'en servir, comme autant de types, propres à la représentation de troncs d'ormes et de chênes, plutôt que de recourir aux études des mêmes arbres qui se trouvaient en abondance dans ses portefeuilles. Il est facile de reconnaître cette branche dans un grand nombre de dessins. Un tel mode d'application d'études d'après nature, est une faute grave dans un art d'imitation.

La critique doit dire aussi que les fabriques et monuments placés dans ses ouvrages, sont rarement d'aplomb.

Voilà la part de blâme. Voici celle de l'éloge.

Parmi ses nombreux dessins, il en est qui sont dignes d'admiration.

M. le chevalier Alexandre de l'Estang-Parade, amateur d'un goût aussi sûr qu'éclairé, possède une suite de morceaux de choix, exécutés par Constantin. Il serait impossible de les tous énumérer ici; mais quatre d'entre eux, méritent particulièrement d'être signalés.

Le premier est une vue du Tibre, prise aux environs de Rome. Les eaux du fleuve qui coulent tranquillement, vont baigner des rochers taillés à pic, occupant presque toute l'étendue du second plan. La transparence des eaux ne doit pas échapper

à l'œil de l'observateur. Quelques habitations agrestes garnissent le flanc caverneux de la roche. Tout respire la fraîcheur et le mystère, dans ce morceau délicieux. Les arbres qui bordent le fleuve, ajoutent encore à la beauté du paysage. C'est la vraie expression de la nature, ou plutôt c'est la nature transportée sur un petit espace.

Dans le second, apparaît le colisée, symbole de la grandeur déchue. L'impression que produit la vue de ces vestiges, est de toute autre nature. Un sujet pareil exigeait l'emploi de moyens différents d'exécution. Aussi la lumière y est-elle splendidement distribuée et la fierté du pinceau autant que de la plume, égale-t-elle la fierté des ruines représentées. La vérité y est si bien rendue, que l'art disparaît pour faire place à l'illusion. Les yeux croient voir le colisée même. On est d'abord frappé de la manière dont l'art a su rendre le caractère dominateur de Rome et avec quelle énergie il s'en est rendu l'expression. En contemplant la grandeur romaine, réduite à cet état, l'âme est vivement émue. Les réflexions se pressent et arrivent en foule à la pensée. L'artiste obtient aussi sa part d'admiration, car c'est lui qui a créé le prestige. C'est lui qui a réveillé de graves souvenirs.

Ces deux dessins appartiennent à la première des *manières* du maître, desquelles nous parlerons plus tard.

Une vue de la rivière de l'Arc, prise près du château de la Pioline, aux environs d'Aix, fait le sujet du troisième dessin. Le cours du torrent, arrêté par une digue en pierre, forme en cet endroit un petit lac dans lequel les arbres des deux rives sont reflétés. Au fond du paysage s'élève le mont Sainte-Victoire. Constantin a fait valoir avec habileté, ce qui augmentait l'effet, et sacrifié ce qui y aurait porté atteinte. Aussi le site, naturellement pittoresque, est-il moins piquant que le dessin. Bien qu'il soit fait à Aix, ce morceau tient à la première manière de Constantin.

Le quatrième, d'une dimension moindre que les précédents, peut justement passer pour une des belles productions du maître. Sur le premier plan, deux figures dont l'une assise sur le sol et l'autre debout, conversent ensemble. Plus loin paraît le mur d'un parc d'où s'élancent des arbres de haute futaie et quelques arbustes. A gauche et en dehors du mur, un pâtre conduit des vaches devant lui. Dans le fond est une élévation couronnée d'arbres dont les branches détachées sur le ciel, produisent un effet des plus piquants. Ce dessin fait d'un seul jet, dans un moment de verve, pétille d'esprit. C'est un morceau ravissant. M. de l'Estang-Parade nous a raconté que MM. de Forbin et Granet se trouvant un jour chez lui, l'aspect resplendissant de ce paysage, frappa d'étonnement M. de Forbin,

placé trop loin pour reconnaître la main du maître. Il demanda vivement le nom de l'auteur. Plus rapproché, M. Granet, après l'avoir examiné un instant, s'adressa à M. de Forbin, et lui dit avec enthousiasme : « Ce dessin est fait par un homme « qui fut votre maître et le mien et qui le sera « toujours. »

Ce morceau tient à la deuxième manière de Constantin.

Les quatre lavis dont il vient d'être parlé, se rapprochent singulièrement par le style, le ton et la touche, des productions de Karel du Jardin, de Gaspard Dughet et de Claude Lorrain. On ne peut supposer que Constantin, en les dessinant, ait eu l'intention d'imiter ces maîtres. Une pareille pensée n'aurait pu naître dans son esprit, d'après le caractère qu'on lui connaît. D'ailleurs, c'était le plus ignorant des hommes, sur le style et la manière de dessiner des grands artistes. En y travaillant, il répétait tout simplement les lignes qu'il avait sous les yeux, et ensuite il cherchait à les faire valoir au moyen d'ombres et de clairs jetés à sa manière. Ce sont de beaux enfants d'un beau génie.

Nous ne pourrions, sans injustice, passer sous silence, la vue des cascatelles de Tivoli dont il a été déjà parlé. Ce morceau est touché avec enthousiasme. Les eaux blanchâtres qui viennent se précipiter sur les rochers, sont d'une étonnante

vérité. Constantin a rendu avec un art qu'on ne saurait trop admirer, la poussière légère que dégage l'eau en se brisant sur les rocs. Les artistes pourront mieux apprécier le mérite de cette partie du dessin inimitable dont nous parlons. On sait que dans la Grèce antique, un effet de la même nature, mais plus facile à obtenir, ne fut pourtant dû qu'à l'impatience du peintre et au plus heureux hasard. Constantin s'est montré grand coloriste dans cette œuvre. On devine le ton verdâtre des rochers et la vive coloration, communiquée au sol par l'éternelle humidité des lieux. L'artiste a eu l'inconcevable talent de peindre tout cela, à l'aide de l'encre de Chine, c'est-à-dire de teintes noires seulement. La représentation des cascatelles est l'expression du sentiment que les beautés de la nature avaient fait naître dans l'âme du dessinateur. Ce superbe dessin est plein de poésie. Sa beauté le place au-dessus de tous les éloges et le rend digne des plus habiles paysagistes. Nous ne craignons pas d'ajouter que fut-il seul, il pourrait donner à son auteur, une réputation européenne (1).

Il serait facile de citer bien d'autres preuves de

---

(1) A la mort de M. Aubert, ce dessin avait passé dans la famille Brémond. Il est aujourd'hui en la possession de M. Gabriel, conseiller de préfecture, un des appréciateurs les plus éclairés des beaux arts, que possède Marseille, et dont l'urbanité égale les connaissances.

son habileté, mais il est inutile de multiplier les exemples.

Ainsi que les artistes qui atteignent une vieillesse avancée, Constantin a eu trois degrès de force, ou soit trois *manières*. Nous allons les faire connaître, en prévenant que les premiers ouvrages du maître, étant de simples essais, n'y seront point compris.

PREMIÈRE MANIÈRE.

Ordinairement sont classées dans la première manière d'un artiste, les compositions exécutées non d'après son seul génie, mais sous l'inspiration des ouvrages du maître qui l'a formé. Elles y tiennent en effet, par le style, le caractère, le ton et le faire. Capeler n'a pu exercer d'influence sur Constantin. Le véritable maître de notre artiste, fut la nature. Sa première manière ne peut se trouver que dans les travaux faits en Italie. Ils présentent les deux conditions exigées, d'abord en ce qu'ils sont dessinés en présence des objets, et ensuite parce qu'ils diffèrent essentiellement, quant à l'exécution, de ceux qu'il entreprit ensuite. Ils représentent des sites ou des monuments de Rome et des environs. L'artiste les copiait à la plume, au lavis, au crayon rouge. Souvent pour fixer l'éclat d'une lumière soudaine

qui jaillissait sur une partie de la campagne, il passait prestement sur la sanguine, des teintes plates à l'encre de Chine. Il existe aussi des études peintes à l'huile, sur papier. Ces divers travaux sont des portraits fidèles auxquels il appliquait l'effet qu'il avait sous les yeux. Il en entreprit la collection, afin d'y puiser un jour des inspirations, pour ses travaux ultérieurs. Une touche pittoresque, spirituelle et hardie y brille continuellement. La marche de la plume, du crayon ou du pinceau est facile, sans être négligée. Les figures qu'il y plaçait sont plus correctement dessinées que celles qu'il fit plus tard. Des productions aussi estimables attirent infailliblement la sympathie des connaisseurs et ne peuvent manquer d'être recherchées. La vérité, la vie, le sentiment, la franchise de touche s'y trouvent réunis au plus haut degré. En un mot elles sont séduisantes par les charmes que répandent sur elles, un jeune et beau talent, la passion de l'art et une imagination puissante.

SECONDE MANIÈRE.

Constantin traita différemment les paysages dessinés à Aix et à Digne. Un grand nombre est fait d'après nature, d'autres sont de son invention. Dans la plupart, il a mis à contribution ses études

d'Italie, et tiré parti des méditations auxquelles il s'était livré, relativement à l'effet de la lumière sur les objets.

Quant aux premiers, il ne faut pas omettre de dire que l'artiste possédait le don de choisir la place d'où les objets se voyaient dans leur plus pittoresque développement, ainsi que le moment où les sites étaient le plus magnifiquement éclairés. Ce n'est pas tout; loin de copier servilement la nature, il examinait l'ensemble et jugeait avec son regard d'aigle, ce qui était à rejeter ou à admettre. Il savait sacrifier des détails qui, quelqu'intéressants qu'ils fussent en eux-mêmes, auraient nui à l'ensemble. Ensuite il distribuait savamment des masses d'ombre et de lumière. Que les ciels fussent clairs ou chargés de nuages, ils formaient avec les terrains, des contrastes, plus d'une fois admirables.

Les dessins de sa composition sont également brillants et d'une mâle exécution. La variété de ses créations indique de la fécondité, et la liaison qui unit les détails entre eux, les fait puissamment concourir à l'harmonie de l'ensemble. Enfin selon le caractère du site étaient placés des rochers à forme sévère, judicieusement accidentés, des arbres délicatement *feuillés* ou d'un style grandiose, des lacs, des chutes d'eau, des torrents, des monuments antiques, des fabriques modernes. Il

aimait aussi à représenter les catastrophes qui désolent la nature, telles que les tempêtes, les inondations, les orages, les incendies, etc. Beaucoup d'action anime ces scènes de désordre.

Suivant le caractère des lieux, que les dessins fussent inventés, ou d'après nature, l'artiste appelait à son aide le secours des convenances, par l'introduction des figures qui assortissaient le sujet. Ermites, guerriers, sujets mytologiques ou historiques, animaux, danses ou fêtes villageoises, buveurs, etc., tout était employé tour-à-tour, fait avec esprit et convenablement groupé.

Ces dessins sont lavés à l'encre de Chine ou au bistre.

Les ouvrages produits alors, n'ont cependant pas tous le même mérite. La raison en est simple : le travail était un besoin tellement impérieux pour Constantin, que sa santé eût été altérée, si les labeurs auxquels il se livrait, avaient manqué d'aliment. Or, il est impossible que l'imagination, quelqu'active, quelque puissante qu'elle soit, puisse être toujours fortement tendue. Le repos lui est aussi indispensable qu'il l'est au corps. L'homme de lettres et l'artiste le savent bien. Ils savent encore que les travaux entrepris durant ce sommeil des facultés intellectuelles, sont des œuvres à la création desquelles la pratique a pris la majeure part. Une autre cause avait également contribué à

l'infériorité de plusieurs de ces dessins. Constantin n'était pas assez difficile sur le choix du papier. Il en a employé une assez grande quantité qui n'était pas suffisamment gommé. Spongieux par sa nature, il ne retenait pas à la surface, les teintes que le pinceau y déposait. Ces dessins sont fades et de nul effet. Les deux particularités que nous fesons connaître ne sauraient nuire au talent inné de l'artiste. Elles prouvent seulement deux choses : que Constantin avait trop d'ardeur pour le travail et qu'il n'était pas soigneux dans la préparation de ses lavis. Il est malheureux que l'infériorité de ces dessins puisse compromettre sa réputation d'habileté, dans l'esprit de ceux qui en ignorent la cause.

TROISIÈME MANIÈRE.

La troisième période, celle de la décadence, commence au temps où de vives douleurs assaillirent Constantin. A la vérité le même génie continua de présider aux compositions d'alors; mais les souffrances ayant peu à peu paralysé l'artiste, ses mains refusaient d'obéir à la pensée. Le même pinceau qu'il avait jusqu'alors, manié avec tant de facilité, perdit insensiblement une grande partie de son énergie. Goûter le repos eût été nécessaire

au dessinateur. Il avait assez fait pour sa gloire. Mais une pareille détermination était au-dessus de ses forces. Il persévera dans le travail. Inutilement, pour obvier à la mollesse de sa touche, recourut-il aux traits de la plume, le but désiré ne put être atteint. Il faut se garder de classer dans la troisième manière, bien des paysages dans lesquels la plume et le lavis ont été cumulativement employés. Constantin s'était bien des fois servi de ce moyen d'imitation, tandis que ses forces étaient à leur apogée. Mais les yeux exercés ne pourront s'y méprendre. Il leur sera facile de reconnaître les anciennes productions, au parfait accord existant entre la plume et le lavis, à leur commune vigueur et à l'esprit avec lequel elles sont traitées, tandis que dans les dernières, ils ne verront qu'une plume débile, un pinceau décoloré et un faire *lâché*. A ce temps de décadence, la vue du dessinateur faiblit considérablement. Les travaux entrepris depuis, se ressentent de cette nouvelle infirmité.

La destinée de Constantin fut véritablement étrange. Tout semblait conspirer pour l'écarter de la position à laquelle il était appelé dans l'art. Dès ses commencements, il est assailli par des spéculateurs qui le dépouillent de ses plus belles œuvres et le tiennent sous leur dépendance. Ensuite c'est la jalousie qui, en le détournant de la pein-

ture, l'éloigne de sa spécialité. Plus tard, après avoir obtenu des succès, il cesse de fournir aux expositions de la capitale, et renonce ainsi à un grand renom et à la fortune. Sa nomination à un emploi humiliant pour un homme d'un si haut mérite, lui fut aussi très nuisible, en ce qu'elle le confirma dans les fausses idées que sa modestie lui avait suggérées sur la portée de son talent. Comme dessinateur, Constantin a produit de beaux ouvrages et souvent des chefs-d'œuvre. Mais que n'aurait-on pas été en droit d'attendre encore de lui comme peintre, si de bons conseils lui avaient été donnés, au lieu des découragements mortels qu'il reçut. Par une fatalité cruelle, l'avenir que son habileté lui réservait, fut mille fois brisé dans le cours de sa longue carrière.

Tel est le jugement que nous portons sur les ouvrages de Jean-Antoine Constantin. La critique adressée aux artistes vivants, doit être faite avec prudence et beaucoup de ménagement, afin que loin de les décourager, elle leur soit profitable. Mais lorsqu'un maître n'est plus; lorsqu'à côté du génie et d'un grand talent, quelques impefections se font remarquer, pourquoi les taire? Dans ce cas, plus que jamais, on doit à la mémoire de l'illustre artiste, on doit au public, la vérité entière. Une critique consciencieuse n'aurait pu se résoudre à imiter ceux qui, loin de reconnaître que quel-

ques tâches déparèrent quelquefois le beau talent du maître, ont osé proclamer Constantin, l'artiste sans défaut. Lorsqu'ils lui adressaient ces mensongères louanges, il leur disait avec son ineffable bonhomie et en haussant les épaules : l'*intendes ren* (vous n'y entendez rien). En effet, les éloges outrés sont loin de faire honneur à ceux qui les donnent. Ils ne sauraient même flatter l'artiste qui les reçoit. Indiquer les parties blâmables des ouvrages, louer autant qu'elles le méritent, les beautés dont ils sont accompagnés, nous a paru préférable, convaincu que l'indépendance de notre appréciation est plus digne de l'art et de l'artiste.

DEUX FABLES

suivies

D'UN DISCOURS EN PROVERBES PROVENÇAUX

—

FABLO.

Lou Bastidan, soun Chin et lou Reinard (*).

(Imitatien de Lafontaine)

Par M. d'ASTROS, d.-m.

En fet de bouens vesins parlas mi doou reinard,
Doou martré emé doou loup. . . . . Sarpajeou! quinteis lairés!
S'aviou (1) à far bastir m'en tendriou à l'escar.
Lou premier d'aqueleis compairés,
Et bessai (2) lou pu manfatan,
A touto houro doou jour despiei longtem gueiravo (3)
Leis galinos d'un bastidan.

(*) Cette fable et la suivante, de M. d'Astros, quoique connues depuis longtemps, étaient les seules qui ne fissent point partie du recueil qu'en a fait l'Académie d'Aix, dans les trois derniers volumes de ses mémoires publiés, c'est pour en compléter le nombre qu'on leur a donné place dans le présent bulletin

(1) Si j'avais. (2) Peut-être. (3) Guettait

D'un uil groumand leis àllucavo (1):
Prochi d'elleis roudoulegeavo ;
S'inginiavo cent tours ; mai ni per estre fin
Avié p'anca pousqut mettre man eis poulardos.
La poou de rescountrar quauque piégé, lou chin,
(Manquo bèn) lou fasié tenir dessus seis gardos
D'autre cousta la fam. . . . . èro dins lou jambin (2)
Coumo ! disié dins soun pégin (3)
Sera t'y dich que la canaillo
Toujour si trufara de iou !
Nuech et jour siou su pè l'hyver coumo l'estiou
Senso pousquer faire ripaillo.
La fringalo mi tué, et lou gus en repau
Senso sourtir quasi de soun oustau
Tout li russis Diou soout dins l'au, de sa poulaillo,
Deis poulets, deis capouns, ce que n'en fas d'argent.
L'aste meme n'en viro et s'en vouigne en famillo
Iou (4) s'un vieil cascaras toumbo souto ma dent
Mi viouti (5) de plesi coumo s'aviou fa pillo.
Oh ! lou marri mestier qu'es aqueou de reinard !
Bouto ! bouto ! canaillo espero que sié tard,
Tau plourara que ris et bèn rira que plouro
Va voueli tout saunar. Oh ! l'a pas de bouen Diou !
Perdrai mouu noum, vo bèn si parlara de iou.
Ansin mounta dins soun couar vengatiou (6).
Doou premier souen (7) choousisset l'houro.
Per far soun cooup poudié pas choousir miou ;
Lou mestre et leis varlets fasient petar la narro (8).
Ajoucas su sa barro,
Leis poulos, leis poulets, leis capouns tout dourmié.
Lou chin meme su sa paillado
Pantailhavo et pregemissié,

---

(1) Il les regardait. (2) L'embarras et le dépit. (3) Rage. (4) Moi. (5) Je me vautre. (6) Vindicatif. (7) Sommeil. (8) Ils ronflaient

Sentie dèjà la mauparado (1).
Lou mestre, va foout dire, en leissant tout badié (2)
Lou galinié
Fet une fièro talounado!
Après cent viro-voouto arribo lou bregand ;
Imple (3) l'ajoucadou (4) et d'espaime (5) et de sang.
As proun canta beou gau! Catharino endourmido
A ta voix doou matin si révillara plus!
Touto la poulaillo agounido,
Toumbo coumo la grèlo ou coumo leis perus (6)
Quand l'aubre es espooussa. Lou bourreou ges n'oublido.
Capouns, poulos, poulas (7) va meno tout darret (8)
Vous n'en faguet un mourtalagi!
Après s'implet lou piés (9) lou resto va leisset.
Qu'espetacle, grand Diou, quand la jour pareisset!
Que terro soou de mouerts! Esffraya d'oou carnagi
Lou souleou plen d'hourrour varet (10) per s'entournar (11).
Lou bastidan troubet de recours qu'à renar (12)
Contro seis gens, lou chin, es pas miracle
Ah! mooudich animau, que deourriou fusillar,
Perqué japavés pas en pau d'avant lou chaplé?
— Et vous atou (13) perqué pas farouillar?
Se vous mestre et rentier, se vous qu'aco regardo,
Senso aver bèn clava, vous couchas, v'endourmès;
Voulès que iou, que l'ai ges (14) d'interès,
Iou, simple can, per ren mounti la gardo?
Que prengui (15) la civèquo (16) Ah! siou pas tant matras (17)
Mi couqui (18) voulountier, coumo vous, quand siou las.

---

(1) Le mal affreux contre lequel aucune précaution n'avait été prise. (2) Ouvert. (3) Il remplit. (4) Perchoir pris pour le poulallier. (5) Terreur muette, concentrée. (6) Poires sauvages. (7) Coqs, (8) L'un après l'autre. (9) Il s'engorgea. (10) Hésita, fit même un premier mouvement. (11) Pour s'en retourner. (12) gronder, murmurer (13) Aussi. (14) Point (15) Que je prenne. (16) Refroidissement. (17) Bête sot. (18) Je me couche

Lou chin avié resoun. Li manquavo que d'estré,
Per si faire escoutar, oou luech doou chin, lou mestré;
Mai, quand mi dias, coumo n'èro qu'un chin,
Li fouguet respoundut à grand coups de gourdin.

Quu que siegues, ô tu, que siés chef de famillo,
Vouas gardar toun argent, teis graniers et ta fillo,
Darnier à ti couchar, fai lou tour de l'houstau,
Assouero (1) bèn la tanquo (2) et manegeo la clau (3).

(1) Presse de ta main. (2) Traverse de bois mobile dont on se sert pour la fermeture des portes. (3) Manie la clef.

FABLO.

—

Lou Loup et l'Agneou.

(Autro imitatien de Lafontaine)

Un agneou mouert doou se buvié dedins un riau,
Tant beou et tant claret que semblavo un miraou.
Vaqui (1) que de la devallado (2),
Dins l'espoir d'assipar quauquo besti escartado,
Arribo un loup carcagna (3) per la fam.
Aguet (4) bouen nas: — Siés bèn hardi brégand
De treboular (5) moun abueouragi;
Eme teis pès mooudits fas ooussar un lapoun (6)!
Espero mi (7) t'en couira la liçoun:
Diguet l'animau plen de ragi.
— Vous fachés pas, moussu, li respouende l'agneou,

---

(1) Voilà. (2) D'une gorge de montagne. (3) Tourmenté. (4) Il eût. (5) De troubler. (6) *Fas ooussar un lapoun:* tu fais soulever une fange. (7) Attends-moi

Vous fachés pas, mai regardas pu leou
Que vous esten dessus, iou m'y trouvant dessouto
Enca (1) bèn luen de vous, es clar que lou lapoun,
Se n'en fau, coumo dias, poout pas mountar amoun,
L'aiguo en rayant en bas l'embaro (2) dins sa routo,
Vous la brutariou (3) pas. — Mi la brutes ti diou;
Et pi ei de boueno part ai sachu que contro iou,
N'as dit tant qu'as vougu l'an passat.— Ah! pecairé!
L'an passat? Eri (4) encaro oou ventre de ma maire;
Teti (5) enca, respoundet l'innocent animau.
— S'es pas tu, dis lou loup, foout que siégué (6) tooun fraire
— N'ai pas ges (7) — M'es tout un es qu'aucun de l'houstau.
M'espargnas pas gaire.
Gens et bestis aqui (8) mi voulès touteis mau.
M'es esta dich, aro (9) foout que mi vengi.
Lou loup, aqui dessus, oou found de la fourest;
Lou pouerto et piei lou mangeo. Ah! mi diou, quand li pensi,
Qu'eme leis grands fa mau aver proucès.

---

(1) Encor (2) L'entraine. (3) Je ne vous la salirais pas. (4) J'étais. (5) Je tête. (6) Que ce soit. (7) *N'ai pas ges:* je n'en ai point. (8) Là. (9) A présent.

DISCOURS

EN PROVERBES PROVENÇAUX,

PAR M. D'ASTROS, D.-M.

(Le discours en proverbes provençaux, lu dans la séance publique du 8 juin 1844, fut précédé des réflexions suivantes de l'auteur.)

« On a dit, avec raison, des proverbes, qu'ils étaient la morale des peuples; c'est surtout vrai des proverbes provençaux; on découvre, dans le plus grand nombre, un sens profond; les uns renferment des règles de conduite très-sages, d'autres apprennent à connaître les hommes, et, il en est tel, qui par le piquant de son trait, ne le cède pas aux pensées les plus ingénieuses de Labruyère. La langue provençale se meurt, il est vrai, mais son génie ne mourra pas, on le retrouvera toujours dans ses adages populaires.

« Le discours que je vais avoir l'honneur de vous lire date de près de trente ans, il a souvent égayé quelques cercles d'amis, peut-être, a-t-il dû son

succès à leur extrême indulgence. Quoi qu'il en soit, comme ce n'est au fait qu'un badinage, je ne l'avais jamais cru digne d'une assemblée pareille à celle de ce jour. Aussi, sans le respect que j'ai pour le sentiment de l'Académie, jamais n'aurai-je osé vous le donner. J'ai cédé, non sans crainte, à une demande unanime et pressante qu'explique, j'allais dire qu'excuse, l'amour que nous avons pour l'idiome du pays.

« Si cette lecture peut avoir aujourd'hui son utilité, c'est sans doute que, placée entre les discours remarquables que nous venons d'entendre et les morceaux intéressants qui vont suivre, elle pourra distraire un moment les esprits absorbés dans le sérieux des sujets.

« Cette œuvre, qui, dans son exécution, va se montrer à vous comme une difficulté vaincue; n'a été composée qu'avec des phrases dès long-temps toute faites, prises çà et là, parmi les proverbes connus et fournis par la mémoire. Le choix du sujet à traiter une fois fait, le sens qu'ils renfermaient y a déterminé leur place, à l'exception de quelques mots étrangers, imposés par la nécessité, pour servir de liaison, ils ne forment abolument qu'un ensemble presque homogène

« Sa brièveté fera peut-être sa fortune. Heureux serai-je, si, durant son débit, quelqu'auditeur impatient ne me dit, à part soi, avec Scudery : *Vous voulés nous assassiner de vos proverbes?* »

Lou trooup tard oou labouragi es la ruino doou meinagi. Aqueleis paraulos sount tirados deis prepaus deis anciens que parlavount coummo sant Pau eme la bouquo duberto.

Meis Frèros ,

A tout peccadou misèricordi ; foout qu'un bouen moumen ; la fe sauvo l'amo.... Aqui dessus vous endourmires se vous attendès oou mounde ; quu n'ausé qu'une campano n'ause qu'un son. Prénès l'évangilo (v'ount escrits l'y a barbos caillount) et l'y veires : que *la fe senso leis obros es uno fe mouerto.* En effet, quu voout un bouen bueoure foout que si lou prengue. Lou salut es nouestro premiero affaire ; et se voulen pas un jour jitar lou manche après la destrau , l'y dévèn trabailhar d'houro. La matinado fa la journado. Tal es lou sujet de moun discours. Per aver de boueno aiguo foout anar à la boueno fouent ;

es per aco qu'implourarem leis lumieros doou Sant-Esprit. Et coummo jamai sausso n'a gasta pei, dires encare eme iou : *Ave Maria.*

Imités pas, meis frèros, la mouilhé doou pourquier, que quand vèn lou souer s'entreino. Lou tem perdu si poout pas recouvrar ; quu fa pas quand poout, fa pas quand voout. Pan de vieillesso si deou pastar en jouinesso. Esperes pas que vous agount roouba l'ai per far la pouerto novo ; es justamen faire venir après la mouert lou medecin, ou la moustardo après dinar. Jamai leis darnier n'an gagna leis joyos. Et sant Sylvestre, mi dirés ? Sant Sylvestre ? Se courresse pas leou l'y poudié plus estre. Voudrias esse à Diou et ou mounde ; l'ai de dous mestres la quoue li pelo. Lou mounde n'es que lacqs et lequos ; tout ce que luse n'es pas d'or. A quienze ans lou diable èro beou, et quand pousquet plus far de mau si faguet ermito ; quand leis poueres sount sadouls leis cerieos sount amaros. Va diou à tu fillo entendé vo tu nouero. Ce que lou beguin adus lou suari v'empouerto. Talo vido talo mouert, quu es na pounchu poout pas mourir carra.

Mi dires, meis frèros, que foout pas tuar tout ce qu'es gras ; que l'y a tem per tout. Vous respoundrai que foout battre lou ferre quand es cau. Ajustas qu'es escrit quu deou pourta lou bast, que n'es

doou salut coummo deis mariagis ; que qand sount accourdas dins lou ciele en terro s'accoumplissount. et qu'oou resto, en quu Diou voout bèn sa truio fa de cadeous. Es proun vrai ; mai, quand l'y a de Diou ? Une dindoulette fa pas lou printem. Diou dis ooussi : ajudo-ti iou t'ajudarai. — Foout que jouinesso passe ; lou sen es goi v'en lou darnier ; eme lou tem leis nespos si madurount. — Meis frèros, quu compto avant l'hoste compto doui fes. L'homme proposo et Diou disposo ; hui s'assiam, deman s'assiam plus. La mouor regardo degun et foout qu'un coup per tuar un souisse. Es ensin qu'eis pus fins leis braios l'y toumbount, et, es oou débasta de l'ai que si counoui la macaduro.

Per bèn finir foout bèn coummençar, et es surtout dins l'affaire doou salut que foout la countuigni, aqui fès n'en cent manquas n'en uno avès rèn fa. Per un point Martin perdet soun asé.

Quu bèn fara bèn trouvara, et bèn rira quu rira lou darnier. Aquesto vido n'es qu'un passagi, un jour siégué l'aoutre, et goutto à goutto si vegeo la bouto. Se mangeas voueste pan blanc premier, se vous gardas pas une pero per la se, seres à la fin pus en fatiguo qu'un courdounnier qu'a qu'uno fourmo ou que lou bourreou quand voout faire seis pasquos. L'y a ren de pu mal aisa a escourtega que la

quoue, es oou foun que sount leis espècis, et quu ooura begu lou vin fourra que bugue leis escourillos. Ooures bello alors cridar : oou secours ! oou secours ! oourés lou secours de Piso, trés jours après la batailło.

Siou pas, meis frèros, d'aqueleis gens que troubarien d'oues en un leou. Leis roucas sount dus pertout n'en counvèni, sabi que l'y a pertout sa lèguo de marri camin ; qu oou peyroou deis doulours toui l'avèn nouest escudello, et cadun soout ce que bouillé dins soun oulo. Oou bèn ! oou mounde l'y a ges de soulas que noun siégue segui d'un *hélas !* Après trés jours l'on s'ennuio de fremos, d'hostes et de pluio, mai ooumen après la pluio ven lou beou tem, et fremo mouerto capeou noou ; quu a patienço a paradis.

L'y a rèn senso peno, et bouen dret meme a besoun d'ajudo. *Fes vous d'amis en fen de bèn eis paures ;* l'ooumouerno a jamai apauri degun. Et puis coup d'argent n'es pas coup de mouert. Argent fa tout bèn faire passo tout. Lou bèn s'en vai et la vertu resto. Per countrari qu'es que vesen? Cadun eici precho per seis biassos ; lou gras soout pas deque viout lou maigre. Quu a bèn dina cres leis autres sadouls. S'es generous ves de ce qu'es pas siou, de la pasto de moun coupaire grosso poumpo à moun filhoou. Es pas lou tout, senso si souvenir qu'ourguil

et graisso Diou l'abaisso n'en voulès mai sacher que mestre Mouchou; quand v'avès à la testo v'avès pas eis pès, cadun si fouitto à sa modo. cade jardinier lauso seis pouerris; l'y a pouerris et pouerris; oou jué et oou vin l'homme si rende couquin; leis enfans pichouns fant foulegear mai quand sount grands fant enrabiar; leis filhos, que vous dirai? quu filhos gardo et poueres meno (parlant senso respect) a proun peno. leis fremos coummo leis carrèlos se noun sount vounchos sount renarelos; d'ounte deourié venir la clarta vèn la sourniero; se sias mascara va sias que per de carbouniers; se recebès de mau es que deis vouestres: fès de bèn à Bertrand..... Lou trooup es trooup: d'aboundanci de couar ma bouquo parlo, quu es rougnous que si gratte. M'arresti, meis frèros, parce que toutos leis veritas sount pas bèn dichos, et oou mai va boulegas oou mai sente; d'aillur, leis paraulos longuos fant leis jours courts, et puis coummo si dis: es perdre soun sermoun que de prechar en de sourds. Ensin, senso sarquar miéjour à quatorze houros, finirai en vous disen: quu bèn mangeo et bèn bueou fague tambèn ce que si dueou..... Oou partir d'aqui, meis frèros, ce que si coui pas per n'autres leissen vo rabinar; quu a seis fuados que leis débane, iou siou d'Oourueou..... Adioussias.

DE LA PLANTATION DES VIGNES

ET DU MODE A SUIVRE

POUR EN METTRE LA CULTURE PLUS EN RAPPORT

AVEC L'ÉCONOMIE RURALE

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE ,

Par M. P. de BEC,

Directeur de la Ferme-modèle des Bouches-du-Rhône.

A l'époque où nous vivons, placés comme nous le sommes, sous l'influence d'habitudes et de concurrences qui font journellement augmenter le prix de la main-d'œuvre, nous pouvons établir comme principe général, applicable à l'ensemble de notre agriculture : que si nous voulons que les produits agricoles paient les avances qu'ils nécessitent, sol-

dent le cultivateur et lui donnent les moyens d'acquitter la valeur de la rente due au maître, comme intérêt de ses capitaux engagés dans l'exploitation rurale, il faut que nous nous renfermions dans des conditions rigoureuses d'économie. La solution de ce problème n'est pas sans difficultés. Cependant nous disons que cette économie, désirable dans les moyens, est la seule voie qui permette d'espérer et d'atteindre un bénéfice toutes les fois que les profits qu'on attend sont plus sujets à courir des chances d'incertitude, parce que les produits dont dépendent ces bénéfices peuvent être de leur nature plus variables dans leur valeur intrinsèque, plus abondants et souvent trop abondants relativement aux besoins, plus subordonnés aux fluctuations commerciales, plus entourés d'entraves dans leur circulation ou leur libre emploi. Certainement le vin se classe au premier rang dans ces sortes de produits : aussi le voyons-nous ne pas toujours solder avec bénéfice les travaux exigés pour le soin de la vigne.

Dans ces derniers temps, les vignobles se sont considérablement accrus au détriment des céréales dont les terres ont été restreintes ; des charges énormes pèsent sur les produits de la vigne, et souvent la fraude se mêle à l'industrie pour en altérer les qualités. Ces trois causes réunies ont avili le prix des vins, année commune, à tel point que cette branche importante de l'art agricole, autrefois

si lucrative pour le sol du midi de la France, y est devenue plus d'une fois pour le cultivateur, un objet de regret, de souffrance, de détresse. C'est donc particulièrement à la culture de la vigne que nous devons faire l'application du principe d'économie rurale que nous venons d'énoncer comme une nécessité. Aussi, disons-nous à tout agriculteur, particulièrement au vigneron du midi, au vigneron placé dans des conditions semblables à celui des Bouches-du-Rhône : que pour maintenir l'équilibre dans la balance des dépenses et des produits, surtout pour la faire pencher en bénéfice, il ne lui reste que le moyen de réduire sa culture à la plus simple expression de moyens pour l'obtenir au meilleur marché possible. Toute autre voie lui est fermée, interdite, impossible.

Peut-on à volonté créer économie dans la culture de la vigne, sans nuire à son rapport? Lorsque le vignoble a déjà été établi, et qu'il ne l'a point été dans cette prévision d'économie ; l'économie que nous voulons signaler est impraticable. C'est dans le mode de plantation adopté, c'est dans la disposition générale qui préside à la division de la plantation, que se trouve seulement la possibilité d'arriver au bon marché dans la culture de la vigne. Car, en définitive, cette économie se trouvera dans la réduction de la culture à bras, et dans l'emploi bien ordonné des instruments aratoires perfec-

tionnés ; ce qui n'est pas une économie de peu d'importance dans une grande exploitation.

Sans doute cette nécessité de produire à bon marché est désirée de tout agriculteur ; mais l'application du principe est encore aussi rare dans notre département qu'en dehors. Aussi, peut-on dire qu'à cet égard on en est encore à la théorie. Rien en effet n'a encore été déterminé avec assez de précision sur cette économie désirable : aucune base bien sûre ne semble avoir été posée comme point de départ ; aucune route certaine n'a été ouverte devant le cultivateur vigneron, qui a besoin, comme tout agriculteur, d'imiter pour se convaincre et pour marcher vîte. Quelquefois seulement on nous a proposé de quitter nos habitudes de plantation, pour adopter celles de nos voisins placés en-delà du Rhône ; et quelques localités, où l'analogie des terres a quelque ressemblance avec les terrains du Languedoc, offrent des exemples de cette imitation.

Mais cette imitation convient-elle à notre sol ? Peut-elle y devenir générale ? Examinons cette question. Nous en trouverons la solution dans les considérations qui vont suivre. Avant d'aller plus loin, j'expose ici le mode de plantation qu'on nous propose pour modèle, et j'indique les soins indispensables qui en sont la conséquence.

Je ne m'arrête point à parler du moyen expéditif de plantation qui consiste à placer les ceps dans le

sol à distance voulue, à l'aide seulement d'un pieu pour faire le trou, et sans autre préparation du terrain. Cette méthode que nous avons entendu prôner, fût-elle excellente partout ailleurs, serait dérisoire pour nous. Je l'ai fait essayer, et le résultat a été la nécessité d'en venir à un défoncement subséquent pour sauver une partie des plants, les autres n'ayant pas tardé à périr et par la sécheresse et par les plantes vivaces parasites.

Dans les vignobles du Languedoc, dans l'Hérault, par exemple, pour obtenir une plantation de vignes bien faite, on défonce le terrain, soit à la pioche, soit a la charrue à 0^{m} 50^{c} de profondeur; on donne ensuite un ou deux labours sur ce guéret, pour parfaitement égaliser la terre; enfin avec un rayonneur, approprié à la force d'un homme, et portant des socs mobiles, on trace des raies à distances déterminées pour espacer les plants entr'eux. Quand le champ a été rayonné dans un sens, on le rayonne à angles droits dans un autre, et l'on plante le sarment, au moyen d'un pieu, partout où les lignes se croisent. En général on place ainsi les ceps à 1^{m} 60^{c} en carré, ou à 2^{m} 50^{c} dans un sens, et 0^{m} 75^{c} dans l'autre. La différence des distances est calculée sur la bonté du terrain, et elles deviennent moindres à mesure qu'il est reconnu plus riche, car dans cette partie du midi les vignes ont envahi les sols les plus féconds.

En parlant de l'ensemble des cultures nécessaires pour l'entretien, nous ne tiendrons pas compte ici des divers soins qu'on donne à la vigne selon les diverses localités. Nous nous arrêterons à des considérations de généralité. On peut dire qu'il est indispensable de la labourer deux fois et de lui donner une culture à la pioche.

Dans les vignobles plantés selon la méthode que nous examinons, la première raie se fait avant la pousse ; alors on laboure d'abord dans un sens des intervalles, et immédiatement quand le champ est fini, on le laboure dans l'autre sens, afin de cultiver toutes les places laissées dans la première œuvre sans façon. On réduit ainsi le travail de la pioche à la moindre surface possible. Il ne reste en effet pour la culture à bras que la place occupée par l'extension de la vigne, et qu'on peut estimer en maximum à un carré de $0^{m}\ 50^{c}$ de côté. La seconde raie se donne quand la vigne a poussé ses feuilles ; cette fois on ne laboure que dans un sens pour éviter tout dommage.

Tel serait donc le modèle de plantation et de culture pour la vigne. Sommes-nous dans des conditions foncières qui nous permettent de l'adopter ? On peut établir que la masse de nos terrains, consacrés à la vigne, n'a au contraire aucune similitude avec ceux des vignobles du Languedoc. Les terres y sont en général caillouteuses et mélangées d'argile

et de marne partout perméables aux racines, et habituellement placées en plaine. Les nôtres sont beaucoup plus accidentées; elles posent sur des roches calcaires le plus souvent très dures et à petite distance de la surface. Cette disposition, en changeant l'ordre et la composition du sol, change aussi nécessairement les moyens et l'industrie. Pour nous, le défoncement à plein est impraticable ou ruineux. Le défoncement à la charrue se borne à remuer la superficie de la terre arable; la pioche seule peut avec avantage attaquer et produire un guéret profond. Nous ne pouvons donc pas aller chercher au-delà du Rhône une imitation qui, sous ce premier rapport, ne nous convient pas.

Mais admettons ce genre de plantation possible; nous apporterait-il toute l'économie désirée dans la suite, et dans l'ordre des cultures d'entretien? Nous voyons d'abord que le premier labour entraîne une perte considérable de temps, puisque pour remuer les petits intervalles laissés, il faut recommencer l'œuvre dans son entier et en sens contraire. Outre le surcroît de dépenses, il y a ici grand et grave inconvénient de culture si la terre est molle, il y a encore inconvénient si le labour est bien exécuté, comme le ferait la charrue perfectionnée. Dans le premier cas, on durcit le sol, ce qui ne convient point à notre climat; dans le second, la première raie aura parfaitement retourné le terrain, enfoui les herbes

et extirpé les mauvaises racines ; la seconde raie immédiate, qui vient croiser la première, défait tout ce bon travail ; elle remet les herbes encore vivantes à la lumière, elle enfouit de nouveau les racines vivaces. En second lieu, après le labour, il faut en venir à l'œuvre de la pioche pour le pied du cep. Ces ceps étant éloignés les uns des autres, et étant séparés par un intervalle labouré, il y a nécessité que le vigneron se relève pour changer de place, ce qui occasionne une autre perte de temps, qui souvent répétée fait une somme considérable, si l'on tient un compte exact. Or, toutes les fois qu'il est possible de constater des pertes de temps appréciables et des travaux en surcharge, il n'y a pas toute l'économie à laquelle on peut désirer d'atteindre. Cette observation peut n'être pas d'une grande importance dans un pays où la main-d'œuvre est d'un tiers moins chère que dans le nôtre ; mais pour nous, moins bien placés, elle est d'une considération majeure. On dira que l'économie se trouve en ce qu'on obtient sur une surface moindre, des produits que nous ne recueillons que sur des surfaces beaucoup plus grandes, et par conséquent, exigeant une plus forte somme de travaux. Pour trouver égalité de bénéfices sur un terrain égal en surface, il faudrait en changeant nos pratiques pour celles de nos voisins, transformer aussi la nature de notre sol, ou abandonner à la vigne des fonds de terre riches que

nous réservons aux céréales. Nous pourrions en cela ne pas trouver un profit pour notre agriculture : nous laisserons donc à d'autres pays les habitudes qui sont mieux appropriées à leur sol qu'au nôtre.

Resterons-nous dans nos anciennes pratiques ?

Pour adopter comme pour repousser une culture, il est nécessaire de se rendre compte des raisons déterminantes. Après l'examen que nous venons de faire des méthodes qu'on nous propose, il nous reste à voir ce que sont nos plantations de vignes selon nos habitudes. Nous arriverons ensuite aux conclusions que nous nous proposons.

Nous plantons la vigne en lignes : nous espaçons ces lignes par des intervalles que les localités font plus ou moins larges, et ces intervalles nous donnent des récoltes diverses et des arbres à fruits d'un excellent produit. Dans ce système on obtient du sol un maximum en rendements en diverses espèces. Les détracteurs de nos habitudes méridionales ne considérant notre agriculture qu'avec des yeux étrangers et des idées qui ont été prises en dehors des nécessités locales qui nous dominent, ne font pas assez la part de cette variété de produits, et se hâtent trop de conclure par un blâme qui s'applique à tort, parce qu'ils n'ont regardé qu'un seul des produits, et lui ont fait porter toutes les charges du sol, qui pour nous sont supportées par trois ou quatre récoltes qui se succèdent et s'obtiennent avec la même

culture. Aussi pourrions-nous soutenir avec quelque vérité, que la vigne, dans notre système de plantation ne coûte que les soins de la taille, de la culture à bras des ceps et les frais de vendange : mais laissant ces considérations à part, nous ne nous occuperons que de la vigne seule, comme on la trouve assez souvent dans l'exploitation de nos fermes de moyenne et de grande culture.

Les lignes des vignes sont ordinairement plantées sur deux ou sur trois rangs de ceps, et quelquefois sur quatre. Les ceps sont espacés d'un mètre de l'un à l'autre, c'est-à-dire que chaque mètre carré de terrain nourrit un plant. Cette disposition nous démontre d'abord que les frais de la culture à bras sont énormes, puisque chaque cep oblige de remuer au moyen seul de la pioche un mètre carré de terre. En second lieu, l'inspection des plants nous prouve d'une manière concluante l'impossibilité de planter le terrain à plein, car les vignes du rang du milieu dans les vignes à trois rangs de ceps, sont toujours inférieures à celles des côtés. Outre ces défauts, le mode ancien de nos plantations offre encore de grandes défectuosités dans l'exécution des labours donnés, dans les intervalles des lignes avec nos vieilles charrues. En effet, avec ces instruments très imparfaits pour obtenir un travail qui ait une apparence moins mauvaise, il faut croiser les raies à chaque œuvre différente. Mais, pour peu que ces in-

tervalles soient rétrécis, ce croisement de nul effet n'est plus dans son exécution qu'une perte de temps très peu profitable.

Aussi en est-il de ces considérations qui sont l'expression vraie de notre manière de planter les vignes, que le plus souvent la vigne entre les mains d'un colon partiaire dépérit rapidement, parce qu'il se refuse à la dépense de la culture à bras, seul moyen de soutenir l'existence de la plantation, et qui l'accable dans les années de faibles produits ou de mauvaise vente.

Examiné sous ce point de vue, il semble que nous n'aurions pas à hésiter à abandonner ce mode de plantation, si dans la disposition qu'on lui donne, et la division qu'on en peut faire, nous ne reconnaissions pas deux grands avantages :

1° Économie dans les frais de plantation ;

2° Conservation du sol.

Nous avons dit qu'il serait ruineux de défoncer la totalité de notre sol, pour établir une vigne plantée en plein. Nous pouvons ajouter que le plus souvent ce serait impraticable. La plantation en ligne au contraire n'exige que de percer le terrain par intervalles, et les racines des ceps une fois établies dans la couche inférieure ou sous sol, la vigne prospère admirablement, acquiert une vigueur remarquable, s'y maintient malgré la sécheresse, y vit de longues années : voilà ce qui en est pour l'éco-

nomie de la plantation, et les bons effets qu'on en obtient. Voyons ce que nous entendons par conservation du sol.

La généralité de nos vignes occupe des coteaux ou des terrains plus ou moins en pente. Quelque faible que soit cette inclinaison du sol, si la charrue y trace une raie du haut dans le bas elle ouvre une issue aux eaux pluviales et une voie par laquelle une portion de la terre, et la meilleure, va s'échapper au profit des propriétés inférieures. Les vignes plantées en lignes peuvent empêcher cette ruine du sol. La dispositiou et la direction des lignes étant sagement calculées en sens inverse de l'inclinaison naturelle du terrain, on arrive à maintenir sa conservation en place; chaque rang de vignes est un repos pour les eaux pluviales et le labour fait dans un sens préjudiciable est interdit et empêché à tout jamais.

Nous arrivons donc à conclure.

D'une part, que des raisons tirées des dispositions des localités et du sol ne nous permettent pas d'adopter les pratiques de nos voisins.

D'une autre part, que des motifs de convenances nous font regarder comme utiles nos pratiques fondées sur les exigences de la nécessité.

Et que de part et d'autre, des obligations d'économie nous portent à planter la vigne en ligne.

Que nous reste-t-il donc à faire à nous vignerons

de cette partie du midi, où la culture a toutes les entraves de la cherté ? Nous aurons seulement à modifier uos usages. En conservant le mode et la disposition de nos plantations de vignes en général comme bons en eux-mêmes, nous devons substituer à leur défectuosité de culture un ordre qui puisse réduire le coût de la main-d'œuvre à la moindre expression, soit en plantant dans un système mieux étudié, soit en nous servant uniquement des instruments aratoires perfectionnés.

Dans ce but nous proposons comme moyen la pratique nouvelle, et qui doit entièrement remplacer l'ancienne, de *faire les plantations de vignes en ligne n'ayant qu'un seul rang de ceps*. On ne gardera l'usage des rangs doubles ou triples que pour servir de bordure à un champ, place où le rang simple serait exposé à trop d'avaries de la part d'un voisin entreprenant ou du contact étranger.

Nous ne proposons ici que ce que l'expérience nous a démontré comme un avantage infiniment appréciable. L'homme attaché à ses usages, comme l'est tout agriculteur trop rétréci dans le cercle de ses idées, objectera, pour repousser l'innovation, que le terrain n'aura pas assez de plants, que les vents attaqueront avec plus de pertes les plants isolés. La première objection n'a point de valeur, parce que sur les lignes à un seul rang, on plante les ceps à la distance de 0^{m} 50^{c} ou 0^{m} 60^{c} l'un de l'autre,

et que par conséquent la même surface nourrit autant de vignes que si les rangs étaient doubles. Quant à l'objection de l'action des vents, elle est plus spécieuse que vraie. Les grands vents ne désolent les vignes qu'à l'époque où les pousses sont encore tendres. Dans ce moment de la végétation, quelques nombreuses et rapprochées qu'elles fussent, elles ne sauraient se défendre de leur action désastreuse. Plus tard, quand les bourgeons se sont fortifiés, la ligne seule se défend aussi bien et peut-être mieux que les rangs doubles, parce que les ceps étant plus rapprochés se prêtent un appui.

La vigne, plantée ainsi en un seul rang, donne à la charrue la facilité de cultiver à peu près jusqu'au pied du ceps, surtout si l'on a le soin d'atteler les bêtes de tirage l'une devant l'autre. Il ne reste sur toute la ligne que l'espace étroit de $0^{m}\,50^{c}$ à cultiver à la pioche; ce qui s'opère d'autant plus rapidement que le cultivateur vigneron ne se dérange pas et va toujours en avant. Le bénéfice de cette manière de cultiver s'obtient dans tout son effet avec l'emploie de la charrue perfectionnée, parce qu'avec cet instrument seul on peut creuser et complètement retourner le sol dans toute l'étendue de l'intervalle des lignes; parce qu'avec cet instrument seul on est dispensé de croiser les labours, toute la couche arable étant toujours et partout également attaquée.

Avoir signalé cette façon de planter la vigne doit

suffire à toute intelligence agricole, qui comprend toute l'importance des travaux promptement exécutés et bien faits. Ce mode de plantation est si simple qu'il ne peut que réussir toutes les fois qu'on voudra se convaincre de son utilité pour ramener la culture de la vigne aux moindres frais possibles. En effet, et c'est par là que nous finissons ; nous posons en fait, que, par ce mode, la dépense de culture est infiniment moindre que par toute autre pratique de plantation. Car si nous résumons ce que nous avons dit, la culture de la vigne exige toujours travail des bras et travail de la charrue. Dans l'une comme dans l'autre de ces œuvres, dans les plantations en lignes sur un seul rang, il n'y a jamais ni perte de temps, ni surcharge inutile de travail, et la main-d'œuvre des bras ne reste chargée pour chaque ceps que d'un quart de mètre carré de terre à remuer.

Nous souvenant de ce que nous avons établi par les faits sur l'exigence des modes de plantation de vignes tant en plein (comme en Languedoc), qu'en lignes sur plusieurs rangs selon nos anciens usages, revenant ensuite au principe posé, qu'il y a nécessité, dans l'état actuel des choses, d'obtenir les produits agricoles d'une exploitation rurale, au meilleur marché possible; nous concluons que *la culture de la vigne en ligne unique d'un seul rang de ceps* étant

celle qui apporte seule l'économie désirable, est aussi celle qu'il nous est le plus avantageux d'adopter.

NOTICES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR

QUELQUES ARTISTES PROVENÇAUX

OU QUI FLEURIRENT EN PROVENCE,

PAR

M. J. - F. PORTE.

Une triste expérience démontre que trop souvent des hommes de génie ou d'un mérite élevé, vivent et meurent inconnus, si le hasard les a fait naître loin de la grande cité. Cela avait plus communément lieu encore, avant que des voies de communication eussent établi des relations continuelles, entre les points les plus éloignés. Alors combien d'artistes habiles, mais sans ambition, ne furent-ils pas privés de la renommée qu'ils auraient infailliblement acquise, s'ils eussent habité la ville dispensatrice des

réputations ! Mais s'ils passèrent ignorés des contemporains, les admirateurs de leurs œuvres, qui sont arrivés après eux, doivent les retirer de l'obscurité dont ils sont enveloppés, et indiquer la place qu'ils méritent d'occuper dans l'opinion. C'est ce que nous allons essayer de faire pour quelques artistes provençaux, ou qui fleurirent en Provence. Quoique tardif, cet hommage aura sa portée relativement à l'opinion publique. D'ailleurs les titres à la gloire ne prescrivent point.

Jean DARET, *peintre.*

M. Robert Dumenil (1) qui ne s'occupe de Daret que comme graveur à l'eau-forte, dit qu'il naquit en Provence et peut-être à Aix. Il se trompe. Ce peintre avait reçu le jour à Bruxelles (Pays-Bas), de Charles Daret et de Anne Junon (2). Mais il passa à Aix la majeure partie de sa vie. On reconnaît au style de ses productions, qu'il avait parcouru l'Italie et que les ouvrages des grands peintres de ce pays avaient été pour lui des sujets d'études et de méditations. Il est probable qu'en passant par Aix

(1) *Le peintre graveur français*, tom. 1, page 227
(2) *Registres de la paroisse Saint-Sauveur d'Aix*

à son retour, Daret s'arrêta dans cette ville et qu'il résolut de s'y fixer. Plusieurs peintres avaient fait de même avant lui, et presque tous les grands artistes français, en quittant l'Italie pour se rendre à la capitale, séjournaient plus ou moins de temps à Aix, ville opulente alors, chef-lieu d'une province, siège d'un parlement et d'une cour des comptes, résidence des gouverneurs et de la noblesse de Provence, et dont les habitants se distinguèrent toujours par leur goût pour les arts et leur bienveillance envers les artistes de mérite. Daret se maria à Aix, le 3 décembre 1639, avec Madeleine Cabassol, issue d'une famille consulaire de cette ville. Ce fut vraisemblablement alors qu'il fit construire dans la rue Cardinale, une maison située entre les rues Saint-Claude et de la Monnaie (1). Il eut deux enfants de son mariage, Michel et Jean-Baptiste. L'un et l'autre cultivèrent la peinture et devinrent de bons artistes. Nous aurons peut-être l'occasion de nous occuper ailleurs, de ces deux frères. Nous ne parlerons ici que du père qui leur fut supérieur en mérite.

Jean Daret avait attiré de Bruxelles, une sœur, nommée Marguerite, qui se fixa auprès de lui. Ayant reçu ordre de se rendre à la cour avec Bourgoin,

---

(1) M. Roux-Alphéran, *Recherches historiques sur Aix.*

artiste italien, pour peindre le château de Vincennes, il fit ce voyage, accompagné de Jean-Jacques Clérion, jeune sculpteur, natif de Trets, près d'Aix (1). De Haïtze (2) nous apprend que Jean Daret avait peint Saint Jean l'évangéliste dans l'île de Pathmos et qu'il donna ce tableau à la chapelle de *l'association*, chez les PP. de l'Oratoire à Aix, pour lesquels il avait composé beaucoup d'ouvrages. Il décrit ainsi le blason du peintre, peint dans ce tableau :

« Au-dessous du tableau on voit les armes de Daret, qui sont écartelées au premier et dernier d'or, à trois lozanges de gueules, accompagnées de deux cotices en bande d'azur : au second et troisième, d'argent à un chevron de sinople et deux roses de gueule en chef, et un olivier en pointe, chargé de trois olives d'argent ; et sur le tout, d'or à deux cœurs de gueules, liés de sinople, qui est Daret ; et cette devise au-dessus :

CONTRE FORTUNE DARET. »

Sur la fin de ses jours, il se disait *peintre du Roi et de son académie de peinture et de sculpture* (3). Daret mourut à Aix, le 2 septembre 1668. Son corps

---

(1) Le P. Bougerel, *Mémoires manuscrits sur la Provence*

(2) *Les curiositez les plus remarquables de la ville d'Aix*, page 72

(3) M. Roux-Alphéran, *Rech. hist.*, etc

fut enseveli dans la basilique Saint-Sauveur, à l'entrée de la nef *Corpus Domini*, et son cœur, placé à l'église des Augustins réformés dits des PP. de Saint-Pierre. Il travaillait à un grand tableau de la résurrection du Christ destiné à la chapelle des pénitents *de l'Observance*, lorsque la mort le surprit.

Voilà les seuls détails que nous avons pu recueillir sur la vie de Jean Daret. L'absence de faits et surtout de faits caractéristiques qu'on aime à connaître, quand ils se rapportent à des hommes de mérite, peut s'expliquer ici par le genre de vie qu'avait adopté cet artiste laborieux. Ses tableaux sont en nombre considérable et leur dimension est ordinairement grande, parce qu'ils étaient destinés à l'ornement des églises. Tout à l'art, il aimait nécessairement la retraite, et dès lors l'histoire de sa vie ne saurait fournir d'aliments à la curiosité du lecteur. Mais du choix, du genre et de tout ce qui distingue ses compositions, de la douceur même de son pinceau et de son crayon, on peut tirer sur le caractère de Jean Daret des inductions qu'on a déjà devinées et qui ne sauraient être fautives. On peut en induire qu'il avait un caractère doux, simple, éminemment bon, que son commerce était aussi agréable qu'instructif, son esprit cultivé, son cœur exempt de vice et ouvert au sentiment de l'amitié; qu'il était pieux, époux parfait, excellent père, bon ami; qu'il était homme de bien.

Fauris de Saint-Vincens a commis bien des erreurs quand il a écrit sur la peinture. C'est l'inconvénient dans lequel tombent les auteurs qui traitent de matières qui leur sont étrangères. Dans un de ses opuscules (1) M. de Saint-Vincens dit que Daret possédait bien le dessin *et l'art d'employer les couleurs.* Il ajoute que *la plupart de ses tableaux sont des copies ou des imitations.* Ce jugement, rendu par un homme qui n'était pas compétent, ne saurait nuire à la mémoire du peintre, puisque les nombreux tableaux qui restent encore de lui, attestent l'erreur d'une pareille décision. Mais il fait un véritable tort à Fauris de Saint-Vincens, en montrant qu'il connaissait bien peu les arts du dessin sur lesquels il a plus d'une fois hasardé son opinion.

Les compositions de Jean Daret sont d'une simplicité séduisante et l'ordonnance des sujets est traitée avec sagesse. Il faut avouer que bien des artistes de réputation, n'ont pas ces qualités. On remarque, au contraire, dans la plupart de leurs tableaux, une confusion choquante qui s'étend jusqu'à la manière de distribuer la lumière. Ce fracas d'objets, de clairs et d'ombres qu'on y rencontre souvent, fatigue l'œil et détourne l'attention. Le grand nombre des compositions de Daret, habilement variées, prouvent la fécondité de son ima-

(1) *Description des antiquités, monumens et curiosités de la ville d'Aix, département des Bouches-du-Rhône*

gination. Riches de simplicité et d'harmonie, elles ne peuvent manquer de plaire quand on les examine avec soin. Cette belle simplicité se retrouve dans les personnages qui n'ont rien d'outré, rien qui ressemble aux attitudes théâtrales ou aux poses académiques. Tout y est naturel, bien que quelquefois on désirât y trouver plus de noblesse. Les draperies jetées largement et avec un grand goût, dénoncent suffisamment le nu. L'expression des têtes de vierge est toujours suave et souvent ravissante. Elle mérite d'être particulièrement remarquée. On n'y rencontre pas la sévère correction de l'art antique. Essentiellement belles quant aux traits, ces têtes possèdent les conditions que l'art chrétien a exigées du peintre. Elles brillent de tout l'éclat du beau idéal, non pas tel qu'on le conçoit dans sa plus commune acception, c'est-à-dire la beauté physique qui, éparse dans la nature, a été réunie sur un seul corps par le ciseau des anciens et particulièrement des Grecs. Il faut entendre ici le beau idéal chrétien, c'est-à-dire (quant à Marie) l'expression que produisent sur des traits déjà beaux, ce que la maternité a de plus intime et de plus tendre, le cœur d'une vierge de plus pur, l'amour divin de plus élevé. C'est ainsi qu'on a formulé aujourd'hui, les règles de l'art appliqué au christianisme (1), c'est

(1) Voyez M. Raoul-Rochette, *Discours sur l'origine, le développement et le caractère des types imitatifs qui constituent l'art du christianisme*

ainsi qu'environ deux siècles auparavant, Daret les avait devinées.

Mais le génie qui lui inspirait si bien l'expression voulue par les convenances religieuses, quant à la Mère de Dieu, semblait quelquefois lui refuser son concours, pour les airs de têtes appartenant aux créatures d'un ordre inférieur, à quelques-uns desquels on ne peut s'empêcher de reprocher de la froideur dans l'expression.

Le dessin de Daret fut toujours correct. Ce serait à tort que des critiques peu réfléchis diraient qu'il manque de vigueur; que l'anatomie et le système musculaire n'y sont pas suffisamment accusés. Son dessin était comme il devait être. En d'autres termes, il se trouvait en parfaite harmonie avec la nature de ses personnages, la simplicité des compositions et la suavité du coloris.

Dans la majeure partie de ses tableaux d'église, les draperies, les fonds et les ciels sont peints au moyen de tons fort tempérés qui, non-seulement s'harmonient avec la sagesse de ses compositions, mais qui rehaussent et font valoir l'éclat des chairs. Quelquefois il outrait cette douceur de coloration dans les draperies, ce qui produit de la froideur dans cette partie. Au reste, on peut dire que ces cas sont rares.

Sur beaucoup de tableaux qui méritent d'être signalés par leur mérite, nous n'en citerons que quelques-uns.

Nous commencerons par celui placé dans l'église Sainte Marie-Madeleine, représentant dans la partie supérieure, la Vierge assise, donnant le rosaire à Saint-Dominique, accompagné d'une religieuse de son ordre. On y remarque les qualités dont il a été parlé et sur lesquelles il serait inutile de revenir. Dans la partie inférieure, sont les âmes du purgatoire. Les flammes fort légèrement peintes, semblent indiquer que la douleur des ces âmes souffrantes est principalement produite par le regret d'avoir offensé le Dieu d'ineffable bonté.

Une faute d'invraisemblance dépare néanmoins cette partie du tableau. Il a été universellement établi que, dans le peinture, les êtres spirituels seraient représentés, revêtus de formes humaines. D'après ce principe, ils doivent ainsi que les véritables corps, participer aux effets de la lumière et des ombres, sans lesquels la peinture ne saurait avoir lieu. Jusqne-là Daret est irréprochable. C'est sur le parti de lumière adopté par le peintre, que s'exerce notre critique. L'artiste a éclairé les figures de gauche à droite. Rien ne motive cette préférence, puisque la clarté entoure ces corps. Dans les arts d'imitation tout doit être fondé sur la vraisemblance. Ainsi, il fallait que ces corps, plongés dans un océan de flammes, reçussent le jour de toute part et d'une manière égale. Ils ne devaient donc projeter d'ombre d'aucun côté, mais seulement dans la partie des

chairs opposée aux flammes, dont la direction est ascendante. Il eut été plus rationnel de projeter les ombres de bas en haut.

Dans les magnifiques peintures, dont Annibal Carrache a orné le palais Farnèze, il a éclairé de la sorte les figures et les objets placés dans ses plafonds, Ils sont supposés recevoir le jour par les fenêtres pratiquées au-dessous. Ce parti de lumière produit des effets d'une grande beauté.

Nous convenons néanmoins que, puisque le tableau de notre artiste représente deux sujets différents, il fallait s'abstenir de donner aux figures de la portion inférieure tout l'effet de lumière qu'elles auraient pu recevoir pour ne pas nuire à l'harmonie générale et conserver l'intention de l'artiste qui avait voulu exprimer une pensée, plutôt que de rendre à la rigueur un effet physique. Mais toujours fallait-il adopter le parti de lumière signalé.

Nous parlerons aussi d'un autre tableau de la même église, dans lequel est Sainte Thérèse, recevant l'habit de son ordre. Là figurent avec une frappante vérité, des accessoires tels que draperies, tapis de pieds, etc. Quoique très soignés, ces détails loin de nuire à l'effet général, le font considérablement valoir.

Les prieurs de la confrérie de *Corpus Domini*, fondée à la métropole, s'étaient adressés à Daret, pour peindre à fresque le dessus de l'entrée de leur

chapelle (1). Cet artiste, convaincu de son infériorité à l'égard du prince des peintres, était loin de vouloir lutter avec lui. Il crut, avec raison, ne pouvoir mieux faire que de copier sa transfiguration. Mais il le fit en habile homme. Voulant, selon sa coutume, qu'il y eût unité d'action dans la représentation du sujet, il ne choisit que la partie supérieure du tableau de Raphaël, laquelle renferme véritablement le sujet et tout le sujet. Selon nous, c'est la plus judicieuse critique qu'on puisse faire de ce tableau que l'Europe entière a proclamé à juste titre, le premier tableau du monde.

Sous le régime de la terreur, l'église St.-Sauveur avait été transformée en *temple de la raison*. Alors on badigeonna la fresque de Daret, parce qu'elle figurait un sujet chrétien. Plus tard, et quand l'église fut rendue au culte catholique, le clergé de la métropole voulut offrir ce bel ouvrage à la vénération des fidèles. Malheureusement l'opération du nettoiement ayant été confiée à des mains inhabiles, devint fatale à la peinture. On peut néanmoins se faire une idée de la beauté que devait avoir ce grand morceau, par le peu qui en reste. Le Christ, malgré les dégradations qu'il a subies, paraît s'élancer au ciel, avec une légèreté admirable.

---

(1) J.-F. Porte, *Histoire de l'église métropolitaine Saint-Sauveur, de la ville d'Aix*, Ms.

On doit également des éloges au tableau de la Pentecôte, qui orne un des autels de l'église Saint-Jérôme.

Quoiqu'il n'existe plus, nous croyons devoir faire connaître la composition d'un tableau de 32 pieds, que Daret avait peint en plafond, pour la chapelle des Pénitents blancs, établie sous le titre de Notre-Dame de Pitié. Le sujet était la résurrection du Christ. Nous en empruntons la description à un historien d'Aix (1), en supprimant toutefois ce qui était inutile à la description.

« Au mitan du tableau est l'Homme-Dieu qui s'élance dans le ciel, portant d'une main la croix qui a étendart attaché qui voltige, dont le mouvement luy cause des plis tortillez se terminant en deux pointes. Il est blanc, marqué sur le milieu d'une croix incarnate. Les cinq playes paroissent.

« Un ciel ouvert paroît avec le Père éternel qui tend les bras pour recevoir son fils, à qui il montre un thrône à sa droite et dans une gloire éclatante. Ce thrône est composé d'or et de chérubins : le marche-pied est un groupe de ces esprits bienheureux. Au dessus de ce thrône dans l'endroit le plus éclatant du tableau, il y a placé le Saint Esprit. Le Père éternel est revêtu d'une robe céleste avec

---

(1) Pierre-Joseph de Haïtze (on prononce de Hache) , *les Curiositez les plus remarquables de la ville d'Aix*, M. DC. LXXIX, page 92 et suiv.

un grand manteau de mesme; ayant une grande barbe blanche, couronné de séraphins; il a ses pieds appuyez sur un globe d'azur porté par un groupe d'anges entremêlez dans de nuages.

« A côté du Christ paroissêt deux anges, un grand vêtu de verd pâle rehaussé de blanc; accompagné d'un enfant; ils montrent avec la main le thrône où il se va asseoir et prennent leur essor du même côté. Un peu au-dessus sont deux autres enfans, l'un avec une draperie verte, portant d'une main une branche de palmier, et montrant de l'autre le thrône, il se voit par dessous et celuy avec qui il raisonne, vole la teste en bas. Dans la gloire paroissent trois rangées d'anges, les uns qui adorent à un genou, d'autres à deux, quelques-uns se voyent entièrement, et d'autres sont à demy cachez dans les nuages. Tous ces anges sont vêtus d'étoffes changeantes.

« On voit trois testes de cherubins au plus haut du tableau.

« Autour de la teste du Christ se voyent quelques cherubins, dans le dessous de l'épaisse nuë qui soutient le Père-Éternel, qui sont éclairés par le Christ qui mene une clarté avec luy. Une nuée qui sort du sepulchre sert de fonds au Christ, et va se joindre en tourbillon avec les nuës du ciel, et grossit celles qui soutiennent le Père-Eternel.

« Au bas du tableau est une grande terrasse,

sur laquelle se voit le sepulchre, et en derrière une grote obscure qui s'opose à la clarté de la gloire et sert de fonds aux figures qui remplissent le devant. Le sepulchre est ouvert et la pierre qui le couvroit est renversée, au-dessus de laquelle sont deux anges vêtus de blanc, qui montrent de la main aux Maries (qui venoient avec des aromates et des parfums pour embeaumer le Christ) qu'il est ressuscité : sur le devant se voyent de soldats, un qui est droit vêtu d'armes à l'antique, le corps bleu et le manteau iaune, avec les brodequins couleur de rose, comme aussi les tonelets, et les lambrequins ; il porte sur la teste un casque ombrage d'un pennache incarnat. Il s'en voit un autre sur le côté, qui s'éveille de son etourdissement et s'appuye d'une main en terre pour se relever, il a le corselet de couleur de citron et le manteau rouge. On y voit encore d'autres soldats endormis et d'autres qui présentent les piques du côté du Christ. La pierre du sepulchre est marquée du sceau ou cachet du président Pilate.

« Ce tableau est dans un ovale de 32 pieds au grand diamettre et large à proportion.

« Je finis ici la description de cet ouvrage, et quand je pense aux merveilles que cette rare peinture renferme, je m'écrie contre la mort d'avoir si-tost privé la France d'un si grand homme, avant même qu'il eût mis la dernière main à ce tableau, puisque cette cruelle envieuse de sa gloire ne luy a

pas permis d'en finir quelques figures les plus basses. »

Nous passons sous silence les éloges outrés donnés à la peinture, ainsi qu'aux raccourcis de ce plafond, parce que de Haïtze est naturellement porté à l'exagération.

L'étude de ces peintures pourrait être profitable à bien des artistes de l'école moderne qui, pleins de talent, semblent, néanmoins, avoir plus d'une fois oublié que les figures ne doivent jamais avoir des poses exagérées; qu'il faut soigneusement rejeter ce qui détourne du sujet les yeux et l'attention; le sujet devant toujours dominer la composition, éviter la vacillation produite par les soins superflus donnés à des détails qu'il n'aurait fallu qu'indiquer. Enfin, rechercher l'harmonie générale qui provient de celle des parties entre elles. Les ouvrages médiocres, les mauvais même, peuvent surprendre la multitude et l'éblouir un moment, par l'effet du clinquant qui trop souvent les accompagne. Mais cette séduction est passagère et le prestige de courte durée. Tôt ou tard ces ouvrages prennent humblement leur véritable place dans l'opinion publique. Les peintures de Jean Daret, rarement frappent au premier aspect. Il faut les voir à plusieurs reprises pour les comprendre, les sentir et les apprécier. Plus l'œil les examine et l'esprit les analyse, plus aussi l'estime augmente. N'est-ce pas la preuve d'un mérite réel?

Il existe pourtant un tableau de Jean Daret dont l'appréciation est instantanée, parce que le sujet qu'il représente obligea le peintre à changer sa palette. Ce sujet aussi grand que terrible, lui fit rejeter les tons doux, seuls convenables aux compositions gracieuses qu'il traitait ordinairement. Ici pour obtenir une analogie nécessaire entre le sujet et l'exécution, il fallait que l'énergie du pinceau secondât l'énergie de la pensée. C'est à quoi il a parfaitement réussi. Ce bel ouvrage décorait jadis la Chapelle dite *des Maurel,* au couvent de Saint-Pierre (1). Il est aujourd'hui à l'église métropolitaine. C'est la représentation du Christ, mort sur la croix, au pied de laquelle est assise sa Mère, penchée en avant et comme courbée sous le poids de la douleur. Son sein est percé de sept glaives. D'un côté Saint-Pierre et de l'autre Saint-Antoine à genoux, contemplent douloureusement le Rédempteur des hommes. Une touche mâle, une savante distribution de la lumière, la noblesse des poses et le grand caractère des têtes distinguent cette œuvre dont le mérite rappelle les belles productions des écoles italienne et espagnole. Il est certain que lorsque Daret peignit ce tableau, il était pénétré de la sublimité du sujet, le plus grand des mystères chrétiens. En

(1) J.-F. Porte, *Notice historique sur l'ancien prieuré de Saint-Pierre et sur le couvent de ce nom, à Aix (Bouches-du-Rhône)*, Ms

le voyant, on est convaincu que le peintre était éminemment religieux.

Il est d'autres ouvrages qui ne participent nullement à la manière de peindre dont il a été parlé. Ce sont les tableaux de chevalet. Dans ces sortes de peintures, l'artiste rehaussait le plus souvent ses tons par des coups de lumière vigoureux, mais distribués avec discernement. Aussi obtint-il un grand relief dans les objets représentés et de très piquants effets.

A l'autel de la chapelle des Maurel, pour laquelle avait été peint le Christ en croix, étaient placés aussi les Mystères de la Passion, peints dans la manière dont il est ici question, et placés aux gradins de l'autel. Le sujet du milieu était l'*Ecce Homo*. Ces peintures jouissaient de beaucoup d'estime (1). Elles avaient paru assez précieuses pour mériter d'être placées sous glace. On les avait bien jugées, car on peut dire qu'elles sont d'une grande beauté. Ces deux tableaux, égaux en format (50 centimètres environ de longueur, sur 25 centimères de hauteur) font partie de la collection de M. le chanoine Topin. L'un représente le portement de croix où paraît Sainte Véronique. Une multitude de figures disposées avec art, entrent dans cette composition. Au

(1) P.-J. de Haïtze, *les Curiositez*, etc.

second tableau, Daret a figuré la mise au tombeau. Un souterrain, des rochers, un paysage plein de tristesse et quelques figures sur le devant, forment la composition. Dans ces deux toiles, les têtes ont une expression vraie et les figures toute la noblesse désirable. Les amateurs étrangers, qui ne peuvent connaître le pinceau de Daret, ne manquent pas d'attribuer ces précieuses peintures, à François Barbieri, dit le Guerchin, au pinceau duquel, en effet, elles tiennent singulièrement.

Nous ne connaissons qu'un seul portrait peint par Daret. C'est celui d'un joueur de luth, élégamment vêtu, ayant la tête découverte et dont les cheveux tombent sur les épaules. Ce portrait, qui est de grandeur naturelle, orne le Musée d'Aix.

Quoique très nombreux et souvent immenses, on ne pourrait reprocher à aucun des ouvrages de Daret, un *faire* négligé ou qui se ressente de la précipitation. Tout y est sagement conçu et terminé avec un soin soutenu.

Ce peintre possédait à fond la connaissance de l'architecture, de la perspective et de ce qui s'y rattache. Ses tableaux, dans lesquels il est rare de ne pas rencontrer des morceaux ou des ornements d'architecture, prouvent combien ses connaissances étaient étendues sur ce point. On peut même citer des travaux spéciaux, peints à l'huile. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait produit dans ce genre

est celui qui décore l'escalier de l'ancien hôtel Châteaurenard. De Haïtze, dans son opuscule des curiosités d'Aix, fait une description très détaillée de cette vaste peinture, qu'il dit figurer le triomphe de la vertu. M. le chevalier d'Agay, à qui appartient l'hôtel Châteaurenard, accueille avec la plus affectueuse politesse, les curieux qui désirent connaître la peinture de Daret et sa collection de tableaux.

Daret avait peint en outre le plafond d'une salle du rez-de-chaussée à l'hôtel d'Éguilles. Cette peinture, très belle de couleur et vigoureusement traitée, surpassait en mérite celle de l'hôtel Châteaurenard, quoique de Haïtze n'en parle point dans son livre des *Curiosités* d'Aix. Le propriétaire actuel de l'hôtel d'Éguilles a fait détruire, il y a peu d'années, ce superbe plafond.

Jean Daret était aussi dessinateur habile. Il existe de lui des dessins à la mine de plomb, au lavis et à la sanguine, qui attestent la fécondité de son imagination, autant que la grâce et l'esprit de son crayon ou de son pinceau.

Comme la plupart des maîtres de toutes les écoles, Jean Daret a gravé à l'eau-forte, son œuvre n'est pas considérable.

Il grava une estampe représentant Lot et ses filles, ainsi qu'un sujet de thèse. Nous ne connaissons point ces gravures et nous ignorons s'il les a composées. En 1658, il publia une suite de neuf pe-

tites pièces de sa composition. Elles sont dédiées à sa sœur Marguerite Daret, et représentent les Vertus Théologales, sous la forme de jeunes enfants dans des paysages. Les travaux de ces diverses planches sont faciles. La pointe en est fort spirituelle.

Il ne faut pas confondre les gravures de notre Daret, avec celles d'un autre artiste appelé Pierre Daret, natif de Pontoise. Celui-ci fit paraître beaucoup d'estampes d'après le guide, le Dominicain, Blanchard, Ann. Carrache, le Caravage, Ottovenius, Vandyc, Phil. Champagne, S. Vouet, Cl. Stella, L. Lahyre, Lesueur, Lebrun, etc. Il mourut près d'Ax, dans les landes de Bayonne. L'identité de nom et la ressemblance des mots Ax et Aix, pourraient produire des erreurs. Pour éviter toute méprise, il est essentiel de remarquer que Jean Daret gravait à l'eau-forte, et Pierre Daret, au burin. D'ailleurs, les estampes de ce dernier sont marquées du monogramme PD.

Plusieurs productions de Jean Daret ont été reproduites par le burin d'habiles graveurs. Robert Nanteuil a gravé d'après lui, le portrait de Jean de Mesgrigny, désigné comme premier président du Parlement de Toulouse. Ce portrait a été gravé une seconde fois au burin, par un artiste appelé M. F. Frosne (1), pour être placé à la tête de l'*Histoire*

(1) M. F. Frosne, graveur au burin, n'est cité dans aucune biographie. Plusieurs ouvrages sur la Provence, publiés à Aix, contiennent

des Comtes de Provence, composée par Ruffi (1).

N. Pitau a gravé d'après Daret un autre portrait. Nous ignorons le nom du personnage qu'il représente.

Cundier, graveur d'un talent médiocre, né à Aix, a donné au burin, celui de Mourgues, ancien jurisconsulte provençal, d'après un dessin de Daret.

Le même artiste a gravé aussi d'après un dessin du même, le frontispice de l'*Histoire de Provence*, d'Honoré Bouche.

---

des planches par lui gravées. Ce fait, s'il ne prouve pas que M. F. Frosne fût né en Provence, atteste du moins qu'il habitait ce pays. Huber et Rost dans leur *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, tom. 7, pag. 230, parlent d'un graveur au burin, nommé Jean Frosne, qui avait exécuté beaucoup de portraits et que M. de Marolles, abbé de Villeloin, avait occupé. Évidemment ce n'est pas le même.

(1) Jean de Mesgrigny, à qui ce livre est dédié, était véritablement premier président du parlement de Provence, en 1635, année où il cessa d'en remplir les fonctions, et celle de la publication de l'ouvrage.

L'auteur de l'histoire du parlement d'Aix (M. Prosper Cabasse, *Essais historiques sur le parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppresssion, tom. 1, pag. ij de la liste des membres du Parlement*) place sa réception dans cette compagnie, au 20 juin 1644.

CATALOGUE.

Des tableaux de Jean Daret, désignés dans le livre des Curiosités de la ville d'Aix, publié par de Haïtze, de ceux cités par cet auteur, et qui existent encore, avec l'indication des lieux où ils sont placés, enfin la désignation des peintures dont de Haïtze ne parle point.

—

1. La Scène, à l'autel de la chapelle de *Corpus Domini*, à S[t] Sauveur.

2. Peinture à fresque au-dessus de cette chapelle Copie de la transfiguration de Raphaël.

3. Descente du S[t] Esprit sur les Apôtres, à l'église S[t] Jérôme.

4. L'ange Gardien,

5. S[t] Joseph.

6. Tableaux dont le nombre et les sujets ne sont point désignés, peints pour orner la chapelle de l'Association, à l'ancienne église de l'Oratoire.

7. S[t] Joachim.

8. S[te] Anne.

9. S[t] Zacharie.

10. S[te] Élizabeth.

11. S[t] Jean-Baptiste.

12. Marie Salomé.
13. S[t] Jacques, *le Majeur*.
14. S[t] Jean, *Évangéliste*.
15. S[t] Lazare.
16. S[te] Marthe.
17. S[te] Madeleine.
18. S[t] Maximin.
19. S[t] Sidoine.
20. S[t] Siméon.
21. Anne, *Prophétesse*.
22. S[t] Pierre.
23. Marie Cléophe.
24. S[t] Jacques, *le Mineur*.
25. S[t] Siméon, *Apôtre*.
26. S[t] Thadée ou Jude.
27. S[t] Siméon. *évêque de Jérusalem*.
28. S[t] Joseph, dit Barsabas.

Il ne reste de cette suite que quatre tableaux dont deux à l'église de l'hôpital S[t] Jacques, et deux à celle du collége Bourbon.

50. Vingt-deux autres peintures représentant des concerts d'anges. Elles ornaient autant de compartiments qui entouraient le haut de la chapelle.

51. Un paysage où l'on voyait Jésus, endormi dans les bras de sa mère.

52. S[t] Joseph dormant, et un ange qui l'éveille pour fuir la persécution. « La perspective de ruines qui y est représentée dans un plafond qui se voit

de bas en haut (dit de Haïtze), quoiqu'elle n'ait en tout qu'un pied et demi, ne laisse pas de tromper la veüe. »

53. Ste Famille dans une gloire.

54. Jésus, Marie et Joseph.

55. Peinture exécutée au-dessus de l'autel, représentant un grand rideau rouge dont deux anges tenaient les cordons. Ce morceau excitait l'admiration universelle.

Ces peintures ornaient l'église de l'Oratoire.

56. Tableau ovale de plus de 32 pieds, représentant la Résurrection du Sauveur. Il avait été peint en plafond, pour la chapelle des Pénitents blancs.

57. Autre tableau pour le maître-autel du couvent de St Sébastien.

58. La Vierge du Rosaire, peinte pour le maître-autel de l'église des PP. Prêcheurs, placée aujourd'hui dans l'église de Ste Marie-Madeleine.

59. Notre-Dame des Suffrages, à Ste Marie-Madeleine.

60. Un Crucifix.

61. Un saint personnage de l'ordre des Prêcheurs.

62. Autre saint du même ordre.

63. Ste Anne, ayant à ses côtés Ste Agathe et Ste Marguerite.

Tableaux peints pour l'église des Grands-Carmes.

64. St Joachim.

65. Ste Anne.

Peints pour la congrégation des Jésuites.

66. Petit tableau, peint pour le principal autel de l'église du second couvent de la Visitation.

67. Annonciation.

68. Baptême de J.-C.

69. La Pentecôte.

Ces trois descentes du St Esprit furent exécutées pour l'église de ce nom. La Pentecôte seule n'a pas été détruite. Elle est aujourd'hui dans l'église St Jérôme.

70. Ste Thérèse, recevant les insignes de son ordre de la main de la Ste Vierge et de St Joseph. Ce tableau se voit à Ste Marie Madeleine.

71. St Joachim, Ste Anne et la Ste Vierge enfant, au milieu.

72. St Jérôme écrivant dans une grotte et écoutant la trompette du jugement dernier.

Ces trois tableaux avaient été faits pour le couvent des Carmes déchaux (déchaussés).

73. St Alexis.

74. Deux religieux Trinitaires.

Peints pour le couvent de ce nom.

75. St Sauveur, religieux Recolet, exécuté pour l'église de ce nom.

76. J.-C. donnant les clefs du ciel à St Pierre.

77. St Pierre, pleurant son reniement, petit tableau ovale, de 2 pieds de hauteur.

78. Le Christ en croix, ayant la Vierge aux pieds, entre S[t] Pierre et S[t] Antoine. Ce tableau est actuellement à S[t] Sauveur.

79. Ecce-Homo. Petit tableau.

80. Jésus portant sa croix, id., aujourd'hui dans le cabinet de M. le chanoine Topin, chevalier de la légion d'honneur.

81. S[t] Joseph d'Arimathie et Nicodème, ensevelissant le Sauveur. Dans le même cabinet.

Les six derniers tableaux décoraient l'église des Augustins déchaux, appelés les PP. de S[t] Pierre.

82. Plafond peint à l'hôtel d'Éguilles. Il représentait des ornements d'architecture sur lesquels grimpaient des plantes rampantes, entremêlées de fleurs.

De Haïtze n'a pas parlé de cette peinture.

83. Les Ames du purgatoire. Tableau très endommagé et couvert de repeints, à S[t] Jérôme. De Haïtze n'en fait pas mention.

84. Miracles de Salvator de Horta, Recolet mineur, à S[te] Madeleine. Il n'est pas cité par de Haïtze.

85. Nativité du Sauveur. Tableau non mentionné par de Haïtze. Ce tableau se trouve à la chapelle du château de Labarben.

86. Le joueur de luth. Portrait inconnu à de Haïtze, et placé au musée de la ville.

87. Autre portrait qu'on dit être celui de Daret. De Haïtze le passe sous silence. Il est à l'hôtel de Mons.

88. Endymion endormi dans les bras de Diane. Plafond.

89. Endymion surpris par l'aurore. Plafond.

Ces deux peintures sont les portraits de M. de Vandôme, sous la figure d'Endymion et de sa maîtresse, sous les traits de Diane.

90. Diverses peintures en camaïeu.

Ces trois derniers numéros que de Haïtze ne désigne point, ornent la chambre d'une maison située à la rue Verrerie.

91. Le triomphe de la vertu, immense peinture à l'huile, exécutée à l'escalier de l'ancien hôtel Châteaurenard, appartenant aujourd'hui à M. le chevalier d'Agay.

92. S[t] Joseph agonisant. Cette peinture, qui figure à un des autels de l'Église de Lambesc, était inconnue à de Haïtze. Elle est remarquable par la beauté d'expression de la tête de S[t] Joseph.

93. La répétition du même tableau, mais dans un très petit format, également inconnu à de Haïtze. Cette toile orne la chapelle du domaine appartenant à M. Martin, propriétaire à Lambesc.

94. Esquisse du grand tableau représentant la résurrection du Sauveur, peint au plafond de l'église de Pénitents blancs. Cette esquisse, qui n'est pas mentionnée dans le livre des Curiosités d'Aix, se voit maintenant chez les héritiers Ravanas.

95. Un Christ en croix, la Madeleine au bas

96. Autre tableau faisant pendant.

Ces deux numéros sont des tableaux de chevalet. Ils appartiennent à M. Clairian, ancien directeur de l'école de dessin. De Haïtze ne les mentionne nulle part.

97. La Vierge, assise sur des nuages, ayant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Au bas et d'un côté, S^{t} Dominique, recevant le Rosaire des mains de Marie, tandis que d'un autre, l'Enfant-Jésus offre un cœur enflammé à une sainte religieuse, à genoux à droite. Tableau sur bois dont de Haïtze n'a pas parlé. Il fait partie de notre collection de tableaux.

98. Repos en Égypte. La vierge, assise au pied d'une colonne surmontée d'une draperie, tient son fils debout sur les genoux. Des anges inclinés dévotement, présentent à Jésus, des raisins dans un plat. S^{t} Joseph, à côté de la Vierge, contemple ce spectacle. Au fond, paysage. Petit tableau sur toile dont de Haïtze ne parle pas quoiqu'il soit remarquable. Il fait également partie de notre collection.

Jean-Baptiste BOYER DE FONSCOLOMBE.

Peintre-amateur.

—

L'homme qu'un goût prononcé et la nécessité poussent vers la pratique des arts, acquiert, s'il réussit, des titres légitimes à l'estime des amateurs, à leur bienveillance et à des encouragements nécessaires. Plus tard, s'il donne des preuves de génie ou d'un grand talent, outre la renommée, il recueille souvent l'opulence. Telle est la carrière de l'artiste.

Mais il est une autre classe d'hommes qui a droit encore à un sentiment entièrement personnel, et à la reconnaissance des hommes de goût. Cette classe est composée de ceux qui n'ayant pas de richesses à acquérir, d'honneur à ajouter à leur nom, dont les occupations de toute autre nature et en apparence incompatibles avec les études artistiques, préfèrent néanmoins aux honneurs dont ils sont entourés et aux plaisirs qu'ils pourraient goûter, les soins inséparables

de la culture des beaux-arts, qui y consacrent leur loisirs, leurs veilles, et enfin qui réussissent complètement. Tels sont les amateurs-artistes. Leur nombre est très petit, à cause des difficultés que le plus ardent amour des arts peut seul faire surmonter.

Cette pensée ou pour mieux dire ce principe est plein de justesse. La plus exacte application peut en être faite à Jean-Baptiste Boyer de Fonscolombe, issu d'une noble et riche famille, voué à la carrière des armes, forcé à des relations de devoir, de convenance et d'amitié. Il triompha de ces obstacles, sans négliger les obligations sociales que son rang, sa fortune et sa position particulière lui imposaient. Aussi recueillit-il le fruit de ses nobles efforts, dans les éloges unanimes que lui valurent de bons et nombreux ouvrages. On conviendra que beaucoup d'artistes n'auraient pas agi de la sorte, s'ils avaient joui de sa fortune et s'ils s'étaient trouvés dans une semblable position. Il est donc bien juste de tenir compte à cet habile amateur des sacrifices qu'il s'était imposés pour se livrer à l'exercice de l'art. Il réussit si bien, qu'il est parvenu à rivaliser de talent avec les artistes de réputation.

Né à Aix, le 9 septembre 1719, d'Honoré Boyer, secrétaire du Roi, et de Catherine Carnaud, Jean-Baptiste Boyer de Fonscolombe puisa dans sa famille, le goût des sciences et des beaux-arts, qui y est héréditaire. Jeune encore, il embrassa l'état

militaire et entra dans le régiment de Flandre où il fut nommé capitaine, le 18 février 1747. La bonté de son cœur, l'amabilité de son esprit et la gaîté de son caractère lui acquirent des amis véritables qu'il conserva toute la vie. Le 17 septembre 1759, il fut décoré de la croix de St.-Louis, par le duc de Villars, gouverneur de Provence.

Boyer de Fonscolombe cultivait la peinture avec succès et il peignit en miniature, sur velin, des paysages qui eurent de la réputation. Ces jolies peintures que l'amitié obtenait de lui, étaient fort recherchées parce qu'elles décélaient un véritable talent et une grande facilité. Elles lui valurent, en 1766, le titre de *membre honoraire associé* de l'académie de peinture et de sculpture de Marseille, qui florissait alors. Boyer de Fonscolombe voyagea ensuite en Italie où il demeura assez longtemps. Il sut mettre à profit, le séjour qu'il fit dans ce pays, pour avancer dans la peinture. Il dessina ou peignit une grande partie des monuments antiques qui avaient frappé ses yeux. Ce fut surtout à Rome, qu'il se livra à ces sortes d'études. Il paraît qu'il s'appliqua aussi à rendre fidèlement sur le velin, les beaux ciels de l'Italie. En 1767, l'académie *del desegno,* à Rome, l'admit au nombre de ses membres honoraires. Il rapporta de cette ville, non-seulement la précieuse collection d'études dont il vient d'être parlé, mais encore des miniatures faites d'après plusieurs ta-

bleaux d'histoire appartenant à l'école italienne. Sa famille possède dans ce genre une miniature représentant Saint-Louis, roi de France, guérissant les écrouelles, peinture pleine de mérite. Ces divers ouvrages accrurent sa réputation de peintre et lui méritèrent les éloges des connaisseurs. A partir d'alors, les peintures de Boyer de Fonscolombe acquirent un supériorité marquée sur celles d'auparavant. On les distingue de celles-ci par un ton de couleur *chaud* et brillant, et l'on peut dire avec vérité qu'elles sont quelquefois admirables.

En 1773, J. B. B. Grosson ayant fait paraître son recueil des *Antiquités et Monuments Marseillais,* Boyer de Fonscolombe contribua aux dépenses que nécessitait la publication de cet ouvrage, ainsi que le témoigne la note gravée au bas de la quinzième planche.

Il mourut dans sa ville natale, le 11 décembre 1783, âgé de 74 ans et trois mois, emportant les justes regrets de sa famille, de ses amis et des appréciateurs du vrai talent.

Ses productions sont aussi nombreuses que variées. Cet habile amateur avait adopté une manière de peindre qui, sans frais de travaux, produisait tout l'effet désirable. Il pouvait ainsi avec facilité, se livrer à la féconde imagination dont il était doué et peindre d'une manière expéditive. Les ciels de ses compositions produisent en général un bel effet,

et ses soleils couchants soutiendraient quelquefois le voisinage de ceux de Claude Gélée. Il groupait les nuages avec goût, les peignait légèrement, et de telle sorte, qu'en obtenant par leur secours, d'agréables oppositions, il les faisait servir à relever le sujet principal. Les paysages qu'il représentait ne sont pas surchargés de ces nombreux détails qui décèlent une malheureuse fécondité privée de goût; mais il les enrichissait de détails simples et gracieux. Ces jolies compositions, toujours animées par des figures pleines de vie, de mouvement et de variété, sont spirituellement peintes. Il disposait ses groupes avec art et savait communiquer aux figures toute la gaîté et la vivacité provençales qui dominaient dans son propre caractère. L'hilarité et une aimable folie président à l'action des figures. On y voit le plus souvent de riantes scènes, telles que des danses champêtres auxquelles sont mêlés des personnages grotesques. L'emploi des couleurs saillantes que nécessite la diversité de ces costumes, est si bien combiné, si bien ménagé, que sans produire du papillotage, il sert à éviter la confusion qu'amènerait nécessairement la multiplicité des figures. La plupart des paysages peints depuis son retour de Rome, représentent des monuments antiques, des bas-reliefs et des statues d'après les études qu'il avait faites en Italie. Les terrains des premiers *plans* sont très vigoureux et pleins de chaleur, ses rochers

d'une forme grandiose et heureusement placés. L'œil se repose avec plaisir sur des loiutains légers et vaporeux, ainsi que sur les eaux qui sont d'une grande transparence. Nous n'exceptons qu'un petit nombre de productions où l'on remarque, comme on dit en peinture, un *faire lâché*. Ce sont celles, sans doute, qu'il enfantait dans ces moments où l'imagination fatiguée a besoin de repos, et auxquelles il ne travaillait qu'à contre cœur et pour se délivrer de l'importunité des prières indiscrètes. Mais on y reconnaît toujours la facilité d'exécution, la fraîcheur de coloris et la vérité de ton que l'œil recherche et que le goût apprécie.

François TUAIRE, *Peintre.*

—

Quand la mort a frappé un jeune artiste qui parcourait sa carrière à pas de géant et allait atteindre le but vers lequel les plus énergiques efforts et une brillante imagination le poussaient sans relâche, on regrette doublement la perte du talent si prématurément moissonné. Les regrets sont d'autant plus amers, qu'on voit, par ce qu'il a laissé, combien l'avenir du jeune artiste eût été riche de gloire. Ces réflexions sont d'autant plus justes que, quoique le talent de Tuaire n'eût pas encore atteint son apogée, ce peintre a cependant laissé un nom qui s'était déjà associé à des noms illustres dans l'art.

Les goûts simples de François Tuaire, la nature de ses occupations et la brièveté de sa vie, priveront cette notice de l'intérêt des faits. Nous tâcherons d'y suppléer, en offrant à défaut d'autres, quelques traits qui, quoique peut-être puérils, sont caractéristiques. Ils serviront à connaître l'excellence du cœur de celui qui en est l'objet.

François Tuaire (1) naquit à Aix (Bouches-du-Rhône), le 29 juillet 1794, de parents pauvres et honnêtes. Il montra dès la première enfance, une douceur de caractère qui lui attira l'attachement de ses jeunes amis et la bienveillance des personnes qui le connurent. A cet âge tendre où cédant au besoin d'un mouvement salutaire, les enfants se livrent avec ivresse à des jeux bruyants, Tuaire, d'un caractère mélancolique, se tenait à l'écart, pour étudier plus attentivement, ou pour méditer sur ce qu'il avait lu. Le plus souvent ses petits amis respectaient cet isolement; mais quelquefois ils cherchaient à le distraire, et alors, quoiqu'il en fût contrarié, il prenait part aux jeux communs. Vers ce temps il fut atteint de la petite vérole. Forcé de garder sa chambre et de suspendre ses études, il était vivement affligé. Un jour il fut trouvé versant des pleurs. Ses parents, étonnés, lui en demandèrent la cause. *La cause de mes larmes,* dit-il en pleurant amèrement, *c'est que je ne saurai plus mes leçons.*

Cette avidité d'instruction le suivit au collège. Il s'y distingua par une grande application et des progrès constants. Une candeur angélique, bien rare

(1) Il signait quelquefois Thuaire, mais la véritable ortographe de son nom est telle que nous l'avons adoptée. Cette remarque est faite pour prévenir des méprises que la différence de ces signatures pourrait occasionner

chez les enfants de cet âge, en relevant les autres qualités dont il était doué, étouffa tout germe d'envie dans le cœur de ses condisciples. Il recevait souvent la médaille d'encouragement ; mais cédant à la modestie qui lui était naturelle, il la cachait avec soin, pour se dérober à des éloges qui eussent fait rougir sa candeur, et même pour ne pas blesser l'amour-propre de ceux qui étudiaient avec lui. Ses débuts dans l'étude des lettres et des sciences furent couronnés du succès. Cet intéressant enfant eût été un savant ou un littérateur, si un entraînement irrésistible ne l'avait poussé vers la peinture.

Il employait au dessin, le temps que lui laissait l'étude, et les essais qu'il avait faits dans ce genre, étonnèrent les connaisseurs. De toutes parts on engagea ses parents à lui ouvrir la carrière de la peinture. Tuaire s'y livra alors avec une ardeur inconcevable. Il surpassa bientôt, non-seulement les autres élèves, mais encore le maître auquel il avait été confié ; et à l'âge de quatorze ans, il put entreprendre le voyage de Paris, pour se perfectionner dans l'art. Recommandé à Prudhon, il fut admis auprès de lui, malgré la résolution de ce peintre de ne plus faire d'élèves. Cette exception en faveur d'un enfant pauvre, sans appui et étranger à la capitale, si elle honore le cœur du maître, est aussi, suivant nous, l'éloge le plus éloquent que l'on puisse faire de l'élève. La conduite et les progrès du jeune

Tuaire, justifièrent la bonne opinion que Prudhon avait conçue de lui. Chéri de son maître et docile aux avis qu'il en recevait, il fut bientôt en état de peindre des morceaux dignes d'estime.

Les secours qu'il recevait de chez lui ne suffisaient pas à tous ses besoins. Il laissait ignorer cette circonstance à ses parents, afin de ne pas augmenter les privations qu'ils s'étaient imposées à cause de lui. Pour se créer quelque ressource, il fut obligé de donner des leçons; mais il le faisait à l'insu de Prudhon qui, en ignorant la cause, l'aurait fortement improuvé, dans la crainte que cela ne retardât ses progrès. Pour recouvrer le temps donné à ses leçons, Tuaire commit une faute qui lui devint fatale dans la suite : il consacra au travail les heures de nourriture et de repos. La privation continuelle des premiers besoins de la vie et le surcroît de labeur auquel il s'était assujetti altérèrent peu à peu sa constitution déjà délicate. Il ne dût le retour d'une partie de ses forces, qu'à la jeunesse et à la pureté de ses mœurs.

Les éloges que les artistes distingués ne cessaient de donner à Tuaire, parvinrent jusqu'aux oreilles de l'épouse de Napoléon, l'impératrice Joséphine qui protégeait les arts. Voulant encourager un jeune homme que ces louanges unanimes rendaient intéressant, elle lui fit commander un tableau. Transporté de joie, Tuaire sentit ses forces doubler à un

si honorable appel. Il entreprit cette peinture avec ardeur et choisit pour sujet, Vénus entourée d'amours. Le style, le dessin, la couleur et la suavité du pinceau donnèrent aux connaisseurs, de grandes espérances sur ce qu'il pourrait faire un jour. Après avoir témoigné sa satisfaction, Joséphine désira voir le peintre, et lui fit un accueil plein de grâce et de bonté. Ce n'est pas tout ; elle voulut lui faire visiter sa collection de tableaux et compter le double du prix convenu.

Un encouragement aussi flatteur fut très profitable à Tuaire. Le génie du jeune peintre prit un vigoureux essor. Ses nouvelles productions s'en ressentirent. On y remarquait un style plus élevé, un travail plus fini. Aussi sa réputation s'accroissait-elle de jour en jour, aussi de partout lui demandait-on des tableaux. Plusieurs portraits de Louis XVIII et du comte d'Artois lui furent commandés pour les villes de Paris, Arras, Tarbes, etc. Nous citerons à ce sujet ce que lui écrivait le général Bache d'Arbaud, son compatriote, dont les connaissances dans la peinture, rendaient les éloges véritablement honorables : « J'ai reçu, mon cher Tuaire, lui disait-il, les portraits du Roi et de Monsieur. Je vous assure que j'en suis très satisfait; coloris, dessin, ressemblance, tout s'y trouve réuni. »

En 1821, un nouveau tableau lui fut demandé pour orner les appartements de Fontainebleau. Quoi-

que le prix fut modique, Tuaire, fier d'une telle destination, voulut travailler pour la gloire. Il y mit tous ses soins et produisit un excellent morceau. Le sujet composé d'une seule figure, était Psyché, condamnée à séparer des grains et secourue par la puissance de l'amour (1). L'artiste avait pro-

---

(1) « En disant ces mots, elle (Vénus) fit venir Psyché, lui ordonna de la suivre et la mena dans une basse-cour du château. Là sous une espèce de halle, étaient entassés pêle-mêle quatre différentes sortes de grains, lesquels on avait donnés à la déesse pour la nourriture de ses pigeons. Ce n'était pas proprement un tas, mais une montagne. Il occupait toute la largeur du magasin et touchait au faite. Cythérée dit à Psyché : je ne veux dorénavant nourrir mes pigeons que de mil ou de froment pur ; c'est pourquoi sépare ces quatre sortes de grains, fais-en quatre tas aux quatre coins du monceau, un tas de chaque espèce. Je m'en vas à Amathonte pour quelques affaires de plaisir. Je reviendrai sur le soir. Si, à mon retour, je ne trouve pas la tâche faite et qu'il y ait seulement un grain de mêlé, je t'abandonnerai aux ministres de ma vengeance.

« A ces mots elle monte sur son char et laisse Psyché désespérée. En effet, ce commandement était un travail, non pas d'Hercule, mais d'un démon.

« Sitôt que l'amour le sut, il en envoya avertir la fée qui, par ses fumigations, par ses cercles, par ses paroles, contraignit tout ce qu'il y avait de fourmis au monde d'accourir à l'entour du tas ; autant celles qui habitaient aux extrémités de la terre, que celles du voisinage. Il y eut telle fourmi qui fit ce jour-là quatre mille lieues. C'était un plaisir que d'en voir des hordes et des caravanes arriver de tous les côtés.

« Il en vient des climats où commence l'aurore,
De ceux que ceint Thétis, et l'Océan encore ;
L'Indien dégarnit toutes ses régions ;
Il en part du couchant des nations entières ;
Le Nord ni le Midi n'ont plus de fourmilières ;
Il semble qu'on en ait épuisé l'univers :

fondément médité ce sujet. Le désespoir de Psyché à l'aspect d'un travail au-dessus de toute puissance humaine que vient de lui prescrire une déesse ennemie, eût offert des images disparates avec les lieux où le tableau devait être placé. En effet, représenter dans les appartements de Fontainebleau,

---

Les chemins en sont noirs, les champs en sont couverts ;
Maint vieux chêne en fournit des cohortes nombreuses.
Il n'est arbre mangé qui sous ses voûtes creuses
Souffre que de ce peuple il reste un seul essaim.
Tout déloge, et la terre en tire de son sein.

« L'éthiopique gent arrive et se partage.
On crée à chaque troupe un maître de l'ouvrage.
Il a l'œil sur sa bande ; aucun n'ose faillir.
On entend un bruit sourd ; le mont semble bouillir.
Déjà son tour décroît, sa hauteur diminue.
A la soudaineté l'ordre aussi contribue.
Chacun a son emploi parmi les travailleurs.
L'un sépare les grains que l'autre emporte ailleurs.
Le monceau disparaît ainsi que par machine.
Quatre tas différents réparent sa ruine :
De blé, riche présent qu'à l'homme ont fait les cieux,
De mil, pour les pigeons manger délicieux ;
De seigle, au goût aigret ; d'orge rafraîchissante :
Telles qu'on démolit les maisons quelquefois :
La pierre est mise à part ; à part se met le bois.
. . . . . .

« Les fourmis s'en retournèrent aussi vite qu'elles étaient venues et n'attendirent pas le remerciement. Vivez heureuses, leur dit Psyché.

le découragement de l'âme et la crainte des supplices, aurait produit une impression pénible, inconvenance que Tuaire devait éviter. Il préféra exprimer les sentiments qu'éprouva Psyché, lorsqu'au point d'expirer de douleur, elle voit arriver des milliers d'insectes qui, en un instant, exécutent un tel travail. La diversité des sentiments que doit faire naître une pareille situation, fut parfaitement sentie par Tuaire, et c'est ce qu'il chercha à fixer sur la toile.

Psyché est représentée dans le sombre magasin de Vénus, assise sur de la paille infecte, la tête penchée vers l'épaule droite et les cheveux en désordre. Elle laisse tomber ses bras délicats, en contemplant le sujet de son mortel découragement. Tout à coup s'opère le miracle de l'amour. Toute épuisée qu'elle est, elle sent couler doucement dans son cœur l'espoir, la tendresse et la reconnaissance. Ces sentiments difficiles à rendre séparément, plus difficiles encore à réunir sans confusion, sous l'empire d'un abattement excessif, sont exprimés d'une manière juste sur la belle tête de Psyché et s'y trouvent placés de telle sorte qu'on les distingue tous à travers l'accablement de l'héroïne. Cette composition

---

Je vous souhaite des magasins qui ne désemplissent jamais. Si c'est un plaisir de se tourmenter pour les biens de ce monde, tourmentez-vous et vivez heureuses. »

(De Lafontaine, *les Amours de Psyché*, liv. II.)

fait connaître l'étendue du génie de l'auteur et la profondeur de ses méditations. Elle mérite en outre des éloges pour la simplicité du style, une carnation vraie, autant que brillante, fruit de l'entente des couleurs et de la juste distribution des ombres. Le faire de cet ouvrage rappelle la manière du maître de Tuaire.

Le tableau de Psyché avait été distingué à l'exposition de 1822. M. de Forbin, directeur des musées de France, témoigna à l'auteur ses regrets de ne pouvoir convenablement rétribuer une œuvre faite avec talent. Il aurait désiré que le prix fut proportionné à la bonté de l'ouvrage. Mais cela ne pouvait être, attendu qu'il avait été fixé à l'avance. Tuaire n'était pas intéressé. Heureux de voir son travail agréé, il n'eût demandé aucune rétribution ; aussi reçut-il celle qu'on lui offrit, sans témoigner de mécontentement. M. de Forbin sut apprécier ce désintéressement qui prouvait éminemment l'amour de la gloire. Il procura à Tuaire le dédommagement le plus digne de lui, en lui faisant accorder une médaille d'or.

Ici commence une seconde époque dans la vie artistique de Tuaire. Quittant la manière du maître, il se livre entièrement à la sienne et s'exerce d'abord à des compositions où il savait maîtriser l'abondance des idées qui, sans ce frein salutaire, l'eût infailliblement égaré. Il disposait ses groupes avec

sagesse et un calcul tel que les accessoires faisaient valoir le sujet. Nous avons vu des dessins de cette seconde époque qui méritent des éloges. Les plans en sont artistement *dégradés* et l'œil embrasse sans peine, la composition entière. Les figures d'un style et d'une forme Raphaélesques, se font remarquer par la correction du dessin. Des contours purs et fermement arrêtés prouvent que l'artiste avait suffisamment médité les sujets qu'il traitait, et que sa main exercée à la pratique de l'art, suivait sans peine l'intention qui la dirigeait. Ces qualités rendent les productions dont nous parlons, véritablement estimables. Les tableaux qu'il peignit alors brillent d'une vigueur de coloris que n'avaient pas les ouvrages antérieurs.

Les privations que Tuaire s'était imposées lorsqu'il était sous la direction de Prudhon et le surcroît de travail auquel il s'était livré pour ne pas interrompre le cours de ses progrès, lui avaient été funestes, ainsi qu'on l'a déjà vu. Maintenant l'excessive ardeur qu'il porte à la pratique de l'art, achève de ruiner sa santé. Une maladie de langueur se manifeste. Mais, loin de ralentir l'amour du travail, elle semblait l'augmenter encore. Cependant Tuaire ne se fit point illusion sur son etat. Il vit bien qu'il fallait se résoudre à mourir. Du moins il voulut employer à des travaux honorables, le peu de temps qui lui restait à vivre. Ses efforts ne furent pas vains,

et ce qui doit augmenter les regrets d'une perte si prématurée, c'est qu'il fut enlevé à la peinture, lorsque son génie l'initiait aux grands secrets de l'art. Le travail était une habitude si impérieuse pour lui, que, malgré l'épuisement presque total de ses forces, il dessinait constamment. Peu de jours avant sa mort, il composa un croquis à l'aquarelle, représentant deux guerriers qui visitent des ruines. Cette dernière production prouve que, malgré l'affaiblissement du corps, l'esprit n'avait rien perdu de son énergie.

Le 28 janvier 1823, jour de sa mort, il paraissait être mieux qu'à l'ordinaire, ce qui fit naître quelque espoir à ceux qui l'entouraient. Mais Tuaire sentait la mort approcher. Il profita de ce calme, pour faire appeler un prêtre. Après avoir reçu les secours de la religion, il employa quelques instants à l'arrangement d'affaires d'intérêts, puis il chargea les personnes présentes de faire parvenir ses derniers adieux à des parents chéris qu'il regrettait amèrement de ne pas embrasser, et peu d'instants après Tuaire avait cessé de vivre. Il était âgé de vingt-huit ans et six mois.

Le talent de François Tuaire n'était pas un talent ordinaire. Il eût rendu son nom célèbre, et une illustration nouvelle en aurait rejailli sur sa patrie, s'il avait poussé sa carrière au terme que la pureté de ses mœurs pouvait lui faire espérer d'atteindre. On doit cependant dire avec vérité que les ouvrages

qu'il a laissés, suffisent à sa gloire, et donnent, à la ville d'Aix, le droit de se féliciter de l'avoir vu naître.

NOTICE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR L'ÉGLISE

SAINT JEAN DE MALTE,

AUJOURD'HUI PAROISSE SAINT JEAN *(intrà muros)*
DE LA VILLE D'AIX,

Depuis l'Établissement de l'Ordre dans cette Ville jusqu'à l'année 1791,

PAR

L'Abbé E.-F. MAURIN,
Aumônier du Chapitre de la Métropole

CHAPITRE PREMIER.

De l'Origine de l'Ordre de Malte et de la Commanderie d'Aix.

Les lieux où s'étaient accomplis les mystères du christianisme n'avaient cessé depuis la prédication de l'Évangile d'être visités par les fidèles, mais les Sarrasins s'étant emparés en 636 de la ville

de Jérusalem, les chrétiens se trouvèrent exposés à mille avanies de leur part. Leur zèle cependant ne se refroidit point. La foi vive qui leur faisait entreprendre ces voyages les soutint et leur fit braver tous les périls. Plusieurs siècles après, de pieux marchands d'Italie, ayant à leur tête Gérard Tenc, de l'île Saint-Geniez, aujourd'hui les Martigues (Bouches-du-Rhône), tout à la fois pleins de pitié pour les souffrances des pèlerins et d'amour pour cette terre désolée, obtinrent du sultan d'Égypte et de Syrie, la permission de construire une église à Jérusalem. Ils la dédièrent à Sainte-Marie la Latine, et la direction en fut confiée à un abbé de l'ordre de Saint-Benoit, d'autres disent de l'ordre de Saint-Augustin (1). Lorsqu'en 1066, les Turcs eurent chassé les Sarrasins de la ville sainte et de la Palestine, on vit les chrétiens exposés à de nouvelles persécutions. Ils ne se livrèrent point pour cela au découragement, et l'abondance des aumônes permit quelques années après, en 1080, à l'abbé de Sainte-Marie, de bâtir tout près des murs d'une église grecque dédiée à Saint-Jean et non loin du tombeau du Christ, un hôpital pour les pèlerins malades. Gérard, dont les vertus étaient connues au loin, en fut nommé le premier supérieur.

Les chrétiens étant rentrés en 1099 à Jérusalem

(1) Michaud, *Biographie universelle*, tom. 17, pag. 175

et le royaume de ce nom ayant été donné à Godefroi de Bouillon, ce prince céda au maître et aux Frères de l'hôpital, l'église de Saint-Jean (1). Ceux-ci choisirent alors le saint précurseur pour patron. Bientôt plusieurs gentilshommes de l'armée des Croisés, témoins de leur zèle charitable envers les fidèles, se joignirent à eux et se dévouèrent à leur exemple à l'exercice de l'hospitalité. Ainsi fut fondé l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.

La foi ardente de ces temps, la charité, fondement du christianisme, soutenaient ces hommes vertueux dans les entreprises les plus difficiles. Ils ne tardèrent pas à se lier par les vœux ordinaires des religieux et à y joindre celui de recevoir, de nourrir en santé et en maladie et de défendre les pèlerins. De là, par la nécessité d'escorter ceux-ci, d'assurer les chemins publics infestés par des bandes de voleurs ou des détachements d'Arabes, ils eurent à combattre et s'accoutumèrent à la guerre. L'ordre d'abord purement hospitalier, fut tout à la fois hospitalier et militaire.

Avec le triomphe de la Croix dans ces contrées s'augmenta le nombre des pèlerins. La charité des hospitaliers redoubla. Les rois et les princes de l'Eu-

---

(1) Histoire manuscrite du grand prieuré de Saint Gilles, par Jean Raybaud, historiographe de la langue de Provence, à la bibliothèque Méjanes, à Aix.

rope leur donnèrent des biens immenses pour en consacrer les produits au soulagement des chrétiens. Alors la pensée des pieux associés s'agrandit, ils songèrent à fonder un grand système religieux et militaire dans le monde chrétien. Des succursales, répandues partout, devaient se lier à la maison-mère, établie près du sépulcre de l'Homme-Dieu. C'étaient tout autant d'écoles pour former les jeunes chevaliers, c'étaient des retraites où les vieillards devaient se reposer après le combat, c'étaient des maisons d'hospitalité ouvertes aux chevaliers voyageurs. Ajoutons qu'il entrait dans les vues de l'ordre de créer au sein de ces établissements secondaires, des asiles pour les diverses infortunes.

Gérard vint débarquer à Saint-Gilles, en 1101 (1). Cette ville n'était alors éloignée que de trois lieues de la mer. Elle avait un port considérable où abordaient les vaisseaux de toutes les nations et d'où partaient presque tous les pèlerins français qui allaient visiter la Terre-Sainte. En dehors de la ville et tout près de ses remparts, Gérard Tenc fonda une maison, devenue célèbre dans la suite, sous le nom de Grand-Prieuré de Provence. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem prit ainsi possession de l'Occident.

Cependant la puissance de l'Ordre s'augmentant avec ses biens, il fallut organiser l'exercice de l'une et

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint Gilles*, t. I. l. I.

l'administration des autres. Les divers domaines furent divisés d'après de certaines règles, en établissements particuliers, sous l'autorité des chevaliers nommés précepteurs ou commandeurs, qui faisaient leur résidence dans le manoir principal de chaque direction. Ces dignitaires furent naturellement chargés de la surveillance des maisons de novices, des hôpitaux, etc. Il fut nécessaire en même-temps de placer dans chaque commanderie un ou plusieurs prêtres pour le service Divin, et encore des laïcs, non nobles, propres dans les idées du temps, à remplir certains offices inférieurs.

De là, en 1130, le grand-maître Raymond du Puy, divisa l'Ordre en trois classes : de chevaliers proprement dits de race noble; de prêtres, appelés chevaliers-diaco, et de chevaliers-servants pris dans les familles bourgeoises. Il y eût ainsi dans la religion de Saint-Jean de Jérusalem, la représentation de ces trois états, connus dans les nations européennes. Cette distinction de classe fut complétée par une division territoriale, dans laquelle, par rapport à l'Ordre, l'Europe fut séparée en huit langues, savoir : la langue de Provence, celles d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Aragon, d'Allemagne, de Castille et d'Angleterre. Comme on le voit, la Gaule eut la meilleure part dans ce système, puisqu'elle renferma trois langues sur huit, et la langue provençale obtint le premier rang de cette classification

hiérarchique, et cela était juste. Cette langue, qui comprenait la Provence proprement dite, le Languedoc et le Dauphiné, possédait dans l'île de Saint-Geniez, la patrie de *Tenc* (1), et dans la maison de Saint-Gilles, le premier établissement de l'Ordre en Occident.

Les peuples, les princes et les évêques de cette partie de la France, ne restèrent pas en arrière de ce mouvement général. Ils accordèrent à l'Ordre des églises, des terres et des immunités. Les villes d'Aix, d'Arles, de Manosque et le village de Puymoisson eurent, les premiers, des asiles gouvernés par l'Ordre.

La maison d'Aix fut établie au sud-est, et à une petite distance des murs de la ville comtale. Il a été impossible, jusqu'ici, de retrouver les titres de cette fondation, et nos historiens provençaux diffèrent sur la date ou n'en parlent point. De Haïtze (2) la fixe à l'année 1111, le dernier président de Saint-Vincens (3) et le chanoine Castellan (4), d'après d'anciens historiens qu'ils ne citent pas, la font remonter à

---

(1) Né dans l'île de Martigues, appelée autrefois saint Geniez, vers l'an 1040.

(2) Vie du bienheureux Gérard Tenc, pag. 2.

(3) Notes sur l'Histoire d'Aix Ms., tom. 1.

(4) Nous devons à l'obligeance de M. le conseiller Castellan la communication des nombreux manuscrits du savant et pieux abbé Castellan, son oncle, décédé, professeur-doyen de la Faculté de théologie de cette ville.

l'année 1100. Ces divers auteurs se trompent : la fondation de la maison d'Aix ne peut être rapportée à l'an 1100, Gérard n'ayant, d'après les autorités les plus certaines, fait son voyage en Occident qu'en 1101; elle ne peut l'être non plus à l'an 1111, puisque le pape Pascal II, dans sa bulle de 1113 où il mentionne tous les établissements de l'Ordre en Occident, ne parle point de celui d'Aix. Resterait l'autorité de Piton (1), qui place cette fondation avant celle de la commanderie de Trinquetaille-lès-Arles, établie en 1117, sur le motif que, dans une charte donnée l'an 1180, par Guillaume, comte de Forcalquier, aux hospitaliers de Manosque, le prieur d'Aix est nommé avant celui de Trinquetaille. Nous croyons encore que Piton se trompe, et que cela n'indique tout au plus que le rang d'ancienneté de ce chevalier, dans la maison duquel la charte fut donnée.

Selon nous, cette fondation doit être placée dans la dernière moitié du douzième siècle, et nous adoptons en cela le sentiment de l'historien anonyme des archevêques d'Aix. « C'est au commencement de « l'épiscopat de Montlaur, dit-il, c'est-à-dire, en « 1166, que les hospitaliers de Saint-Jean acquirent « l'établissement qu'ils ont à Aix (2). » De tous les

(1) Annales de l'Église d'Aix, pag. 118.

(2) Cette histoire fait partie de la précieuse bibliothèque de Mgr Rey, ancien Évêque de Dijon, actuellement chanoine de premier ordre du

auteurs provençaux qui ont traité ce point, celui-ci est le plus rassurant. La désignation faite par lui de la première année de l'épiscopat de Montlaur, offre un caractère de précision qui commande la confiance. Il avait sans doute puisé dans des sources encore ignorées et qu'on pourra, nous l'espérons, retrouver un jour. Après cela vient la charte du comte Guillaume, à la date de 1180 où figure Gautier, commandeur d'Aix, premier titre authentique connu de cette maison.

Si une complète certitude historique nous manque sur l'époque où fut créé l'établissement d'Aix, nous ne savons pas davantage comment il obtint le terrain sur lequel il s'établit. Nous conjecturons qu'ils le reçurent en don du comte alors régnant, et voici nos raisons : les terres environnants les trois villes d'Aix, appartenaient comme étant les plus précieuses, soit à l'église, soit au domaine. L'archevêque et le clergé avaient de belles et importantes possessions au nord, le comte en avait à l'est et au midi.

Jusqu'au moment de la réunion de la Provence à la couronne, les comtes ont possédé le domaine dit Jardin du Roi, qui s'étendait vers le sud-est de la ville.

Au commencement du XIII^me^ siècle, ils en déta-

---

chapitre royal de Saint Denis, qui a eu la bonté de nous le communiquer.

chèrent une partie en faveur de la maison conventuelle des frères Prêcheurs. On voit aussi dans leurs mains de vastes terrains cédés ensuite à l'archevêque d'Aix, par le roi, comte Réné. On peut donc raisonnablement penser qu'en 1166, ils avaient donné aux hospitaliers, le local nécessaire à leur établissement.

Ce terrain paraît avoir été consacré sous le paganisme, à l'une de ses fausses divinités. Car au rapport de l'historien Bouche, en 1593, on y trouva une très grande pierre portant ce mot *Minervæ*, à Minerve. Si nous en croyons une ancienne inscription, peinte autrefois sur un vieux tableau de cette église et rapportée dans un manuscrit de la bibliothèque Méjanes (1), il y aurait eu là une école dédiée à Minerve (2); en rapprochant cette inscription de l'inscription lapidaire donnée par Bouche (3), on peut en conclure qu'il y avait en cet endroit un temple dédié à Minerve, et près du temple une école. C'est ainsi que l'empereur Adrien avait établi à Rome, une sorte d'académie dans un édifice consacré à cette même déesse (4). Ce local aurait été dans la suite transformé en chapelle par les premiers

---

(1) Portant le n° 1011.

(2) Pièces justificatives Ms. (Ces pièces seront imprimées plus tard avec l'Histoire de la paroisse dont elles font partie.)

(3) Chorographie de Provence, tom. 1, pag. 198.

(4) Adam, *Antiquités romaines*, tom. 2, pag. 465

chrétiens, et de là serait venue la première église des Hospitaliers.

Voilà tout ce qu'on sait de la maison d'Aix en ces premiers temps, en y ajoutant le nom du commandeur Gautier, qui se lit dans la charte de 1180. C'est sur cette première maison que s'étendirent les bienfaits du comte Alphonse 1^er^, en 1182 (1), et ceux d'Alphonse II en 1192 (2). C'est là que fut enseveli ce dernier, en 1209. Il en a été de la maison d'Aix comme de l'Ordre lui-même, dans la suite des temps elle a jeté un grand éclat, ses commencements furent obscurs et modestes.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Fondation de l'Église actuelle.

—

Le XIII^me^ siècle commence en Provence avec le règne du dernier des Bérenger. Ce prince porta sur le trône cette piété et cet amour de la chevalerie qui distinguaient son époque. Les temps, comme les hommes, ont, en effet, un caractère à eux propre. Le catholicisme était alors parvenu à son apogée, et

---

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint Gilles*, tom. 2. Pièces justificatives.

(2) Papon, *Histoire générale de Provence*, tom. 3, à la fin du vol., aux preuves de l'histoire, pag. 28.

les arts, expression toujours fidèle de la religion et des mœurs, ne contribuèrent pas peu à entretenir les peuples dans ces sentiments élevés.

Raymond-Bérenger IV fut, comme son père, entièrement dévoué aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Après leur avoir accordé de nouveaux privilèges et de nouvelles franchises, il voulut encore que la maison possédée par l'Ordre dans sa capitale, fut distinguée de toutes celles de son comté. De là, d'abord la construction de l'église de Saint-Jean, d'Aix, l'une des plus belles de la province et plus tard l'érection du prieuré, le premier de la langue de Provence après celui de Saint-Gilles.

Bertrand de Comps, grand-prieur de Saint-Gilles, et chef en cette qualité de la langue de Provence, entra facilement dans les intentions du souverain. Il y trouvait d'ailleurs l'occasion d'employer d'une manière digne et utile, la portion des revenus de la commanderie d'Aix, qui ne servait pas aux dépenses ordinaires. Bérenger Monge, commandeur de Manosque et d'Aix, fut en conséquence chargé de faire construire une vaste église, pour remplacer la petite chapelle affectée à l'Ordre. Le nom de l'architecte qui présida aux travaux est resté ignoré, comme on le voit souvent à cette époque. Commencée en l'année 1233 (1), cette église fut achevée, sauf

(1) Raybaud, *ibid.*, tom. 1, pag. 122

quelques détails, en l'année 1251, et, c'est ici le lieu de la décrire telle qu'elle sortit des mains de son architecte inconnu. Plus tard, en avançant dans notre récit, nous fairons successivement connaître les modifications subies par elle. Mais auparavant, il convient de donner une idée générale du système d'architecture qui fut employé dans cet édifice.

Depuis environ deux cents ans, l'architecture romane régnait en France, mais la pesanteur et le mauvais goût qui la caractérisaient, en dégoûtèrent les évêques et les abbés des monastères, (c'étaient les seuls architectes de cette époque). La fermentation qui agitait alors les peuples pour le recouvrement de leur liberté ou pour la véritable gloire de la religion, se fit également ressentir dans l'esprit des hommes livrés à la culture des lettres ou à celle des beaux-arts. Honteux de leur obscurité et peut-être aussi de la décadence de l'architecture, les artistes de l'époque cherchèrent un nouveau genre de construction qui, tout en modifiant les parties de l'édifice, répondit davantage aux sentiments religieux des peuples.

L'ogive employée jusque-là comme simple accident en devint la base. Le prolongement de l'arc aigu, la solidité des voûtes, l'élévation et la hardiesse des édifices, la légèreté des bâtisses et la variété des symboles représentés dans tous ses ornements, forment les caractères généraux de cette architec-

ture chrétienne, désigné sous le nom de style ogival primitif, et qu'on pourrait encore appeler mystique.

Lorsque cette révolution architectonique eut lieu, la Provence était couverte d'édifices sacrés construits dans le style Romano-Bysantin. Les Hospitaliers, voulant élever un monument digne de la religion qu'ils défendaient avec tant de gloire, durent sans aucun doute appeler dans ce pays quelques-uns de ces ouvriers si habiles et si modestes tout à la fois, pour la construction de leur église.

Le plan qu'ils adoptèrent fut celui d'une croix latine, sans bas-côtés et parfaitement orientée selon l'usage du temps fondé sur l'autorité des constitutions apostoliques (1). Son chevet ou abside ne fut pas comme celui des églises romanes en rond-point, ni même à pans coupés, mais carré, ainsi que ses transsepts ou crousillons. Cette innovation, dit M. Knigt (2), commença de paraître à la fin du XII^me^ siècle et dans la première moitié du XIII^me^. Les cathédrales de Digne, de Poitiers, de Strasbourg, etc., quoique d'un style différent, ont également leur abside carré. Cette disposition du chevet donne un air sévère, et, l'on doit le dire, borne la vue

---

(1) Ac primum quidem sit ædes oblongua orientem versùs navi similis, etc., *Constitutions apostoliques*, lib. 2, cap. 57, editione Parisiis, MDLXXI.

(2) Mémoire sur l'architecture religieuse de Normandie et d'Angleterre, inséré dans le bulletin monumental, tom. 4, n° 4, pag. 208.

d'une manière désagréable. Ce qui distingua celui-ci du chevet des églises dont nous venons de parler, c'est qu'il ne fut éclairé que par une seule fenêtre dont l'ouverture fermée se voit encore en dehors, tandis que les autres en ont trois.

Ce vaisseau offre, dans œuvre, 45 mètres de longueur, 21 mètres 65 centimètres de largeur dans ses deux transsepts, 9 mètres 25 centimètres dans sa nef, et 16 mètres 35 centimères d'élévation, non compris l'épaisseur de sa voûte. Elle a sept travées formées par des faisceaux de colonnettes arrondies appliquées contre le mur. Leurs bases sont sexagones et une double couronne de feuillages leur sert de chapiteaux. Au-dessus de leurs abaques également sexagones, s'élèvent majestueusement les arcades principales en forme de bandeau, et les nervures qui vont se rajuster aux clefs de voûte ornées de rosaces. Celle qui est entre les deux transsepts représente la croix de Jérusalem, et celle du fond de l'abside un agneau pascal avec sa banderole. Vingt grandes fenêtres géminées de 10 mètres de haut éclairaient ce magnifique vaisseau, et toutes, excepté celle de la façade occidentale, étaient divisées en lancettes. Cette dernière, de forme ronde, se faisait remarquer par les meneaux de six trilobes qui la traversaient dans tous les sens. Divers mémoires nous apprennent qu'elles étaient toutes ornées de brillants vitraux, représentant selon l'usage

du temps, des fonds de mosaïque, des fleurons et des légendes de Saints qui tenaient lieu de tableaux. La clarté douce et mystérieuse qu'ils répandaient dans le temple, inspiraient le recueillement et la piété. Sur ceux de la fenêtre du chancel divisée, probablement en trois lancettes, devait être peint l'image du saint précurseur patron des Hospitaliers et de la nouvelle église. On voyait au côté droit, les armes de Bérenger Monge, commandeur de Manosque et d'Aix. Elles étaient échiquetées d'argent et de gueules et surmontées d'un casque. Au côté gauche, l'inscription suivante en lettres majuscules, dites gothiques :

Frater Berengarius Monachi
Praeceptor Manuascae
Edificator Ecclesiae Sancti Joannis Aquensis
Anno Domini M. CCLXIIII.

Cette date est probablement celle de la pose des vitraux.

L'éclat et la magnificence ne furent point réservés à l'enceinte seule du temple, son extérieur ne le céda point à la majesté de son intérieur.

La nouvelle nef eut vingt-neuf contreforts disposés dans tous ses angles et de chaques côtés ; ils furent surmontés d'une aiguille, terminée elle-même par

un bouquet de feuilles de choux frisés, ce qui leur donne la forme de clochetons. Quatorze d'entre eux sont percés à la hauteur du sol de la terrasse de l'église, et des gargouilles figurant des animaux fantastiques rejettent loin du mur les eaux pluviales. Une petite muraille d'enceinte sert de parapet à la plateforme qui règne tout autour. Les quatre faces de la croix se terminent par un fronton triangulaire, mais plus aigu que ceux employés dans le style grec. On les perça d'un œil-de-bœuf rempli par les meneaux de divers trilobes qui jamais n'eurent de vitraux.

On voit encore derrière les angles des frontons, des pierres d'attente qui fairaient supposer à l'architecte l'intention de surélever les voûtes ou de faire une autre construction jusqu'à cette hauteur. Plus tard, le monument fut couvert d'une charpente et de tuiles ordinaires au lieu de dalles, comme le sont encore presque toutes les églises romanes.

La vue de tous ces clochetons, s'élançant dans les airs avec les croix des pignons triangulaires, donne à cet édifice un air pittoresque que n'offrent aucun de nos monuments sacrés.

La façade, d'un style simple et sévère, fut flanquée de deux contreforts, et n'eût pour tout ornement que la fenêtre ronde dont nous avons parlé. Elle se terminait par un fronton triangulaire simple, surmonté d'une croix.

Tel fut ce temple que la piété de nos anciens souverains et le zèle des charitables chevaliers élevèrent dans l'ancienne capitale de la Provence. S'il n'est pas le plus vaste et le plus magnifique du pays, il en est du moins le plus régulier et le plus riche en souvenir. Il est aussi, pour les artistes comme pour les archéologues, le plus curieux et le plus respectable monument de l'époque. Mais ce qui doit le plus étonner, c'est que, malgré les guerres continuelles et la misère publique de ces temps-là, cette grande construction fut achevée dans l'espace de dix-huit ans. Commencé en 1233, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il fut terminé en 1251. Une piété éclairée suffisait seule alors pour l'adoption d'un plan et pour son exécution. Souvent même les fonds n'étaient pas faits, mais le zèle et la foi ne comptent point; la charité des fidèles pourvoyait à tout, et alors, les architectes et les entrepreneurs ne faisaient pas un vil trafic de leur état.

Quoique tous les détails de son ornementation ne fussent pas entièrement terminés, comme l'observe un historien, cependant Pierre de Colmieu, cardinal-évêque d'Albano, vice-gérant du pape Innocent IV, dans cette province de Provence, ne voulut pas différer davantage la cérémonie de sa consécration. Il y procéda donc le 3 mai de cette année 1251, assisté de l'évêque de Césarée de Philippe en Syrie, en présence des Hospitaliers, avec toute la pompe

du culte catholique. Il accorda même, par ordre du Pape, des indulgences à ceux qui, chaque année, au jour anniversaire, visiteraient cette église.

Quelques années après, on construisit dans les angles formés par les transsepts nord-est et sud-est de la croix de l'église, deux grandes tours ornées de créneaux et de machicoulis, signe de la puissance d'alors. En 1260, le frère Feraud de Barras, grand-prieur de Saint-Gilles, et en cette qualité, grand-commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fit construire celle du nord. Elle servit de logement aux chevaliers préposés à la garde de l'église, et devint la maison de la commanderie sur la porte de laquelle on lisait l'inscription suivante, gravée sur une plaque de marbre :

Anno Dni. MCCLX
I. Frater Feraudus de Barracio
Magnus præceptor I. partib. cis
Marinis I. edificatu. domu.

On ignore le nom de celui qui fit construire celle du sud-est et l'époque de sa construction (1), nous

(1) Pièces justificatives, Mémoires du Bailli de Beauchamp

avons lieu de croire cependant qu'elle était entièrement conforme à celle du nord. C'est dans sa partie inférieure qu'était placée la sacristie. Cette pièce existe encore en avant de la sacristie actuelle. Sa voûte en est basse et ses nervures viennent reposer sur les chapiteaux des petites colonnes placées dans les angles. Elle n'offre d'ailleurs rien de remarquable. Le reste de la tour devait communiquer avec la maison prieurale où résidaient les prêtres chargés du service de l'église.

CHAPITRE TROISIÈME.

Le Clocher.

—

Jusqu'au XIII^me^ siècle, les clochers des grandes églises de Provence n'avaient été remarquables que par leur masse imposante, comme ceux des cathédrales d'Avignon, de Fréjus, de Grasse, de Saint-Quinin de Vaison, et de Saint-Sauveur de Manosque, ou par leur position sur le chalcidique des églises, comme ceux des cathédrales d'Arles, d'Apt et de Forcalquier. Mais, placés depuis à côté de la porte principale, ils furent presque toujours surmontés d'une pyramide aérienne couverte de denticules aux angles. Leur élancement et leur légèreté

rappelèrent aux yeux des fidèles le prodige de l'ascension du Christ; et la croix qui les surmonta toujours l'empire de la religion sur les peuples. Celui-ci, construit presque en même-temps que la nef, est le plus svelte, le plus élégant et le plus élancé de la province. Il ne ressemble en rien à ceux qui l'ont précédé. Carré jusqu'au-dessus des combles de l'église, il est divisé en plusieurs étages par des corniches extérieures semblables à des ceintures. Chacune de ses faces est percée de deux fenêtres. La première, au niveau de la terrasse du temple, est divisée en deux lancettes surmontées d'un quatrefeuille. La seconde ou la supérieure, est excessivement élancée et comme la plus basse, de forme ogivale. C'est là qu'étaient suspendues les cloches. Les extrémités de la tour sont terminées par des frontons triangulaires percés de trèfles. Il est enfin couronné d'une pyramide à huit pans coupés, ayant chacun de ses angles ornés de crochets. Les espaces triangulaires existant entre les quatre angles supérieurs de la tour et la base de la flèche sont occupés par des clochetons ornés comme elle de crochets et surmontés d'un bouquet de feuillage. Ils sont également percés d'une petite fenêtre ogivale sur chaque face. Ce clocher n'a subi aucun changement depuis sa construction, si ce n'est qu'en 1754, comme nous le dirons plus tard, on raccourcit la flèche sur laquelle on plaça une croix de malte dorée,

au lieu du globe et de la croix latine qu'il y avait.

Cet édifice avait dans le principe, depuis sa base jusqu'à la croix, 192 pieds. Il ne fut terminé qu'en 1376, avec le produit de divers terrains vendus aux religieux Augustins par les Hospitaliers, moyennant la somme de 20 florins d'or (1). On commençait à peine sa construction en 1234, que sur les réclamations du chapitre, une sentence arbitrale, émanée des archevêques d'Arles et de Vienne, réunis à l'évêque de Riez, décida qu'on n'y placerait que deux cloches et qu'on ne les sonnerait qu'à petit bruit (2). La première et la plus ancienne fut suspendue à la fenêtre du levant. L'inscription qu'elle portait en donnait l'historique. Nous observerons seulement avec le père Dumoulin (3), que le prieur Isnardi, dont il est parlé, a siégé depuis 1264 jusqu'en 1276. Voici cette inscription :

Istam campanam fecit fieri magister hospitalis Frater Godefridus Duilson quam refecit frat. Raymundus Isnardi.

« Le frère Raymond Isnard a fait refondre cette

---

(1) Fauris de Saint-Vincens, *Notes sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1, pag. 262, Ms. à la bibliothèque Méjanes.

(2) *Ibid.*, tom. 1, pag. 186.

(3) Recueil de toutes les inscriptions renfermées dans les édifices sacrés de cette ville, déposé à la bibliothèque Méjanes.

« cloche que le frère Godefroi Duilson, maître de « l'hôpital, avait fait faire. »

La seconde, fondue aux frais du commandeur Réné Martin, portait encore une inscription ainsi conçue :

Frater Renatus Martini praeceptor Aquensis Fecit fieri hanc campanam.

Plus tard, c'est-à-dire en 1292, lorsque la tour était sur le point d'être terminée, l'archevêque et le chapitre permirent au commandeur de l'hôpital Saint-Jean d'Aix, de mettre quatre cloches à son clocher, ce qui fut confirmé par les lettres-patentes du roi Charles II, en date du 22 avril même année (1). Ce ne fut cependant que plus d'un siècle après, que le prieur Mathieu Honorat fit faire la troisième cloche avec cette inscription :

Frater Matheus Honorati prior Sancti Joannis Aquensis fecit fieri hanc campanam.

En 1536, Réné de Montéjean voulant fortifier la ville pour la mettre à couvert de l'armée de Charles-

(1) Saint-Vincens, *Notes sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1, pag. 207

Quint, qui avait envahi la Provence pour s'en emparer, résolut, au grand déplaisir des habitants, d'abattre l'église de Saint-Jean et son clocher, situés à cette époque en dehors de la ville, pour y établir à leur place un camp fortifié. Mais il fut bientôt obligé d'y renoncer, par l'ordre du grand-maître de Montmorency, et dans la crainte que ces fortifine servissent aux ennemis (1).

Témoin de ces préparatifs, *Antonius Arena* nous en a dépeint toutes les circonstances dans ses vers macaroniques :

CLOCHERIVM PVLCHRVM SANCTIQUE JOANNIS AQVENSIS
FOVGARVNT MVLTVM FORTE CAVANDO PEDEM.
PLVRES MARTELLOS DE FERRO RVMPERE VIDI :
PONERE PER TERRAM QVANDO VOLEBANT EVM.
JAM QVASI PER VENTOS ILLVM TRAMBLARE VIDEBAM :
ET TOTVS POPVLVS FORT REGRETABAT EVM, ETC. (2).

L'élancement de sa flèche et son élévation semblent défier les nues, aussi la foudre en a-t-elle abattu

---

(1) Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*, tom. 2, liv. 10, pag. 577.

(2) Meygra entreprisa catoliqui imperatoris, quando de anno Domini 1536, per Antonium Arenam. Bruxellæ apud J. Van Vlanderem typographum, 1748, pag. 17

plusieurs fois la cime. Le 28 mars 1658, le tonnerre l'ayant percée, et ayant détruit le frontispice de la façade et la dernière travée de l'église, le Parlement nomma trois commissaires pour examiner les dommages faits à ce grand édifice, et donna les ordres les plus précis pour leurs entières réparations. Ce qui obligea les chevaliers d'y faire travailler incessamment afin d'éviter la saisie de leur temporel (1).

CHAPITRE QUATRIÈME.

Fondation du Prieuré.

Après avoir donné au commandeur d'Aix des directes (2) affectées au luminaire de l'église, et contribué par ses abondantes largesses aux nouvelles constructions, Raymond Bérenger céda en 1241, au grand-prieur de Barras, vingt mille sols couronnés à prendre sur ses albergues (3) de Nice et de Grasse, pour l'entretien de deux prêtres. Il fit ensuite bâtir pour le logement des ecclésiastiques un presbytère ou maison prieurale attenant au chevet

(1) Pièces justificatives, Mémoire Ms. du prieur Viany.
(2) Rentes sur des fonds seigneuriaux.
(3) Extrait des privilèges.— *Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 2, pag 95.

de l'église et communiquant avec elle. Ce prince mourut ensuite, le 19 août 1245. Son testament, fait à Sisteron le 24 juin 1238 (1), par lequel il choisit sa sépulture dans l'eglise de Saint-Jean, à côté de celle de son père, et un codicille écrit peu de temps après, contiennent de nouvelles libéralités en faveur de cette maison. Il lui légua la seigneurie de Vinon, sous la condition d'établir trois autres prêtres, chargés de célébrer tous les jours les saints mystères à son intention, et les cinq prêtres reçurent pour leur vestiaire une rente de quarante livres, assise sur les albergues des vigueries de Draguignan et de Grasse.

Quelques années après la mort de son mari, le 11 janvier 1257, Béatrix de Savoie, sa veuve, donna à cette église plusieurs héritages, situés dans le terroir d'Aix, sous la condition d'entretenir trois autres prêtres, *qui prieraient Dieu pour son ame et pour celle de son mari dont le corps reposait dans cette église.* Tous ces ecclésiastiques furent logés dans le presbytère, et leur chef eut le titre de prieur (2).

Par son testament, Béatrix légua encore à la maison d'Aix, le lieu de Lescale, qu'elle avait eu pour

---

(1) Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*, tom. 2, liv. 9, sect. 2, pag. 242. — Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence*, chap. 4, § 10, pag. 100.

(2) Archives du prieuré d'Aix, liasse 2, nos 2 et 5

son douaire (1), avec la charge d'entretenir cinq nouveaux prêtres, un diacre et un sous-diacre qui devaient prier pour son ame. Villaret, grand-maître de l'Ordre prit, d'accord avec Charles II, les mesures propres à faire sortir à effet les intentions de son aïeule. Ce même Villaret avait, lorsqu'il n'était encore que grand-prieur de Saint-Gilles, établi dans l'église de Saint-Jean d'Aix, un prêtre chargé *de prier Dieu pour lui.*

Toutes ces chapellenies, réunies à celles de Bérenger-Monge, de Pierre Corsin, trésorier du roi, et de Dragonet de Montdragon, étaient au nombre de dix-neuf. Charles II y en ajouta cinq autres; et par ses lettres-patentes données à Draguignan, le 19 février 1294 (2), il en fixa le nombre à vingt-quatre.

En 1330, Hélion de Villeneuve ayant passé du grand-prieuré de la langue provençale qu'il occupait depuis 1319 à la grande maîtrise de l'Ordre, se réserva expressément la collation du prieuré de Saint-Gilles et des commanderies qui en dépendaient.

Pendant qu'il était grand-prieur, il n'avait point tenu de chapitre, mais, dès qu'il fut reconnu chef

---

(1) Archives du roi d'Aix, registre *Pergamenorum*, pag. 107. — Livre des *Privilèges des Comtes de Provence*

(2) Archives du Prieuré, sac 2, n° 6.

de l'Ordre, il s'empressa, dit l'historien de Saint-Gilles (1), d'en assembler un à Aix, le dimanche 10 mars de cette même année 1330. Il régla le service qui devait se faire dans l'église de Saint-Jean de cette ville.

D'après sa bulle de réformation, l'église devait être desservie par dix-huit prêtres, tous religieux de l'Ordre, au lieu de vingt-quatre. Douze d'entre eux furent destinés aux fondations du comte Raymond-Bérenger et de Béatrix, reine de Naples, sa fille; deux à la fondation de Pierre Corsin, trésorier du roi; un à celles du grand-maître Guilleaume de Villaret et du frère Bérenger-Monge, commandeur d'Aix; un à celle du grand-prieur Dragonet de Montdragon. Les deux derniers furent chargés de servir, l'un la chapelle de Sainte-Catherine, auparavant des Templiers, et dépendante alors de la maison d'Aix, l'autre la chapelle qu'il avait érigée en l'honneur de Saint-Louis, évêque, et des onze mille Vierges dans l'hôpital qu'il avait fondé.

Il ordonna ensuite qu'il y aurait toujours dans la maison d'Aix, un diacre, un sous-diacre et deux clercs. Il chargea le commandeur d'Aix, de nourrir tous ces prêtres et chapelains, et voulut que leur entretien fut pris sur le revenu des commanderies d'Aix, de Bayle et de Ca-

(1) Tome 1er, pag.

lissane. Il assigna pour le vestiaire des mêmes prêtres et ecclésiastiques la rente de 300 gillats ou florins d'argent que le grand-maître Guilleaume de Villaret avait achetée pour l'entretien du prêtre qu'il avait fondé, et qui était imposée sur la propriété de *Gaudi*, située au terroir de Manosque ; celle de 300 gillats, que lui, grand-maître, avait achetée sur l'affar de Boniface de Bertrand, de Forcalquier. située dans le même terroir, et qu'il avait assignée pour le chapelain de l'hôpital qu'il avait fondé; 400 autres gillats de rente imposés sur des fonds de terre situés au terroir de Volx, et enfin 300 gillats sur les seigneuries de Vinon et Ginasservis. Il ordonna aussi que les prêtres iraient tous les dimanches en procession à son hôpital, et y chanteraient l'Épitre et l'Évangile, ainsi qu'on le pratiquait à l'église conventuelle de Rhodes (1).

Ce règlement fut confirmé par le chapitre-général, célébré dans l'île de Rhodes, le 23 décembre 1344.

---

(1) Archives du prieuré, priviléges d'Aix, liasse 2, n° 8. — Livre des *Priviléges des Comtes de Provence*, pag. 424 et suiv. — Il n'est pas dit qu'on y récita également les prières de la messe selon l'usage de ce temps-là. Dès la plus haute antiquité quand on ensevelissait les morts ou qu'on administrait les malades, on était dans l'habitude de réciter les prières de la messe, sans prononcer cependant les paroles sacramentelles, ni celles de la communion. On appelait cela dire la messe sèche. Cette pratique fut interdite par le Concile de Trente, dans sa 22me session

Quelque temps après, un collège fut attaché au prieuré de Saint-Jean, pour l'éducation des jeunes clercs, et, par une convention passée entre le prieur Mathieu Honorat et le recteur de l'université de cette ville, en 1462, le premier fut maintenu dans le droit de nommer seul les régents.

Ce prieuré était dans l'état le plus prospère, lorsque tout à coup l'invasion de Charles-Quint vint porter la désolation dans cette ville. On ordonna de démolir tout ce qui, hors de la cité, pourrait servir à l'armée ennemie. Tout fut rasé, le bourg Saint-Jean et le presbytère bâti par Raymond-Bérenger. Quelques années après, c'est-à-dire en 1540, le prieur Valentin Dubois le fit reconstruire, mais avec beaucoup moins de solidité et de magnificence que le précédent ; ce qui n'empêcha pas Marie de Médicis de s'y loger le 16 novembre 1600, lorsqu'elle vint en France pour y épouser le roi Henri IV. Les troubles suscités par l'invasion de l'empereur ayant fait suspendre le culte public dans cette église, le Parlement rendit un arrêt le 6 février 1543, par lequel il ordonna que le chant des offices et la distribution des aumônes seraient renouvelés, cette église étant de fondation royale.

Tous les prêtres attachés au prieuré formaient un espèce de chapitre, exempts de la juridiction de

l'ordinaire (1), d'après une bulle du pape Paul V, envoyée au prieur de Naberat, en 1606; le prieur devait être profès conventuel de l'ordre de Malte, licencié en théologie ou en droit canon, et il jouissait de la cure attachée à cette église. De plus, il avait le droit comme certains abbés de monastère, de porter la mitre et la crosse lorsqu'il officiait (2).

A l'avènement de Mgr. de Vintimille à l'archevêché d'Aix, le prieur et le sacristain qui, jusqu'alors avaient porté le surplis à grandes manches recouvert de la mosette noire, furent autorisés, par le souverain pontife, à porter comme les prêtres conventuels de Malte, le rocher à petites manches avec la mosette violette.

Ce prieuré rapportait 12,000 livres de rente à celui qui en jouissait, mais, outre les réparations qu'il était obligé de faire au presbytère, il devait encore nourrir et donner des émoluments à plusieurs ecclésiastiques qui desservaient cette église avec lui. Dans ces derniers temps, le nombre avait été réduit à six. Divers arrêts du Parlement, entre autres celui du 13 février 1638, avaient fixé la somme nécessaire à leur subsistance.

---

(1) Voyez aux pièces justificatives le Mémoire du prieur Viany, adressé à Mgr. l'archevêque d'Aix.

(2) Procès-verbal de la visite faite en 1681

CHAPITRE CINQUIÉME.

Tombeau des Bérengers.

—

Pendant ses discussions avec l'empereur Frédéric II, le pape Innocent IV crut devoir se mettre à l'abri de ses coups, en choisissant la ville de Lyon pour le lieu de sa résidence.

C'est là que le comte de Provence vint lui rendre ses hommages et qu'il reçut de ses mains la rose d'or. A peine de retour dans la capitale de ses états, Raymond-Bérenger tomba malade et mourut, comme nous l'avons dit, le 19 août 1245. Agrégé depuis longtemps dans l'ordre des Hospitaliers dont il avait pris l'habit en présence des prélats et des hauts barons de cette province, il avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église de Saint-Jean d'Aix, à côté de celle d'Alphonse II, son père. Mais comme le nouveau temple n'était pas encore terminé au moment de sa mort, son corps fut mis en dépôt dans la métropole de cette ville jusqu'en 1251, époque de sa translation, dans le magnifique mausolée que la reconnaissance des chevaliers lui avait élevé.

C'est peut-être dans l'ornementation des tombeaux que l'art chrétien produisit le plus de chefs-d'œuvre. Tout y rappelle la spiritualité, tout y annonce l'immortalité de l'ame. Légèreté des colonnettes,

richesse des dentelures, ondulation des moulures, élancement des pyramides, expression des personnages emblématiques, figurés sur les bas-reliefs ou dans les statues isolées, tout en un mot rappelle au chrétien que la mort n'est qu'un sommeil, un passage du temps à l'éternité. C'est ce qui nous explique l'attitude douce et tranquille dans laquelle sont représentés les illustres défunts sur leurs tombeaux.

Celui-ci est divisé en trois parties : celle du milieu est en forme de baldaquin soutenu par cinq faisceaux de colonnettes arrondies, dont trois sur le devant et deux sur le derrière appuyées contre le mur du transsept. Les chapitaux sont composés d'une double couronne de feuilles d'ache. La partie supérieure du monument est un fronton triangulaire orné dans ses angles de denticules ou crochets. Le tout est surmonté de trois pyramides également couvertes de feuillages. La partie inférieure de ce fronton est cintrée en ogive au haut de laquelle est une grande rosace paraissant être soutenue par trois anges. Cette arcade se subdivise au-dessous en deux plus petites également ogivales. Dans la partie supérieure des ogives est une petite couronne soutenue par deux anges de chaque côtés, appuyés sur une autre arcade inférieure ressemblant à un trèfle. On voit aux deux extrémités latérales du fronton supérieur, deux chiens de différentes espèces fixant l'un et l'autre leurs pattes sur une tête humaine.

Sur la tombe placée en-dessous de cette architecture et dont la bordure est ornée d'une petite guirlande de lierre, repose un homme vêtu de la robe, du manteau et du cordon que portaient les chevaliers Hospitaliers. Ses pieds, selon l'usage du temps posent sur un levrier, pour marquer la fidélité et la promptitude avec laquelle le défunt a marché dans le chemin de la vertu. Ses mains sont jointes comme celles d'un suppliant. C'est l'image d'Alphonse II, comte de Provence, mort à Palerme, en 1209.

A gauche est une niche carrée, formée de quatre colonnettes isolées et soutenant un espèce de pinacle. On voit à chacune de ses faces un fronton triangulaire orné de feuilles de chêne au lieu de crochets, et l'arcade inférieure est à trèfle. Les angles de ce petit monument ainsi que la partie supérieure sont couronnés de clochetons surmontés eux-mêmes d'une petite pyramide dentelée.

C'est dans cette niche qu'est la statue de Raymond-Bérenger IV. Il est debout et entièrement couvert d'une cotte de mailles; ses gantelets, son haubert et son cuissart sont également maillés; il a, par dessus, une cotte d'arme. Une grande épée est suspendue à sa ceinture. Il tient de la main droite la rose d'or que le pape Innocent IV lui donna en 1245, Il s'appuye de l'autre sur un grand bouclier, pareil à celui qui est supendu au-dessus d'Alphonse II. son père.

La niche de droite est à peu près semblable à celle-là, mais l'architecture en est plus simple, plus dégagée, et les clochetons pyramidaux plus élancés. La statue qu'elle renferme est celle de Béatrix de Savoie, épouse de Raymond-Bérenger, morte en 1266.

La figure de ces statues est assez expressive, et la raideur que l'on remarque dans l'ensemble est peut-être l'effet de l'armure pesante du prince et du costume de son épouse. Ce caractère d'immobilité, qui frappe au premier abord, est le symbole de l'éternité.

Nous avons à examiner maintenant les bas-reliefs du mausolée d'Ildefonse. Toutes les faces concourent à représenter le même sujet qui est l'ouverture du tombeau et l'enterrement du comte. Le petit côté à gauche représente quatre personnages, peut-être des prêtres plus ou moins affectés de la cérémonie à laquelle ils assistent.

La première chose qui s'offre à nous sur le grand côté, c'est le cercueil dans lequel va reposer le prince. Deux religieux soutiennent avec effort la pierre destinée à le couvrir. L'archevêque d'Aix, présidant à cette ouverture, lève une main vers le ciel, et semble annoncer que Dieu a admis Ildefonse au nombre de ses élus. Un moine écoute avec attention le discours que l'évêque fait à cette occasion. Un autre prêtre porte la croix. Cette céré-

monie devant être toujours sanctifiée par la présence de ce signe sacré. Pendant ce temps un moine lit un écrit, probablement le testament de Raymond-Bérenger ou le procès-verbal de cette inhumation, et celui qui l'accompagne en suit la lecture comme pour voir s'il ne commet pas quelque erreur. C'est la partie du bas-relief la mieux entendue et la mieux exécutée. L'invention du reste n'en est pas aussi heureuse. Ce sont des prêtres et des moines, tous attentifs à cette cérémonie, et remplissant chacun quelque fonction. Le premier près du tombeau tient un bénitier, le second élève un encensoir. Le prêtre qui suit, couvert d'une grande chappe, est le frère Didier, premier prieur de cette église qui, élevant les mains, semble prier. Derrière lui est le commandeur Bérenger-Monge, tenant un rouleau déployé; c'est la charte des donations qu'Ildefonse et Raymond ont faites à son Ordre. Ceux qui viennent ensuite, dit Millin (1), sont deux chanoines dont l'un est vu par derrière et l'autre par devant. Ils ont sur la tête en-dessous du capuchon de leur manteau, un bonnet relevé et plissé tout autour.

Le bas-relief est terminé au petit côté de droite par un pleureur qui s'arrache les cheveux, et une pleureuse agenouillée, couverte d'un grand voile, exprimant le plus affreux désespoir.

---

(1) *Voyage dans le Midi de la France*, tom. 3, pag. 290

Ce bas-relief est précieux en ce qu'il nous fait connaître la forme des habits des évêques, des prêtres, des chanoines, des hospitaliers et des clercs au milieu du XIII^me^ siècle.

A toutes ses fondations, Raymond-Bérenger en avait ajouté une autre. Deux ans avant sa mort, il avait fait diverses donations à l'archevêque et au chapitre de Saint-Sauveur, afin qu'un service solennel fut célébré chaque année, le premier jeudi après la Saint-Michel, pour le repos de l'ame de son père, de sa mère et de la sienne (1).

Tous les ans en effet, à dater du jour de la translation et à l'époque indiquée, le chapitre se rendait processionnellement à l'église de Saint-Jean, et y chantait une messe de *requiem*, suivie de l'absoute. Il avait soin toutefois de faire transporter dans cette église, tout ce qui était nécessaire au saint sacrifice, non-seulement les vases sacrés et les ornements, mais encore la cire, le pain et le vin. Ce service n'a cessé d'avoir lieu qu'en 1790.

CHAPITRE SIXIÈME.

Tombeau de la Reine Béatrix.

A l'entrée du transsept du sud, en face du tombeau des comtes, était celui de Béatrix, quatrième

(1) Piton, *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 147

fille de Raymond-Bérenger. Cette princesse avait épousé le frère de Saint-Louis, roi de France, Charles, comte d'Anjou, devenu par son mariage comte de Provence. Sœur de trois puissantes reines, son unique ambition était de le devenir comme elles, et, lorsque la victoire l'eût couronnée reine des Deux-Siciles, la mort vint la surprendre au milieu de ses triomphes, en 1267, dans la ville de Nocera, à l'âge de 38 ans (1).

Longtemps avant sa mort, dit Ruffi (2), elle avait fait son testament et avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église de Saint-Jean d'Aix, où déjà reposaient les corps de son aïeul, de son père et probablement de sa mère. Quoiqu'elle fut vivement regrettée de son mari, les embarras de sa nouvelle royauté parurent lui faire oublier les dernières volontés de son épouse. C'est pourquoi les chevaliers de cette ville s'adressèrent au souverain pontife, pour engager le roi-comte à faire exécuter son testament. Clément IV écrivit en effet une lettre de Viterbe où il résidait (3) par laquelle il pressait ce prince de faire transporter le corps de la reine dans l'église de Saint-Jean d'Aix. Cette lettre produisit son effet, et la translation eut lieu en 1268.

---

(1) Saint-Vincens, *Notes Mss. sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1er, pag. 189.
(2) *Histoire des Comtes de Provence*, pag. 212.
(3) Ruffi, *Idem*, pag. 213.

Son tombeau n'était pas moins remarquable pour l'ornementation que celui de son aïeul. Il était même plus riche sous le rapport de la statuaire. Neuf grandes statues posées sur des bases élégantes couronnaient ce magnifique mausolée. Cinq bas-reliefs, renfermés dans des médaillons d'une forme particulière, ornaient les diverses faces du tombeau; et deux autres représentant les Apôtres étaient placés au fond du monument, à côté de la statue couchée de la reine. Ces derniers paraissent avoir été beaucoup moins soignés que les autres. A l'exception de deux ou trois, les figures de ces fondateurs de l'église étaient presque toutes grotesques, et l'on s'apercevait que l'artiste n'était point encore fixé sur la forme qu'il devait leur donner. Il y avait, en tout, cinquante figures composant les tableaux de la résurrection des morts et du jugement dernier. En général, toutes ces statues avaient du naturel et une grande vérité d'expression.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Tombeau du Grand Prieur Dragonet de Montdragon.

Au commencement du XIV^me^ siècle, Dragonet de Montdragon, grand-prieur de Saint-Gilles, étant mort à Aix, il fut enseveli dans cette église, qu'il

avait désignée pour le lieu de sa sépulture. C'est dans cette vue qu'il laissa des rentes à prendre sur des fonds de terre situés à Manosque, pour l'entretien d'un prêtre qui devait chaque jour dire la messe à son intention (1). Ce chevalier, provençal d'origine, ne dut qu'à son mérite personnel d'avoir été choisi par le grand-maître des Hospitaliers, son lieutenant en-deçà des mers. Non-seulement il jouissait de l'estime générale de tous ses frères d'armes, mais encore il avait toute la confiance du roi Charles II, son souverain, qui le fit son conseiller intime et son commensal; ce qui l'obligea de fixer sa résidence dans cette ville où il décéda le 22 janvier 1310. Ce fut dans un enfoncement en forme de grande niche pratiquée dans le mur à droite, en entrant par la porte principale et sous la troisième travée de la nef, qu'on éleva son tombeau. On y plaça dessus une statue qui le représentait couché, la tête appuyée sur un coussin et les pieds sur un socle, revêtu de la robe des chevaliers avec la croix de son ordre. Le tout était surmonté d'une arcade surbaissée en-dessous de laquelle on voyait au milieu, son épitaphe encadrée, écrite en lettres majuscules, dites gothiques. Elle est ainsi conçue :

---

(1) Procès-verbal de la visite faite en 1613, sous le prieur de Naberat. — *Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1er, pag. 205

Dominus frater Draconetus de Montedracone, Prior honorabilis sancti egidii et vice magister In partibus cis-marinis hic jacet qui migravit Ab hoc seculo anno Domini M. CCCX. XI kal. Februarii. Ejus anima requiescat in pace. Amen. Pater noster.

« Ci gît le seigneur frère Dragonet de Mont-
« dragon, honorable prieur de Saint-Gilles, et lieu-
« tenant du grand-maître en-deçà des mers, lequel
« quitta ce siècle, l'an du Seigneur mil trois cent
« dix, le onzième jour des kalendes de février, que
« son ame repose en paix. Ainsi soit-il. Notre père. »

En-dessous était la représentation de son bouclier, placé entre deux écus; du côté droit était celui de ses armes, formé de gueules à un dragon ayant la tête de lion, le col velu et la poitrine; les ailes d'aigle; la patte gauche aboutissant à quatre griffes, chacune d'elles se terminant en gueule de dragon, de même que la queue; la patte droite levée et semblable à un bras d'homme, dont il tient un serpent qui le mord au coude. Le tout d'or (1). Du côté gauche était un autre écu chargé de six dragons en pal.

L'antique cathédrale de Vaison et son église pa-

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1er

roissiale actuelle, conservent encore plusieurs mausolées de cette espèce ; ils sont placés dans des enfoncements pratiqués dans les murs, en forme de grande niche.

Ce ne fut probablement que vers le milieu du XIV^me^ siècle, lorsque l'usage d'élever des chapelles particulières aux saints dans les parties latérales des églises s'établit, qu'on érigea un autel devant ce tombeau, en l'honneur de Saint-Roch et de Saint-Louis, roi de France. Le premier, comme on le sait, mourut en 1327. Cet autel fut, plus tard, cédé à la confrérie des hôtes et pâtissiers de cette ville. C'est alors qu'il changea de titulaire et qu'on le consacra à Sainte-Marthe, l'hôtesse du Sauveur ; le tableau du fond représentait la sainte avec sa sœur Madeleine aux pieds de Jésus.

En avant de l'oratoire de Sainte-Marthe, contre le mur de la seconde travée et où fut percée dans la suite la chapelle du Purgatoire, on avait élevé un autel à Saint-Antoine, premier ermite, surmonté d'un tableau.

Il existait une porte conduisant à la maison prieurale en-dessus et contre le mur de la quatrième travée, touchant le transsept du sud.

Les deux transsepts furent également ornés d'un autel chacun, mais leurs titulaires varièrent. On consacra celui du nord tantôt à la Sainte-Vierge, et tantôt à Saint-Jean l'évangéliste. Il en fut de même

de celui du sud que l'on dédia d'abord à Notre-Dame des Neiges, et ensuite à Sainte-Madeleine.

On aurait pu, ce nous semble, supprimer plus tard ces autels ou les faire beaucoup plus petits. Ces emplacements étant déjà suffisamment occupés par les tombeaux des comtes et comtesses de Provence.

C'est dans ce dernier transsept (celui du sud), que les frères Géraud et Valentin Dubois firent construire en face de l'autel, vers le milieu du XVI^me^ siècle, le caveau destiné à la sépulture des prieurs de cette église, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée autour de la pierre tombale :

HVNC TVMVLVM CONSTRVERE FECERVNT FRATRES GERALDVS ET VALENTINVS DE BOSCO PRIORES HVJVS ECCLESIÆ AC NEPOTES REVERENDISSIMI DOMINI BALIVI MANVASCÆ.

CHAPITRE HUITIÈME.

Cimetière de Saint-Jean.

—

Comme toutes les anciennes églises appartenant à une corporation religieuse, celle de Saint-Jean avait un cimetière particulier. Il était situé au nord, à l'est et au sud-est de l'ancienne chapelle des chevaliers, et de la nouvelle église qui la remplaça.

La quantité d'ossements que l'on a trouvés en creusant les caves des maisons situées dans ces diverses parties, ne laissent aucun doute sur cette position. Il paraît cependant, qu'à l'époque de la suppression de l'hôpital il avait été réduit, puisque, dans le plan de la ville donné par Belleforest, au XVI^me^ siècle, il remplissait seulement l'espace situé au commencement de la rue Cardinale, c'est-à-dire le sol occupé aujourd'hui par les maisons adossées aux chapelles latérales du nord, et par les maisons en face, jusqu'à l'angle nord-ouest du clocher.

Pendant la construction de l'église en 1233, le chapitre de Saint-Sauveur, alors curé primitif de toute la ville, voyant l'empressement des habitants à choisir le lieu de leur sépulture dans ce cimetière, et se trouvant par-là frustré des droits qui lui revenaient sur les inhumations, voulut arrêter ce qu'il croyait un abus et même une injustice, en défendant aux hospitaliers de n'y recevoir, à l'avenir, d'autres personnes que les membres de leur ordre.

Ceux-ci s'adressèrent alors au saint siége, et le Pape nomma une commission de cinq membres, au nombre desquels étaient les archevêques d'Arles, de Vienne et de Riez, pour juger ce différend. Les arbitres s'étant rendus dans cette ville le 18 juillet, le 29 du même mois ils rendirent une sentence par laquelle il fut décidé : 1° que toutes sortes de personnes pourraient se faire ensevelir dans le cime-

lière de cette église et s'y faire administrer les sacrements : 2° que le clocher ne pourrait avoir que deux cloches, qu'on ne sonnerait qu'à petit bruit ; 3° que le chapitre aurait le quart de ce qui lui serait légué par les laïques qui s'y fairaient ensevelir. On ne comprenait point parmi les laïques, les frères laïcs portant la croix de l'ordre, ni ceux qui, y ayant élu leur sépultuture, pendant leur maladie sans être encore affiliés à l'ordre, y étaient entrés après leur convalescence : et on refusait au chapitre tout droit sur les armes, chevaux valant plus de dix sols couronnés et le propre cheval du testateur. Du reste, on assimilait aux chevaux les juments, palefrois, roussins, mulets et mules, etc. ; 4° Enfin, que tous les biens appartenant à la commanderie seraient exempts de la dîme.

Ce cimetière (1) était, en 1668, dans un état complet d'abandon, aussi le commandeur de Demandolx ordonna-t-il, dans sa visite faite cette année, d'en réparer les murailles et d'y planter une croix. Il ne fut entièrement supprimé qu'en 1681, lorsque le prieur Viany en vendit le terrain pour la construction de diverses maisons. C'est dans son enceinte, dit de Haïtze (2), que furent ensevelis Bé-

(1) Procès-verbal de cette visite faite en 1668

(2) *Topographie Ms. de la ville d'Aix*, pag. 102

renger-Monge et les premiers religieux attachés à cette église.

CHAPITRE NEUVIÈME.

L'Hôpital de Saint-Jean.

Un des plus beaux titres de la ville d'Aix est, sans contredit, celui que lui donne un de ses historiens (de Haïtze) lorsqu'il l'appelle : *la ville hospitalière par excellence.* En effet, dès les temps les plus anciens, les malheureux trouvèrent dans son enceinte des asiles ouverts à toutes leurs misères. Il y avait, dit Piton (1), presque autant d'hôpitaux que d'églises. Les mendiants, les vagabonds, les orphelins, les aveugles, les enfants abandonnés, les pèlerins, les passants et les malades de toute espèce, trouvaient des refuges ou des remèdes aux maux divers qui les affligeaient. Mais l'*hôpital principal, le plus riche et le mieux meublé, comme le plus nécessaire,* ajoute le même historien, *fut celui des malades* (2). Il fut fondé par le grand-maître Hélion de Villeneuve, en 1331, et non par les princes de la maison de Barcelonne, comme le dit encore Piton (3).

---

(1) *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 212.
(2) *Idem, idem.*
(3) *Idem*, pag. 214

Cet auteur n'a pas vu que les biens et les immunités accordés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par Alphonse II, Bérenger IV, Béatrix sa fille et Charles II, ne leur furent point donnés précisément pour fournir aux besoins de l'hôpital des *malades* de Saint-Jean de Jérusalem d'Aix, mais pour les fondations diverses qu'ils firent dans leur église où ils choisirent leur sépulture; pour la construction de cette même église, pour le prieuré, c'est-à-dire, pour le logement des prêtres et pour la nourriture et l'entretien de ceux-ci.

C'est pendant qu'il était grand-prieur de Provence, c'est-à-dire de 1317 à 1319, que le pieux Hélion de Villeneuve conçut le projet d'un hôpital pour les malades indigents de cette ville. Pénétré plus que tout autre des devoirs et des obligations de son état, il voulut leur ouvrir un asile où tous les secours spirituels et corporels leur fussent prodigués.

Il paraît, par certaines dispositions prises dans le chapitre provincial tenu à Aix en 1331, que cet hôpital fut régi par les mêmes règlements que l'hôpital de Rhodes. *Le prieur et les autres prêtres de Saint-Jean devaient aller tous les dimanches en procession, visiter les malades, et y chanter solennellement l'Épitre et l'Évangile du jour* (1).

---

(1) Archives du Prieuré. — *Priviléges d'Aix*, liasse 2, n° 8. — *Livre des Priviléges de Provence*, pag. 124 et suiv

La piété et la charité avec laquelle les Hospitaliers traitaient les malheureux, en augmentait sans cesse le nombre, de sorte que les secours ne tardèrent pas à manquer. Mais pour obvier à cet inconvénient, le grand-maître y unit, le 8 octobre 1333, les rentes que l'Ordre avait acquis de Pierre Desprès, cardinal-évêque de Palestrine, pour l'échange de la commanderie de Saint-Vincent, et plusieurs autres rentes imposées sur diverses terres, situées soit dans le terroir de Tarascon, soit dans celui d'Arles.

Mais les guerres intestines qui désolèrent cette province pendant tout le cours du XV^me^ siècle, en multipliant le nombre des malheureux diminuèrent aussi les revenus nécessaires à leur entretien, et, soit affaiblissement de zèle et de charité de la part des chevaliers, soit diminution des ressources, cet hôpital fut supprimé le siècle suivant (1).

Enfin, le 8 du mois d'octobre 1531, le conseil de ville, présidé par noble Bernard Bochadin, viguier et commandant pour le roi dans cette ville d'Aix, décida que tous les hôpitaux de cette ville, seraient réunis à celui de Saint-Jacques, nouvellement fondé par Jacques de la Roque, et que les pauvres dispersés dans les autres hôpitaux y seraient conduits, et leurs revenus seraient perçus et ap-

---

(5) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1^er^, à la bibliothèque Méjanes.

pliqués selon la volonté des administrateurs du susdit hôpital Saint-Jacques (1).

Les chevaliers Hospitaliers s'engagèrent alors à entretenir treize pauvres malades dans ce nouvel hospice, mais diverses circonstances, notamment la négligence des recteurs de l'hôpital Saint-Jacques, furent cause que cette prestation fut discontinuée : ensuite, les mêmes recteurs s'étant pourvus au Parlement contre les chevaliers, ceux-ci firent évoquer l'instance, dit Piton (2), au conseil du roi qui jugea la prescription en leur faveur, et débouta les administrateurs en 1636.

CHAPITRE DIXIÈME.

Des chapelles en général et de celle de S[t] Louis, évêque, en particulier.

Nous avons dit ailleurs (3), en parlant des cimetières chrétiens, quelle avait été l'origine des chapelles ; nous allons décrire maintenant celles qui furent successivement fondées dans cette église.

Au commencement du XIV[me] siècle, les architectes n'avaient point encore adopté, du moins en

(1) Mouan, *Notice historique sur Jacques de la Roque*, pag. 53—4
(2) *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 213
(3) *Histoire de l'art chrétien en Provence*, Ms

Provence, de plan fixe pour ces oratoires; ils ne songeaient pas à en faire, comme dans la suite, de nouveaux contreforts tout autour des temples et de les régulariser. Les considérant d'abord comme des annexes attachées au corps principal, ils leur donnèrent la même élévation. Ce ne fut guères que vers le milieu de ce siècle et pendant tout le XV^me^ que l'usage en devint général, par la facilité avec laquelle les grands seigneurs obtenaient la permission de s'y faire ensevelir. Jusque-là, il n'y avait eu dans les églises qu'un seul autel, mais dès que l'usage des chapelles latérales eût prévalu, les diverses corporations et les personnages les plus distingués voulurent tous avoir leurs oratoires particuliers; et y élever un autel à leur patron ou à leur protecteur. Le premier construit dans cette église fut celui élevé en l'honneur de Saint-Louis, évêque de Toulouse, quatorze ans après sa canonisation.

Louis était né au mois de février de l'an 1274, à Brignoles, dans le château comtal, de Charles II dit le Boîteux, roi de Naples et comte de Provence, et de Marie, princesse de Hongrie. De bonne heure, sa pieuse vocation se manifesta par des signes éclatants. Enfant, c'était un ange terrestre. Il supporta avec une résignation héroïque ses dix années de captivité à Barcelonne où il avait été conduit, comme ôtage donné au roi d'Aragon, avec ses deux frères

et quatre-vingts gentils-hommes provençaux. Après la paix conclue entre le comte de Provence et le roi d'Aragon, Louis avait refusé la fille de ce prince en mariage, et la couronne de Naples que son père voulait lui céder. A une jeune et belle épouse et l'éclat de la royauté, il préféra la hère et l'habit monastique de l'ordre des Franciscains. Après s'être préparé à recevoir l'onction sacerdotale, par une rigoureuse retraite dans le château de l'Œuf, à Naples, en compagnie seulement de quelques religieux, il fut ordonné prêtre au mois de décembre 1290, et le 30 décembre 1295, le souverain pontife Boniface VIII, le consacra, malgré la constance de son refus, évêque de Toulouse.

Le bruit de sa sainteté le devança dans sa ville épiscopale où il entra comme en triomphe. Là s'ouvrit pour lui, dans sa haute mission d'évêque, une nouvelle carrière de charité et de dévouement à son peuple. Mais à peine y eut-il passé vingt mois, qu'il se détermina à résigner l'épiscopat, et il entreprit le voyage de Rome, pour faire agréer sa résolution au souverain pontife. Ce fut dans ce voyage qu'il mourut à Brignoles où il était né, dans le château de son père, le 19 août 1297. Sa mort fut due à une fièvre de consomption, occasionnée par ses longues veilles, ses austérités et ses travaux apostoliques.

Après sa mort, des miracles opérés sur sa sépulture, signalèrent sa sainteté. De toute part on allait

à son tombeau. Bientôt les évêques de cette province, supplièrent le souverain pontife de faire travailler au procès de sa canonisation. Clément V, successeur de Boniface VIII, mourut après avoir nommé la commission chargée des informations, et ce fut Jean XXII, l'ancien précepteur de Louis, qui termina cette affaire et qui, vingt ans après la mort du bienheureux évêque, le plaça solennellement au rang des saints confesseurs pontifes (1).

Dès cet instant, la Provence put se glorifier d'avoir un nouveau protecteur dans les cieux, et la ville d'Aix, sa capitale, vit la première un oratoire consacré en son honneur, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalen (2).

Il était juste, en effet, que l'Ordre qui avait reçu tant de bienfaits des ancêtres de ce bienheureux, manifestât sa joie et sa reconnaissance par une innovation, imitée dans la suite avec tant de zèle. A peine Hélion de Villeneuve eut été nommé grand-prieur

---

(1) Voyez sa vie publiée par un citoyen de Brignoles, et imprimée à Avignon, chez Aubanel, imprimeur-libraire, rue de la Bancasse, 1780.

(2) D'après ses intentions, on transporta ses restes précieux dans l'église des Cordeliers de Marseille, où ils reposèrent jusqu'à leur enlèvement par les Aragonais, lors du sac qu'ils firent de cette ville en 1423. Ces reliques reposent actuellement dans l'église cathédrale de Valence, en Espagne. Il serait à désirer que tous les évêques de la province d'Aix se réunissent pour réclamer les restes mortels d'un saint pontife, né et mort dans nos contrées qu'il édifia par ses vertus.

de Saint-Gilles, qu'il fit éclater sa piété envers le fils du bienfaiteur de son père, par l'érection d'une chapelle qui lui fut consacrée. Jusque-là les oratoires particuliers avaient été isolés et avaient eu une élévation proportionnée à leur étendue ; quelquefois aussi on les adossait contre le mur de l'église ; mais cette fois, le grand-prieur, en construisant cette nouvelle chapelle, voulut qu'elle fît partie intégrante du temple, qu'elle y eut sa principale entrée, et qu'elle eut la même élévation. Son style est l'ogival secondaire. Les colonnettes flanquées dans ses angles sont très minces et ressemblent à des fuseaux; leurs chapiteaux formés de deux couronnes de feuilles d'ache sont très peu saillants. La voûte est toute découpée par les meneaux décrivant une croix grecque lancéolée. Ils viennent se rajuster à la clef de voûte qui représente l'écusson aux armes des grands-prieurs de Saint-Gilles. Il est de gueules, écartelé de la religion et de fleurs de lys d'argent. Les points d'intersection des quatre branches de la croix sont marqués par de petites rosaces au milieu desquelles sont des croix de Malte à huit pointes, entourées d'une petite couronne de fleurs. Elles servent de satellites à l'écu principal. Les trois faces de cette chapelle furent percées de longues fenêtres divisées en lancettes, lesquelles jointes à celle de l'église correspondaient aux quatre points cardinaux. Il n'en existe plus aujourd'hui que deux ·

celle du nord prenant jour dans la rue Cardinale, et celle du sud dans l'église. La fondation de cette chapelle remonte à l'année 1331. C'est dans son enceinte qu'on éleva un autel à Saint-Louis. Les vitraux des fenêtres durent représenter selon l'usage du temps, quelques-uns des traits de sa vie et tenir lieu de tableaux.

Le 23 avril 1566, Claude de Savoie, comte de Tende, lieutenant-général pour le roi en Provence, étant décédé au château de Cadarache, son corps fut transporté et enseveli dans cette chapelle. L'épitaphe suivante, qui n'est autre que le procès-verbal de sa mort, fut gravée sur une lame de plomb et fixée sur son cercueil :

L'AN M. C. C. C. C. C. LXVI ET LE XXIII AVRIL A III HEVRES
APRÈS MIDI, EST TRÉPASSÉ DANS CADARACHE,
MESSIRE CLAVDE DE TENDE, AGÉ DE LIX ANS
XXVII JOVRS ENVIRON, VIVANT CHEVALIER DE L'ORDRE
DV ROI, CAPITAINE DE CINQVANTE HOMMES D'ARMES,
SON LIEVTENANT GÉNÉRAL EN PROVENCE,
GRAND SÉNÉCHAL DV-DIT LIEV, AMIRAL DES MERS
DV LEVANT
CY GIST MESSIRE CLAVDE DE SAVOIE COMTE DE TENDE.

Cette inscription fut détachée de sa bière, dit l'historien du grand-prieuré de Saint-Gilles, en

1694, lorsque le prieur Viany fit restaurer cette église, mais on ne dit pas où elle fut transportée.

CHAPITRE ONZIÈME.

Chapelle du Clocher.

—

Cette chapelle renfermée dans l'intérieur de la tour du clocher, fut commencée en même-temps que celui-ci en 1234, et ne fut terminée que dans la première moitié du siècle suivant. Son style est le même que celui de l'église, ainsi qu'on peut le voir dans la partie supérieure. Les faisceaux des colonnettes des angles et les nervures qui les accompagnent, sont en tout conformes, excepté qu'au lieu d'aller se joindre à une clef de voûte, elles vont se réunir à une grande couronne ouverte, entourée d'un tore uni. Cette ouverture, fermée seulement par une trappe, était destinée, dans le principe, au passage des cloches que l'on devait placer à cette tour.

A peine terminée, un noble chevalier de cette ville, la choisit pour le lieu de sa sépulture, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée tout autour de la pierre tombale. On y distingue encore son portrait en pied, portant le costume des docteurs et des

chevaliers de son temps. Il est fâcheux qu'une marche d'escalier couvre une portion de son épitaphe. Nous allons cependant, pour la satisfaction du lecteur, la donner tout entière, telle que nous l'a conservée le savant père Dumoulin, religieux Cordelier de cette ville, dans son précieux *Recueil d'inscriptions religieuses :*

Hic jacet egregius vir Dominus Franciscus
De Grossis de Aquis miles, juris civilis professor,
Qui migravit die decimâ nonâ maii, decimâ
Quintâ indictione anno Domini 1347 cujus
anima in pacis beatitudine requiescat.
Amen †.

« Ci-gît noble homme le seigneur François de « Grossis, d'Aix, chevalier, professeur de droit « civil, qui mourut le dix-neuvième jour de mai, la « quinzième indiction, l'an du Seigneur 1347. Que « son ame repose dans la béatitude de la paix. « Ainsi soit-il †. »

Cette inscription, très curieuse par la forme de ses lettres, nous fait connaître un savant de ce pays dont aucun historien (du moins que nous sachions), n'avait encore parlé. Il fut du nombre de ceux qui enseignèrent le droit civil dans l'académie générale des

sciences, fondée à Aix en 1100, par le comte Ildefonse Ier, et bien avant la fondation de l'Université, par Louis II, en 1409.

Cette chapelle ne fut, jusqu'en 1680, qu'une chapelle sépulcrale. A cette époque, le prieur Viany la restaura et y éleva un autel.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Avènement du frère Jean-Claude Viany au Prieuré de St-Jean

—

Depuis l'édit du mois de janvier 1646, par lequel Louis XIV autorisait l'agrandissement de la ville d'Aix, une nouvelle enceinte avait été tracée dans la partie méridionale. Outre le jardin de l'Archevêque (1); l'église de Saint-Jean, sa maison prieu-

---

(1) Le jardin et les prés de l'archevêque comprenaient la majeure partie du Cours actuel, commençant à l'extrémité du jardin de l'ancien monastère des Carmelites; se prolongeaient en droite ligne dans la direction du couchant jusqu'à la rue Saint-Lazare, qui était alors un chemin public conduisant à Marseille, longeaient ce chemin du nord au midi, jusques à peu de distance de l'ancienne maladrerie Saint-Lazare. Là ils contournaient vers le levant en suivant cet autre petit chemin qui de cette maladrerie aboutit aux bâtiments de la Boucherie, et de ce dernier point ils remontaient vers le nord jusqu'au jardin des Carmélites dont nous avons parlé plus haut et dont ils étaient séparés néanmoins par un troisième chemin qui conduisait à Marseille, lorsqu'on sortait la ville par la porte Saint-Jean. *(Mémorial d'Aix, du 18 février 1844.)*

rale et son enclos s'y trouvèrent renfermés. Dès cette époque, un grand mouvement de construction eut lieu, et la noblesse se hâta de faire élever, dans le nouveau quartier, de magnifiques hôtels qu'elle vint habiter. Depuis plus de vingt ans on travaillait aux nouvelles bâtisses, lorsque le grand-maître dom Nicolas Cotoner nomma, le 22 avril 1667, Jean-Claude Viany, auparavant prêtre de l'Oratoire, pour succéder au frère Pierre Cheilan, prieur de Saint-Jean. Dès qu'il eût pris possession de sa nouvelle dignité, le 13 juin de la même année, le nouveau prieur résolut d'exécuter les grands projets de restauration qu'il avait formés. A une science étendue, à un esprit actif et remuant, ce prêtre chevalier joignit une grande ambition. Jaloux des prérogatives de sa charge, il ne laissa échapper aucune occasion de les exposer au grand jour, et, soutenu par le crédit de sa famille, il osa tout entreprendre.

Jusque-là ses prédécesseurs, ou négligents ou dépourvus des moyens nécessaires, se contentaient de remplir leurs devoirs religieux sans être fort soucieux de réparer et d'embellir leur église ; souvent même , à la requête du procureur-général du roi, le Parlement avait été obligé d'intervenir et de forcer les Hospitaliers à faire les restaurations les plus urgentes. Une seule fois il était intervenu contre le commandeur d'Alvis de Castellane qui, en 1598, avait voulu faire fermer une partie des fenêtres et

changer la forme de la vitrerie, et par son arrêt du 5 juin de cette année, il lui avait ordonné, sous peine de la saisie de son temporel, de rétablir les choses dans leur même état, avec inhibition de clore, fermer, ni changer la forme des fenêtres et des vitres. Comme nous ne connaissons pas les travaux exécutés par ce commandeur et ses projets ultérieurs, nous ne pouvons pas les apprécier au point de vue de l'art. On peut cependant conjecturer que le Parlement était fondé à empêcher cette innovation. Ajoutons ici que cette Cour profita de cette circonstance, pour enjoindre à l'Ordre de rétablir dans l'église d'Aix, les reliques et la vaisselle d'argent qui appartenaient à celle-ci, et qui avaient été transportés à Malte avec les les archives, lors de l'invasion de Charles-Quint.

Le premier soin de Viany fut, au contraire, de mettre de l'ordre et de la régularité dans son église, d'y faire célébrer les offices avec toute la pompe et la décence qu'exige la sainteté des mystères sacrés. Il rechercha ensuite tous les titres de son prieuré, perdus pour la plupart, et fit rentrer dans la mense de son église, les pensions et les droits suspendus depuis longtemps.

La maison prieurale était presque inhabitable et tombait en ruine, Viany résolut d'en construire une plus digne et sur un nouveau plan. Le 6 novembre 1670, il obtint à cet effet l'autorisation nécessaire

de la langue de Provence, et le 25 février de l'année suivante, il en posa solennellement la première pierre sur laquelle on grava ces mots :

D. O. M.

PONT. MAX. CLEMENTE X. GALLIARVM REGE LVDOVICO XIV

MAGISTRO TOTIVS ORDINIS JEROSOLY. DOM. NICOLAO COTONER

EJVSDEM ORDINIS MAG. ET GEN. PRIORE R. R. ET ILLVSTR.

IN CHRISTO R. F. PETRO VIANY.

R.^{dus} IN CHRISTO P. F. JOANNES CLAVDIVS VIANY S. T. D.

VIC. GEN. ORDINIS PRIOR ECCLESIÆ AQVENSIS.

DOMVS QVAM SIBI ET SVIS IN PRIORATV SVCCESSORIBUS

ÆDIFICAVIT, PRIMARIVM LAPIDEM POSVIT ANN. SALVT. 1671

DIE 5.^{a} FEBRVARII

ALPH. DVMAS FR. COLLACTANEVS. D. PRIORIS

TOTIVS EDIFICII FORMAM DELINEAVIT.

« A Dieu très bon et très grand, sous le souverain pontificat de Clément X, Louis XIV étant roi de France, le seigneur Nicolas Cotoner, maître de tout l'ordre de Jérusalem, le très révérend et très illustre père en Jésus-Christ, le frère Pierre Viany, étant grand-prieur du même Ordre.

« Le révérend père en J.-C. le frère Jean-Claude

« Viany, docteur en sainte théologie, vicaire-gé-
« néral de l'Ordre, prieur de l'église d'Aix, posa,
« le 25 février de l'année du salut 1671, la pre-
« mière pierre de la maison qu'il bâtit pour lui et
« ses successeurs dans le prieuré.

« Alphonse Dumas, frère de lait du seigneur
« prieur, donna le dessin de tout l'édifice. »

La façade monumentale du nouveau prieuré, tournée au nord, est située sur la place de l'église. Elle correspond parfaitement, quoique d'un style différent, à la majesté de la façade du temple chrétien. Du côté du sud, elle tourne dans un grand jardin pris sur une partie de l'ancien enclos.

Pendant que l'on travaillait à cette nouvelle construction, le prieur ne resta pas inactif. Voulant donner plus d'éclat à l'annonce des solennités de son église, il prit la résolution de faire refondre les deux plus anciennes cloches de la tour felées depuis longtemps et trop petites à son gré. Il choisit pour cela, dit de Haïtze (1), le plus habile fondeur de la province, et voulut que l'habileté de l'ouvrier répondit au goût de celui qui en faisait la dépense. Les inscriptions qu'il y fit graver rappelèrent tout à la fois et leur origine et le zèle de Viany.

On lisait sur la première ces paroles :

---

(1) *Histoire de la ville d'Aix*, tom. 2, Ms. à la bibliothèque Méjanes.

FRATER RENATVS MARTINI, PRÆCEPTOR AQVENSIS
FECERAT HANC CAMPANAM : RVPTAM, AVXIT ET
RESTITVIT R. IN CHRISTO P. FRA. JOANNES CLAVDIVS
VIANY PRIOR HVJVS ECCLESIÆ ANNO 1671.
TE DEVM LAVDAMVS TE DOMINVM CONFITEMVR
CLAVDIVS PEYROVS.

« Le frère Réné Martin, commandeur d'Aix,
« avait fait cette cloche : s'étant brisée, le révérend
« père en J.-C. frère Jean-Claude Viany, prieur
« de cette église, l'a fait refondre et augmenter,
« l'an 1671. O Dieu, nous vous louons, Seigneur,
« nous vous confessons. Claude Peyrous,

L'inscription de la seconde était :

FRATER MATHEVS HONORATI, PRIOR SANCTI JOANNIS
AQVENSIS, FECERAT HANC CVMPANAM : AVXIT ET
RESTITVIT. R. IN CHRISTO P. F. JO. CLAVDIVS VIANY
EJVSDEM ECCLESIÆ PRIOR. AN. 1671. CLAVDIVS PEYROVS.

« Le frère Mathieu Honorat, prieur de Saint-
« Jean d'Aix, avait fait cette cloche. Le révérend
« père en J.-C, le frère Jean-Claude Viany, prieur
« de la même église, l'a fait augmenter et refondre
« l'an 1671. Claude Peyrous. »

Ces deux derniers noms sont ceux du fondeur, qui était d'Avignon.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Chapelle de Saint Blaise.

Le célèbre Jacques Viany, avocat au Parlement de Provence, voyant le zèle de son fils pour l'embellissement de l'église Saint-Jean, voulut y contribuer de son côté, par la construction d'une chapelle qu'il fit élever sur le sol du cimetière immédiatement après celle située en-dessous du clocher ; il y fit creuser un caveau pour lui et tous les membres de sa famille, quelques années avant sa mort, c'est-à-dire en 1672. On y voit encore à la clef de voûte l'écusson de ses armes qui sont d'azur à un chien d'argent sur une face d'or surmonté du casque, duquel pendent des lambrequins.

Cette chapelle est divisée en deux parties bien distinctes : la première en entrant est plus étroite et n'est pas sur le même axe de la seconde qui est plus large et plus profonde. Nous pensons que la crainte d'affaiblir le contrefort du clocher adossé contre la muraille principale de l'église est la cause unique de cette irrégularité.

A peine terminé, cet oratoire fut dédié à Saint-Blaise. Ce saint, de la vie duquel on ignore presque toutes les circonstances, avait été évêque de la ville de Sébaste et fut martyrisé par les ordres d'Agricolaüs, gouverneur de Capadoce et de la petite Armenie vers l'an 316, durant la persécution de Licinius. Les Grecs en célèbrent la fête le 11 février, et les Latins le 3. Ses reliques ayant été transportés en Occident pendant les Croisades, son culte s'y répandit bientot. Plusieurs guérisons miraculeuses, opérées par son intercession, augmentèrent encore la vénération des peuples, et depuis qu'une partie de ses reliques a été donnée à cette église, on y célèbre sa fête comme celle d'un patron. Après lui avoir élevé un autel, le frère du prieur, conseiller à la Cour des aides et son neveu, firent peindre, par Garcin, un tableau qui représente le saint faisant une oction sur le front d'un enfant malade présenté par sa mère. Il était entouré d'un cadre en stuc, ayant deux colonnes de chaque côtés également en stuc.

M. de Venel légua par son testament à cette chapelle, une belle lampe d'argent, du prix de 400 livres.

Le prieur fit ensuite creuser dans l'épaisseur du mur, à gauche en entrant, une niche dans laquelle il plaça le buste du saint, au pied duquel est une partie de ses reliques : il la ferma ensuite avec une belle porte en fer.

Le 18 du mois d'août 1674, le fondateur de la chapelle étant mort, on le déposa le lendemain dans son caveau, et l'épitaphe suivante, composée par Gaspard Varadier, de Saint-Andiol, archidiacre de l'église d'Arles, fut gravée sur la pierre tombale :

HIC JACET HUMANI DECVS ET FACVNDIA JVRIS :
SISTE GRADVM (LECTOR) FLETIBVS OSSA RIGA.
NOMEN SCIRE CVPIS : MEMORABILIS ISTE VIANY EST,
QVI COELO, ET MVNDO PIGNORA MVLTA DEDIT.
BINA PRIORATVS DECORANT FASTIGIA NATOS;
VRBS MELITENSIS ERIT TESTIS, AQUENSIS ERIT.
FASCIBVS ORNATVM MERITIS BIS PATRIA VIDIT,
MISSVS ET AD REGEM PVBLICA VOTA TVLIT.
ET THEMIDEM FLEVISSE, PATRES FLEVISSE SENATVS
ET MVSAS LACRYMIS INTEPVISSE FERVNT.
PONE MODVM LACRYMIS; FLORET VIRTVTE SVPERSTES,
MORTVVS IN SALIO PECTORE VIVIT ADHVC.

Louise de Balbi, épouse de Jacques Viany et mère du prieur, étant décédée quelques temps après, on la déposa dans le même caveau. Elle légua par son testament, la somme de dix livres pour la fondation de quelques messes.

Indépendamment de cette fondation, la dame Catherine Amphoux, épouse de M. Chaix, secrétaire de la Cour des comptes, en avait fait une autre, pour faire dire dans la même chapelle, tous les lundi de l'année, une messe de *requiem* pour le repos de son ame.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Chapelle de N. – D. d'Espérance

L'enceinte de la ville moderne se remplissant de plus en plus par les nouvelles constructions qu'on y élevait, l'ancien cimetière, conservé jusqu'alors, se trouva bientôt resserré entre l'église et l'île de maisons formant le commencement de la rue Cardinale. Voyant donc l'impossibilité de le conserver, le prieur fit exhumer, en 1680, une grande partie des ossements, et les fit transporter dans des tombes creusées à cet effet dans le temple. Ce fut alors qu'il voulut utiliser la chapelle sépulcrale des *Grossis*, située sous le clocher. Sa voûte en était très élevée et en disproportion avec son étendue. Viany en construisit une seconde et la coupa ainsi par le milieu. Mais comme la partie supérieure n'avait point

d'issue, il fit encore percer dans la muraille du clocher une porte qui lui servit d'entrée et créa ainsi un appartement très utile comme entrepôt.

Ensuite, le caveau du chevalier Grossis étant resté dans le domaine de l'église par l'extinction totale de sa famille, M. Barret, avocat en la Cour du parlement, l'acheta pour sa sépulture et celle de sa famille. Ce fut avec ses deniers que l'on fit construire l'arcade de communication avec l'église.

La partie du fond de la chapelle fut exhaussée de deux marches, et on y éleva un autel en l'honneur de N.-D. d'Espérance. Le peintre Armelin fut chargé d'en faire le tableau, et deux pilastres cannelés surmontés d'un entablement en formèrent le rétable. Un individu nommé Rodolphe peignit, aux frais du conseiller Duchaffaut, une partie des murs. Les principaux traits de la vie de la Sainte-Vierge y sont assez mal représentés.

Une table de communion en bois séparait ce petit sanctuaire du reste de la chapelle, fermée elle-même par une grille en fer. C'est dans cette enceinte que se réunissait une confrérie de personnes pieuses pour y assister à diverses pratiques de dévotion, et y vaquer à la prière en commun.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Restauration du Chœur.

Quoique les historiens et les divers mémoires que nous avons consultés ne précisent pas l'époque où le prieur Viany changea les anciennes dispositons de l'abside, nous avons cependant quelques raisons de croire que ce fut en 1680.

Jusque-là, l'autel principal orné de ses colonnes, avait été fixé contre le mur en-dessous de la grande fenêtre. Le chœur occupé par trente-huit stales dont 22 en haut et 16 au bas de chaque côté, était sur le devant et au niveau de la nef; au milieu était le lutrin avec les quatre siéges que le prieur avait fait faire la première année de son administration. Cette année 1680, l'autel fut déplacé et mis au milieu comme celui de l'église primatiale de Saint-Jean de Malte, et le presbytère disposé par derrière. Le sol de l'ancien chœur fut exhaussé comme le sanctuaire primitif et fermé par une magnifique table de communion en fer. C'est alors que Viany déplaça deux petits monuments encastrés dans la muraille occidentale de l'abside. Le premier était une élégante piscine semblable à une fenêtre géminée et à lancettes dans le

style du XV^me^ siècle ; le second, un petit tombeau dans lequel reposait un jeune prince, moissonné par la mort dans la première enfance. On croit, dit le procès-verbal de la visite faite en 1696, que ce jeune enfant était le frère de la reine Béatrix. Il fit placer la piscine dans le transsept du sud en face de l'autel de Sainte-Madeleine, et le petit tombeau dans celui du nord en face de l'autel de Saint-Jean, aujourd'hui de la Vierge. On transporta ensuite dans la tombe commune des prieurs de cette église, placée en-dessous de la piscine, les restes mortels du frère Poncet d'Urre, commandeur d'Aix, enseveli auparavant dans le chœur.

Son épitaphe gravée sur la pierre tombale était ainsi conçue :

HIC JACET FRATER PONCETVS DE URRO BALIVVS MANVASCÆ
PRÆCEPTOR HVJVS ECCLESIÆ ET SANCTI JOANNIS MASSILIÆ
QVI SEPVLTVS FUIT DIE 14.ª MENSIS OCTOBRIS 1548.
TOLLITE HVNC LAPIDEM ET SEPELITE DEFVNCTVM.

Depuis plus d'un demi-siècle, un illustre chevalier avait été également enseveli dans ce même transsept.

Le 19 décembre 1616, Latour-Landry, de Châteauroux, étant de retour de Malte, s'embarqua au port de Mallemort et tomba dans la Durance où il se

noya. Selon ses dernières dispositions, son corps fut transporté à Aix, et enseveli dans l'église Saint-Jean.

Le prieur *de Naberat* lui fit construire un tombeau à côté de celui de la reine Béatrix. Mais ayant négligé d'en demander l'autorisation au Parlement, l'avocat-général Décormis en porta plainte à la Cour ; et, sans l'intervention du prince de Condé, qui déclara dans une lettre adressée au procureur-général Guérin, que ce chevalier avait des alliances avec la couronne, ce monument aurait été abattu.

On voyait gravé sur la pierre tombale son portrait en pied, ainsi que l'inscription suivante tout autour : de plus, une plaque de cuivre indiquait les fondations qu'il avait faites dans cette église.

ICI GIST FRÈRE FRANÇOIS DE LATOUR LANDRY DE CHATEAVROVX, CHEV. DE L'ORD. DE SAINT-JEAN DE HIÉRVSALEM, LEQVEL PAR VNC TRÉS GRAND MALHEVR SE NOIA DANS LA RIVIÈRE DE DVRANCE, PASSANT LE PORT DE MALLEMORT, REVENANT DE MALTE, LE LUNDI XIX DÉC. 1616, A DEVX HEVRES APRÈS MIDI. PRIEZ DIEV POVR LVI.

On voit également encastrée dans le mur occidental du transsept du nord, à côté du petit tombeau dont nous avons parlé ci-dessus, l'épitaphe singulière du chevalier Gallard, enseveli probablement dans l'ancien cimetière.

Nous la transcrivons ici telle qu'elle est, avec l'explication dans les interlignes :

G.9 MILS. IACO. SB. TEGMIE. TE.°
Gvillermvs miles jaceo svb tegmine tetro.
GALLARDVS Q°NDA. VIXI. Q. REPE. RET.°
Gallardvs qvondam vixi, qui tempore retro
REB9. HONORE MICAS. GENVIT QVE. TE. A
Rebvs honore micans, genvit qvem terra
BEATV. VI FLETE, PCB9. DNO. ME.
Beatum vi flete, precibus Domino me.
FACITE GRATVM.

C'est à la même époque qu'il fit disparaître la grande fenêtre du fond, dont on trouve encore l'indice dans la petite maison adossée contre le mur du chancel sise à la rue d'Italie, n° 22. Le chœur étant ainsi disposé derrière l'autel, il y fit placer un orgue d'accompagnement. Rien en effet ne contribue davantage à la majesté du culte que le chant grave des Psaumes accompagné par cet admirable instrument (1). Plus tard, c'est-à-dire en 1683, un orage ayant éclaté sur l'église la veille de la Saint-Jean, il fut presqu'entièrement détruit par l'eau qui découlait perpendiculairement de la voûte. Peu de

(1) C'est un ouvrier flamand nommé Royer qui l'exécuta, moyennant le prix de 3000 fr. Il était composé de treize jeux non compris celui de voix humaine.

jours après, un officier de la ville, ayant insulté un prêtre de cette église pendant la procession de la Fête-Dieu, le Parlement le condamna à une amende de quinze cents francs en faveur de ce prêtre qui les donna au prieur pour les consacrer aux réparations de l'église. C'est avec cette somme que Viany fit exécuter le nouveau buffet d'orgues. Il avait onze mètres de haut sur huit de large. Dès qu'il fut terminé, le prieur fit construire une grande tribune sur le tambour de la porte principale en-dessus de laquelle il plaça l'orgue restauré, après avoir fermé l'œil-de-bœuf orné de ses vitraux qui éclairait la nef du côté du couchant. C'est aussi pendant qu'il changeait les dispositions du chœur qu'il dut raccourcir les longues fenêtres fermées de chaque côté, et qu'il fit ouvrir l'une d'elles au sud, pour éclairer les chantres. Les tribunes latérales prises dans l'intérieur des tours du nord et du midi sont également son ouvrage : c'est là où se plaçaient les musiciens aux jours de grande solennité. Elles étaient ornées de balcons en fer semblables à la table de communion, avec l'écusson aux armes de Viany.

Pendant que le prieur faisait ces divers changegements dans l'abside, il obtint de la langue de Provence la réparation totale du pavé, depuis la porte principale jusqu'au sanctuaire.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Chapelle de Saint Joseph ou des Calissane.

Entre la chapelle de Saint-Blaise et celle d'Hélion de Villeneuve, aujourd'hui Saint-Joseph, il en existe une autre où s'ouvre la petite porte de l'église. Elle fut construite en 1682, après celle des Viany dont nous avons déjà parlé, aux frais du commandeur de Leydet-Calissane qui y fit creuser un tombeau pour sa sépulture et celle de sa famille. On n'y voit cependant aucune inscription tumulaire, mais seulement à la clef de voûte l'écusson de ses armes, qui sont de gueules à une tour ronde pavillonnée d'or. Ce chevalier était le troisième des enfants de Pierre de Leydet, seigneur de Calissane, conseiller au Parlement et de Lucrèce de Châteauneuf; le second de ses frères Joseph de Leydet pour lequel il avait une étroite amitié, était également chevalier de Malte. C'est peut-être à son occasion qu'il la dédia à Saint-Joseph son patron.

Le culte de ce saint paraît assez récent dans la chrétienté, puisque l'auteur de l'excellente *Monographie de l'église Saint-Agricol à Avignon* dit, pag. 127 : « Avoir trouvé un titre dans lequel il est rap-« porté que Grégoire XI, siégeant à Avignon, au-

« rait fait bâtir dans l'église Saint-Agricol, la « première chapelle peut-être qui ait été dédiée au « grand Saint-Joseph », dont le culte aurait ainsi commencé dans Avignon vers la fin du XIV^me^ siècle, c'est-à-dire de 1371 à 1378. Quoi qu'il en soit, un culte public et solennel ne fut rendu à ce saint patriarche dans toute l'église, et surtout dans l'Occident qu'après que les souverains pontifes Grégoire XV et Urbain VIII l'eurent ordonné par leurs bulles respectives, datées la première de 1621, et la seconde de 1642.

Cette chapelle est aussi probablement la première construite en son honneur dans cette ville, et l'autel que lui consacra son pieux fondateur fait tout à la fois l'éloge de son zèle et de sa religion. On n'a cessé depuis lors de l'invoquer et d'en célébrer la fête dans cette église d'une manière spéciale.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Chapelle de N.-D. de Bon Voyage ou des Forbin Sainte-Croix.

Nous lisons dans le procès-verbal de la visite faite dans cette église en 1696, par ordre du grand-prieur de Saint-Gilles, que les chapelles latérales ne furent ouvertes par le prieur Viany qu'en 1682; on n'a voulu parler sans doute que de celles du côté de l'épitre, puisque les autres, du moins pour

la plupart, l'étaient antérieurement. C'est là l'époque de la fondation de la première chapelle à droite en entrant (aujourd'hui le dépôt des chaises.)

Vincent de Forbin des seigneurs de Lafare et de Sainte-Croix, grand-prieur de Toulouse, la fit construire à ses frais, et l'un de ses neveux se chargea de fournir tout ce qui était nécessaire à sa décoration. C'est lui, nous dit encore le procès-verbal, qui en fit peindre le tableau. Ils voulurent ainsi l'un et l'autre, laisser une marque de leur piété, et donner une preuve de l'amour qu'ils avaient pour l'Ordre auquel ils appartenaient. L'écusson de leurs armes est à la clef de voûte. Elles sont d'or, à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de Léopard arrachées de sable, lampassées de gueules, posés deux en chef et une en pointe et écartelées de Lafare.

A côté de l'autel, le prieur Viany fit ouvrir une porte de communication avec la belle maison prieurale qu'il avait fait bâtir depuis quelques années. La chapelle fut ensuite fermée par une belle grille en fer.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Chapelle du Purgatoire

—

Cette chapelle, qui est la seconde en entrant à droite, fut bâtie aux frais du chevalier Claude de Simiane la Coste, comme le rapporte le procès-

verbal de 1688. Cet hospitalier était fils de Jean de Simiane de Lacépède la Coste, 11me du nom, marquis de Simiane-lès-Aix, et président à mortier au Parlement de Provence. Cette famille, l'une des plus anciennes du pays, ne fut pas moins illustre par sa piété que par les services éminents qu'elle rendit dans l'armée comme dans la magistrature; plusieurs de ses membres sont morts en odeur de sainteté, et le chevalier dont il est ici question, ne dut qu'à son propre mérite de devenir grand-prieur de Toulouse en 1722. L'écusson de ses armes, placé à la clef de voûte, est le seul monument qui nous rappelle son fondateur. Elles sont d'or, semées de châteaux et de fleurs de lys d'azur. A peine terminée, cette chapelle fut dédiée aux ames des justes souffrants dans le Purgatoire. Le tableau qui les représente dans ce lieu d'expiation est dû au pinceau d'Armelin. Ensuite, la confrérie du Centenaire de la bonne Mort fit peindre à la fresque, par Garcin, tous les murs, moyennant la somme de 300 francs. Cette société, dont les statuts avaient été approuvés par le saint siége, faisait célébrer chaque jour, à quatre heures du matin, une messe-basse, pour satifaire la piété des ouvriers et des gens de la campagne. Elle solennisait aussi le jour de la Commémoration des Morts et toute l'octave. Il était juste en effet, que des chevaliers qui répandaient avec tant de générosité leur sang pour la défense du nom

chrétien, eussent, dans ce temple, un oratoire particulier où le saint sacrifice fut offert chaque jour pour le repos de l'ame de leurs frères décédés.

En entrant dans cette chapelle à gauche, on aperçoit une grande niche ornée de chaque côté d'un pilastre corinthien. C'est là où était un autel dédié à la sainte Croix, et où se réunissait la confrérie des gens de la campagne du quartier Saint-Jean.

Les membres de cette association, se livrant le jour de leur fête à des excès scandaleux, le prieur, Jean-Baptiste de Viguier, supprima l'autel et la confrérie, et fit percer la niche pour y pratiquer un passage de communication avec les autres chapelles.

CHAPITRE DIX-NEUVIÉME.

Chapelles de Sainte Marthe et de Saint Paul.

—

Depuis l'érection d'un autel consacré à Sainte-Marthe devant le tombeau du grand-prieur Dragonet de Montdragon, le retable et le tableau de la sainte le cachaient entièrement. En 1668, le chevalier Demandolx, faisant la visite de cette église, ordonna de le déplacer et de le mettre devant l'autel, pour qu'il fût mieux exposé à la vue des fidèles.

En 1693, Viany continuant les restaurations de son église par la construction de nouvelles chapelles et trouvant celle-ci trop petite, la fit démolir avec le mausolée qu'elle renfermait, et lui donna les mêmes dimensions qu'aux autres. Mais par un abus assez ordinaire aux religieux, dit de Haïtze, il plaça le tombeau de Montdragon sous l'autel de Sainte-Marthe, ce qui est expressément défendu par les canons; ces places étant uniquement réservées, continue le même historien, aux martyrs et à ceux dont la sainteté est pleinement reconnue. Pour s'indemniser en partie des dépenses occasionnées par cette reconstruction, le prieur exigea la somme de 300 fr. de la confrérie des hôtes qui y était établie bien avant son administration.

On encastra l'épitaphe de Dragonet dans un des murs du transsept du sud où était la tombe commune des prieurs de cette église, et l'écusson de ses armes fut probablement caché dans le massif du tombeau.

Vient ensuite la chapelle de Saint-Paul, la moins importante de toutes celles de l'église. Elle fut aussi la dernière construite par le prieur Viany. Sa fondation remonte, comme la précédente, à l'année 1693 ou très peu de temps après, puisqu'il n'en est pas fait mention dans les procès-verbaux précédents. A peine terminée, le prieur la dédia à l'apôtre Saint-Paul. L'autel qu'il lui consacra, quoique simple, était cependant très convenable et orné d'un magnifique

tableau représentant la conversion du saint. Il est l'ouvrage du chevalier Mathias Preti, qui le peignit par les ordres de Viany. C'est le même artiste qui, déjà, avait peint le grand tableau représentant le martyre de Sainte-Catherine d'Alexandrie, placé pendant quelque temps au fond de l'abside derrière le maître-autel.

Après avoir ainsi régularisé la nef, par l'ouverture de toutes ces chapelles, il les fit daller avec les transsepts et une partie du chœur.

CHAPITRE VINGTIÉME.

Translation du Tombeau de la Reine Béatrix.

—

Depuis plus de seize ans, le prieur poursuivait la restauration de son église : mais on y voyait encore une défectuosité considérable. Le magnifique mausolée de Béatrix, femme de Charles I^er^ se trouvait construit, comme je l'ai dit, à l'entrée du transsept du sud. Viany résolut de lui donner au fond de ce transsept la même place qu'occupait celui d'Ildefonse et de Bérenger IV dans le transsept du nord, et obtint pour cela l'autorisation du Parlement, premier gardien de ces tombes royales ; l'ouverture du mausolée eut lieu le 21 juillet 1689, en présence du premier premier président, commis à cet

effet. C'est alors qu'on s'aperçut, avec étonnement, qu'il ne restait plus du corps de la reine, de ses vêtements et de son cercueil, que quelques débris d'ossements mêlés avec de la cendre. La cause de cet accident fut bientôt connue. Le tombeau avait été percé à chacune de ses extrémités. Par l'une de ses ouvertures on introduisait une bougie qui servait à en éclairer l'intérieur, et par l'autre, un regard indiscret pénétrait dans cet asile de la mort. Des étincelles tombées dans la tombe royale avaient occasionné cette destruction. Néanmoins, ces restes et cette cendre furent recueillis avec respect, ils furent de nouveau renfermés dans le mausolée qu'on transfera à sa nouvelle place, et le procès-verbal qui en fut dressé constata tous ces détails (1).

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Réparation complète de la Façade

La façade de l'église avait besoin d'une restauration complète, elle offrait de grandes lézardes, la réparation du fronton détruit par la foudre avait été mal exécutée, de plus, on peut dire que cette façade

(1) Voyez aux pièces justificatives le Mémoire du prieur Viany

flanquée de deux contreforts et d'une seule tourelle, manquait de régularité et ne répondait pas à la beauté et à la majesté du temple. Le prieur voulut obvier à tous ces inconvénients, en la consolidant et en mettant la dernière main à son ornementation. Il fit pour cela construire une seconde tourelle à droite, semblable en tout à celle de gauche, renfermant l'escalier du clocher et ayant comme sa sœur jumelle, 32 mètres d'élévation. Elle eut aussi dans son intérieur un escalier pour monter au balcon qu'il fit faire entre les deux tours, au-dessus de l'œil-de-bœuf fermé depuis la pose des orgues. Ce balcon a 6 mètres de long et 1 mètre 25 centimètres de large. La balustrade est ornée de trois quatrefeuilles entre lesquelles étaient trois écussons ; le premier supportait les armes de Bérenger-Monge, fondateur de l'église, avec cette inscription : *Fundator* M. CC. XXXII. Le second celles du grand-maître régnant ; et le troisième, celles de Viany, avec cette autre inscription : *Restaurator* M. D. C. XCI. Ce balcon est soutenu par une arcade évasée dont les pendentifs reposent sur d'élégants culs de lampe.

Il fit ensuite construire entre deux petits contreforts ayant la forme d'aiguilles, le portail qui ressemble à une belle fenêtre géminée et à lancettes du XIII^e^ siècle. On voit entre les deux lancettes et sous l'arcade principale un élégant quatrefeuille et le tout est surmonté d'un fronton triangulaire. Son extrémité

comme celles des aiguilles latérales, est ornée d'un bouquet de feuilles de choux frisés. Leurs angles sont également couverts de feuillages. A la naissance du fronton et de chaque côté, les aiguilles sont percées et ornées d'une petite gargouille, représentant des chiens tenant entre leurs pattes un écusson avec le chiffre et la qualité du restaurateur de l'église. Celui de gauche porte ces trois lettres entrelacées J. C. V. Jean-Claude Viany, et celui de droite, P. S. J. prieur de Saint-Jean.

Après avoir terminé tout ce qui avait rapport à l'architecture et à la sculpture de la façade, il fit faire les deux battants des portes que l'on couvrit de divers ornements exécutés par un maître sculpteur de ce pays nommé *Routice.* Non content de les avoir ainsi décorées, il voulut encore les consolider, et l'on assure qu'il y employa plus de dix quintaux de fer.

Il fit peindre en-dessous de l'arcade qui supporte le balcon et de chaque côté, deux grandes figures emblématiques, représentant l'une la religion et l'autre la chevalerie, par Garcin.

Enfin, pour obvier aux dégâts que pouvaient occasionner les eaux pluviales, il changea toute la charpente et la toiture de l'église. Il fit ensuite badigeonner tout l'intérieur du temple par un maître-menuisier nommé Nicolas, moyennant le prix de 100 fr., afin de donner une teinte uniforme à

l'édifice, et faire ainsi disparaître les marques des diverses constructions.

A tous ces travaux, le prieur joignit la construction d'une nouvelle sacristie. L'ancienne, située comme nous l'avons déjà dit, dans le bas de la tour du sud-est, était depuis longtemps reconnue insuffisante et peu digne d'un si beau temple. Ne pouvant cependant pas l'abattre, Viany en perça le mur oriental pour y pratiquer l'entrée de la nouvelle, qu'il fit construire. Si elle ne fut pas beaucoup plus grande, elle fut du moins plus convenable et accompagnée d'un autre petit appartement dans le fond, pour servir d'entrepôt. C'est dans l'épaisseur de la muraille mitoyenne de l'église et de la nouvelle sacristie qu'il fit creuser un grand placard pour y déposer les vases sacrés, les ornements et tout ce qu'il y avait de plus précieux.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Visite des ducs de Bourgogne et de Berri, en 1701

L'église étant complètement restaurée à l'intérieur et à l'extérieur, reçut encore du grand-maître de l'ordre Raymond de Perillos, un nouvel ornement digne des chevaliers à qui elle appartenait. Les galères de la religion ayant à cette époque remporté

une victoire éclatante sur les Musulmans, et le chevalier de Ricard s'étant emparé de leur étendard, il fut envoyé le 5 janvier 1701 au frère Merlès de Beauchamp, commandeur de cette ville, pour le consacrer à Dieu dans ce temple, comme un témoignage de la valeur et de la piété d'un des enfants de la cité (1).

La providence sembla ménager un nouvel honneur à cette église. Les ducs de Bourgogne et de Berri, de retour de leur voyage aux frontières d'Espagne où ils avaient accompagné Philippe V leur frère, vinrent à Aix, le 5 du mois de mars de la même année. Des fêtes magnifiques leur furent données par les diverses autorités de la ville. Le lendemain, après avoir assisté le matin aux offices de la métropole (c'était un dimanche), Mgr le duc de Bourgogne fit prévenir le prieur de Saint-Jean qu'il irait avec Mgr le duc de Berri, visiter l'église de son prieuré, pour y voir l'étendard pris sur les infidèles, et suspendu depuis peu de jours à la voûte du temple.

A trois heures après midi, tout étant disposé pour cette réception, et les princes avertis, le cortége se mit en marche au son de toutes les cloches de l'église. Le prieur, revêtu de son rocher, du manteau,

---

(1) Voyez aux pièces justificatives, la lettre d'envoi de cet étendard, adressée par le grand-maître au commandeur de cette ville.

du cordon de l'Ordre et de l'étole, parut à la tête de son clergé, et présenta l'eau bénite à leurs altesses royales. Pendant que cette cérémonie avait lieu, on descendit l'étendard, et les princes l'examinèrent avec la plus grande satisfaction. Ils s'avancèrent ensuite l'un et l'autre vers les prie-Dieu préparés tout exprès en-dessous des marches du sanctuaire et adorèrent le saint Sacrement; le prieur les introduisit ensuite dans le transsept du nord où est placé le tombeau des Bérengers. Là, dans une harangue qu'il leur adressa, il leur fit connaître les diverses parties du monument et les qualités brillantes des souverains dont ils admiraient le mausolée. Il leur rappela ensuite, en leur montrant celui de Béatrix, épouse de Charles Ier, roi de Naples, placé dans le transsept du sud, toutes les vertus de cette princesse et les bienfaits dont elle avait comblé ce prieuré. Les princes répondirent ensuite au prieur par les paroles les plus flatteuses, en lui disant qu'il avait eu le talent de rendre à cette église antique sa beauté primitive tout en y ajoutant des formes nouvelles (1).

Pour perpétuer le souvenir de cette visite, le prieur fit graver sur une plaque de marbre l'ins-

---

(1) Galaup de Chasteuil, *Arcs-de-Triomphe élevés à Mgr le duc de Bourgogne et à Mgr le duc de Berri.* — De Haïtze, *Histoire Ms. d'Aix*, liv. 25me. § 4me

cription suivante qu'il plaça ensuite dans le transsept du nord :

ÆTERNE MEMORIÆ
PONTIFICE MAXIMO CLEMENTE XI.
LVDOVICO MAGNO GALLIARVM REGE SEMPER AVGVSTO,
LVDOVICO FRANCIÆ DELPHINO INVICTISSIMO,
QVO SOECVLO ET ANNO PHILIPPVS V, DVX ANDEGAVENSIS PRIMVM
SERENISSIMI FILIVS LVDOVICI MAGNI NEPOS
HISPANIARVM IMPERIVM AVSPICATVS EST;
LVDOVICVS BVRGVNDIÆ DVX
ET CAROLVS DVX BITVRIGVM FRATRES,
COMITANTE MARESCALLO DVCE A NOAILLES
PROVINCIÆ SALYÆ VRBES INSIGNES LVSTRANTES,
AQVIS SEXTIIS IN HOC REGIO TEMPLO AVORVM TVMVLOS
ET VEXILLVM È SVLTANÆ NAVIS SPOLIIS
EMMI. M. M. REIMVNDI DE PERILLOS MVNIFICA PIETATE
THOLO APPENSVM,
VISERVNT ET STVDIOSE PERSPEXERVNT
DVM ILLOS SOLEMNITER SALVTAVIT
R.dus IN K.° P.F.J.C. VIANY PRIOR ECCLESIÆ.
NONIS MARTII M.D.C.C.I.

Peu de temps après que cette inscription eut été placée, le commandeur de cette ville Merlès de Beauchamp la fit enlever, en changea quelques mots et la fit encastrer dans le mur du sanctuaire. Il dénonça ensuite la conduite du prieur au conseil de la langue de Provence. Celui-ci répondit par un sa-

vant mémoire aux diverses accusations du commandeur. C'est dans ces précieuses pièces que nous avons puisé la plupart des détails que nous donnons dans ce travail (1).

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Horloge de Saint-Jean.

Des trois cloches suspendues à la tour, deux seulement avaient été refondues et augmentées par le prieur Viany. La plus ancienne, c'est-à-dire celle que le grand-maître Godefroi Duilson avait fait faire et qui avait été refondue peu après par le prieur Raymond Isnardi, vers l'an 1270, ne pouvait plus guère convenir soit à cause du son, soit à cause de sa capacité. Désirant cependant la mettre en harmonie avec les autres, le prieur voulut de nouveau la faire refondre et l'augmenter pour qu'elle pût servir de bourdon. Ce fut en 1703 qu'il fit exécuter cette œuvre par Étienne Suchet, l'un des plus habiles fondeurs de cette ville. On y grava l'inscription suivante :

---

(1) Voyez ces divers Mémoires aux pièces justificatives

JOANNES EST NOMEN EJVS. HANC MAJOREM CAMPANAM
TONO DISSONANTEM QVAM DONAVERAT M. HOSP. G. DVILSON
ET REFECERAT F. R. JSNARDI PRIOR, MELIORI TONO RESTITVIT, ET
CONFLARI FECIT, PARTIM EX ÆRE ANTIQVO, PARTIM EX SVIS
R. IN CHRIST. PATER F.I.C. VIANY PRIOR COMMENDARIVS
BAYONÆ, VICARIVS GENERALIS MAG. PRI. SVB MAGISTRO
E. R. DE PERILLOS. ANNO SALVTIS 1703. ETIENNE SVCHET.
TE DEVM LAVDAMVS, TE DOMINVM CONFITEMVR.

« Jean est son nom. Le révérend père en J.-C.
« le frère J.-C. Viany, prieur de cette église,
« commandeur de Bayonne, vicaire-général du
« grand-prieur, a fait refondre et rendre à un meil-
« leur son, soit avec le produit du bronze ancien,
« soit aux dépens de ses deniers, cette grande cloche
« discordante, qu'avait donnée le grand-maître de
« l'hôpital Guilleaume Duilson et qu'avait refaite
« le frère Raymond Isnard, prieur de cette église.
« Sous le grand-maître de Perillos. L'année du salut
« 1703, Étienne Suchet.

« O Dieu, nous vous louons, Seigneur, nous vous
« confessons. »

Ensuite, comme la population du quartier Saint-Jean augmentait de jour en jour, et que l'éloignement où elle était du centre de la ville, l'empêchait d'entendre le son de la grande-horloge, Viany résolut d'en

faire une nouvelle et d'employer cette dernière cloche pour timbre. Il disposa pour cela dans l'intérieur de la tour un local pour y établir le mouvement qui marquait également les heures sur le cadran peint au fronton supérieur de la façade, et l'appartement situé au-dessus de la chapelle de N.-D. d'Espérance fut destiné à en recevoir les divers poids. Quelques années après, lorsque les habitants en eurent goûté tous les avantages, le prieur en suspendit le cours, « *afin que les particuliers,* dit de Haïtze, *portassent* « *la communauté à entrer dans la dépense de l'en-* « *tretien.* » Les consuls consentirent à cette subvention, mais comme ils ne voulaient pas soumettre la ville à une redevance annuelle envers une maison appartenant à un ordre très puissant, ils convinrent avec le prieur qu'il se chargerait lui et ses successeurs de l'entretien à perpétuité de la nouvelle horloge, de donner une fois seulement une certaine somme qui serait employée principalement à la fonte d'une nouvelle cloche destinée à cette fin. Et pour que la convention fût à l'avenir hors d'atteinte, la ville exigea qu'elle fût ratifiée par le conseil suprême de l'Ordre. Ce qui eut lieu en 1710. Et ensuite on jeta la cloche en fonte avec les armes de la ville et l'inscription suivante :

HÆC CAMPANA AD VSVM HOROLOGII ET ECCLESIÆ SANCTI JOANNIS CONFLATA FVIT ÆRE PVBLICO CIVITATIS COSS. PROCVR. PROVINC. D.D.

HENRICO DE CASTELLANE MAJATRES. PHILIP. PERRINI ASSESSOR. LVCA DE PITON TOVRNEFORT ET GVILLELMO MONTAVD PIERREFEV. OBTINVIT ET CVRAVIT R. IN CHRISTO P. J. C. VIANY PRIOR AQVEN. 1710 ESTIENNE FOVCHET. A FVLGVRE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE.

« Cette cloche à l'usage de l'horloge et de l'é-
« glise Saint-Jean, a été fondue aux frais de la ville,
« étant consuls et procureurs de la province MM.
« Henri de Castellane Majâtres, Philippe Perrin,
« assesseur, Luc de Piton-Tournefort et Guilleaume
« Montaud de Pierrefeu. Le révérend père en J.-C.
« Jean-Claude Viany, prieur d'Aix en 1710, l'a
« obtenue et en a soigné l'exécution. Estienne
« Fouchet. Seigneur, délivrez-nous de la foudre
« et de la tempête. »

Cette cloche compléta ainsi la sonnerie de l'église Saint-Jean, l'une des plus belles de la ville. Deux sonneurs, aux gages de 36 livres en furent chargés en 1720.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Décoration de l'Intérieur de l'Église.

—

Depuis plus de trente ans l'infatigable prieur poursuivait ses plans de restauration. Le prieuré, l'église, son clocher et la sacristie avaient été successivement agrandis ou reconstruits ou embellis ; il ne lui

restait plus qu'à orner convenablement le temple, objet de ses prédilections. Il fit donc un appel aux artistes les plus distingués du pays. Le 13 décembre 1689, Christophe Veyrier s'engagea, par une convention privée à faire le maître-autel moyennant le prix de 1350 livres, mais ayant été nommé inspecteur de l'architecture et de la sculpture des vaisseaux de Toulon, en remplacement de l'illustre Puget, son maître et son ami, il y mourut un an après, le 11 juin 1690; n'ayant pu terminer que les sculptures de l'autel et le bas-relief de la crédence en marbre blanc. Son neveu, Thomas Veyrier, exécuta l'autel qui fut placé en 1703. Le 30 décembre de la même année, Mgr François de Berton de Crillon, évêque de Vence le consacra et y renferma des reliques de Saint-Léonce et de Saint-Eugène. Le retable et l'exposition, ornée de colonnettes, ne furent terminés qu'en 1720, par ce même Thomas Veyrier, ainsi que nous l'apprend l'inscription suivante encastrée derrière l'autel :

T. VEYRIER FECIT 1720.

Si on excepte les ouvrages de Christophe Veyrier qui sont pleins de délicatesses et de sentiment, l'autel et la crédence n'offrent rien que de lourd et de matériel.

Le frère du prieur l'enrichit ensuite de six beaux

chandeliers en cuivre, ornés de ses armes et d'une magnifique croix en ébène sur laquelle est un christ en bronze doré. Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante :

HANC CHRISTI IN CRVCE MORIÈNTIS EFFIGIEM AD PIAM
FIDELIVM VENERATIONEM, MAJORI ALTARI ECCLESIÆ SANCTI JOANNIS
AQVENSIS DEDICAVIT, CONSECRAVIT,
ILL.mus D. F. PETRVS VIANY TOTIVS ORDINIS, ET MILITIÆ
SANCTI JOANNIS HYEROSOLIMITANI GENERALIS PRIOR.
ANNO SALVTIS 1692.

L'ancien maître-autel avec ses colonnes fut vendu 300 liv. aux porteurs de livrées et placé dans leur chapelle. Ce fut alors qu'ils firent peindre par Garcin le tableau de N.-D. de Bon-Repos. Le prieur voulant ensuite couvrir la nudité de la muraille horizontale qui termine l'église, en enleva le tableau de Sainte-Catherine et y fit peindre dans toute la largeur une grande fresque formant tableau. Elle représente le baptême du Christ par Saint-Jean dans les eaux du Jourdain, et se trouve accompagné de chaque côté de deux colonnes torses, supportant un entablement au-dessus duquel sont des figures d'anges. Le procès-verbal de l'année 1696 nous apprend qu'un autre neveu de Veyrier (Christophe), en avait fait le dessin et probablement l'avait peint.

Après avoir ainsi décoré le chœur et le sanctuaire.

Viany pourvut à l'ornement des chapelles latérales. L'autel élevé dans le transsept du nord avait été jusque-là en bois et dédié à la Sainte-Vierge, il le changea pour un autre en marbre de rapport avec un retable également en marbre de Gênes. Il le consacra à Saint Jean l'Évangéliste et en fit peindre le tableau par Garcin. Il représentait l'apôtre dans l'île de Pathmos. Cette toile était encadrée entre deux colonnes d'ordre ionique en stuc supportant un fronton brisé.

En face et au-dessus de l'inscription qui rappelait la visite des princes, il fit poser la belle toile de Sainte-Catherine, mais dépourvue de cadre.

Dans le transsept du sud, l'autel était également en bois et dédié à la Sainte-Vierge, sous le vocable de N.-D. des Neiges, il le fit refaire en marbre, comme celui de Saint-Jean, avec un petit retable et le consacra à Sainte-Madeleine. Garcin en peignit aussi le tableau, représentant l'apparition de Jésus à la Sainte, après sa résurrection.

Ensuite, le prieur commanda au même Thomas Veyrier, les bustes du Sauveur, de la Vierge, des douze Apôtres, de Saint-Paul et de Saint-Barnabé, qu'il fit placer sur de petites consoles en marbre fixées à une certaine élévation contre les piliers.

Il termina tous ses travaux et toutes ses améliorations par la pose d'une belle chaire en bois doré et la construction de deux confessionaux.

Enfin, après cinquante-trois ans d'administration, courbé sous le poids des années et des infirmités, Viany donna sa démission le 15 avril 1720, et se retira à Malte où il mourut le 16 mars 1726 à l'âge de 88 ans.

Son ami P.-J. de Haïtze lui fit élever dans cette chapelle, en face de la niche de Saint-Blaise, un cénotaphe surmonté de son buste, en-dessous duquel, il fit graver sur une plaque de marbre l'inscription suivante :

ILLE HIC EST
IN EFFIGIE
R. I. C. P.
F. JOANNES CLAVDIVS
VIANY
DOCTOR THEOLOGVS
SACRÆ FACVLTATIS
AQVENSIS
DECANVS
MAGNIFICVS
HVJVS ECCLESIÆ PRIOR
PRÆCEPTOR BAYONÆ
QVI
HANC BASILICAM
REGVM ET COMITVM NOSTRORVM
REGALI MVNIFICENTIA
ERECTAM PARILI CVLTV
INSTAVRAVIT ABSOLVIT :
DOMVMQVE PRIORALEM

BASILICÆ DIGNITATI
RESPONDENTEM
AB IMO AD SVMMVM
COMPLEVIT :
PRIORATVM IPSVM
COMMENDABILI STVDIO
EX DVPLO
AVXIT LOCVPLETAVIT.
OBIIT XVII KAL. APRIL.
1726
SEDIS SVÆ 59
ÆTAT. 88
PETRVS VIANY
PATRVO SVO MAGNO
BENE MERITO
GRATITVDINIS, ET PIETATIS
ERGO
POSVIT
CVM ANNVA IN PERPETVVM
HOC IN TEMPLO
SVPLICI MEMORIÆ
P. J. DE HAITZE
DEFVNCTI AMICVS
XXX ANNORVM
MARMORIS ESCVTIONEM
CONCINNAVIT.
(THOMAS VEYRIER, SCVLP.)

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

État de l'Église sous les successeurs du prieur J.-C. Viany.

—

Deux mois après, le grand-maître Zondadari nomma le 13 juin 1720, le frère Paul Alpheran, pour succéder à Viany. Celui-ci prit possession du prieuré le 26 juillet de la même année, dans la personne de messire Louis Lautier, docteur en théologie, chanoine théologal de la métropole Saint-Sauveur, son procureur fondé, ainsi qu'il conste du procès-verbal de son installation, déposé aux écritures de Me Thibaud, notaire royal de cette ville d'Aix.

C'est pendant l'administration de ce dernier que de Haïtze éleva dans la chapelle de Saint-Blaise, le cénotaphe, dont nous avons déjà parlé en l'honneur de J.-C. Viany, son ami. Rien autre de particulier ne marqua le passage du frère Alpheran dans le prieuré et sans un événement fortuit, son successeur Jean-Baptiste de Viguier, aurait passé presque inaperçu. Mais en 1754, la foudre étant de nouveau tombée sur le clocher, elle abattit cette fois la boule et la croix de fer qui le surmontaient. L'un et l'autre furent remplacés l'année suivante le 10 septembre, par une grande croix à huit pointes et dorée, par

ordre du commandeur d'Albert, le tout aux frais du prieur. C'est celle qu'on y voit encore aujourd'hui (1). Il est fâcheux qu'en réparant ce dommage,

---

(1) « Une des pierres détachées du clocher vint écraser le toit d'une maison voisine, située à côté de l'église, dans la rue Cardinale. Cette maison est celle occupée actuellement (1844) par M. le docteur d'Astros, et qui appartenait alors à un maître Granier, procureur en la Cour des comptes, connu dans le monde sous le nom de Granier-Toilette, parce qu'il était habituellement pincé, frisé, musqué, etc., comme un véritable petit-maître de l'ancien régime. Il se mêlait aussi de faire des vers provençaux, et se permettait quelquefois des épigrammes qui lui avaient fait des ennemis.

Un de ceux-ci profitant de la circonstance, supposa qu'Appollon avait voulu se venger du poète provençal, que l'auteur compare à un crapaud, en lançant sur lui une pierre qui devait désormais le réduire au silence, en le tuant. Tel est le sujet de la pièce de vers qu'on va lire : »

LOU CLOUCHIER DÉ SAN-JEAN.

Lou Diou deis vers, sus un nuagi
Savisét dé faïré un vouyagi,
Sé troubet, en voulastrégeant
Sus nouestré clouchier dé San-Jean,
Daqui vésiét pas maou la villo,
Des questiens n'en faguet cent millo :
Maï entr'autré d'un air fâchous,
Démandet : « quu est avaou dessous,
« Semblo qué vési uno vipéro
« Qués habillado en proucurous. »
Vous troumpas, counessi lou péro,
« Li diguét aquéou émé quu éro,
« Es Toilétto, qu'en prouvençaou
« Fa dé vers qué vous farien gaou,

on n'ait pas remplacé toutes les pierres tombées, et placé les crochets des angles sur la même ligne que les autres (1). On ne verrait pas aujourd'hui une difformité qui choque l'œil et le bon goût. C'est en faisant ces réparations qu'on trouva vers l'extrémité de la flèche deux pierres blanches sur lesquelles

---

« Siou estouna qu'à soun alluro,
« (Car est un fouert pouli moussu)
« N'agués pas d'abord counéissu
« Lou bras drech, l'ami de Mercuro,
« Éou quaro rimo en turoluro. »
Lou sacrébion pren Apoulloun
« Ah! li diguét, lou vési doun
« Lou marri grapaou qué m'harcélo! »
Dins lou prémier fuéch de soun zélo,
Mando un cop dé man per darrié :
« Quand sooubriou dé ruina Gigélo (*)
« Séra sa dernière foulié ;
« N'a proun fach, foou plus qué n'en fassé. »
Derrabo lou d'haut doou clouchier,
Patoou sus lou paouré Granier,
Messiés, *Requiescat in pace*.

(*) Ce mot veut dire bon-enfant: c'était le sobriquet donné au frère Jean-Baptiste de Viguier, d'une famille noble et ancienne d'Arles, alors prieur de Saint-Jean, auquel il en coûta beaucoup d'argent pour faire rétablir la croix au haut du clocher.

(Extrait du Mémorial d'Aix, du 3 octobre 1840.)

(1) Il n'a plus aujourd'hui que 60 mètres et 3 centimètres d'élévation depuis sa base jusqu'au centre de la croix. Environ 185 pieds.

étaient gravées en caractères gothiques, de la longueur de trois pouces, deux inscriptions semblables que nous allons rapporter :

XPS. (Christus) rex venit in
Pace Deus homo
Factus est.

Ces deux inscriptions furent replacées en-dessus des plus hautes lucarnes de la flèche, l'une sur la face méridionale, l'autre sur la face septentrionale. On les distingue à l'œil-nu, mais il faut des lunettes-d'approche pour les lire. Ce qu'elles ont de singulier, c'est que ces mots *Christus rex venit in pace homo factus est* forment la légende des écus d'or à la couronne, frappés à la fin du XIV^me^ siècle et au commencement du XV^me^ (de 1384 à 1417), sous le règne de Louis II, roi de Naples et comte de Provence. Ce monument prouverait contrairement à l'opinion du dernier président de Saint-Vincens cité plus haut, que la flèche de ce clocher n'aurait été terminée que huit ou dix ans plus tard.

On aperçoit encore encastrée sur la face orientale de la tour, à la hauteur de la seconde fenêtre, une autre inscription très curieuse, en même-temps très difficile à expliquer.

Piton nous assure (1) qu'elle avait été trouvée dans le territoire de Puyricard, mais on ne sait qui la fit placer en cet endroit, ni pourquoi elle y fut placée. Quoi qu'il en soit, elle a exercé la sagacité des plus illustres archéologues de la province. Nous allons donner l'explication des uns et des autres, sans adopter aucune opinion particulière. Nous laisserons le lecteur libre de choisir celle qui lui paraîtra la plus probable. Elle est ainsi conçue :

IO. MA. OP.

P. P. P. P. P. P. P.

F. F. F. F. F. F. F.

Jules Raymond de Soliers l'explique ainsi : *Jovi Maximo optimo septem fratres posuerunt*, sept frères dédièrent (cet autel ou ce temple) à Jupiter très grand et très bon.

L'historien de la ville d'Aix, voulant connaître le sentiment de l'illustre évêque de Vaison, Joseph-Marie Suarès, celui-ci donna l'explication suivante :

Jovi optimo Maximo ; populi. Per provinciam. Propriâ pecuniâ. Piè posuerunt. Fortissimi. Felicissimi. Florentissimi. Forum trium, nempè Julii, Voconii et Neronis.

---

(2) *Histoire d'Aix*, pag. 636.

«Les peuples épars dans cette province, très forts, très fidèles, très heureux et très puissants, ont consacré de leurs propres deniers (ce temple ou cet autel) à Jupiter très grand et très bon.»

Après avoir réparé tous les dégâts occasionnés par la foudre, le frère Jean-Baptiste de Viguier jouit encore de son prieuré pendant l'espace de vingt ans. Il mourut ensuite en 1774 et eut pour successeur Joseph-Felix Alpheran. Celui-ci administra le prieuré pendant l'espace de quatorze ans, après lesquels il résigna son bénéfice en faveur de Jean-François Alpheran, son neveu, destiné par la providence à clôturer la liste des prieurs de cette illustre église.

En effet, à peine le frère Jean-François avait-il pris possession de sa nouvelle dignité, que l'Assemblée Constituante décreta le 4 août 1789, la suppression *des dîmes de toute nature possédées même par l'ordre de Malte.* Bientôt parut le décret de la même assemblée du 2 novembre suivant, qui mettait sous la main de la nation les biens ecclésiastiques, sans distinction aucune. Cependant le 23 octobre 1790, l'aliénation des biens de l'ordre de Malte est ajournée. Ce ne fut que deux ans plus tard environ, le 19 septembre 1792, que les biens de cet ordre furent entièrement assimilés aux autres propriétés ecclésiastiques ; dès cet instant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem fut considéré comme n'existant plus en France.

Nous allons maintenant donner autant qu'il a dépendu de nous, le nom de tous les prieurs que nous avons pu découvrir soit dans divers ouvrages-manuscrits, soit dans les archives de l'Ordre, déposées à la préfecture de ce département.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Catalogue des Prieurs qui ont gouverné cette Église, depuis Raymond Bérenger IV, fondateur du prieuré, jusqu'en 1790.

—

	NOMS.	PRÉNOMS.	ÉPOQUE de leur administration.
FF.	DIDIER		1250.
	ISNARDI	Raymond	1264.
	LANCE	B.	
	DE CLERIO	Jacques	1338.
	DE GRASSE	Isnard.	
	CURTI	Pierre	1408.
	HONORAT	Mathieu	1424.
	HONORAT	Antoine	1468.
	DE RONCHINOL	Guilleaume	1484.
	NICOLAS	Jean.	
	DUBOIS	Géraud	1540.
	DUBOIS	Valentin	1555.
	DE PACE	Angelo	1593.
	DE CASTELLANE	Dalvis	1594.
	DE NABERAT	Anne	1613.

Pellegrin	Honoré	1638.
de Berre	Hercules	1640.
Cheilan	Pierre	1658.
Viany	Jean-Claude	1667.
Alpheran	Paul	1720.
de Viguier.	J.-Baptiste	1754.
Alpheran	J.-Felix	1784.
Alpheran	J.-François	1788.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Inventaire du Trésor de la Sacristie de l'Eglise prieurale Saint Jean. Extrait des procès-verbaux des visites.

—

1° Un magnifique ostensoire en argent avec son croissant doré, orné d'une croix en diamant, estimée le 10 octobre 1708, à la valeur de 800 livres. Cet ostensoire pesait 9 marcs 5 onces et 4 gros.

2° Un ciboire en argent, doré en dedans, pesant 1 marc 4 onces.

3° Trois calices avec leurs patènes dorés en dedans, le tout en argent, pesant 10 marcs 3 gros.

4° Deux belles lampes en argent, pesant 18 marcs 5 onces. L'une d'elles avait été donnée à la chapelle de Saint-Blaise, par M. de Venel, comme nous l'avons dit.

5° Une chapelle d'argent, composée de deux chandeliers, deux petits bassins, quatre burettes, une croix sur laquelle était en relief l'image du Christ. Un petit pot-à-eau avec une boîte pour la grande hostie, le tout pesant 16 marcs 6 onces.

6° Un bras d'argent dans lequel étaient des reliques de Saint-Blaise et une croix de l'Ordre toute émaillée, pesant en tout 10 marcs 4 onces.

7° Un encensoir et sa navette, pesant 6 marcs 6 onces.

8° Un reliquaire de Sainte-Marthe, dont le pied seulement était en cuivre, pesant 5 onces. Un autre reliquaire d'argent renfermant d'un côté du bois de la véritable croix, et de l'autre une fiole fermée avec un verre, pesant 1 marc et 3 onces.

9° Un autre petit reliquaire en vermeil avec une ampoule de cristal, dans laquelle étaient renfermées deux épines de la couronne de Notre Seigneur.

10° Un autre reliquaire en vermeil où il y avait aussi une ampoule renfermant une dent de Saint-Jean-Baptiste.

11° Un reliquaire en vermeil, ayant la forme d'un clocher, dans l'intérieur duquel était un doigt de Sainte-Madeleine.

12° Un autre reliquaire, en forme de cassette, soutenu par quatre pieds, dans lequel il y avait une côte de Saint-Clair.

13° Un petit reliquaire d'argent, sur un pied de cuivre, qui contenait un des 30 deniers, auquel reliquaire sont attachés deux yeux d'argent.

14° Un autre reliquaire d'argent à jour, en forme de boîte, garni de perles et de corail, avec des reliques, pesant 5 onces 4 gros. Un anneau d'argent doré, avec une pierre violette, était attachée au reliquaire ci-dessus.

15° Deux cassettes de cristal, dans lesquelles il y avait des reliques brisées.

16° Une croix processionnelle à lames d'argent, ayant le Christ et la pomme en cuivre jaune.

17° Une croix double, garnie de pierreries, à laquelle il en manquait quatre des principales. Il y avait dans l'intérieur du bois de la vraie croix.

18° Une petite boîte d'argent, avec une chaîne appelée le collier de Saint-Blaise, pesant 3 onces, les reliques comprises.

19° Un bras d'argent, aux armes de la ville d'Aix et celles de l'Ordre, garni de perles, dans lequel étaient renfermées des reliques de Saint-Symphorien.

20° Un autre bras de Saint-Jean, en bois argenté avec son piédestal, dans lequel était renfermée une boîte d'or, avec des reliques de Saint-Jean-Baptiste, dont le nom était gravé sur la susdite boîte.

21° Un calice à l'usage de la chapelle de Sainte-Catherine avec sa patène, pesant 1 marc 6 onces et 6 gros.

22° Un petit autel portatif d'ivoire à trois pointes.

23° Un autre petit autel portatif à trois pointes, peint et doré.

24° Une petite croix ancienne.

25° Une mitre brodée et une crosse d'ivoire en diverses pièces.

26° Un peigne de corne, ayant appartenu à Saint-Thomas de Cantorbery, lequel était conservé dans un vieux bréviaire.

27° Quatre bourdons en cuivre argenté, une masse et une baguette pour maître de cérémonies.

28° Une custode, ayant servi à l'exposition du Saint-Sacrement, elle était en cuivre, sans pied et sans cristal.

29° Une crémière en étain.

30° Un bassin de porcelaine verte, plus une petite caisse en ivoire et deux boîtes de la même matière dans lesquelles il y avait quelques reliques.

L'église de la commanderie de Marseille ayant été démolie en 1664, époque de la construction du fort Saint-Jean, le trésor de la sacristie fut transféré dans celle du prieuré de cette ville d'Aix. Nous allons en donner l'inventaire, pour faire connaître au lecteur les richesses dont la piété des fidèles avait enrichi ces sanctuaires.

Inventaire de l'Argenterie de l'Église et de la Sacristie de Marseille

1° Un grand ostensoire d'argent avec son croissant doré, pesant 6 marcs 4 gros.

2° Un encensoir avec sa navette d'argent, pesant 3 marcs 4 gros.

3° Une statue de la vierge, en argent, pesant trois marcs.

4° Un ciboire, dans une bourse de toile, pesant 1 marc 6 onces.

5° Une statue de Sainte-Anne et de la Vierge se joignant, pesant 5 marcs et 2 onces.

6° Deux vieux calices avec leurs patènes d'argent, à un desquels il y avait un petit Christ et à l'autre une pierre bleue et une figure, pesant 4 marcs 4 onces.

7° Quatre poissons, une petite jambe, une cuisse d'argent et deux petites bagues d'or, le tout pesant 7 onces.

8° Trois petits reliquaires et un chapelet de cristal où il y avait une bague d'or, le tout pesant 7 onces.

9° Un bras d'argent avec son piédestal, pesant 6 marcs 2 onces 4 gros.

10° Un chapelet d'Agate, avec un corail au bout et diverses branches de corail séparées.

11° Une grande croix d'argent à huit pointes, pour servir aux processions, la boule était

en fer-blanc. Elle pesait en tout 8 marcs 6 gros.

12° Quatre lampes d'argent, dont une grande et trois petites, pesant 21 marcs 4 onces 5 gros.

13° Enfin, un calice d'argent avec sa patène, pesant 1 marc 7 onces 6 gros.

Tous ces vases sacrés, tous ces ustensiles et tous ces reliquaires en or ou en argent, dont nous venons de faire l'énumération, ne manquèrent pas de fixer l'attention de ceux qui prétendaient, en 1790, faire revivre les beaux jours de la primitive église. Aussi se hâta-t-on d'en faire dresser l'inventaire et de faire transporter à la monnaie nationale ou ailleurs, tous ces dons que la piété de nos pères avait réunis dans ce temple. On voulut, avant de l'ériger en succursale, le dépouiller de tout ce qui pouvait rappeler sa majesté première, et la religion de ceux qui l'avaient construit et décoré.

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE D'AIX

LE 20 NOVEMBRE 1844

Par M. l'Abbé COQUAND.

Appelé par vos bienveillants suffrages, bien plus que par mes faibles titres à l'honneur de faire partie de votre savante société, je voudrais, Messieurs, que ma première parole, en paraissant au milieu de vous, pût vous exprimer aussi vivement que mon cœur les éprouve, mes sentiments de profonde gratitude pour une faveur si précieuse et si peu méritée.

Car, Messieurs, ce titre de membre de l'Académie d'Aix, que votre indulgence a daigné m'accorder, qui m'ouvre cette enceinte consacrée par le souvenir

de tant de noms célèbres et où se rencontrent encore tant d'esprits éminents qui sont les gloires vivantes de notre cité; ce titre, je l'ai accueilli avec bonheur, non-seulement comme une distinction flatteuse, mais encore comme un puissant encouragement offert à mon sincère amour de l'étude, comme un noble motif d'émulation, et à ce point de vue, il a acquis, à mes yeux, toute la valeur d'une récompense.

En effet, quels avantages précieux n'ai-je pas dû me promettre de ces relations intimes de la pensée, de cet échange mutuel de travaux, enfin, de ce doux commerce des lettres qui fait vivre d'une même vie intellectuelle tous les membres d'une société; comment ne pas m'applaudir d'entrer en participation des fruits de vos études, riches trésors dont s'accroît chaque jour l'héritage de science qui vous a été légué?

Mais, en me félicitant de cet utile rapprochement avec des intelligences d'élite, j'éprouve cependant un regret, c'est d'avoir si peu à rendre en retour de tout ce que j'aurai reçu; et ce sentiment de mon insuffisance s'accroît encore par la pensée que je suis appelé à remplacer dans cette académie, un professeur dont l'éloge m'est interdit, mais en faveur duquel néanmoins, il doit m'être permis de constater, comme un fait notoire, qu'il travailla avec une infatigable ardeur de prosélitisme à propager

au milieu de nous, le goût des sciences naturelles et surtout de la géologie.

Pendant trois années, les leçons de son cours public de géologie furent accueillies par un nombreux auditoire avec une assiduité et un empressement qui témoignaient du vif intérêt qu'on prenait dans notre ville éclairée, à l'enseignement de cette science; ce fut pour mon frère un puissant encouragement et à la fois une bien douce récompense de son zèle; mieux que tout autre peut-être, je me trouvais dans une position favorable pour m'initier d'une manière plus intime aux connaissances du professeur.

Je pus l'accompagner dans la plupart de ses courses, apprendre en détail le résultat de ses explorations, examiner les roches et les fossiles qui servaient à la démonstration de son cours, saisir avec exactitude le caractère des phénomènes, en déduire la valeur intrinsèque, et puis, de l'ensemble des faits bien connus, rigoureusement constatés par l'observation, remonter à la cause qui les a produits; grâce à cette méthode d'expérimentation, je voyais les principes de la science se dérouler avec clarté, un ordre admirable jaillir de ce chaos apparent, au sein duquel, par un effet des préventions de mon ignorance, je croyais que la masse entière du globe devait rester à jamais ensevelie. Ainsi, des mondes inconnus se montraient à mes regards émerveillés;

ces cimes abruptes des grandes chaînes de montagnes qui s'élèvent majestueusement sur nos têtes, ces immenses crêtes qui se dessinent en relief sur les flancs déchirés de la terre et forment comme sa charpente osseuse ; ces couches de nature et de composition si diverses, dont les unes, étendues horizontalement en larges plateaux, marquent encore le niveau des anciens Océans qui les déposèrent, tandis que les autres inclinées, contournées en tout sens suivent les pittoresques ondulations des collines, s'enfoncent dans les gorges des vallées, descendent dans la plaine, disparaissent dans les profondeurs des abîmes de la mer ; enfin, tous les accidents si nombreux et si variés qui ont affecté l'enveloppe du globe que nous habitons, me révélaient le secret de leur origine, me déroulaient les fastes des étonnantes révolutions que la sphéroïde terrestre a subies et qui l'on fait arriver par une longue série de modifications et à travers mille changements dont il porte les traces évidentes à l'état d'équilibre et de repos où il est aujourd'hui placé.

Ainsi, je voyais avec ravissement, sortir de leurs ruines et se reconstituer avec leurs propres débris, ces mondes antiques que la géologie a découverts et dont l'esprit de l'homme, il y a à peine un demi-siècle, ne soupçonnait pas, même l'existence, bien que leurs vestiges fussent continuellement exposés à ses regards. Je les voyais apparaître, chacun avec

sa création distincte, occupant une position déterminée dans les assises dont se compose l'écorce solide de notre planète ; un examen attentif des diverses formes d'organisation, que revêtirent à ces époques reculées les habitants de ces mondes éteints, me démontraient l'existence d'un plan général conçu et exécuté avec une prévoyance merveilleuse, car il n'est pas un seul des innombrables fossiles de plantes et d'animaux exhumés des entrailles fécondes de la terre, auquel la science n'ait restitué ses formes et ses caractères, auquel elle n'ait assigné avec la plus rigoureuse exactitude une date chronologique, en fixant l'âge relatif de son apparition. Chose admirable ! A mesure que l'édifice géologique s'élevait sur des bases plus larges et plus solides, à l'aide des nombreux matériaux que les observateurs lui apportaient de tous les points du globe, l'ordre et l'harmonie des grandes lois de la nature brillaient d'un nouvel éclat et recevaient, en s'appliquant aux formations soit minérales, soit inorganiques des âges qui nous ont précédé, une magnifique confirmation ; car il est impossible de ne pas reconnaître, dans les diverses conditions de l'état passé du globe, un acheminement à son état présent.

La science a donc étendu son domaine sans rien perdre de son unité. Les limites du temps ont reculé devant elle, plus loin peut-être que celles de l'espace. Justement fière de ses nouvelles décou-

vertes, elle a eu raison d'en proclamer avec confiance l'infaillibilité du jour où elle a pu rattacher l'ensemble des faits soumis à ses investigations, aux mêmes causes physiques qui président aux développements des phénomènes de l'époque actuelle, et régissent le monde adamique dont nous faisons partie.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de justifier ces assertions par l'exposition sommaire des découvertes et des progrés de la géologie. Vous faire l'histoire de cette science, ce sera en même-temps vous fournir la plus complète démonstration de la solidité des fondements sur lesquels elle repose, et vous donner une idée de la haute importance philosophique des questions qu'elle soulève.

Oui, Messieurs, la géologie est arrivée à des conclusions incontestables, son rang lui est assigné désormais parmi les sciences du premier ordre : elle a pris place à côté de l'astronomie · les principes sur lesquels elle repose ne sauraient être regardés comme des conjectures imaginaires conçues *à priori*, en dehors de l'appréciation raisonnée des faits ; les lois générales auxquelles elle s'est élevée relativement à la formation du globe terrestre, sont le résultat logiquement déduit des phénomènes directement soumis à nos investigations, semblables à ceux qui se produisent de nos jours, et dont la période actuelle nous offre la continuation. Vous allez en juger :

L'histoire de la terre est le but des recherches géologiques, mais pour composer une histoire exacte et complète, il est nécessaire de bien connaître les faits qui se rapportent à l'époque que l'on veut décrire, d'en saisir la signification, d'en apprécier la valeur, de les classer d'après l'analogie de leurs caractères, et enfin d'extraire la formule des lois générales dont ces faits eux-mêmes ne sont que la manifestation ; en un mot, il faut observer, analyser et induire ; or, c'est à l'emploi rigoureux de cette méthode philosophique que la géologie est redevable des progrès rapides et assurés qui ont marqué sa marche depuis le commencement de ce siècle : aux vagues théories des esprits aventureux, aux conceptions quelquefois brillantes, souvent bizarres, des fabricateurs de systèmes du monde, elle a substitué la froide et minutieuse analyse des phénomènes; elle a abandonné l'interprétation des rêves pour s'attacher à celle de la nature, elle a recueilli une immense série de faits à l'empire desquels il n'a plus été permis à l'esprit humain de se soustraire, et qui sont devenus l'élément indispensable et le fondement solide des nouvelles théories scientifiques.

Car la terre conserve d'impérissables monuments de son passé ; elle possède, dans un état de conservation admirable, des archives d'une prodigieuse antiquité qu'il faut préalablement apprendre à déchiffrer, si l'on veut arriver à une détermination exacte

des divers âges de son existence : ses annales sont inscrites en caractères indestructibles sur le granit et le marbre de chacune de ses formations; et de plus, les innombrables débris des êtres organisés dont elle recèle les dépouilles fossiles, sont comme autant de médailles caractéristiques des mondes anéantis auxquels elles ont autrefois appartenu, portant, pour ainsi dire, l'empreinte du millésime des créations distinctes et successives qui ont marqué le développement progressif du globe.

Or, c'est à l'aide de ces monuments dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute, c'est par une étude approfondie de ces ruines imposantes, que la géologie est parvenue à établir avec certitude les notions fondamentales de l'histoire si intéressante de notre planète.

Le premier principe qui sert de base à l'édifice géologique, c'est celui de la fluidité primitive du globe terrestre; il est démontré que notre globe a été dans l'origine une masse incandescente et liquifiée par le feu, et qu'il est arrivé à la température qu'il possède aujourd'hui par l'effet de son rayonnement dans l'espace, lequel a amené son refroidissement progressif; cette théorie est un accord parfait avec tous les phénomènes observés, elle est nécessaire pour que l'ensemble de tous ces faits puisse être compris et expliqué.

La forme de la terre est imparfaitement sphé-

rique : elle est applatie aux pôles et renflée à l'équateur. La différence de ces deux diamètres est évaluée à un trois centième. La même dépression se fait remarquer à toutes les planètes proportionnellement à la rapidité de leur mouvement de rotation ; elle est presque nulle aux planètes inférieures à la terre qui se meuvent plus lentement qu'elle ; elle va jusqu'au treizième et au onzième de leur diamètre pour Jupiter et pour Saturne dont la marche est incomparablement plus rapide (1).

Or, cette forme de la terre ne saurait être attribuée au hasard ; elle est le résultat des grandes lois fondamentales du système du monde. Elle est justement ce qu'elle aurait dû être si cette planète tournant sur elle-même s'était trouvée à l'état liquide. Sa rondeur sphéroïdale, son excentricité, les dimensions respectives de ses deux axes polaire et

---

(1) La théorie des forces centrales avait fait présumer à Huyghens que l'axe polaire était moins long que le diamètre équatorial de 1|578. Newton ayant introduit de nouveaux éléments dans son calcul, évalua cette différence à 1|230. La théorie plus exacte de Clairaut ne porta cet excédant du diamètre équatorial sur celui des pôles qu'à 1|305. Les diverses mesures géodésiques exécutées sur divers points de la surface terrestre, sont conformes aux calculs de Clairaut. Les observations de Laplace, relatives aux inégalités lunaires, ont donné à peu de chose près, les mêmes résultats. De toutes ces observations on peut conclure que le globe terrestre est un sphéroïde applati aux pôles et renflé à l'équateur, et dont les deux axes ne diffèrent que de 1|300. (Voyez Mémoires sur la rotation de la terre, lu à l'Académie des Sciences, 18 mai 1818. — Cours de Géologie, par H. Coquand, 7me leçon.)

équatorial se trouvent exactement dans les proportions prescrites par le rapport de sa masse supposée fluide avec la vitesse connue de son mouvement de rotation, ce qui a fait dire au célèbre Haüy, que l'applattissement de la terre à ses pôles « *est un fait géologique et le plus grand de tous* (1). »

Il y a plus : l'étude des phénomènes astronomiques a enseigné aux géomètres, que la densité des couches dont la masse du globe est composée allait en diminuant du centre à la superficie, et le plus illustre de nos astronomes, Laplace, ayant observé que la densité moyenne de la terre était de beaucoup supérieure à la densité de la couche aqueuse, vit dans cette différence une preuve nouvelle de la fluidité originaire de la masse terrestre, en vertu de laquelle les couches les plus denses ont dû se porter au centre (2). Newton avait pressenti ce résultat que Laplace a établi par ses calculs (3). Plus tard, Élie de Beaumont confirma cette brillante induction, en

---

(1) Voyez les Essais de Géologie de Reboul.

(2) « La précession des équinoxes et la nutation de l'axe ter-« restre, dit Laplace, indiquent une diminution dans la densité « des couches du sphéroïde depuis le centre jusqu'à la surface, « sans cependant nous instruire de la véritable loi de cette dimi-« nution. La mer est dans un état stable d'équilibre, et cette sta-« bilité cesserait d'avoir lieu, si la moyenne densité de la mer « surpassait celle de la terre. Enfin, les principes de l'hydrosta-« tique exigent que si la terre a été primitivement fluide, les parties « voisines du centre soient en même temps les plus denses. »

(3) Uranographie de Francœur, pag. 171.

démontrant par les faits, que la pesanteur spécifique des roches massives d'origine ignée, et des substances rejetées par les volcans, se trouvait en rapport inverse de l'ordre chronologique de leur apparition ; cette découverte, due à l'esprit éminemment observateur du plus grand de nos géologues modernes, a une immense portée, car elle donne un caractère positif à la théorie de la fluidité du globe. Et on conçoit, en effet, que si la terre, ainsi que l'établissent avec une extrême probabilité les calculs astronomiques, a été primitivement fluide, toutes les molécules de matières, indépendantes les unes des autres, en vertu de leur état de liquéfaction, ont dû se disposer autour du centre suivant l'ordre de leur pesanteur spécifique ; les substances les moins denses qui flottaient à la surface de la masse en pleine fusion se sont donc refroidies les premières : celles que les forces expansives des gaz, et que les convulsions volcaniques ont produites postérieurement à la formation de la première enveloppe du sphéroïde, provenant d'un point plus rapproché du centre ont dû nécessairement être plus lourdes ; or, c'est ce que l'observation a pleinement démontré : les granites, les posphyres, les basaltes, les laves modernes qui nous représentent les termes principaux de la série des roches ignées, suivant l'âge de leur apparition, nous offrent une échelle graduée de densités croissantes.

Mais ce n'est pas tout : les calculs et les expériences de Laplace, de Markeline, de Cavendis, etc., ont démontré que *la densité moyenne du globe terrestre est cinq fois et demie plus grande que celle de l'eau, et double de l'écorce minérale du globe.* D'où il résulte que les couches situées à des profondeurs inaccessibles à nos investigations sont encore plus pesantes que toutes celles que nous connaissons, et que par conséquent, cet ordre de densités croissantes s'applique à la masse entière du globe. Ainsi, les matériaux dont se compose notre planète depuis les couches les plus rapprochées du centre jusqu'à l'enveloppe gazeuse de l'atmosphère qui la recouvre, ont obéi aux lois de la pesanteur pour se superposer les uns aux autres et accusent par la régularité de cet arrangement, un état de fluidité originaire. Ainsi, tous ces résultats viennent aboutir et se rattacher à ce fait primordial de la fusion du globe.

Que cette fluidité primitive, ait été ignée, c'est une vérité incontestable acquise à la science, et qu'aucun esprit au courant des études géologiques ne saurait nier aujourd'hui. L'ancienne opinion soutenue par les *Neptuniens* que la masse entière du globe avait été originairement tenue en dissolution dans les eaux, ne supporte pas un instant l'application des plus simples notions déduites des grandes lois de la physique générale et de la chimie (1).

(1) La fluidité primitive du globe terrestre était-elle aqueuse,

Les plus grands génies des temps modernes, Descartes, Leibnitz, Newton avaient deviné le fait primitif de la fusion ignée du globe terrestre ; Buffon avait entrevu et saisi quelques-unes des raisons fondamentales de cette incandescence originaire, mais les preuves de fait par lesquelles il s'efforça de corroborer sa théorie étaient loin d'être concluantes. Le judicieux Curvier avait confondu ces aperçus du génie avec les rêveries cosmologiques de quelques hommes sans crédit scientifique. « Le grand Leibnitz « même, dit le célèbre auteur des *Recherches sur « les ossements fossiles,* s'amusa, comme Descartes, « à faire de la terre un soleil éteint, un globe vi- « trifié sur lequel les vapeurs, étant retombées lors « de son refroidissement, formèrent les mers. »

était-elle ignée ? Les *Neptuniens* tenaient pour l'eau, les *Plutoniens* pour le feu. La science a donné raison à ces derniers. Aujourd'hui, il ne reste plus trace de *Neptuniens* dans la géologie. Leur opinion, en effet, était insoutenable Elle n'expliquait pas la liquéfaction ou la dissolution des roches granitiques dont se compose l'écorce consolidée du globe. On conçoit bien que par le rayonnement dans l'espace, le colorique qui tenait en dissolution les matières terrestres aujourd'hui solides se soit dissipé, mais que serait devenue cette immense quantité d'eau nécessaire pour la complète dissolution du globe, puisque la vapeur d'eau ne peut franchir les limites de l'atmosphère ? — D'un autre côté, il existe des roches qui n'ont jamais pu être dissoutes dans l'eau, et la quantité nécessaire pour dissoudre les autres est énorme. Enfin, en supposant cette dissolution comme ayant pu être opérée, on arrive à cette conclusion nécessaire, d'après les considérations tirées de la quantité relative des roches et des eaux : *qu'un litre d'eau a dû tenir en dissolution* 50,000 *kilogrammes de matières minérales!* Ce qui est évidemment impossible.

Les adversaires de la géologie ont souvent reproduit ce passage et en ont fait une grave objection contre la théorie de la fusion ignée, mais par l'effet de je ne sais quelle fatale inadvertence, dont on a de la peine vraiment à se rendre compte, ils ont toujours oublié d'ajouter que le grand naturaliste s'était rétracté lui-même, lorsque mieux informé il déclarait à une époque plus avancée, en signalant le mode de récomposition de la plupart des roches cristallines opérées à l'aide des hauts fourneaux, par le célèbre Micherlitz. « Cette précieuse découverte paraît « enfin porter presque au degré d'une démonstra- « tion rigoureuse, une hypothèse célèbre avancée « sans preuve par Descartes, Leibnitz et Buffon, et « à laquelle les travaux récents de Laplace avaient « déjà donné un haut degré de vraisemblance ; on « peut donc regarder aujourd'hui comme chose à « peu près prouvée, que la terre a une chaleur « propre, indépendante de celle qu'elle reçoit du « soleil, et qui est un reste de la chaleur originaire, « ce retour, aux idées énoncées jadis par nos plus « grands hommes, prouve qu'il ne faut jamais mé- « priser les conjectures même les plus hasardées « des hommes de génie ; c'est un de leur privilège « que la vérité leur apparaît souvent jusque dans « leurs rêves. »

Ainsi, la fluidité primitive et incandescente du globe, appuyée sur les déductions les plus rigou-

reuses des lois générales du monde, est devenue le point de départ de tous les phénomènes géologiques. L'astronomie, la physique, la chimie ont concouru à l'établissement des bases désormais inébranlables de cette théorie. Chacune de ces sciences positives, en étudiant notre planète sous ses aspects divers, est arrivée par de voies différentes et qui peuvent se servir réciproquement de contrôle, à des conclusions identiques relativement à l'état originaire et au mode de formation de notre planète. Cet accord est, sans contredit, un des résultats les plus imposants de la science moderne. La géologie a le droit de s'en prévaloir vis-à-vis certains esprits qui trouvent plus commode de nier ses progrès que de discuter ses principes.

Mais à ces arguments *à priori*, la géologie a ajouté des preuves plus nombreuses encore, plus irrécusables, d'une évidence plus palpable, et qu'elle a puisées dans l'examen des phénomènes directement soumis à nos investigations. Ces faits d'observation concordent admirablement et avec une justesse frappante avec la théorie fondamentale de l'incandescence primitive du globe terrestre. Qu'il me suffise, Messieurs, de vous en indiquer sommairement les principaux :

Les recherches thermoscopiques exécutées dans les mines ont décélé sous toutes les latitudes une chaleur progressivement croissante à mesure que

l'on pénètre plus profondément dans les entrailles de la terre.

Les sources thermales que l'on rencontre sur tous les points du globe mais qui jaillissent plus abondantes près des grandes chaînes des montagnes, parce que là, les soulèvements en fracturant le sol ont ouvert de plus nombreux passages aux eaux souterraines, accusent une chaleur ordinairement très élevée, mais toujours égale et par conséquent indépendante de l'influence des rayons solaires et des variations de la température atmosphérique.

Les eaux que la sonde artésienne va chercher dans les profondeurs des couches de l'écorce solide du globe au sein desquelles elles étaient emprisonnées, et que le seul effort de la pression fait remonter à la surface, sont douées d'une chaleur d'autant plus considérable que leur lieu de provenance se trouve plus rapproché du centre de la terre.

Les roches appartenant à la série ignée (1), de-

---

(1) Les matériaux qui entrent dans la constitution de l'écorce solide du globe depuis sa superficie jusqu'à la roche primitive se présentent dans deux états essentiellement différents et accusent, soit par leurs relations de gissement, soit par leur composition intime deux origines distinctes. Les uns se montrent en couches régulières, horizontales ou inclinées, étendues les unes sur les autres, imitant quelquefois des assises de maçonnerie; leur configuration annonce *l'action sédimentaire des eaux*, et les terrains qui offrent cette disposition s'appellent terrains *stratifiés*. Les autres, tels que les granites, les basaltes affectent au contraire une forme massive, compacte et se trouvent intercalés au milieu des terrains stratifiés dont ils ont

puis les granites sur lesquels reposent les premières couches sédimentaires jusqu'aux laves modernes dont les coulées s'étendent sur les terrains aujourd'hui en voie de formation, offrent, ainsi que

---

troublé l'arrangement primitif; leur caractère minéralogique les rapproche des matières vomies par les volcans, les substances qu'ils renferment peuvent être produites dans nos fourneaux, ils sont souvent épanchés au-dessus des terrains formés sous les eaux. Leur origine doit évidemment être attribuée à l'*action du feu.*

Ainsi toutes les roches peuvent être rapportées à deux modes bien distincts de formation. Dans le premier ordre se rangent les *roches ignées* ou d'*épanchement ;* le second ordre comprend les roches *sédimentaires* ou *stratifiées*, c'est-à-dire, étendues en couches ou divisées en feuillets. C'est donc à ces deux agents antagonistes l'eau et le feu qu'appartiennent certainement toutes les révolutions lentes ou subites que le globe terrestre a vu s'accomplir. Après la consolidation de la première enveloppe du sphéroïde en incandescence, quand l'abaissement de sa température par l'effet du rayonnement dans l'espace, permit aux vapeurs suspendues dans l'atmosphère de se condenser et de descendre sur la surface refroidie, les eaux remanièrent les matériaux fournis par le feu et après leur avoir fait subir des renouvellements et des transformations de diverse nature les étendirent en couche, et en formèrent des terrains nouveaux. Alors s'établirent les deux ordres bien tranchés de phénomènes dont nous venons de parler et qui n'ont pas cessé de se reproduire jusqu'à nos jours en conservant leurs caractères distinctifs : car les alluvions et les dépôts sédimentaires qui se forment au fond des mers actuelles, continuent les formations aqueuses. D'autre part, les éjections volcaniques se rattachent au feu central qui a produit les trachytes, les basaltes, les porphyres et les granites, dont la réunion compose la série des roches ignées.

L'erreur des *Neptuniens* que nous avons signalée dans une note précédente, n'était donc pas de soutenir que des terrains eussent été formés sous les eaux, ce qui est par trop évident, mais ils prétendaient que la masse entière du globe avait été primitivement tenue en dissolution dans les eaux. Cette opinion succomba au premier choc d'une sérieuse discussion. Il ne fut pas difficile aux *Plutoniens* de la couler à fond.

nous l'avons déjà observé, des densités respectivement plus fortes, suivant l'ordre de leur apparition: cette considération, jointe à celle de l'homogénéité des produits de chacune des grandes divisions de la série ignée, qui présentent la même constitution minéralogique sur quelque point du globe qu'on les observe, nous est une preuve évidente de la liquéfaction de la couche intérieure, dont ces produits faisaient primitivement partie, et d'où ils ont été rejetés par la force expansive des gaz.

Les soulèvements des montagnes opérés, à diverses époques, à la suite d'épouvantables convulsions dont notre planète a été agitée, qui ont fracturé son enveloppe, et fait surgir ces puissantes masses granitiques qui forment l'axe principal des grandes chaînes; les modifications que ces roches brûlantes ont fait subir aux terrains soumis à leur contact; les filons métalliques qui ont accompagné l'émission de ces matières élaborées par les feux intérieurs, voilà tout autant de faits qui se lient intimément à une même cause générale et qui ne reçoivent d'explication satisfaisante que par la théorie de la fluidité incandescente du noyau central.

Enfin, nous trouvons encore des indices indubitables de cette fluidité dans la haute température qui régnait à la superficie du globe pendant les périodes reculées qui ont précédé l'apparition de l'homme. Car les végétaux et les animaux dont

les débris sont enfouis dans les couches anciennes, établies sur tous les points du globe, n'ont pu vivre et se développer qu'à l'aide d'une chaleur au moins égale à celle des régions équatoriales. Et si les étages des dernières formations montrent des espèces commençant à se rapprocher de celles qui s'y remarquent aujourd'hui, on y trouve aussi des débris de plusieurs autres qui n'appartiennent maintenant qu'à des climats plus chauds que le nôtre (1).

Or tous ces phénomènes que nous venons d'énumérer, nous paraissent démontrer jusqu'à l'évidence que la terre possède une chaleur qui lui est propre et d'une intensité prodigieuse, puisqu'elle est capable, même à une faible profondeur, de fondre les matières les plus refractaires qui entrent dans la composition des éjections volcaniques.

Ainsi, la forme élypsoïdale de la terre, sa densité, sa chaleur interne, indépendante de l'influence des rayons solaires, le décroissement graduel de sa température, aux divers âges de son développement, la production alternative ou simultanée des roches ignées et des roches aqueuses ou sédimentaires, les soulèvements inégaux des unes et des autres, les

---

(1) Tels sont les restes de mastadontes, de crocodiles, de tortues; des tiges, des feuilles, des fruits de palmiers que l'on trouve en abondance dans les étages des terrains tertiaires d'Aix.

modifications imposées par la succession des temps aux phénomènes de l'organisation des végétaux et des animaux, l'ordre invariable de superposition des terrains dont la formation a exigé une série vraiment prodigieuse de siècles, et qui a permis à la science d'établir la pagination complète du grand livre de la nature : tel est l'ensemble imposant des phénomènes généraux qui constituent les bases fondamentales de la géologie et qui tous sans aucune exception viennent aboutir à ce fait primordial d'un globe qui, roulant dans l'espace, a été originairement en pleine fusion.

Voilà ce qui fesait dire à Ampére dans son dernier ouvrage sur la philosophie des sciences et la classification naturelle des connaissances humaines: « remonter aux causes des lois de la formation de « la terre, découvrir quels changements succes- « sifs et quelles révolutions soudaines ont mis le « globe dans l'état où nous le voyons, les causes « qui ont amené ces formations successives dont « nous reconnaissons l'existence et qui ont incliné « et brisé çà et là la couche composant l'écorce du « globe, tout cela est l'objet d'une science qui « complette l'ensemble de nos connaissances rela- « tives au globe terrestre et qu'on appelle *théorie « de la terre.* Sous ce nom on a désigné autrefois « des hypothèses qui n'étaient que de vains romans; « mais aujourd'hui, grâce aux travaux de nos géo-

« logues modernes et surtout à ceux de M. Élie de « Beaumont, la théorie de la terre s'est élevée au « rang d'une véritable science ; et plus loin M. Am- « pére ajoute : la réunion de la géographie physi- « que, de la minéralogie élémentaire d'une part, « et de l'autre la géonomie et la théorie de la terre « qui forment la géologie comparée, constituent « une science du premier ordre appelée géologie « (1834). »

Le fameux géomètre Poisson qui a essayé de faire prévaloir un système particulier sur le mode de refroidissement du globe, système que la physique a repoussé, nous déclare, et en ceci il est d'accord avec tous les géologues, les astronomes et les physiciens, que la forme sphéroïdale de la terre et des autres planètes prouve avec évidence qu'elles ont été primitivement à l'état fluide et même aëriforme. Et s'il fallait recourir au témoignage des grands hommes qui ont écrit sur la géologie pour nous montrer combien elle mérite la prééminence qui lui est décernée, je citerais ce passage des écrits de Herschel où je trouve ces remarquables paroles : « que cette « science par la grandeur et l'importance de ses « observations et de ses découvertes prend place à « côté de l'astronomie. » Certes ce jugement d'un de nos plus célèbres astronomes ne saurait être suspect.

Je lis dans Bukland si justement appelé le Cuvier

de l'Angleterre « de ce que de vieilles opinions qui ne s'appuyaient que sur des matériaux sans valeur ont disparu devant des découvertes plus étendues, on a conclu qu'il n'y a rien de certain de ce que l'on a dit au sujet de la théorie de la terre, et que toutes les déductions sur lesquelles la géologie est fondée n'ont rien que d'indigeste et de purement conjectural, c'est s'armer contre la géologie d'un jugement faux et injuste.....» Nous pouvons dès maintenant atteindre à des conclusions d'une importance et d'une certitude incontestables, et la somme de ces conclusions, à mesure qu'elle s'accroît fournit à cette théorie, qui un jour sera l'une des richesses de l'esprit humain, un point d'appui de plus en plus ferme.

Arago, Cordier, Brongniert, Fourrier, Poisson, Laplace, Cuvier, Lyeel, Bukland, Élie de Beaumont et un nombre infini d'autres géologues, répandus aujourd'hui sur toute la surface du globe, en un mot toutes les célébrités scientifiques qui illustrent le 19^{me} siècle; voilà tout autant d'autorités imposantes que nous pouvons invoquer en faveur de la géologie, et contre lesqu'elles personne n'a jamais réclamé.

Mais, tandis que la géologie demandait des bases à l'astronomie, à la physique générale et à la chimie, tandis que ses magnifiques théories embrassaient dans leur rapide développement et liaient dans un

indissoluble faisceau tous les faits qui devaient servir à la composition de ses annales, son influence rayonnait sur les autres branches de l'histoire naturelle.

L'anatomie comparée se trouvait en face d'un monde nouveau. La zoologie descriptive s'enrichissait d'observations curieuses sur les générations fossiles. Les lacunes signalées par la science dans l'échelle graduée de l'animalisation appartenant à la création actuelle, se comblaient à l'aide des genres et des espèces anéantis ; ainsi non-seulement la géologie retrouvait un immense prolongement de la chaîne des êtres, mais elle fournissait encore les anneaux intermédiaires qui rattachent les unes aux autres les créations distinctes qui ont marqué les diverses phases du développement de la vie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Et chose étonnante ! C'est dans le temps où les recherches suivies simultanément sur toutes les parties des anciens et des nouveaux continents, établissaient un ordre de superposition invariable dans les dépôts formés sous les eaux, fixaient la chronologie des terrains, et inspiraient au génie d'Élie de Beaumont sa brillante théorie de l'âge du soulèvement des montagnes; c'est à peu près à cette même époque que le génie de Cuvier, en restituant aux antiques générations exhumées des entrailles de la terre, les organes qui leur avaient appartenu, dotait la géologie d'un code de lois, au moyen desquelles tout se débrouillait, tout s'expliquait dans

le chaos des anciens âges. L'archéologie de la terre était dévoilée ! Alors se déroula aux regards étonnés de l'homme le plus beau et le plus inattendu des spectacles. Ces roches abruptes, ces pics majestueux, ces masses colossales des grandes chaînes de montagnes que la terre dans les convulsions d'un titanique enfantement a poussés vers le ciel, se montrèrent à lui comme les ruines cyclopéennes des vieux mondes anéantis, comme les gigantesques mausolées où la nature garde la muette et froide poussière des générations éteintes, dont la vie et la mort se sont mille fois disputées les dépouilles. Eh ! qui pourrait dire, en effet, la joie du géologue, lorsque à sa voix les races, enfouies depuis des milliers de siècles dans les profondeurs des couches, semblent se réveiller de leur long sommeil et lui apparaissent avec les formes qu'elles revêtirent autrefois ; lorsque semblable à un prodigieux nécromancien, promenant sa baguette magique sur ces vastes amas d'ossements pétrifiés, il évoque les esprits des mondes que le passé a engloutis.

Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit là un tableau de fantaisie où la réalité des faits soit sacrifiée au prestige de l'imagination : si le géologue foule sous ses pieds les couches de la *formation primaire*, sa pensée le reporte à ces temps reculés où une chaleur intense ne permettait pas aux êtres organisés de vivre et de se développer sur un sol brûlant, et

à mesure que les couches de cette première série s'élèvent, il voit les matériaux primitifs arrivés à une décomposition plus avancée, offrir des éléments graduellement plus rapprochés des conditions de l'existence organique et surtout la segrégation plus complète des matières argileuses, siliceuse et calcaire avec lesquelles devaient spécialement s'allier les quatre principes élémentaires (1), alors complètement isolés, destinés à la constitution végétale et animale. S'il parcourt les *bassins houillers*, il contemple les premiers indices de la vie animale se développer au sein des eaux, tandis que les continents émergés se couvraient de fougères arborescentes, de gigantesques équisétacées, végétation luxuriante qui s'étalait majestueusement sous un ciel des tropiques. La *période secondaire* le ramène vers ce vaste océan sillonné par de monstrueux reptiles auxquels il restitue leur effrayante dimension, leurs formes bizarres et pour ainsi dire fabuleuses, vrais tyrans du globe qui exerçaient leur voracité sur les races pacifiques dont ils avaient pour mission d'arrêter l'excessive propagation. Il retrouve sur les bords des lacs *tertiaires* les élégants

---

(1) L'oygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone sont les quatre éléments dont se composent les matériaux exclusivement propres à l'existence organique, c'est-à-dire, à la vie végétale ou animale.

palmiers et les touffes de joncs où se cachaient les crocodiles et les gavials; il aperçoit encore appendus aux berges des fleuves le monstrueux dynotherium aux défenses verticales, le megathorium aux proportions démesurées, il admire avec une inexprimable émotion de curiosité cette légion de races anéanties, cette prodigieuse variété d'espèces perdues, dont l'organisation s'harmonisait si admirablement avec les circonstances extérieures sous l'influence desquelles elles vivaient: enfin, tout s'anime à chacun de ses pas dans les contrées géologiques, et dans son exaltation, il se croit transporté dans les régions lointaines où se développent sous l'action d'un climat plus fécondant que le nôtre, une faune si riche, si abondante, une si puissante végétation !

Et si vous hésitiez, Messieurs, à croire à la justesse de ces aperçus, je vous dirais : écoutez Cuvier lui-même; il serait difficile de montrer avec plus de chaleur et d'éloquence qu'il ne l'a fait dans son immortel ouvrage sur les ossements fossiles, la singularité des arrangements systématiques, suivant lesquels se montrèrent à son génie les débris des animaux qui peuplèrent les mondes antiques. « Je « me trouvais, nous dit-il, dans le cas d'un homme « à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mu- « tilés et incomplets de quelques centaines de sque- « lettes appartenants à vingt sortes d'animaux, il « fallait que chaque os allât retrouver celui auquel

« il devait tenir, c'était presque une résurrection « en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trom- « pette toute puissante; mais les lois immuables « prescrites aux êtres vivants y suppléèrent, et à « la voix de l'anatomie comparée, chaque os, « chaque portion d'os reprit sa place. Il n'y a point « d'expression pour rendre le plaisir que j'éprouvai « en voyant, à mesure que je découvrais un ca- « ractère, toutes les conséquences plus ou moins « prévues de ce caractère se développer successi- « vement, les pieds se trouver conformes à ce « qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'a- « vaient annoncé les pieds, en un mot, chacune « des espèces renaître pour ainsi dire de chacun « de ses éléments. »

On n'est plus surpris après ces magnifiques découvertes que les hommes à la raison froide, aussi bien que les esprits enthousiastes qui se sont sérieusement occupés de géologie aient été subjugués par les fastes d'une histoire aussi grande par l'élévation du sujet qu'elle embrasse, que par la haute antiquité à laquelle elle remonte, et tel est l'intérêt dramatique que présente son étude, qu'en parcourant la série des phénomènes dont se composent les annales du monde, on se demande si les descriptions qui s'y rapportent ne sont pas plutôt les rêves d'une imagination fantastique que l'exacte expression des faits observés.

Comment s'est-il donc fait qu'une science dont les documents ont de tout temps été placés sous la main de l'homme, qui déroulait à ses regards les archives complètes de l'histoire physique du globe, qu'une science si facile dans son étude, si attrayante dans ses merveilles, si féconde dans ses applications, si importante dans son but philosophique ait si peu attiré l'attention des siècles qui ont précédé le nôtre ?

La cause de cette longue et ténébreuse enfance de la géologie se trouve dans l'imperfection où étaient les diverses sciences créées pour ainsi dire à son usage, qui devaient lui prêter le secours de leurs lumières, diriger sa marche, éclairer chacun de ses pas. Il lui fallait des flambeaux pour ne pas se perdre dans l'exploration des immenses cryptes des vieux mondes où gissaient tant de générations ensevelies. Aussi, est-ce du jour même que ces sciences auxiliaires ont été formées, que la géologie a pu dater l'ère véritable de sa naissance et de ses rapides développements. Dès lors elle a abandonné les utopies imaginaires pour s'établir sur l'observation positive des faits et asseoir ses théories sur la base inébranlable de l'induction philosophique.

Oui, il est donné maintenant à l'écrivain qui voudrait aborder l'histoire naturelle du globe, de s'appuyer non-seulement sur les branches les plus transcendantes des sciences physiques, mais aussi sur les découvertes récentes qui viennent d'être faites en

minéralogie, en chimie, en zoologie, en botanique, en anatomie comparée. Ainsi armée des progrès nouveaux et des moyens infaillibles d'exprimentations que toutes ces sciences, ses devancières lui ont fournis ; « débarrassée du bandeau qui obscurcissait sa vue et maîtresse de parcourir en tout sens l'horizon immense qui s'étend autour d'elle : si on en excepte l'astronomie, la géologie embrasse plus en surface et en profondeur qu'aucune autre science physique » (Bukland.)

Sans doute, il semble au premier coup d'œil que ce travail de mille siècles ne soit définitivement qu'un jeu du hazard et un pêle-mêle desordonné : il semble que la série des évènements qui ont amené la situation présente du globe n'offre qu'une succession de catastrophes ayant pour seule cause des forces aveuglément perturbatrices; mais quand avant de se prononcer sur la nature de ces évènements, on s'applique à en saisir l'origine, à en établir la connexion, à en constater les résultats, on est bien forcé d'en prendre d'autres idées, on ne peut plus y voir que les conditions calculées d'une élaboration progressive qui se développait d'après des lois invariables, on reconnaît alors que les révolutions qui ont agité le globe, le rendaient apte à recevoir des existences de plus en plus élevées auxquelles il était destiné ; car chaque crise marquait un pas de plus vers l'ordre, chaque mouvement convulsif établissait

une transition à un arrangement meilleur. Et ces perturbations, cent fois renouvelées, étaient nécessaires à la constitution de l'état présent de la terre.

Cette voie seule a pu préparer ces combinaisons infinies de toutes les substances, ce mélange des matières diverses, les plus fixes s'étant combinées avec celles qui étaient les plus volatiles et qui nageaient originairement dans l'atmosphère ; alliance que nous présentent la plupart des minéraux. —Ces bouleversements ont produit ces dispositions intérieures de la terre qui mettent à la portée de l'industrie de l'homme, tout ce que son génie devait faire servir à l'utilité et à l'agrément de son existence. — Ils ont donné lieu à la décomposition chimique de cette première masse cristalline qui enchaînait presque tous les éléments fixes dans une combinaison tout à fait stérile et morte pour en faire des roches distinctes de calcaire, d'argile, de grés auxquelles la période secondaire doit ses principales formations, magasins inépuisables où l'âge tertiaire a pris ensuite les matériaux dont il a fait de nouveaux emplois et d'où a été retirée, après avoir reçu de nouveaux germes de fécondité par les dépouilles des végétaux et des animaux, cette couche de terre superficielle si belle et si riche qui fournit abondamment aux besoins de l'homme.

Ainsi, Messieurs, du plus loin que l'on prenne le point de départ des faits dont se compose la science

géologique, leur suite aussi bien que leur ensemble caractérisent visiblement un plan dont l'objet était l'adaptation graduelle du globe terrestre à une grande fin et l'adaptation de chaque partie à une fin particulière, concourant à préparer cette fin commune et dernière. L'homme destiné à être le maître de la terre n'en a été mis en possession par l'auteur de son être, que lorsque parvenue à un état suffisant de perfection et de stabilité, cette terre n'avait plus à éprouver de commotion générale qui pût compromettre le sort d'une espèce destinée à y développer de si beaux attributs. Car la série des êtres par perfection vient se terminer à l'homme: aussi, tout sur le globe relève de l'espèce humaine; reine de la création, elle commande aux éléments, fait servir aux progrès de son industrie les richesses minérales des époques anciennes; tout se plie à son usage, tout se range sous sa domination ou s'anéantit sous les efforts de son puissant génie : et cette suprématie n'est pas une usurpation, c'est l'avantage de sa nature, c'est le privilège de sa supériorité, c'est son droit !

Je me borne, Messieurs, à cet aperçu général de la marche philosophique d'une science qui a fait dans un demi-siècle de si étonnants et de si incontestables progrès, et dont de nouvelles découvertes viennent chaque jour agrandir le domaine. Science admirable, qui déjà occupe un rang si élevé dans la

classification des connaissances humaines ; science éminemment religieuse dont l'étude approfondie est destinée à devenir une des plus abondantes sources de reconnaissance et d'admiration pour tout cœur sincère, pour toute intelligence droite qui ne veut pas se dérober aux ravissantes émotions des merveilles géologiques, car ces merveilles, sorties de la main de Dieu, portent l'éclatante empreinte de sa puissance et brillent à nos yeux comme autant de chefs-d'œuvre de sa sagesse suprême.

La géologie en élevant nos pensées à la contemplation des lois immuables qui ont constamment présidé au développement des phénomènes constitutifs du globe, proclame donc aussi bien que les autres sciences naturelles, la gloire des attributs créateurs. Grâce aux investigations géologiques, la philosophie s'est enrichie d'arguments nouveaux, de preuves irrécusables, qu'elle peut faire servir à la démonstration de quelques vérités fondamentales de la religion. Car la géologie a établi sur des preuves physiques qui ne laissent aucune place au doute et défient toutes les subtilités du raisonnement que la terre a été créée ; que notre globe, masse purement minérale à son origine et aux âges reculés de sa formation, n'a pas toujours été propre à la production des phénomènes de l'organisation végétale et animale, qu'à une certaine époque la vie s'y est manifestée comme un fait sans

précédent, qu'elle n'a donc pas existé de toute éternité dans les conditions qu'elle présente de nos jours, mais qu'elle y est arrivée par des créations distinctes qui se sont succédé durant des périodes consécutives, d'une étendue considérable, mais parfaitement limitées entre elles. Nous croyons que ce sont là des sources de certitude d'une extrême importance pour la théologie naturelle; nous nous contentons de les indiquer à peine aujourd'hui, nous réservant d'y revenir dans un travail spécial sur la concordance des faits géologiques avec le texte de nos livres sacrés, et que nous aurons l'honneur de soumettre, Messieurs, à votre judicieuse appréciation.

Réponse à M. l'Abbé Coquand,

Par M. l'Abbé SIBOUR,
Président de l'Académie.

Monsieur,

Si l'Académie avait besoin de justifier le choix qu'elle a fait de vous, pour remplacer le savant professeur auquel vous venez succéder ici, le discours si élégamment écrit et si plein de hautes considérations et de faits importants que vous venez de nous faire entendre, serait pour cela plus que suffisant. Vous devrez donc désormais à notre société, heureuse de vous ouvrir son sein, le tribut de vos travaux scientifiques et littéraires, vous lui devrez très peu celui de votre reconnaissance. En vous

appelant au milieu d'elle pour y remplir le vide que l'éloignement de l'un de ses membres les plus distingués y avait laissé, notre Académie n'a consulté que ses intérêts qu'il ne lui est pas permis de séparer des intérêts de la science. Que serait en effet une société de la nature de la nôtre, si elle n'offrait la représentation la plus complète possible de toutes les parties principales dont les sciences humaines se composent ? Elle oublierait son nom et son but, et au lieu d'être une société savante elle ne serait plus qu'une coterie. L'Académie d'Aix peut se glorifier de ne s'être jamais laissé conduire par cet esprit étroit et exclusif, d'avoir toujours fait ses choix avec des vues larges et d'avoir accueillis dans son sein, autant qu'il a dépendu d'elle, tous ceux qui pouvaient l'aider à accomplir sa mission scientifique. A ce titre, les Géologues avaient droit à trouver place au milieu de nous.

Par la noblesse de son but, par la grandeur de son domaine, par l'étendue de ses investigations et par l'importance des faits qu'elle a déjà constatés, aussi bien que par l'éclat de ses théories, la solidité de ses principes et l'utilité pratique de ses résultats, la Géologie a désormais pris un rang distingué dans la famille des sciences naturelles, elle se détache de l'arbre qui les représente comme un rameau vigoureux, plein de jeunesse et de sève.

Nous ne saurions oublier, Monsieur, que celui que vous venez remplacer parmi nous et que nous nous félicitons de ne pas avoir perdu tout à fait, puisqu'il demeure toujours attaché à notre société par le titre de membre correspondant, a puissamment contribué par ses travaux à maintenir la science géologique dans la direction qui lui a été récemment imprimée, direction que vous venez de caractériser si bien et qui doit la conduire par la voie sûre de l'expérience, loin de la région nébuleuse des systèmes, à des résultats toujours plus sûrs, et à des découvertes toujours plus importantes. Nous regrettons vivement que les liens étroits qui vous unissent à lui ne vous aient pas permis de nous donner ici une appréciation de ses travaux et de rappeler qu'ils lui ont valu dans le monde scientifique une célébrité aussi précoce que légitime. Nous le regrettons d'autant plus, qu'en reconnaissant notre incompétence pour suppléer à votre silence, nous reconnaissons en même-temps que personne n'était plus capable que vous de remplir la tâche dont nous venons de parler. Car vous lui êtes uni par une double fraternité. Non-seulement par celle de la nature, mais encore par celle de la science.

Et voilà pourquoi l'Académie vous appelle aujourd'hui à être son successeur. Ce n'est pas le frère qui vient remplacer le frère. C'est le savant qui fait

place au savant, et le premier disciple, pour parler comme vous, qui vient prendre la place du maître. S'il avait été possible de trouver ailleurs plus de zèle, plus d'aptitude, une vocation scientifique plus prononcée, des connaissances acquises plus étendues, nos suffrages vous auraient fait défaut ; ce n'est pas votre nom qui les a conquis, ce sont vos mérites.

Pour moi, je demande, qu'il me soit permis en ce moment de me féliciter et de féliciter notre Académie de deux choses : la première c'est que vous ne serez pas seulement au milieu de nous le représentant de la géologie, mais encore l'expression de l'alliance de la géologie avec la religion. Il me semble que tout antagonisme étant au fond impossible entre la vraie science et la vraie foi, lorsque quelque divorce de cette nature se déclare, cela vient ou de ce que les hommes de science ne connaissent qu'imparfaitement la religion ou de ce que les défenseurs de la religion se font des idées inexactes de la science. Votre double vocation sacerdotale et scientifique, en vous faisant parcourir le double domaine de la foi et de la science vous a mis complètement à l'abri du funeste mal-entendu que je viens de signaler.

Il est un autre accord, Monsieur, donc je suis heureux de saluer en vous l'expression, c'est celui de la

science et des lettres. Heureux accord qui a produit les Buffon et les Cuvier, et qui distingue aujourd'hui les professeurs et les académiciens les plus habiles, tels que les Arago, les Orfila et les Flourens. Sans doute la science peut se passer quelquefois des formes littéraires, mais quand il lui est permis de les revêtir, elle est sûre d'étendre son domaine et son influence et d'assurer l'immortalité à ses investigations.

POÉSIES

PAR M. LE MARQUIS D'ARBAUD-JOUQUES.

Paris, 2 Décembre 1801

I.

ODE.

—

A mon illustre ami Chenedollé,

Auteur du poème du Génie de l'homme.

—

Ainsi, lorsque le bras qui lance le tonnerre,
Eut, des voûtes du ciel au centre de la terre,
Précipité l'orgueil des féroces Titans,
Les Muses fugitives
Revolèrent aux rives
Qu'ombragent des lauriers d'un éternel printemps.

Ils sont passés ces jours de honteuse mémoire
Qui de pleurs et de sang souilleront notre histoire.
Tout pouvoir qui détruit, est détruit à son tour;
Et c'est sa propre rage
Qui disperse l'orage,
Qui déchire la nue et ramène le jour.

Ah ! que dis-je ! de Dieu bénissant la clémence,
Reconnaissons ici l'œuvre de sa puissance
C'est elle dont la main dans le port nous conduit,
Et dans ce grand désastre
A fait lever cet astre
Dont les premiers rayons éclaircirent la nuit ;

Cet astre, qui bientôt s'élançant dans sa course,
De l'aurore au couchant, de l'équateur à l'ourse,
Par son éclat vainqueur rassurant l'univers,
Dissipa les tempêtes
Qui roulaient sur nos têtes,
Qui menaçaient la terre et soulevaient les mers.

O toi, Chenedollé dont le mâle génie,
S'allume chaque jour au flambeau d'Uranie ,
Puisqu'à tes vers, sortant de l'empire des morts,
L'antique Pythagore
Croirait entendre encore
Des globes radieux les nocturnes accords ;

Réponds-moi, dans quels cieux et près de quelle sphère,
Tes chants placeront-ils cet astre tutélaire
Qui de notre patrie a changé les destins ?
Est-ce Mars dieu du Thrace
Qui lui cède sa place
Ou Saturne le père et l'amour des Latins ?

C'est par lui, par lui seul, que des tyrans serviles
La terreur de nos champs, la honte de nos villes,

Dans leur fange natale ont été rejetés.
C'est lui qui les dévoue
A cacher dans la boue
Leur fatale existence et leurs fronts détestés.

L'infortuné, jeté sur des rives ingrates,
Par lui seul retrouva ses malheureux Pénates,
Ses Pénates émus de ses longues douleurs
Et sous ses vieux portiques,
De ses Lares antiques
Adora les débris humectés de ses pleurs.

O souvenirs! c'est là qu'est son berceau fidèle,
Il voit le lit d'hymen et l'urne paternelle,
Et pâle de bonheur, il bénit le héros
Par qui seul la patrie
De ses maux attendrie,
Lui rouvre un sein de mère, asile du repos.

Tels, les essaims dorés des volantes abeilles,
Au retour du printemps assiègent ses corbeilles.
Tel, quand un chêne élève un front majestueux,
Poursuivis par l'orage,
Sous son vaste feuillage
Accourent les oiseaux, à flots tumultueux.

Il a donné la paix, aux peuples, aux monarques.
Un seul s'agite encor; mais avant que les Parques
Roulent un nouvel an sur leurs sombres fuseaux,
La superbe Tamise
Alliée ou soumise
Dans son sein orageux recevra nos vaisseaux.

Mais quel jour plus brillant luit déjà sur nos têtes !
Du Dieu de nos aïeux nous revoyons les fêtes.
Nous lui sacrifions dans son temple affranchi.
Éclatante victoire,
Qui surpasse la gloire
De Mantoue écrasée et de l'Adda franchi.

Oui; que la France espère et l'Europe s'étonne.
Qui releva l'autel doit relever le trône.
Sans doute, un grand dessein agite son grand cœur.
Sa généreuse audace
Va, d'une antique race
Rendre aux vœux des Français le sceptre protecteur.

Il le peut. Erinnis baisse sa tête impure.
Ses serpents, autrefois sifflante chevelure
Pendent inanimés, voilent ses yeux hagards,
Et sa rage étouffée
Frémit sous un trophée
Où sont assis la paix, le commerce et les arts.

Les Muses, de nos bords si longtemps exilées,
Par son vaste génie aujourd'hui rappelées,
Retournent le front ceint d'olives et de fleurs.
Je leur prête l'oreille,
Et mon ame s'éveille
Aux sons harmonieux de tes vers enchanteurs.

Soit qu'à l'astre du jour adressant ton hommage
D'un encens que pour lui ne brûla point le mage,

Tu parfumes le trône où ce sublime roi
Règne entouré des mondes
Que ses flammes fécondes
Font rouler dans l'espace et tiennent sous sa loi ;

Soit que sa sœur t'appelle à ces heures nocturnes
Où ses nymphes près d'elle accourant taciturnes,
Traversent l'horison d'un pas silencieux,
Et retournent la tête
Pour sourire au poète
Qui célèbre leur gloire en vers mélodieux.

Soit, qu'enfin, par Herschell ta muse soutenue,
Monte de globe en globe, et de sa course émue
Sur le grand architecte interroge les cieux,
Élevant sa pensée,
Des astres élancée,
Lumineuse, brillante et sublime comme eux :

Mais alors, effrayé d'un élan si rapide
L'ombrage me rappelle, oiseau faible et timide,
Et je te laisse seul, franchir notre horizon.
Plane ; moi je voltige
Et me perds sous la tige
De ces modestes fleurs qui parent le gazon.

II.

HYMNE.

—

A la Sainte Vierge.

—

EXORDE.

Salut ! reine immortelle, ô toi, qui dans les cieux,
Triomphante montas sur les ailes des anges.
Salut ! charme éternel, trésor mystérieux
Des célestes esprits et des saintes phalanges.
Je t'invoque ; sur moi daigne abaisser tes yeux.
Sans cesser d'être enfant, je suis devenu vieux.
Des folles vanités je porte encor les langes.
Trop longtemps prodiguée à de frivoles jeux,
Qu'au moins ma voix s'éteigne en chantant tes louanges.

1re Strophe. — *Laus.*

De mille harpes d'or les célestes concerts,
Des astres descendus dans des flots de lumière,
Avec toi remontant dans le vague des airs,
Célébraient ton triomphe, ô fille, épouse et mère
Du Dieu qui créant l'univers,

Y déployant partout sa puissance infinie,
Ne fit rien d'aussi grand, d'aussi beau, d'aussi pur
Que l'humble et royale Marie ;
Marie, Ève innocente et des siècles bénie ;
Marie, aux voiles d'or, et de pourpre, et d'azur,
Dont le sein virginal fut l'arche d'alliance
Où le Verbe fait chair daigna prendre naissance.

Anti-strophe.

Rose de Jéricho, ton parfum précieux
Est l'encens que le ciel offre à son roi suprême.
Ton trone est près du sien. Les astres radieux
Ceignent ton front auguste et sont ton diadème.
Du serpent infernal, ton pied victorieux
Écrase avec mépris la menaçante tête ;
Et fille de David, la tour du roi prophète
Offrait à ses vaillants guerriers
Moins de lances, de boucliers,
Qu'un seul de tes regards pleins de célestes charmes,
Ne donne à tes enfants de triomphantes armes.

2me Strophe. — *Deprecatio.*

Mère de l'Homme-Dieu, rédempteur des humains,
Puisqu'il s'est fait ton fils, il s'est fait notre frère
Sa parole éternelle a fixé nos destins.
Il a dit sur la croix sa volonté dernière.
« Vierge, voilà ton fils, Chrétiens, voilà ta mère. »
Tu peux tout sur son cœur, et tu tiens dans tes mains
Et le bonheur du ciel et le sort de la terre.

Vierge sainte et sacrée, exauce ma prière.
Ne laisse pas jusqu'à la mort,
Sur l'abîme de l'onde amère,
Ma vagabonde nef flotter au gré du sort.
Brillante étoile de l'aurore,
A ce soir de mon jour, sois mon étoile encore.
Fais-moi franchir l'écueil. Guide-moi vers le port.

Anti-strophe.

Déjà, près d'un hameau solitaire et tranquille,
De mon père martyr héritage sacré,
Dans un temple rustique, et sous l'autel d'argile.
De ta douce image paré
De mon dernier sommeil, j'ai préparé l'asile.
Misérable pêcheur! à l'instant redouté,
Où ton fils, où mon Dieu me dira d'y descendre,
Vierge dont la puissance égale la bonté,
Prends pitié de mon ame, et protège ma cendre.

CALENDRIER

DE FAUNE ET DE FLORE.

CALENDRIER

DE FAUNE ET DE FLORE

POUR LES ENVIRONS D'AIX

OU

PREMIÈRE APPARITION DES PRINCIPAUX INSECTES

ET

PREMIÈRE FLORAISON DES VÉGÉTAUX

qui s'y trouvent,

PAR

M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

AIX,

IMPRIMERIE DE Mme VEUVE TAVERNIER,

Rue du Collège, 20.

M DCCC XLV.

AVANT PROPOS.

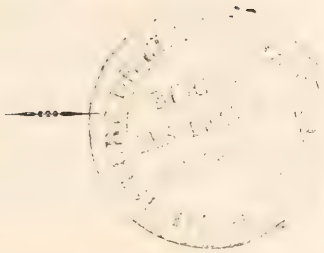

L'idée de désigner l'époque de chaque saison par les plantes qui s'y développent, d'en former un calendrier, comme aussi un horloge de Flore en observant les heures du reveil ou du sommeil des fleurs ; cette idée aussi poétique qu'exacte, est due au génie de l'immortel Linnée qui en a consacré la pensée dans ses *Amœnitates academicœ.* Il est bien naturel aussi de chercher à comparer, à accorder les moments de l'existence des insectes avec celle des plantes, puisque l'habitation, la nourriture de ceux-là est presque constamment dépendante

de celles-ci ; et cette dernière idée n'est pas non plus nouvelle. J'ai cru que l'opuscule que je présente aux amateurs de l'histoire naturelle, pourrait être de quelque utilité à ceux qui voudraient explorer les environs de notre ville. C'est le fruit de plus de quarante ans d'observations, le résultat de toutes les notes que j'ai rassemblées dans cet espace de temps. La forme que je lui ai donnée, et que j'avais toujours en vue dans mes recherches, m'a paru, conformément à ce que je viens de dire, plus piquante et en même temps plus usuelle et plus commode.

Je ne puis me promettre d'une manière absolue que ce travail soit exempt de fautes, que tout ce qui y est énoncé soit d'une exactitude scrupuleuse. Quelque soin que j'aie pris de noter chaque jour les insectes que je rencontrais, les plantes que je voyais fleurir, il est aisé de concevoir qu'une foule de circonstances locales et variables, peuvent faire, que toutes les années et dans tous les cas, on ne trouve pas toujours pour la première fois, au jour marqué, soit les insectes, soit les végétaux en fleurs. Les chaleurs plus ou moins précoces ou retardées,

la différence d'abri, de culture, de situation, peuvent avancer ou reculer la naissance des insectes, la floraison des plantes. Il est possible encore que, malgré l'exactitude que j'ai tâché d'y apporter, quelques fautes m'aient échappé tant pour la nomenclature, que même pour les époques que j'ai assignées. Je prie les personnes sous les yeux de qui cet écrit tombera, d'en signaler les erreurs et de vouloir bien me les faire connaître ; ce sera me rendre un vrai service, et me procurer le moyen de les corriger dans une nouvelle édition, s'il y a lieu. Au reste j'ai indiqué la première époque, la plus précoce, dans tous les cas, de l'apparition des insectes et de la floraison des végétaux. C'est le moyen, ce me semble, de se tromper le moins possible dans leur recherche.

J'ai suivi la nomenclature la plus nouvellement adoptée, autant que j'ai pu en avoir connaissance. Pour les plantes, c'est la *Flora gallica* de Loiseleur avec les suppléments, édition de 1806, 1807 et 1810 ; Gerard et Garidel, quoique encore étrangers à la nomenclature Linnéene m'ont bien servi pour la fixation des noms de beaucoup de plantes, et

l'indication des lieux où on les trouve. M. Castagne, chargé par la confiance des français résidant à Constantinople, dans l'absence de la légation française, de leurs intérêts pendant deux années entières, aussi excellent botaniste que bon observateur m'a donné les noms d'une multitude de plantes intéressantes, surtout de Marseille et de Miramas. Il les a accompagné de notes et d'observations qui m'ont été d'une grande utilité. M. Teissier, professeur de botanique à Aix, m'a fourni les noms et les époques de la floraison de beaucoup de végétaux des environs d'Aix, et des renseignements bien exacts sur les localités. M. de Fontverd, président du tribunal de Sisteron, m'a aussi communiqué des notes qui m'ont été très utiles. Je n'ai pas connu et par conséquent pas cité tout ce qu'a cité Garidel (que j'ai trouvé d'ailleurs très exact dans toutes ses indications); mais en revanche je donne beaucoup de végétaux qu'il n'a pas indiqué. Quand j'ai cru devoir m'écarter de la nomenclature de Loiseleur, je désigne l'auteur que j'ai suivi.

Quant aux insectes je me suis conformé pour les coléoptères au catalogue de la collection de M. le

comte Déjean, par M. Boisduval, troisième édition. Le catalogue méthodique des lépidoptères par le même auteur (1840) m'a servi de règle pour cet ordre, et à son défaut M. Duponchel (Hist. naturelle des lépidoptères de France). Les ouvrages de Latreille, surtout les plus nouveaux, (par exemple, *les crustacés, etc., pour faire suite au règne animal, de Cuvier*) m'ont dirigé pour la nomenclature des autres ordres en général, tels que les aptères, hyménoptères, orthoptères, nevroptères et hémiptères, conjointement avec Fabricius, du moins quant aux noms spécifiques de ce dernier auteur; et les diptères, concurremment avec Meigen et M. Macquart. J'ai suivi littéralement le savant ouvrage de M. Gravenhorst sur les Ichneumonides, et de M. le comte Lepelletier pour la famille des Tenthrèdes. Mes guides pour les Libellulidées, que j'avais étudié spécialement moi-même, ont été, Vanderlinden, Toussaint de Charpentier et M. de Sélys-Longchamp dont les conseils me les ont fait encore mieux connaître. J'ai cru pouvoir citer quelquefois le travail que j'ai fait moi-même sur les cinips, les diplolèpes et les pucerons, inséré dans les Annales des sciences

naturelles et dans celles de la Société entomologique de France.

Je ne puis trop témoigner ma reconnaissance à M. Solier de Marseille, capitaine dans le génie, coléoptériste distingué, et connu de tous les entomologistes. Il m'a fourni beaucoup de notes, m'a indiqué une foule d'insectes intéressants, surtout de Marseille et de Marignane; ses observations et ses conseils obligeants m'ont été de la plus grande utilité.

Pour faciliter aux amateurs qui seraient encore peu initiés aux nouveaux progrès de l'entomologie, j'ai marqué, entre parenthèses, à la suite du nom nouveau, le nom générique plus anciennement connu, surtout pour les coléoptères et les lépidoptères. Je l'ai fait également pour les plantes lorsque j'adopte des noms encore peu connus, surtout dans la cryptogamie.

Le rayon de mes observations comprend principalement les environs d'Aix. Je l'ai étendu souvent jusqu'aux limites de notre département, et Marseille m'a fourni beaucoup d'insectes et de plantes. Il en est de même des parties du Var assez voisines et

même limitrophes des Bouches-du-Rhône, telles que Saint-Zacharie et la Sainte-Baume, où j'ai souvent prolongé mes excursions. A l'exemple de Garidel, je n'ai pas cru devoir me priver de citer quelquefois les espèces intéressantes que j'ai pu rencontrer même dans des localités un peu plus éloignées.

J'ajoute dans le courant du calendrier quelques notes, quelques observations sur les mœurs des insectes, quelques particularités concernant les plantes, qui m'ont paru présenter de l'intérêt. J'ai cru aussi devoir indiquer les époques des récoltes principales et de la maturité des fruits plus remarquables. Enfin je donne les noms français et provençaux. Une table alphabétique qui termine l'ouvrage, servira à trouver dans l'instant l'époque où l'on devra chercher une plante ou un insecte quelconque.

Je m'estimerai heureux si ce travail, plus pénible sans doute que d'un mérite réel, peut devenir de quelque utilité.

Jours. **Insectes qui paraissent rarement dans ce mois.**

1. LICINUS AGRICOLA — sous les pierres.

2. ORTHOSIA PISTACINA (Noctua) — trouvée dans l'intérieur d'une maison.

3. HAMMATICHERUS HEROS (Cerambyx) — dans l'intérieur du bois de chêne — l'insecte parfait formé, quoique encore tendre et mol, caché dans le bois.

4. DIPLOLEPIS SCUTELLARIS, Oliv. — dans une galle semblable au fruit de l'arbousier, sur les feuilles du chêne — éclos ce même jour.

FORMICA PUBESCENS — dans le bois pourri.

5. FORMICA MARGINATA — dans les bois cariés — la chaleur du foyer la fait sortir du bois et courir, même par 4 degrés de froid à l'extérieur ; en automne sous les pierres, dans les bois.

6. PEZOMACHUS FESTINANS, Gr. (Cryptus) — ces 15 jours sont dans notre pays l'époque des froids les plus rigoureux : l'hiver est ordinairement plus doux avant comme après.

7. HELOPHILUS TENAX, Latr. — languissant à cette époque et caché entre les pétales de la *Rosa indica* — la larve, dans les eaux stagnantes, le fumier. Elle subit presque sans périr, l'effort du pressoir *(Linnée)*.

8. COCCINELLA SEX-PUSTULATA.

Jours. **Végétaux qu'on voit déjà ou encore en fleurs.**

1. VIBURNUM TINUS — à Marseille, gorges de Marseilloveïro, rochers inaccessibles (*M. Castagne*) — *fr.* laurier-tin. Il commence à fleurir.

2. NARCISSUS TAZETTA — il fleurit en bocal sur les cheminées, *fr.* narcisse.

3. ALYSSUM MARITIMUM (Clypœola) — sur les rochers, au bord des sentiers — fleurit tout l'hiver.

4. SINAPIS ERUCOIDES — dans les champs — fleurit pleinement à présent.

5. VICIA FABA — dans les lieux cultivés — *fr.* fève, *pr.* favo.

6. HELLEBORUS FOETIDUS — bois de Trévarèse, à Puyricard — *fr.* pied de griffon, hellébore noir.
CHEIRANTHUS INCANUS — dans les jardins — il persiste à fleurir, *fr.* giroflée, violier, *pr.* garanier.

7. URTICA URENS — dans les champs, les jardins — elle commence à fleurir, *fr.* ortie, *pr.* ourtigue.

8. ROSA INDICA, Decand. — dans les jardins; exotique — cessant à peine de fleurir avec la neige. L'hiver rigoureux a encore sa couronne, *fr.* rose de Bengale.

9. FORFICULA AURICULARIA — sous les pierres, dans cette saison; en été sur les plantes, dans les fruits — *fr.* perce-oreille, *pr.* taille-sébe.

10. AGABUS BIPUSTULATUS, Aubé — dans l'eau, aux Pinchinats, etc.

11. HYPÆNA ROSTRALIS, Dup. (Pyral.) — trouvée à Saint-Zacharie, tombée d'une fenêtre, languissante, mais en vie, par 13 degrès de froid.

12. ACRYDIUM LINEOLA, Oliv. — fréquent dans les lieux abrités, parmi les oliviers.

13. HYDROPORUS GEMINUS — dans les eaux.

ACRYDIUM PEDESTRE, Oliv.

14. REDUVIUS PERSONATUS (Larva) — dans les maisons — toujours sali de poussière, dont il se fait un vêtement. Il dévore la punaise des lits, selon Fabricius.

15. CALATHUS LATUS — aperçu aujourd'hui, courant sur le gazon.

AGABUS BIGUTTATUS, Aubé — dans les eaux, aux Pinchinats.

AGABUS DIDYMUS, Aubé — dans l'Arc, aux Pinchinats.

ELOPHORUS GRANDIS — dans les eaux, les bassins, etc.

16. AGABUS BRUNNEUS, Aubé — eaux, Pinchinats.

PARNUS PROLIFERICORNIS—les eaux, les lieux bourbeux.

HYDROBIUS GRISEUS (Hydrophilus) — dans l'eau, les bassins, etc.

BERONUS LURIDUS (Hydrophilus) — dans l'eau, les bassins.

9. VERONICA AGRESTIS — les champs.

10. ROSMARINUS OFFICINALIS — sur les collines, dans les bosquets — *fr.* romarin, *pr.* roumaniou. Fleurit presque toute l'année, la glace l'arrête à peine.

11. CALENDULA ARVENSIS — *fr.* souci, *pr* gauché-fer. Fleurit même avec la gelée.

12. SENECIO VULGARIS — dans les champs cultivés — *fr.* seneçon, *pr.* séniçoun.

13. HYACINTHUS NON-SCRIPTUS — *fr.* jacinthe. Fleurit en bocal sur les cheminées.

14. BELLIS PERENNIS — les gazons — *fr.* paquerette, *pr.* margaridetto. Fleurit tout l'hiver, à peine arrêtée par la gelée.

15. CREPIS NEMAUSENSIS — très commun au bord des champs, des chemins — commence à fleurir.

16. SALVIA CLANDESTINA — bord des sentiers, levées de terre — elle commence à fleurir.

AGROSTIS MINIMA — les champs sablonneux.

Jours. NOTONECTA MACULATA — nageant.

VELIA RIVULORUM — nageant.

VANESSA ATALANTA — elle sort de sa retraite et vole, quand la chaleur se fait sentir pendant quelques beaux jours.

17. HYDROPORUS HALENSIS — aux Pinchinats, etc.

HYDROPORUS LITURATUS — ibidem.

HYDROBIUS 2-PUSTULATUS (Hydrophilus) — ibidem.

TAGENIA FILIFORMIS — sous les pierres.

MELOÉ RUGULOSUS — sous les pierres; aux moulins au-dessus de l'Hospice des Insensés, à Fonscolombe, près Le Puy-Ste-Réparade.

ANTHICUS PEDESTRIS — sous les pierres.

18. ASTENUS FILIFORMIS, Dahl. — sous les pierres.

19. HYDROPORUS NIGRITA — dans les eaux.

HYDROPORUS LEPIDUS — les bassins.

CHIRONOMUS PLUMOSUS — dans l'intérieur des maisons, contre les fenêtres — c'est sa première apparition.

20. COCCINELLA 7-PUNCTATA — cachée dans les raisins secs, *panses*, gardés dans les maisons.

21. DROMINUS 4-SIGNATUS — sous les pierres, dans les collines.

22. OPHONUS PUNCTICOLLIS — sous les pierres.

23 PROCRUSTES CORIACEUS — caché sous les pierres dans cette saison.

24. PSYCHODA PHALÆNOIDES, Latr. (Tipul.) — fréquemment sur les murs.

Jours.

17. ARBUTUS UNEDO — collines de Saint-Zacharie (Var) — il reste en fleurs tout l'hiver. *fr.* arbousier, *pr.* darboussier.

18. AMYGDALUS COMMUNIS — *fr.* amandier, *pr.* amendier. En fleurs malheureusement trop tôt, quand les chaleurs sont précoces.

19. IBERIS SEMPERFLORENS, Linn. — fleurissant dans les serres — *fr.* thlaspi des jardiniers.

20. CHEIRANTHUS CHEIRI — sur les murs — *fr.* violier jaune, *pr.* garanier jaouné. Il commence à fleurir.

21. JASMINUM ODORATISSIMUM, Vahl. — dans les serres.

22. VERONICA HEDERÆFOLIA — les champs — commence à fleurir.

23. ERODIUM PRÆCOX — les pelouses — commence à fleurir.

24. THLASPI BURSA-PASTORIS — *fr.* bourse à pasteur. Commence à fleurir.

25. VANESSA L-ALBUM — on l'a vu voler ce jour là, ayant passé l'hiver caché et abrité.

26. SATYRUS MÆRA — même observation que ci-dessus pour la *V. L-Album*.

27. BRUCHUS PISI — courant dans l'intérieur d'une maison, v. 2 avril — les jardiniers de Montreuil, environ de Paris, ont observé que les pois semés en avril pour s'en procurer jusqu'à l'été, n'étaient jamais touchés par cet insecte ; et ce sont ceux-là qu'on récolte en sec et qu'on garde pour les semis des années suivantes ; la graine est franche, tandis que les autres chez qui, sinon le germe, au moins le périsperme est entamé, lèvent moins bien et donnent des plantes très inférieures (*note de M. Teissier*).

SITONA LINEATUS — sous les pierres.

28. OXYTELUS CARINATUS — sous les pierres, dans les excréments, et aussi voltigeant.

CORYNETES RUFICOLLIS — dans le fromage, les latrines.

29. PULEX IRRITANS — déjà malgré le froid, *fr.* puce, *pr.* niero.

30. HALIPLUS LINEATOCOLLIS, Aubé — dans les eaux, Pinchinats.

31. ACARIDÆ QUÆDAM — sous les pierres — plusieurs espèces ; j'omets leurs noms spécifiques, les connaissant imparfaitement.

SCUTOPTERUS CORIACEUS (Dytiscus) — dans l'eau, même sous la glace.

ATTA STRUCTOR, Latr. (Formic.)

25. TORTULA MURALIS, Duby (Bryum) — sur les murs au nord.

26. EUPHORBIA HELIOSCOPIA — les champs — *fr.* reveille-matin. Elle commence à fleurir.

27. ULMUS CAMPESTRIS—il fleurit déjà si l'hiver s'adoucit, *fr.* orme, ormeau, *pr.* oumé.

28. THUYA ORIENTALIS, Linn. — les jardins, les bosquets. Originaire de la Chine — *fr.* thuya de la Chine. Il croît ici en pleine terre.

29. BETULA ALNUS — au bord des rivières, des ruisseaux, dans les sables de la Durance—*fr.* aulne, *pr.* verno.

30. HOLOSTEUM UMBELLATUM — dans les champs.

31. SCORZONERA LACINIATA — les levées de terre au bord des chemins, des champs.

Jours.

Insectes qui commencent à paraître.

1. TIMARCHA TENEBRICOSA (Chrysom.) — Elle reparaît.

2. SCATOPHAGA STERCORARIA, ♂. — sur les excréments.

3. CHRYSOTOXUM ARCUATUM.

4. PSOCUS PULSATORIUS, F. — sur les vieux meubles ; dans les collections d'histoire naturelle.
   COLIAS EDUSA — sortant de sa retraite, indice trompeur du printemps, Linn.
5. OPATRUM SABULOSUM — dans les gazons, à l'abri.
6. XYLOCOPA VIOLACEA.

7. SCORPIO EUROPÆUS — contre un mur abrité.
8. CYMINDIS HOMAGRICA *Var.* MERIDIONALIS — sous les pierres.
9. ANCHOMENUS PRASINUS — en famille, sous les pierres— très commun.

10. HARPALUS DISTINGUENDUS — sous les pierres dans les prés, au bord des chemins, etc. — très commun.

Jours

Végétaux qui fleurissent.

1. ROSMARINUS OFFICINALIS — *fr.* romarin, *pr.* roumaniou. Il fleurit de nouveau, même malgré 4 degrés de froid.
2. PRIMULA VERIS — les jardins. Garidel l'indique au Prignon — *fr.* primevére.
3. RESEDA ODORATA — les jardins.
   FUMARIA OFFICINALIS — les champs — *fr.* fumeterre *pr.* ubriaguos.
4. ALLIUM CHAMÆMOLY — Foz-les-Martigues.
   DRABA VERNA — au bord des chemins, au pied des murs, etc.

5. CLYPÆOLA JONTHLASPI — les côteaux gazonnés.
6. TARAXACUM OFFICINALE — dans les prés, au bord des sentiers, partout — *fr.* pissenlit.
7. LEPIDIUM PETRÆUM — collines.
8. CUPRESSUS SEMPERVIRENS — acclimaté chez nous — *fr.* cyprés.
9. JUNIPERUS VIRGINIANA, Linn. — patrie, l'Amérique septentrionale; croit facilement dans nos bosquets. Il est né spontanément dans mon domaine de Fonscolombe, de graines des arbres déjà âgés — *fr.* cèdre de Virginie.
10. CALLITRICHE VERNA — dans les ruisseaux, Marseille.
    ANEMONE CORONARIA — au-dessous de la Trinité, à la Pinette, à Saint-Mitre.

11. HARPALUS ÆNEUS — sous les pierres, prés de Fenouillère.

12. AGRIOTES SEGETIS (Elater) Gyll. — dans les prés, sous les pierres.

13. EMUS CYANEUS (Staphylinus) — sous les pierres.
ASTRAPÆUS ULMINEUS — sous les pierres, surtout au pied des ormeaux, à Fonscolombe.
ENNOMOS LUNARIA (Phalæna) — éclos aujourd'hui.

14. HARPALUS PYGMÆUS — autour d'Aix, sous les pierres — assez rare.
TENTYRIA MUCRONATA — à Marseille, plus rare aux environs d'Aix — elle commence à paraître si le temps devient un peu chaud.

15. CYMINDIS HOMAGRICA — sous les pierres.

16. ARGYNNIS LATONIA — dans les près, vers le pavillon de l'Enfant.

11. VISCUM ALBUM — sur l'amandier, l'aubépin, parasite — *fr.* le guy, *pr.* guis.

12. PHYLLIREA ANGUSTIFOLIA — lieux secs et montueux, côteaux de la Blaque, chemin de Marseille.

HYACINTHUS ORIENTALIS — jardins. Spontané près de Toulon.

13. RANUNCULUS FALCATUS — dans les champs, très commun.

JUNIPERUS PHOENICEA — sur les hauteurs, collines du Tholonet — *pr.* mourvén.

14. IRIS LUTESCENS — lieux secs et montueux.

HYACINTHUS RACEMOSUS — dans les champs, au bord des sentiers — *pr.* pichot barralet.

15. ULMUS SUBEROSA — au bord des ruisseaux, des champs — est-ce bien une espèce distincte ? ou plutôt une variété accidentelle que l'âge fait disparaître.

VINCA MAJOR — le long des hayes.

ERODIUM MALACOIDES — sur les levées, au bord des chemins, des champs.

16. FUMARIA SPICATA — les champs sablonneux — les pharmaciens doivent prendre garde de mêlanger cette espèce avec la *F. officinalis*, quand ils donnent celle-ci en remède. La *Fum. spicata* est pour le moins un purgatif violent et dangereux, tandis que la *F. officinalis* n'a que de bonnes qualités. Observations et expériences faites par M. Teissier et M. Boyer, pharmacien.

17. PIERIS DAPLIDICE — chenille sur le chou — passe l hyver en chrysalide.

18. GLOMERIS PUSTULATA, Latr. — sous les pierres, contre les rochers humides.

MELOE CICATRICOSUS — fréquent dans les jardins, le long des sentiers, au-dessus de l'Hôtel-Dieu.

19. SATYRUS ÆGERIA, *Var.* MEONE — dans les bosquets.

ECHINOMYIA FERA.

20. CLEONIS OPHTHALMICUS — sous les pierres, rampant aussi à terre, dans les gazons.

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA.

APHIS HYBERNACULORUM — dans les serres, sur le *Daphne indica.*

PIERIS RAPÆ — chenille sur le chou, le *réséda odorata* des jardins.

21. LEBIA CYATHIGERA — sous les écorces des arbres à demi détachées.

BRACHYCERUS UNDATUS — sous les pierres, au pied des murs abrités.

22. OTIORHYNCHUS MERIDIONALIS (Curculion.) — caché dans la terre pendant le jour au pied des oliviers, des cyprés — la nuit il monte sur les oliviers, ronge les feuilles, les bourgeons, les jeunes pousses. Il fait beaucoup de dégats aux oliviers du Var. Selon M. Laure agriculteur distingué de Toulon, il ronge aussi les feuilles des orangers. Il paraît qu'il attaque presque tous les arbres toujours verds.

17. RANUNCULUS FICARIA — les champs humides — *pr.* aoureilleto.

18. ANAGYRIS FOETIDA — Mont-Majour près d'Arles.
ANEMONE HEPATICA — bois de Saint-Zacharie ; forêt de la Sainte-Baume — *fr.* hépatique, *pr.* herbo doou fégé ; violetto dé Sante-Madeleine.

19. DAPHNE LAUREOLA — à Mimet. (M. Castagne.)
PRUNUS SPINOSA — dans les haies, bord des chemins — *fr.* le prunelier, *pr.* agranas.

20. PRUNUS ARMENIACA, *Var.* Præcox — les jardins fruitiers — *fr.* abricotier alexandrin.

21. LAURUS NOBILIS — dans les jardins. Spontané à Solliés, au bord de la rivière.
CUPRESSUS HORIZONTALIS, Miller — transplanté ; il croit très bien dans uns bosquets.

22. SAXIFRAGA TRIDACTYLITES — les pelouses, au Monteigués, plaine *Déis dédaous.*
GRIMMIA PULVINATA (Bryum) Duby, botan. gallic. — sur les murs exposés au nord.

Ses dégats sont connus sous le nom vulgaire et provençal de *chaplun*.

CLEONIS CINEREUS — sous les pierres, dans les gazons.

MOLYTES BAJULUS (Curculion.) — caché sous les pierres, rarement à découvert et marchant.

SCATOPHAGA STERCORARIA ♂ et ♀ — on la trouve souvent accouplée à cette époque.

23. DERMESTES MURINUS

PHYTONOMUS FASCICULATUS (Curcul.) — sous les pierres détachées des vieux murs, colline d'Entremont.

VANESSA POLYCHLOROS — elle passe souvent l'hiver dans les maisons ; dès que la chaleur se fait un peu sentir, elle paraît au dehors. Chenille sur l'orme, le peuplier blanc, le cerisier, le caprier, etc.

24. LYGÆUS APTERUS — commun partout, dans les jardins, les champs, le long des murs — accouplé à cette époque.

25. DITOMUS CALYDONIUS — rare à Aix. Sur la colline au nord de la Trinité, ou couvent des Capucins.

26. ACINOPUS MEGACEPHALUS — courant dans les chemins, les gazons.

EMUS ÆNEICOLLIS (Staphylinus) — sous les pierres.

PANDARUS TRISTIS (Dendarus) — sous les pierres, à Entremont ; dans mon bois de Montverd, à Saint-Zacharie.

SATYRUS MEGÆRA.

23. SISYMBRIUM TENUIFOLIUM — sur les murs, le long des chemins, très commun partout — *pr.* rouqueto fero. Odeur et saveur forte et désagréable.
VALANTIA MURALIS — le long des murs, sur les rochers.

24. GYMNOSTOMUM TRUNCATUM, Duby (Bryum) — murs au nord.

25. TUSSILAGO FARFARA — dans les vignes, les champs, les lieux humides — *fr.* tussilage, pas-d'âne; *pr.* herbo dé la puto. Il fleurit à présent, sans feuilles qui ne paraissent qu'en été.
26. ENCALYPTA VULGARIS, Duby (Bryum) — les murs.

27. LIXUS ANGUSTATUS — sur les plantes, la bardane, l'artichaux.

CLEONIS OBLIQUUS — sous les pierres, plus tard dans les gazons.

BANCHUS PICTUS — sous une pierre, colline d'Entremont.

28. TAGENIA INTERMEDIA — Marseille, sous les pierres — rarement mêlée avec le *Tag. filiformis* (M. Solier.)

DORCADION MERIDIONALE — entre les pierres; le long des sentiers, au nord de l'Hôtel-Dieu, au jeu de mail.

CASSIDA MERIDIONALIS — sous les pierres.

RHODOCERA RHAMNI (Colias) — à Luynes; à la Sainte-Baume, M. Marloi, médecin d'Auriol — rare aux environs d'Aix.

27. IRIS PUMILA — au Monteigués, au bord des champs.
MARCHANTIA CRUCIATA — près du pont de Beraud, dans les mousses.

28. EUPHORBIA PEPLUS — les lieux cultivés.
AMYGDALUS COMMUNIS — sa floraison ne peut être plus longtemps retardée. Le froid et la gelée ne l'arrêtent plus à cette époque.

Première apparition des Insectes.

1. BRACHINUS SCLOPETA — sous les pierres.

CARABUS AURATUS — courant dans les champs, les gazons.

APHODIUS PUBESCENS — dans les crottins, les bouses.

POLYOMMATUS PHLOEAS.

BIBIO HORTULANUS — très commun, endommage les fleurs.

2. BRACHINUS EXPLODENS — à Fonscolombe, etc., sous les pierres.

CLIVINA ARENARIA — au bord de la Durance, de l'Uveaune à Saint-Zacharie, sous les pierres.

NEBRIA BREVICOLLIS — sous les pierres, dans la terre.

CAPNODIS TENEBRICOSA (Buprestis) — plus commun à Marseille qu'autour d'Aix.

LIMONIUS NIGRIPES (Elater) — sur les plantes.

3. CHLÆNIUS MELANOCORNIS — sous les pierres.

PÆDERUS RIPARIUS — id.

HELIOPATES HYBRIDUS — id.

4. SILPHA GIBBA — courant à terre.

ATTA CAPITATA, Latr. — elle construit sont nid dans la terre.

HALICTUS SELADONIUS, F. (sub megillâ.)

5. ANCHOMENUS PALLIPES — sous les pierres, ordinairement en famille.

TIMARCH A CORIARIA (Chrysom.) — commune, rampant à terre.

ICHNEUMON CORRUPTOR, Oliv. (Cryptus, Gray.)

Première floraison des Végétaux.

1. VIOLA ODORATA — les prés, les bosquets.
   BRYUM CÆSPITITIUM — avec les autres mousses.

2. POPULUS ALBA — au bord des terres, des rivières — *fr.* peuplier blanc, aube, *pr.* aoubèro.

3. FRAXINUS EXCELSIOR — dans les bois, au bord des rivières, des ruisseaux.
   VALERIANELLA PUMILA — dans les champs.
4. AMYGDALUS PERSICA — dans les jardins fruitiers — *fr.* pêcher, *pr.* pességuier.
   ANEMONE NEMOROSA — à la Touësso, chez M. Deperier.
5. POA ANNUA — dans les jardins potagers.
   NARCISSUS JONQUILLA, *Var.* Flore duplici — dans les jardins.

6. SCUTIGERA ARANEOIDES, Latr. (Aran.) — dans les maisons, les lieux humides.

PHYTONOMUS VARIABILIS (Curcul.) — sous les pierres.

DICRANURA VINULA (Bombyx) — la chenille sur le saule, le peuplier — éclose ce jour-là ; elle avait passé l'hiver en chrysalide.

HELOPHILUS? METALLINUS, F. — les murs à l'abri.

7. POECILUS CUPREUS.

PHALERIA CADAVERINA — à Marseille.

GERRIS LACUSTRIS — très fréquent dans les eaux — *pr.* pesqué-pei.

DILOPHUS VULGARIS, Latr. Meig. — sur les plantes, les fleurs.

OESTRUS BOVIS, Larva. — elle produit et habite les tumeurs du dos des bœufs — à cette époque à peu près, elle quitte ces tumeurs, se laisse tomber à terre et s'y change en nymphe.

8. ICHNEUMON SALUTATOR, Rossi — sous l'écorce d'un arbre mort — plus de 50 réunis ensemble.

OSMIA CORNUTA, Latr. — elle creuse son nid qui est un simple trou cylindrique, dans une terre sablonneuse, compacte, dans une porte, dans un mur bâti avec de la terre.

PIERIS BRASSICÆ — chenille sur le chou — éclose ce jour-là.

9. TRACHYSCELIS APHODIOIDES — à Marseille.

ANTHICUS ATER — sous les pierres, dans le sable d'une cave, sur les plantes.

LA PERLE BRUNE A PATTES JAUNES, Geoffr.

6. ORNITHOGALUM LUTEUM — dans les champs de blé.

7. PRUNUS ARMENIACA — les jardins fruitiers — *fr.* abricotier, *pr.* ambricoutier.
CYNOSURUS CÆRULEUS — à Notre-Dame-des-Anges.

8. BROMUS RUBENS — sur les murs.
HYPNUM SERPENS — les rochers.

9. POTENTILLA OPACA — au bord des sentiers, les lieux gazonnés.
POPULUS NIGRA — *fr.* peuplier, *pr.* piboule, pible.

OSMIA BICORNIS, Panz. Latr. — nid semblable à celui de l'*os. cornuta.* V. le 8.

FIDONIA ATOMARIA — commune dans les prés au bord de la Durance, *isoles ;* chenille sur la luzerne, le *lotus corniculatus* — éclos ce jour-là, paraît deux fois l'année. V. 4 décembre.

10. NOTIOPHILUS 4-PUNCTATUS — les sables, dans de la sciure de bois entassée dans un chemin.

TAGENIA MINUTA — sous les pierres.

TRACHYSCELIS RUFUS — Marseille.

LIXUS POLLINOSUS — colline d'Entremont, sous les pierres.

11. LEBIA FULVICOLLIS — sous les pierres ; en juillet sur les plantes.

DROMIUS GLABRATUS — sous les pierres.

STAPHYLINUS VARIANS, Grav.

DRUSILLA CANALICULATA (Aleochara) — sous les pierres.

HELOPS TESTACEUS — Marseille, M. Solier.

12. OTIORHYNCHUS LIGNEUS (Curculion.) — sous les pierres.

TRACHYPHILÆUS SCABRICULUS — id.

CASSIDA FERRUGINEA — sous les pierres, contre les racines de thym et de lavande, assez commune à Fonscolombe.

CLOSTERA RECLUSA (Bombyx) — chenille sur le saule, vivant cachée entre les feuilles pliées.

13. OMASEUS NIGRITA — les prés des Fenouillières, sous les pierres.

EMUS OLENS (Staphylinus) — très commun sous les pierres.

10. CORNUS MASCULA — dans les bois, à Beaurecueil, etc.
FUNARIA HYGROMETRICA, Duby (Mnium.)

11. ROSMARINUS OFFICINALIS — les collines — il est en pleine floraison. Il fleurit même presque toute l'année.
MYOSOTIS ANNUA — le long des hayes, au Prignon, etc.
JUNGERMANNIA COMPLANATA — sur le tronc des arbres.

12. HELIOTROPIUM PERUVIANUM — cultivé dans nos jardins.
HYPNUM CRISTA-CASTRENSIS — le bois de Montverd, à Saint-Zacharie.

13. CORONILLA GLAUCA — dans les bosquets — fleurit à plein à présent et presque tout l'été.
MEDICAGO LUPULINA — dans les champs.
JUNGERMANNIA PLATYPHYLLA — sur l'écorce des arbres.

VESPA VULGARIS — *fr.* guêpe, *pr.* guespo.

14. OPHONUS OBSCURUS — sous les pierres ; à Fonscolombe.

SITONA HISPIDULA — sous les pierres, marchant aussi sur la terre.

DOLERUS GONAGER, Lepell.

15. AMARA TRIVIALIS — dans les champs.

HARPALUS TENEBROSUS — sous les pierres.

HISTER CORVINUS.

OTIORHYNCHUS PROVINCIALIS, Dej. 1^er^ catal. — lieux arides, Marseille, sous les pierres, M. Solier.

HALICTUS VULPINUS, F. (Sub Andrenâ.)

MUSCA CŒSAR — dans les champs.

16. XANTHOLINUS PYROPTERUS.

CHRYSOMELA FEMORATA — sous les pierres, collines de S^t^-Canadet — l'été on ne la trouve plus qu'avec les cuisses toutes noires.

NABIS APTERA, Encycl. (Reduvius) Fabr.

REDUVIUS ÆGYPTIUS.

17. IXODES RETICULATUS — rampant dans les gazons.

ONISCUS MURARIUS — sous les pierres, les murs humides — *fr.* cloporte, *pr.* pouér dé Sant-Antoni.

LIXUS SOBRINUS — Marseille.

GRYLLO-TALPA VULGARIS, Latr. — trouvé ce jour-là dans la ville, se traînant le long d'un ruisseau. — *fr.* courtillière, taupe-grillon, *pr.* boubiou.

BOMBUS TERRESTRIS — nid sous terre.

14. SAMBUCUS NIGRA — dans les haies, le bord des champs, des chemins — *fr.* sureau, *pr.* samböquié.

CREPIS DIOSCORIDIS — les champs, le bord des prés, des chemins.

BUXUS SEMPERVIRENS — les collines de Meirargues, etc — *fr.* buis, *pr.* bouis.

15. HORDEUM MURINUM — bord des chemins, des champs, etc.

TARAXACUM OFFICINALE (Leontodon) — dans les prés, le bord des champs, partout — *fr.* pissenlit, dent de lion. Il fleurit à présent constamment.

16. NARCISSUS DUBIUS — le Monteigués.

ROSA INDICA, Decand. — les jardins — à partir de cette époque elle fleurit toute l'année.

SALIX CAPREA — au bord des ruisseaux — *fr.* saule-marceau.

17. PRIMULA AURICULA — cultivé dans les jardins — *fr.* oreille d'ours.

18. ANCHOMENUS ANGUSTICOLLIS — sous les pierres, à Beauval, près de l'Arc — assez rare.

CETONIA HIRTA — sur les fleurs qu'elle endommage beaucoup, celles du rosier, poirier, pommier, etc.

CRYPTUS MOSCHATOR, Grav.

EMPUSA PAUPERATA (Larva) — dans la ville ce jour-là; sur les collines abritées.

19. OXYTELUS PICEUS—volant partout, sur les excréments.

CHRYSOMELA BANKSII — encore cachée sous les pierres.

RHODOCERA RHAMNI, *Var.* CLEOPATRA — chenille sur l'*alaterne*, le *rhamnus catharticus*.

POLYOMMATUS RUBI — la chenille sur l'*hedysasum onobrychis*.

20. TROX PERLATUS — sous les pierres.

LACHNAIA CYLINDRICA (Clythra) — Marseille; plus rare autour d'Aix.

NOTODONTA DICTÆA, (Bombyx) — éclos ce jour-là, passe l'hiver en chrysalide.

ENNOMOS ILLUSTRARIA, (Phalæna) — chenille sur le saule.

21. OPHONUS GERMANUS — sous les pierres.

EMUS MAXILLOSUS — sous les pierres, dans les crottins.

CORYNETES RUFIPES.

ORTALIS CERASI (Musca.)

22. BRACHINUS CREPITANS — sous les pierres.

EMUS ERYTHROPTERUS — id.

PEDINUS FEMORALIS — id.

18. TULIPA OCULUS-SOLIS — les champs ensemencés, surtout au-dessous du jardin des capucins ou de la Trinité, terre de Faye — racine très profonde.

COCHLEARIA DRABA — les champs, le bord des terres, des prés, très commune partout.

19. HEDYSARUM ONOBRYCHIS — cultivé ; mais on le trouve sauvage — *fr.* sain-foin, esparcet.

SALIX BABYLONICA — acclimaté chez nous — *fr.* saule pleureur.

20. VERONICA ARVENSIS — les champs, les jardins.

CERASTIUM VULGATUM — le long des sentiers

21. VALERIANELLA CORONATA — les champs.

THYMUS VULGARIS — les collines, le bord des sentiers *fr.* thym, *pr.* faligoule.

22. FRAGARIA VESCA — les jardins. Croit spontanément au pic de Saint-Cassien, à la Sainte-Baume. — *fr.* fraisier.

TEUCRIUM CHAMÆPITYS — les champs.

GERANIUM MOLLE — les prés, les endroits cultivés.

23. BRACHINUS PSOPHIA — sous les pierres.

BADISTER BIPUSTULATUS — id.

CHLÆNIUS VESTITUS — dans les cailloux, les sables, au bord des rivières.

OMASEUS ITALICUS, Bonell. — sous les pierres.

HELOPS ROTUNDICOLLIS — Marseille.

ARCTIA LUCTIFERA — éclos ce jour-là.

24. PTEROSTICHUS NIGER — sous les pierres, au bord des eaux.

HARPALUS SEMIVIOLACEUS — sous les pierres, commun partout.

CARDIOPHORUS EXARATUS (Elater) — Marseille.

SCARABÆUS PUNCTATUS — à terre, dans les gazons, le long des chemins.

APHIS RADICUM, Nob. — en terre, contre diverses racines — Annal. entom. 1841.

ALYSIA MANDUCATOR, Latr. — dans les champs, courant à terre.

OSMIA LATREILLEI, Spin. — à la Touësso, creusant son nid dans une terre compacte, sablonneuse, exposée au midi.

LYCÆNA ARGIOLUS, (Polyomm.)

ORTHOSIA MINIOSA — éclos ce jour-là.

25. CICINDELA CAMPESTRIS — les lieux sablonneux, les chemins autour de la ville.

OPHONUS MACULICORNIS — sous les pierres, rives de la Durance.

23. SISYMBRIUM IRIO — dans les champs, autour des bâtiments ruraux.

24. CYNOGLOSSUM CHEIRIFOLIUM — au bord des champs
EUPHORBIA SERRATA — dans les champs.

25. SCANDIX PECTEN — les champs, les endroits cultivés — *fr.* peigne de Vénus.
HIPPOCREPIS UNISILIQUOSA — les rives, le bord des champs.

HISTER LUNATUS — sous les pierres, Fenouillère, le bord de l'Arc.

CASSIDA VIRIDIS — dans l'intérieur d'une maison.

26. MELOÉ BREVICOLLIS — les lieux gazonnés des collines, Marseille — M. Solier.

RHYNCHITES BACCHUS — sur la vigne. — il contourne ses feuilles en cornet cylindrique et pond ses œufs dans les replis, il entame le pédicule.

APION TAMARISCI — Marseille, sur le *tamarix gallica.*

CHRYSOMELA HÆMOPTERA — sous les pierres et rodant dans les gazons.

LEMA MERDIGERA — sur les feuilles du *lilium candidum* — la larve y vit aussi et les salit, en se couvrant de ses excréments comme d'un manteau.

MACROGLOSSA STELLATARUM, (Sphinx) — elle passe l'hiver dans les maisons. On la voit à cette époque-ci volant dans les champs. Chenille sur le *galium* et en général les plantes à fleurs étoilées.

27. CHLÆNIUS HOLOSERICEUS — les prés de Fenouillère, sous les pierres — rare.

PRISTONYCHUS VENUSTUS, Clairv. — à Fonscolombe, sous les pierres — très rare.

HARPALUS SERRIPES — sous les pierres.

LIBYTHEA CELTIS — chenille en famille sur le *micocoulier, celtis australis* — le papillon passe l'hiver caché, il reparait à présent, ainsi deux fois l'année.

HELOPHILUS ARBUSTORUM, Latr.

26. ORNITHOGALUM UMBELLATUM — les champs cultivés.
PRUNUS DOMESTICA — les jardins — *fr.* prunier, *pr.* prunièro.
OPHRYS PSEUDOSPECULUM, Decand. — sur les hauteurs. M. Castagne.

27. SYRINGA VULGARIS — les jardins, acclimaté — *fr.* lilac.
PLANTAGO LANCEOLATA — dans les prés, au bord des champs, des sentiers.
ZOSTERA MARINA — le golfe de Marseille. M. Castagne.

28. IULUS TERRESTRIS — dans les débris de végétaux altérés ; dans les lieux humides et bas des maisons.

LIXUS VENUSTULUS — dans les champs, les sentiers, sous les pierres.

FORFICULA APTERA — sous les pierres — commune.

EPHIALTES MANIFESTATOR (Pimpla.)

29. ONTHOPHAGUS NUCHICORNIS — dans les bouses.

ARCTIA MENDICA.

CABERA PERMUTARIA (Phal.) — chenille sur le saule, les osiers — éclose ce jour-là ayant passé l'hiver en cocon.

SYRPHUS PYRASTRI, Latr. Meig. — la larve est aphidivore.

30. CARDIOPHORUS THORACICUS (Elater.)

MALACHIUS DILATICORNIS.

BARIS NITENS (Curcul.)— sur les plantes.

CHRYSOMELA DILUTA — Marseille.

31. OMASEUS MELAS — sous les pierres.

ONTHOPHAGUS FRACTICORNIS — les bouses.

CYRTONUS ROTUNDATUS — Marseille — indiquée par M. Solier, capitaine au corps royal du génie à Marseille, qui a écrit sur les ins. coléoptères qu'il étudie et recherche avec assiduité, qu'il connaît parfaitement ; et qui m'a donné les renseignements les plus utiles.

POMPILUS FUSCUS.

ANTHOPHORA HIRSUTA, Latr.

LEUCOPHASIA SINAPIS (Pieris).

28. TULIPA CELSIANA — au Monteignés, à Sainte-Victoire.
PRUNUS CERASUS — dans les fruitiers, cultivé; sauvage et spontané au bord des ruisseaux, etc. — *fr.* cérisier, *pr.* cerlier, cerrilier.
ERYSIMUM ALLIARIA — au bord des ruisseaux, des prés vers le pavillon de l'Enfant — *fr.* alliaire.

29. PLANTAGO PSYLLIUM — au bord des champs, des chechemins — *fr.* herbe aux puces.
RHAMNUS ALATERNUS — les bois, les collines — *fr.* filaria *des jardiniers*, alaterne, *pr.* daradéou.
TURRIS GLABRA — à Repentance.
ZANNICHELLIA PALUSTRIS — les marais de Saint-Chamas. M. Castagne.

30. POA BULBOSA, *Var.* Vivipara — bord des sentiers, levées de terre.
PLANTAGO LAGOPUS— collines arides, moulins au-dessus des insensés, ou de Saint-Eutrope.

31. TRAGOPOGON PORRIFOLIUM — les champs.
OPHRYS ARACHNITES — au bord des champs, des ruisseaux, les gazons
QUERCUS COCCIFERA — les côteaux arides — *fr.* chêne-kermés, *pr.* avaou, avaoussé.

Première apparition des Insectes.

1. BRACHINUS CAUSTICUS — Marignane. M. Solier.

LACHNAIA RUFIPENNIS (Clythra) — Sur le chêne-kermés, l'yeuse.

PSYLLA OLEÆ, Nob. — sur l'olivier; plus tard sa larve produit le coton des fleurs sous lequel elle s'abrite — trouvée ce jour-là en état parfait; elle a donc passé l'hiver dans cet état. Ann. Soc. entom. 1840.

PEZOMACHUS FORMICARIUS.

MUTILLA HALENSIS, Fabr. — courant à terre.

HYLÆUS ANNULATUS, Latr. — sur les fleurs.

ANTHOCHARIS CARDAMINES (Pieris) — la chenille sur les plantes cruciféres — elle est restée en chrysalide depuis la fin de juin.

2. RHIZOTROGUS RUFESCENS (Melolontha) — à S^t^-Zacharie, les prés, les arbres.

BRUCHUS PISI — dans les pois, les lentilles — V. 27 janvier.

APION VERNALE — les prairies, Marseille.

BLATTA ORIENTALIS, Fab. — dans les caves, les cuisines.

UROPUS ULMI (Bombix) — chenille sur l'orme — éclos ce jour-là, avait passé l'hiver en chrysalide.

3. DROMIUS 4-SIGNATUS — dans les collines, sous les pierres.

LYCÆNA ADONIS (Polyomm.) — bord de l'Arc, bois de Montverd.

LYCÆNA HYLAS (Polyomm.) — l'insecte parfait sur les collines de Barret, etc., sur le thym fleuri — pa-

Première floraison des Végétaux.

1. NARCISSUS JONQUILLA — collines de Barret, de Fonscolombe — *fr.* jonquille sauvage.

JUNCUS BUFONIUS — dans les mares.

ANEMONE CORONARIA — les champs un peu humides, près de la Trinité, champ de Faye; à la Pinette.

ISATIS TINCTORIA — les champs — *fr.* pastel sauvage.

CYATHUS VERNICOSUS, Dub. (Peziza) — sur les débris de végétaux. Une fois sous une pierre — rare auprès d'Aix.

2. ALSINE MEDIA — bord des champs — *fr.* morgeline, mouron blanc, mouron des oiseaux, *pr.* paparudo.

SYMPHYTUM OFFICINALE — la Touësso, pont de Beraud *fr.* consoude.

ORNITHOGALUM NUTANS — les champs, les blés.

BRASSICA OLERACEA — cultivé dans les jardins — *fr.* chou, *pr.* cooulé.

3. NARDUS ARISTATA — les lieux secs et élevés — M. Castagne.

HYACINTHUS COMOSUS — les champs — *pr.* gros barralet, sébilloun.

EUPHORBIA CHARACIAS — les champs, les côteaux.

raît deux fois l'année, mais la seconde apparition a lieu assez rarement.

PHLOGOPHORA METICULOSA (Noctua) — chenille sur les plantes basses, polyphage.

4. IULUS VARIUS, Fab. — les lieux humides, les maisons, les végétaux en putréfaction.

NECROPHORUS VESPILLO — les cadavres d'oiseaux, de serpents.

BLAPS OBTUSA — les lieux humides des maisons

REDUVIUS ÆGYPTIUS — rodant sur les gazons, les chemins.

GERRIS LACUSTRIS, Latr. *Var.* INALATA — dans les eaux qui ne coulent pas rapidement.

DIPLOLEPIS GALLÆ-RAMULORUM, Nob. — galle cylindrique ou ellipsoïde, produite par le renflement des rameaux du *quercus coccifera* — éclos ce même jour. Ann. sciences natur. 1832.

5. GLOMERIS LIMBATA, Latr. — sous les pierres, sur les rochers, dans les lieux humides.

BLAPS FATIDICA — très commun à Marseille.

ACRYDIUM MACULATUM, Enc. — les côteaux arides.

COREUS NUGAX — sur l'*euphorbia serrata* — très souvent accouplé sur les plantes.

FORMICA RUFA — nid en tas pyramidal composé de terre et de débris végétaux, dans les bois.

FIDONIA PLUMISTARIA — chenille sur le *dorycnium fruticosum;* lépidoptère dans son dernier état sur les collines — les œufs éclosent 20 jours environ après la ponte, la jeune chenille à son premier âge.

ALYSSUM CALYCINUM — les champs, le bord des chemins.

GERANIUM ROTUNDIFOLIUM — les terrains élevés, au bord des chemins, les gazons.

4. FESTUCA CILIATA — les champs incultes.

SYMPHYTUM TUBEROSUM — les prés du côté du pavillon de l'Enfant, les Pinchinats.

CISTUS HIRTUS — les collines.

RANUNCULUS ACRIS — les prés.

PRUNELLA VULGARIS — les prés, le bord des champs.

CHEIRANTHUS CHEIRI — les murs — *fr.* giroflier, violier jaune sauvage, *pr.* garanier jaouné fer. Il fleurit à plein à cette époque.

5. GLOBULARIA VULGARIS — les côteaux — *fr.* globulaire.

TULIPA SYLVESTRIS — dans les champs au nord de l'Hôtel-Dieu ; au mont Perrin près le chemin de Marseille.

PYRUS MALUS, *Var.* Pumila — dans les jardins — plus précoces que les autres variétés.

TURRITIS HIRSUTA — au bord des champs, des sentiers.

CAREX OVALIS — le long des ruisseaux.

est noire avec des cercles blancs ; élevée dans des boîtes, après la 1re mue et alors toute grise, elle se fixe, reste immobile et finit par périr. Sans doute dans les champs elle reste engourdie l'été, l'automne et partie de l'hiver, comme la plupart des chenilles de satyres. Elle doit reprendre le mouvement dès que la saison s'adoucit, et accomplir alors ses métamorphoses. Je ne l'ai jamais retrouvée dans ces derniers états.

SARCOPHAGA CARNIARIA (Musca), Latr. — la larve dans les cadavres, les viandes gardées.

6. SCOLOPENDRA ELECTRICA — sous les pierres, dans lieux humides.

MEGACHILE MURARIA, Enc. ♀. — nid de terre paîtrie construit autour d'un rameau. Les mâles éclosent régulièrement avant les femelles. Très différente de la *xylocopâ murariâ* de Fabr.

PAPILIO MACHAON — chenille sur la rue, la carotte.

MELITÆA CINXIA — voltigeant ordinairement dans les chemins.

SATYRUS PAMPHILUS.

OPHIUSA LUNARIS (Noctua.)

7. PAPILIO PODALIRIUS — chenille sur le poirier, le pêcher, l'abricotier.

VANESSA IO — elle a passé l'hiver, cachée dans quelque retraite.

LYCÆNA ALEXIS.

LYCÆNA AGESTIS.

6. IRIS GERMANICA — sur les terrains élevés, au bord des champs — *fr.* iris, flambe, *pr.* glouojoou.

LITHOSPERMUM PURPUREO-CÆRULEUM — les prés.

ANCHUSA TINCTORIA — à Istres. M. Castagne.

BUNIAS ERUCAGO — les champs.

CERCIS SILIQUASTRUM — les bosquets, les jardins — exotique, mais bien acclimaté chez nous. *Fr.* arbre de Judée, gainier.

CAREX GYNOBASIS — sur les hauteurs.

7. EUPHORBIA CYPARISSIAS — dans les champs.

PYRUS COMMUNIS — dans les fruitiers; naturellement, mais assez rarement dans les bois — *fr.* poirier, *pr.* périero.

AJUGA REPTANS — les prés, les lieux gazonnés — *fr.* la bugle.

TRIFOLIUM PRATENSE — les prés — *fr.* trèfle, *pr.* trioulet.

8. HISTER LUNATUS, *Var.* Nigra — sous les pierres.

CIMBEX AMERINÆ — sur le *salix viminalis*, etc— passe l'hiver en chrysalide.

PACHYMERUS CALCITRATOR, Gr. — sa larve vit dans celle du *cephus pygmæus*, compensant par-là le dommage que celle-ci cause aux céréales.

DIOXYS CINCTA, Enc. — sur les fleurs du thym ; il fréquente les nids des apiaires, il doit être parasite.

FIDONIA PENNIGERARIA — la chenille sur le thym ; le lépidoptère sur les collines, du côté du Tholonet —en chrysalide en mars. Éclose à cette époque-ci.

MELANTHIA FLUCTUATA (Phal.)

ELACHISTA OLEELLA, Dup. Suppl. — chenille mineuse logée entre les deux pages des feuilles de l'olivier — elle ronge même les jeunes bourgeons quand elle est vers la fin de sa croissance.

9. ARANEA DOMESTICA — les recoins des maisons — toute l'année. *Fr.* araignée, *pr.* aragne.

PERIPHUS RUPESTRIS — au bord des rivières, dans le sables, les graviers.

SAPERDA POPULNEA — la larve en automne dans les rameaux de peuplier qu'elle fait renfler en bosses cylindriques. L'insecte parfait se trouve aussi sur le *populus nigra* — elle éclot à cette époque ayant passé l'hiver en chrysalide.

TENTHREDO GERMANICA — les lieux humides, les joncs.

VICIA SATIVA — les champs, cultivée — *fr.* vesce, pesotte, *pr.* pésarotte.

8. IRIS FLORENTINA, Linn. — campagne de Bel-Air, à demi-lieue au nord de la ville, chemin de Venelle.

CAMPANULA HYBRIDA — les champs, M. Castagne.

GLECOMA HEDERACEA — tertres gazonnés prés du pavillon de l'Enfant — *fr.* lierre terrestre.

MEDICAGO ORBICULARIS.

MEDICAGO CORONATA — Roquefavour.

EQUISETUM ARVENSE — bord des ruisseaux, la Touëssо, l'Arc.

9. ASCLEPIAS VINCETOXICUM — le bord des bois, Saint-Zacharie.

RUMEX ACETOSELLA — les hauteurs.

ERICA ARBOREA — bois et collines des Maures, dans le Var.

PYRUS CYDONIA — planté dans les fruitiers, spontané dans les haies — *fr.* cognassier, *pr.* coudounier.

EUPHRASIA LATIFOLIA — S^te^-Victoire, M. Castagne.

ANTIRRHINUM SIMPLEX — les champs.

ICHNEUMON CASTIGATOR — sorti d'une chenille.

ICHNEUMON SATURATORIUS, Gr. — sorti d'une chenille.

VANESSA URTICÆ — chenille en famille sur l'ortie dioïque.

CECIDOMYA? TRITICI — sa larve habite en automne et en hiver le bas des tiges de blé, les ronge, les fait jaunir et périr; surtout quand les froids arrivent tardivement.

10. ZABRUS GIBBUS — fréquemment courant à terre.

PERIPHUS CÆRULEUS — sur les sables, au bord des rivières, l'Arc, la Durance.

PERIPHUS RUFIPES — id.

BARYNOTUS OBSCURUS (Curcul.) — sous les pierres.

CIMBEX NITENS, Lepell. — sur les collines, près de la ville.

ICHNEUMON FOSSORIUS — éclos d'une chenille.

11. SIALIS NIGER — sur les joncs, les *cyperus*, au bord des eaux.

EPHEMERA CULICIFORMIS, Fab. — sur les fenêtres, dans l'intérieur des maisons.

SATURNIA PYRI (Bombyx) — chenille sur le poirier, le sorbier, le maronnier d'Inde — la chenille et le bombix très communs. Il a passé quelquefois trois ans en chrysalide.

SCIAPHILA WALHBAUMIANA — elle se voit fréquemment dans les vergers d'oliviers. Chenille sur le *centaurea collina*.

10. SALVIA PRATENSIS.

VERONICA TRIPHYLLOS — les champs.

GLOBULARIA NANA — les collines, vers les Pinchinats.

PLANTAGO PILOSA — à Montredon près Marseille.

PRUNUS MAHALEB — les bois, les bosquets — *fr.* bois de S^te^-Lucie. Dévasté chaque année par la chenille de l'*hyponomeuta cognatella* qui dévore les feuilles, ne laissant intact que le bois. Heureux encore quand elle n'attaque pas les pruniers et les pommiers qu'elle dévore souvent.

11. BROMUS SECALINUS — les champs, le long des sentiers.

VIBURNUM LANTANA — les côteaux — *fr.* viorne.

SORBUS DOMESTICA — les bois, les champs — *fr.* sorbier, cormier, *pr.* sourbièro.

LATHYRUS ODORATUS, Linn. — originaire de la Sicile, cultivé dans nos jardins.

12. PERIPHUS CRUCIATUS — aux rives des fleuves, des ruisseaux, dans les sables ou caché sous les cailloux.

SILPHA GRANULATA--dans les charognes, courant à terre.

MACROTOMA GERMARI (Prion.) — à la Molle, le Var, les chantiers de bois de pin, volant à la lumière, ♂♀. Je ne suis pas certain de l'époque de son apparition.

CIMBEX HUMERALIS, Lepell. — sa larve se nourrit des feuilles de poirier — elle passe l'hiver en chrysalide et éclot à présent.

PEZOMACHUS GRAVENHORSTII, Nob. (Ichn.) — sur les murs ou courant dans les champs — non décrit dans le grand ouvrage de Gravenhorst; tout noir, les pieds bruns, distinct des autres par son aiguillon plus long que l'abdomen.

MUSCA VOMITORIA — les charognes, les plantes.

MUSCA DOMESTICA — les maisons, les champs, partout, trop connue par son importunité.

13. GAMASUS COLEOPTRATORUM, Latr. —sur divers insectes, parasite.

PHALANGIUM OPILIO — sur les murailles, les gazons.

SCOLOPENDRA MORSITANS — sous les pierres.

HARPALUS TARDUS — id.

PERIPHUS DECORUS — dans les graviers, au bord des courants d'eau.

OCHTEBIUS RIPARIUS — les flaques d'eau, le bord des rivières, les lieux humides.

PLATYSOMA ANGUSTATUM (Hister) — sous l'écorce des pins morts.

APHODIUS SUBTERRANEUS.

12. SECALE CEREALE — *fr.* le seigle, *pr.* ségué.
TULIPA CLUSIANA — les vignes, à la Touëssо, Monteigués.
CISTUS HELIANTHEMUM — les collines.
GENISTA HISPANICA — id.
SALIX TRIANDRA — les bords sablonneux de la rivière d'Arc.

13. LAMIUM PURPUREUM — les potagers.
VICIA HYBRIDA — les champs, le bord des sentiers.
STACHYS RECTA — les champs, les côteaux.
QUERCUS ILEX — les bois, les collines — *fr.* yeuse, chêne vert — *pr.* éouvé.
CAREX SCHREBERI — sur les pelouses.
RUSCUS ACULEATUS — les bois, les côteaux, prés de Barret — *fr.* petit houx, houx frêlon, fragon — *pr.* prébouisset.
SALIX VIMINALIS — les bords sablonneux des rivières, les torrents — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

DORCADION MERIDIONALE — sous les pierres aux environs de la ville, se glissant aussi entre les gazons quand la saison devient chaude.

MICROGASTER GLOBATUS (Sub Crypto, Fab.) — la larve vit en famille nombreuse dans le corps d'une seule chenille — elles en sortent en grand nombre, et filent ensemble un cocon globuleux, frisé, semblable à du coton jaune-souffre ou blanc, fixé autour d'une tige de plante, renfermant tous leurs cocons.

PSYCHE MUSCELLA — volant dans les collines, la Trévarèse, à Saint-Canadet,

14. OPHONUS OBSOLETUS — à Foz, Marignane. M. Solier.

HETEROCERUS MARGINATUS — les eaux, les endroits inondés.

HYLESINUS OLEIPERDA — la larve dans l'aubier du bois d'olivier — *fr.* ciron, taragnon.

COCCUS ROSMARINI, Nob. ♀. — sur le romarin — Ann. sciences natur. 1833. Après l'accouplement la femelle croit en forme de petite galle ou *gall-insecte.*

OSMIA TRICORNIS, Encycl. — son nid est un trou cylindrique creusé dans les murs enduits de terre.

NEMATUS CINCTUS, Lepell.

SYRICHTUS MALVÆ (Hesperia) — chenille se cachant et vivant dans les feuilles de mauves, de *passerose.*

HEXATOMA NIGRA — sur les joncs et les saules au bord de l'Arc.

15. CYMINDIS LINEATA — sous les pierres.

Le rossignol commence à se faire entendre.

MORCHELLA ESCULENTA, Decand. (Phallus) — dans les bosquets — *fr.* morille.

14. MESPILUS AMELANCHIER — les côteaux, les bois — *fr.* amélanchier.

CISTUS ALBIDUS — les collines, du côté du Tholonet — *pr.* messugo.

GENISTA PILOSA — les lieux secs, sablonneux.

SALIX ALBA — *fr.* le saule, *pr.* saouzé.

PISTACIA TEREBINTHUS — les collines — *fr.* térébinthe, *pr.* pételin.

15. PYRUS AMYGDALIFORMIS, Dub. — dans les terrains incultes, les champs, au bord des chemins —

CALATHUS MELANOCEPHALUS — id.

MALACHIUS DENTIFRONS — prés de Marseille.

ANTHOPHORA HIRSUTA, Latr.
(MEGILLA PILIPES, Fab.) ♂ et ♀. } les fleurs du *ribes aureum*, du *lycium barbarum*, dans les jardins, etc.

ANTHOPHORA BALNEORUM, Lepell. ♂ et ♀. — elle creuse son nid dans des terrains sablonneux, compactes, coupés à pic au midi; en le creusant elle pratique en avant de l'entrée une galerie courbe, composée de parcelles de terre à jour; elle la détruit lorsqu'elle bouche le nid.

OSMIA MELANIPPA, Spin. — creusant aussi son nid dans un tertre exposé au midi.

EUCERA LONGICORNIS, . — très commune sur les fleurs.

VANESSA CARDUI — chenille sur tous les chardons, sur toutes les plantes de cette famille — très commune, si multipliée qu'on rencontre souvent ces chenilles en troupes traversant les sentiers, soit pour chercher une nouvelle nourriture, soit pour aller se métamorphoser. Répandue presque dans toutes les régions tempérées du monde.

THAIS HYPSIPYLE — au Tholonet.

EUCHELIA JACOBÆÆ (Lithosia) — chenille sur le seneçon commun, à Pélissane, à Gréoulx — a passé l'hiver en cocon.

DIANTHÆCIA CUCUBALI (Noctua) — chenille dans les capsules des caryophyllées — éclose après avoir avoir passé l'hiver en chrysal. Paraît deux fois l'an.

pr. pérussier. Fruit très âpre; les brebis, les dindes s'en nourrissent.

HIERACIUM PILOSELLA — le bord des champs, des sentiers, les terrains élevés. — *fr.* piloselle, oreille-de-rat.

ORCHIS MILITARIS — les collines, les bosquets.

ORCHIS MORIO — Marseille. M. Castagne.

CAREX GLAUCA — le long des sentiers.

SALIX VITELLINA — au bord des cours d'eau.

LARENTIA VENOSATA (Phal.) — à Fonscolombe. La chenille dans les capsules du *cucubalus behen.*

CHESIAS HIPPOCASTANATA (Phal.) — M. Martin conservateur du musée d'Histoire naturelle l'a trouvée auprès d'Aix.

BOTYS POLYGONALIS — la chenille sur le *spartium junceum,* dont elle ronge l'écorce jusqu'à la moëlle — éclos ce même jour, paraît deux fois.

CULEX PIPIENS — les jardins, les prés, les ombrages.

16. AMARA FUSCA — Marseille.

HISTER 4-MACULATUS — dans les crottins de cheval, etc.

HISTER SEMI-PUNCTATUS — rare à Aix, plus commun à Marseille.

BARIS ARTEMISIÆ — les prairies.

HALICTUS 4-STRIGATUS, *Var.* — sur les fleurs — remarquable par 3 ou 4 filets terminés en houppes semblables à des étamines, implantés sur le front; variété accidentelle.

BOMBUS ITALICUS.

ANTHOCHARIS EUPHENO (Pieris.)

SMERINTHUS POPULI — sur le peuplier, le saule.

ASPILATES CITRARIA (Phalæna) — chenille sur le plantain — paraît deux fois l'année.

TINEA GRANELLA — dans les greniers; la chenille réunit avec de la soie plusieurs grains de blé, et les ronge — elle a passé l'hiver en chenille ou en chrysalide.

16. ANTHOXANTHUM ODORATUM — les prairies de S^t^-Zacharie — *fr.* flouve.

FESTUCA DURIUSCULA — les élévations de terrain; au bord des terres, des sentiers, les endroits gazonnés.

LINUM PERENNE — les champs, les gazons.

VIOLA CANINA — à Salon.

LOTUS SILIQUOSUS — les prés.

17. DITOMUS CAPITO — rare à Aix, moins à Marseille.

CALATHUS OCHROPTERUS — sous les pierres.

PSAMMODIUS PORCICOLLIS — Marseille, dans les sables.

DONACIA DENTIPES — *isoles* de la Durance, les joncs des ruisseaux

COCCINELLA BIPUNCTATA — larve sur le *cucubalus behen*, la *saponaria officinalis* — beaucoup de coccinelles vivent de végétaux, en état de larve; la plus grande partie cependant est *aphidivore*.

LYGÆUS SAXATILIS — les prés, surtout les prés secs.

HEMEROBIUS CHRYSOPS — les arbustes, les plantes. — les larves d'hémérobe mangent les pucerons.

18. MYGALE CÆMENTARIA — nid creusé dans la terre, fermé par une trappe de terre battue, revêtue de soie, mobile, qu'elle referme en entrant dans son trou.

POLYDESMUS COMPLANATUS — sous les pierres, lieux humides.

DASYTES PALLIPES — sur les fleurs du *cistus albidus*, etc.

HISTER BIMACULATUS.

ASIDA DEJEANII, Sol. — à Marseille, sous les pierres, toute l'année. M. Solier.

TYCHIUS CUPRIFER (Curcul.) — les herbes des prairies.

TRUXALIS BREVICORNIS—les lieux incultes, les collines, toujours aux abris.

ANTHIDIUM STICTICUM — butinant sur les fleurs labiées, odorantes, le thym, les *teucrium*.

17. VALERIANELLA ECHINATA — les champs — *fr.* mâche.

CHÆROPHYLLUM SYLVESTRE — les prairies — *fr.* persil d'âne, cerfeuil sauvage.

RHUS COTINUS — le défens de S^{t}-Zacharie, les côteaux boisés — *fr.* fustet.

LAMIUM ALBUM — les bois de S^{t}-Zacharie, à Sisteron — *fr.* ortie blanche.

18. MESPILUS PYRACANTHA — côteaux du Tholonet, les haies près de Pertuis — *fr.* buisson ardent.

COLUTEA ARBORESCENS — les bois, côteaux des Pinchinats — *fr.* baguenaudier.

ARUM ITALICUM — au bord des champs, sous les buissons, endroits un peu humides— *fr.* pied de veau, *pr.* fugueiroun.

CHARA VULGARIS — les eaux stagnantes.

SALIX INCANA — au bord de l'Arc, des torrents — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

EQUISETUM FLUVIATILE — iscles de la Durance, Peyrolles, Meirargue — *fr.* prêle, queue de cheval, *pr.* cooussoudo, frétadou.

PIERIS NAPI — les bosquets, vers le pavillon de l'Enfant — assez rare ici.

ANTHOCHARIS BELLEZINA (Pieris) — les collines arides, à la tour de la Kérié — la découverte de cette espèce est due au comte de Saporta.

MELITÆA PHÆBE — chenille sur le plantain ; le papillon dans les prés.

EREBIA EPISTYGNE (Satyrus) — côteaux arides des Pinchinats, de S^{t}-Marc, où croit la *festuca cæspitosa*, le chêne kermés.

ORGYA PUDIBUNDA (Bombyx) — rare autour d'Aix — éclose ce jour-là, ayant passé l'hiver dans son cocon.

CYMATOPHORA OCTOGESIMA (Noctua) — chenille sur le peuplier.

ACRONYCTA RUMICIS (Noct.) — chenille sur le fraisier, le prunier, etc. — éclose ce jour-là.

HILARA CILIPES, Macq. — se balançant en foule au-dessus des ruisseaux, mâles et femelles.

19. CHLÆNIUS SPOLIATUS — assez rare autour d'Aix ; plus commun à Marignane.

CALATHUS LATUS — sous les pierres — toute l'année, très commun.

OPHONUS SABULICOLA—sous les pierres, à Fonscolombe — assez rare.

BYRRHUS STRIATUS, Enc. (Sub Nosodendro) — dans les sables de l'Arc, collines de S^{t}-Canadet, sous les pierres.

19. BROMUS STELIRIS — au bord des champs, des sentiers.
NARCISSUS POETICUS — les prairies — *pr.* jusiévo.
JUNCUS MAXIMUS — à la S^te^-Baume. M. Castagne.
ERODIUM ROMANUM — sur les pelouses.
JUGLANS REGIA — *fr.* noyer, *pr.* nouguier.

APHODIUS CARBONARIUS.

BRACHYCERUS ALGIRUS—rodant dans les gazons abrités, sous les pierres ; la larve vit dans le bas du tronc des oliviers, au collet de la souche. M. Mille, docteur-médecin.

CLYTUS ARVICOLA — les fleurs.

MICROGASTER GLOMERATUS, F. (Sub Crypto) — les larves vivent en famille dans une seule chenille ; en la quittant, elles filent en commun leurs cocons dans une même enveloppe, mais où elles se voient distinctes et séparées. V. 13 avril.

CINIPS SAPPHYRINA, Nob. —Ann. sciences natur. 1832.

CHRYSIS AUSTRIACA.

MELITÆA DIDYMA — chenille sur le *plantago lanceolata.*

CROCALLIS LENTISCARIA, Donz. (Phalæn.)— Ann. Soc. entom.

SYRPHUS MENTHASTRI — sur les plantes, les fleurs.

20. DROMIUS CORTICALIS — Mariguane.

LEISTUS SPINIBARBIS — sous les pierres.

DASYTES CÆRULEUS — sur les plantes.

HISTER SINUATUS — sous les pierres.

APATE LUCTUOSA — je ne l'ai trouvé qu'une fois près de l'Hôtel-Dieu, le matin, volant.

CASSIDA VIBEX.

APHIS ISATIDIS, Nob. — sur le pastel *isatis tinctoria* — Ann. Soc. entomol. 1841.

DOLERUS NIGER — sur les plantes, volant au bord des sentiers.

20. PHYLLIREA MEDIA — les bois — *pr.* daradéou.

GLOBULARIA ALYPUM — côteaux de Barret, colline des pauvres, le Prignon, le Monteigués.

CERASTIUM SEMIDECANDRUM — les champs.

CYTISUS SESSILIFOLIUS — les bois ; du côté du pavillon de l'Enfant, vers la Touësso.

HIERACIUM MURORUM — les murs, les chemins — *fr.* pulmonaire des français, *pr.* herbo dé la guerro.

ARUM ARISARUM — à la Molle, dans les Maures — *pr.* calen.

OPHRYS MYODES — Marseille.

ARGYNNIS EUPHROSYNE — sur la *viola odorata* — rare ici. Éclose ce jour-là.

OSCINIS OLEÆ, Latr. — la larve ronge la chair de l'olivier et gâte les huiles — éclose à présent, mais aussi dans les greniers à la fin de novembre, quand la température reste douce. V. 27 nov.

21. LEPISMA LINEATA, F. —les lieux humides, les maisons.

DROMIUS SPILOTUS — Marignane.

SCARITES ARENARIUS — au bord de la mer, Montredon près Marseille, Foz, Marignane.

AGONUM PARUMPUNCTATUM — *iscles* de la Durance, sous les pierres.

CARABUS CATENULATUS — Marseille — rare.

CANTHARIS FUSCA — commune sur les plantes.

HISTER CRUCIATUS — les charognes.

BUBAS BISON — Marseille, le Var, rare à Aix.

SCUTELLERA MAURA, F. (Sub Tetyrâ.)

HEMEROBIUS PERLA.

OPHION LUTEUS, Gr. — éclos ce jour-là de la chrysalide de la *dicranura vinula.*

LYCOENA MELANOPS (Polyomm.) — dans les bois de pin, vers le Tholonet, à la Trévarèse — découverte la première fois par M. le comte de Saporta.

MACROGLOSSA FUCIFORMIS (Sphinx) — chenille sur la *scabiosa arvensis* et *sc. columbaria.*

22. PHILOSCIA MUSCORUM, Latr. — sous les pierres.

CALLISTUS LUNATUS — sous les pierres — assez rare.

POGONUS HALOPHILUS — à Marignane.

POGONUS MERIDIONALIS — à Marignane, à Marseille.

PINUS HALEPENSIS — sur nos montagnes — on ne le trouve plus au-delà de 6 à 7 lieues du bord de la mer; le *pinus sylvestris* lui succède. *Pr.* pinsot.

SALIX AMYGDALINA — le long de l'Arc.

21. VERONICA BECABUNGA — les lieux humides.

POA PRATENSIS.

PHYSALIS ALKEKENGI — les bois, les lieux cultivés — *fr.* alkekenge, coqueret.

ERODIUM GRUINUM (Geranium) — autour des champs, sur les élévations de terre, au bord des sentiers.

ANTHYLLIS VULNERARIA — les côteaux, le Monteigués, le Tholonet, S^te^-Victoire — *fr.* vulnéraire.

PINUS LARICIO, Poir. — originaire de Corse, on commence à le propager et à l'élever dans nos bosquets d'agrément.

22. PHYLLIREA LATIFOLIA — dans les bois — *pr.* gros daradéou.

LONICERA TATARICA, Linn. — cultivée fréquemment

ANTHRENUS VERBASCI, Gyll. — sur les fleurs. La larve dans les matières animales sèches, les pelleteries, les collections d'Histoire naturelle, qu'elle infeste.

PIMELIA BIPUNCTATA — dans les sables, Marseille.

PHYTONOMUS PUNCTATUS (Curcul.) — sous les pierres.

DOLERUS GERMANICUS — sur le *salix viminalis*.

MEGACHILE MURARIA, Enc. (Sub. Ape.) ♀. — V. 6 avril.

MELECTA PUNCTATA — elle fréquente les nids des osmies et des mégachiles; parasite.

SATURNIA CARPINI (Bombyx) — chenille sur le poirier, l'alisier, la ronce, le rosier, l'arbousier — éclos, ayant passé l'hiver en chrysalide.

AMPHIDASIS PRODROMARIA (Phalæna) — le poirier, le pommier, le chêne, le térébinthe.

ADELA DEGCERELLA — volant autour des buissons, du chêne kermès.

23 CICINDELA FLEXUOSA — les sables au bord de l'Arc.

POGONUS PALLIDIPENNIS — Foz, Marignane.

TRICHODES ALVEARIUS.

ATEUCHUS SACER — autour des crottes de cheval, de bœuf; le long des chemins. — *pr.* scaravaï.

EMPUSA PAUPERATA — dans les champs arides, les collines abritées — époque de son état de perfection.

DOLERUS TRISTIS — sur le *salix viminalis*.

LYCÆNA ACIS (Polyomm.)

ZERENE PANTATA (Phal.) — chenille sur le frêne — paraît deux fois l'an.

BIBIO MARCI — les prés.

dans nos bosquets et les jardins. — *fr.* chamérisier de Sibérie.

SAXIFRAGA GRANULATA — à la Ste-Baume.

THLASPI CAMPESTRE — les champs.

BELLIS ANNUA — les bois et les champs des Maures (Var.)

PLATANUS OCCIDENTALIS — originaire de l'Amérique septentrionale, il a réussi parfaitement dans nos contrées, et est devenu l'ornement de nos promenades — *fr.* platane d'Occident.

POPULUS FASTIGIATA — les allées, les bosquets; originaire d'Italie — *fr.* peuplier d'Italie.

23. ANDROSACE MAXIMA — dans les blés, à la Pioline, à la Mignarde.

ÆSCULUS HIPPOCASTANUM — acclimaté dans nos contrées — *fr.* maronnier d'Inde.

CISTUS GUTTATUS — dans les prés des Maures (Var.)

MELITTIS MELISSOPHYLLUM — à la Ste-Baume, à St-Zacharie, bois de Montverd — *fr.* mélisse bâtarde, mélisse des bois.

MEDICAGO MURICATA — les champs.

LAPSANA STELLATA — les bords des champs.

PINUS PICEA, Linn. — les montagnes de la haute Provence — *fr.* sapin, sapin à feuilles d'if, sapin argenté, *pr.* sapine.

24. CICINDELA RIPARIA — sur les bords sablonneux de la Durance, du Verdon à Gréoux, plus rarement de l'Arc.

LAMPRA RUTILANS (Buprestis) — bois d'ormeau.

APHANISTICUS EMARGINATUS — les plantes, la vigne.

CANTHARIS PALLIDA — très commune sur les plantes, les arbres.

ONTHOPHAGUS HYBNERI — les crottins.

RHYNCHITES BETULÆ — sur la vigne — il en contourne les feuilles en cylindre et loge ses œufs entre les replis.

CYANIRIS CYANEA (Clythra) — sur l'aubépin, etc.

DONACIA NYMPHÆÆ — les prés marécageux des *iseles* de la Durance.

ANTHOCHARIS BELIA (Pieris) — la chenille vit sur l'*isatis*, les *sisymbrium* — elle sort de la chrysalide au bout de 15 jours.

25. CHLÆNIUS VELUTINUS — sous les pierres ; se cachant entre les cailloux au bord des rivières.

AGONUM MODESTUM — Marseille.

OLISTHOPUS FUSCATUS — sous les pierres, sur les plantes.

OPHONUS DORSALIS — Marignane.

24. VALERIANA CALCITRAPA — les prés des collines, Trets, Peynier, Sarrau, près de Sault, département de Vaucluse.

VALERIANELLA ERIOCARPA — à Miramas dans les champs — M. Castagne.

CERINTHE MAJOR — au Luc (Var.)

SCANDIX AUSTRALIS — la collines des pauvres, le Prignon au nord.

BERBERIS VULGARIS — bois de Fonscuberte ou Bigourdin, près de S^{t}-Canadet — *fr.* épine vinette.

ARENARIA SERPYLLIFOLIA — les champs sablonneux.

HESPERIS AFRICANA — dans les sables de l'Arc — une grande quantité de plantes d'origine africaine se trouvent en Provence, principalement sur la route de Marseille à Nice, et de Nice à Perpignan. Quelques botanistes ont pensé que les Maures en avaient apporté les semences dans les fourrages qu'ils tiraient d'Afrique et charriaient après eux, lors de leurs invasions, dans nos contrées. Note de M. Teissier.

GERANIUM LUCIDUM — bois de la S^{te}-Baume, les endroits humides.

TRAGOPOGON PRATENSE — *fr.* barbe de bouc, *pr.* barbe à bouc.

25. HYOSCIAMUS ALBUS — au pied des murs, au bord des sentiers, près l'Hôtel-Dieu, au pavillon de Grassi — *pr.* saou-pignaque.

ILLECEBRUM PARONYCHIA — au nord des moulins de

ACUPALPUS LURIDUS — volant en plein jour dans les prés des iscles de la Durance.

BEMBIDIUM CELER — caché ou courant entre les graviers, dans les sables de la Durance, du Verdon.

BEMBIDIUM CHALCOPTERUM — id.

SPHÆNOPTERA GEMELLATA (Buprestis) — les gazons.

NITIDULA RUFIPES — très fréquente sur les fleurs.

ANTHRENUS PIMPINELLÆ — sur les fleurs, surtout les ombellifères.

ATEUCHUS PIUS — les chemins, les bouses.

PHILAX MERIDIONALIS — sous les pierres.

ANASPIS HUMERALIS — les plantes, les fleurs.

ANASPIS FLAVA — id.

PHYLLOBIUS UNIFORMIS (Curcul.) — sur les feuilles des arbres, de l'aubépin, etc.

LACHNAIA 3-STIGMA (Clythr.) — sur les arbres.

ACRYDIUM LINEOLA — souvent dans les vergers d'oliviers — il a passé l'hiver en retraite, paraissant de temps en temps quand le temps est beau.

ACRYDIUM MIGRATORIUM — il est rarement très nuisible dans nos contrées, et pas plus que les autres espèces. Ailleurs, surtout dans les climats un peu plus chauds, il ravage les champs sans y laisser la moindre végétation, obscurcissant l'air par le vol serré de ses bataillons, plus dommageable que le feu et la grêle. Il en est de même de quelques autres espèces du même genre.

THRIPS PHYSAPUS — sur les plantes.

S^t^-Eutrope ou des Insensés, sur le chemin des premières eaux — M. Teissier, professeur de botanique.

EUPHORBIA SYLVATICA — à la Pioline, le long de l'Arc.

RANUNCULUS FLAMMULA — les lieux marécageux, Cogolin (Var.)

LAVANDULA STÆCHAS — les côteaux, les bois des Maures, dans le sol granitique; près du Luc, à la Molle.

GERANIUM DISSECTUM — les prés de Fenouillère, etc.

CENTAUREA BENEDICTA — les champs cultivés — *fr.* chardon béni.

CORIXA STRIATA — nageant dans les eaux.

AMMOPHILA VIATICA, Latr. — courant le long des chemins — il creuse un nid en terre, y entasse des larves, des araignées blessées et engourdies par le venin de son aiguillon, pour la nourriture de ses petits.

PEPSIS ARENARIA, Fabr. — le long des chemins.

SESIA APIFORMIS — Fonscolombe, sur le peuplier blanc.

HADENA TREITSCHKII (Noctua) — chenille élégamment colorée, vivant sur l'*hippocrepis comosa* — éclose ce jour-là, la chrysalide ayant passé l'hiver dans un cocon de terre

26. CICINDELLA LITTORALIS — Marseille, Marignane, rare à S^t^-Zacharie.

LEBIA CYANOCEPHALA — sous les pierres, sur les plantes.

PRISTONYCHUS TERRICOLA, *Var.* Sardea — les lieux obscurs, les caves.

AMARA EXIMIA.

AMARA RUFICORNIS — à Foz.

OPHONUS MENDAX — sous les pierres, dans les prés, à Fonscolombe.

TRACHYS MINUTA — sur les plantes.

CANTHARIS LIVIDA — id.

TROX HISPIDUS — sous les pierres.

MICRONYX CYANEUS (Curculion.) — Marseille.

PISSODES NOTATUS (Curculionite) — sur les pins. Marseille.

26. CRATÆGUS OXYACANTHA — le bord des champs, des chemins—*fr.* aubépine, *pr.* aoubrespin, poumeto dé paradis.

ADONIS ÆSTIVALIS — les champs semés en céréales.

SPARTIUM SCORPIUS — les collines de Venelle, S^{t}-Canadet.

LATHYRUS APHACA — les champs.

ANTHYLLIS TETRAPHYLLA — les côteaux des environs de Marseille.

CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM. — les champs, le bord des sentiers, les prés secs — *fr.* grande marguerite, grande paquerette.

MERCURIALIS PERENNIS — à laS^{te}- Baume.

APATE SEXDENTATA — dans le bois des rameaux morts d'olivier.

AGAPANTHIA CARDUI (Saperda) — sur les fleurs, du *cnicus lanceolatus.*

CLYTUS ARIETIS — sur les arbres, les bois morts ou coupés, les fleurs.

ADIMONIA BREVIPENNIS (Galleruca) — la larve sur la *salvia clandestina* ou *verbenaca,* les centaurées, etc. —l'insecte parfait très commun sur les plantes.

LINA POPULI (Chrysom.) — larve et insecte parfait sur les peupliers, saules, osiers.

TRIDACTYLUS VARIEGATUS, Latr. — les sables de l'Arc.

COREUS MARGINATUS — les plantes.

NEMATUS GRANDIS, Lepell. — larve sur le peuplier — passe l'hiver en chrysalide, éclos à cette époque ; paraît deux fois l'année.

PROCRIS STATICES.

SERICARIA MORI (Bombyx) — *fr.* le ver à soie, *pr.* magnan. Il éclot de l'œuf ces jours-ci, au plutôt.

AÉDIA ECHIELLA (Hyponomeuta) — chenille sur le cynoglosse, l'*echium vulgare* — paraît deux fois dans l'année.

EMPIS LIVIDA — sur les fleurs.

27. LITHOBIUS FORMICATUS, Leach. (Scolopendra) — sous les pierres.

BRACHINUS BOMBARDA — Marignane.

DRYPTA EMARGINATA — les prés humides, au bord de la Durance, Puy-S^te^-Réparade.

27. ANCHUSA ITALICA — les champs — *fr.* buglosse, *pr.* bouragi fer.

BRASSICA ERUCA — les champs — *fr.* roquette.

GERANIUM SANGUINEUM — les bois près de Nans, dép. du Var.

BEMBIDIUM USTULATUM.

BEMBIDIUM PALLIDIPENNE — Marignane.

TACHYPUS PICIPES — dans les sables, le long des chemins.

PÆDERUS RUFICOLLIS — entre les cailloux au bord des ruisseaux, des rivières.

ATEUCHUS LATICOLLIS—les chemins, parmi les crottins.

OTIORHYNCHUS CRIBRICOLLIS.

LEPYRUS COLON — sur les saules, très commun au bord de l'Arc.

VANESSA ATALANTA — chenille sur l'ortie dioïque.

CHELONIA VILLICA (Arctia) — sur le pissenlit, laitue, etc.

OPHIUSA GEOMETRICA (Noctua) — les rives gazonnées et élevées de l'Arc; rare.

AGROTIS SAUCIA (Noctua.)

28. SCARITES PYRACMON — dans les sables, à Montredon, Mazargue, près de Marseille — très profondément enfoncé dans le sable.

OPHONUS COLUMBINUS—sous les pierres, à Fonscolombe.

NITIDULA FLEXUOSA — dans les charognes, sous les pierres.

ONTHOPHAGUS FURCATUS — les bouses.

ARRHENODES CORONATUS (Brentus) — sous les lichens, dans mon bois de Montverd, à S^{t}-Zacharie — une seule fois trois ensemble, dont un mâle.

CLEONIS BREVIROSTRIS — Marignane.

PERITELUS SENEX (Curculion.)—environs de Marseille.

CYTISUS ARGENTEUS — les collines, les terres amoncelées, gazonnées au bord des chemins; aux moulins des insensés, à Fonscolombe, etc.

VICIA FABA — cultivée — V. 5 janvier, *fr.* fève, *pr.* favo.

MEDICAGO MARINA — les côtes sablonneuses de la mer, près de Marseille, à Montredon — *pr.* herbo d'oou pardoun.

MORUS ALBA — *fr.* mûrier blanc, *pr.* amourier.

28. RANUNCULUS AQUATILIS — les fossés, les lieux inondés, au chemin de Marseille, près de l'auberge du *Pin.*

CARDAMINE HIRSUTA.

HESPERIS MATRONALIS — à Cabasse près Brignolle.

ARISTOLOCHIA ROTUNDA.

PINUS SYLVESTRIS — forêt de la S^te^-Baume, surtout au couchant; à Méoune (Var), où il est entremêlé avec le *P. halepensis* qui finit là.

VALANTIA APARINE — les champs semés en céréales.

CAREX VULPINA — dans les prés.

ADIANTHUM CAPILLUS-VENERIS — rochers humides, à la cascade du moulin Blanc, à S^t^-Zacharie.

DIPLOLEPIS URNÆFORMIS, Nob. — sur les feuilles du chêne à St-Zacharie—Ann. sciences natur. 1832.

ODYNERUS CONSOBRINUS, Dufour — creuse son nid dans les terrains abrités — Ann. sciences natur. 1839.

SYRICHTHUS SAO (Hesperia) — deux fois l'an.

29. BRACHINUS EXHALANS — Marignane.

BEMBIDIUM ASSIMILE — bord de l'Arc.

TRACHYS PYGMÆA — sur les plantes, les fleurs.

BRUCHUS PECTINATUS — sur les cistes.

BRUCHUS IMBRICORNIS — id.

RHYNCHITES ÆQUATUS — sur les plantes, les arbres.

PHYTONOMUS CRINITUS (Curcul.) — Marseille, sous les pierres — presque toute l'année, M. Solier.

POLYDRUSUS FLAVIPES — sur l'aubépine, le peuplier.

MORIMUS FUNESTUS —rampant à terre ; sous les pierres aussi.

LEMA PARACENTHESIS — sur l'*asparagus acutifolius* sur les fleurs de l'*euphorbia serrata.*

TENTHREDO VIRIDIS — les arbres, les plantes.

ACRONYCTA MEGACEPHALA (Noctua) — passe l'hiver en chrysalide.

DOSITHEA ORNATARIA (Phal.)

30. LYCOSA SACCATA (Aranea)—courant dans les champs.

LEBIA NIGRIPES — sur le *spartium junceum,* le *quercus ilex.*

PÆCILUS VIATICUS — sous les pierres, le long des chemins, courant.

HARPALUS RUFICORNIS — sous les pierres, quelquefois rodant — très commun.

29. CISTUS MONSPELIENSIS — à Marseille ; surtout dans les forêts des Maures, à la Molle — *pr.* messugue.

CARDAMINE PRATENSIS — les prés humides, Luynes — *fr.* cresson des prés.

HESPERIS VERNA — au Tholonet sous les oliviers.

IBERIS SAXATILIS — S^te^-Victoire.

TRIFOLIUM STELLATUM — les bords des sentiers, des champs.

OPHRYS ANTHROPOPHORA—les prés de Jouques, à Fonscolombe très rare—cueilli une première fois dans un pré par M^me^ de Saporta ; retrouvé une seconde fois seulement, plusieurs années après.

ARISTOLOCHIA CLEMATITIS — côteaux de S^t^-Zacharie — *pr.* fouterlo.

ARISTOLOCHIA PISTOLOCHIA.

QUERCUS ROBUR — les forêts — *fr.* le chêne roure, rouvre, *pr.* rouvé.

30. GALIUM VERUM — dans tous les prés, les chemins, etc — *fr.* caille-lait.

LITHOSPERMUM OFFICINALE — dans les champs — *fr.* grémil, herbe aux perles.

FRANKENIA PULVERULENTA — à Beaulieu près de Rogne — chez M. de Beaulieu, mon intime ami, botaniste

ELOPHORUS NUBILUS — les bassins, les eaux.

CONIATUS TAMARISCI (Curcul.) — Marseille, le *tamarix gallica*, larve et coléoptère.

CARTALLUM RUFICOLLE (Longicorn.) — les plantes.

CIMBEX LUTEA — la larve sur le saule — éclose après avoir passé l'hiver dans le cocon.

LEUCOPHASIA LATHYRI (Pieris) — les bosquets.

ZYGÆNA RHADAMANTHUS — sur les collines vers le Tholonet, les fleurs du sainfoin, etc.

LEUCANIA VITELLINA (Noctua.)

CUCULLIA VERBASCI (Noctua) — chenille sur le *verbascum thapsus*, la *scrophulaire* — éclose ayant passé l'hiver en chrysalide.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — le lépidoptère est extrêmement commun ; il vole le soir et même pendant le jour autour des fleurs.

distingué, que les sciences et notre pays regretteront toujours.

PAPAVER RHOEAS — les champs, les semis où il est trop fréquent — *fr.* coquelicot, *pr.* rouelle.

CHELIDONIUM HYBRIDUM — les semis.

SISYMBRIUM MONENSE — S^te^-Victoire.

MYAGRUM PERENNE — les champs, les semis — *fr.* cameline, *pr.* lassène.

POLYGALA VULGARIS — les prés — *fr.* herbe à lait.

ANTHYLLIS MONTANA — S^te^-Victoire, Notre-Dame-des-Anges, S^t^-Zacharie?

TRAGOPOGON DALECHAMPII — les sentiers, les tertres.

ANTHEMIS ARVENSIS—le bord des chemins, des champs — *pr.* margaridier.

ORCHIS LAXIFLORA, Lam. — les prés.

MORUS NIGRA — cultivé — *fr.* mûrier noir, mûrier d'Espagne.

CENOMYCE PYXIDATA, Dub. (Lichen) — les murs, les côteaux arides.

Première apparition des Insectes.

1. PROCRUSTES CORIACEUS—sous les pierres, courant aussi à terre — il paraît de nouveau ; il ne sera plus cité.

MELOLONTHA VULGARIS — sur les arbres fruitiers, le chêne — *fr.* hanneton. Il n'est pas extrêmement commun et n'occasionne pas de grands dommages.

MELOLONTHA ACERIS — sur le lilac.

SCAURUS STRIATUS — sous les pierres, le long des chemins — assez rare.

OMOPHILUS LEPTUROIDES (Cistela) — très fréquent, et même en troupes sur les arbres, surtout sur les châtons du *quercus coccifera.*

MYCTERUS CURCULIOIDES (Rhinomacer) — les plantes.

BRUCHUS CISTI — sur le *cistus albidus.*

CIMBEX MARGINATA — la larve sur le saule — éclos ce jour-là après un an à peu près passé en chrysalide.

CERATINA ALBILABRIS, Latr. — les fleurs.

ANTHIDIUM 7-DENTATUM, Latr. — les fleurs.

POLYOMMATUS XANTHE — collines près du Tholonet.

MACROGLOSSA BOMBYLIFORMIS (Sphinx) — chenille sur le chèvre-feuille — passe l'hiver en chrysalide.

HELOPHILUS FLOREUS F. (Sub Eristali) — très commun sur les fleurs et les plantes, à présent et tout l'été.

2. PÆDERUS LITTORALIS — les sables humides, sous les pierres.

Première floraison des Végétaux.

1. SALVIA OFFICINALIS — sur les tertres, les bords élevés des sentiers, des champs — *fr.* sauge, *pr.* saouvi.

JASMINUM FRUTICANS — les haies, les terrains élevés bordant les chemins — *fr.* jasmin jaune, *pr.* scavillos.

SCHOENUS NIGRICANS — le bord de l'Arc.

BROMUS TECTORUM — les murs, les lieux secs.

BISCUTELLA SAXATILIS, Decand. — les tertres, les lieux gazonnés, aux environs de la Touësso, etc.

ASTRAGALUS MONSPESSULANUS — côteaux incultes au-dessus du petit chemin du Tholonet, au Monteigués.

HEDYSARUM SAXATILE — id. — il est presque particulier à notre pays, *hedysarum aquisextiense*, Tournef. *Institut. rei herbariæ.*

TRIFOLIUM OFFICINALE (Melilotus) — les prés, le bord des champs — *fr.* mélilot.

VICIA PEREGRINA — les champs, les bords des sentiers.

SONCHUS OLERACEUS — les champs, les jardins — il fleurit encore et ainsi presque toute l'année — *fr.* laiteron, *pr.* cardelo.

2. LINUM NARBONENSE — les collines cultivées.

APHYLLANTHES MONSPELIENSIS — les lieux incultes, les garrigues.

LYGISTOPTERUS SANGUINEUS (Lycus) — sous l'écorce des arbres.

MALACHIUS ÆNEUS — les plantes, les fleurs.

GEOTRUPES TYPHÆUS — les chemins.

ASIDA JURINEI, Solier — sous les pierres, Marseille.

APION VIOLACEUM — les prairies, Marignane.

POLYDRUSUS CHRYSOMELA, Parvulus, Gyll. — sur les saules, les osiers.

LEPTURA SANGUINOLENTA, (Curculion.) — à la Molle, dans les prés des Maures.

CHRYSOMELA AMERICANA — larve et coléoptère sur le romarin — très commune.

CRYPTOCEPHALLUS MARGINELLUS.

COCCUS HESPERIDUM, Fab. — sur les orangers et les citronniers. — Il est adulte à cette époque.

COSSUS LIGNIPERDA — la chenille seulement (le papillon plus tard) se voit souvent traversant le sol des allées plantées d'ormes.

CHELONIA HEBE (Arctia) — chenille sur le plantain, le pissenlit, la laitue, etc — on rencontre souvent le papillon au pied des murs, ou sur le gazon, dans le jour, presque immobile.

TIMIA MARGARITA — A la Touësso, le Tholonet — belle et rare espèce qui vole le soir vers la lumière, M. Cote-Tavan, habile et infatigable chasseur de papillons, M. Martin, conservateur au musée d'histoire naturelle, l'ont souvent recueillie.

3. GYRINUS NATATOR.

ORNITHOGALUM NARBONENSE — collines vers le Tholonet, à S[t]-Canadet (ferme de Groules.)

CUCUBALUS ITALICUS — les bords des champs et des sentiers, les côteaux.

SAPONARIA OCYMOIDES — dans les champs sur les côteaux.

CISTUS SALVIFOLIUS — les collines boisées.

CISTUS FUMANA — les côteaux arides et incultes.

RANUNCULUS MURICATUS — les champs, les terrains humides.

CORONILLA MINIMA—les collines, les bords des sentiers.

CARDUUS PYCNOCEPHALUS — au pied des murs, au bord des champs.

CHRYSANTHEMUM SEGETUM — à Istres.

OSYRIS ALBA — les terrains amoncelés au bord des chemins.

3. BROMUS ARVENSIS.

LAMPRA CONSPERSA (Buprest.)—sur le peuplier blanc.

COPRIS PANISCUS — sur les chemins, les crottins.

VALGUS HEMIPTERUS (Trichius) — sur les fleurs — le mâle très commun, la femelle très rare.

ASCLERA CÆRULESCENS (OEdemera.) — les plantes, les fleurs.

OEDEMERA LURIDA — id.

MORDELLA ACULEATA — id.

BRUCHUS BIGUTTATUS — sur les cistes.

BRUCHUS RUFICORNIS — id.

ANÆTIA PRÆUSTA (Saperda) — sur les arbres, les plantes.

CENTROTUS CORNUTUS — sur le genêt d'Espagne, *spartium junceum*, la fougère *pteris aquilina*.

HEMEROBIUS ALBUS.

TENTHREDO INTERRUPTA.

SMERINTHUS OCELLATA — chenille sur le saule, l'osier — éclos, ayant passé l'hiver en chrysalide.

HEMITHEA VERNARIA (Phalæn.)

4. TIMARCHA TENEBRICOSA — errant le long des chemins — elle est déjà citée en février. Elle paraît encore à présent, et très fréquemment.

TENTHREDO RUSTICA, Lepell. ♀.
CARBONARIA, F. ♂. } sur l'*euphorbia ser-*

DACTYLIS GLOMERATA—bord des chemins, des champs.

AVENA ELATIOR — les prés ; on l'y séme — *fr.* fromental. *pr.* froumentane.

CONVOLVULUS CANTABRICA — collines, bord des sentiers.

HYOSCIAMUS NIGER — autour des maisons rustiques, au pied des murs, au bord des chemins — *fr.* jusquiame, *pr.* saouprignaque.

BUPLEVRUM JUNCEUM — côteaux de S^t^-Pierre de Canon auprès de Salon, de Roquevaire.

VIOLA TRICOLOR — les champs cultivés — *fr.* pensée.

SISYMBRIUM COLUMNÆ, Jacq. — partout, dans les lieux cultivés, contre les maisons de campagne.

DORYCNIUM SUFFRUTICOSUM (Lotus) — les collines, les bois — *pr.* badasse.

ORCHIS MACULATA — les prés.

QUERCUS PEDUNCULATA — colline de Buan chez M. de Saporta, près de Sault (Vaucluse) — entremêlé dans cette localité avec le *Q. robur*, mais celui-ci occupe les lieux plus bas, le *Q. pedunculata* les plus élevés.

PISTACIA LENTISCUS — les côteaux sur le petit chemin du Tholonet.

FICUS CARICA — il commence à laisser paraître les jeunes figues *grossos ; fr.* figuier, *pr.* figuiéro.

4. FESTUCA MYUROS — bords élevés des sentiers, bord des champs.

CORNUS SANGUINEA — les bois — *fr.* sanguin, *pr.* sanguino.

rata, etc — ce sont les deux sexes d'une même espèce.

ICHNEUMON EXTENSORIUS, Gr.

ICHNEUMON XANTHORIUS, Gr.

XYLOPODA DENTANA (Pyralis.)

5 SCYTODES THORACICA, Latr. (Aranea) — les maisons.

AMARA ZABROIDES — Marseille, Basses-Alpes — rare.

HARPALUS SUBCYLINDRICUS — Marseille.

DASYTES MAURUS — les plantes, les fleurs.

NITIDULA PEDICULARIA, *Var.* Latipes, Marsh. — très commune sur les fleurs.

COPRIS HISPANA — paraît être la femelle du *copr. paniscus*. V. 3 mai.

ANTHICUS FLORALIS — courant dans les sables.

PERITELUS GRISEUS (Curcul.) — les saules, les osiers — endommage les arbres fruitiers, les mûriers.

CYNOGLOSSUM PICTUM — les champs, les sentiers, etc — *fr.* cynoglosse, langue de chien — *pr.* herbo dé Nouestre-Damo.

LITHOSPERMUM FRUTICOSUM — collines arides.

BORRAGO OFFICINALIS — les champs, les jardins.

RIBES RUBRUM — les jardins — *fr.* groseiller.

ROSA REMENSIS — cultivée dans les jardins — *fr.* rosier de Bourgogne.

CISTUS TUBERARIA — les prés, les gazons, les bois des Maures.

ANEMONE STELLATA, Lamarck. — dans les bois des Maures, au Château de la Molle.

CYTISUS LABURNUM — planté dans nos bosquets; indigène dans les Alpes — *fr.* cytise des Alpes, faux ébénier.

CITRUS MEDICA — en pleine terre à Solliés, Hyères; ici il a besoin d'être abrité dans les serres — *fr.* citronnier, limonier.

5. SCABIOSA ARVENSIS — les champs ensemencés — *fr.* scabieuse.

PÆONIA OFFICINALIS (flore duplici) — les jardins — *fr.* pivoine.

PAPAVER ARGEMONE — les champs.

SPARTIUM JUNCEUM — les collines — *fr.* genêt d'Espagne, *pr.* gineste.

ROBINIA PSEUDACACIA — originaire d'Amérique, cet arbre est si bien acclimaté qu'il croit spontané à Solliés au bord des ruisseaux — *fr.* acacia, faux-acacia.

CAMPYLIRHYNCHUS PERICARPIUS (Curculion.)

CHRYSOMELA STAPHYLÆA — M. Boyer, pharmacien, entomologiste distingué, l'a trouvée autour d'Aix.

GRYLLUS CAMPESTRIS, Latr. — les champs, sous les pierres.

SCUTELLERA INUNCTA, Fabr. (sub Tetyrâ) — sur les plantes, sous les pierres.

TENTHREDO BIFASCIATA, Lepell.

SPHECODES GIBBUS, Latr.

OSMIA FULVIVENTRIS } même espèce. Sur les fleurs
OSMIA LEIANA } même espèce. Sur les fleurs de chardon; elle coupe les feuilles de rosier pour en former son nid.

EUCERA LINGUARIA — sur les fleurs.

ARGE PSYCHE (Satyrus) — les collines du Tholonet, les moulins de S^t^-Eutrope.

SARGUS CUPRARIUS.

6. LICINUS AGRICOLA — éclos ce jour-là d'une chrysal. trouvée à nud sous une pierre.

DAPTUS VITTATUS — Marignane.

OPHONUS OBLONGIUSCULUS — sous les pierres.

ACUPALPUS DORSALIS, *Var.* Maculatus — Marignane.

MALACHIUS 2-PUSTULATUS—très commun sur les plantes et les fleurs.

GALLERUCA CALMARIENSIS — sur les ormes qu'elle dévaste dans son état de larve.

METALLITES AMBIGUUS (Curcul.) — sur les arbustes.

LABIDOSTOMIS AXILLARIS (Clythra) — sur les arbres, chêne, etc.

GAREX VESICARIA — les bords des ruisseaux, les lieux humides.

PINUS PINEA — planté dans nos bosquets — *fr.* pin-pinier, pin-pignon.

SALIX HELIX — les rivages sablonneux des rivières — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

FRAXINUS ORNUS — planté dans nos bosquets — *fr.* frêne à fleur.

6 POA BULBOSA, *Var.* Vivipara — bord des chemins.

ASPERULA ARVENSIS — les champs, les prés.

ILEX AQUIFOLIUM — forêt de la S^te^-Baume — *fr.* houx, *pr.* vis.

LASERPITIUM GALLICUM — Monteigués; S^te^-Victoire, dans le clausson.

MYAGRUM ERUCÆFOLIUM — S^t^-Zacharie, terres amoncelées au bord du chemin, près du *Lion-d'or*.

ERODIUM CICUTARIUM — les gazons, les bords des chemins — *pr.* pé dé pardris. Il fleurit de nouveau.

TRIFOLIUM REPENS — les prés, les bords des sentiers — *pr.* trioulet.

LYGÆUS ARENARIUS — sous les pierres.

APHIS ROBORIS, Nob. — en état parfait. V. Annal. Soc. entomolog. 1841.

APHIS CORNI, Fabr. — sur le sanguin.

CHALCIS MINUTA — sorti d'une chrysal. de lépidoptère.

LARENTIA BILINEATA (Phalæna) — chenille sur la pimprenelle, etc. — éclose ce jour-là.

DIOCTRYA OELANDICA.

BOMBYLIUS MEDIUS

MELOPHAGUS OVINUS, Latr. — dans les toisons des brebis, se nourrissant de leur sang.

PHOLCUS PHALANGIOIDES, Latr. (Aranea) — les maisons. les recoins — toute l'année.

ANTHICUS NECTARINUS — on le trouve avec le *floralis* et le *pulchellus*.

7. BRUCHUS TRISTIS — sur les cistes.

BRUCHUS LUTEICORNIS — id.

GRYLLUS DOMESTICUS, Latr. — les lieux humides des maisons.

NEPA CINEREA — les eaux, les boues délayées — *fr.* scorpion d'eau.

NOTONECTA MACULATA — dans l'eau, nageant — V. janvier. On la trouve encore.

REDUVIUS PERSONATUS — les maisons — V. 14 janvier.

ASIRACA CLAVICORNIS, Latr. — les plantes.

AGRION PUELLA — autour des bassins, à Fonscolombe.

TENTHREDO CAPTIVA, Lepell.

TENTHREDO ALBIMACULA, Lepell.

CENTAUREA CYANUS — les champs ensemencés, au milieu des blés — *fr.* bleuet, barbeau.

CREPIS NEMAUSENSIS — Il est encore en fleur. V. janv.

7. TAMARIX GALLICA — les sables des rivières, des ruisseaux — *fr.* tamaris.

STYRAX OFFICINALE — à Solliés, les côteaux — *fr.* aligoufier.

PISUM SATIVUM — cultivé — *fr.* pois, *pr.* pésé.

CITRUS AURANTIUM — en caisse, et l'hiver en serre — *fr.* oranger.

PLATANUS ORIENTALIS — originaire de Grèce. On le plante rarement chez nous. A Bourgane près d'Apt, à S^{t}-Pons de Gémenos.

FAGUS SYLVATICA—le bois de la S^{te}-Baume, la Pioline

PINUS ABIES — les montagnes de la haute Provence, au pavillon de l'Enfant — *fr.* pesse, épicéa.

AGATHIS MALVACEARUM.

OSMIA TUNETANA, Latr.

LYCÆNA IOLAS (Polyomm.) — à l'enclos de M. de Saporta, au nord de l'Hôtel-Dieu. Chenille dans les gousses de *colutea*, selon M. Marloi, entomologiste d'Auriol — rare.

LIMENITIS CAMILLA (Nymphalis) — chenille sur le *chèvre-feuille.*

AGLOSSA PINGUINALIS — chenille dans les substances grasses; on l'aperçoit souvent rampant dans les maisons. Selon Linnée elle vit quelquefois dans les intestins de l'homme, et plus fâcheuse que les autres vers — le papillon partout, dans les maisons, au-dehors aussi; la chrysalide, dans un cocon lâche, à la surface de la terre, au milieu des débris de végétaux desséchés.

MOLOBRUS THOMÆ, Latr. — volant dans les champs.

TACHINA TREMULA — fleurs de l'*euphorbia serrata*, à S^{t}-Zacharie.

3. THOMISUS CITREUS, Latr. (Aran.) — les plantes, les champs.

CALATHUS LIMBATUS — les sables de la Durance, à Mirabeau.

HARPALUS ANXIUS — sous les pierres, commun, à Fonscolombe.

PERIPHUS EQUES — les sables au bord des ruisseaux et rivières, Gréoulx, S^{t}-Zacharie, la Durance.

PINUS CEDRUS, Linn. — originaire du Liban. On l'a planté ici, mais rarement. A la Pioline, à Valmousse, à Fonscolombe où il s'est semé naturellement cette année 1843 — *fr.* cèdre du Liban.

URTICA PILULIFERA — à Marseille au fort S^t^-Nicolas.

8. VALERIANA RUBRA — les murs, les rochers ou terrains élevés et pierreux, aux moulins des insensés ou de S^t^-Eutrope — *fr.* valériane.

VALERIANELLA HAMATA, Decand. — à Miramas.

POA TRIVIALIS — les prés.

HYPECOUM PENDULUM — près de l'Arc, chez M. de Clapier.

ECHIUM AUSTRALE — à Miramas — M. Castagne.

MARRUBIUM VULGARE — les bords des chemins — *fr.* marrube blanc, *pr.* bouen riblé.

BLATTA PALLIDA, Enc. — les bois, dans les débris des végétaux.

APHIS PAPAVERIS — sur le pavot, les fèves, etc.

APHIS ROSÆ.

SYMPECMA FUSCA (Agrion) — les bosquets, assez loin des eaux.

CEPHUS PYGMÆUS — sur les fleurs. La larve dans l'intérieur des tiges de blé qu'elle rend stériles—elle occasionne de grands dommages dans les provinces du nord de la France. Mém. Soc. royale d'agriculture de 1842.

TENTHREDO VENTRALIS — sur le pin d'alep.

MEGACHILE MURARIA, Fab. (sub Xylocopâ) — construisant son nid en terre paîtrie, contre un mur, semblable à une motte de terre qui y serait appliquée. Différente de *meg. muraria* de l'Enc. V. 6 et 22 avril.

THAIS MEDESICASTE — les bois, à S^t-Zacharie.

COLIAS HYALE.

PIERIS CRATÆGI — chenille sur tous les arbres à fruit, surtout l'amandier qu'elle dévaste, à peine feuillé. Le papillon dans les prés, sur le seigle en fleur, partout — ses œufs dans un paquet de 2 ou 3 feuilles sèches liées par de la soie que filent les petites chenilles en naissant, et attaché à l'arbre; celles-ci y passent dans leur jeune âge tout l'été et jusqu'aux premiers beaux jours à la fin de l'hiver, sans en sortir.

MALVA SYLVESTRIS — dans les champs, les bords des chemins, partout — *fr.* mauve, *pr.* maouvo, maougue.

POTERIUM SANGUISORBA — les champs — *fr.* pimprenelle, *pr.* pimpinello.

LYCÆNA CYLLARUS (Polyomm.)

LYCÆNA ESCHERI.

MELITÆA DEIONE — chenille sur le muffle de veau *antirrhinum majus,* en famille — paraît deux fois l'année.

XANTHIA PULMONARIS (Noctua) — chenille cachée dans le cœur des feuilles de consoude, *symphytum officinale;* les bords de la Touësso, depuis le pavillon de Monier, jusqu'au pavillon de l'Enfant, etc.

FIDONIA PINIARIA (Phalæna) — à S^{t}-Zacharie, phalène et chenille, sur les pins ou autour.

EMPIS PENNIPES.

OESTRUS BOVIS — volant dans les fougères, les herbes où paissent les bœufs — V. 7 mars.

TEPHRITIS VIEDEMANNI.

9. MACHILIS POLYPODA, Latr. — sous les pierres, dans les gazons humides.

OMALIUM OPHTHALMICUM — sur les plantes, volant, à S^{t}-Zacharie.

APHODIUS LURIDUS — dans les bouses, sous les pierres.

PTILOPHORUS DUFOURII — dans les prés de M. de Font-verd à S^{t}-Canadet, une seule fois.

NEIDES TIPULARIA (Cimic.) — sous les pierres.

CIMEX LECTULARIUS, Latr. — *fr.* punaise, *pr.* cimé, punaïse.

APHIS SALICIS.

EPHEMERA VULGATA F. — à S^{t}-Zacharie, sur les arbres, au bord de l'Uveaune.

EPHEMERA VENOSA? F. — id.

9. FESTUCA CÆSPITOSA, Loisel. Suppl. — les collines arides autour d'Aix.

CERASTIUM VISCOSUM—bord des ruisseaux, les champs.

ARENARIA MEDIA — à S^{t}-Chamas.

CRATÆGUS ARIA — Monteigués, S^{te}-Victoire, bois de Montverd — *fr.* alisier.

ROSA RUBIGINOSA — les haies — *fr.* églantier.

GEUM URBANUM — les bords des prés, des ruisseaux — *fr.* benoite.

ANTIRRHINUM MAJUS — les murs des jardins, du pavillon de l'Enfant — *fr.* mufle de veau.

CLYPEOLA JONTHLASPI — les collines, les gazons — déjà en février.

SEMBLIS BICAUDATA — aux environs des ruisseaux.

APIS MELLIFICA — toute l'année ; c'est à présent le moment des essaims. V. janvier. *Fr.* abeille, mouche à miel, *pr.* abillo.

MELITÆA ARTEMIS, *Var.* Provincialis — iscles de la Durance ; à Solliès, côteaux du Défens.

ZYGÆNA FILIPENDULÆ — à St-Zacharie, fleur du *trifolium pratense, scabieuse*, etc.

CLIDIA GEOGRAPHICA (Noctua) — chenille sur l'*euphorbia cyparissias*, en famille — le lépidoptère toujours grisâtre à S^{t}-Zacharie, toujours fond jaunâtre à Fonscolombe.

ACRONYCTA EUPHORBIÆ (Noctua) — sur les *euphorbia cyparissias* et *serrata*, sur le tamaris.

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — sur la laitue, etc — passe l'hiver en chrysalide.

PHASIANA VINCULARIA (Phalæna) — prise au théâtre par M. Giraud, peintre, collecteur zélé de papillons et de chenilles.

10. DINODES RUFIPES — sous les pierres, dans les prés.

PHÆNOPS DECOSTIGMA (Buprestis) — sur un tronc de peuplier coupé, au moulin Blanc, à S^{t}-Zacharie.

CLERUS 4-MACULATUS, F. — pris dans la poix découlant d'un pin taillé, bois de Fonscuberte ou Bigourdin, comm. de Venelle, une seule fois.

ANOBIUM OBLONGUM — dans le bois des meubles, le bois mort.

ASCALAPHUS ITALICUS — volant dans les bois taillis ;

BRASSICA RAPA — cultivée dans les jardins, les champs — *fr.* rave.

SENECIO VULGARIS — les jardins, les champs cultivés — encore en fleur. V. janvier. *Fr.* seneçon, *pr.* sénissoun.

MERCURIALIS ANNUA — les jardins, les champs cultivés — encore en fleur; elle a déjà fleuri l'hiver. V. NOV.

10. SALVIA VERBENACA — les pelouses.

BRIZA MEDIA — dans les prés.

GALIUM CINEREUM — les côteaux.

GALIUM SETACEUM — les collines de la Fare.

CAUCALIS LEPTOPHYLLA — les champs, le bord des sentiers.

RHAMNUS CATHARTICUS — les haies, chemin de Venelle, vers l'Aubère; à Aix, côteaux de Beauregard — *fr.* grainette d'Avignon, *pr.* granetto.

dans les clairières, à St-Zacharie, à la Combe de Lourmarin (Vaucluse.)

TENTHREDO PUNCTUM — les fleurs.

SPHECODES FUS CIPENNIS, Foudr. in Literis — voisin du *sph. gibba*, Latr. plus grand, aîles plus noires. Il pond ses œufs dans les nids des apiaires, entr'autres du *colletes fodiens*. M. Foudras, entomol. distingué de Lyon.

VANESSA ANTIOPA — chenille en famille sur le saule — *fr.* morio.

VANESSA L. ALBUM — la pariétaire — déjà en janvier.

DEILEPHILA ELPÉNOR — sur la vigne — a passé l'hiver en chrysalide.

EUCHELIA PULCHRA (Lithosia) — Marseille, à Fonscolombe dans les garrigues.

EUCLIDIA GLYPHICA (Noctua) — commune, volant de jour dans les prés.

PHASIANA PETRARIA, Dup. — à la Molle, dans le Var.

ADELA PANZERELLA.

SYRPHUS FESTIVUS, F. (sub Eristali) — les fleurs.

11. CICINDELA LUGDUNENSIS — pont de Mirabeau, Greoulx, les sables.

CHLÆNIUS AGRORUM — courant sur le gazon.

CRYPTOHYPNUS PULCHELLUS (Elater) — Fonscolombe.

ONITICELLUS FLAVIPES — les excréments d'animaux.

ONTHOPHAGUS SCHREBERI — id.

MYLABRIS MELANURA, Pall. 10-PUNCTATA, Oliv. — sur les fleurs, surtout celles de la *scabiosa columbaria*.

VIOLA ARVENSIS, Decand. — à Istres.

JUNCUS TENAGEIA — à Miramas — M. Castagne.

EUPHORBIA SEGETALIS — les champs, les jardins.

ARENARIA TENUIFOLIA — les lieux pierreux, le pied des murs.

PYRUS MALUS — cultivé dans les vergers, spontané dans les bois — *fr.* pommier, *pr.* poumiero.

TEUCRIUM IVA — aux moulins des insensés, au-dessus de l'enclos de M. Barthélemy, entre les pierres.

MYAGRUM PANICULATUM — les champs de céréales autour d'Aix.

TARAXACUM PALUSTRE (Leontodon) — les marais de S^{t}-Chamas.

11. SALVIA CLANDESTINA—bord des chemins, etc—encore en fleurs. V. janvier.

VERONICA ANAGALLIS — dans les ruisseaux, le long du chemin en-dessus de l'enclos de Beaufort.

VERONICA CHAMÆDRYS — dans les *Maures.*

AVENA FATUA — les champs de blé.

FESTUCA DUMETORUM — les bois.

LINUM CAMPANULATUM — les côteaux, en avant des Pinchinats, au midi du chemin, etc.

ANTHICUS ATER — les plantes — déjà cité, V. mars.

BRUCHUS RUFIMANUS — dans les pois et autres légumes.

BRUCHUS NUBILUS — les cistes.

CLEONIS ALBIDUS — Montredon près Marseille.

POLYDRUSUS IMPRESSIFRONS — les arbres.

PHYTÆCIA LINEOLA (Saperda) — les fleurs, Fonscolom.

LABIDOSTOMIS SCAPULARIS (Clythra) — les plantes, les fleurs, les arbres.

HISPA ATRA — sur les plantes ; sous les pierres quand le temps deviendra froid.

GALLERUCA TENELLA — sur les osiers, le *tamariæ gallica*.

ICHNEUMON ANNULATORIUS, Fab.

POLYOMMATUS GORDIUS — les bois de S^{t}-Zacharie.

HESPERIA SYLVANUS.

DEILEPHILA PORCELLUS — sur l'épilobe.

CLEOPHANA PLATYPTERA — chenille sur l'*antirrhinum simplex* — elle a passé l'hiver en chrysalide; elle reparaîtra en juillet. V.

12. EPEIRA CONICA, Latr. (Aranea) — les plantes.

PANAGÆUS CRUX-MAJOR — iscles de la Durance sous les pierres.

NEBRIA PSAMMODES — les sables humides.

ANCYLOCHEIRA RUSTICA (Buprestis) — S^{t}-Zacharie. le bois de pin mort.

LIMONIUS BRUCTERI (Elater) — les plantes.

LIMONIUS LITHRODES (Elater) — Montverd.

CYPHON PALLIDUS — les plantes.

LIGNYODES ENUCLEATOR (Ellescus Curculion.) — sur le chêne, au bord de l'Uveaune, St-Zacharie.

SAXIFRAGA ROTUNDIFOLIA — les collines des Maures, à la Molle.

HIPPOCREPIS COMOSA — les lieux cultivés des collines, les gazons.

SENECIO SYLVATICUS — les champs.

12. GALIUM MOLLUGO — les lieux marécageux, le bord des ruisseaux, quelquefois aussi dans les endroits secs ou moins humides — plus maigre dans toutes ses parties dans les lieux secs.

PLANTAGO ARENARIA — les champs.

CAUCALIS DAUCOIDES — les champs un peu secs.

TELEPHIUM IMPERATI — aux Infernais, etc.

SILENE NOCTIFLORA — les tertres gazonnés.

SAXIFRAGA AJUGÆFOLIA — Ste-Victoire.

CISTUS PENICILLATUS — les collines incultes.

PERITELUS LITHARGYREUS (Curculion.) — sur le *daphne tartonraira* à Montredon.

BALANINUS CERASORUM (Curculion.) — sur divers arbres, le long des ruisseaux.

MALACOSOMA LUSITANICA (Galleruca) — très commune sur toutes les fleurs, surtout les composées.

PHYTÆCIA PUNCTUM (Saperda) — herbes des prairies.

PHALACRUS GRANULATUS — plantes et fleurs.

PENTATOMA BICOLOR (sub Cimice) — les plantes.

APHIS POPULI-ALBÆ, Nob. — Ann. Soc. entomolog. 1841.

TENTHREDO CONFUSA, Lepell.

DOLERUS BAJULUS.

AGATHIS MAJOR, Nob.

PERILAMPUS ITALICUS, Fab. (sub Diplolepe.)

BOMBUS ITALICUS.

BOMBUS SALTUUM — à Fonscolombe.

SATYRUS MÆRA — chenille sur les graminées — éclos ce jour-là. Deux fois l'année, V. janvier.

LYCÆNA ALSUS (Polyomm.)

THANAOS TAGES (Hesperia.)

CHELONIA FASCIATA (Arctia) — sur le pissenlit et autres plantes basses, à Gréoulx.

PTILODONTIS PALPINA (Bombyx.)

SARGUS FORMOSUS — les feuilles des arbustes.

DOLICHOPUS PENNITARSIS — les plantes.

BOMBYLIUS ATER, Fab.

13. TRECHUS RUBENS — sous les pierres et aussi courant.

POTENTILLA REPTANS — les champs, partout — *fr.* quintefeuille, *pr.* frago.

RANUNCULUS REPENS — le long des ruisseaux — M. Castagne.

IBERIS PINNATA—les champs ensemencés—*fr.* bramofan.

LOTUS CORNICULATUS, *Var.* Glabra. Lotus Major? Scop. — les prés, les bords élevés des chemins.

LEONTODON HISPIDUM — les prés.

ANTHEMIS INCRASSATA — les champs, à Miramas.

SCORZONERA HIRSUTA — le Monteigués.

13. GLADIOLUS COMMUNIS — les champs ensemencés — *fr.* glayeul, *pr.* coutéou.

LAMPYRIS SPLENDIDULA — dans les gazons — *fr.* ver-luisant, *pr.* luzerne.

MALACHIUS ELEGANS.

APHODIUS 4-PUSTULATUS — Bigourdin près de St-Canadet, dans la poix des pins taillés.

BALANINUS NUCUM (Curculion.) — larve dans les glands, les noix, etc.

OBEREA PUPILLATA (Saperda) — sur le *lonicera caprifolium*, collines vers le Tholonet — une seule fois.

ALYDUS CALCARATUS (Coreus) — les plantes.

RAPHIDIA OPHIOPSIS — parc de Fonscolombe sur un mur — fraichement éclose.

CIMBEX LÆTA.

CIMBEX OLIVIERI, Lepell.

SATYRUS PASIPHAË — collines du petit chemin du Tholonet, dans les guarrigues.

ARCTIA FULIGINOSA — chenille sur l'*arctium lappa.*

HEMITHEA VIRIDARIA (Phalæna) — au Puy-Ste-Réparade, chenille sur la *mentha rotundifolia* — deux fois l'année.

14. DASYTES ATER — fréquent sur les graminées.

LAMPYRIS NOCTILUCA — dans les gazons, les buissons — *fr.* ver-luisant, *pr.* luzerne, moins commune que la *lamp. splendidula.*

CATOPS OBLONGUS — à Fonscolombe.

IPS FERRUGINEA — dans la poix des pins taillés.

ATTAGENUS 3-FASCIATUS — sur les fleurs.

AVENA SATIVA — *fr.* avoine, *pr.* civado.

EVONYMUS EUROPÆUS — les bois, les bosquets — *fr.* fusain, bonnet de prêtre, *pr.* bounet dé capelan.

FRITILLARIA PYRENAICA — Ste-Victoire.

ARENARIA TETRAQUETRA — montagnes, Ste-Baume, plan d'Aups.

POTENTILLA SUBACAULIS — Ste-Victoire.

CRATÆGUS AZAROLUS — cultivée — *fr.* azerolier.

CRATÆGUS TORMINALIS — à la Ste-Baume.

SISYMBRIUM POLYCERATIUM — au pied des murs, au bord des chemins, St-Zacharie, etc.

BRASSICA NAPUS — les champs, cultivé — *fr.* navet, *pr.* navéou.

ASTRAGALUS HYPOGLOTTIS—les gazons, les bords élevés des chemins.

LAPSANA COMMUNIS — les champs, la Ste-Baume.

ARCTIUM LAPPA—les cours près des bâtiments, le bord des prés — *fr.* bardane, *pr.* lapourdié.

PARIETARIA OFFICINALIS — au pied des murs, sur les murs même, partout — *fr.* pariétaire, *pr.* espargoule.

14. CORIS MONSPELIENSIS — les côteaux arides.

JUNCUS LAMPOCARPUS, Ehr. Gram.

RANUNCULUS ARVENSIS — les champs.

ERYSIMUM CANESCENS, Decand. — Ste-Victoire, la Ste-Baume, etc.

GERANIUM COLUMBINUM — les prés, autour d'Aix.

HIPPOCREPIS CILIATA, Wild. — au Tholonet chez les PP. Jésuites, aux Pinchinats — M. Teissier.

THYLACITES PILOSUS (Curcul.) — sous les pierres.

BRACHYDERES PUBESCENS (Curcul.)—sur le pin d'Alep, entre les feuilles.

GRAMMOPTERA VARIANS (Leptura) — sur les fleurs — rare.

GRAPTODERA OLERACEA (Altica) — sur la salicaire, *lythrum;* larve sur l'épilobe.

COCCINELLA 20-PUNCTATA.

COCCINELLA IMPUSTULATA.

SYRTIS CRASSIPES (Cimic.) — les plantes.

ASCALAPHUS AUSTRALIS, Enc. — sur la colline des moulins des insensés — une seule fois.

CHELOSTOMA MAXILLOSA, Latr. — sur les portes des maisons, à l'extérieur — elle y fait des trous comme ceux des *anobium,* pour y nicher ses petits.

15. CYBISTER ROESELII (Dytiscus) — les eaux.

DYTISCUS MARGINALIS.

HYPHYDRUS VARIEGATUS — fort Lamalgue, à Toulon.

HYDROPHILUS CARABOIDES — les eaux.

RHAMNUSIUM SALICIS, *Var.* Rufa (Rhagium) — Montverd.

CIMBEX OBSCURA — à la S^te^-Baume, fleurs du *geranium pyrenaicum.*

TENTHREDO VIDUA, Lepell. — fleurs de l'*euphorbia serrata.*

CHRYSIS CÆRULIPES.

CHRYSIS CUPREA, Rossi.

DIPLOLEPIS FLAVIPES, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.

LOTUS CORNICULATUS, *Var.* Villosus — les bords élevés des chemins, les prés secs.

MEDICAGO DENTICULATA — les champs.

PSORALEA BITUMINOSA — les bords des sentiers, des champs, partout.

CNICUS DISSECTUS — les prés de Fonscolombe.

ACHILLÆA TOMENTOSA — au Puy-S^te^-Réparade, terrains secs.

CAREX ACUTA — le bord des ruisseaux.

15. GALIUM ULIGINOSUM — ruisseaux, lieux marécageux.

ELÆAGNUS ANGUSTIFOLIA — valon de Gardanne allant vers Mîmet, les lieux frais, les jardins — *fr.* olivier de Bohême, *pr.* saouzé muscat.

IRIS PSEUDO-ACORUS — les *iscles*, dans les ruisseaux.

SCIRPUS HOLOSCHÆNUS — le bord des chemins, des ruisseaux, les lieux où l'eau séjourne l'hiver. — *fr.* jonc.

ECHIUM VULGARE — les bords des champs, des chemins — *fr.* vipérine.

CAMPANULA SPECULUM — les champs semés en céréales *fr.* miroir de Vénus.

LONICERA CAPRIFOLIUM — les côteaux boisés.

HALICTUS 4-STRIGATUS, Latr. — sur les fleurs — il creuse, dans le sable et sous les pierres, des nids en boyau.

STELIS PUNCTATISSIMA, Latr. — fleurs du lilac.

16. TETRAGNATHA EXTENSA (sub Araneâ) — les bords des ruisseaux, sur les plantes, où elle ourdit sa toile.

OENANTHE PIMPINELLOIDES — les lieux gazonnés, les champs, bord de l'Arc.

LINUM TENUIFOLIUM — les lieux secs, les collines.

ALISMA PLANTAGO — dans les ruisseaux — *fr.* plantain aquatique.

ALLIUM SATIVUM — cultivé, non indigène — *fr.* ail, *pr.* aillet.

ERICA VULGARIS — les collines des Maures — *fr.* bruyère, *pr.* brugas.

EUPHORBIA OBSCURA.

POTENTILLA HIRTA — les collines, S^{t}-Zacharie.

MELISSA OFFICINALIS — les prairies, le long des ruisseaux — *fr.* mélisse, citronelle, *pr.* pouncirado.

IBERIS LINIFOLIA — le Monteigués.

THLASPI BURSA-PASTORIS — il se voit encore en fleurs et presque toute l'année.

THLASPI PERFOLIATUM — les champs.

HEDYSARUM CAPUTGALLI — les collines, bois de Montverd.

CORONILLA EMERUS — le Prignon, S^{te}-Victoire, la S^{te}-Baume.

LATHYRUS SPHÆRICUS — les lieux montueux.

CARDUUS ACANTHOIDES — partout, dans les champs, au bord des chemins.

SCHERARDIA MURALIS.

EQUISETUM PALUSTRE — les *iscles* de la Durance.

16. JASMINUM OFFICINALE — originaire des Indes, cultivé partout — *fr.* jasmin, *pr.* jaousémin.

HALIPLUS FERRUGINEUS — Marseille, les eaux.

OMOPHLUS CURVIPES (Cistela) — sur les chênes-verts, *ilex.*

ATTELABUS CURCULIONOIDES — les arbres, arbustes.

RHYNCHITES CUPREUS — les arbres, les plantes.

STENURA VILLICA (Leptura) — les ormes, cours de la Trinité; sur les roses, enclos de M. de Saporta.

PHYTÆCIA EPHIPPIUM — les fleurs.

CRYPTOCEPHALUS VIOLACEUS — sur les plantes.

TROGUS LAPIDATOR (Ichneum.) — sur les fleurs ombellées. La larve dans la chrysal. du *papill. machaon.*

TRACHYNOTUS FOLIATOR (Ichneum.) — les chrysal.

CRYPTUS CINCTUS, Fabr.

HEDYCHRUM AURATUM, F. (sub Chryside.)

NYSSON MACULATUS — les fleurs.

ANDRENA CÆRULESCENS, Enc. (an Fabricii?) — sur les fleurs crucifères, Fonscolombe.

LIGUSTRUM VULGARE — les bois — *fr.* troëne, *pr.* oulivier saouvagi.

CYPERUS LONGUS — tous les endroits humides — *fr.* souchet.

SCIRPUS PALUSTRIS — les bords des rivières, les lieux humides, à Pélissane.

GALIUM PALUSTRE — le long des fossés aquatiques.

STATICE ECHIOIDES — Marseille, Miramas.

ALLIUM ROSEUM — les bords des ruisseaux, les prés du pavillon de l'Enfant.

ASPHODELUS FISTULOSUS — la Crau — *pr.* pouracho.

CUCUBALUS BEHEN — bord des sentiers, des terres cultivées — *fr.* behen blanc, *pr.* carnillet.

SEDUM ACRE — collines pierreuses.

RANUNCULUS CHÆROPHYLLOS — la Crau.

PAPAVER SOMNIFERUM — cultivé dans les jardins — *fr.* pavot.

ERYSIMUM OFFICINALE — au pied des murs, autour des habitations champêtres, au bord des sentiers.

ULEX PROVINCIALIS, Loisel. Suppl. — à Roquefavour — M. Teissier.

TRIFOLIUM SCABRUM — les lieux secs, les collines, bord des sentiers.

TRIFOLIUM LAPPACEUM — les champs.

TRIFOLIUM OCHROLEUCUM — bois de Montverd.

SCORPIUS SUBVILLOSA — les champs — *fr.* chenille.

CICER ARIETINUM — cultivé — *fr.* pois chiche, *pr.* césé.

LATHYRUS NISSOLIA — les champs semés, Marseille.

17. HARPALUS PUNCTATO STRIATUS — Marignane, Foz.

COLYMBETES STRIATUS (Dytisc.) — les eaux.

HYDROPORUS PLANUS (Dytisc.) — id.

HYDROPORUS 12-PUSTULATUS — id.

HYDATICUS TRANSVERSALIS — Marseille, dans les eaux.

AGRYPNUS MURINUS (Elater) — groupé dans des excavations de mûriers, où la sève suintait, à la Pioline.

AGRIOTES GALLICUS (Elater) — à Fonscolombe, fleurs de *cornus sanguinea* — une seule fois.

CRYPTOHYPNUS RIPARIUS (Elater) — les plantes, les arbustes.

CRYPTOHYPNUS 4-PUSTULATUS — entre les cailloux, dans les sables de l'Arc.

DRILUS FLAVESCENS — sur les plantes.

ATTAGENUS PELLIO — les maisons.

CORYNETES CHALIBÆUS — les cadavres, les latrines, Marseille — M. Solier.

SCAURUS TRISTIS — Marseille.

LEPTURA RUFIPES.

PODAGRICA FULVIPES (Altica.)

CHRYSOMELA HOTTENTOTA — sous les pierres, rodant partout.

GRYLLOTALPA VULGARIS, Latr. — c'est l'époque où l'on peut trouver son nid dans les prés.

APHIS FAGI.

TENTHREDO LEPIDA, Lepell.

ODYNERUS AUCTUS, Panz.
DANTICI, Aliorum.

17. BROMUS SQUARROSUS — les lieux secs, les prés non arrosés.

MELICA NUTANS — les champs, les côteaux.

THESIUM LINOPHYLLUM — les bordures des bois, les sentiers.

ONOSMA ECHIOIDES—le bord des champs, des chemins.

LINUM USITATISSIMUM — cultivé; moins chez nous que dans le Var — *fr.* le lin.

ARENARIA RUBRA — au pied des remparts de la ville, au bord des fossés.

ROSA CENTIFOLIA, Linn. — jardins — *fr.* rose d'Hollande.

ROSA CANINA — les haies, le bord des chemins — *fr.* églantier, *pr.* grate cuou.

RUBUS FRUTICOSUS — les haies, les bois — *fr.* ronce, *pr.* roumi.

STACHYS ANNUA.

STACHYS ARVENSIS.

SIDERITIS HIRSUTA — le bord des sentiers, les terrains incultes.

OROBANCHE MAJOR — les terres cultivées, etc. — *fr.* orobanche.

SISYMBRIUM NASTURTIUM — les ruisseaux — *fr.* cresson, cresson d'eau.

TRIGONELLA MONSPELIACA — les champs, les bois.

LATHYRUS CICERA — cultivé en prairies artificielles — *pr.* garoutte, geissetto.

LATHYRUS HIRSUTUS — les prés.

SATYRUS JANIRA — très commun partout, chenille sur les graminées,

BRITHYA PANCRATII (Noctua) — chenille sur le pancratium, îles de la rade de Marseille.

18. AGONUM MARGINATUM — lieux humides, Marignane, Marseille.

HARPALUS DISPAR — Foz, Marignane.

ACMÆODERA ASPERSULA, Illig.
DERMESTOIDES, Solier (Buprestis) } — Marseille, les fleurs composées — M. Solier.

ANTHAXIA CYANICORNIS (Buprestis) — Apt, Marseille, sur les graminées,

TILLUS UNIFASCIATUS — Fonscolombe, sur les arbres.

APHODIUS PRODROMUS.

RHYNCHITES BETULETI, *Var.* Cæruleus — roulant en cylindre les feuilles de la vigne, pour y abriter sa postérité; il les fait dessécher.

LIXUS ASCANII — les fleurs, Fonscolombe.

PHYTÆCIA MOLYBDÆNA — id.

COCCINELA 7-PUNCTATA — la larve vit de pucerons — pour la seconde fois, déjà en janvier.

TETRIX SUBULATA — dans les champs, sur les plantes.

LATHYRUS SATIVUS — cultivé — *fr.* gesse, *pr.* jaisse.

ASTRAGALUS MASSILIENSIS, Lam. — à Montredon — on l'a confondu avec l'*astr. tragacantha* qui ne croit qu'en Asie.

LOTUS RECTUS — le bord des champs, des ruisseaux.

LOTUS HIRSUTUS — id.

MEDICAGO MINIMA — les lieux incultes.

PHILADELPHUS CORONARIUS — les jardins — *fr.* seringa.

SONCHUS PICROIDES — les champs, les côteaux.

CAREX MAXIMA — à la Touësso, le long des fossés.

18. BROMUS DISTACHYOS — les collines arides.

LOLIUM PERENNE — les bords des chemins, des prés — *fr.* ray-grass, *pr.* margaou.

SCHERARDIA ARVENSIS — sous le pont de Beraud, etc,

GALIUM GLAUCUM — bois de Montverd.

HYPECOUM PROCUMBENS — les champs, à Miramas.

LITHOSPERMUM ARVENSE.

CAUCALIS ANTHRISCUS — les champs.

CAUCALIS NODOSA — les collines, les champs incultes.

BUPLEVRUM STELLATUM — les champs cultivés.

BUPLEVRUM ODONTITES — les champs, les côteaux.

RUMEX ACUTUS — les prés, les bords des sentiers, partout.

AGROSTEMMA GITHAGO — dans les champs semés en blé — *fr.* nielle des blés, *pr.* niello.

ROSA SEMPERVIRENS — dans les haies, sur les collines, au petit chemin des moulins des insensés, collines du Tholonet.

CAPSUS SPISSICORNIS — les plantes.

ÆSCHNA VERNALIS — à Fonscolombe, aux iscles de la Durance.

SIGALPHUS IRRORATOR — une fois sortie d'une chrysal., une autre fois sur une tige de seigle.

EUMENES COARTATA — nid de terre, globuleux, avec une espèce de petite galerie en avant en forme de goulot, appliqué contre un mur, une feuille, etc.

MACROCERA GRANDIS, Nob. — sur les fleurs, endormie le soir entre les pétales de la pivoine double.

SPHINX PINASTRI — chenille sur le *pinus halepensis*.

AMPHIDASIS HIRTARIA (Phalæn.)

TINEA CRINELLA — dans la laine des matelas, les étoffes, les insectes desséchés des collections.

19. DYTISCUS CIRCUMFLEXUS.

CRATONYCHUS NIGER (Elater) — les plantes.

MALACHIUS EQUESTRIS — id.

TRICHODES ALVEARIUS — sur les fleurs. La larve dans les ruches.

PACHYCERUS ATOMARIUS (Curcul.) — larve dans les racines de l'*anchusa italica*, *buglosse;* le coléoptère s'y trouve aussi — M. Boyer, pharmacien.

LARINUS JACÆÆ (Curculion.) — sa chrysal. dans les calyces mûrs du *cnicus arvensis*.

CALANDRA ABBREVIATA — Marignane, dans les herbes, sous les pierres.

MIRIS GOTHICUS (sub Capso) F. — les plantes.

SPARTIUM PURGANS — Gréoulx, Combe de Lourmarin (Vaucluse.)

MEDICAGO SATIVA — *fr.* luzerne.

ERVUM ERVILIA — les champs — *fr.* ers, *pr.* erré.

LACTUCA PERENNIS — collines incultes.

CENTAUREA ASPERA — bord des sentiers, champs, etc.

ORCHIS ABORTIVA — les bois, le parc de Fonscolombe.

SERAPIAS ENSIFOLIA — les bois, le bord des champs.

CUCUMIS MELO — Patrie, l'Asie; cultivé — *fr.* melon, *pr.* miéroun.

CUCUMIS SATIVUS — *fr.* concombre.

SPINACIA OLERACEA — cultivé dans les jardins potagers — *fr.* épinard.

19. CAUCALIS LATIFOLIA — les champs — *pr.* grappon.

ÆTHUSA CYNAPIUM — Buan, chez M. Camille de Saporta, au bord des prés, des sentiers — *fr.* petite cigue.

BUPLEVRUM GLAUCUM, Decand. — Marseille, Salon, Miramas — découvert dans ces localités par M. Castagne.

RHINANTHUS CRISTA-GALLI — les prés maigres, humides — *fr.* crête de coq.

MELAMPYRUM ARVENSE — au plan d'Aups, près la S^te^ Baume, etc. — *fr.* blé de vache.

ARABIS ASPERA — Buan, dans le bois.

BUNIAS ORIENTALE — Buan, les champs.

PHRYGANEA PELLUCIDA, Deg.

GORYTES TUMIDUS.

BOMBUS RUDERATUS.

20. ARGUTOR RUBRIPES — Marseille.

ARGUTOR VERNALIS — id.

HYDROPORUS OPATRINUS — id.

PTOSIMA 9-PUNCTATA (Buprest.) — les arbustes, le cerisier sauvage, le prunier.

IPS MACULATA — les charognes, les plaies cancéreuses de l'ormeau.

ENOPLIUM SERRATICORNE — les bois ouvrés, à S^{t}-Zacharie.

HAMMATICHERUS CERDO (Cerambyx.)

LEPTURA RUFA — sur les roses, dans un jardin au-dessus de l'Hôtel-Dieu; à la Molle (Var.)

ACRYDIUM THALASSINUM — les côteaux, les champs.

COCCUS OLEÆ — l'olivier, le laurier-rose — couvant ses petits, sous la coque formée par son corps.

ODYNERUS SPINIPES (Vespa.)

ARGYNNIS DIA — bois de S^{t}-Zacharie.

ARGE GALATHEA (Satyrus) — les gazons.

ACONTIA SOLARIS (Noctua) — volant même de jour, dans les prés, etc.

STRATYOMYS CHAMÆLEON — sur les fleurs.

SARGUS AURATUS.

NEMESTRINA FASCIATA (sub Cythereâ).

APHRITIS AURO-PUBESCENS, Latr. — chrysalide sous les pierres; S^{t}-Zacharie.

ACHILLEA ODORATA — lieux secs, montueux.

CUCURBITA PEPO — cultivée — *fr.* courge, *pr.* cougourdo.

20. SCABIOSA COLUMBARIA — les sentiers, le bord des champs, partout — *fr.* scabieuse.

ANAGALLIS PHOENICEA — les champs, les jardins.

JUNCUS GLOMERATUS — le bord de l'Arc.

JUNCUS GLAUCUS — Miramas.

ERICA VIRIDI-PURPUREA — les bois — *fr.* bruyère à balai, *pr.* brusc.

RUBUS CORYLIFOLIUS — les lieux ombragés.

TEUCRIUM PSEUDO-CHAMÆPITYS — Marseille.

ANTIRRHINUM LATIFOLIUM. Mill. — à Vaucluse, aux platrières d'Auriol.

ANTIRRHINUM PELISSERIANUM — les champs.

RAPHANUS SATIVUS— cultivé dans les jardins potagers, originaire de la Chine — *fr.* radis, raifort.

RAPHANUS RAPHANISTRUM — les champs.

ASTRAGALUS SESAMEUS — quartier de Cuco, vis-à-vis les boucheries.

ERVUM LENS — cultivé — *fr.* lentille.

POLYGALA SAXATILIS — Marseille — M. Castagne.

VICIA SEPIUM — la S^te^-Baume, dans le bois.

PHLOMIS LYCHNITIS — colline des moulins de S^t^-Eutrope.

CENTAUREA JACÆA — les prés.

ÆGILOPS OVATA — partout, bord des sentiers, des champs — *pr.* bla dooù diablé.

CAREX HIRTA — le long de l'Arc.

21. AGRYPNUS ATOMARIUS (Elater) — prés de Fenouillère — trouvé une seule fois.

CORYNETES VIOLACEUS — les peaux, les cadavres.

SCAURUS ATRATUS — rampant le long des chemins, cours de la Trinité, chemin de Rogne au-dessus de l'Hôpital.

SITARIS APICALIS — nids d'apiaires.

LIXUS ACUTUS — les plantes.

BARIS SPOLIATUS — sous les pierres et dans les herbes, lieux arides, Montredon et Endoume près de Marseille.

SAPERDA PUNCTATA.

CRYPTUS RECREATOR, Fab.

TORTRIX CYNOSBANA — plieuse des feuilles de rosier.

TEPHRITIS CARDUI, Gen. Urophora, Macq.

22. PHÆNOPS TARDA (Buprestis) — bois de pin mort à St-Zacharie — rare, je ne l'ai pris qu'une fois.

BARIS PUNCTATISSIMUS — mêmes lieux et avec le *baris spoliatus*. V. 21 mai.

CALLIDIUM CLAVIPES — rare.

PROTOPHYSUS LOBATUS (Cryptoceph.) — les feuilles des arbres, les plantes.

FORFICULA MINOR — les plantes, sous les pierres.

CALOPTERYX LUDOVICIANA, Sélys — bord de l'Arc, des ruisseaux.

GORYTES 4-FASCIATUS — sur les fleurs.

ASPLENIUM ADIANTHUM-NIGRUM — les murs humides, les fontaines.

21. JUNCUS BULBOSUS — Miramas.

RUMEX PULCHER — le long des chemins — *fr.* oseille-violon.

ROSA SPINOSISSIMA — le bois de la S^te^-Baume.

ANTIRRHINUM CYMBALARIA — Marseille.

HIERACIUM CERINTHOIDES — S^te^-Victoire, la S^te^-Baume.

ORCHIS CORIOPHORA — Notre-Dame-des-Anges — M. Castagne.

22. OLEA EUROPÆA — *fr.* olivier.

FESTUCA PHLEOIDES — le bord de tous les chemins.

TAMARIX GERMANICA — les sables de la Durance.

PRIMULA ELATIOR — S^te^-Baume; collines de Sarrau entre Apt et Sault, dans les prés.

ATHAMANTA MEUM — les champs — *pr.* sistré.

ASPHODELUS RAMOSUS — le plan d'Aups, la Molle — *pr.* pourraquo.

ROSA PIMPINELLIFOLIA — bois de la S^te^-Baume.

PISTACIA VERA — originaire de Syrie — *fr.* pistachier.

23. ZABRUS PIGER—les pierres, les chemins, le plus souvent près de la mer, au Pharo, Marseille—M. Sollier.

COPRIS EMARGINATA — femelle du *C. lunaris.*

APHODIUS ERRATICUS.

ZONITIS PRÆUSTA — larve dans le nid de la *megach. centuncularis.* Insecte parfait sur l'*eryngium*, Fonscolombe.

NACERDES NOTATA (OEdemera) — Marseille, les chantiers de construction.

BARIS CUPRIROSTRIS (Curcul.) — sur le *sisymb. tenuifolium.*

TROGOSITA CARABOIDES — dans le blé, le pain.

AGRION SANGUINEUM — le bord des ruisseaux.

GORYTES 6-CINCTUS.

BOMBUS MUSCORUM—est-il bien distinct du *B. italicus?*

STRATYOMIS STRIGATA.

24. CICINDELA CIRCUMDATA — Foz.

CICINDELA 3-SIGNATA — id.

HARPALUS NEGLECTUS — Marseille.

LUDIUS HOLOSERICEUS — (Elater).

DASYTES NIGRICORNIS.

MYCTERUS UMBELLATARUM — Marseille, les fleurs, surtout le *laserpitium gallicum.*

BARIS CHLORIZANS (Curculion.) — diverses plantes. Marseille.

MONOHAMMUS LIGNATOR (Ceramb.) — dans les Maures.

COLAPHUS BARBARUS (Colaspis) — les luzernes à Solliès où elles occasionnent de grands dmomages. Aix, aux Pinchinats.

23. GALIUM APARINE — les champs — *fr.* gratteron.

GALIUM ARISTATUM — les côteaux arides.

ECHIUM ITALICUM — les champs, les lieux incultes.

STATICE PLANTAGINEA — Buan, les prés secs.

CONVALLARIA POLYGONATUM — à la S^te^-Baume — *fr.* sceau de Salomon.

POLYCARPON TETRAPHYLLUM — bord des chemins

CERASTIUM ARVENSE — Combe de Lourmarin, prairies de Buan — *fr.* oreille de souris.

LAMIUM HIRSUTUM — à Buan.

OROBUS CANECENS — id. dans les prés.

ONONIS CHERLERI — Miramas.

VALANTIA CRUCIATA — à Buan, bord des sentiers, des champs — *fr.* croisette.

24. CYPERUS FUSCUS — les pâturages humides, la Camargue, la Crau — c'est sur cette plante que les bergers de Camargue et de Crau croyent que la *fasciola hepatica*, (Mull. 52) dépose ses œufs, et qu'elle communique aux troupeaux la maladie connue vulgairement sous le nom de *parpailloun*. M. Castagne.

GALIUM TENUIFOLIUM, Allion. — les lieux secs et montueux.

PLANTAGO MAJOR — les prés, les bords des champs — *fr.* grand plantain, *pr.* plantage.

LONICERA PERICLYMENUM — les collines, les haies — *fr.* chèvre-feuille. *pr.* mérentiane, mairésiouvo.

CLYTHRA 4-PUNCTATA, *Var.* — sur le saule.

COREUS SCAPHA — sur les plantes.

SMERINTHUS TILIÆ.

ZYGÆNA LAVANDULÆ — bois de Bigourdin, côteaux près du Tholonet.

LASIOCAMPA BETULIFOLIA — sur le chêne vert — elle paraît deux fois. V. 18 août.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — éclose ce jour-là; déjà citée.

EXECHOSTOMA NITIDA, Macq. — dans les prés de Buan — genre nouveau que j'ai découvert. Ann. entomolog. 1842.

25. SCARITES LÆVIGATUS — Foz.

ENDOPHLÆUS SPINOSULUS (Eledona) — S^te^-Baume, sous les écorces.

RHYNCHITES PUBESCENS — le chêne, le *quercus ilex*.

BARIS LEPIDII — sur diverses plantes.

OBEREA LINEARIS (Saperda)—le noisettier, Montverd.

SCUTELLERA HOTTENTOTA (sub Tetyrâ) — les plantes.

LIBELLULA DEPRESSA.

LYCÆNA CORYDON.

ZYGÆNA TRIFOLII — prairies des iscles de la Durance, de Fonscolombe.

HADENA GENISTÆ — la chenille mange la laitue — éclose ce jour-là.

CHRYSOPS CÆCUTIENS.

BOMBYLIUS CINEREUS.

ATHERIX MACULATUS — au bord de l'Uveaune, à S^t^-Zacharie, sur les feuilles des arbres.

ASTRAGALUS HAMOSUS—les gazons, le bord des champs.

LATHYRUS SYLVESTRIS — lieux frais et montueux, le bois de Montverd à S^t^-Zacharie.

CARLINA ACAULIS — les côteaux incultes, de Beaulieu, du plan d'Aups.

CENTAUREA SCABIOSA — les bords des chemins, Venelle, la Trévarèse.

BRYONIA DIOICA — les haies — *fr.* couleuvrée, *pr.* bryouino.

25. POA ERAGROSTIS — les prés.

FESTUCA FLUITANS — les ruisseaux, la Touësso.

GALIUM VERTICILLATUM — S^te^-Victoire.

ANAGALLIS TENELLA — bord de l'Arc.

SAMBUCUS EBULUS — les prés, Fenouillère, etc. — *fr.* hyéble, *pr.* saupuden.

DAPHNE MEZEREUM — S^te^-Baume — *fr.* bois gentil.

DICTAMNUS ALBUS — bois de Valfère, terroir de Rognes — rare, *fr.* fraxinelle.

EUPHORBIA GERARDIANA — Marseille, Salon, Miramas.

CARLINA VULGARIS — les sentiers, le bord des champs.

CENTAUREA MONTANA — prairies dans les montagnes de Sarrau, entre Apt et Sault (Vaucluse.)

BUPHTHALMUM AQUATICUM — nonobstant son nom, on le trouve ça et là dans les lieux secs et herbeux, la Crau, N.-D. de la Garde — M. Castagne.

26. SCORPIO OCCITANICUS — à Mazargue près Marseille, dans les sables.

CHLÆNIUS TIBIALIS — Marseille.

ATEUCHUS SEMIPUNCTATUS — Marseille.

CETONIA ANGUSTATA.

CETONIA AFFINIS.

COPTOCEPHALA SCOPOLINA (Clythra.)

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA — partout, le long des chemins, les gazons, etc.

CHRYSOMELA CEREALIS.

LEMA ASPARAGI — les asperges.

LEMA DODECOSTIGMA — id.

LEPTURA UNIPUNCTATA — sur les fleurs de rosier, de ronce, de trèfle.

LYGÆUS EQUESTRIS — sur les plantes, dans les prés.

AGRION MERCURIALE, Touss. de Charp.

PAPILIO PODALIRIUS — éclos. Déjà cité.

HADENA BRASSICÆ (Noctua.)

DASYPOGON TEUTONUS.

CERIA CLAVICORNIS — les plantes, les fleurs.

27. ACMÆODERA PILOSELLÆ (Buprestis)—Aix, St-Zacharie.

ANTHAXIA MANCA (Buprestis) — sur le bois d'orme coupé.

CLERUS MUTILLARIUS.

SAPERDA TREMULÆ.

APION TUBIFERUM — sur le *cistus albidus*.

OBEREA OCULATA (Saperda)—sur le saule, le peuplier, à St-Zacharie.

26. TRITICUM HYBERNUM — *fr.* froment, blé tuzelle, *pr.* tuello, blat.

LONICERA PYRENAICA — bois de la S^te^-Baume.

CONVOLVULUS LINEATUS — vergers d'oliviers au Tholonet.

BUPLEVRUM GERARDI — abondant dans les champs prés de la ville, au bord des aires, aux moulins de S^t^-Eutrope, à Vauvenargue.

SCROPHULARIA CANINA — dans les vignobles, les endroits secs.

LATHRÆA SQUAMARIA — Brignoles.

ALTHÆA HIRSUTA — les champs.

27. AIRA MONTANA? — le plan d'Aups, terrain maigre.

TRITICUM SPELTA — cultivé — *fr.* épautre, *pr.* espéoute.

FESTUCA BROMOIDES — les bosquets, les haies.

SOLANUM DULCAMARA — les haies — *fr.* douce-amère.

HERNIARIA HIRSUTA — les bords des sentiers, les terrains pierreux, etc.

PALIURUS ACULEATUS — les bords élevés des chemins.

EXOCENTRUS BALTEATUS (Cerambyx) — Montverd, St-Zacharie.

CLYTHRA 4-PUNCTATA — sur le saule — V. 24 mai.

CRYPTOCEPHALUS SERICEUS.

LABIDOSTOMIS TAXICORNIS (Clythra) — sur le chêne, le *querc. coccifera,* sur les châtons.

CHRYSOMELA FASTUOSA — commune à St-Zacharie, sur le *galeopsis ladanum.*

PHALACRUS BICOLOR — les plantes.

CRYPTUS ANGELICÆ, Lepell. (sub Hylotoma, F.)

GORYTES CRUENTUS.

LYCÆNA SAPORTÆ, Dup.
SEBRUS Bois d. (Polyomm.) } — le papillon sur les sainfoins.

SYRICHTHUS SIDÆ (Hesp.) — St-Zacharie, les prairies.

LITHOSIA COMPLANA — fréquemment dans les maisons, la chenille aussi ; elle vit sur l'*ortie?*

ACRONYCTA PSI (Noctua)—chenille sur le prunier, etc.

HADENA OLERACEA (Noctua) — l'oseille, la laitue — passe l'hiver en chrysal.

EUCLIDIA MONOGRAMMA (Noctua.)

HELIOTHIS PELTIGERA (Noctua) — chenille polyphage, laitue, etc.

BOTYS VERTICALIS.

28. TORTRIX VIRIDANA — sur le chêne, *Q. robur.*

CICINDELA SCALARIS — Marignane.

ACUPALPUS MERIDIANUS — aux iscles de la Durance — volant en plein jour.

les haies, chemin de Langés—*fr.* porte-chapeau, *pr.* arnadéou.

28. POA RIGIDA — les terrains secs — *pr.* saoune-garri.
BRIZA MAXIMA — les lieux secs et chauds, Marseille. le Luc.
PHALARIS CANARIENSIS — cultivé.

CHALCOPHORA MARIANA (Buprestis) — bois mort de pin. S^t^-Zacharie.

AMPEDUS AUSTRIACUS, Ziegl. (Elater) — Aix, troncs pourris de Saule.

MALACHIUS FASCIATUS — les plantes.

DASYTES LINEARIS — id.

GYMNOPLEURUS FLAGELLATUS — les bouses, les chemins.

APODERUS CORYLI — sur le chêne, etc.

LYCTUS CANALICULATUS — les écorces.

COLYDIUM SULCATUM — à la S^te^-Baume, sous les écorces mortes.

ACANTHODERUS VARIUS (Lamia) — à Fonscolombe; deux ans de suite sous le même peuplier blanc.

DIPLOLEPIS GALLÆ-POMIFORMIS, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.

PONERA CONTRACTA (sub Formicâ.)

ANDRENA THORACICA, Kirb. — très comm. sur les fleurs.

VANESSA POLYCHLOROS — chenille sur l'orme, le cerisier, le peuplier blanc, le caprier, etc., polyphage — Déjà en février, mais, ayant alors passé l'hiver.

SATYRUS DORUS.

THECLA W-ALBUM (Polyomm.) — chenille sur l'orme: le papillon commun autour de la ville, sur les murs, à terre, etc. — éclose ce jour-là.

BOMBYX NEUSTRIA — chenille polyphage, l'orme, le chêne, le charme.

PSYCHE FEBRETTA, Dup. — la chenille mange la scorzonére des jardins — V. Ann. Soc. entomolog. de France, 1834.

MELICA RAMOSA — prés du Tholonet.

CAMPANULA PERSICIFOLIA — côteaux, bord des chemins, des champs.

CAMPANULA ERINUS — les murs.

SERAPIAS RUBRA — les bois, les champs.

TRIPHÆNA SUBSEQUA, *Var.* Consequa (Noctua) — sur le pissenlit, plantain, laitue, etc.

HYPONOMEUTA COGNATELLA — chenille en famille, sur le fusain, le pommier, le prunier, le *prunus mahaleb*, qu'elle dépouille totalement de leurs feuilles.

AEDIA PUSIELLA (Hyponom.) — chenille sur l'*echium vulgare*, le *cynoglossum*.

DOSITHEA PUSILLARIA (Phalæna) — chenille dans les plantes desséchées des herbiers.

PYRALIS FORFICALIS.

ENNYCHIA POLLINALIS (Pyral.)

29. ARGUTOR BARBARUS — île de Ratonneau, rade de Marseille.

LIMONIUS 2-PUSTULATUS (Elater),

DASYTES 4-PUSTULATUS — les fleurs du *cistus albidus*, etc.

MALACHIUS RUFUS — les plantes, les fleurs.

LIXUS TURBATUS — Aix, dans les fossés de la Touësso, au bas des tiges de *berle*.

RHYNCHITES CÆRULEOCEPHALUS — chêne-vert.

PHYTÆCIA CYLINDRICA (Saperda).

DEILUS FUGAX (Clytus) — sur les fleurs de *mahaleb*. etc.

TENTHREDO HÆMATOPUS.

HALICTUS LEUCOZONIAS, Latr. ? — commun sur toutes les fleurs.

PANURGUS LOBATUS, Latr. — sur les fleurs composées, cichoracées. Nid, trou creusé dans la terre plane.

29. HORDEUM VULGARE — *fr.* orge, escourgeon, *pr.* hoourdi.

LOLIUM TEMULENTUM — dans les blés — *fr.* ivraie, *pr.* jueil.

POA COMPRESSA — bord des chemins, des bois.

GALIUM PUMILUM — S^te^-Victoire.

CONVOLVULUS INTERMEDIUS—campagne des PP. Jésuites au Tholonet.

RANUNCULUS PYRENÆUS — S^te^-Victoire.

MALVA NICÆENSIS — Miramas.

TYPHA ANGUSTIFOLIA — les marécages, les rivières — *fr.* masse d'eau, massette, *pr.* saigno.

MEGACHILE CENTUNCULARIS (sub Anthophorâ) — nid composé de cellules à la suite les unes des autres, formées de plusieurs doubles de feuilles de rosiers coupées, sous les pierres, enterré.

ANTHIDIUM PUNCTATUM — nid dans une terre sablonneuse, abritée ; cellules enveloppées du coton des graines de peuplier ; l'entrée bouchée avec des *aigrettes (pappus)* de fleurs composées.

CILIX SPINULA (Platypteryx)— chenille sur le poirier, en juillet.

DORYCERA GRAMINUM, Macq. — très commune dans les prairies.

30. SCORPIO EUROPÆUS — lieux humides, intérieur des maisons, sous les pierres — déjà en février.

NITIDULA VARIA — écorce d'orme entamée où la sève suintait.

ANTHRENUS GLABRATUS — fleurs de l'*anthemis arvensis*, etc.

ASIDA GRISEA — sous les pierres — déjà citée ; toute l'année.

PANDARUS TRISTIS—sous les pierres, bois de Montverd — déjà cité.

LIXUS FILIFORMIS — sur le *cnicus lanceolatus*.

ASTYNOMUS ATOMARIUS (Callidium.)

CHRYSOMELA GEMINATA — Montverd, sur les fleurs de l'*hypericum (millepertuis.)*

LIBELLULA VULGATA.

FIGITES BICOLOR, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.

30. PLANTAGO VICTORIALIS — S^te^-Victoire, dans le clausson.

LATHYRUS PRATENSIS.

ORNITHOPUS PERPUSILLUS — les champs, les blés — *fr.* pied d'oiseau, *pr.* amarun.

GENISTA TINCTORIA — les sables des rivières, etc. — *fr.* genestrolle.

DIPLOLEPIS QUERCUS-ILICIS (sub Cyniped.)

BOMBYLIUS CTENOPTERUS.

31. LUDIUS HÆMATODES (Elater.)

DASYTES PLUMBEUS — les plantes.

RIPIPHORUS FULVIPENNIS? Dej. — sur l'*eryngium vulgare*, Fonscolombe — élytres fauves, le seul sommet noir.

MORIMUS LUGUBRIS (Lamia) — au moulin Blanc, à S^{t}-Zacharie.

CALLIDIUM FEMORATUM — à Montverd, S^{t}-Zacharie, sur les arbres.

CRYPTOCEPHALUS HUMERALIS — les plantes, arbustes.

CRYPTOCEPHALUS BIMACULATUS — id.

GRAMMOPTERA RUFICORNIS (Leptura)—fleurs du sureau, S^{t}-Zacharie.

LUPERUS FLAVIPES — plantes.

ARGOPUS CARDUI (Altica.)

EMPUSA PAUPERATA, ♂. — les garrigues, les côteaux incultes — V. 23 avril.

CERCOPIS SANGUINOLENTA — les plantes.

ASCALAPHUS C-NIGRUM, Latr. —volant dans les collines, sur les blés.

BRACON DESERTOR, Enc.

DIPLOLEPIS QUERCUS-FOLII (sub Cynipe)— galle ronde, spongieuse, colorée, hérissée de petites pointes, semblable au fruit de l'arbousier, sur la côte des feuilles de chêne.

COSMIA DIFFINIS (Noctua) — sur l'orme — éclos aujourd'hui.

31. STIPA PENNATA — collines incultes, au nord des moulins de S^t^-Eutrope ou des Insensés.

BUPLEVRUM ROTUNDIFOLIUM — les champs — *fr.* percefeuille.

BISCUTELLA HISPIDA, Decand. —moulins de S^t^-Eutrope.

ACHILLEA NANA? — S^te^-Baume.

Première apparition des Insectes.

1. DROMIUS LINEARIS — volant le soir.
MALTHINUS BIGUTTATUS — les plantes, les arbres
TYCHIUS CUPRIFER (Curcul.) — dans les prés.
CRYPTOCEPHALUS NITIDUS.
ADIMONIA RUSTICA (Galleruca.)
ACRYDIUM VIRIDULUM (sub Gryllo.)
TETRIX BIMACULATA (sub Acrydio.)
ÆSCHNA FORMOSA.
CINIPS BEDEGUARIS (sub Diplolepe.)
SCRAPTER LAGOPUS, Serville (Andrena.)
AGLAOPE INFAUSTA, Latr. (Procris, Bois d.) — chenille en famille sur les amandiers qu'elle dévaste.
CRAMBUS LINEATUS.
CHALYBE PYRAUSTELLA (Tineit.) — à la Touësso, dans les gazons.
SYRPHUS SCRIPTUS.

2. ACRYDIUM LINEOLA — déjà en janvier et avril.
DIPLOLEPIS QUERCUS-FOLII.
FOENUS ASSECTATOR.
HESPERIA LINEA — chenille sur les feuilles du blé — éclose ce jour-là.
ARCTIA MENTHASTRI.
ASOPIA FULVOCILIALIS (Pyralis) — à S^{t}-Zacharie.
SCOPULA FRUMENTALIS (Pyralis) — dans les prés, les blés.

Première floraison des Végétaux.

1. ALLIUM SCHÆNO-PRASUM — les jardins — *fr.* civette.
TEUCRIUM FLAVUM — collines près le petit chemin du Tholonet.
THYMUS ACINOS — les champs — *fr.* petit basilic.
SIDERITIS SCORDIOIDES — les côteaux.
MEDICAGO FALCATA — le bord des champs.
MEDICAGO RIGIDULA.
MEDICAGO GERARDI.
ONONIS MINUTISSIMA — les collines arides.
ASTRAGALUS INCANUS — les côteaux de Marseille.
HYPERICUM PERFORATUM — les champs — *fr.* mille pertuis, *pr.* herbo dé san-Jean, herbo dé l'oli rouge.
CARTHAMUS CARDUNCELLUS — les collines, la Trévarèse, le plan d'Aups.
GNAPHALIUM GERMANICUM (Filago.) — *fr.* herbe à coton.
ATRIPLEX HORTENSIS — jardins — *fr.* arroche, bonne dame, *pr.* harmoou.
2. HORDEUM DISTICHUM — cultivé — *pr.* paumoulo.
GALLIUM MARITIMUM — le Monteigués.
CONVOLVULUS ARVENSIS — les champs — *fr.* liseron des champs, *pr.* courrégeole.
CERASTIUM AQUATICUM — bord des ruisseaux.
CHELIDONIUM CORNICULATUM — les champs semés.
PRUNELLA HYSSOPIFOLIA — bord des prés, des chemins.
ORCHIS PYRAMIDALIS — bois de Montverd.

TIPULA OLERACEA — larve dans le tan des arbres pourris, du *perussier*.

3. EMUS MAXILLOSUS (Staphylinus) — sous les pierres, dans les charognes, les excréments.

DICERCA ÆNEA (Buprestis.)

ANTHAXIA NITIDULA (Buprestis) — sur les fleurs.

AGRILUS RUBI (Buprestis.)

CANTHARIS MELANURA — les fleurs.

DERMESTES ATER — la larve dans le nid du *bombus ruderatus*.

MYLABRIS FUESLYNI — en grand nombre sur les fleurs de *scabiense*.

CRYPTOCEPHALUS MORÆI — les plantes.

CRYPTOCEPHALUS FASCIATUS.

AGRION PUMILIO.

MELITÆA ATHALIA — chenille sur le plantain.

DIPLOLEPIS QUERCUS-TERMINALIS (sub Cynip.)

ASOPIA FARINALIS, Dup. (Pyralis.)—dans les maisons.

BOTYS FERRARALIS, Dup. —chenille plieuse des feuilles de l'*eryngium*.

HELOPHILUS TENAX—deux fois dans l'année, ou plutôt toute l'année V. 7 janvier.

4. COLOSOMA SYCOPHANTA — sur les chênes, à Fonscolombe, dans les nids de *B. processionea*.

CATOPS TRISTIS.

CRYPTOCEPHALUS BIPUNCTATUS.

CRYPTOCEPHALUS 4-PUNCTATUS.

DISOPUS PINI (Cryptoceph.)

COCCUS ULMI, etc.

OPHRYS NIDUS-AVIS — la S^te^-Baume.

3. BROMUS ASPER, Decand. — les bosquets.
JUNCUS EFFUSUS—les ruisseaux, les lieux marécageux.
SIUM LATIFOLIUM — les ruisseaux — *fr.* berle.
SISYMBRIUM SYLVESTRE — les fossés près l'auberge du Lion-d'or, à S^t^-Zacharie.
TRIFOLIUM AGRARIUM — le bord des champs, les prés.
PARMELIA CAPERATA, Ach. (Lichen.)

4. PLANTAGO MEDIA — bord des prés, pelouses.
LYSIMACHIA VULGARIS — prés, bord des ruisseaux.
POLYGONUM AVICULARE, *Var.* Erectum, Ger. —les lieux cultivés.
RESEDA PHYTEUMA — les champs.
DELPHINIUM AJACIS— les jardins— *fr.* pied d'alouette, *pr.* flous de l'amour, capouchin.

DIANTHŒCIA CARPOPHAGA (Noctua.)

CLEOPHANA OPALINA (Noctua) — chenille sur l'*antirrhinum simplex* — passe l'hiver en chrysalide.

5. LEMA MELANOPA — sur les plantes.

OSMYLUS MACULATUS — au bord de l'Uveaune, S^{t}-Zacharie — rare.

CORDULEGASTER ANNULATUS (Æschna.)

AGRION PUPILLA.

TENTHREDO SCRIPTA, Lepell.

METOPIUS NECATORIUS (Ichneum.)

BRACON NOMINATOR — les côteaux arides, moulins des insensés.

THECLA QUERCUS (Polyomm.)

NEMEOBIUS LUCINA (Erycin. Argynn.) — le bois de la S^{te}-Baume du côté de *Giniés.*

SATYRUS ARCANIUS — le bois de la S^{te}-Baume.

STRATYOMYS CHAMÆLEON — les fleurs.

6. DRYPTA EMARGINATA — sous les pierres, aux iscles de la Durance, à Marignane — rare.

ZONITIS MUTICA — sur la *centaurea calcitrapa.*

LYTTA VESICATORIA — en grand nombre sur le *lilac* le *lonicera tatarica,* l'olivier, le frêne.

CUCUJUS MONILIS — à la S^{te}-Baume, sous les écorces — rare; pris une seule fois.

GRYLLUS SYLVESTRIS (sub Achetâ.)

SCUTELLERA SCARABÆOIDES, F. (sub Tetyrâ.)

APHIS PINI.

LIBELLULA COCCINEA, Charp.
FERRUGINEA, Fab. } autour des bassins, à

5. ALLIUM CARINATUM — au moulin de Trimon, près le pont de Beraud — *pr.* aillé-fer.

ARENARIA SAXATILIS.

TILIA EUROPÆA — le bois de la S^te^-Baume, le parc de Fonscolombe, la campagne des Jésuites au Tholonet — *fr.* tilleul, *pr.* tilloou.

SISYMBRIUM ALTISSIMUM — les prés de Fenouillère.

BUPHTHALMUM SPINOSUM — bord des chemins.

6. SAMOLUS VALERANDI — bord des ruisseaux — *fr.* mouron d'eau.

BUPLEVRUM FRUTICOSUM — les jardins.

EUPHORBIA EXIGUA — les champs.

Fonscolombe, aux isclcs de la Durance—vivante, elle est du cramoisi le plus vif; desséchée, elle devient roussâtre; le nom de *ferruginea* est mal donné.

AMMOPHILA SABULOSA (sub Sphege.)

ANTHOCHARIS AUSONIA (Pieris) — Fonscolombe, S^{t}-Zacharie.

MELITÆA DIDYMA — déjà 19 avril.

THECLA ÆSCULI (Polyomm.)

SPHINX LIGUSTRI — chenille sur l'olivier, le troësne, le lilac — éclos ce jour-là, ayant passé l'hiver en chrysalide.

ZYGÆNA TRANSALPINA — S^{t}-Zacharie. Chenille sur l'*hippocrepis comosa*.

HALIAS CHLORANA (Tortrix) — plie les feuilles du *populus alba*.

VOLUCELLA INANIS — commun sur les fleurs, tout l'été.

MUSCA DOMESTICA — éclose ce jour-là. La larve avait consumé celle d'un *pamphilius* qui dévaste l'amandier conservée dans une boîte; déjà 12 avr.

7. AGRILUS UNDATUS — sur la ronce.

APHODIUS SCYBALARIUS.

APHODIUS PECARI.

RHIZOTROGUS TROPICUS (Melolonth.) — les prés, les plantes, à S^{t}-Zacharie.

PENTATOMA NIGRICORNIS (sub Cimice.)

PENTATOMA ALBOMARGINATA (sub Cimice.)

LYGÆUS PINI.

7. BROMUS MADRITENSIS — le bord des champs.

NIGELLA DAMASCENA — les gazons, au bord de l'Arc, vis-à-vis la Pioline — *fr.* nielle, *pr.* niello.

ALCÆA ROSEA — les jardins — *fr.* rose trémière, passe-rose.

OROBANCHE THYMI-VULGARIS, Vauch. Mon. — lieux secs, montueux.

HEDYSARUM CRISTA-GALLI — à la Verdière (Var.)

CICADA PYGMÆA, Enc.

8. OCHTEBIUS RIPARIUS — sables de l'Arc — V. 13 avril.
HOPLIA ARGENTEA — sur les arbres, les fleurs.
CETONIA AURATA — les fleurs.
DERMESTES VULPINUS.
LAGRIA HIRTA — au bord de l'Uveaune, à S^t^-Zacharie, sur les plantes.
PENTATOMA BACCARUM (Sub Cimice).
COREUS VENATOR — sur l'alaterne, l'arbousier.
CAPSUS SCHACH — sur les plantes.
LIBELLULA CÆRULESCENS.
GOMPHUS UNGUICULATUS (Æschna).
GOMPHUS UNCATUS, de Sélys.
POMPILUS PUNCTUM.
FORMICA VAGANS, Nob. — le mâle et le neutre courant avec une grande vitesse sur les chemins; le neutre ou ouvrière, aussi sur les fleurs.
THECLA SPINI (Polyomm.).
CLEOPHANA ANTIRRHINI (Noctua).
HELIOTHIS ARMIGERA (Noctua)— chenille polyphage sur le chanvre, la courge, etc.
NYMPHULA BIPUNCTALIS (Pyralis).
9. LEPISMA SACCHARINA — les maisons.
HYDROPHILUS PICEUS — dans les eaux.
CETONIA MORIO — sur les plantes, les fleurs.
ASCLERA VIRIDISSIMA (OEdemera).

CATANANCHE CÆRULEA — les bords des chemins, les collines, etc.

ÆGILOPS TRIUNCIALIS — les sentiers, le bord des champs.

8. LYCOPUS EXALTATUS — dans les lieux couverts.

SALVIA SCLAREA — au bord des champs — *fr.* orvale, toute-bonne, herbe de S^{t}-Jean.

GALIUM PARISIENSE — S^{te}-Victoire.

BETA VULGARIS, Linn. — cultivée dans les champs, les jardins potagers — *fr.* betterave.

AGRIMONIA EUPATORIUM, — bord des champs, des sentiers, *fr.* aigremoine, *pr.* sourbeireto.

EUPHORBIA SPINOSA — à Gréoulx (Basses-Alpes).

PRUNELLA LACINIATA — le bord des prés, des champs, les côteaux — *fr.* brunelle.

LAPSANA RHAGADIOLUS — le bord des champs, les pelouses.

POLYPODIUM VULGARE — les rochers humides — *fr.* polypode.

9. SALSOLA TRAGUS — sables de la Durance.

APIUM GRAVEOLENS — les jardins, spontanée dans les prés de Solliès — *fr.* céleri, *pr.* api.

LINUM STRICTUM — collines, bord des sentiers.

ANOGCODES RUFICOLLIS (OEdemera.)

GRACILIA BREVIPENNIS — dans les maisons.

CLEONIS BREVIROSTRIS — à Marignane — déjà en avril.

CHLOROPHANUS POLLINOSUS (Curcul.) — sur les saules et osiers, aux iscles de la Durance.

COREUS CRASSICORNIS.

HYDROMETRA STAGNORUM.

APHIS CARDUI.

LIBELLULA CURTISII — dans les joncs, au bord de l'Arc — rare, je ne l'ai trouvée qu'une fois.

CALOPTERYX VIRGO.

CINIPS AURATA, Encycl. — galle fongueuse du chêne.

EVANIA APPENDIGASTER — sorti de la nymphe d'un diptère.

POMPILUS VIATICUS — courant le long des chemins, sur les gazons.

VANESSA URTICÆ — deux fois l'an. Déjà en avril.

LYCÆNA ÆGON (Polyomm.)

SMERINTHUS QUERCUS — dans les bois de S^{t}-Zacharie, d'Auriol. Chenille sur le chêne—il a passé l'hiver en chrysalide.

PROCRIS GLOBULARIÆ.

EUBOLARIA MÆNIARIA (Phalæna.)

PALPULA BITRABICELLA (Tineit.)

10. GYRINUS STRIGOSUS LIMBATUS, Solier. } Marignane. M. Solier.

COPRIS LUNARIS — le long des chemins.

SCRAPTIA FUSCA — sous les pierres, sur les plantes.

LILIUM CANDIDUM — les jardins — *fr.* lys, *pr.* iéri.

RUMEX ACETOSA — jardins potagers — *fr.* oseille.

CHLORA PERFOLIATA—les lieux frais, bord des sentiers.

SILENE MUSCIPULA — les champs.

SPIRÆA ULMARIA — les champs, les côteaux.

SPARTIUM ERINACEOIDES — Ste-Victoire; plan d'Aups, aux approches de la Ste-Baume — hérissé d'épines, ne s'élevant pas, appliqué en touffes contre les rochers.

CHRYSANTHEMUM CORYMBIFERUM — les collines.

SERAPIAS LINGUA.

10. SCIRPUS MARITIMUS — le long de l'Arc.

BETA CICLA, Linn. — les potagers — *fr.* bête, poirée, *pr.* herbéto

APIUM PETROSELINUM—les jardins potagers—*fr.* persil, *pr.* bouenéis herbos. 35

POLYDRUSUS BETULÆ, Oliv. ; Dej. Catal. 1re édition.

MOLORCHUS UMBELLATARUM — à Fonscolombe.

APHIS LONICERÆ, Nob. — Ann. entomolog. 1841.

AGRION RUBELLA — au bord des ruisseaux.

CERAMIUS FONSCOLOMBII, Latr. —son nid dans les bords élevés des chemins, sur la rive droite de l'Arc — il creuse ce nid dans les terrains abrités ; c'est un simple trou en terre; il pratique en avant une galerie courbe, à jour, composée de parcelles de terre qu'il a extrait du trou ; lorsqu'il bouche ce nid, il détruit ou laisse tomber cette galerie. — Ann. entomolog. 1835.

THECLA LYNCEUS (Polyomm.)

PELLONIA VIBICARIA (Phal.)

ENNYCHIA PERPUSILLA (Anarta) — M. de Saporta, V. ind. method. Bois duval, p. 162.

BOMBYLIUS NIGRIBARBIS, Macq. in Litteris.

TABANUS MORIO.

PLATYCEPHALA UMBRACULATA, Macq. (Musca) — les plantes, dans les prés.

11. DITOMUS FULVIPES.

HYDRÆNA LONGIPALPIS — dans les eaux de l'Arc.

ONTHOPHAGUS TAURUS — les bouses, les crottins.

DICES BILBERGI — Marseille, sur la mauve commune.

CHRYSIS IGNITA—dans les nids d'apiaires creusés dans les terrains sablonneux, compacts.

ALUCITA XYLOSTELLA — elle paraît deux fois l'an.

SEDUM DASYPHYLLUM — les côteaux pierreux — *pr.* razinet.

PRUNUS CERASUS — première maturité des cerises.

OROBANCHE MINOR — à Miramas.

CENTAUREA COLLINA — les champs.

CREPIS ZACINTHA — bord des champs, des sentiers, terrains élevés, gazonnés.

TRAGOPOGON CROCIFOLIUM — les terrains gazonnés.

11. SOLANUM LYCOPERSICON, Linn. —les jardins. Originaire de l'Amérique méridionale — *fr.* tomate, pomme d'amour.

TRIFOLIUM RUBENS — défens de S^t^-Zacharie.

LACTUCA SATIVA — les potagers — *fr.* laitue, *pr.* lachugue.

URTICA DIOICA — les lieux frais, bord des prés, des champs — *fr.* ortie, *pr.* ourtigue.

12. STENOLOPHUS VAPORARIORUM — sous les pierres, Aix, Fonscolombe.

LACCOPHILUS MINUTUS — dans les eaux.

HYDROPHILUS CARABOIDES.

HYDROBIUS SCARABÆOIDES (Hydrophil.)

ORYCTES SILENUS — Marseille.

SCARABÆUS PUNCTICOLLIS — Marignane.

CETONIA LUCIDULA.

HELOPS ASSIMILIS.

OEDEMERA ATRATA.

POLYDRUSUS CHRYSOMELA (Curculion.) — bord de la Durance — déjà en mai.

GRACILIA PYGMÆA (Longicorn.) — à Fonscolombe.

LYGÆUS MILITARIS.

EUBOLIA BIPUNCTARIA — (Phalæn.)

ORNIX STHRUTHIONIPENELLA (Tinéit.)

13. DROMIUS MERIDIONALIS — volant le soir à la lumière.

AMARA COMMUNIS — dans les gazons.

ORYCTES GRYPUS — larve se logeant dans les racines des arbres, et les rongeant, surtout les souches d'olivier.

ONTHOPHAGUS CAPRA — les crottins, les excréments.

OXYOMUS SABULOSUS (Aphodius.)

CETONIA STICTICA — les fleurs qu'elle dévaste.

ELENOPHORUS COLLARIS — les vieux murs, rare à Aix, moins à Marseille.

12. TRITICUM JUNCEUM — Montredon, près Marseille.

SCHÆNUS MUCRONATUS — Montredon.

FRANKENIA INTERMEDIA, Decand. — Marseille.

RUMEX OBTUSIFOLIUS — le long des prairies.

DIANTHUS PROLIFER — bord des champs, levées de terre.

RUTA GRAVEOLENS — au petit chemin du Tholonet, fontaine de Barbésier — *fr.* rue, *pr.* rudo.

SISYMBRIUM SOPHIA — à Rians, Vauvenargues, selon Garidel.

ALTHÆA OFFICINALIS — S^{t}-Pons, Berre, Marignane.

ONONIS NATRIX — bord des champs, collines.

HIERACIUM BARBATUM — S^{te}-Victoire — M. Teissier, professeur de botanique.

HIERACIUM HALLERI — id. M. Teissier.

SCORZONERA HUMILIS — S^{te}-Victoire, MM. Teissier et Barnaud de Toulon.

GNAPHALIUM STÆCHAS — les côteaux, les champs secs.

13. POLYPOGON MONSPELIENSE — endroits humides vers l'Arc.

AIRA MINUTA — au plan d'Aups, au pied de la S^{te}-Baume.

MYOSOTIS APULA — à Istres — M. Castagne.

PIMPINELLA GLAUCA — les collines.

GOUFFEIA ARENARIOIDES, Decand. — collines des environs de Marseille—genre créé par M. Castagne, adopté par Decandolle, dédié à feu Gouffé-la-Cour, botaniste distingué, directeur du jardin botaniste de Marseille.

MYLABRIS GEMINATA — les fleurs de trèfle, scabieuse.

RIPIPHORUS BIMACULATUS—sur l'*eryngium*—assez rare.

HYLOTOMA ROSÆ.

FORMICA FUSCA — monticules assez élevés dans les prés.

ANTHOPHORA FEMORATA, Enc. (sub Ape) — les fleurs de l'*echium italicum*, près de l'Arc.

TABANUS AUTUMNALIS.

14. PÆCILUS VIATICUS — à Fréjus (Var); plus rare à Aix.

GYRINUS BICOLOR — les eaux.

HYDROBIUS MELANOCEPHALUS (Hydrophil.)

SPHÆRIDIUM SCARABÆOIDES.

ONTHOPHAGUS MAKI — assez rare.

BOLBOCERAS LUSITANICUS — courant à terre dans les bois de pin, Marseille — M. Solier; rare.

ANISOPLIA CAMPESTRIS — sur le rosier, sur les saules au bord du Verdon.

DORCUS PARALLELIPIPEDUS (Lucanus.)

LARINUS URSUS (Rhinobatus) — les chardons.

AROMIA MOSCHATA (Cerambyx)— les saules, à Auriol, à la Touësso?

CALLIDIUM VARIABILE, *Var.* Testaceum.

LOCUSTA VIRIDISSIMA — dans les blés, sur les plantes.

TINGIS CARDUI.

PALARUS FLAVIPES, Latr. — fleurs du *paliurus.*

MEGACHILE CRISTATA, Nob. —sur les fleurs de la *mauve commune.*

OSMIA CÆRULESCENS, Spin.

SAPONARIA VACCARIA — les champs ensemencés, etc.

ARENARIA TRIFLORA — Ste-Victoire.

NEPETA NEPETELLA — aux Infernais.

HELMINTHIA ECHIOIDES — bord des sentiers, très commune à St-Canadet.

RAMALINA FARINACEA, Ach. (Lichen) — bois de pins, à St-Zacharie.

14. PLANTAGO CORONOPUS — bord des sentiers, au pied des murs — *fr.* corne de cerf.

RUBIA TINCTORUM — les haies, les bois — *fr.* garence, *pr.* rubi.

NERIUM OLEANDER — les jardins, orangerie. Naturel à Hyéres, à la rivière de Réiran près Fréjus — *fr.* laurier-rose.

PIMPINELLA DIOICA — les côteaux.

LASERPITIUM SILER — Ste-Victoire, au clausson, selon Garidel.

SIUM FALCARIA.

CAUCALIS GRANDIFLORA — les champs, les sentiers.

JUNCUS ACUTIFLORUS, Ehr. gram. — le long des eaux.

RUMEX CRISPUS — les prairies.

CISTUS LEDIFOLIUS — terrain élevé au bord du chemin, le long de la rive droite de l'Arc, au *gour* de Martelli, vis-à-vis la Pioline.

CLEMATIS VITALBA — les bosquets, bordure des bois *fr.* herbe aux gueux.

OSMIA CÆRULESCENS, Spin.

ANTHIDIUM NASUTUM — les prés de St-Zacharie.

ANTHIDIUM MANICATUM.

VANESSA C-ALBUM — chenille sur l'orme.

SPHINX EUPHORBIÆ — passe l'hiver en chrysalide.

SESIA SPHECIFORMIS.

SERICARIA MORI, Boisd. (Bombyx) — ver-à-soie. Il fait son cocon.

LITA VORTICELLA (Tinéit.)

ANTHRAX SINUATA — d'un nid d'apiaire — éclos ce jour. Larve couleur de rose, un peu velue.

USIA ÆNEA, Latr. — dans les champs, sur les plantes.

ORTALIS PALUSTRIS (Muscid.)

15. LEISTUS SPINILABRIS — Marseille.

GYRINUS LINEATUS — bassins à Fonscolombe, etc. — assez rare.

ANCYLOCHEIRA FLAVO-MACULATA (Buprestis) — les bois de pins morts et abattus, à St-Zacharie.

ELMIS ÆNEUS — Marseille.

BLAPS GAGES — dans les maisons.

LARINUS FLAVESCENS (Rhinobatus)—fleurs de chardon, du *carthamus lanatus*.

MOLORCHUS ABBREVIATUS — sur le peuplier blanc, à Campredon, bord de l'Arc.

HISPA TESTACEA — sur le *cistus albidus*, coléoptère et larve ; celle-ci vit cachée dans le parenchyme des feuilles. Marseille, St-Zacharie.

CHRYSOMELA GRAMINIS — les plantes labiées, menthe, etc.

TEUCRIUM CHAMÆDRYS — les côteaux — *fr.* germandrée, petit chêne, *pr.* calamendrier.

CORONILLA JUNCEA — le Monteigués.

BISERRULA PELECINUS — les Maures, Cogolin, dans le Var.

ANTHEMIS COTULA — les champs — *fr.* camomille puante, maroutte.

ARTEMISIA DRACUNCULUS — les jardins — *fr.* estragon.

15. LYCOPUS EUROPÆUS — bord des ruisseaux.

STIPA JUNCEA — collines arides.

VITIS VINIFERA — *fr.* vigne.

LASERPITIUM TRILOBUM.

PEUCEDANUM MINUS — S^te^-Victoire.

JUNCUS MARITIMUS — les marais de Foz.

EUPHORBIA CHAMÆSYCE — champs cultivés.

RUBUS CÆSIUS — les bois, les haies.

CLEMATIS FLAMMULA — les bois, *pr.* entrevadis.

CAPPARIS SPINOSA — cultivé, *fr.* caprier, *pr.* taperier.

TEUCRIUM MONTANUM — les collines arides, Tholonet, S^te^-Victoire.

BALLOTA NIGRA — les bords des sentiers, des champs.

ANTIRRHINUM SIMPLEX, Wild. — les champs.

TRIFOLIUM SPUMOSUM — Montredon.

PENTATOMA TRISTIS (sub Cydno) — sur la *mercurialis annua.*

BOMBUS CORONATUS, Enc. (sub Ape.)—à Montverd — pris une seule fois.

ARGYNNIS HECATE — à la S^te^-Baume — M. Marloi, docteur médecin à Auriol.

SCIAPHILA WALHBAUMIANA (Tortrix) — chenille plieuse de la *centaurea collina* — éclose à présent, deux fois l'année. V. 11 avril.

HYPSOLOPHA PERSICELLA — chenille sur le pêcher.

RHAGIO ATRATUS, Latr. Meig.

16. SCOLOPENDRA CINGULATA, Latr. — sous les pierres

DEMETRIAS ELONGATULUS.

CORYNETES RUFICOLLIS.

LEPTURA HASTATA — les fleurs de ronce, etc.

ARGOPUS TESTACEUS (Altica) — les plantes.

LIBELLULA CONSPURCATA — à Fonscolombe, aux iscles de la Durance.

CRABRO CLYPEATUS, Panz.

OSMIA PAPAVERIS — le mâle fréquente les fleurs de la *malva sylvestris* — la femelle (abeille tapissière, Reaum.) revêt les parois de son nid creusé en terre, avec les pétales du coquelicot.

TRIFOLIUM FRAGIFERUM — les bords des chemins, les lieux gazonnés.

ONONIS SPINOSA — les prés secs, les champs — *fr.* arrête-bœuf, *pr.* agon, agavon.

OPHRYX BIFOLIA — bord de l'Uveaune, à S^{t}-Zacharie.

CREPIS HISPIDA — les prés autour du château de la Pioline — M. Teissier le dit originaire d'Afrique.

ACER CAMPESTRE — les bois, le bord des rivières — *fr.* érable, *pr.* agas.

ACER PSEUDO-PLATANUS — bord des ruisseaux, des bois — *fr.* érable-sycomore

CELTIS AUSTRALIS — bord des chemins; planté dans les promenades publiques. On en voit un magnifique, place des Quatre-Dauphins, dans la ville. Il a 1^{m} 65^{c} de circonférence à 1^{m} au-dessus du sol. Il paraît avoir 200 ans d'existence — *fr.* micocoulier, *pr.* falabriguier.

16. VERBENA OFFICINALIS — les bords des prés et des champs.

POA MARITIMA — les marais de Berre — M. Castagne.

AVENA BROMOIDES — le pied des murs, le bord des champs.

JUNCUS ACUTUS — Miramas.

GYPSOPHILA SAXIFRAGA — bord des chemins, terrains entassés, S^{t}-Zacharie.

GALEOPSIS LADANUM — les champs, les chaumes.

CARDUUS NIGRESCENS — Vill. Delph. — le long des chemins.

ACER MONSPESSULANUM — les bois, Montverd.

PIERIS NAPI — déjà en avril.

ZYGÆNA HIPPOCREPIDIS — S^t-Zacharie, chenille sur l'*hippocrepis comosa.*

CLEOCERIS OO (Noctua) — chenille sur le chêne.

ACRONYCTA ACERIS (Noctua)—sur le maronnier d'Inde, etc, — éclose ce jour-là.

PHASIA CRASSIPENNIS (sub Therevâ) — les fleurs.

17. CHRYSOBOTHRIS AFFINIS (Buprest.)

ŒDEMERA CÆRULEA — les plantes, les fleurs.

ŒDEMERA CLAVIPES
FLAVIPES, Payk. } idem.

POLYDRUSUS SERICEUS — sur les arbres.

CLYTUS ARCUATUS.

COCCUS FESTUCÆ, Nob. — surtout sur la *festuca phœnicoides* — Ann. sciences natur. 1833.

ACÆNITUS ARATOR — sur les fleurs ombellées, *daucus carota,* etc.

HYLOTOMA ENODIS — larve sur le saule — éclose après avoir passé l'hiver en chrysalide.

LEUCOSPIS GIGAS.

PEMPHREDON LUGUBRIS.

ARGYNNIS NIOBE — dans les bois, Montverd.

ZYGÆNA SAPORTÆ, Hubn.
ERYTHRUS, Boisd. } chenille sur l'*eryngium campestre* — elle paraît ne pas être réellement la *Z. erythrus.*

CHELONIA CAJA (Arctia.)

ACONTIA LUCTUOSA (Noctua.)

17. FESTUCA PHÆNICOIDES — bord des champs un peu secs, les sentiers.

AVENA PRATENSIS — au bord des chemins, au pied des murs, etc.

TRITICUM SYVATICUM, Mænch. Hass. — les lieux frais, montueux.

TRITICUM TENELLUM — bord des champs.

ALISMA PARNASSIFOLIA — à la Touësso.

EUPHORBIA PILOSA — les lieux humides.

HEDYSARUM SPINOSISSIMUM — à Montredon.

SCORZONERA HISPANICA — les jardins potagers — *fr.* scorzonére.

CENTAUREA CALCITRAPA — les champs, les chemins, partout — *fr.* chaussetrape, chardon étoilé, *pr.* caouquo-trépo.

ACER OPULIFOLIUM — forêt de la S^{te}-Baume.

SCOPULA MARGARITALIS (Pyralis) — sur le tilleul ?

HERMINIA CRINALIS — à Fonscolombe — rare.

TORTRIX OBLIQUANA.

PTEROPHORUS PENTADACTYLUS — sur les fleurs, les plantes.

18. ANCYLOCHEIRA 8-MACULATA (Buprest.) — sur le pin, S^t^-Zacharie.

AGRILUS AMETHYSTINUS (Buprest.) — côteaux près du Tholonet, Fonscolombe ; sur les feuilles du *cnicus lanceolatus*.

ANISOPLIA AGRICOLA — les graminées — accouplée avec la suivante.

ANISOPLIA ARVICOLA — id.

PARNUS PROLIFERICORNIS — dans les eaux — déjà en février.

STENURA MELANURA (Leptura) — sur les fleurs.

CRYPTOCEPHALUS GRACILIS.

LESTES BARBARA (Agrion.)

ANTHIDIUM FLAVILABRE — fleurs de thym, etc. au bord de l'Arc.

BOMBUS FRUTETORUM — à Fonscolombe.

VANESSA IO — chenille en famille sur les orties — déjà en avril, mais vieille et ayant passé l'hiver.

DEILEPHILA NICÆA (Sphinx) — chenille sur le tithymale — l'hiver en chrysalide.

ZYGÆNA SARPEDON.

TRIPHÆNA PRONUBA — chenille sur le plantain, pissenlit, etc.

18. PANICUM VIRIDE — les champs — *fr.* panisse.

PLANTAGO ALBICANS — à S^t^-Mitre, le long des chemins — M. Castagne.

VERBASCUM BLATTARIA — pont de Beraud, la Touësso — *fr.* herbe aux mittes.

CHIRONIA CENTAURIUM (Gentiana) — les prés, les bords des sentiers — *fr.* petite centaurée,

ANETHUM FÆNICULUM — les haies, les jardins — *fr.* fenouil, anis doux.

GERANIUM TUBEROSUM, Linn. — Marseille, M. Castagne.

ONOPORDUM ACANTHIUM — les champs, les cours des maisons rustiques — *fr.* pédane.

LEUCANIA L-ALBUM.

ECHINOMYIA GROSSA.

19. BOLBOCERAS MOBILICORNIS (Scarabæus)— à Marignane, M. Solier, une seule fois volant au crépuscule.

STENURA CRUCIATA (Leptura)— sur les fleurs de trèfle, scabieuse.

OSMIA ANDRENOIDES, Spin. — Fonscolombe, S^{t}-Zacharie.

APATURA ILIA, *Var.* Clytie (Nymphalis) — à S^{t}-Zacharie, le papillon sur les arbres, peupliers, poiriers.

SATYRUS MEGÆRA — déjà en février.

THECLA EVIPPUS (Polyomm.) — à S^{t}-Zacharie, bois taillis du moulin Blanc.

NOCTUA ALBIPUNCTA.

CARADRINA BLANDA (Noctua)— chenille sur le plantain, taraxacum, etc., plantes basses.

CATOCALA CONVERSA—volant sur les troncs des grands arbres, autour des bâtiments.

20. POLLYXENUS LAGURUS — sous les écorces de platane.

CHLÆNIUS CHRYSOCEPHALUS — Marignane, M. Solier.

AMARA RUFIPES — Marignane.

AMARA RUFICORNIS — à Foz — déjà 26 avril.

GYRINUS URINATOR — dans un bassin à S^{t}-Giniés, près Marseille, M. Solier.

APHODIUS SUBTERRANEUS — les excréments.

ANISOPLIA AUSTRIACA — sur les graminées, *festuca phœnicoides*, etc.

19. PHLEUM NODOSUM—les côteaux, le bord des chemins.
BRIZA ERAGROSTIS — le bord des champs cultivés.
AVENA FLAVESCENS — bord des prés, des chemins, les collines.
HORDEUM VULGARE — *fr.* orge ; on commence à le moissonner.
VERBASCUM NIGRUM — bord des chemins, des terres, partout.
EPILOBIUM ANGUSTISSIMUM — les rochers, à Beaulieu ; terrasse de Montverd, à S^t^-Zacharie.
PUNICA GRANATUM — les haies, les levées de terre, au bord des chemins, du côté des Casernes — *fr.* grenadier, *pr.* miougranier.
LAVANDULA LATIFOLIA — S^te^-Baume, plan d'Aups, les torrents descendant de la Trévarèse—*fr.* lavande.
ANDRYALA INTEGRIFOLIA — bord des chemins, des champs.
20. SCIRPUS LACUSTRIS — le long de l'Arc.
PANICUM MILIACEUM — spontané, croissant à divers endroits — *fr.* millet, *pr.* méi.
SCABIOSA STELLATA — les champs cultivés.
ASCLEPIAS VINCETOXICUM — côteaux, lisières des bois, à S^t^-Zacharie — *fr.* dompte-venin, *pr.* reviromenu.
PLUMBAGO EUROPÆA — bord des chemins — *fr.* dentelaire, malherbe, *pr.* herbo enrabiado, herbo déis rascas.

ANASPIS COLLARIS — les plantes, les fleurs.

PHYTONOMUS CRINITUS (Hypera) — à Marseille — déjà 29 avril; toute l'année.

STENURA NIGRA (Leptura) — sur les fleurs, Montverd.

COCCINELLA 9-PUNCTATA, Fabr.

SCUTELLERA PICTA (sub Tetyrâ).

ÆLIA ACUMINATA, Fabr.

CICADA PLEBEIA (sub Tettig.) — sur les arbres; larve dans la terre, rongeant les racines — son chant commence; celui du rossignol cesse peu de jours après.

CALOPTERYX HÆMORRHOIDALIS (Agrion.)

PLATYCNEMIS ALBIDELLA (Agrion.) — bord de l'Arc, dans les joncs, les buissons.

NEMATUS SEPTENTRIONALIS, Lepell. — la larve sur le *betula alba*, à Fonscolombe — l'hiver en cocon, en terre.

MYZINE CYLINDRICA — les fleurs, surtout de l'*eryngium*.

SCOLIA HORTORUM ♂. } sur les fleurs agglomérées,
FLAVIFRONS ♀. }

l'oignon, le porreau, le *dipsacus*, etc. — même espèce, les deux sexes.

ANDRENA MINUTA.

CROCISA HISTRIO — sur les fleurs, scabieuse, etc.

ANTHIDIUM DIADEMA, Latr. — fleurs de *centaurea aspera*, *C. calcitrapa*, etc.

SATYRUS CIRCE — dans les bois, se reposant souvent sur le tronc des arbres; dans les champs; la chenille sous les pierres; elle doit se nourrir de graminées — chrysalide libre, sans lien, un peu au-dessous de la surface du terrain.

HERNIARIA GLABRA — le long des murs.

CHENOPODIUM URBICUM — au pied des murs.

DAUCUS GUMMIFER, Lam. — Montredon.

TRIBULUS TERRESTRIS — les champs — *pr.* trouoquo-peiroou.

COCHLEARIA CORONOPUS — rives de l'Arc; à S^{t}-Canadet, à l'entrée du village, contre le mur d'une maison.

LEONTODON CRISPUM — au bord des sentiers.

ARTEMISIA ABSINTHIUM — les jardins — *fr.* absinthe, *pr.* encens.

CARPINUS BETULUS — les bois ; rare à Aix, à la Pioline — *fr.* charme.

SYRICHTHUS PROTO (Hesperia) — chenille dans les feuilles du *phlomis lychnitis*, qu'elle tient pliées pour s'y cacher. A la colline des moulins de St-Eutrope.

BOMBYLIUS CONCOLOR.

TEPHRITIS HIERACII.

21. ONTHOPHAGUS OVATUS — les bouses.

TENEBRIO MOLITOR — larve dans la farine ; coléoptère dans les lieux obcurs, les maisons.

HYLOTRUPES BAJULUS (Curcul.) — bois de pins, etc.

AGAPANTHIA SUTURALIS (Saperda) — les plantes.

LEPTURA TOMENTOSA — sur les fleurs de la ronce, du trèfle, etc.

COCCINELLA GLOBOSA, Ill. — larve sur les feuilles du *cucubalus behen*, qu'elle ronge — elle ne vit pas de pucerons comme la plupart des espèces congénères.

PLATYCNEMIS ANGUSTIPENNIS (Agrion.)—bord de l'Arc. avec la *pl. albidella*, mais plus rare.

HYLÆUS VARIEGATUS (sub prosopide.)

XYLOCOPA VIOLACEA — nid dans les pièces de bois qu'elle creuse, dans les roseaux secs — déjà en février.

MEGACHILE ARGENTATA (sub Anthophorâ.)

NOMIA DIVERSIPES, Latr.
RUFICORNIS, Bonell. } fleurs composées, d'oignon, de poireau, de l'*eryngium*.

21. AGROSTIS STOLONIFERA — les lieux humides.

AVENA SATIVA — on commence à la moissonner

TRITICUM REPENS — bord des chemins — *fr.* chiendent.

CHENOPODIUM VIRIDE — les jardins, le bord des chemins — *fr.* patte d'oie.

EUPHORBIA FALCATA — dans les champs.

THLASPI SAXATILE — les collines arides.

MEDICAGO MURICATA — V. 23 avril. Elle fructifie à présent.

TRAGOPOGON PICROIDES.

CICHORIUM INTYBUS — les prés secs, les bords des chemins — *fr.* chicorée sauvage, *pr.* cicori fer.

XANTHIUM STRUMARIUM — bord dessentiers, des champs, *fr.* glouteron.

EUCHELIA JACOBÆÆ (Lithosia) — chenille sur le seneçon. A Pelissanne, à Gréoulx.

PSYCHE FEBRETTA — femelle éclose aujourd'hui. Ann. soc. entomol.

LARENTIA VITALBATA (Phalæn.)

22. ANTHAXIA AURICOLOR (Buprest.)—dans les bois coupés, l'ormeau.

STEATODERUS FERRUGINEUS (Elater.)—au bord de l'Arc; peupliers; à Fonscolombe.

MYLABRIS CYANESCENS— fleurs de *scabiosa columbaria*, graminées; Fonscolombe.

MYODES SUBDIPTERUS, ♀. (Ripiphor.)

CRIOCEPHALUM FERUM (Callidium) — bois de pins, Montverd.

CLEONIS CINEREUS (Curcul.) — déjà en février.

SPARTOPHILA SEX-PUNCTATA (Chrysom.) — à Fonscolombe, sur le *spartium junceum;* une seule fois.

CLYTHRA ATRAPHAXIDIS — sur les graminées, sur le *polygonum aviculare.*

COCCUS PICRIDIS, Nob. — sur le *picris hieracioides*, *cnicus arvensis*, etc. — à présent dans son état adulte. Ann. sciences natur. 1833.

BEMBEX ROSTRATA — sur les fleurs composées, le *senecio jacobæa.*

MYRMOSA EPHIPPIUM, Jurin.

ANDRENA PUNCTULATA, Kirb.

ARGYNNIS PAPHIA — les bois.

SATYRUS BRISEIS.

22. SECALE CEREALE — on commence à le moissonner.

ALOPECURUS BULBOSUS — à Repentance, sur les côteaux — M. Teissier.

LYCIUM EUROPÆUM — les bords des terres, des chemins, les haies — *pr.* arnavéou.

PASTINACA SATIVA — les prés de Fenouillères, etc. — *fr.* panais.

SMYRNIUM OLUSATRUM — à la S^te^-Baume.

EPILOBIUM HIRSUTUM — bord des ruisseaux.

CUCUBALUS OTITES — les collines.

PHLOMIS HERBA VENTI — les bords des terres — *pr.* herbo battudo,

PHASEOLUS VULGARIS — cultivé — *fr.* haricot, *pr.* fayoou.

HYPERICUM MONTANUM — bois de Montverd, à S^t^-Zacharie.

CICHORIUM ENDIVIA—les jardins potagers—*fr.* endive, chicorée, *pr.* cicori.

EUPATORIUM CANNABINUM — bord des ruisseaux, la Touësso, pont de Beraud.

SATYRUS HERMIONE — les bois, les bosquets, s'arrêtant sur le tronc des arbres.

STYGIA AUSTRALIS — chenille dans les tiges d'*echium italicum*, M. Mille ; à Groules, Puy-S^te^-Réparade.

PROCRIS PRUNI — chenille sur l'aubépin, le peuplier blanc — éclos ce même jour.

LASIOCAMPA PINI (Bombyx.)

EURHIPIA ADULATRIX (Noctua.) — chenille sur le térébinthe.

VENILIA MACULATA (Phalæn.) — collines du plan d'Aups.

HALIAS QUERCANA (Tortrix.)

TEPHRITIS SOLSTITIALIS (Muscid.)

23. CICINDELA GERMANICA — courant dans les prés, les champs cultivés.

POECILUS CURSORIUS — Marignane.

ANTHAXIA PASSERINII ? (Buprestis) — bois de frêne.

ANTHAXIA INCULTA (Bupr.) — Marseille.

AGRILUS ÆNEICOLLIS — Marseille.

ATHOUS HÆMORRHOIDALIS (Elater) — les plantes.

OCHTEBIUS FOVEOLATUS — Marseille — V. 13 avril.

CETONIA OBLONGA — fleurs de *centaurea collina*, aux moulins des insensés; plus fréquent à S^t^-Zacharie.

HELOPS CÆRULEUS — à la S^te^-Baume, sous les écorces et dans les troncs pourris.

CISTELA ATRA (Helops) — à Fonscolombe, à la S^te^-Baume, écorces ou volant.

MYLABRIS VARIABILIS — fréquent sur les fleurs de scabieuses, les composées, etc.

23. PANICUM GLAUCUM — dans les cultures.

ASPERULA CYNANCHICA — bord des chemins, incultes.

CONVOLVULUS SEPIUM — les haies — *fr.* liseron, *pr.* grosso-campaneto.

RUMEX BUCEPHALOPHORUS — au nord de la citadelle de Sistéron, Montredon.

MENTHA ROTUNDIFOLIA — le bord des champs, des chemins — *pr.* menthastro.

MENTHA PULEGIUM — les ruisseaux, les champs, bord des sentiers — *fr.* pouliot, pouillou.

ORIGANUM CRETICUM — les collines, les champs près du pavillon de l'Enfant.

SCROPHULARIA AQUATICA — les ruisseaux, près le pavillon de l'Enfant — *fr.* scrophulaire, herbe du siège, *pr.* herbo doou siégé.

ASTRAGALUS CICER — à la Keirié, le Monteignés, St-Marc de Morée.

ZONITIS NIGRICORNIS — Marseille.

ROSALIA ALPINA (Cerambyx) — S^te^-Baume, volant.

CARTALLUM RUFICOLLE — les plantes.

LEPTURA LIVIDA.

CLYTUS MASSILIENSIS.

TROGOSITA CÆRULEA — à S^t^-Zacharie, dans l'intérieur d'une maison.

HYPOPHLÆUS CASTANEUS — écorce de pin.

PENTATOMA CÆRULEA (sub Cimice.)

LEPTOPUS LITTORALIS? Latr. — les sables au bord des rivières, les murailles, les fenêtres,

GOMPHUS SIMILLIMUS, (Æschna)— assez loin des eaux, même sur les hauteurs.

PIERIS DAPLIDICE — déjà en février.

SATYRUS PAMPHILUS, *Var.* Lyllus.

LYCÆNA DOLUS — chenille sur *l'hedysarum caput galli*, bois de Montverd.

SESIA BROSIFORMIS.

AGROTIS SEGETUM (Noctua.)

ADELA AGLAELLA— en famille sur les fleurs du troëne, du sureau.

BOMBYLIUS MAJOR.

24. ANTHAXIA HYPOMELÆNA (Buprestis) — les fleurs.

ANTHAXIA UMBELLATARUM — id.

BYTURUS TOMENTOSUS.

DIAPERIS BOLETI—dans un agaric, plusieurs ensemble, à Fonscolombe.

LABIDOSTOMIS 3-DENTATA (Clythra) — les plantes, les arbres.

HYPERICUM TOMENTOSUM.

LEONTODON VILLARSII — bord de l'Arc.

CYNARA SCOLYMUS — cultivé dans les jardins — *fr.* artichaud, *pr.* cachouflier.

CARTHAMUS TINCTORIUS — cultivé ; indigène à Nice — *fr.* carthame, safran-bâtard.

INULA SQUARROSA — les côteaux arides vers le pavillon de l'Enfant.

INULA HIRTA — les collines.

STÆHELINA DUBIA — collines près du Tholonet, aux Infirmeries.

SERAPIAS LATIFOLIA — les côteaux, la Trévarèse — *fr.* helleborine.

FAGUS CASTANEA — à Vauvenargue, S^{t}-Canadet, le plan d'Aups — *fr.* châtaignier, *pr.* castagnier.

24. TRITICUM HYBERNUM, Linn. — première époque de la moisson du blé.

VERONICA OFFICINALIS — la S^{te}-Baume — *fr.* véronique mâle.

CAMPANULA ROTUNDIFOLIA—S^{te}-Victoire, la S^{te}-Baume,

SOLANUM MELONGENA, Linn. — les jardins, cultivée,

BLATTA ORIENTALIS, Alata—les bas-lieuxdes maisons, les cuisines — ailé, c'est le mâle.

CICADA PICTA, Fabr.
TOMENTOSA, Encycl. } dans les garrigues, sur les côteaux où croit le chêne-kermés — *pr.* cigalon.

CLADIUS DIFFORMIS, Lepell. — larve sur le rosier.

BEMBEX LABIATA — les fleurs du *senecio jacobæa*, etc.

BEMBEX OCULATA, Latr. Panz.

ANDRENA MINUTISSIMA, Rossi (sub Ape) — en famille sur les fleurs labiées et composées, voltigeant et s'y reposant.

ARGYNNIS PANDORA — sur les fleurs des grands chardons, *cnicus lanceolatus*, *spinosissimus*.

ACHERONTIA ATROPOS (Sphinx) — chenille sur le *solanum tuberosum*, *jasminum officinale*, olivier etc. indigène aux Indes, multipliée en Europe. Il se trouve en Afrique, en Chine, et presque sur tout le globe dans les climats chauds ou tempérés — je l'ai reçu de la Chine, d'une taille beaucoup plus petite que les notres. Éclos ce jour-là. Vulg. papillon tête de mort.

AGROTIS EXCLAMATIONIS (Noctua.)

AGROTIS CORTICEA

NOCTUA FLAMMATRA.

APLECTA NUBILOSA (Noctua.)

TRIPHÆNA ORBONA (Noctua.)

TRIPHÆNA SUBSEQUA.

originaire d'Amérique — *fr.* melongène, meringeane, aubergine.

SEDUM ALBUM — les collines pierreuses — *pr.* razinet.

LEPIDIUM SATIVUM — les jardins — *fr.* cresson alénois, nasitort, *pr.* neston.

GERANIUM PYRENAICUM — S^te^-Baume.

GERANIUM ROBERTIANUM — à Barret, aux Pinchinats —*fr.* herbe à Robert.

INULA PROVINCIALIS—les collines, le bois de Montverd.

CERATONIA SILIQUA — à la Napoule (Var) — *fr.* le caroubier, carrouge.

ASPLENIUM CETERACH — les murs — Il fructifie à cette époque, *fr.* cétérach. *pr.* herbo doourado.

SYRPHUS MELLINUS — les fleurs.

25. TACHYPUS FLAVIPES — Marseille.

CATALASIS PILOSA (Melolontha) — sur les frênes, au bord de l'Arc, à Campredon.

HELIOPATES HISPANICUS (Pedinus) — Marseille.

AKIS PUNCTATA — les vieux édifices; plus commune à Marseille, qu'à Aix.

TENEBRIO OBSCURUS — dans la farine, les lieux obscurs — plus rare que le *T. molitor*.

APION ÆNEUM — les feuilles des arbres, les plantes le *cistus albidus*.

LABIDOSTOMIS LONGIMANA — les plantes.

LOCUSTA FALCATA, Devillers.

CICADA HÆMATODES, Latr. — à Tarascon, à Tonelle, dans les vignes.

MICROGASTER DEPRIMATOR, F. (sub Ichneumone.)

ANDRENA 4-PUNCTATA — sur les fleurs.

ANTHIDIUM CONTRACTUM — nid en forme de bouteille, paîtri de miel grossier, attaché aux branches; l'insecte n'en sort qu'après l'hiver.

SATYRUS TITHONUS.

SATYRUS SEMELE.

26. ABAX STRIOLA — sous les pierres, dans les troncs, Ste-Baume.

AGRILUS BIFASCIATUS (Buprestis) — à Fonscolombe, à Montverd, dans les gazons — rare, deux fois seulement.

25. ELYMUS EUROPÆUS — forêt de la S^te^-Baume.

PLANTAGO SUBULATA — bord de la mer à Marseille, dans la Crau.

SANICULA EUROPÆA — S^te^-Baume — *fr.* sanicle.

STATICE ARMERIA — au plan d'Aups.

PHYTEUMA ORBICULARIS — à la S^te^-Baume.

EPILOBIUM MONTANUM — bord de l'Arc, la Touësso, (Garidel.)

LAMIUM MACULATUM — Vauvenargues, Rians, (Garid.)

DIGITALIS LUTEA — bois de la S^te^-Baume.

HYPERICUM CORIS — id.

SCORZONERA ANGUSTIFOLIA — S^te^-Victoire vers le *garagail,* le plan d'Aups.

PRENANTHES MURALIS — sur les murailles, surtout à la S^te^-Baume, contre les rochers.

SANTOLINA CHAMÆCYPARISSUS — les montagnes, S^te^-Victoire, la S^te^-Baume.

TAMUS COMMUNIS — à la S^te^-Baume — *fr.* sceau de Notre-Dame.

MOMORDICA ELATERIUM — bord des champs, des prés, au pied des murailles — *fr.* concombre sauvage, *pr.* coucouroumasse, coucomasse; son fruit est un violent purgatif.

26. PHALARIS CYLINDRICA, Decand. — les vignes, les chaumes à Montverd, S^t^-Zacharie.

PLANTAGO PSYLLIUM — les champs, bord des sentiers — *fr.* herbe aux puces.

ANTHAXIA SALICIS (Buprestis) — au plan d'Aups.

TRICHODES LEUCOSPIDEUS — au pic de Bretagne attenant à la Ste-Baume.

LUCANUS CERVUS — accouplé à cette époque.

PHALERIA CULINARIS — à la Ste-Baume, les troncs pourris.

MESOSA NEBULOSA (Lamia) — Ste-Baume.

LEPTURA SCUTELLATA — écorces, Ste-Baume.

APATE HUMERALIS — Marseille.

APATE APPENDICULATA — dans les vieux sarments, à Marseille.

CHRYSOMELA FEMORALIS — déjà en mars.

SATYRUS EUDORA — les bois.

SESIA CHRYSIDIFORMIS.

HETEROGYNIS PENELLA — les côteaux de Nans, Var — Ann. Soc. entomolog.

MNIOPHILA CORTICARIA, Boisd. (Boarmia, Phalæna) — la chenille vit sur le lichen des arbres.

POLIA DYSODEA — le *sonchus oleraceus*, la laitue.

METROCAMPA MARGARITARIA (Phalæna.)

LARENTIA CÆSIATA (Phalæna.)

TINEA GRANELLA — dans les greniers, entre les grains de blé qu'elle réunit et lie avec de la soie, pour les ronger. Elle paraît deux fois par an — V. 16 avril.

ASILUS BARBARUS.

27. SCUTOPTERUS CORIACEUS (Dytiscus) — les eaux.

SISYPHUS SCHÆFFERI — les bouses qu'il roule en boule le long des chemins; quelquefois en assez grand nombre dans le même local.

MIRABILIS JALAPA — dans les jardins ; originaire d'Amérique — *fr.* belle de nuit.

RHUS CORIARIA — à Barret, au Sambuc, à S^t^-Zacharie — *fr.* sumach des corroyeurs, *pr.* foûvi.

SEDUM STELLATUM — les collines, le plan d'Aups

CHENOPODIUM VULVARIA — les champs, le bord des murs — *fr.* arroche puante, *pr.* ponbroyo.

ORIGANUM MAJORANA, Linn. —jardins—*fr.* marjolaine.

MELISSA NEPETA — bord des champs, des sentiers — *pr.* manuguetto.

CREPIS FÆTIDA — les champs, les sentiers.

XERANTHEMUM ANNUUM — les collines incultes, du côté des Infirmeries, du Tholonet.

CANNABIS SATIVA — cultivé — *fr.* chanvre, *pr.* cannébé, carbé.

HUMULUS LUPULUS — bord des ruisseaux, Fenouillère, etc. — *fr.* houblon, *pr.* houbelon.

17. LYSIMACHIA NUMMULARIA — bord de l'Arc, Valabre, d'après Garidel. — *fr.* nummulaire, herbe aux écus.

ONTHOPHAGUS HYBNERI — déjà 24 avril.

PHASMA ROSSIA — les collines.

LOCUSTA VERRUCIVORA, Fabr.

PSYLLA FICUS (sub cherme.)

PHRYGANEA BUCCATA, Nob. — au bord des bassins, des ruisseaux.

HYLOTOMA FURCATA.

SIGALPHUS OCULATOR (sub ichneum.)

CRYPTUS SEDUCTORIUS, Grav. — sorti du nid du *pelopæus spirifex*.

SESIA TENTHREDINIFORMIS.

CATEPHIA LEUCOMELAS — sur le chêne vert, à S^{t}-Zacharie.

ANAITIS COARTATA (Phalæna.)

28. HARPALUS GRISEUS — courant dans les prés, les champs humides.

CAPNODIS TENEBRIONIS (Buprest.) — les plantes, les roses.

ZONITIS BIFASCIATA — bords de la Durance près du pont de Pertuis.

UROCERUS PSYLLIUS — sur un bois de fenêtre.

APORUS BICOLOR, Spin. Latr. — les fleurs.

ARGYNNIS AGLAIA — bois de la S^{te}-Baume.

LIBYTHEA CELTIS — en famille sur le *micocoulier* — éclos à cette époque. Déjà 23 avril.

EUCLIDIA MI (Noctua) — S^{te}-Baume — M. Marloi l'y a trouvée.

ELACHISTA OLEELLA — éclose ce jour-là. V. 8 avril.

GARIDELLA NIGELLASTRUM — les champs entre les Boucheries et Fenouillères. Fonscolombe dans les chaumes, Gréoulx.

CHELIDONIUM MAJUS — à la Touësso, assez près de la pyramide des eaux chaudes — *fr.* grand éclaire, célidoine.

COTYLEDON UMBILICUS — les murs — *fr.* nombril de Vénus, *pr.* escudet.

THYMUS SERPYLLUM — les terres amoncelées au bord des chemins — *fr.* serpolet, *pr.* sarpoulet.

TRIFOLIUM ANGUSTIFOLIUM—bord des champs, sentiers.

CUCURBITA CITRULLUS, Linn. — cultivée — *fr.* melon d'eau, pastéque.

ASPLENIUM RUTA-MURARIA — les grottes, les murs.

28. CUSCUTA EUROPÆA — parasite sur le thym, etc.

DAUCUS CAROTA, *Var.* Sylvestris—dans tous les champs cultivés ou incultes — *pr.* girouillo.

RUTA ANGUSTIFOLIA, Persoon. — bord des sentiers, côteaux, moulins de S^{t}-Eutrope—*fr.* rue, *pr.* rudo.

*MYRTUS COMMUNIS — vallon de la Nerte, à Marseille, à l'Estérelle (Var) — le myrte à fleur double a été trouvé par le savant Peiresc, sur les côteaux de Belgencier (Var.)

MALVA ROTUNDIFOLIA — les prés, les bords des sentiers — *fr.* petite mauve

PICRIS HIERACIOIDES—très commune à S^{t}-Canadet, etc.

CNICUS ARVENSIS (Serratula) — les terres cultivées — *pr.* cooussido.

29. ORECTOCHILUS VILLOSUS (Gyrinus) — les eaux, à S^t-Zacharie.

CORYNETES RUFIPES — maisons, etc. — déjà en mars, presque toute l'année.

CERCYON MINUTUM, *Var.* Lugubre (Sphærid.)

RHIZOTROGUS PINI (Melolontha.) — S^t-Zacharie.

TENTYRIA MUCRONATA — déjà en février.

PENTATOMA JUNIPERINA (sub cimice.)

PLOIARIA VAGABUNDA, Latr. — les maisons.

SYRICHTHUS ALTHÆÆ (Hesperia.)

LASIOCAMPA LINEOSA — sur les cyprés, Marseille, S^t-Zacharie.

PLUSIA DAUBEI (Noctua) — jardin de Fonscolombe — rare.

AGROTIS SAUCIA (Noctua) — chenille sur l'*euphorbia serrata*, l'œillet, etc. — éclose, déjà 27 avril.

30. CHELIFER CANCROIDES, Latr. — sous les écorces — portant ses œufs en paquet sous son ventre.

RHIZOTROGUS VICINUS (Melol.) — Marseille.

MYRMELEON LIBELLULOIDES — les collines arides.

FÆNUS JACULATOR.

CELONITES APIFORMIS — fleurs de *melissa nepeta*, etc.

HERIADES TRUNCORUM (sub Anthophorâ) — l'extérieur des portes des maisons, dans la ville — son nid dans le bois, semblable aux trous des *anobium*, bouché à l'extérieur avec quelques grains de sable pétris.

COLIAS EDUSA — deux fois l'an. Déjà en février.

29. DIPSACUS SYLVESTRIS — les prés, les bords des ruisseaux.

SOLANUM TUBEROSUM — originaire d'Amérique — *fr.* pomme de terre.

LEPIDIUM IBERIS—bord des chemins, des champs, etc.

30. CAPSICUM ANNUUM — cultivé dans les jardins — *fr.* poivron, piment, *pr.* pébroun.

TORDYLIUM MAXIMUM — les champs.

RESEDA LUTEA — les champs.

CNICUS ERIOPHORUS, Linn. —bord de l'Arc, M. Teissier; défens de S^{t}-Zacharie, Garidel.

CENTAUREA SOLSTITIALIS — les champs ensemencés — *pr.* oouruélo.

ACHILLEA MILLEFOLIUM — les prés — *fr.* millefeuille.

ARGYNNIS LATONIA — deux fois l'an. Déjà en février.

VANESSA CARDUI — déjà 15 avril, mais ayant passé l'hiver; ainsi deux fois.

SYRICHTHUS LAVATERÆ (Hesperia) — à Montverd, les prés du moulin Blanc.

ILARUS OCHROLEUCA (Noctua) — chenille sur les blés. La noctuelle aussi s'y repose; elle vole pendant le jour sur les fleurs.

LEPTIS VERMILEO.

SCENOPINUS FENESTRALIS — sur les fenêtres, dans l'intérieur des maisons.

HIPPOBOSCA EQUINA — *pr.* mousque-bouboino.

Première apparition des Insectes.

1. ANOMALA VITIS — sur les saules, sables de la Durance.

STRANGALIA CALCARATA (Leptura) — dans les bois des Maures (Var.)

CASSIDA VIRIDIS—larve sur le *cnicus arvensis* — éclose à présent. Déjà en mars.

HERIADES CAMPANULARUM.

AHGYNNIS ADIPPE.

PAPILIO MACHAON—éclos ces jours-ci, après être resté presque un an en chrysalide. Paraît deux fois l'an; déjà 6 avril.

SERICARIA MORI (Bombyx) — sorti du cocon.

ORGYA TRIGOTEPHRAS (Bomb.)—chenille sur le *quercus coccifera,* plus tard quand ses jeunes feuilles durcissent, sur l'*osyris alba* — femelle aptère, fécondée par le mâle sans quitter le cocon. Le comte de Saporta. Ann. Soc. entomolog.....

LARENTIA DUBITATA (Phalæna) — grotte des œufs à la S^te^-Baume — plusieurs ensembles contre les parois de la grotte.

HYPÆNA PROBOSCIDALIS (Herminia) — même grotte.

2. SCARITES ARENARIUS.

ÆSCHNA RUFESCENS — iscles et prés au bord de la Durance.

CHALCIS MINUTA, Fabr. — V. 6 mai.

POMPILUS EXALTATUS— sur les fleurs, surtout les fleurs ombellées.

Première floraison des Végétaux.

1. ALLIUM CEPA — jardins potagers — *fr.* oignon, *pr.* sébo.

DIANTHUS CARYOPHYLLUS — collines incultes, Fons-colombe; S^{t}-Zacharie, côteaux du moulin blanc *fr.* œillet, *pr.* ginouflado fero.

ORIGANUM VULGARE — les côteaux — *fr.* origan.

2. SCABIOSA LEUCANTHA — collines de la Trévarèse.

ERYNGIUM CAMPESTRE — les collines incultes, bord des chemins — *fr.* panicaut, chardon-Roland, *pr.* panicaou.

CENTAUREA CONIFERA — les côteaux boisés — *pr.* lengue de cat.

RHODOCERA CLEOPATRA (Colias) — chenille sur l'alaterne, le *rhamnus catharticus* — éclos ce jour-là. Déjà en mars.

ZYGÆNA OCCITANICA — Fonscolombe, sur les fleurs de scabieuse, etc. — accouplée ce jour-là.

PTILODONTIS PALPINA (Bombyx) — déjà 12 mai.

CATOCALA PROMISSA (Noctua.)

GONOPTERA LIBATRIX (Noctua) — chenille sur le saule.

AGROTIS CURSORIA (Noctua.)

HEMITHEA CHLORARIA (Phalæna.)

ODONTIA DENTALIS (Pyralis) — chenille dans les tiges de l'*echium italicum*.

ANTHRAX BEELZEBUTH — fréquent sur les fleurs, surtout de l'*anthemis arvensis*.

PANGONIA MACULATA — les fleurs, scabieuse, *dipsacus fullonum*.

ANOBIUM PANICEUM — dans les pains à cacheter, les insectes des collections.

3. TRICHODES APIARIUS — sorti du nid d'un *odynerus*.

SCARABÆUS PUNCTATUS — les champs, les chemins — déjà en mars.

LUCANUS CAPREOLUS.

HAMMATICHERUS MILES.

AUCHENIA SUBSPINOSA (Crioceris.)

BRACON BICOLOR, Spin.

TRYPOXYLON FIGULUS, Latr.

SCOLIA 4-PUNCTATA.

VESPA 3-PUNCTATA — à Fonscolombe, sur les fleurs, de scabieuse, etc.

ANDROPOGON PROVINCIALE — sur les côteaux de S^t^-Marc, au Tholonet, à Beaurecueil — M. Teissier.
STICTA PULMONACEA, Ach. (Lichen.) — sur les arbres.

3. RHAMNUS ZIZYPHUS — originaire de Syrie, planté dans les jardins — *fr.* jujubier, *pr.* chichourlier.
PYRUS COMMUNIS — première maturité des poires.

SATYRUS ÆGERIA, *Var.* Meone. — les bosquets, les taillis — deux fois; déjà en février.

CATOCALA PELLEX — chenille sur le saule — éclose ce jour-là.

PYRAUSTA PUNICEALIS (Pyralis.)

ORTALIS CERASI (Musca) — la larve vit dans la chair des cerises, surtout dans les bigarraux.

4. CALLIDIUM THORACICUM — à Fonscolombe.

BRACON DENIGRATOR.

DISCÆLIUS ZONALIS, Latr. Panz. (sub vespâ.)

AMPHIPYRA PYRAMIDEA (Noctua)—chenille polyphage, le sanguin, le *spartium junceum*, etc. — éclose ce jour-là.

PLUSIA NI (Noctua) — chenille sur la luzerne, Montverd.

ASPILATES SACRARIA (Phalæn.)

CABERA PERMUTARIA (Phalæn.) — chenille sur le *salix viminalis* — éclose ces jours-ci.

5. EMUS ERYTHROPTERUS — sous les pierres — déjà en mars.

CEROCOMA SCHÆFFERI—à Groules, Puy-S^te^-Réparade, fleurs de *scabiosa columbaria.*

LOCUSTA GRISEA F.

MEGACHILE VILLUGHBIELLA— coupe les feuilles de lilac, pour en tapisser son nid.

LITHURGUS CHRYSURUS — creusant son nid dans les troncs morts. Insecte ailé sur les fleurs *syngénésiques*, *centaurea calcitrapa* — on le voit jusqu'à

4. DIPSACUS FULLONUM — cultivé — *fr.* chardon bonetier, chardon à foulon.

SCOLYMUS HISPANICUS — les champs, les sentiers; on le cultive aussi — *fr.* épine jaune. La racine est bonne à manger.

CINERARIA MARITIMA — Mimet, N.-D. des Anges, Marseille.

CROTON TINCTORIUM — les champs, les vignobles — *fr.* tournesol. Sert à la teinture.

5. BETONICA OFFICINALIS — bois de Montverd, et ailleurs *fr.* bétoine.

CARTHAMUS LANATUS — bord des chemins, au pied des murs.

CENTAUREA PANICULATA — collines incultes, sentiers.

la fin d'août. La larve sortie de son œuf, ne se change en insecte parfait que l'été suivant. Ann. Soc. entomolog. 18....

SAROPODA ROTUNDATA, Panz. (sub megillâ.)

VANESSA ATALANTA — sur l'*urtica dioïca* — déjà 27 avril.

SATYRUS IDA.

NOTODONTA DICTÆA (Bombyx) — sur le peuplier — éclose à cette époque. Déjà en mars; deux fois l'an.

MISELIA CULTA (Noctua) — à Fonscolombe — éclose ce jour-là.

6. ATHOUS DEJEANII (Elater) — à la S^te^-Baume, sous les pierres.

ANOMALA JULII — sur les saules, dans les sables de la Durance, du Verdon.

LAGRIA PUBESCENS — S^t^-Zacharie, sur les plantes au bord des ruisseaux.

LARINUS CYNARÆ (Curculion.) — les chardons, Marseille, les Maures.

TRIPLAX NIGRIPENNIS — à la S^te^-Baume, les écorces.

CICADA ORNI (sub Tettigoniâ) — *pr.* cigaou.

LIBELLULA FONSCOLOMBII, de Sélys — les bassins à Fonscolombe, aux iscles de la Durance, Puy-S^te^-Réparade.

PARNOPES CARNEA — les fleurs composées, l'*eryngium* — assez rare.

MYRMICA SUBTERRANEA, Latr. — nid dans les terres sablonneuses compactes — les mâles et les femelles paraissent ces jours-ci.

6. DIANTHUR HIRTUS — lieux incultes, collines près du Tholonet, de S^t^-Zacharie.

DELPHINIUM PUBESCENS—les terres ensemencées ou en chaume — *fr.* pied d'alouette des champs.

OCYMUM BASILICUM, Linn. — les jardins — *fr.* basilic. *pr.* balico.

TEUCRIUM POLIUM — bord des champs, des sentiers.

ARGYNNIS ADIPPE, *Var.* Cleodoxa — bois de S^{t}-Zacharie.

SYRICHTHUS FRITILLUM (Hesperia.)

ZYGÆNA HILARIS — à S^{t}-Zacharie.

TRIPHÆNA FIMBRIA (Noctua.)

SPINTHEROPS SPECTRUM (Noctua) — chenille sur le *spartium junceum;* elle mange surtout les fleurs.

OPHIUSA LUSORIA (Noctua.)

GNOPHOS VARIEGATA (Phalæna.)

7. DITOMUS CALYDONIUS — à Fonscolombe, le soir, sur une tige de blé.

BEMBIDIUM STRIATUM — les sables des ruisseaux, des rivières, le bord des bassins.

LOPHA 4-GUTTATA — id.

VESPERUS STREPENS — à Fonscolombe, sous les platanes, et volant à la lumière ; à S^{t}-Zacharie, sur les pins — la femelle ce jour-là.

CASSIDA VIBEX — déjà 20 avril.

ACRYDIUM FLAVUM, *Var.* d'Europe, Encycl. — dans nos collines, nos garrigues.

ACRYDIUM ITALICUM (sub Gryllo) — les champs, les chaumes, les collines.

LYGÆUS ROLANDRI.

TENTHREDO RIBESII, Lepell. — à la S^{te}-Baume.

SPHEX FLAVIPENNIS (sub Pepside.)

LEUCOPHASIA SINAPIS (Pieris) — deux fois l'an ; déjà en mars.

LASIOCAMPA PRUNI (Bombyx) — éclos ce jour.

7. LILIUM MARTAGON — Ste-Baume, bois de Vauvenargue *fr.* martagon.

SILENE SAXIFRAGA — sommet de Ste-Victoire, Ste-Baume — *fr.* saxifrage, casse-pierre.

TEUCRIUM AUREUM — bord des champs, des sentiers.

SATUREIA HORTENSIS — les champs — *fr.* sarriette, *pr.* pébre d'aï.

VICIA CRACCA — les prés, Montverd.

LIPARIS CHRYSORRHOEA (Bombyx) — très commune, en famille, sur les *arbousiers*, dans les Maures.

SPINTHEROPS DILUCIDA (Noctua) — fréquemment dans l'intérieur des maisons.

HEMITHEA GENISTARIA, Dup. (Phalæn.) — les bois.

AEDIA ECHIELLA (Hyponom.) — chenille sur l'*echium* et les plantes *asperifoliæ*.

TRYPETA SOLSTITIALIS (musca).

8. PHALANGIUM HISTRIX — dans les bois, sous les pierres, parmi les mousses.

OPHONUS OBSOLETUS — Marignagne, Foz — déjà 14 avril.

TACHYS RUFESCENS — sous les écorces de pin.

POGONUS MERIDIONALIS — Marseille, Marignane.

ANCYLOCHEIRA PUNCTATA (Buprestis) — les pins morts.

CLERUS FORMICARIUS.

HISTER 12-STRIATUS — les bouses, les chemins, etc.

GYMNOPLEURUS PILULARIUS (Ateuchus.)

GEOTRUPES STERCORARIUS

CISTELA SULPHUREA — à la S^te^-Baume, au S^t^-Pilon.

PSYLLA OLEÆ — la larve vit sur les fleurs de l'olivier qu'elle enveloppe d'une espèce de coton qui suinte de son corps.

AGRION CÆRULESCENS, Sélys.

NEMATUS INTERCUS, Lepell. — dans les galles des feuilles du *salix amygdalina*, *viminalis*, où la larve se trouve tout l'été.

NEMATUS GRANDIS, Lepell. — larve sur le peuplier;

8. AGROSTIS DECUMBENS, Gaud. — bord de l'Arc.
VELEZIA RIGIDA — les rochers de S^t^-Eutrope.
JUNCUS ARTICULATUS—les marécages, les prés humides.
SISYMBRIUM OBTUSANGULUM — les jachères.
FICUS CARICA — première maturité des figues qui donnent deux récoltes

il éclot après avoir passé un mois dans l'état de chrysalide.

ICHNEUMON ALBICILLUS, Grav.

AGATHIS INITIATOR, Nob. (sub bracone, Fab.) — sur les fleurs ombellifères.

THECLA BETULÆ (Polyomm.) — rare ici.

POLYOMMATUS PHLÆAS — déjà en mars.

SYRICHTHUS ALVEUS (Hesperia.)

LASIOCAMPA QUERCIFOLIA (Bombyx) — chenille sur le arbres fruitiers — éclos ce jour-là.

CATOCALA DILECTA (Noctua) — sur les chênes à Fonscolombe, etc. — éclose aujourd'hui.

CATOCALA ELOCATA — chenille sur le saule, le peuplier.

SCOTOPHILA TRAGOPOGONIS (Noctua) — à Fonscolombe.

LEUCANIA VITELLINA (Noctua) — chenille sur les graminées.

MYELOPHILA CRIBRELLA (Hyponomeuta.)

PENTHINA SALICANA (Tortrix.)

9. EPEIRA DIADEMA, Latr. — les champs, les jardins, sur les ruisseaux.

PTEROSTICHUS PARUMPUNCTATUS, *Var.* Laserrei. — à la S^te^-Baume, sous les pierres.

AGRILUS VIRIDIS (Buprestis.)

AGRILUS CYANEUS.

GEOTRUPES SYLVATICUS — les crottins.

NEMOGNATHA CHRYSOMELINA — Fonscolombe, fleurs du *dipsacus fullonum*. Marseille, sur l'*echinops ritro*, M. Solier.

9. MELICA CILIATA — V. 16 mai.
LYTHRUM HYSSOPIFOLIA — les rochers, ou grottes fraîches, vers le Tholonet.

ANTHIDIUM TÆNIATUM, Latr. — fleurs du *lotus corniculatus*, dans les prés.

SYRICHTHUS SAO (Hesperia) — déjà 28 avril.

ZYGÆNA FAUSTA — les fleurs surtout celle de la *scabiosa columbaria*.

10. LOPHA 4-PUSTULATA — bord des bassins, sable des ruisseaux.

COLYMBETES STRIATUS (Dytisc.) FUSCUS, Gyll. } au pont de Beraud.

HAMMATICHERUS HEROS — déjà en janvier.

MELITTURGA CLAVICORNIS, Latr. — à St-Zacharie, sur les fleurs de la luzerne, amassant le pollen avec ardeur, et en surchargeant ses pieds — le mâle beaucoup plus rare que la femelle.

COLIAS EDUSA, *Var.* Helice.

LYCÆNA AGESTIS (Polyomm.)

ACRONYCTA RUMICIS (Noctua) — chenille sur le plantain, le fraisier, le pêcher, polyphage — éclose aujourd'hui; deux fois l'an; déjà 18 avril.

BRYOPHILA GLANDIFERA (Noctua.)

11. HARPALUS PUNCTATO-STRIATUS — on le trouve encore. Déjà 18 mai.

CISTELA MURINA — sur les pins.

CRYPTOCEPHALUS 8-GUTTATUS — les plantes.

SCUTELLERA NIGELLÆ (sub Tetyrâ.)

SPHEX ARGENTATA (sub Pepside.)

LYROPS TRICOLOR (sub Larrâ.)

MELITÆA PHOEBE — chenille sur la *centaurea calcitrapa* — déjà 18 avril.

10. CAMPANULATA GLOMERATA — S^{t}-Mitre, près d'Aix.
JUNCUS OBTUSIFOLIUS, Ehr. Gram. — bord de l'Arc.
SEDUM ANACAMPSEROS — les collines.
PRUNUS ARMENIACA — maturité des abricots.
SATUREIA MONTANA—les côteaux incultes, S^{t}-Zacharie.
GNAPHALIUM LUTEO-ALBUM — lieux humides, Marseille, Miramas.

11. CRUCIANELLA ANGUSTIFOLIA — à la tour de la Kérié, au Monteigués, collines d'Auriol.
HIERACIUM AUREUM — bord de l'Arc.

MANIA MAURA (Noctua) — sous les voûtes humides, dans les souterrains, souvent plusieurs ensemble.

OPHIUSA CAILINO (Noctua) — à Fonscolombe.

12. EURYTHYREA MICANS (Buprestis)— Marseille, Aix, rare —sa larve dans le bois d'orme. M. Mille, docteur-médecin.

PEDINUS MERIDIANUS — sous les pierres.

CLYTUS 3-FACIATUS — fleurs ombellées, l'*eryngium*, la rue.

CRYPTOCEPHALUS GRANDIS—sur les *quercus*—M. Solier.

COCCINELLA 11-PUNCTATA — la larve vit des feuilles de *momordica elaterium*.

LOCUSTA SERRATA, Fabr.
Gryll. GIGANTEUS, Villers } les chaumes, les collines à Montverd.

SCUTELLERA GRAMMICA (sub Tetyrâ.)

NEMATUS MELANOSTERNUS, Lepell. (Tenthredo) — la larve sur le saule.

ICHNEUMON EXTENSORIUS, Grav.

SPHEX MAXILLOSA (sub Pepside.)

LYROPS POMPILIFORMIS, Panz. (sub Larrâ.)

HALICTUS 6-CINCTUS (sub Hylæo.)

MEGACHILE MURARIA, Enc.
BRYORUM, Schr. } (sub Ape) — déjà 22 avril. Différente de la *xyloc. muraria*, Fabr.

HESPERIA ACTÆON.

PHYGAS TAURELLA—dans les herbes, les blés—chenille inconnue. Coque semblable à celles des zygénides.

12. SALVIA HORMINUM.

INULA DYSENTERICA — le bord des ruisseaux — *fr.* herbe de S^{t}-Roch.

HYPOCHÆRIS RADICATA — à la Pioline.

LIPARIS DISPAR (Bombyx.)

CATOCALA CALLINYMPHA — Montverd — découverte par M. de Saporta.

CLEDEOBIA SUPPANDALIS (Pyral.)

DASYPOGON DIADEMA.

MILESIA DIOPHTHALMA.

13. ACMÆODERA TÆNIATA (Buprestis) — au pic de Bretagne, S^te^-Baume, à Fonscolombe, etc. — M. Solier.

ANOBIUM CASTANEUM — les bois des meubles.

COPRIS PANISCUS — déjà 20 mai.

MYLABRIS GEMINATA, *Var.* Grisescens — Marseille.

CIONUS VERBASCI (Curcul.) — la larve mange les boutons du *verbascum*.

CIONUS THAPSUS — sur le *verbascum nigrum*.

LYGÆUS APTERUS, ALATUS — les jardins, les murs — V. en février.

LIBELLULA VULGATA—son second âge ; elle varie alors, et ses couleurs diffèrent un peu du premier âge.

TROGUS LUTORIUS, Grav. (Ichneum.)

LARRA ICHNEUMONIFORMIS — sur les fleurs en ombelle, et autres.

ANDRENA VARIEGATA, Enc. — sur les fleurs composées ou agregées, la *menthe*, etc.

OSMIA TUNETANA.

CLIDIA GEOGRAPHICA (Bomb.)—sur l'*euphorbia serrata* — en famille, du moins lors de ses premières mues ; paraît deux fois. V. 9 mai.

BOTYS OPACALIS

13. AMMI MAJUS — dans les vignes, les champs cultivés.
HIERACIUM ANDRYALOIDES.

HELOPHILUS ARBUSTORUM — très fréquent sur les fleurs — déjà en mars.

14. OMOPHRON LIMBATUM — les sables de l'Arc, Marignane, Marseille.

MEGATOMA SERRA.

MELOLONTHA FULLO, ♂. — sur les pins, les chênes, dans les sables au bord de l'Arc — *fr.* le foulon.

CLYTUS ORNATUS — les fleurs, la rue, l'*eryngium*, etc.

ACRYDIUM STRIDULUM — les collines, les champs.

ACRYDIUM CÆRULESCENS — id.

EPHEMERA CULICIFORMIS, Fabr. Encycl. — dans les maisons, sur les fenêtres — V. 11 avril.

BEMBEX SINUATA, Panz.

FORMICA LIGNIPERDA, Latr. — les vieux murs, les arbres — les 3 sexes à cette époque-ci.

LIMENITIS CAMILLA (Nymphal.) — chenille sur le *lonicera caprifolium* — Deux fois dans l'année. V. 7 mai.

SATYRUS FIDIA — les collines, près des insensés, etc.

SATYRUS ACTÆA — les moulins des insensés.

CATOCALA NYMPHAGOGA (Noctua.)

CATOCALA NUPTA.

MUSCA MACULATA — fleurs en ombelle, carotte.

15. LICINUS ÆQUATUS — à peine encore formé ce jour-là.

GEOTRUPES HYPOCRITA — les fientes.

PHYTONOMUS VARIABILIS — déjà en mars.

CALANDRA ORYZÆ — dans les divers grains — à peu près aussi commune que la *C. granaria*, M. Solier.

14. SIUM NODIFLORUM — dans les ruisseaux.
ANTIRRHINUM ELATINE — les prés.
ECHINOPS RITRO — le bord des champs, des chemins.

15. VERBASCUM THAPSUS — les champs moins arides, les côteaux plus fertiles—*fr.* bouillon blanc, molène.
TRIFOLIUM ARVENSE — à Langés, selon Garidel ; au bois de Montverd.

AGRION AURANTIACUM — au bord des eaux, iscles de la Durance.

SCOLIA 6-PUNCTATA, Rossi.

EUMENES POMIFORMIS.

LYCÆNA MELEAGER (Polyomm.) — Montverd.

NUDARIA MURINA (Lithosia.)

TRIPHÆNA IANTHINA (Noctua.)

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — deux fois l'année.

16. LARINUS CARLINÆ (Curculion.)

STILBUM CALENS (sub Chryside) — à Montverd, rare.

OXYBELUS UNIGLUMIS.

STIZUS REPANDUS, Latr. — les fleurs.

MELITÆA CINXIA — déjà 2 mai.

SPHINX CONVOLVULI — le *sphinx* le soir sur toutes les fleurs campanulacées ; la chenille sur le *liseron*.

COSSUS LIGNIPERDA — éclos ce jour-là.

CALLIMORPHA HERA — le lépidoptère commun dans les bosquets, les broussailles.

17. CICINDELA CHLORIS — au pied même des neiges de la haute Provence—M. Honnorat, docteur-médecin à Digne, entomologiste distingué.

CARABUS VAGANS — courant dans les gazons, les champs.

DORTHESIA CHARACIAS, Latr. — sur les *euphorbes*.

HEMEROBIUS LATERALIS, Enc. — son nom indique, comme celui de l'*éphémère*, une vie très courte. Je l'ai gardé en vie 3 jours entiers, piqué d'une épingle.

16. CAMPANULA TRACHELIUM — le défens de Rians ; St-Zacharie — *fr.* campanule.
OENANTHE PEUCEDANIFOLIA — bord de l'Arc.
ARTEMISIA ABROTANUM — les jardins — *fr.* aurone.

17. POLYGONUM CONVOLVULUS — les champs cultivés.
LAVATERA OLBIA — à Hyères, vis-à-vis les îles ; à Cabasse (Var.)

POMPILUS NIGER — sur les fleurs.

HALICTUS 4-STRIGATUS — V. 16 avril.

CERATINA CALLOSA (sub Megillà) — Fonscolombe, S^t^-Zacharie, fleurs du *cnicus lanceolatus*.

OSMIA ADUNCA (sub Anthoph.)

CÆLIOXYS CONICA (sub Anthoph.)

ZYGÆNA ONOBRYCHIS — chenille sur le *dorycnium suffruticosum* — éclose aujourd'hui.

18. POECILUS GRESSORIUS — les Basses-Alpes.

ANTHAXIA CICHORII (Buprestis) — pic de Bretagne, à la S^te^-Baume, plan d'Aups, etc.

ÆGOSOMA SCABRICORNE (Prionus) — à la S^te^-Baume.

CINIPS DORSALIS (sub Diplolepe.)

MEGACHILE APICALIS, Spin. Fascic.

CLEOPHANA PLATYPTERA (Noctua) — chenille sur l'*antirrhinum simplex*—deux fois l'année. V. 11 mai.

AEDIA PUSIELLA (Hyponom.)— V. 26 avril et 28 mai.

BOTYS POLYGONALIS — la chenille ronge l'écorce des tiges du *spartium junceum*, en épargnant la moëlle — deux fois l'an; déjà 24 avril.

IDIA FASCIATA—dans les champs, près du jeu de mail.

19. MACROLENES 6-MACULATA (Clythra) — à la Molle dans les Maures; à Fonscolombe sur la *centaurea calcitrapa*.

PENTATOMA OLERACEA (sub Cimice.)

APHIS PERSICÆ—il occasionne en grande partie la maladie des pêchers, connue sous le nom de *cloque*.

ICHNEUMON CASTIGATOR—les fleurs ombellées, panais, carottes — deux fois l'an. Déjà 9 avril.

18. SESELI MONTANUM — les côteaux arides, à la tour de la Kérié. M. Teissier.

LINUM CATHARTICUM — les prés de la Pioline.

ALLIUM PORRUM — cultivé dans les potagers, les champs — *fr.* poireau, *pr.* pouerri.

POLYGONUM PERSICARIA — au bord de l'Arc ; près des maisons des champs, lieux gras et un peu humides — *fr.* persicaire, *pr.* herbo dé San-Christoou.

19. SAPONARIA OFFICINALIS — le bord des chemins, terrains frais et gras — *fr.* saponaire.

CNICUS LANCEOLATUS (Carduus) — bord des chemins, des ravins, au pied des murs en pierres sèches — *fr.* chardon, *pr.* cardoun.

CINIPS TUBULOSA, Nob. — galles cornues du chêne — Ann. Sci. natur. 1832; parasite d'un *diplolèpe*.

HALICTUS FLAVIPES (sub Hylæo.)

STIZUS BIFASCIATUS (sub Larrâ.)

ANTHIDIUM STRIGATUM — fleurs de la *satureia montana*.

SATYRUS BRISEIS, *Var.* Pyrata — les collines.

CERIGO CYTHEREA (Noctua.)

CATOCALA CONJUNCTA — chenille sur le *quercus ilex*.

20. CLYTUS MYSTICUS — les fleurs ombellées, etc.

STENOPTERUS PRÆUSTUS (Necydalis) — les fleurs.

SCUTELLERA NIGROLINEATA, Latr. — les ombellifères, carotte, etc.

SCUTELLERA SEMIPUNCTATA (sub Tetyrâ) — id.

PENTATOMA ORNATA (sub Cimice) — les plantes crucifères.

21. SAPERDA CARCHARIAS — sur le peuplier noir.

HEDYCHRUM LUCIDULUM, Lepell.

STIZUS RUFICORNIS (sub Larrâ)

MEGACHILE SERICANS, Foudr. in Litteris—sur les fleurs syngénésiques, *centaurea calcitrapa* — magasin de zool., M. Guérin 1832.

SATYRUS HERMIONE, *Var.* Alcyone — les bois, bois de Montverd.

PYGÆRA BUCEPHALA (Bombyx)— chen. sur le peuplier.

HELIOPHOBUS OBESA — sur les racines de diverses

20. LYTHRUM SALICARIA — au bord des ruisseaux — *fr.* salicaire.

CHONDRILLA JUNCEA — le bord des champs, des sentiers — *pr.* saoute-oulamé.

CONYZA SQUARROSA — les côteaux, les chemins.

CARLINA CORYMBOSA — les côteaux, S^{t}-Zacharie ; les lieux pierreux.

ASPLENIUM HEMIONITIS — à Montredon, près Marseille, en quantité dans une fosse profonde — M. Menut, habile botaniste.

21. NEPETA CATARIA — chemin de S^{t}-Canadet, valon du Dragon à Rogne — *fr.* herbe aux chats, *pr.* herbo déis gats.

PRENANTHES VIMINEA — bord de tous les chemins.

PRENANTHES HIERACIFOLIA (Crepis Pulchra) — à S^{t}-Canadet vis-à-vis la croix, au-dessous du village — une seule fois.

SENECIO DORIA — les sables de l'Arc, de la Durance.

TANACETUM VULGARE — les jardins — *fr.* tanaisie, barbotine, *pr.* tanarido.

TANACETUM BALSAMITA — les jardins — *fr.* menthecoq.

plantes, principalement à ce qu'il paraît sur celles de la *camphorosma monspeliensis*—M. de Saporta a fait connaître cette espèce le premier.

22. APHODIUS FIMETARIUS.

APHIS ULMI — dans des gousses en forme de galles, sur les feuilles d'orme — les individus ailés paraissent à présent.

CEROPALES VARIEGATA — les ombellifères.

HESPERIA COMMA.

SPINTHEROPS CATAPHANES (Noctua) — souvent dans l'intérieur des maisons.

CATOCALA SPONSA.

OPHIUSA ALGIRA (Noctua) — les trous dans les murs, quelquefois les maisons.

23. HYDROPORUS OPATRINUS.

HEDYCHRUM REGIUM.

CERCERIS AURITA, Latr. Fab. — la rue, les ombellifères, etc.

CERCERIS EMARGINATA (sub Philantho) — id.

AGROTIS AGRICOLA — M. de Saporta.

CATEPHIA ALCHYMISTA (Noctua)—chenille sur le *Q. ilex* — éclose ces jours-ci.

24. CHRYSIS SUCCINCTULA.

MUTILLA EUROPÆA — le mâle sur les fleurs, la femelle courant à terre — sortie d'une coque de *clythra* dont elle avait dévoré la larve.

POLIA VENUSTA (Noctua) — le comte de Saporta l'a découverte le premier.

22. GERANIUM SANGUINEUM — à Malouesse, au Tholonet, les bois de Nans (Var) — *fr.* bec de grue. Déjà 27 avril.

ACHILLEA AGERATUM — les incultes, les côteaux, le bord des sentiers.

ONOPORDUM ELONGATUM — les lieux pierreux.

23. THAPSIA VILLOSA--Monteigués; à la S^te^-Baume; défens de S^t^-Zacharie; Marseille, à S^te^-Marguerite.

CARLINA LANATA — à la montée de S^t^-Eutrope; à la Pomme, chemin de Toulon, commune d'Auriol.

24. AMARANTHUS VIRIDIS—les champs cultivés, les endroits fumés et gras.

AGLOSSA CUPREALIS.

NOLA CHLAMITULALIS (Pyralis) — chenille sur la scabieuse, assez à découvert.

25. DITOMUS SPHÆROCEPHALUS — le Pharo, à Marseille, M. Solier.

ACRYDIUM CÆRULANS—les garrigues, les collines arides.

POMPILUS SANGUINOLENTUS — les fleurs.

SCOLIA INSUBRICA, Latr. — Fonscolombe, Toulon.

ANTHIDIUM OBLONGATUM, Latr. — fleurs du *lotus corniculatus*, dans les prés.

MACROGLOSSA STELLATARUM — chenille sur le *galium verum* — déjà en mars. Toute l'année, très commune; souvent, surtout l'hiver, dans les maisons.

ORNEODES HEXADACTYLUS, Latr. — souvent dans l'intérieur des maisons.

26. ARANEA LABYRINTHICA, Latr. — les haies, le bord des chemins — grande toile en entonnoir.

AMARA PATRICIA — les Basses-Alpes.

HAMMATICHERUS VELUTINUS — dans le bois du *quercus ilex*, 2. *robur* — deux fois l'an, déjà en février.

ÆSHA AFFINIS.

MYRMELEON FORMICARIUM — *fr.* le *formicaleo*, fourmilion.

LEUCOSPIS DISPAR, Fab. Latr. — certainement mâle du *leucospis gigas*. V. 17 juin.

27. HYLOBIUS PINETI (Curcul.) — rare ici.

PHYTONOMUS PLANTAGINIS (Curcul.)

LOCUSTA EPHIPPIGER — les côteaux, les buissons — très nuisible aux arbres fruitiers, aux mûriers.

25. SCABIOSA GRAMONTIA — les champs.
HELIOTROPIUM EUROPÆUM — les champs — *fr.* herbe aux verrues, tournesol, *pr.* herbo déis touéros
CNICUS FEROX — les chaumes, le bord des champs, des chemins.

26. SOLANUM NIGRUM — les champs cultivés, les jardins, les lieux gras — *fr.* morelle.
CENTAUREA SALMANTICA — S^{t}-Zacharie, talus au bord du chemin qui va des Poteries au *réal* de Savar.

27. CNICUS MONSPESSULANUS (Carduus) — à Luines, à Encagnane, aux Pinchinats, bord des ruisseaux.

ACRYDIUM BIGUTTULUM.

SCOLIA 5-CINCTA, Fabr. ♂.)
6-MACULATA, Fab. ♀. }

SATYRUS FAUNA — les champs, les côteaux.

OPHIUSA GRACCÆ.

SERICORIS GEMMANA (Tortrix) — chenille dans l'intérieur des bourgeons de pin.

28. ACRYDIUM MARMORATUM? Enc. Suppl. Vill. —les côteaux stériles, les garrigues.

ÆSCHNA MIXTA.

MUTILLA ATRATA — mâle de la *mut. europæa.* V. 24.

CHELONIA PUDICA (Arctia) — la chenille mange l'*hordeum murinum*, *bromus arvensis*, *holcus lanatus*, *lolium perenne*, etc. — la chenille se trouve fréquemment en hiver, sous les pierres.

OPHIUSA TYRRHÆA (Noctua)—chenille sur le *térébinthe*, le *rhus coriaria* — M. de Saporta a connu le premier la chenille.

29. MYODES SUBDIPTERUS, ♂. (Ripiphorus) — le mâle une seule fois, à Montverd — V. 22 juin.

ACRYDIUM CONICUM.

CEROPALES MACULATA — sur les fleurs.

PELOPOEUS SPIRIFEX.

30. PRISTONYCHUS ALPINUS — à S^te^-Victoire, du côté qui regarde Rians. Une fois dans les rues d'Aix. M. Mille.

AMARA EURYNOTA — à S^t^-Zacharie, Aix.

HALICTUS SELADONIUS, Latr.

28. PASSERINA HIRSUTA — à Montredon, près Marseille.
DAPHNE GNIDIUM — les collines, les bois, S^t^-Zacharie *fr.* garou, sain bois.
PRUNUS DOMESTICA — première maturité des fruits.

29. LEONTODON TUBEROSUM—les prés, du côté du pavillon de l'Enfant, de Fonscolombe—il n'y est pas rare, cependant Garidel l'indique non pas à Aix, mais à Marignane. Gérard, *in pratis aquensibus.*

30. CAMPHOROSMA MONSPELIACA — les talus des chemins; le pied des murailles — *fr.* camphrée.

ASPILATES CITRARIA (Phalæna) — chenille sur la luzerne, *medicago sativa* — deux fois l'année ; déjà le 16 avril.

31. POMPILUS PLANICEPS, Latr. — sur les fleurs, les ombellifères.

SAPYGA PUNCTATA, Panz. (sub Hello)—à Fonscolombe.

31. LACTUA SALIGNA — les vignes, les champs.

Première apparition des Insectes.

1. CLYTUS 4-PUNCTATUS — à S^{t}-Canadet.

   AGELASTICA ALNI (Galler.) — à Sisteron, Basses-Alpes.

   ACRYDIUM FASCIATUM, Enc. Suppl. — à S^{t}-Zacharie, colline de S^{t}-Clair, dans les garrigues.

   APHIS PISTACIÆ, Fabr.

   COLLETES FODIENS, Latr. — il creuse son nid dans les terres légères, compactes.

   BOMBYX PROCESSIONEA — sur le chêne — éclos ces jours-ci.

2. ERGATES FABER (Prionus.)

   ACRYDIUM PEDESTRE — déjà en janvier.

   MANTIS ORATORIA. Linn. Latr. — sur les oliviers, dans les vergers à S^{t}-Zacharie.

   EPEOLUS VARIEGATUS.

   SATYRUS ARETHUSA — les collines, S^{t}-Zacharie, etc.

   BOMBYX TRIFOLII — chenille sur le poirier, la ronce, le chêne, quand ses feuilles sont encore tendres.

   CHERSOTIS MUSIVA (Noctua.)

3. NOTOXUS PALLIDUS — volant, à Fonscolombe.

   MACROGLOSSA FUCIFORMIS — déjà 21 avril.

   ARCTIA FULIGINOSA — chenille sur l'*arctium lappa* — déjà 13 mai.

   XYLINA RHIZOLITHA (Noctua.) — chenille sur le *Q. ilex*.

4. RIPIPHORUS FLABELLATUS — à Montverd, S^{t}-Zacharie.

   ANTHIDIUM FASCIATUM, Latr. — sur les fleurs du *lotus corniculatus*.

Première floraison des Végétaux.

1. HYOSERIS SCABRA — côteaux, prés secs.
AMYGDALUS PERSICA — première maturité des pêches.

2. PLANTAGO GRAMINEA — bord des chemins, des prés à Fonscolombe, commun.
SONCHUS ARVENSIS — dans les vignes — *pr.* engraisse-pouër.

3. MENTHA AQUATICA — les ruisseaux — *pr.* menthastro.

4. HERACLEUM SPHONDYLIUM — bois de la S^te^-Baume.
LACTUCA SCARIOLA — les vignes, les champs — *pr.* lachugo fero.

5. CENTROTUS GENISTÆ (Membracis) — sur le garou *Daphne Gnidium.*

CYMATOPHORA OCTOGESIMA (Noctua) — déjà en avril.

6. DYTISCUS PUNCTULATUS.

DERMESTES MURINUS — éclos aujourd'hui. Déjà en janvier.

HETEROCHEILUS SEPIUM (Pompilus) — sur les fleurs — ainsi dénommé par M. Foudras, savant entomol. de Lyon. Son nid consiste en des cellules agrégées, en terre paîtrie, cachées sous des pierres.

7. PERIPHUS TRICOLOR — les graviers de la Durance.

CHRYSOMELA AMERICANA — larve et coléoptère sur le romarin — déjà le 5 mai.

CASSIDA MERIDIONALIS — déjà en février.

SYMPECMA FUSCA (Agrion) — dans les bosquets; assez loin des eaux.

PSEN ATER, Latr.

DEILEPHILA CELERIO (Sphinx) — Aix, S^{t}-Zacharie — rare.

NOTODONTA ZICZAC (Bombyx.)

8. EPEIRA FASCIATA (sub Araneâ) — les champs, le bord des ruisseaux.

APHODIUS SCRUTATOR — les bouses, les fientes.

OTIORHYNCHUS LIGUSTICI (Curcul.) — à la S^{te}-Baume, entre les racines d'arbres ou de plantes.

MYRMELEON OCCITANICUM.

9. COREUS MARGINATUS — déjà 26 avril.

APHIS TILIÆ.

5. ATRIPLEX HALIMUS — en haie, le long des chemins, Marseille, le Martigue.

6. PANICUM DACTYLON—les champs mal cultivés, les talus des chemins — *fr.* chien-dent, *pr.* gramé. Fléau de l'agriculture.

7. SCABIOSA SUCCISA — à N.-D. des Anges.
ASPARAGUS ACUTIFOLIUS — les haies, les collines — *pr.* roumaniou couniou.
EUPHORBIA PEPLIS — les sables au bord de la mer.
DOLICHOS MELANOPHTHALMUS—cultivé dans les champs — *fr.* haricot noir, *pr.* bannetto. On le mange en verd, et aussi le légume sec.

8. CNICUS ACARNA — champs, vignes.
ERIGERON ACRE — les champs, bord des chemins.

9. ARUNDO PHRAGMITES—le bord des torrents, des champs.
HYOSCIAMUS ALBUS — au bord des terres, au pied des murs.

PHYLLOXERA QUERCUS, Nob. — sous les feuilles de chêne — Ann. Soc. entomol. 1833.

LIBELLULA VULGATA, 3e âge.

PHILANTHUS TRIANGULUM — fait la chasse aux abeilles domestiques et les dévore.

LITHURGUS CORNUTUS (sub Centride) — sur les fleurs du *cnicus ferox*.

10. GYMNÆTRON ANTIRRHINI (Curculion.)—à la Ste-Baume; la larve, dans les calyces renflés d'une espèce d'*antirrhinum*.

COREUS SCAPHA.

APHIS NYMPHÆÆ — sur les feuilles demi-submergées des *nymphœa*.

POMPILUS VARIEGATUS — les fleurs ombellées.

MACROCERA ANTENNATA, Latr. — sur la *centaurea calcitrapa*, etc.

DEILEPHILA ELPENOR — V. 10 mai.

11. ORYCTES GRYPUS — sa larve ronge les souches de l'olivier — éclos ce jour-là. Déjà 13 juin.

DEILEPHILA LINEATA (Sphinx)—chenille sur l'*euphorbia serrata*, l'*antirrhinum majus* — éclos ce jour-là, un mois après sa métamorphose en chrysalide.

12. POLISTES GALLICA — déjà en janvier.

ZEUZERA ÆSCULI.

CARADRINA ALSINES (Noctua.)

CLEDEOBIA BRUNNEALIS (Pyralis) — à Fonscolombe.

13. PURPURICENUS BUDENSIS — une seule fois à Montverd, au bas du bois, sur les fleurs de l'*eryngium*.

DIANTHUS ASPER — près la tour de la Kérié — M. Castagne.

10. DATURA STRAMONIUM — les champs, les jardins — *fr.* pomme épineuse.

ERYNGIUM MARITIMUM — à Montredon.

ASPARAGUS OFFICINALIS — croissant naturellement au Monteigués, etc. Rare dans cet état. Cultivée dans les jardins — *fr.* asperge.

11. PANICUM VERTICILLATUM — les champs, les jardins — *pr.* panisso.

SCANDIX CEREFOLIUM — les jardins — *fr.* cerfeuil, *pr.* charfueil.

CRITHMUM MARITIMUM — au bord de la mer — M. Castagne.

12. INULA BIFRONS (Conyza) — à la Laouvo, Puyricard, chemin de S^t-Canadet.

13. HELIANTHUS TUBEROSUS — les jardins; originaire d'Amérique — *fr.* topinambour, *pr.* tartiflo. 40

POMPILUS BIPUNCTATUS — sur les fleurs ombellées.

ANTHIDIUM SCUTELLARE, ♀. Latr. — à Fonscolombe, fleurs du *cnicus ferox*.

14. LOCUSTA SPLENDIDULA — les gazons, les prés.

APATURA ILIA, *Var.* Clytie (Nymphal.)—déjà 19 juin.

LARENTIA LINARIATA (Phalæn.) — chenille sur l'*antirrhinum simplex*.

GNOPHOS OBSCURATA (Phal.)—sur la laitue, les plantes basses — elle ne passe pas l'hiver en chrysal.

GALLERIA CERELLA—chenille dans les gâteaux de cire des ruches, qu'elle ronge — fléau de nos ruches.

15. LOCUSTA LILIFOLIA — sur les arbustes.

CARADRINA CUBICULARIS (Noctua.)

16. ERGATES SERRARIUS (Prionus)— c'est le mâle de l'*erg. faber*.

MANTIS RELIGIOSA, Linn. Latr. — les champs, les vignes, les garrigues.

ACRONYCTA EUPHORBIÆ (Noctua) — déjà 9 mai.

17. MANTIS PUSILLA — les champs, les terrains incultes.

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — déjà en mai.

OCYPTERA LATERALIS, Fabr. Latr. (Musca.)

18. MYODES SUBDIPTERUS, *Var.* Nigra (Ripiphorus) — V. 22 juin.

CALANDRA GRANARIA — les grains de blé, les greniers — cet insecte nuisible donne 6 générations dans l'année. *Fr.* charanson, *pr.* courcousoun.

VITIS VINIFERA — maturité des raisins d'espèces précoces.

14. PANICUM SANGUINALE — les champs cultivés.
CRYPSIS SCHÆNOIDES (Schœnus)? — au pont de l'Arc.
ANTIRRHINUM SPURIUM — les champs — *fr.* velvote.

15. EUPHORBIA PARALIAS — les sables au bord de la mer, Marseille.
ADIANTHUM CAPILLUS VENERIS — les cavernes humides, au Prignon, aux Infernais, etc. — *fr.* capillaire de Montpellier. Déjà cité en mai.

16. EUPHORBIA PITHYUSA — Marseille, sables de Montredon.
ALTHÆA CANNABINA — à Auriol, à S^t^-Zacharie, à la Trévarèse; bord des champs, des sentiers.

17. DAPHNE TARTONRAIRA — à Montredon.
ARTEMISIA VULGARIS — les jardins — *fr.* armoise.

18. ARTEMISIA PANICULATA, Lam. — bord de l'Arc, terres sabloneuses, lieux incultes et pierreux.

TIMARCHA CORIARIA (Chrysom.)

LASIOCAMPA BETULIFOLIA (Bombyx) — à S^{t}-Zacharie, sur le *Q. ilex* — V. 24 mai.

19. STAPHYLINUS ÆNEUS.

NECROPHORUS VESTIGATOR — les charognes.

HISTER NITIDULUS — les cadavres — V. 16 et 18 avril.

THYLACITES FRITILLUM (Curcul.)

DIPLOLEPIS GALLÆ TINCTORIÆ, Enc. — sa galle sur les jeunes rameaux du chêne — il diffère peu de l'espèce du levant qui donne la galle du commerce ; notre galle est moins hérissée de pointes.

20. CLYTUS FLORALIS.

SPHECODES GIBBUS, Latr.

DASYPODA HIRTIPES — à Fonscolombe, à S^{t}-Zacharie, sur les fleurs radiées — assez rare.

BOMBYX QUERCUS — chenille sur la ronce, le rosier, les feuilles du chêne encore tendres — éclos ce jour-là.

DILOBA CÆRULEOCEPHALA (Bomb.) — chenille sur le sorbier, l'aubépin, etc.

TYPHONIA MELAS — chenille dans un fourreau soyeux, tout revêtu de grains de sable, trouvée une seule fois, au défens de S^{t}-Zacharie, chemin de la S^{te}-Baume.

HELOPHILUS METALLINUS — déjà 15 mars.

21. OTIORHYNCHUS MERIDIONALIS — en terre au pied des oliviers ; la nuit il monte sur l'arbre et ronge ses feuilles, ainsi que celles des orangers, etc. — il

19. EUPHRASIA LINIFOLIA — à Barret, au Monteignes ; les lieux secs et élevés.

20. ARUNDO DONAX—le bord des eaux, les lieux humides et abrités—on le plante au bord des champs pour en faire un abri : il ne fleurit aisément qu'à Roquevaire, Marseille, les lieux chauds, *fr.* roseau, *pr.* canne.

21. PANICUM CRUS-GALLI — les terrains cultivés.

cause beaucoup de dégats dans le Var ; on les connaît sous le nom provençal de *chaplun*.

LYCÆNA BÆTICA (Polyom.)—chenille dans les gousses du *colutea*.

PERONEA FAVILLACEANA (Tortrix) — la chenille plie les feuilles de l'aubépin, de l'*hippophae*.

22. EUNECTES GRISEUS (Dytisc.) — isles de la Durance, commune du Puy.

DEILEPHILA PORCELLUS.

ARGYROPTERA MARGARITANA — à S^t^-Canadet.

23. SCORPIO EUROPÆUS — déjà en février.

CHLÆNIUS VESTITUS — déjà en mars.

CHLÆNIUS TIBIALIS — déjà 25 mai.

POMPILUS FUSCUS.

24. NEBRIA PSAMMODES—les sables humides—déjà 12 mai.

CHLÆNIUS VELUTINUS — sables de l'Arc, de la Durance — déjà 25 avril.

HARPALUS RUFICORNIS — les champs, sous les pierres — déjà le 10 mai.

ANCHOMENUS PALLIPES — deux fois l'an. Déjà en mars.

TRECHUS RUBENS — sous les pierres — presque toute l'année.

APION PISI — sur le sanguin *cornus sanguinea*.

25. CALATHUS LATUS—sous les pierres, etc. —toute l'année. Déjà en janvier et 19 avril.

PERIPHUS CÆRULEUS (Bembid.) — les sables — déjà 10 avril.

PERIPHUS CRUCIATUS — id. — déjà 12 avril.

OXYTELUS PICEUS — déjà en mars.

22. ANTIRRHINUM ORONTIUM — les champs.

23. TEUCRIUM SCORDIUM — à Fonscolombe, prés marécageux.

24. PORTULACA OLERACEA — bord des champs, des chemins, jardins — *fr.* pourpier, *pr.* bourtoulaigue.
AMYGDALUS COMMUNIS — récolte des amandes.

25. BRIZA ERAGROSTIS — déjà 19 juin.

VESPERUS SOLIERI, Dej. — Marseille — découvert par M. Solier à qui il a été dédié, et qui cependant le regarde comme le même que le *vesperus luridus*.

LESTES PICTETI (Agrion) — au bord de la Durance, une seule fois.

OSMIA ANDRENOIDES, Spin. Fascic. — à S^{t}-Zacharie — déjà 19 juin.

26. CYMINDIS LINEATA — à Groules, commune du Puy-S^{te}-Réparade, sous les pierres—déjà au 15 avril.

OMASEUS MELANARIUS — bord des rivières, sous les pierres, à S^{t}-Zacharie.

APHIS BURSARIA — dans des galles vésiculeuses sur les pétioles et les feuilles du *populus nigra*.

LYCÆNA ARGIOLUS (Polyomm.) — V. 3 mai, 23 avril, mars.

PLATYPTERYX HAMULA — chenille sur le chêne.

CARADRINA RESPERSA (Noctua.)

LUPERINA RUBELLA (Noct.)—à Fonscolombe—trouvée par M. Merck de Lyon, habile entomologiste.

HYDROCAMPA LITTERALIS (Pyralis.)

27. HARPALUS DISTINGUENDUS — sous les pierres — déjà en février.

GRYLLUS ITALICUS (sub Achetâ)—les champs, les prés.

EPISEMA HISPIDA (Noctua) — sur le laiteron, la laitue, à S^{t}-Zacharie ; chenille en novembre sous les pierres — éclos ayant passé neuf ou dix mois en chrysalide.

ALUCITA XYLOSTELLA — chenille sur le chèvrefeuille — paraît deux fois.

26. ANDROPOGON ISCHÆMUM — au bord des champs, des sentiers.

27. BELLIS PERENNIS — déjà en mars; de nouveau à présent; presque toute l'année, excepté les trois ou quatre mois les plus chauds.

28. OPHONUS PUNCTICOLLIS — volant le soir.

EUNECTES GRISEUS, *Var.* Sticticus (Dytiscus) — iscles de la Durance — V. 22 août.

HYDATICUS CINEREUS (Dytiscus.)

ARCTIA MENTHASTRI — chenille sur le *leontodon tuberosum,* dans les prés — déjà 2 juin.

29. SITARIS HUMERALIS — dans les nids des apiaires, Fonscolombe.

LOCUSTA FUSCA — les prés, iscles du Puy, S^{t}-Zacharie.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — V. 21 mai. On la trouve toute l'année.

30. CEBRIO GIGAS, ♂. — il paraît toujours dès qu'il a plû, dans cette saison et aussi plus tard.

ACRYDIUM DANICUM? Linn. Enc. suppl. (sub Gryllo) — iscles de la Durance, près de S^{t}-Zacharie.

TETTIGONIA VIRIDIS (sub Cicadâ.)

APHIS VIMINALIS, Nob. — sur le saule — Ann. Soc. entomol. 1841.

31. TRUXALIS NASUTUS, Latr. — les vignes, les bords sabloneux de l'Arc, à Campredon.

PSYCHE FEBRETTA, ♂.

AGROTIS COS (Noctua) — à Fonscolombe.

XYLOPODA NEMORANA (Pyralis) — la chenille plie les feuilles du figuier et s'en nourrit. Le papillon est fréquent sur les fleurs.

28. ERIGERON VISCOSUM — les chemins, le bord des bois, des champs — *pr.* herbo déis nières, herbo déis masquo.

29. LINUM MARITIMUM — les prés humides, Fonscolombe.

30. EUPHRASIA VISCOSA — Barret, Monteigués.

31. SENECIO JACOBÆA — le bord des champs, les prés — *fr.* jacobée, herbe de S^t^-Jacques.

Première apparition des Insectes.

1. ACRYDIUM THALASSINUM — les champs — déjà 20 mai.
   CERATINA ALBILABRIS (sub Prosopide) — déjà 2 mai.
   ANTHIDIUM MANICATUM — les fleurs de la *melissa nepeta* — déjà 14 juin.
   NUDARIA MURINA (Lithosia.)
   CRAMBUS AQUILELLUS — dans les prés.
   CRAMBUS DELIELLUS — id.
   CRAMBUS SELASELLUS — id.
   PHYCIS PALUMBELLA (Crambus.)
   CULEX PIPIENS — sortant de chrysalide
2. SCUTIGERA ARANEOIDES, Latr. — déjà en mars.
   CEBRIO GIGAS, ♀. — dans la terre à la profondeur de 0 m 50.
   COCCINELLA 14-PUSTULATA.
   LESTES VIRIDIS (Agrion) — V. 18 juin.
   EUMENES COARTATA — déjà 18 mai. Nid de terrre fine paîtrie, en forme de bouteille, attaché à un rameau, à une feuille, à un mur.
   COLLETES SUCCINCTA (sub Andrenâ.)
   LIPARIS SALICIS (Bombyx) — chenille sur le peuplier — éclos ce jour-là.
   MNIOPHILA CINERARIA, Boisd. (Phalæna) — V. 26 juin.
   CRAMBUS FALSELLUS.
   CRAMBUS TENTACULELLUS — les champs, les prés, à Fonscolombe.
3. POLIA DYSODEA (Noctua) — déjà 26 juin.

Première floraison des Végétaux.

1. SATUREIA CAPITATA — Ste-Victoire. Retrouvée après avoir été ignorée pendant plus de cent ans après Garidel, par MM. Teissier et Barnaud.

2. SMILAX ASPERA — les bois, expositions chaudes — *pr.* gros-gramé.

3. XANTHIUM SPINOSUM — Auriol, Marseille.

CUCULLIA TANACETI — la Tanaisie; Montverd, Fonscolombe.

4. CLEOPHANA OPALINA (Noctua) — déjà 2 juin. Elle ne passe pas l'hiver en chrysalide.

XANTHIA GILVAGO — chenille mangeant les graines d'ormeau ; on la trouve fréquemment sous les pierres au pied des ormeaux, lorsque les graines tombent.

5. TIMARCHA TENEBRICOSA — déjà 1er février.

NOCTUA C-NIGRUM.

XYLINA EXOLETA (Noctua) — éclose ce jour-là.

6. BALANINUS NUCUM (Curcul.) — déjà 14 mai.

DIPLOLEPIS SOLITARIUS, Nob. — Ann. Sci. natur. 1832.

PLUSIA CHALSYTIS — à Fonscolombe — éclose ce jour-là.

7. OPHONUS GERMANUS — déjà en mars.

COPTOCEPHALA SCOPOLINA (Clythra) — déjà 25 mai.

VELIA RIVULORUM, Latr. — déjà en janvier.

8. CONIATUS TAMARISCI (Curcul.) — sur le tamaris, Marseille, Gréoulx ; la larve et le coléoptère — déjà le 30 avril.

PIMPLA VAGATOR, Grav. — St-Canadet, sortie du tronc d'un maronnier, bosquet de M. de Fontverd.

HELIOPHOBUS POPULARIS (Noctua) — éclos ce jour-là.

9. FORFICULA APTERA — sous les pierres — déjà en mars.

PIMPLA ROBORATOR.

MESOLEPTUS DELUSOR, Grav. (Ichneum.)

10. EPEIRA SERICEA (Aranea) — les haies, les jardins.

EMUS OLENS (Staphyl.) — sous les pierres — déjà en mars.

4. SOLIDAGO VIRGA-AUREA — Meyreuil, bois de Montverd — *fr.* verge d'or, *pr.* bensiponétos.

5. PTERIS AQUILINA — à S^{t}-Zacharie dans les bois, les vignes — *fr.* fougère, *pr.* féouré.

6. SESELI GLAUCUM — collines incultes, S^{te}-Victoire.

7. FICUS CARICA — seconde maturité des figues, pour les espèces qui fructifient deux fois l'année.

8. STELLERA PASSERINA — dans les champs.
ASTER TRIPOLIUM—les marais, S^{t}-Chamas, Marignane, Marseille.

9. SINAPIS ERUCOIDES—elle fleurit de nouveau. V. janv.

10. BELLIS SYLVESTRIS — les lieux frais et montueux, au Tholonet.

PIERIS BRASSICÆ—chenille sur le chou—déjà en mars.

11. HARPALUS SERRIPES— sous les pierres — déjà en mars.

CHRYSOMELA HÆMOPTERA— courant, et sous les pierres — déjà en mars.

BOARMIA RHOMBOIDABIA (Phalæna) — chenille sur l'*arbutus unedo*, etc.

MUSCA CÆSAR — déjà en mars.

12. SILPHA TRISTIS — à Sisteron, Basses-Alpes.

ELENOPHORUS COLLARIS — à Marseille, rare à Aix ; pris deux fois le même jour à cette époque, M. Solier — déjà 13 juin.

MESAGONA ACETOSELLÆ (Noctua.)

CRAMBUS DISPARELLUS — les champs, les prés, à Fonscolombe.

13. PENTAPHYLLUS MELANOPHTHALMUS—sur les troncs coupés et sous l'écorce des pins, à St-Zacharie, à Péchaurie (Var).

ALEYRODES CHELIDONII, Latr. — sur les choux des jardins, sur le *chelidonium majus*, larve et insecte parfait.

CLEOCERIS VIMINALIS (Noctua) — chenille sur le chêne — éclose ce jour-là.

14. TERMES FLAVICOLLE, Fab. — sur les troncs d'arbres morts — rare.

POLIA CHI (Noctua)— sur l'*euphorbia serrata* — éclose ce jour-là. Ne passe pas l'hiver en chrysalide.

ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM — dans le bois de St-Pons à Gémenos, au bord des ruisseaux — *fr.* langue de cerf.

11. EUPHRASIA ODONTITES — Puyricard, prés de Fonsco-colombe, etc.

12. PYRUS MALUS — première maturité du fruit.
HOLCUS HALEPENSIS — dans les prés de St-Zacharie — très nuisible par sa racine épaisse et traçante.

13. ASTER ACRIS — les côteaux près la Touësso, au Prignon.
ERIGERON GLUTINOSUM—Marseille, expositions chaudes — M. Castagne.

14. SCILLA AUTUMNALIS — les prés secs, les allées battues.
CYPERUS FLAVESCENS — le pont de l'Arc.

HEMITHEA VIRIDARIA (Phalæn.) — chenille sur la *melissa nepeta* — éclose à cette époque, après 12 jours en chrysalide. Paraît deux fois l'an. V. 14 mai.

15. ACANTHODERUS VARIUS (Lamia) — déjà 28 mai.

HADENA AUSTRALIS (Noctua.)

16. ACINOPUS MEGACEPHALUS — courant à terre — déjà en mars.

ACRYDIUM GROSSUM (sub Gryllo) — côteaux incultes près du Tholonet; dans les Basses-Alpes, près de Digne.

LYCÆNA TELICANUS (Polyomm.)

17. PERILAMPUS VIOLACEUS.

BOMBYX CRATÆGI — chenille sur le sorbier, aubépin, etc.

ERIOPUS LATREILLEI (Noctua) — chenille sur le capillaire. Papillon à Fonscolombe, etc.

OECOPHORA OLIVELLA, Duponch. — la chenille vit dans l'amande de l'olive, elle en sort à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour se métamorphoser — elle nuit beaucoup aux olives.

18. PERIPHUS EQUES—sables de la Durance— déjà 8 mai.

ANTHIDIUM CONTRACTUM — déjà 25 juin.

DEILEPHILA NERII (Sphinx)— le sphinx dans un jardin à Aix, une seule fois.

HADENA SOLIERI (Noctua) — dans les Basses-Alpes; aussi en Basse-Provence?

FOLIA SCORIACEA (Noctua) — à Fonscolombe le lépidoptère, dans les prés, sur les arbustes.

15. COLCHICUM AUTUMNALE — les prés des Infirmeries, à Fonscolombe — *fr.* colchique. Les feuilles et le fruit ne paraissent qu'en mars suivant.

16. HEDERA HELIX — *fr.* lierre, *pr.* éourré.

17. POLYGONUM MARITIMUN — la plage de Montredon — M. Castagne.

18. OPHRYS SPIRALIS — dans les prés secs.

19. ACRYDIUM MACULATUM, Enc. — les côteaux arides, les garrigues — déjà en janvier.

LIBELLULA CÆRULESCENS — déjà 8 juin.

PERILAMPUS CHRYSIS — sur les fleurs du *peucedanum silaüs*, etc.

SPHINX LIGUSTRI — déjà 6 juin.

PHLOGOPHORA EMPYREA (Noctua) — sur les feuilles des tilleuls en charmille, enduites de miellée; Montverd.

HADENA ÆTHIOPS (Noctua) — chenille sur l'*hemerocallis fulva*, la laitue.

AGROTIS AQUILINA (Noctua.)

CERASTIS INTRICATA (Noctua) — le comte de Saporta.

SEGETIA XANTHOGRAPHA (Noctua.)

20. ASTYNOMUS ÆDILIS (Ceramb.) — sur les bois de pins coupés.

UROCERUS NOCTILIO, ♂.
UROCERUS JUVENCUS, Latr. ♀. } dans les troncs morts de pin, entrant et sortant successivement des trous qu'ils y ont pratiqué — même espèce ♂ et ♀.

PHLOGOPHORA METICULOSA (Noctua) — chenille polyphage — déjà 3 avril.

POLIA CANESCENS (Noctua.)

AGROTIS PUTA (Noctua.)

COSMIA FULVAGO (Noctua.)

ORTHOSIA NEGLECTA (Noctua.)

21. LYCOSA TARENTULA, *Var.* Narbonensis (sub Araneâ) — courant dans les gazons, les chemins.

CARABUS CATENULATUS — à Marseille, rare; plus commun aux Basses-Alpes — déjà 21 avril.

19. LAVATERA TRIMESTRIS — à Sisteron, Basses-Alpes, près du Dauphiné, au bord du Buéch, dans les haies, au bord des bois.

ULEX NANUS — côteaux arides du Tholonet, M. Teissier.

20. POLYCNEMUM ARVENSE — *fr.* camphrée sauvage.

ALLIUM MOSCHATUM — aux trois moulins, au-dessus de l'Hospice des insensés.

21. VITIS VINIFERA — première époque de la vendange.

PÆCILUS CUPREUS — déjà en mars.

ADIMONIA RUSTICA (Galler.)—sous les pierres; enfoncée dans la terre.

DORTHESIA CHARACIAS, ♂, ♀. — la femelle commune partout sur les euphorbes : le mâle une seule fois à Sisteron, au bord de la Durance, ce jour-ci, en grand nombre.

NOTIPHILA CELLARIA — dans les maisons, sur les fruits trop murs ou en fermentation, le vin, le vinaigre.

22. HISTER CADAVERINUS.

GEOTRUPES TYPHÆUS — dans la terre — déjà le 2 mai.

APHIS PYRI.

BOMBUS SYLVARUM — à Fonscolombe.

23. CICINDELA CAMPESTRIS — à Fonscolombe — deux fois l'année; déjà en mars.

GEOTRUPES STERCORARIUS.

TENTHREDO SUCCINCTA, Lepell.

24. DITOMUS CALYDONIUS — à Marseille, rare à Aix — V. 7 juillet.

CHLÆNIUS MELANOCORNIS — courant dans les gazons; sous les pierres — déjà en mars.

25. HISTER ÆNEUS — les excréments.

CHRYSOMELA LURIDA — les côteaux arides, les garrigues; Aix, Fonscolombe, sur la vigne, selon Fabric.

22. OROBANCHE MEDICAGINIS, Duby. — à Salon, sur les racines de la luzerne — elle s'étend beaucoup et fait périr quelquefois les luzernières. Note de M. Castagne.

TUBER CIBARIUM, Bull. — *fr.* truffe, *pr.* rabasso. C'est l'époque, où en creusant la terre, on trouve cette cryptogame dans sa maturité.

23. ERIGERON CANADENSE — dans les champs cultivés, les lieux frais, le bord de l'Arc. Naturalisé et devenu spontané.

24. POLYGONUM AVICULARE—le bord des chemins, les cours, les champs, etc. — *fr.* renouée, trainasse, centinode, *pr.* tirasso.

25. HYSSOPUS OFFICINALIS—au bord des sentiers, les rives des torrents, les lieux incultes, à Fonscolombe — *fr.* hyssope, *pr.* mariarmo.

NOCTUA DEPUNCTA.

26. HISTER NITIDULUS.

CHRYSOMELA HOTTENTOTA — trouvée accouplée ce même jour ; déjà 18 mai.

PHASIANA SCUTULARIA (Phalæna) — chenille sur le thym — éclose aujourd'hui.

BOTYS UNIONALIS — sur une charmille de tilleuls, le soir, à Montverd — M. de Saporta.

27. AGRIOTES SEGETIS (Elater) — dans les prés, sous les pierres — déjà en février.

CHRYSOMELA GRAMINIS — les plantes à fleur labiée, la menthe, etc. — déjà 15 juin.

NEMATUS INTERCUS, Lepell. — déjà 8 juillet. Il paraît deux ou trois fois dans l'année.

ORTHOSIA PISTACINA, *Var.* Lychnidis (Noctua.)

28. SCARITES PYRACMON — Montredon, Mazargues, près de Marseille — déjà 28 avril.

HISTER SPECULIFER.

GORYTES CRUENTUS (sub Pompilo.)

29. LEISTUS SPINIBARBIS.

ASIDA GRISEA — V. 30 mai. Déjà inscrit deux fois se trouve toute l'année.

PANDARUS TRISTIS (Dendarus) — déjà le 31 mai.

30. HISTER INTRICATUS.

HISPA TESTACEA — déjà 15 juin.

26. JASMINUM OFFICINALE — dans les jardins, autour des maisons de campagne, originaire des Indes — déjà 16 mai.

27. BOLETUS LUTEUS — sous les pins.

28. LAVANDULA SPICA — les collines arides — *fr.* aspic, *pr.* espic.

VISCUM OXYCEDRI — sur le *juniperus oxycedrus* et le *junip. communis*, dans les communes de Château-Arnoux, Montfort, (Basses-Alpes) — trouvé et décrit par M. de Fontverd, président au tribunal de Sisteron, savant botaniste.

29. GNAPHALIUM STÆCHAS — les collines — il fleurit encore. V. 12 juin.

30. CHELIDONIUM GLAUCIUM — le bord des terrents, les champs — *fr.* pavot cornu

VANESSA C-ALBUM — éclose ce jour-là. Déjà 14 juin.
OSCINIS OLEÆ — sortie aujourd'hui d'une olive encore verte.

Première apparition des Insectes.

1. POLISTICHUS FASCIOLATUS — sous les pierres dans les prés, à Fonscolombe.

HISTER CONJUNGENS.

CETONIA AURATA — sur les fleurs de la carotte.

MELOE AUTUMNALIS — rodant à terre.

LYGÆUS HYOSCIAMI.

FORMICA NIGRA (sub Lasio.)

2. SILPHA RUGOSA — cadavre de serpent, etc.

CHRYSOMELA FEMORALIS — V. 26 juin. Accouplée à cette époque ci ; la variété toute noire et celle à cuisses rouges, ensemble.

ÆSCHNA IRENE — à S^{t}-Zacharie, Montverd — très rare, trouvée une seule année. Ann. soc. entom. 1838.

FORMICA RUFA — déjà en mai.

SATYRUS MEGÆRA — éclos ces jours-ci. Déjà 19 juin.

HELIOPHOBUS OPTABILIS (Noctua) — chenille sur les plantes basses, plantain, *leontodon*, etc., à Fonscolombe et auprès d'Aix.

3. DINODES RUFIPES — dans la terre.

HISTER MASSILIENSIS.

CONIATUS REPANDUS (Curcul.) — à Fonscolombe sur le *tamarix gallica* — il me semble que ce n'est qu'une variété locale du *con. tamarisci*.

4. DITOMUS CAPITO — Marseille — déjà 17 avril.

ZABRUS GIBBUS — déjà 10 avril.

ONITIS OLIVIERI — dans les bouses.

Première floraison des Végétaux.

1. ALYSSUM MARITIMUM — déjà en janvier. Il commence à fleurir à présent.

2. GALEOPSIS LADANUM — encore en fleurs. V. 17 juin.

3. HIERACIUM PILOSELLA—il fleurit encore. Déjà 15 avril.
fr. oreille de rat, piloselle.
PARMELIA CANDELARIA, Delis. (Lichen.)

4. MELISSA NEPETA — encore en fleurs. Déjà 26 juin.

5. HYDROPORUS PICTUS — à Fonscolombe, les bassins.
HYDROPORUS GEMINUS — id. — déjà 15 janvier.
HISTER AFFINIS.
HELIOPHOBUS HIRTUS (Noctua.)

6. EMUS CYANEUS (Staphylin.) — déjà en février.
THANAOS TAGES (Hesperia) — déjà 12 mai.

7. AMARA EXIMIA — déjà en février.
HISTER DIMIDIATUS.
HADENA DISTANS (Noctua) *Var.* Suberis.

8. CALATHUS LIMBATUS — Marseille, sous les pierres — déjà 8 mai.
HELOPS CARABOIDES.
POLIA FLAVICINCTA (Noctua)—chenille sur l'euphorbe, la *calendula*, le *verbascum nigrum*.
LUPERINA CONSPICILLARIS (Noctua.)

9. HYDROCHUS ELONGATUS — les eaux.
PHYTONOMUS PUNCTATUS (Curcul.) — déjà en mars.
XANTHIA RUFINA (Noctua.)

10. ANTHAXIA AURICOLOR (Buprestis) — bois d'ormeau. S^{t}-Zacharie.
HOPORINA CROCEAGO (Noctua.)
XANTHIA GILVAGO (Noctua.) *Var.* Palleago.

11. PHLOIOTRIBUS OLEÆ — dans les jointures des rameaux d'olivier.
COCCUS CARICÆ — sur les figuiers dans le département du Var.

5. CHRYSOCOMA LINOSYRIS—les prés secs, à Fonscolombe.
HYDNUM IMBRICATUM, Villars — les bois de pin — *pr.* gratinous.

6. PEUCEDANUM SILAUS—les prés; à Encagnane, à Luines, au pont de Beraud, à Fonscolombe.
AGARICUS ERYNGII, Decand. — les bords des sentiers, les lieux où croît l'*eryngium* — *pr.* baligoulo.

7. CICHORIUM INTYBUS — déjà 20 juin. *Fr.* chicorée sauvage.

8. AGRIMONIA EUPATORIA — encore en fleurs. Déjà 8 juin.
CENOMYCE RANGIFERINA, Ach. (Lichen) — Rians, bois de Montverd.

9. CENTAUREA JACÆA — encore en fleurs. V. 20 mai.

10. BRIZA ERAGROSTIS — le bord des champs cultivés — déjà 19 juin.
STIPA TORTILIS — les lieux secs et montueux.

11. SESELI TORTUOSUM — les collines.
CENOMYCE ENDIVÆFOLIA, Ach. (Lichen) — les bois, les rochers.

ICHNEUMON LABORATORIUS, Fab.

HADENA ÆTHIOPS — éclose ce jour-là. Déjà 19 sept.

STOMOXYS CALCITRANS.

12. GYRINUS NATATOR — déjà au 2 mai.

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA — V. 25 mai.

ICHNEUMON OCCISORIUS, Gr.

ANDRENA SCHRANKELLA, Kirb. — sur les fleurs.

CYMATOPHORA RUFICOLLIS (Noctua) — Fonscolombe — éclose ce jour-là.

13. BRACHINUS IMMACULICORNIS — Fonscolombe, sous les pierres — V. en mars.

HADENA PROTEA (Noctua) — éclose ces jours-ci.

14. XANTHIA XERAMPELINA (Noctua.)

PLUSIA FESTUCÆ — à Fonscolombe.

RHYPHUS FENESTRARUM, Latr.

15. XANTHIA AURAGO.

GORTYNA FLAVAGO (Noctua.)

16. CRYPTOPHAGUS CELLARIS — volant et aussi sous les pierres.

SYRPHUS PYRASTRI (sub Scævâ) — déjà en mars.

17. ANCHOMENUS PRASINUS — déjà en février.

SATYRUS ÆGERIA, *Var.* Meone — les bois, les bosquets déjà en février et le 3 juillet.

18. COPRIS LUNARIS — déjà 11 juin.

19. TIMARCHA TENEBRICOSA — les chemins — déjà en février et le 5 septemb.

12. LEONTODON HIRTUM — côteaux arides.
CLAVARIA CORALLOIDES — les bois.

13. LYCOPUS EUROPÆUS — il fleurit encore. V. 15 juin.

14. CLAVARIA AMETHYSTINA — dans les mêmes lieux que la *clav. coralloides.*

15. ACHILLEA MILLEFOLIUM — les prés — V. 30 juin.

16. BARTSIA VISCOSA — N.-D. des Anges — M. Castagne.
TRIFOLIUM PRATENSE — fleurit encore. Déjà 7 avril.

17. CNICUS LANCEOLATUS (Carduus) — fleurit encore. V. 20 juillet.

18. CLATHRUS CANCELLATUS — bord des champs, à S^{t}-Zacharie, une seule fois.

19. SALVIA PRATENSIS — fleurit encore. V. 20 avril.
AGARICUS CAMPESTRIS — les prés que fréquentent les bœufs — *fr.* champignon de couche, *pr.* boulet.

Première apparition de quelques Insectes. D'autres paraissent encore.

20. ACHERONTIA ATROPOS (Sphinx) — éclos. Déjà 24 juin. Deux fois l'année.

21. OPHONUS COLUMBINUS—sous les pierres—déjà 28 avril.
XYLINA LAPIDEA (Noctua) *Var.* Leautieri — sur le cyprés. Le cocon dans l'enfourchure des branches — elle passe trois mois dans le cocon et ne reste que 15 jours en chrysalide. M. Leautier de Marseille, excellent collecteur de lépidoptères.

22. OPHONUS OBSCURUS — sous les pierres, à Fonscolombe.
NOCTUA GLAREOSA.
HADENA OCCLUSA — sur le *Q. ilex*, à S^{t}-Zacharie.

23. BYRRHUS STRIATUS, Nob. (sub Nosodendro, Enc.) — à S^{t}-Canadet, sous les pierres — on le trouve encore. Déjà en avril.

24. ORTHOSIA HEBRAICA (Noctua.)

25. POMPILUS HIRCANUS.
AGRIOPIS APRILINA (Noctua.)

26. LEBIA CYANOCEPHALA, *Var.* à poitrine rouge — sous l'écorce d'un pin, sous les pierres, dans les gazons.
VESPA VULGARIS, ♀. — la femelle déjà en mars.

27. OPHONUS SABULICOLA — déjà 19 avril.
ONTHOPHAGUS FRACTICORNIS — déjà en mars.

28. HYDROPHILUS PICEUS — dans les bassins — déjà 10 juin.

Végétaux qui sont encore en fleurs ou qui fleurissent de nouveau ; peu pour la première fois.

20. PLANTAGO LANCEOLATA — bord des champs, des prés, des chemins — V. mars et 12 mai.

21. GALIUM VERUM — les prés, bord des sentiers — déjà 30 avril.

LEUCODON SCIUROIDES, Schw. (Hypnum) — à N.-D. des Anges.

22. LINUM MARITIMUM — déjà 28 août.

23. MENTHA PULEGIUM — déjà 23 juin.

24. DAUCUS CAROTTA, *Var.* Sylvestris — fleurit encore. déjà 28 juin.

25. CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM.

OSMUNDA REGALIS — à la Molle, dans les Maures — *fr.* osmonde.

26. SYRINGA VULGARIS — il refleurit quelquefois.

27. CNICUS FEROX — il est encore en fleurs. V. 25 juillet.

28. HELMINTHIA ECHIOIDES (Picris.)

PIMELIA BIPUNCTATA — Marseille — V. 22 avril.

LIXUS SOBRINUS — déjà en mars.

ONTHOPHAGUS NUCHICORNIS — déjà en mars.

ORTHOSIA PISTACINA — chenille sur le chêne, l'*althœa*, etc. — V. 1 janvier.

29. PTINUS FUR — les maisons, les collections d'insectes, que sa larve ronge — déjà en janvier et 3 mai.

AMMOECIUS ELEVATUS (Aphodius.)

APATE 6-DENTATA — se logeant dans le bois mort d'olivier — déjà 26 avril.

REDUVIUS STRIDULUS — sous les pierres, courant aussi dans les gazons.

CHRYSIS DIMIDIATA.

CHRYSIS RUTILANS, Enc.

HADENA LUTULENTA (Noctua.)—sur l'*euphorbia serrata* — ne passe pas l'hiver en chrysalide.

30. OMASEUS MELAS, *Var.* Italicus — sous les pierres — déjà en mars.

LYCÆNA TELICANUS (Polyomm.) — trouvé ce jour-là, nouvellement éclos. Celui des papillons qui paraît le dernier. V. 18 septembre.

31. CHRYSIS SPLENDIDULA, Rossi.

POLIA LICHENEA — éclose ce jour-là.

29. CENTAUREA PANICULATA — déjà 3 juillet. Elle fleurit encore.

30. SENECIO JACOBÆA — fleurit encore. Déjà 17 sept.

31. HYPNUM CRISTA-CASTRENSIS—dans les bois, sur le tronc des arbres — il fructifie à cette époque.

Première apparition de quelques Insectes. D'autres reparaissent encore.

1. BRACHINUS SCLOPETA—sous les pierres—déjà en mars.
   BRACHINUS EXPLODENS — id — déjà en mars.
   TRACHYSCELIS APHODIOIDES—Marseille—déjà en mars.
   PHRATORA VITELLINÆ (Chrysom.) — larve et insecte parfait sur les saules.
   ÆSCHNA RUFESCENS — déjà 2 juillet.
   TRIPHÆNA PRONUBA (Noctua) — déjà 18 juillet.
2. BRACHINUS CREPITANS—sous les pierres—déjà en mars.
   TRACHYSCELIS RUFUS — Marseille — déjà en mars.
   PHYTONOMUS PLANTAGINIS (Curcul.) — déjà 27 juillet.
   CHRYSOMELA HOTTENTOTA — V. 26 septembre.
3. PARNUS PROLIFERICORNIS — déjà 18 juin.
   LIBELLULA VULGATA, 3e âge — V. 9 août.
   OPHIUSA TYRRHÆA (Noctua) — déjà 28 juillet.

4. XANTHOLINUS ELEGANS.
   LESTES VIRIDIS — déjà 2 sept.
   LOPHYRUS PICEÆ, Lepell. — sur le pin sylvestre, en famille — éclos aujourd'hui, après six mois en chrysalide.
   XYLOCOPA VIOLACEA — V. 21 juin.
5. DYTISCUS MARGINALIS—volant dans un rez-de-chaussée de maison, à la campagne — déjà en mai.
   OXYOMUS CÆSUS — Marseille.
   SPINTHEROPS CATAPHANES (Noctua) — déjà 23 juillet.
   PLUSIA GAMMA — déjà 29 août. Éclos aujourd'hui.

Végétaux qui sont encore en fleurs ou qui fleurissent de nouveau; peu pour la première fois.

1. JUNIPERUS COMMUNIS — les collines, les bois — il commence à fleurir.

2. SISYMBRIUM TENUIFOLIUM — le pied des murs, bord des sentiers, etc.

3. ARBUTUS UNEDO — les bois du défens de S^{t}-Zacharie — les fleurs et les fruits se trouvent ensemble sur l'arbre, à cette époque. *Fr.* arbousier, *pr.* darboussier.

4. VERBASCUM NIGRUM — bord des chemins, des terres — déjà 19 juin.

5. EUPHORBIA CHARACIAS — on la trouve encore quelquefois en fleur. Déjà 3 avril.

6. LICINUS AGRICOLA — sous les pierres — déjà janv. et 6 mai.

DORYTOMUS TREMULÆ.

ACRYDIUM PEDESTRE — accouplé ce jour-là, et restant 24 heures dans cet état. Déjà en janv.

7. TROMBIDIUM HOLOSERICEUM — dans les gazons, sous les pierres.

CLEONIS OPHTHALMICUS — sous les pierres — V. févr.

COCCINELLA 4-PUSTULATA.

8. AGROTIS SAUCIA (Noctua) — V. 30 juin.

PERONEA FAVILLACEANA (Tortrix) — dans le trou d'un mur ce jour-là.

9. ALYDUS CALCARATUS (Cimex) — dans les prés, sur les plantes — V. 15 mai.

CRYPTUS LUCIDATOR, Fabr. — sorti des chenilles de *zerena ulmaria* et de *botys polygonalis* — cocon suspendu par un fil.

10. ALOPHUS 3-GUTTATUS (Curculion.) — sur les plantes, sous les pierres.

SYRPHUS RIBESII (sub Scævâ.)

11. RHAGIUM INDAGATOR — sous l'écorce d'un pin, en assez grand nombre.

HADENA SAPORTÆ (Noctua) — sur les fleurs du lierre.

6. MYAGRUM PERENNE — les champs, les sentiers —V. 30 avril. *Fr.* cameline.

7. ARUM ARISARUM — à la Molle, dans les Maures.
ANDROPOGON ISCHÆMUM—il refleurit quoique rarement. Déjà 27 août.

8. HYOSERIS SCABRA — les côteaux arides, les prés — déjà 1^er^ août. Ses feuilles sont sèches et hérissées dans les lieux secs; plus grandes et presque glabres, dans les endroits plus gras.
9. PRUNELLA VULGARIS — elle fleurit encore, mais rarement.

10. ASPERULA CYNANCHICA — déjà 24 juin.
VISCUM OXYCEDRI — maturité des graines; elles sont élancées de la plante avec élasticité et s'attachent par leur viscosité à l'objet qu'elles atteignent, M. le président de Fontverd—V. 18 sept.
TRICHOSTOMUM BARBULOIDES, Bryd. (Musci)—les lieux montueux.
11. SINAPIS ERUCOIDES — les champs, le bord des sentiers — déjà 8 sept. et à partir de cette époque, tout l'hiver.

éclose ces jours-ci — M. Cotte-Tavan, industrieux collecteur de lépidoptères.

12. POLIA VENUSTA (Noctua) — sur les fleurs de lierre — V. 24 juin.

PEZOMACHUS BICOLOR, Grav. (Ichn.)—sous les pierres — V. 11 avril.

13. OPHONUS PUNCTICOLLIS — sous les pierres.

PSAMMODIUS PORCICOLLIS—les sables, Marseille—déjà 17 avril.

14. HELOPS TESTACEUS — à Marseille — déjà en mars.

DIPLOLEPIS LENTICULARIS, Enc. — galle applatie sous les feuilles de chêne — éclos ce jour-même.

15. ORYCTES GRYPUS — déjà 13 août.

HELOPS ROTUNDICOLLIS — Marseille — V. en mars.

16. PANAGÆUS CRUX-MAJOR — V. 12 mai.

17. PÆDERUS RIPARIUS — déjà en mars.

18. CALANDRA PICEA.

19. STENOLOPHUS VAPORARIORUM — déjà 12 juin.

ICHNEUMON CASTIGATOR — V. 19 juillet.

20. CALATHUS CISTELOIDES—à Tarascon, au bord du Rhône.

21. LEPISMA AUREA, Dufour — sous les pierres, en famille — Ann. Soc. entomol. 18...

CHRYSOTOXUM ARCUATUM—sur les fleurs et les plantes, à l'abri — déjà en février.

22. APHODIUS CONSPUTUS.

SISYMBRIUM NASTURTIUM — déjà en mai. *Fr.* cresson, cresson d'eau, *pr.* creissoun.

12. SALVIA CLANDESTINA — les talus, au bord des chemins, des champs — elle commence à fleurir.

13. VALERIANA RUBRA — les murs, le bord des terres — — déjà 8 mai.

14. CENTAUREA CALCITRAPA — elle fleurit encore, si des pluies douces viennent à régner. Déjà 19 juin.

15. ANTHIRRHINUM SIMPLEX — déjà 15 juin.
GRIMMIA APOCARPA, Engl. bot. (Bryum) — les lieux couverts.

16. CHLORA PERFOLIATA — on la retrouve quelquefois encore en fleur. V. 9 juin.

17. SATUREIA MONTANA — déjà 12 juillet; fleurit encore.

18. CENOMYCE PYXIDATA, Ach. (Lichen) — en fructification. Déjà 30 avril.

19. ASTER ACRIS — encore en fleur. V. 12 sept.

20. DAPHNE GNIDIUM — V. 29 juillet.

21. LEPIDIUM SATIVUM — *fr.* cresson alénois. Déjà 24 juin.

22. DIANTHUS HIRTUS — encore en fleurs, mais rarement.

FORFICULA AURICULARIA—dans les fruits, sous les pierres — déjà en janvier.

23. ICHNEUMON SALUTATOR, Enc. Rossi — sur les fleurs.

24. ELOPHORUS NUBILUS — sous les pierres, lieux humides.

MISELIA OXYACANTHÆ (Noctua) — le lépidoptère sur les fleurs du lierre. M. Cotte-Tavan.

25. ASTRAPÆUS ULMINEUS—à Fonscolombe, sous les pierres, près des ormes.

PEZOMACHUS FESTINANS — V. janvier.

26. OXYTELUS CARINATUS — dans les excréments, sous les pierres ; volant aussi — à peu près toute l'année.

MYCETOPHILA FUSCA, Meig. — la larve dans les champignons ; l'insecte dans les maisons, aux fenêtres, dans les champs, etc.

27. CYMINDIS HOMAGRICA, *Var.* Meridionalis — sous les pierres — déjà en février.

OSCINIS OLEÆ — la larve dans la chair de l'olive, qu'elle altère ainsi que l'huile — la mouche éclot dès à présent, si la chaleur la favorise, par exemple dans les olives entassées dans les greniers.

28. CYMINDIS AXILLARIS— sous les pierres— Basses-Alpes.

29. AGRYPNUS ATOMARIUS — contre un mur abrité, à Fonscolombe.

BOMBUS TERRESTRIS—caché ces jours-ci dans un tronc pourri— déjà en mars.

MISELIA OLEAGINA — le lépidoptère sur les fleurs du lierre, M. Cotte-Tavan.

MERCURIALIS ANNUA — commence à fleurir à présent. V. janvier.

23. AVENA ELATIOR — V. 3 mai. *fr.* fromental.
CHENOPODIUM LEIOSPERMUM — les lieux incultes.

24. AGARICUS DELICIOSUS — les bois de pin — *fr.* champignon, *pr.* pignén.

25. OLEA EUROPÆA — récoltes des olives.
CONYZA SQUARROSA — déjà 20 juillet.

26. JUNIPERUS OXYCEDRUS — les bois — il commence à fleurir. *Fr.* cade, *pr.* cadé.

27. ERICA MULTIFLORA — la colline d'Arbois — elle commence à fleurir. *Fr.* bruyère.

28. SCABIOSA ATROPURPUREA, Linn. — les jardins — *fr.* fleur de veuve.

29. BALLOTA-NIGRA — elle fleurit encore, rarement. V. 15 juin.

30. LEBIA FULVICOLLIS — à Fonscolombe ce jour-là, sous une pierre, accouplée ; aussi sous les écorces. — V. en juin.

30. ASPLENIUM ADIANTHUM-NIGRUM—il fructifie à cette époque. V. 20 mai. *Fr.* capillaire, capillaire noir.

Première apparition de quelques Insectes. D'autres paraissent encore.

1. XYLINA EXOLETA (Noctua) — éclose ce jour-là.

2. XANTHOLINUS PYROPTERUS — V. en mars.
   HISPA ATRA — sous les pierres — déjà en mai.
3. TIMARCHA CORIARIA (Chrysomela) — accouplée ces jours-ci. V. 19 août.
   CULEX ANNULATUS — dans l'intérieur d'une maison et aussi dehors — trouvé deux fois dans ce jour.

4. FIDONIA ATOMARIA (Phalæna) — éclose aujourd'hui. Déjà 17 avril : deux fois l'année.
   MUSCA DOMESTICA — languissante dans l'intérieur des habitations; quelquefois encore assez vive, si le froid ne se fait pas sentir.
5. LITHOBIUS FORFICATUS, Leach. (Scolopendra.)
   LOCUSTA LILIFOLIA — V. 14 août.
6. LEPISMA SACCHARINA — déjà 9 juin.
   HAMMATICHERUS VELUTINUS (Cerambyx) — dans le bois de platane, renfermé, mais bien formé et agile — déjà en février.
7. AMARA EXIMIA — sous les pierres, collines de Fuveau V. 7 octobre.
   LEPTOPUS LITTORALIS, Latr. (Cimic.) — sur les murs, dans les graviers au bord de l'Arc.
   ORTHOSIA RUTICILLA. *Var.* Ilicis — sur le *Q. ilex*, S^t-

Végétaux qu'on voit encore en fleurs.

1. ASPLENIUM RUTA MURARIA — les murs, les rochers — il fructifie à cette époque.
2. ERYSIMUM OFFICINALE — déjà 15 mai.

3. ULEX EUROPÆUS — collines incultes, partout ; chemin d'Aix à Marseille — selon M. Teissier, d'après quelques botanistes, ce serait l'*U. provincialis.* Il commence à fleurir ; c'est la parure de nos côteaux en hiver. *Fr.* ajonc, *pr.* argiélas.
4. SCORZONERA HISPANICA — cultivée dans les jardins — elle fleurit encore. V. 19 juin.
   CALENDULA ARVENSIS — les champs, le bord des chemins — elle commence à fleurir. Déjà en janvier.

5. RESEDA PHYTEUMA — les champs — déjà 1er février.

6. SONCHUS PICROIDES—les collines du côté du Tholonet, Groules commune du Puy.

7. LAMIUM AMPLEXICAULE — V. en février.

On trouve encore les Insectes indiqués ici.

Zacharie — le comte de Saporta l'a fait connaître le premier.

8. NEBRIA BREVICOLLIS — presque toute l'année, sous les pierres et dans la terre — V. en mars.

CEBRIO GIGAS, L. — déjà 30 août et 2 sept.

9. PHALERIA CADAVERINA — à Marseille — déjà en mars.

DIPLOLEPIS QUERCUS-TOJÆ (sub Cinipede) — éclos ce jour-là.

10. LEBIA 4-MACULATA — à Fonscolombe, sous les écorces.

NOTIPHILA CELLARIA (Scatophaga) — les maisons, la lie de vin, les fruits — déjà 21 sept.

11. CALATHUS LATUS — sous les pierres — V. 25 août. Toute l'année.

12. HAMMATICHERUS CERDO — dans le bois, à cette époque — déja 20 mai.

13. ARMADILLO VULGARIS, Latr. — sous les pierres; dans les lieux humides.

CLEONIS OPHTHALMICUS — sous les pierres — V. 6 nov.

14. ARMADILLO VARIEGATUS, Latr. — sous les pierres; lieux humides.

15. PTINUS FUR — dans l'intérieur des maisons; la larve dans les collections d'histoire naturelle, etc. — déjà 28 octobre.

16. STOMOXYS CALCITRANS — volant dans les lieux abrités, contre les murs exposés au midi — déjà 11 octob.

Quelques Végétaux qui fleurissent encore.

8. VIOLA ODORATA, *Var.* Semperflorens — les jardins, mais fleur simple.

9. ALSINE MEDIA — les jardins potagers, etc. — déjà le 2 avril. Elle commence à fleurir à présent.
DRABA VERNA — sur les pelouses — elle commence à fleurir. V. février.

10. CORYLUS AVELLANA, fleurs mâles — les bois, bord des ruisseaux — ces fleurs commençent à se développer. *Fr.* coudrier, noisettier, *pr.* avellanier.

11. BELLIS PERENNIS — déjà 28 août. Elle fleurit tant que l'hiver est doux.

12. GRIMMIA PULVINATA, Engl. bot. (Bryum) — les murs —elle commence à fructifier. *Fr.* mousse. V. mars.

13. ANTHEMIS ARVENSIS—déjà 30 avril. Elle fleurit encore rarement.

14. TRAGOPOGON PRATENSE — déjà 24 avril.

15. RESEDA ODORATA — les jardins. Originaire d'Egypte — il commence à fleurir aux abris. *Fr.* réséda.

16. MALVA SYLVESTRIS — déjà 8 mai : fleurit encore.

17. BOMBYX RUBI — éclos ces jours-ci, en quelque sorte artificiellement, après avoir tenu la chrysalide en cocon, tout l'hiver dans un lieu chaud. Il est très difficile d'obtenir le *Bombyx*, en le tenant dans la maison, sans ce procédé. Le comte de Saporta.

18. CALANDRA GRANARIA — V. 18 août.

19. ASIDA GRISEA — V. 28 septembre.

20. SCAURUS ATRATUS — V. 21 mai.

21. APIS MELLIFICA — aux abris, butinant sur le réséda des jardins, etc.

22. POLISTES GALLICA — V. 14 mai.

23. MUSCA VOMITORIA — dans les maisons; dehors, aux lieux abrités — déjà en janvier.
CHIRONOMUS PLUMOSUS (Tipula) — dans les maisons, contre les fenêtres — il commence à paraître. V. 19 janvier.

24. PHALANGIUM OPILIO, Latr. — sur les murs, les talus.
SITONA OCTOPUNCTATUS — sous les pierres.

25. PODURA PLUMBEA, Fabr.

26. PHORA ATERRIMA (sub Tephritе) — sous les pierres; rarement volant.

17. ANTIRRHINUM MAJUS — encore quelques fleurs rares. déjà 9 mai.

CENTAUREA SOLSTITIALIS—à peine quelques fleurs. Elle justifie son nom fleurissant d'un solstice à l'autre.

18. TORTULA SUBULATA, Hedw. (Bryum) — les murs — elle commence à fructifier. V. janvier, *fr.* mousse.

19. VERONICA ARVENSIS — déjà en mars.

20. PIERIS HIERACIOIDES — déjà 28 juin.

21. SCABIOSA COLUMBARIA — elle fleurit encore. Déjà 20 mai.

LEPIDIUM PETRÆUM — les lieux montueux, rocailleux.

22. TRIFOLIUM OFFICINALE (Melilotus) — déjà 1^er^ mai.

HEDYSARUM ONOBRYCHIS — V. en mars.

23. TARAXACUM OFFICINALE — déjà en mars.

24. SPARTIUM JUNCEUM — il refleurit quelquefois.

TUSSILAGO FRAGRANS — les jardins — il commence à fleurir.

25. HELLEBORUS FÆTIDUS — à Montverd, au bord de la rivière d'Uveaune, à la S^te^-Baume — *fr.* pied de griffon, hellebore noir.

LONICERA CAPRIFOLIUM — il fleurit encore quelquefois.

26. CORYLUS AVELLANA, fleurs femelles — les fleurs femelles paraissent un peu plus tard que les mâles.

27. PHYTONOMUS MURINUS — sous les pierres.

28. DERMESTES VULPINUS — V. 8 juin.

29. APHODIUS INQUINATUS — volant autour des bouses.

30. LIXUS ANGUSTATUS — sur l'arbousier, encore.

31. PTINUS RUFIPES.

SONCHUS OLERACEUS — déjà. . .

27. CORONILLA GLAUCA — les jardins, les bosquets — déjà janvier et mars.

28. DIANTHUS CARYOPHILUS à fleurs doubles — les jardins — il a fleuri ce jour-là dans un jardin médiocrement abrité.

29. AMYGDALUS COMMUNIS — on l'a vu, quoique rarement, fleurir dès cette époque, quand la température se maintient trop douce. Précocité funeste.

30. ANEMONE CORONARIA — les jardins abrités — elle y fleurit déjà quelquefois.

31. ROSMARINUS OFFICINALIS — il commence à fleurir, V. mars.

ERODIUM CICUTARIUM — déjà 6 mai, il fleurit tout l'hiver, cessant à peine. pendant les froids les plus rigoureux.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES INSECTES.

A.

Abax striola, 26 juin.
Acænitus arator, 17 juin.
Acanthoderus varius (Lamia), 28 mai, 15 septembre.
Acaridiæ quadam, 31 janvier.
Acherontia atropos (Sphinx), 24 juin, 20 octobre.
Acinopus megacephalus, 26 févr., 16 sept.
Acmæodera adspersula, 18 mai. (Buprestis)
dermestoides, 18 mai.
pilosellæ, 27 mai.
tæniata. 13 juillet.
Acontia luctuosa, 17 juin (Noctua)
solaris, 20 mai.
Acronycta aceris, 16 juin (Noctua)
euphorbiæ, 9 mai, 16 août.
megacephala, 29 avril.
pisi, 27 mai.
rumicis, 18 avril, 10 juillet
Acrydium biguttulum, 27 juillet.
cærulans, 25 juillet.
cærulescens, 14 juillet.
conicum, 29 juillet
danicum, 30 août.
fasciatum, 1 août.
flavum, 7 juillet.
grossum, 16 septembre
italicum, 7 juillet
linceola, 12 janvier, 25 avril, 2 juin.
marmoratum, 28 juillet.
migratorium, 25 avril.
maculatum, 5 avril, 19 septembre.
pedestre, 15 janv. 2 août.
stridulum, 14 juillet.
thalassinum, 20 mai, 1 septembre.
viridulum, 1 juin.
Acupalpus dorsalis, var maculatus 6 mai.
luridus, 25 avril.
meridianus, 28 mai.
Adela aglaella (Tineit), 23 juin.
degeerella, 22 avril.
panzerella, 10 mai.
Adimonia brevipennis, 26 avril (Galleruca)
rustica, 1 juin, 21 sept.
Aëdia echiella, 26 avril, 7 juillet (Hyponomenta)
pusiella, 28 mai, 18 juill.
Ægosoma scabricorne, 18 juillet. (Prionus.)
Elia acuminata (Cimex), 20 juin
Eschna affinis, 26 juill.
formosa, 1 juin.
irene, 2 octob.
mixta, 28 juill.
rufescens, 2 juil., 1 nov.

vernalis, 18 mai.
Agabus biguttatus, 15 janv.
bipustulatus, 10 janv.
brunneus, 16 janv.
didymus, 15 janv.
Agapanthia cardui, 26 avr.
suturalis, 21 janv.
Agathis initiator, 8 juill.
major, 12 mai.
malvacearum, 7 mai
Agelastica alni (Galleruca), 1 août.
Aglaope infausta, 1 juin.
Aglossa cuprealis, 24 juill.
pinguinalis, 7 mai.
Agonum marginatum, 18 mai.
modestum, 25 avr.
parumpunctatum, 21 avr.
Agrilus amethystinus, 18 juin. (Buprestis)
æneicollis, 23 juin.
bifasciatus, 26 juin
cyaneus, 9 juill.
rubi, 3 juin.
undatus, 7 juin.
viridis, 9 juill.
Agrion aurantiacum, 15 juill.
cærulescens, 8 juill.
mercurialis, 26 mai.
puella, 7 mai.
pumilio, 3 juin.
pupilla, 5 juin.
rubella, 10 juin.
sanguineum, 23 mai.
Agriopis aquilina (Noctua), 25 oct.
Agriotes gallicus (Elater), 17 mai.
segetis, 12 févr. 27 sept.
Agrotis agricola, 23 juill (Noctua.)
aquilina, 19 sept.
corticea, 24 juin.
cos, 31 août.
cursoria, 2 juill.
exclamationis, 24 juin.
puta, 20 sept.
saucia, 27 avr. 29 juin, 8 novemb
segetum, 23 juin
suffusa, 15 juill.
Agrypnus atomarius (Elater), 29 nov. 21 mai.
murinus, 17 mai.
Akis punctata, 25 juin.
Aleyrodes chelidonii, 13 sept.
Alophus 3-guttatus (Curcul.) 10 novemb.
Alucita xylostella, 11 juin, 27 août.
Alydus calcaratus (Coreus), 13 mai, 9 nov.
Alysia mauducator, 24 mars.
Amara communis, 13 juin.
eurynota, 30 juill.
eximia, 26 avr. 7 oct. 7 décemb.
fusca, 16 avr.
patricia, 26 juill.
ruficornis, 26 avr.
rufipes, 20 avr.
trivialis, 15 mars.
zabroides, 5 mai.
Ammæcius elevatus, 29 octobre. (Aphodius.)
Ammophila sabulosa, 6 juin,
viatica, 25 avr.
Amphidasis hirtaria, 18 mai. (Phalæna)
prodromaria, 22 avr.
Ampedus austriacus (Elater), 28 mai.
Amphipyra pyramidea (Noctua), 4 juill
Anaitis coartata (Phalæna), 27 juill.
Anaspis collaris, 20 juin.
flava, 25 avr.
humeralis, 25 avr.
Anchomenus angusticollis, 18 mrs.
pallipes, 5 mars, 24 août.
prasinus, 9 févr. 17 oct.
Ancylocheira flavomaculata, 15 juin. (Buprestis)
8-maculata, 18 juin.
punctata, 8 juill.
rustica, 12 mai.
Andrena cærulescens, 16 mai

minuta, 20 juin.
minutissima, 24 juin.
punctulata, 22 juin.
4-punctata, 25 juin.
shrankella, 12 oct.
thoracica, 28 mai
variegata, 13 juill
Anisoplia agricola, 18 juin.
arvicola, 18 juin.
austriaca, 20 juin.
campestris, 14 juin
Anobium castaneum, 13 juill
oblongum, 10 juin.
paniceum, 3 juill
Anogcodes ruficollis (OEdemera), 9 juin
Anomala julii, 6 juill
vitis, 1 juill.
Anthaxia auricolor (Buprestis), 22 juin, 10 oct.
cichorii, 18 juill.
cyanicornis, 18 mai.
hypomelæna, 24 juin.
inculta, 23 juin.
manca, 27 mai.
nitidula, 3 juin.
passerinii? 23 juin.
salicis, 26 juin.
umbellatarum, 24 juin.
Anthicus ater, 9 mars, 11 mai
floralis, 5 mai.
nectarinus, 7 mai.
pedestris, 17 avr.
pulchellus, 4 mai.
Anthidium contractum, 25 juin, 18 sept
diadema, 20 juin.
fasciatum, 4 août
flavilabre, 18 juin.
florentinum, 13 juill.
manicatum, 14 juin, 1 septemb
nasutum, 14 juin.
oblongatum, 25 juill.
punctatum, 29 mai.
7-dentatum, 1 mai.
sticticum, 18 avr.
strigatum, 19 juill.
scutellare, 15 août.
tæniatum, 9 juill.
Anthocharis ausonia (Pieris), 6 juin.
belia, 24 avr.
bellezina, 18 avr.
cardamines, 1 avr.
Anthophora balneorum, 15 avr
femorata, 13 juin.
hirsuta, 15 avr.
Anthrax beelzebuth, 2 juill.
sinuata, 14 juill.
Anthrenus glabratus, 30 mai.
pimpinellæ, 25 avr.
verbasci, 22 avr.
Apate appendiculata, 26 juin.
humeralis, 26 juin.
luctuosa, 20 avr.
6-dentata, 26 avr. 29 oct.
Apatura ilia, 19 juin (Nymphalis ilia, var. Clytie, 14 août.
Aphanisticus emarginatus, 24 avr.
Aphis bursaria, 26 août.
cardui, 9 juin.
corni, 6 mai, 22 sept.
fagi, 17 mai.
hybernaculorum, 20 fév
isatidis, 20 avr.
loniceræ, 10 juin.
nymphææ, 9 août.
papaveris, 8 mai.
persicæ, 19 juill.
pini, 6 juin.
pistaciæ, 1 août.
populi albæ, 12 mai.
pyri, 13 juin
radicum, 24 mai.
roboris, 6 mai.
rosæ, 8 mai
salicis, 9 mai.
tiliæ, 9 août.
viminalis, 30 août
ulmi, 22 juill.
Aphodius carbonarius, 19 avr

consputus, 22 nov.
erraticus, 25 mai
fimetarius, 22 juill
inquinatus, 29 décemb
luridus, 9 mai.
pecari, 6 juin
pubescens, 1 mars
prodromus, 18 mai
4-pustulatus, 15 mai.
scybalarius, 6 juin
scrutator, 8 août.
subterraneus, 13 avril, 20 juin.
Aphritis auro-pubescens, 20 mai.
Apion æneum, 25 juin.
malvæ, 8 mai.
pisi, 24 août.
tamarisci, 26 mars.
tubiferum, 27 mai.
vernale, 2 avr.
violaceum, 2 mai
Apis mellifica, 29 mai, 21 déc
Aplecta nubilosa (Noctua), 24 juin.
Apoderus coryli, 28 mai.
Aporus bicolor, 28 juin.
Aranea domestica, 9 avr
labyrinthica, 26 juill.
Arctia fuliginosa, 13 mai, 3 août.
luctifera, 23 mars
mendica, 29 mars.
menthastri, 2 juin, 28 août.
Arge galathea (Satyrus), 20 mai.
psyche, 15 mai.
Argopus cardui (Altica), 31 mai.
testaceus, 16 juin.
Argutor barbarus, 29 mai.
rubripes, 20 mai.
vernalis, 20 mai.
Argynnis adippe, 1 juill.
adippe, var. Cleodoxa, 6 juil.
aglaia, 28 juin.
dia, 20 mai
euphrosyne, 20 avr.
hecate, 15 juin.
latonia, 16 févr. 30 juin.
niobe, 17 juin.
pandora, 24 juin
paphia, 22 juin.
Argyroptera margaritana (Tortrix), 22 août.
Armadillo variegatus, 14 décemb.
vulgaris, 13 déc.
Aromia moschata (Cerambyx), 14 juin.
Arrhenodes coronatus, 28 avr. (Brentus)
Ascalaphus australis, 14 mai
c-nigrum, 31 mai.
italicus, 10 mai
Asclera viridissima, 9 juin. (OEdemera)
Asida dejeanii, 18 avr.
grisea, 30 mai, 29 sept. 19 décemb.
jurinei, 2 mai
Asiraca clavicornis, 6 mai.
Asilus? barbarus, 26 juin.
Asopia farinalis (Pyralis), 3 juin.
fulvo-cilialis, 2 juin.
Aspilates citraria (Phalæna), 16 avr. 30 juill.
sacraria, 4 juill
Astenus filiformis (Pæderus), 18 janvier.
Astrapæus ulmineus, 13 févr. 25 novemb.
Astynomus atomarius, 30 mai. (Callidium.)
ædilis (Lamia), 20 sept.
Ateuchus laticollis, 27 avr.
pius, 25 avr.
sacer, 26 avr.
semipunctatus, 26 mai.
Atherix maculatus, 25 mai.
Athoüs dejeanii (Elater), 6 juill.
hæmorrhoidalis, 23 juin.
Atta capitata, 4 mars.
structor, 31 janv.
Attagenus 3-fasciatus, 14 mai.
pellio, 17 mai.
Attelabus curculionoides, 16 mai.
Auchenia subspinosa, 3 juill. (Crioceris.)

B.

Badister bipustulatus, 23 mars.
Balaninus cerasorum, 12 mai
nucum, 13 mai, 6 sept.
Banchus pictus, 27 févr.
Baris artemisiæ, 16 avr. (Curcul.)
chlorizans, 24 mai.
cupirostris, 23 mai.
lepidus, 25 mai
nitens, 30 mars
punctatissimus, 22 mai.
spoliatus, 21 mai.
Barynotus obscurus (Curculion), 10 avr.
Bembex labiata, 24 juin
oculata, 24 juin.
rostrata, 22 juin.
sinuata, 14 juill
Bembidium assimile, 29 avr.
celere, 25 avr.
chalcopterum, 25 avr.
pallidipenne, 27 avr. (Notaphus.)
striatum, 7 juill.
ustulatum, 27 avr. (Notaphus)
Bibio hortulanus, 1 mars.
marci, 23 avr.
Blaps fatidica, 5 avr.
gages, 15 juin.
obtusa, 4 avr.
Blatta orientalis; 2 avr. 24 juin.
pallida, 8 mai.
Boarmia rhomboidaria, 11 sept. (Phalæna)
Bolboceras lusitanicus, 14 juin. (Scarabæus)
mobilicornis, 19 juin
Bombus coronatus, 15 juin
frutetorum, 18 juin.
italicus, 12 mai.
muscorum, 23 mai.
ruderatus, 19 mai.
saltuum, 12 mai.
sylvarum, 22 sept.
terrestris, 17 mars, 29 novemb.

B.

Bombylius ater, 12 mai
concolor, 20 juin.
cinerus, 25 mai.
ctenopterus, 30 mai.
major, 25 juin.
medius, 6 mai.
nigribarbis, 10 juin.
Bombyx cratægi, 17 sept.
neustria, 28 mai.
pithyocampa, 20 juill.
processionea, 1 août.
quercûs, 20 août.
rubi, 17 déc.
trifolii, 2 août.
Botys ferraralis, 3 juin
opacalis, 13 juill.
polygonalis, 15 avr. 18 juillet.
verticalis, 27 mai.
unionalis, 26 sept.
Brachinus bombarda, 27 avr.
causticus, 1 avr.
crepitans, 22 mars, 2 nov.
exhalans, 29 avr.
explodens, 2 mars, 1 nov.
immaculicornis, 13 oct.
psophia, 23 mars.
sclopeta, 1 mars, 1 nov.
Brachycerus algirus, 19 avr.
undatus, 21 févr.
Brachyderes pubescens, 14 mai. (Curculion.)
Bracon bicolor, 3 juill.
denigrator, 4 juill.
desertor, 31 mai.
nominator, 5 juin
Brithya pancratii (Noctua), 17 mai.
Bruchus biguttatus, 3 mai.
cisti, 1 mai.
imbricornis, 29 avr.
luteicornis, 7 mai.
nubilus, 11 mai.
pectinatus, 29 avr.
pisi, 27 janv. 2 avr.
ruficornis, 3 mai.
rufimanus, 11 mai.

B.

tristis, 7 mai.
Bryophila glandifera (Noctua), 10 juillet.

B.

Bubas bison, 21 avr.
Byrrhus striatus, 19 avr. 23 oct.
Byturus tomentosus, 24 juin.

C.

Cabera permutaria (Phalæna), 29 mars, 4 juill.
Calandra abbreviata, 19 mai.
granaria, 18 août, 18 déc.
oryzæ, 15 juill
Calathus cisteloides, 20 nov.
latus, 15 janv. 19 avr. 25 août, 11 déc.
limbatus, 8 mai, 8 oct.
melanocephalus, 15 avr.
ochropterus, 17 avr.
Callidium clavipes, 22 mai.
femoratum, 31 mai.
thoracicum, 4 juill.
variabile, var. testaceum, 14 juin.
Callimorpha hera, 16 juill.
Callistus lunatus, 22 avr.
Calopteryx hæmorrhoidalis, 20 juin. (Agrion.)
ludoviciana, 22 mai.
virgo, 9 juin.
Calosoma sycophanta, 4 juin.
Campylirhynchus pericarpius (Curculion). 5 mai.
Cantharis fusca, 21 avr
livida, 26 avr.
melanura, 3 juin.
pallida, 24 avr.
Capnodis tenebricosa, 2 mars. (Buprestis.)
tenebrionis, 28 juin.
Capsus schach, 8 juin
spissicornis, 18 juin.
Carabus auratus, 1 mars.
catenulatus, 21 avr. 21 septemb.
vagans, 17 juin.

C.

Caradrina alsines (Noctua), 12 août.
blanda, 19 juin.
cubicularis, 15 août.
respersa, 26 août.
Cardiophorus exaratus, 24 mars. (Elater.)
thoracicus, 30 mars.
Cartallum ruficorne, 30 avr. 23 juin (Longicorn.)
Cassida ferruginea, 12 mars.
meridionalis, 28 févr. 7 août.
vibex, 20 avr. 7 juill.
viridis, 25 mars, 1 juil.
Catalasis pilosa (Melolontha), 25 juin.
Catephia alchymista, 23 juil. (Noct)
leucomelas, 27 juin
Catocala callinympha, 12 juill.
conjuncta, 19 juill.
conversa, 19 juill.
dilecta, 8 juill.
elocata, 8 juill.
nupta, 14 juill.
nymphagoga? 14 juill.
pellex, 3 juill.
promissa, 2 juill.
sponsa, 22 juill.
Catops oblongus, 14 mai.
tristis, 4 juin.
Cebrio gigas, 30 août, 2 sept. 8 déc.
Cecidomya tritici, 9 avr.
Celonites apiformis, 30 juin.
Centrotus cornutus, 3 mai. (Membracis.)
genistæ, 5 août.
Cephus pygmæus, 8 mai.
Ceramius fonscolombii, 10 juin

C.

Cerastis intricata (Noctua), 19 sept.
Ceratina albilabris, 1 mai, 1 sept.
callosa, 17 juill.
Cerceris aurita, 23 juill.
emarginata, 23 juill.
Cercopis sanguinolenta, 31 mai.
Cercyon minutum (Sphærid.), var. lugubre, 29 juin.
Ceria clavicornis, 26 mai.
Cerigo cytherea (Noctua), 19 juill.
Cerocoma schæfferi, 5 juill.
Ceropales maculata, 29 juill.
variegata, 22 juill.
Cetonia affinis, 25 mai
angustata, 25 mai.
aurata, 8 juin, 1 oct.
hirta, 18 mars.
lucidula, 12 juin.
morio, 9 juin.
oblonga, 23 juin.
stictica, 13 juin.
Chalcis minuta, 6 mai, 2 juill.
Chalcophora mariana (Buprestis), 28 mai.
Chalybe pyraustella (Tinea), 1 juin.
Chelifer cancroides, 30 juin.
Chelonia caja (Arctia), 17 juin.
hebe, 2 mai.
fasciata, 12 mai.
pudica, 28 juill.
villica, 27 avr.
Chelostoma maxillosa, 14 mai.
Chesias hippocastanata (Phalæn.), 15 avr.
Chersotis musiva (Noctua), 2 août.
Chironomus plumosus, 19 janv. 23 décemb.
Chlænius agrorum, 11 mai.
chrysocephalus, 20 juin.
holosericeus, 27 mars.
melanocornis, 3 mars, 24 septemb
spoliatus, 19 avr.
tibialis, 25 mai, 25 août.
velutinus, 25 avr. 24 août
vestitus, 25 mars, 23 août.

C.

Chlorophanus pollinosus (Curculion), 9 juin.
Chrysis austriaca, 19 avr.
cærulipes, 15 mai.
cuprea, 15 mai.
dimidiata, 29 oct.
ignita, 11 juin.
rutilans, 29 oct.
splendidula, 31 oct.
succinctula, 24 juin.
Chrysobothris affinis (Buprestis), 17 juin.
Chrysomela americana, 20 févr. 2 mai, 7 août.
banksii, 19 mars.
cerealis, 26 mai
diluta, 30 mars.
fastuosa, 27 mai.
femoralis, 16 mars, 26 juin, 2 oct.
geminata, 30 mai.
graminis, 15 juin, 17 sept.
hæmoptera, 26 mars, 11 septemb.
hottentota, 17 mai, 26 sept. 2 nov.
lurida, 25 sept.
sanguinolenta, 20 févr. 26 mars, 12 oct.
staphylæa, 5 mai.
Chrysops cæcutiens, 25 mai.
Chrysotoxum arcuatum, 3 févr. 21 nov.
Cicada hæmatodes, 25 juin.
orni, 6 juill.
picta, 24 juin
plebeia, 20 juin.
pygmæa, 7 juin.
Cicindela campestris, 25 mars, 23 septemb.
chloris, 17 juill.
circumdata, 24 mai.
flexuosa, 23 avr.
germanica, 23 juin.
littoralis, 26 avr.
lugdunensis, 11 mai.

riparia, 24 avr.
scalaris, 28 mai.
3-signata, 24 mai.
Cilix spinula (Platypteryx), 29 mai.
Cimbex amerinæ, 8 avr
humeralis, 12 avr.
læta, 13 mai.
lutea, 30 avr.
marginata, 1 mai.
nitens, 10 avr
obscura, 15 mai.
olivieri, 13 mai.
Cimex lectularius, 9 mai.
Cinips aurata, 9 juin.
bedeguaris, 1 juin.
dorsalis, 18 juill.
sapphirina, 19 avr.
tubulosa, 19 juill.
Cionus thapsûs, 13 juill.
verbasci, 13 juill.
Cistela atra (Helops), 23 juin.
murina, 11 juill.
sulphurea, 8 juill.
Cladius difformis, 24 juin.
Cleoceris 00 (Noctua), 16 juin.
viminalis, 13 sept.
Cledeobia brunnealis (Pyralis), 12 août.
suppandalis, 12 juill.
Cleonis albidus (Curcul.) 11 mai.
brevirostris, 28 avr. 9 juin.
cinereus, 22 févr. 22 juin.
obliquus, 27 févr.
ophthalmicus, 20 févr. 7 nov. 11 déc.
Cleophana antirrhini (Noctua), 8 juillet.
opalina, 4 juin, 4 sept.
platyptera, 11 mai, 18 juillet.
Clerus formicarius, 8 juill.
mutillarius, 27 mai.
4-maculatus, 10 mai.
Clidia geographica (Noctua), 9 mai. 13 juill.
Clivina arenaria, 2 mai.
Clostera reclusa (Bombyx), 12 mars.
Clythra atraphaxidis, 22 juin.
4-punctata, 24 mai, 27 mai.
Clytus arcuatus, 17 juin.
arietis, 26 avr.
arvicola, 19 avr.
floralis, 20 août.
massiliensis, 23 juin.
mysticus, 20 juill.
ornatus, 14 juill.
4-punctatus, 1 août.
3-fasciatus, 12 juill.
Coccinella bipunctata, 17 avr.
globosa, 21 juin
inpustulata, 14 mai.
9-punctata, 20 juin.
4-pustulata, 7 nov.
14-pustulata, 2 sept.
7-punctata, 20 janv. 18 mai.
6-pustulata, 8 janv.
11-punctata, 12 juill.
20-punctata, 14 mai.
Coccus caricæ, 11 oct.
festucæ, 17 juin.
hesperidum, 2 mai.
oleæ, 20 mai
picridis, 22 juin
rosmarini, 14 avr.
ulmi, 4 juin.
Cœlioxys conica, 17 juill.
Colaphus barbarus, 24 mai. (Colaspis.)
Colias edusa, 4 févr. 30 juin
Edusa, var. helice, 10 juill.
hyale, 8 mai.
Colydium sulcatum, 28 mai.
Colymbetes striatus (Dytisc.) 17 mai, 10 juill.
Colletes fodiens, 1 aout.
succincta, 2 sept
Coniatus repandus (Curcul.) 3 oct.

C.

tamarisci, 30 avr. 8 sept.
Copris emarginata, 23 mai.
hispana, 5 mai.
lunaris, 10 juin, 18 oct.
paniscus, 3 mai.
Coptocephala scopolina (Clythra), 26 mai, 7 sept.
Cordulegaster annulatus (Æschna), 5 juin.
Coreus crassicornis, 9 juin.
marginata, 26 avr. 9 août.
nugax, 5 avr.
scapha, 24 mai, 10 août.
venator, 8 juin.
Corixa striata, 25 avr.
Corynetes chalybæus, 17 mai.
ruficollis, 28 janv. 16 juin.
rufipes, 21 mars, 29 juin.
violaceus, 21 mai.
Cosmia diffinis (Noctua), 31 mai.
fulvago, 20 sept.
Cossus ligniperda, 2 mai, 16 juin.
Crabro clypeatus, 16 juin.
Crambus aquilellus, 1 sept.
deliellus, 1 sept.
disparellus, 12 sept.
falsellus, 2 sept.
rorellus, 1 juin.
selasellus, 1 sept.
tentaculellus, 2 sept.
Cratonychus niger, 19 mai. (Elater.)
Criocephalum ferum, 22 juin. (Callidium.)
Crocallis lentiscaria (Phalæna.)

Crocisa histrio, 20 juin.
Cryptocephalus bimaculatus, 31 mai.
2-punctatus, 4 juin.
fasciatus, 3 juin

C.

gracilis, 18 juin
grandis, 12 juin.
humeralis, 31 mai.
marginellus, 2 mai.
morœi, 3 juin.
nitidus, 1 juin.
8-guttatus, 11 juin.
4-punctatus, 4 juin.
sericeus, 27 mai.
violaceus, 16 mai.
Cryptohypnus pulchellus, 11 mai. (Elater.)
riparius, 17 mai.
4-pustulatus, 17 mai.
Cryptus angelicæ (Hytotoma), 27 mai.
cinctus (Ichneum), 16 mai.
lucidator, 9 nov.
moschator, 18 mars.
recreator, 21 mai.
seductorius, 27 juin.
Cryptophagus cellaris, 16 oct.
Cucujus, monilis, 6 juin.
Cucullia tanaceti, 3 sept.
verbasci, 30 avr.
Culex annulatus, 3 déc.
pipiens, 15 avr., 1 sept.
Cyaniris cyanea (Clythra), 24 avr.
Cybister Roëselii (Dytiscus), 15 mai.
Cymatophora octogesima (Noctua) 18 avr., 5 août.
ruficollis, 12 oct.
Cymindis axillaris, 28 nov.
homagrica, var. meridionalis, 8 févr., 27 nov.
lineata, 15 avr., 26 août.
Cyphon pallidus, 12 mai.
Cyrtonus rotundatus (Chrysom.), 31 mars.

D.

Daptus vittatus, 6 mai.

D.

Dasypoda hirtipes, 20 avril

D.

D.

Dasypogon diadema, 12 juill.
teutonus, 26 mai.
Dasytes ater, 14 mai.
cæruleus, 20 avr.
linearis, 28 mai.
maurus, 5 mai.
niger, 4 mai.
nigricornis, 24 mai
pallipes, 18 avr.
plumbeus, 31 mai.
4-pustulatus, 29 mai.
Deilephila celerio Sphinx), 7 août.
elpénor, 10 mai, 10 août.
euphorbiæ, 14 juin.
lineata, 11 août.
nerii, 18 sept
nicæa, 18 juin.
porcellus, 11 mai.
Deilus fugax (Clytus), 29 mai.
Demetrias elongatulus, 16 juin.
Dermestes ater, 3 juin.
murinus, 23 févr., 6 août.
vulpinus, 8 juin, 28 déc.
Dianthæcia carpophaga, 4 juin (Noctua).
cucubali, 15 avr. 20 juill.
Diaperis boleti, 24 juill.
Dicerca ænea (Buprestis), 3 juin.
Dices bilbergi, 11 juin.
Dicranura vinula (Bombyx), 6 mars.
Dilophus vulgaris, 7 mars.
Dinodes rufipes, 10 mai, 3 oct.
Diloba cæruleocephala (Noctua), 20 août
Diotrya œlandica, 6 mai.
Dioxys cincta, 8 avr
Diplolepis gallæ-pomiformis, 28 mai.
gallæ-ramulorum, 4 avr.
gallæ-tinctoriæ, 19 août
flavipes, 15 mai.
lenticularis, 14 nov.
quercûs-folii, 31 mai, 2 juin.
quercûs-ilicis, 30 mai.
quercûs-terminalis, 3 juin.
quercûs-tojæ, 9 déc.
scutellaris, 4 janv.
solitarius, 6 sept.
urnæformis, 28 avr.
Discælius zonalis (Vespa), 4 juill.
Disopus pini (Cryptoceph.), 4 juill.
Ditomus calydonius, 25 fév. 7 juill. 24 sept.
capito, 17 avr. 4 oct.
fulvipes, 11 juin.
sphærocephalus, 25 juill.
Dolerus bajulus, 12 mai.
germanicus, 22 avr.
gonager, 14 mars.
niger, 20 avr.
Dolichopus pennitarsis, 12 mai.
Donacia dentipes, 17 avr.
nymphææ, 24 avr.
Dorcadion meridionale, 28 fév. 15 avr.
Dorcus parallelipipedus (Lucanus) 14 juin.
Dorthesia characias, 17 juill. 21 sept.
Dorycera graminum (Musca), 29 mai.
Dorytomus tremulæ, (Curcul.)
Dosithea ornataria (Phal.), 29 avr.
pusillaria, 28 mai.
Drilus flavescens, 17 mai.
Dromius corticalis, 20 avr.
glabratus, 11 mars.
linearis, 1 juin.
meridionalis, 15 juin.
4-signatus, 21 janv. 3 avr
spilotus, 21 avr.
Drusilla canaliculata, 11 mars. (Aleochara).
Drypta emarginata, 27 avr. 6 juin.
Dytiscus circumflexus, 19 mai.
marginalis, 15 mai, 5 nov
punctulatus, 6 août.

E.

Echinomya fera, 19 fév.
grossa, 18 juin.
Elachista oleella (Tin.), 8 avr. 28 juin.
Elenophorus collaris (Akis), 15 juin, 2 sept.
Elmis æneus, 15 juin.
Elophorus grandis, 15 janv.
nubilus, 30 avr. 24 nov.
Emus æneicollis (Staphyl.), 26 fév.
cyaneus, 13 févr. 6 oct.
erythropterus, 22 mars, 5 juill.
maxillosus, 21 mars, 3 juin
olens, 13 mars, 10 sept.
Empis livida, 26 avr
pennipes, 8 mai
Empusa pauperata, 18 mars, 31 mai.
Endophlæus spinosulus (Eledona), 25 mai.
Ennomos illustraria (Phalæna), 21 mars.
lunaria, 13 fév.
Ennychia perpusilla (Anarta), 10 juin
pollinalis (Pyralis), 28 mai.
Enoplium serraticorne, 20 mai.
Epeïra conica (Aranea), 11 mai.
diadema, 9 juill.
fasciata, 8 août.
sericea, 10 sept.

E.

Epeolus variegatus, 2 août.
Ephemera culiciformis, Fab, 11 avr., 14 juill.
venosa, 9 mai.
vulgata, 9 mai
Ephialtes manifestator, 28 mars. (Pimpla).
Episema hispida (Noctua), 27 août
Erebia epistygne (Satyrus), 18 avr
Ergates faber (Prionus), 2 août.
serrarius, 16 août.
Eriopus latreillei (Noctua), 17 sept.
Evania appendigaster, 9 juin.
Eubolia bipunctaria, 12 juill.
mæniaria, 9 juin.
Eucera linguaria, 5 mai.
longicornis, 15 avr.
Euchelia jacobææ (Lithosia), 15 avr, 21 juin.
pulchra, 10 mai
Euclidia glyphica, 10 mai.
mi, 28 juin.
monogramma, 27 mai.
Eumenes coartata, 18 mai, 2 sept.
pomiformis, 15 juill.
Eunectes griseus (Dytiscus), 22 août.
Eurhipia adulatrix [Noctua], 22 juin.
Eurythyrea micans [Buprestis], 12 juill.
Exocentrus batteatus [Ceramb.], 27 mai.
Exechostoma nitida, 24 mai.

F.

Fidonia atomaria (Phalæn.), 9 mars, 4 déc.
pennigeraria, 8 avr.
piniaria, 8 mai
plumistaria, 5 avr.
Figites bicolor, 30 mai.
Fœnus assectator, 2 juin

F.

jaculator, 30 juin.
Forficula aptera, 28 mars, 9 sept.
auricularia, 9 janv. 22 nov.
minor, 22 mai.
Formica fusca, 13 juin.
ligniperda, 14 juill.

F.

Formica marginata, 5 janv.
nigra, 1 oct.
pubescens, 4 janv.

F.

rufa, 5 avr. 2 oct.
cursor, 8 juin.

G.

Galleria cerella, 14 août.
Galleruca calmariensis, 6 mai.
tenella, 11 mai.
Gamasus coleopterorum, 13 avr.
Geotrupes hypocrita, 15 juill.
stercorarius, 8 juill. 23 sept.
sylvaticus, 9 juill
thyphæus, 2 mai, 22 sept.
Gerris lacustris, 7 mars
lacustris, var. inalata, 4 avr.
Gibbium scotias, 9 avr.
Glomeris limbata, 5 avr.
pustulata, 18 fév.
Gnophos obscurata (Phalæn), 14 août.
variegata, 6 juill.
Gomphus simillimus, 23 juin. (Æschna).
unguiculatus, 8 juin.
Gonoptera libatrix (Noctua), 2 juil.
Gortyna flavago (Noctua), 15 oct.
Gorytes cruentus, 27 mai, 28 sept.
4-fasciatus, 22 mai.
5-cinctus, 23 mai.

G.

tumidus, 19 mai.
Gracilia brevipennis, 9 juin.
pygmæa (Longic.), 12 juin
Grammoptera ruficornis (Leptura) 31 mai.
varians, 14 mai.
Graptodera oleracea, 14 mai. (Altica)
Gryllo-talpa vulgaris, 17 mars, 17 mai.
Gryllus campestris, 5 mai.
domesticus, 7 mai.
italicus, 27 août.
sylvestris, 6 juin.
Gymnætron antirrhini (Curcul.), 10 août.
Gymnopleurus pilularius (Ateuchus), 8 juill.
flagellatus, 28 mai.
Gyrinus bicolor, 14 juin.
limbatus, 10 juin.
lineatus, 15 juill.
natator, 3 mai, 12 oct.
strigosus, 10 juin.
urinator, 20 juin.

H.

Hadena æthiops (Noctua), 11 oct. 19 sept
australis, 15 sept.
brassicæ, 26 mai.
distans, var. suberis, 7 oct.
genistæ, 25 mai.
lutulenta, 29 oct.

H.

occlusa, 22 sept.
oleracea, 27 mai.
protea, 13 oct.
saportæ, 11 nov.
solieri, 18 sept.
treitschkii, 25 avr.
Halias chlorana (Tortrix), 6 juin.
quercana, 22 juin.

H.

Halictus flavipes, 19 juill
leucozonias, 29 mai.
4-strigatus, 15 mai, 17 juill.
4-strigatus, var. 16 avr.
seladonius, 4 mars.
6-cinctus, 12 juill
vulpinus, 15 mai.
Haliplus ferrugineus, 16 mai.
lineato-collis, 30 janv.
Hammaticherus cerdo, 20 mai, 12 déc.
heros, 3 janv. 10 juill.
miles, 3 juill
velutinus, 26 juill. 6 dec
Harpalus æneus, 11 fév.
anxius, 8 mai.
dispar, 18 mai.
distinguendus, 10 fév 27 août
griseus, 28 juin.
neglectus, 24 mai.
punctato-striatus, 17 mai 11 juill.
pygmæus, 14 fév.
ruficornis, 30 avr. 24 août
semiviolaceus, 24 mars
serripes, 27 mars, 11 sept.
subcylindricus, 5 mai.
tardus, 13 avr
tenebrosus, 15 mars.
Hedychrum auratum, 16 mai.
lucidulum, 21 juill
regium, 23 juill.
Heliopates hispanicus (Pedinus) 25 juin.
hybridus, 3 mars.
Heliophobus hirtus [Noctua], 5 oct.
obesa, 21 juill.
optabilis, 2 oct.
popularis, 8 sept.
Heliothis armigera [Noctua], 8 juin.
dipsacea, 9 mai, 17 août.

H.

peltigera, 27 mai.
Helophilus arbustorum, 27 mars, 13 juill.
floreus, 1 mai.
metallinus, 6 mars, 20 août.
tenax, 7 janv. 3 juin.
Helops assimilis, 12 juin.
cæruleus, 23 juin.
caraboides, 8 oct
rotundicollis, 23 mars, 15 nov.
testaceus, 11 mars, 14 nov
Hemerobius albus, 3 mai.
chrysops, 17 avr.
lateralis, 17 juill
perla, 21 avr.
Hemithea chloraria, 2 juill
genistaria [Phalæna], 7 juill.
vernaria, 3 mai.
viridaria, 13 mai, 14 sept
Heriades campanularum, 1 juill.
truncorum, 30 juin.
Herminia crinalis, 17 juin.
Hesperia actæon, 12 juill.
comma, 22 juill.
linea, 2 juin.
sylvanus, 11 mai.
Heterocerus marginatus, 14 avr.
Heterocheilus sepium (Pompilus), 6 août.
Heterogynis penella [Psyche], 26 juin.
Hexatoma nigra [Tipul.] 14 avril,
Hilara cilipes, 18 avril.
Hippobosca equina, 30 juin.
Hispa atra, 11 mai, 2 décembre.
testacea, 15 juin, 30 sept.
Hister æneus, 25 sept.
affinis, 5 oct.
bimaculatus, 18 avr.
cadaverinus, 22 sept.
conjungens, 1 oct.
corvinus, 15 mars.
cruciatus, 21 avr.

II.

dimidiatus, 7 oct.
12-striatus, 8 juill.
intricatus, 30 sept.
lunatus, 25 mars.
lunatus, Var. nigra, 8 avr.
massiliensis, 3 oct.
nitidulus, 19 août, 26 sept.
4-maculatus, 16 avr.
semipunctatus, 16 avr.
sinuatus, 20 avr.
speculifer, 28 sept.
Hoplia argentea, 8 juin.
Hoporina croceago [Noctua], 10 oct.
Hydaticus cinereus [Dytisc.], 28 août.
transversalis 17 mai.
Hydræna longipalpis, 11 juin.
Hydrobius bipunctatus, 17 janv. [Hydrophil.]
griseus. 16 janv.
melanocephalus, 14 juin.
scarabœoides, 12 juin.
Hydrocampa literalis, 26 août. [Pyral.]
Hydrochus elongatus, 9 oct.
Hydrometra stagnorum, 9 juin.
Hydrophilus caraboides, 15 mai, 12 juin.

II.

piceus, 9 juin, 28 oct.
Hydroporus 12-pustulatus, 17 mai. [Dytiscus.]
geminus, 13 janv., 5 oct.
halensis, 17 janv.
lepidus, 19 janv.
lituratus, 17 janv.
nigrita, 19 janv.
opatrinus, 20 mai, 23 juil.
pictus, 5 oct.
planus, 17 mai
Hyiæus annulatus, 1 avr
variegatus, 21 juin.
Hylesinus oleiperda, 14 avril.
Hylobius pineti [Curcul.], 27 juil.
Hylotoma enodis, 17 juin.
furcata, 27 juin.
rosæ, 13 juin.
Hylotrupes bajulus [Curculion.] 21 juin.
Hypæna proboscidalis (Hermin.) 1 juill.
rostralis, 11 janv.
Hyphydrus variegatus (Dytisc.) 15 mai.
Hyponomeuta cognatella, 28 mai.
Hypophlæus castaneus, 23 juin.
Hypsolopha persicella [Tinéit.] 15 juin.

I.

Ichneumon albicillus, 8 juill.
annulatorius, 11 mai.
castigator, 9 avr., 19 juill. 19 nov.
corruptor, 5 mars.
extensorius, 12 juill.
fossorius, 10 avr.
laboratorius, 11 oct.
natatorius, 12 avr.
occisorius, 12 oct.

I.

salutator, 8 mars, 25 nov.
saturatorius, 9 avr.
xanthorius, 4 avr.
Idia fasciata, 18 juill
Ilarus ochroleuca (Noctua) 30 juin.
Ips bimaculata 20 mai.
ferruginea, 14 mai.
Iulus terrestris, 28 mars.
Ixodes reticulatus, 17 mars.

L.

Labidostomis axillaris [Clythra] 6 mai.
longimana , 25 juin.
scapularis , 11 mai.
taxicornis , 27 mai.
tridentata , 24 juin.
Laccophilus minutus , 12 juin.
Lachnaia cylindrica [Clythra] 20 mars.
rufipennis , 1 avr.
3-stigma , 25 avr.
Lagria hirta , 8 juin.
pubescens , 6 juill.
Lampra compersa , (Buprestis) 3 mai.
rutilans , 24 avr.
Lampyris noctiluca , 14 mai.
splendidula , 13 mai.
Larentia bilineata (Phalæna) 6 mai.
cæsiata , 26 juin
dubitata , 1 juill.
linariata , 14 août
venosata , 15 avril.
vitalbata , 21 juin.
Larinus carlinæ (Curculion.)
cynaræ , 6 juill.
flavescens , 15 juin.
jacææ , 19 mai.
ursus , 14 juin
Larra ichneumoniformis , 13 juill.
Lasiocampa betulifolia (Bombyx) 24 mai , 18 août.
lincosa , 29 juin.
pini , 22 juill.
pruni , 7 juin.
quercifolia , 8 juill.
Lebia cyanocephala, 26 avr. 26 oct.
cyathigera , 21 févr.
fulvicollis , 11 mars , 30 nov.
nigripes, 30 avr.
4-maculata , 10 déc.
Leistus spinibarbis, 20 avr. 29 sept.
spinilabris , 15 juin.

L.

Lema asparagi , 26 mai.
dodecostigma , 26 mai.
melanopa , 5 juin.
merdigera , 26 mars.
paracenthesis , 29 avr.
Lepisma aurea , 21 nov.
lineata , 21 avr.
saccharina, 9 juin, 6 déc.
Leptis vermileo, 30 juin.
Leptopus littoralis , (Cimic.) 23 juin , 7 déc.
Leptura hastata , 16 juin.
livida , 23 juin.
rufa , 20 mai.
sanguinolenta , 2 mai.
scutellata , 26 juin.
tomentosa , 21 juin.
1-punctata , 26 mai
Lepyrus colon (Curculion.) 27 avr.
Lestes barbara , (Agrion.) 18 juin.
picteti , 25 août.
viridis , 2 sept. , 4 nov.
Leucania l-album (Noctua) 18 juin.
vitellina , 30 avr. 8 juill.
Leucophasia lathyri (Pieris) 30 avr.
sinapis , 7 juill.
Leucospis dispar , 26 juill.
gigas , 17 juin.
Libellula cærulescens, 8 juin. 19 sept.
coccinea , 6 juin.
conspurcata , 16 juin.
curtisii , 9 juin.
Depressa , 25 mai.
fonscolombii , 6 juill.
olympia , 20 juill.
vulgata, 30 mai, 15 juill. 9 août., 3 nov.
Libythea celtis , 27 mars , 28 juin.
Licinus æquatus , 15 juill.
agricola , 1 janv. , 6 mai.
Lignyodes enucleator (Curculion.) 12 mai.

L.

Limenitis camilla (Nymphalis) 7 mai , 14 juill.
Limonius bipustulatus (Elater) 29 mai.
bructeri , 12 mai.
lithrodes , 12 mai.
nigripes , 2 mars.
Lina populi (Chrysomela.) 26 avr.
tremulæ , 4 mai
Liparis chrysorrhœa (Bombyx) 7 juill.
dispar , 12 juill.
salicis , 2 sept.
Lita vorticella (Tinéit.) 14 juin.
Lithobius forficatus (Scolopendra) 27 avr. , 5 déc.
Lithosia complanata , 27 mai
Lithurgus chrysurus , 5 juill.
cornutus , 9 août.
Lixus acutus , 21 mai.
angustatus , 27 févr. , 30 déc.
ascanii , 18 mai.
filiformis , 30 mai.
pollinosus , 10 mars.
sobrinus , 17 mars , 28 oct.
turbatus , 29 mai.
venustulus , 28 mars.
Locusta ephippiger , 27 juill.
falcata , 25 juin.
fusca , 29 août.
grisea , 5 juill.
lilifolia , 15 août , 5 déc.
serrata , 12 juill.
splendidula , 14 août.
verrucivora , 27 juin.
viridissima, 14 juin.
Lopha 4-guttata (Bembid.), 7 juil.
4-pustulata , 10 juill.
Lophyrus piecæ , 4 nov.
Lucanus capreolus , 3 juill.
cervus , 26 juin.
Ludius hæmatodes (Elater) , 31 mai.
holosericeus , 24 mai.
Luperina conspicillaris (Noctua), 8 oct.
rubella , 26 août.
Luperus flavipes , 31 mai.
Lycæna ægon , 9 juin. (Polyomm.)
adonis , 3 avr.
agestis , 7 avr. 10 juill.
alexis , 7 avr.
alsus , 12 mai.
argiolus, 24 mars, 26 août
bætica , 21 août.
corydon , 25 mai.
cyllarus , 8 mai.
dolus , 23 juin.
escheri , 8 mai.
hylas , 3 avr.
iolas , 7 mai.
melanops , 21 avr.
meleager , 15 juill.
saportæ, sebrus, } 27 mai.
telicanus, 16 sept. 30 oct.
Lycosa saccata (Aranea), 30 avr.
tarentula , var. narbonensis , 21 sept.
Lyctus canaliculatus , 28 mai.
Lygæus apterus, 24 févr. 13 juill.
arenarius, 6 mai.
equestris, 26 mai.
hyosciami , 1 oct.
militaris , 12 juin.
pini , 7 juin.
rolandri, 7 juill.
saxatilis , 17 avr.
Lygistopterus sanguineus , 2 mai.
(Lycus)
Lyrops pompiliformis , 12 juill.
tricolor , 11 juill.
Lytta vesicatoria , 6 juin.

Machilis polypoda, 9 mai.
Macrocera antennata, 10 août.
grandis, 18 mai.
Macroglossa bombyliformis [Sphinx] 1 mai.
fuciformis, 21 avril, 3 août.
stellatarum, 26 mai, 25 juillet.
Macrolenes 6-maculata [Clythra]. 19 juillet.
Macrotoma germari, 12 avril.
Malachius æneus, 2 mai.
2-pustulatus, 6 mai.
dentifrons, 15 avr.
dilaticornis, 30 mars.
elegans, 13 mai.
equestris, 19 mai.
fasciatus, 28 mai.
rufus, 29 mai.
spinipennis, 4 mai.
Malthinus biguttatus, 1 juin.
Mania maura [Noctua.] 11 juillet.
Mantis oratoria, 2 août.
pusilla, 17 août.
religiosa, 16 août.
Megachile argentata, 21 juin.
centuncularis, 29 mai.
cristata, 14 juin.
muraria, 8 mai.
muraria, Enc. 6 avril, 22 avril, 12 juillet.
sericans, 21 juillet.
willughbiella, 5 juillet.
Megatoma serra, 14 juillet.
Megilla pilipes, 15 avril.
Melanthia fluctuata, 8 avril, [Phalæna.]
Melecta punctata, 22 avril.
Melitæa artemis, var. provincialis, 9 mai.
athalia, 3 juin.
cinxia, 6 avr. 16 juill.
deïone, 8 mai, 20 juill.
didyma, 19 avr. 6 juin
Melitæa phæbe, 18 avr. 11 juill.
Melitturga clavicornis, 10 juill.
Meloë autumnalis, 1 oct.
brevicollis, 26 mars.
cicatricosus, 18 fév.
rugulosus, 17 janv.
Melolontha aceris, 1 mai.
fullo 14 juill
vulgaris, 1 mai.
Melophagus ovinus, 6 mai.
Mesogona acetoselæ [Noctua], 12 sept.
Mesoleptus delusor (Ichneum), 9 sept.
Mesosa nebulosa [Lamia], 26 juin.
Metallites ambiguus, 6 mai. (Curcul.)
Metopius necator (Ichneumon), 5 juin.
Metrocampa margaritaria, 26 juin. (Phalæna)
Microgaster deprimator, 25 juin.
globatus, 13 avr.
glomeratus, 19 avr
Micronyx cyaneus (Curcul.) 26 avr.
Milesia diophthalma, 12 juill.
Miris gothicus, 19 mai.
Miselia culta (Noctua), 5 juill.
oleagina, 29 nov.
oxyacanthæ, 24 nov.
Mniophila cineraria, 2 sept. [Phalæna.]
corticaria, 26 juin.
Molobrus thomæ, 7 mai
Molorchus abbreviatus, 15 juin
Molytes bajulus [Curculion], 22 févr
Monohammus lignator (Ceramby.) 24 mai.
Morimus funestus (Lamia), 29 avr.
lugubris, 31 mai.
Musca cæsar, 15 mars, 11 sept.
domestica 12 avr. 6 juin 4 déc.
maculata, 14 juill.

M.

Musca vomitoria, 12 avr. 23 déc.
Mutilla atrata, 28 juill.
europæa, 24 juill.
halensis, 1 avr.
Mycetophila fusca, 26 nov.
Mycterus curculioides, 1 mai (Rhinomacer).
umbellatarum, 24 mai.
Myelophila cribrella (Hyponom.)
Mygale cæmentaria (Aranea), 18 avr.
Mylabris cyanescens, 22 juin.
fuesliyni, 3 juin.
geminata, 13 juin

M.

geminata, var. grisescens 13 juill.
melanura, 11 mai.
variabilis, 23 juin.
Myodes subdipterus, (Ripiphor.), 22 juin, 29 juill. 18 août.
Myrmeleon formicarium, 26 juill.
libelluloides, 30 juin.
occitanicum, 8 août.
pictum, 20 juill.
Myrmica subterranea, 6 juill.
Myrmosa ephippium, 22 juin.
Myzine cylindrica, 20 juin.

N.

Nabis aptera, 16 mars
Nacerdes notata (Œdemera), 25 mai.
Nebria arenaria, 4 mai.
brevicollis, 2 mars, 8 déc.
psammodes, 12 mai, 24 août.
Necrophorus vespillo, 4 avril.
vestigator, 19 août.
Neides tipularia (Cimic), 9 mai.
Nematus cinctus, 14 avr.
grandis, 26 avr. 8 juill.
intercus, 8 juill.
melanosternus, 12 juill.
septentrionalis, 20 juin.
Nemeobius lucina (Erycina), 5 juin
Nemestrina fasciata, 20 mai.
Nemognatha chrysomelina, 9 juil.
Nepa cinerea, 7 mai.
Nitidula flexuosa, 28 avr.
pedicularia, var. latipes, 5 mai
rufipes, 25 avr.

N.

varia, 30 mai.
Noctua albipuncta, 19 juin.
c-nigrum, 5 sept.
depuncta, 25 sept.
flammatra, 24 juin.
glareosa, 22 oct.
Nola chlamitulalis (Pyralis), 24 juill.
Nomia diversipes, ruficornis, } 21 juin.
Notiophilus 4-punctatus, 10 mars.
Notiphila cellaria (Scatoph.), 21 sept, 10 déc.
Notodonta dictæa (Bomb.), 20 mars, 5 juill.
ziczac, 7 août.
Notonecta maculata, 16 janv. 7 mai.
Notoxus pallidus, 3 août.
Nudaria murina (Lithosia), 15 juil. 1 sept.
Nysson maculatus, 16 mai.

O.

Oberea linearis (Saperda), 25 mai.
oculata, 27 mai.
pupillata, 13 mai.
Ochtebius foveolatus, 23 juin
riparius, 15 avr. 8 juin.
Ocyptera lateralis (Musca).
Odontia dentalis (Pyralis), 2 juill.
Odynerus auctus (Vespa), 17 mai.
consobrinus, 28 avr.
spinipes, 20 mai.
OEcophora olivella (Tineit.), 17 sept.
OEdemera atrata, 12 juin
cærulea, 17 juin.
clavipes, 17 juin.
OEstrus bovis, 7 mars, 8 mai.
Olistopus fuscatus, 25 avr.
Omalium ophthalmicum, 9 mai.
Omaseus melanarius, 26 août.
melas, 31 mars.
melas, var. italicus, 23 mars, 30 oct.
nigrita, 15 mars
Omophlus curvipes (Cistela) 16 mai
lepturoides, 1 mai.
Omophron limbatum, 14 juill.
Oniscus murarius, 17 mars.
Oniticellus flavipes, 11 mai.
Onitis olivieri, 4 oct.
Onthophagus capra, 15 juin.
fracticornis, 31 mars, 27 oct.
furcatus, 28 avr.
hybneri, 24 avr. 27 juin.
maki, 14 juin
nuchicornis, 29 mars, 28 oct.
ovatus, 21 juin.
schreberi, 11 mai
taurus, 11 juin.
Opatrum sabulosum, 5 fév.
Ophion luteus, 21 avr.
Ophiusa algira (Noctua), 22 juill
cailino, 11 juill
craccæ, 27 juill.
geometrica, 27 avr.
lunaris, 6 avr.
lusoria, 6 juill.
thyrræa, 28 juill. 3 nov.
Ophonus columbinus, 28 avr. 21 oct.
dorsalis, 25 avr.
germanus, 21 mars, 7 sept.
maculicornis, 25 mars.
mendax, 26 avr.
oblongiusculus, 6 mai.
obscurus, 14 mars, 22 oct.
obsoletus, 14 avr. 8 juil.
puncticollis, 22 janv. 28 août, 13 nov.
sabulicola, 19 avr. 27 oct
Orectocheilus villosus (Gyrinus), 28 juin.
Orgya pudibunda (Bombyx), 18 avr.
trigotephras, 1 juill.
Orneodes hexadactyla, 25 juill.
Ornix struthionipenella (Tin.), 12 juin.
Ortalis cerasi, 21 mars, 3 juill.
palustris, 14 juill
Orthosia hebraica (Noctua), 24 oct.
miniosa, 24 mars.
neglecta, 20 sept.
pistacina, 2 janv. 28 oct.
pistacina, var. lychnidis, 27 sept.
ruticilla, var. ilicis, 7 déc.
Oryctes grypus, 15 juin, 11 août. 15 nov.
silenus, 12 juin
Oscinis oleæ, 20 avr. 30 sept. 27 nov.
Osmia adunca, 17 juill
andrenoides, 19 juin, 25 août.
bicornis, 9 mars
cærulescens, 14 juin.
cornuta, 8 mars.
fulviventris, 5 mars.

O.

Osmia latreillei, 24 mars.
leiana, 5 mars.
melanippa, 15 avr.
papaveris, 16 juin.
tricornis, 14 avr.
tunetana, 7 mai, 13 juill
Osmylus maculatus, 5 juin.
Otiorhynchus cribricollis, 27 avr. (Curculion)
ligneus, 12 mars.

O.

ligustici, 8 août
meridionalis, 22 fév. 21 août.
provincialis; 15 mars.
Oxybelus uniglumis, 16 juill.
Oxyomus cæsus (Psammod.), 5 nov
sabulosus, 13 juin.
Oxytelus carinatus, 28 janv. 26 nov.
piceus, 19 mars, 25 août.

P.

Pachycerus atomarius, 19 mai. [Curcul.]
Pachymerus calcitrator, 8 avr. [Acænitus]
Pæderus littoralis, 2 mai.
riparius, 3 mars. 17 nov.
ruficollis, 27 avr.
Palarus flavipes, 14 juin.
Palpula bitrabicella (Tineit.), 9 juin.
Panagæus crux major, 12 mai, 16 nov.
Pandarus tristis (Dendarus), 26 fév 30 mai, 29 sept.
Pangonia maculata, 2 juill.
Panurgus lobatus, 29 mai
Papilio machaon, 6 avr, 1 juill.
podalirius, 7 avr. 26 mai
Parnopes carnea, 6 juill.
Parnus prolifericornis, 16 janv. 18 juin, 3 nov
Pedinus femoralis, 22 mars.
meridianus, 12 juill.
Pelopœus spirifex, 29 juill.
Pellonia vibicaria, [Phalæna], 10 juin.
Pemphredon lugubris, 17 juin.
Pentaphyllus melanophthalmus, 13 sept.
Pentatoma albo-marginata, 7 juin
baccarum, 8 juin.

P.

Pentatoma bicolor, 12 mai.
cærulea, 23 juin.
juniperina, 29 juin.
nigricornis, 7 juin.
oleracea, 19 juin
ornata, 20 juin.
tristis, 15 juin.
Penthina salicana [Tortrix], 8 juill.
Pepsis arenaria, 25 avr.
Perilampus chrysis, 19 sept.
italicus, 12 mai.
violaceus, 17 sept.
Periphus cæruleus, 10 avr. 25 août
cruciatus, 12 avr. 25 août
decorus, 13 avr.
eques, 8 mai, 18 sept.
rufipes, 10 avr.
rupestris, 9 avr.
tricolor, 7 juill.
Peritelus canus (Curcul.), 4 mai
lithargyreus, 12 mai.
senex, 28 avr.
Perle brune à pattes jaunes, 9 mars
Peronea falvillaceana [Tortrix], 21 août, 8 nov.
Pezomachus bicolor (Cryptus), 12 nov.
festinans, 6 janv 25 nov
formicarius, 1 avr.
gravenhorstii, 12 avr

P.

Phænops decostigma , 10 mai.
[Buprestis]
tarda , 22 mai
Phalacrus bicolor , 27 mai.
granulatus , 12 mai
Phalangium histrix, 8 juill.
opilio, 12 avr. 24 déc.
Phaleria cadaverina, 7 mars, 6 déc
culinaris, 26 juin.
Phasia crassipennis, 16 juin.
Phasiana petraria (Phalæna), 10 mai.
scutularia , 26 sept.
vincularia , 9 mai.
Phasma rossia, 27 juin.
Philanthus triangulum, 9 août.
Philoscia muscorum , 22 avr.
Phlogophora empyrea (Noctua), 19 sept.
meticulosa, 3 avr. 20 sept
Phloiotribus oleæ , 11 oct
Pholcus phalangioides , 7 mai.
[Aranea]
Phora aterrima , 26 déc.
Phratora vitellinæ , 1 nov.
[Chrysom]
Phryganea buccata , 27 juin.
pellucida , 19 mai.
Phycis palumbella, 1 sept.
Phygas taurella , 12 juill.
Phylax meridionalis , 25 avr.
Phyllobius uniformis , 25 avr.
[Curcul]
Phylloxera quercûs , 9 août.
Phytæcia cylindrica , 29 mai.
[Saperda.]
ephippium , 16 mai.
lineola, 11 mai
molybdæna , 18 mai.
punctum , 12 mai.
virescens, 4 mai.
Phytonomus crinitus , 29 mai, 20 juin. [Curcul.]
fasciculatus , 23 fév.
murinus , 27 déc.
plantaginis, 27 juil. 2 nov

P.

Phytonomus punctatus , 22 avr. 9 oct.
variabilis , 6 mars , 15 juill
Pieris brassicæ, 8 mars, 10 sept.
cratægi , 8 mai
daplidice, 17 fév. 23 juin.
napi, 18 avr. 16 juin.
rapæ , 20 fév.
Pimelia bipunctata, 22 avr. 28 oct.
Pimpla roborator, 9 sept.
vagator , 8 sept.
Pissodes notatus [Curcul], 26 avr.
Platycephala umbraculata [Musca] 10 juin.
Platycnemis albidella [Agrion.] , 20 juin.
angustipennis , 21 juin.
Platypterix hamula , 26 août.
Platysoma angustatum [Hister] , 13 avr
Ploiaria vagabunda [Cimic.] , 29 juin.
Plusia chalsytis , 6 sept.
daubei , 29 juin.
festucæ, 14 août.
gamma , 30 avr. 24 mai , 29 août, 5 nov.
ni , 4 juill
Podagrica fulvipes [Altica], 17 mai
Podura plumbea , 25 déc.
Pœcilus cupreus , 7 mars , 21 sept.
cursorius, 25 juin.
gressorius , 18 juill.
viaticus , 30 avr. 14 juin.
Pogonus halophilus, 22 avr
meridionalis , 22 avr. 8 juill.
Polia canescens [Noctua], 20 sept.
chi , 14 sept.
dysodea , 26 juin, 3 sept.
flavicincta , 8 oct.
lichenea , 31 oct.
scoriacea , 18 sept
venusta, 24 juill. 12 nov
Polistes gallica, 12 août, 22 déc.

P.

Polistichus fasciolatus, 1 oct.
Pollyxenus lagurus, 20 juin.
Polydesmus complanatus, 18 avr.
Polydrusus betulæ [Curcul.], 10 juin
chrysomela, 2 mai, 12 juin.
flavipes, 29 avr.
impressifrons, 11 mai.
parvulus, 2 mai.
sericeus, 17 juin.
Polyommatus gordius, 11 mai.
phlæas, 1 mars, 8 juill.
rubi, 19 mars
xanthe, 1 mai.
Pompilus bipunctatus, 13 août.
exaltatus, 2 juill
fuscus, 23 août.
hircanus, 25 oct.
niger, 17 juill.
planiceps, 30 juill.
pulcher, 20 juill.
punctum, 8 juin.
sanguinolentus, 25 juill
variegatus, 10 août.
viaticus, 9 juin.
Ponera contracta (Formic.), 28 mai
Pristonychus alpinus, 30 juill.
terricola var. sardeus, 26 avr.
venustus, 27 mars.
Procris globulariæ, 9 juin.
pruni, 22 juin.

P.

statices, 26 avr.
Procrustes coriaceus, 23 janv. 1 mai.
Protophysus lobatus (Cryptocep.) 22 mai.
Psammodius porcicollis, 17 avril, 13 nov.
Psen ater, 7 août
Psocus pulsatorius, 4 février.
Psyche febretta, 28 mai, 21 juin, 31 août.
muscella, 13 avr.
Psychoda phalænoides, 24 janv.
Psylla ficûs, 27 juin.
oleæ, 1 avril, 8 juillet.
Pterostichus niger, 24 mars.
parumpunctatus, var. laserrei, 9 juillet.
Pterophorus pentadactylus, 17 juin.
Ptilodontis palpina (Bombyx), 12 mai, 2 juillet.
Ptilophorus dufourii, 9 mai.
Ptinus fur, 4 mai, 29 oct, 15 déc.
rufipes, 31 déc.
Ptosima 9-punctata (Buprestis) 20 mai.
Pulex irritans, 29 janv.
Purpuricenus budensis, 13 août, (Cerambyx).
Pygæra bucephala (Bombyx), 21 juill.
Pyralis forficalis, 28 mai.
Pyrausta punicealis (Pyralis), 3 juillet.

R.

Raphidia ophiopsis, 13 mai.
Reduvius ægyptius, 4 avr.
personatus, 14 janv. 7 mai.
stridulus, 29 oct.
Rhagio atratus, 15 juin.
Rhagium indigator, 11 nov

R.

Rhamnusium salicis, 15 mai. (Leptura)
Rhizotrogus pini (Melolontha), 29 juin
rufescens, 2 avr.
tropicus, 7 juin.
vicinus, 30 juin

R.

Rhodocera rhamni, var cleopatra, (Colias) 19 mars, 2 juill.
rhamni, 28 févr.
Rhynchites æquatus, 29 avr.
bacchus, 26 mars.
betulæ 24 avr.
betulæ, var. cæruleus, 18 mai.

R.

cæruleocephalus, 29 mai.
cupreus, 16 mai
pubescens, 25 mai.
Rhyphus fenestrarum, 14 oct.
Ripiphorus bimaculatus, 13 juin
flabellatus, 4 août.
fulvipennis, 31 mai.
Rosalia alpina (Cerambyx), 23 juin

S.

Saperda carcharias, 21 juill
populnea, 9 avr
punctata, 21 mai.
tremulæ, 27 mai.
Sapyga punctata, 31 juill.
Sarcophaga carnaria (Musca), 5 avr.
Sargus auratus, 20 mai.
cuprarius, 5 mai
formosus, 12 mai.
Saropoda rotundata, 5 juill.
Saturnia carpini (Bombyx), 22 avr
pyri, 11 avr
Satyrus actæa, 14 juill.
ægeria, var. meone, 3 juil 17 oct
arcanius, 5 juin.
arethusa, 2 août.
briseis, 22 juin.
briseis, var pyrata, 19 juill.
circe, 20 juin.
dorus, 28 mai.
eudora, 26 juin
fauna, 27 juill.
fidia, 14 juill.
hermione, 22 juin.
hermione, var alcyone, 21 juill.
janira, 17 mai.
ida, 5 juill.
mæra, 19 févr. 12 mai.
megæra, 26 févr. 19 juin 2 oct

S.

Satyrus pamphilus, 6 avr.
pamphilus, var. lyllus, 23 juin.
pasiphaé, 13 mai.
semele, 25 juin.
tithonus, 25 juin.
Scarabæus punctatus, 24 mars, 3 juill.
puncticollis, 12 juin.
Scarites arenarius, 21 avr. 2 juill.
lævigatus, 25 mai.
pyracmon, 28 avr 28 sept
Scatophaga stercoraria, 2 févr. 22 févr.
Scaurus atratus, 21 mai, 20 déc.
striatus, 1 mai.
tristis, 17 mai.
Scenopinus fenestralis, 30 juin.
Sciaphila walhbaumiana (Phalæn) 11 avr. 15 juin.
Scolia flavifrons } 20 juin.
hortorum }
insubrica, 25 juill.
4-punctata, 3 juill.
6-cincta, 27 juill.
6-maculata, 27 juill
6-punctata, 15 juill
Scolopendra cingulata, 16 juin.
electrica, 6 avr.
morsitans, 13 avr
Scopula frumentalis (Pyralis), 2 juin.
margaritalis, 17 juin.

S.

Scorpio europæus, 7 févr 30 mai, 23 août.
occitanicus, 26 mai.
Scotophila tragopogonis, 8 juill. [Noctua]
Scrapter lagopus (Andrena), 1 juin.
Scraptia fusca, 10 juin.
Scutellera grammica, 12 juill.
hottentota, 25 mai.
inuncta, 5 mai.
maura, 21 avr.
nigellæ, 11 juill.
nigro-lineata, 20 juill.
picta, 20 juin
scarabæoides, 6 juin.
semipunctata, 20 juill.
Scutigera araneoides (Scolop), 6 mars, 2 sept
Scutopterus coriaceus (Dytisc), 31 janv. 27 juin
Scytodes thoracica (Araneid.), 5 mai.
Segetia xanthographa (Noctua), 19 sept.
Semblis bicaudata, 9 mai.
Sericaria mori (Bombyx), 26 avr. 14 juin, 1 juill.
Sericoris gemmana, 27 juill. (Tortrix)
Sesia apiformis, 25 avr.
brosiformis, 23 juin.
chrysidiformis, 26 juin
spheciformis, 14 juin.
tenthrediniformis, 27 juin.
Sialis niger, 11 avr.
Sigalphus irrorator, 18 mai.
oculator, 27 juin.
scabrator, 20 juill
Silpha gibba, 4 mars.
granulata, 12 avr.
rugosa, 2 oct.
tristis, 12 sept.
Sisyphus schæfferi, 27 juin
Sitaris apicalis, 21 mai.
Sitaris humeralis, 29 août.
Sitona hispidulus[Curcul.] 14 mars
lineatus, 27 janv.
8-punctatus, 24 déc.
Smerinthus ocellata, 3 mai.
populi, 16 avr.
quercûs, 9 juin.
tiliæ, 24 mai.
Sphænoptera gemellata, 25 avr. (Buprestis)
Sphæridium scarabæoides, 14 juin
Spartophila 6-punctata, 22 juin [Chrysomela]
Sphecodes fuscipennis, 10 mai.
gibbus, 5 mai, 20 août.
Sphex argentata, 11 juill.
flavipennis, 7 juill.
maxillosa, 12 juill.
Sphinx convolvuli, 16 juill.
ligustri, 6 juin, 19 sept.
pinastri, 18 mai.
Spintherops cataphanes [Noctua], 22 juin, 5 nov.
dilucida, 7 juill
spectrum, 6 juill.
Staphylinus æneus, 19 août.
varians, 11 mars.
Steatoderus ferrugineus, 22 juin [Elater]
Stelis punctatissima, 15 mai.
Stenolophus vaporariorum, 12 juin 19 nov.
Stenopterus præustus, 20 juill. (Cerambyc)
Stenura cruciata (Leptura), 19 juin.
melanura, 18 juin
nigra, 20 juin.
villica, 16 mai.
Stilbum calens, 16 juill
Stizus bifasciatus, 19 juill.
repandus, 16 juill.
ruficornis, 21 juill.
Stomoxys calcitrans, 11 oct, 16 déc.

S.

Strangalia calcarata (Leptura) , 1 juill.
Stratyomys chamæleon , 5 juin.
strigatus , 23 mai.
Stygia australis , 22 juin.
Sympecma fusca (Agrion), 8 mai , 7 juill.
Syrichthus althææ (Hesperia), 29 juin.
alveus , 8 juill.
fritillum , 6 juill
lavateræ , 30 juin.

S.

malvæ , 14 avr.
proto , 20 juin.
sao , 28 avr. 9 juill.
sidæ , 27 mai.
Syrphus festivus , 10 mai.
mellinus , 24 juin.
menthastri , 19 avr.
pyrastri, 29 mars, 16 oct
ribesii , 10 nov.
scriptus , 1 juin.
Syrtis crassipes (Cimic.), 14 mai.

T.

Tabanus autumnalis , 13 juin.
morio , 10 juin.
Tachina tremula (Musca), 7 mai.
Tachypus flavipes , 25 juin
picipes , 27 avr.
Tachys rufescens , 8 juill.
Tagenia filiformis , 17 janv.
intermedia , 28 févr.
minuta , 10 mars.
Tenebrio molitor , 20 juin.
obscurus , 25 juin.
Tenthredo albimacula , 7 mai.
bifasciata , 5 mai.
captiva , 7 mai.
carbonaria , 4 mai.
confusa , 12 mai.
germanica , 9 avr.
hæmatopus , 29 mai.
interrupta , 3 mai
lepida , 17 mai.
meridiana , 29 avr.
punctum , 10 mai.
ribesii , 7 juill.
rustica , 4 mai.
scripta , 5 juin.
succincta , 25 sept.
ventralis , 8 mai.
vidua , 15 mai.
viridis , 29 avr.
Termes flavicolle , Fab. 14 sept.

T.

Tentyria mucronata , 14 févr. 29 juin.
Tephritis cardui , 21 mai.
hieracii , 20 juin.
solstitialis , 22 juin.
viedemanni , 8 mai.
Tetragnatha extensa , 16 mai. (Aranea).
Tetrix bimaculata , 1 juin.
subulata , 18 mai.
Tettigonia viridis , 30 mai.
Thais hypsipyle , 1 avr.
medesicaste , 8 mai.
Thanaos tages (Hesperia), 12 mai 6 oct.
Thecla æsculi (Polyomm.), 6 juin.
betulæ , 8 juill.
evippus , 19 juin.
lynceus , 10 juin.
quercûs , 5 juin.
spini , 8 juin.
walbum , 28 mai.
Thomisus citreus (Aranea), 8 mai.
Thrips physapus , 25 avr.
Thylacites fritillum (Curcul.), 19 août.
pilosus , 14 mai.
Tillus unifasciatus , 18 mai.
Timarcha coriacea , 5 mars , 18 août , 5 déc.

T.

Timarcha tenebricosa, 1 févr., 5 sept. 19 oct.
Timia margarita (Noctua?), 2 mai.
Tinea crinella, 18 mai.
granella, 16 avr.
Tingis cardui, 14 juin.
Tipula oleracea, 2 juin.
Tortrix cynosbana, 21 mai.
obliquana, 17 juin.
viridana, 27 mai.
Trachynotus foliator (Ichneum.), 16 mai.
Trachyphlæus scabriusculus (Curcul.) 12 mars.
Trachys minuta, 26 avr.
pygmæa, 29 avr.
Trachyscelis aphodioides, 9 mars, 1 nov.
rufus, 10 mars, 2 nov.
Trechus rubens, 13 mai, 24 août
Trichodes alvearius, 19 mai.
apiarius, 3 juill.
leucospideus, 26 juin.
Tridactylus variegatus, 26 avr.

T.

Triphæna fimbria (Noctua), 6 juill.
ianthina, 15 juill.
orbona, 24 juin.
pronuba, 18 juin, 1 nov.
subsequa, 24 juin.
subsequa, var. consequa, 28 mai.
Triplax nigripennis, 6 juill.
Trogosita cærulea, 23 juin.
caraboides, 23 mai.
Trogus lapidator (Ichneumon), 16 mai.
lutorius, 13 juill.
Trombidium holosericeum, 7 nov.
Trox hispidus, 26 avr.
perlatus, 30 mars.
Truxalis brevicornis, 18 avr.
nasutus, 31 août.
Trypeta solstitialis, 7 juill.
Trypoxylon figulus, 3 juill.
Tychius cuprifer (Curcul), 18 avr. 1 juin.
Typhonia melas (Bombyx), 19 août

U.

Urocerus juvencus, noctilio } 20 sept.

U.

Uropus ulmi [Bombyx], 2 avr.
Usia ænea, 14 juin.

V.

Vanessa antiopa, 10 mai
atalanta, 16 janv 27 avr. 5 juill.
c-album, 14 juin, 30 sept.
cardui, 30 juin
io, 7 avr. 18 juin.
l-album, 25 janv. 10 mai.
polychloros, 23 févr. 28 mai.

V.

urticæ, 9 avr. 9 juin.
Velia rivulorum, 16 janv. 7 sept.
Venilia maculata (Phalæna) 22 juin
Vespa 3-maculata, 3 juill.
vulgaris, 13 mars, 26 oct.
Vesperus solieri, 25 août.
strepens (Ceramb.) 7 juil.
Volucella inanis, 6 juin.

X.

Xanthia aurago (Noctua), 15 oct.
gilvago , 4 sept.
gilvago , var palleago , 10 oct.
pulmonaris , 8 mai.
rufina , 9 oct.
xerampelina , 14 oct.
Xantholinus elegans , 4 nov.
pyropterus , 16 mars , 2 déc.

X.

Xylina exoleta (Noctua) , 5 sept. 1 déc.
lapidea, var. leauterii, 21 oct.
rhizolitha , 3 août.
Xylocopa violacea , 6 fév. 21 juin, 4 nov.
Xylopoda dentana (Tortrix) , 14 mai.
nemorana , 31 août.

Z.

Zabrus gibbus , 10 avr. 4 oct.
piger, 23 mai.
Zeuzera æsculi , 12 août.
Zonitis bifasciata , 28 juin.
mutica , 6 juin.
nigricornis , 23 juin.
præusta , 23 mai.
Zygæna erythrus , boisd. 17 juin.
fausta, 9 juill.
filipendulæ , 9 mai.

Z.

hilaris , 6 juill.
hippocrepidis , 16 juin.
lavandulæ , 24 mai.
occitanica , 2 juill.
onobrychis , 17 juill.
rhadamanthus , 30 avr.
saportæ , 17 juin.
sarpedon , 18 juin
transalpina , 6 juin.
trifolii , 25 mai.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PLANTES.

A.

Acer campestre , 15 juin.
monspessulanum, 16 juin.
opulifolium , 17 juin.
pseudo-platanus , 15 juin.
Achillæa ageratum, 22 juill.
millefolium , 30 juin , 15 oct.
nana , 31 mai
odorata, 19 mai.
tomentosa , 14 mai.
Adiantum capillus veneris, 28 avr 15 août.
Adonis æstivalis , 26 avr.
Ægilops ovata , 20 mai.
triuncialis , 7 juin.
Æsculus hippocastanum , 23 avr
Æthusa cynapium , 19 mai.
Agaricus campestris , 19 oct.
deliciosus , 24 nov.
eryngii , 6 oct.
Agrimonia eupatorium , 8 juin , 8 oct.
Agrostemma gitago , 18 mai.
Agrotis decumbens , 8 juill.
minima , 16 janv.
stolonifera , 21 juin.
Aira minuta , 13 juin.
montana , 27 mai.
Ajuga reptans , 7 avr.
Alcea rosea , 7 juin.
Alisma parnassifolia , 17 juin.

A.

Alisma plantago , 15 mai
Allium carinatum , 5 juin.
cepa , 1 juill.
chamæmoly , 4 févr
moschatum , 20 sept.
porrum , 18 juill.
roseum , 16 mai
sativum , 15 mai
schænoprasum , 1 juin.
Alopecurus bulbosus , 22 juin.
Alsine media , 2 avr. 9 déc.
Althæa cannabina , 16 août
hirsuta , 26 mai.
officinalis , 12 juin.
Alyssum calycinum , 3 avr.
maritimum, 3 janv 1 oct.
Amaranthus viridis , 24 juill.
Ammi majus , 13 juill.
Amygdalus communis, 18 janv. 28 fév. 24 août, 29 déc.
persica, 4 mars, 1 août.
Anagallis phœnicæa , 20 mai.
tenella , 25 mai.
Anagyris fœtida , 18 févr.
Anchusa italica , 27 avr.
tinctoria , 6 avr.
Androsace maxima , 23 avr.
Andryala integrifolia , 19 juin.
Andropogon ischæmum , 26 août, 7 nov.
provinciale , 2 juill.

A.

Anemone coronaria, 10 fév. 1 avr. 30 déc.
hepatica, 18 févr.
nemorosa, 4 mars.
stellata, 4 mai.
Anethum feniculum, 18 juin.
Anthemis arvensis, 30 avr. 13 déc.
cotula, 14 juin.
incrassata, 12 mai.
Anthoxanthum odoratum, 16 avr.
Anthyllis montana, 30 avr.
tetraphylla, 26 avr.
vulneraria, 21 avr.
Antirrhinum cymbalaria, 21 mai.
elatine, 14 juill.
latifolium, 20 mai.
majus, 9 mai, 7 déc.
orontium, 22 août
pelisserianum, 20 mai.
simplex, 9 avr. 15 juin, 15 nov.
spurium, 14 août.
Aphyllanthes monspeliaca, 2 mai
Apium graveolens, 9 juin
petroselinum, 10 juin.
Arabis aspera, 19 mai
Arbutus unedo, 17 janv. 3 nov.
Arctium lappa, 13 mai.
Arenaria media, 9 mai.
rubra, 17 mai.
saxatilis, 4 juin.
serpyllifolia, 24 avr.
tenuifolia, 10 mai.
tetraquetra, 13 mai.
triflora, 13 juin.
Aristolochia clematitis, 29 avr.
pistolochia, 29 avr.
rotunda, 28 avr.
Artemisia abrotanum, 16 juill.
absinthium, 20 juin.
dracunculus, 14 juin

A.

paniculata, 18 août.
vulgaris, 17 août.
Arum arisarum, 20 avr. 7 nov.
italicum, 18 avr.
Arundo donax, 20 août.
phragmites, 9 août.
Asclepias vincetoxicum, 9 avr. 20 juin.
Asparagus acutifolius, 7 août.
officinalis, 10 août.
Asperula arvensis, 6 mai.
cynanchica, 23 juin, 10 nov.
Asphodelus fistulosus, 16 mai
ramosus, 22 mai
Asplenium adiantum nigrum, 20 mai, 30 nov.
ceterach, 24 juin.
hemionitis, 20 juill.
ruta-muraria, 27 juin, 1 déc.
scolopendrium, 10 sept.
Aster acris, 13 sept. 19 nov.
tripolium, 8 sept.
Astragalus cicer, 23 juin
hamosus, 24 mai
hypoglottis, 13 mai.
incanus, 1 juin.
massiliensis, 17 mai.
monspessulanus, 1 mai.
sesameus, 20 mai.
Athamanta meum, 22 mai.
Atriplex halimus 5 août
hortensis, 1 juin.
Avena bromoides, 16 juin.
elatior, 3 mai, 23 nov.
fatua, 11 mai.
flavescens, 19 juin.
pratensis, 17 juin
sativa, 13 mai, 21 juin

B.

Ballota nigra, 15 juin, 29 nov.
Bartsia viscosa, 16 oct.
Bellis annua, 22 avr.
perennis, 14 janv. 27 août, 11 déc.
sylvestris, 10 sept.
Berberis vulgaris, 24 avr.
Beta cicla, 10 juin.
vulgaris, 8 juin.
Betonica officinalis, 5 juill.
Betula alnus, 29 avr.
Biscutella hispida, 31 mai.
saxatilis, 1 mai.
Biserrula pelecinus, 14 juin.
Boletus luteus, 27 sept.
Borago officinalis, 4 mai.
Brassica eruca, 27 avr.
napus, 13 mai.
oleracea, 2 avr.
rapa, 9 mai.
Briza eragrostis, 19 juin, 25 août, 10 oct.
maxima, 28 mai.

B.

media, 10 mai.
Bromus arvensis, 3 mai.
asper, 3 juin.
distachyos, 18 mai.
madritensis, 7 juin.
rubens, 8 mars.
secalinus, 11 avr.
squarrosus, 17 mai.
sterilis, 19 avr.
tectorum, 1 mai.
Bryonia dioica, 24 mai.
Bryum cæspiticium, 1 mars.
Bunias erucago, 6 avr.
orientale, 19 mai.
Buphthalmum aquaticum, 25 mai
spinosum, 5 juin.
Buplevrum fruticosum, 6 juin.
gerardi, 26 mai.
glaucum, 19 mai.
odontites, 18 mai.
rotundifolium, 31 mai.
stellatum, 18 mai.
Buxus sempervirens, 14 mars.

C.

Calendula arvensis, 11 janv., 19 juin, 4 déc.
Callitriche verna, 10 févr.
Campanula erinus, 28 mai.
glomerata, 10 juill.
hybrida, 8 avr.
persicifolia, 28 mai.
rotundifolia, 24 juin.
speculum, 15 mai.
trachelium, 16 juill.
Camphorosma monspeliensis, 30 juill.
Cannabis sativa, 26 juin
Capparis spinosa, 15 juin.
Capsicum annuum, 30 juin.
Cardamine hirsuta, 28 avr.
pratensis, 29 avr.
Carduus acanthoides, 15 mai.
nigrescens, 16 juin.

C.

pycnocephalus, 2 mai.
Carex acuta, 14 mai.
glauca, 15 avr.
gynobasis, 6 avr.
hirta, 20 mai.
maxima, 17 mai.
muricata, 27 mai.
ovalis, 5 avr.
schreberi, 15 avr.
vesicaria, 5 mai.
vulpina, 28 avr.
Carlina acaulis, 24 mai.
corymbosa, 20 juill.
lanata, 23 juill.
vulgaris, 25 mai.
Carpinus betulus, 20 juin.
Carthamus carduncellus, 1 juin.
lanatus, 5 juill.
tinctorius, 25 juin.

C.

Catananche cærulea , 7 juin.
Caucalis anthriscus , 18 mai.
daucoides , 12 mai.
grandiflora , 14 juin.
latifolia , 19 mai.
leptophylla , 10 mai.
nodosa , 18 mai.
Celtis australis , 15 juin.
Cenomyce endiviætolia (Lichen), 11 oct.
pyxidata, 30 avr. 18 nov.
rangiferina , 8 oct.
Centaurea aspera , 18 mai
benedicta , 25 avr.
calcitrapa , 17 juin , 14 nov.
collina , 10 juin.
conifera , 2 juill.
crupina , 17 mai.
cyanus , 6 mai.
jacæa , 20 mai , 9 oct.
montana , 25 mai.
paniculata, 5 juill 29 oct.
salmantica , 26 juill.
scabiosa , 24 mai.
solstitialis , 30 juin , 17 déc.
Cerastium aquaticum , 2 juin.
arvense , 25 mai.
semidecandrum , 20 avr.
viscosum , 9 mai.
vulgare , 20 mars.
Ceratonia siliqua , 24 juin.
Cercis siliquastrum , 6 avr.
Cerinthe major, 24 avr.
Chara vulgaris , 18 avr.
Chærophyllum sylvestre , 17 avr.
Cheiranthus cheiri, 20 janv. 4 avr.
incanus , 6 janv.
Chelidonium corniculatum, 2 juin.
glaucium , 30 sept.
hybridum , 30 avr.
majus , 27 juin.
Chenopodium leiospermum , 25 nov.
viride , 21 juin.
urbicum , 20 juin.
vulvaria , 26 juin.
Chironia centaurium , 18 juin.
Chlora perfoliata , 9 juin , 16 nov.
Chondrilla juncea , 20 juill.
Chrysanthemum corymbiferum , 9 juin.
leucanthemum , 26 avr. 25 oct.
segetum , 2 mai.
Chrysocoma linosyris , 5 oct.
Cicer arietinum , 16 mai.
Cichorium endivia , 22 juin.
intybus , 21 juin, 7 oct.
Cineraria maritima , 4 juill.
Cistus albidus , 14 avr.
fumana , 2 mai.
guttatus , 25 avr.
helianthemum , 12 avr.
hirtus 4 avr.
ledifolius , 14 avr.
monspeliensis , 29 avr.
penicillatus , 12 mai.
salvifolius , 2 mai.
tuberaria , 4 mai.
Citrus aurantium , 7 mai.
medica , 4 mai.
Clathrus cancellatus , 18 oct.
Clavaria amethystina , 14 oct.
coralloides , 12 oct
Clematis flammula, 15 juin.
vitalba , 14 juin
Clypæola jonthlaspi , 5 fév. 9 mai.
Cnicus acarna , 8 août.
arvensis , 28 juin.
dissectus , 14 mai.
eriophorus, 30 juin
ferox , 25 juill. 27 oct
lanceolatus , 19 juill. 17 oct.
monspessulanus , 26 juil.
Cochlearia coronopus , 20 juin.
draba , 18 mars.
Colchicum autumnale , 15 sept.
Colutea arborescens , 18 avr.
Convallaria polygonatum , 25 mai.

C.

Convolvulus arvensis, 2 juin.
cantabrica, 3 mai.
intermedius, 29 mai.
lineatus, 26 mai.
sepium, 25 juin.
Conyza sordida, 17 mai.
squarrosa, 20 juil. 25 nov
Coris monspeliensis, 14 mai.
Cornus mascula, 10 mars.
sanguinea, 4 mai.
Coronilla emerus, 15 mai.
glauca, 13 mars, 27 déc.
juncea, 14 juin.
minima, 2 mai.
Corylus avellana, 10 déc. 26 déc.
Cotyledon umbilicus, 27 juin.
Cratægus aria, 9 mai.
azarolus, 13 mai.
oxyacantha, 26 avr.
torminalis, 13 mai.
Crepis dioscoridis, 14 mars
fœtida, 26 juin.
hispida, 15 juin.
nemausensis, 15 janv. 6 mai.
zacyntha, 10 juin.

C.

Crithmum maritimum, 11 août.
Croton tinctorium, 4 juill.
Crucianella angustifolia, 11 juill.
Crypsis schænoides, 14 août.
Cucubalus behen, 16 mai.
italicus, 2 mai
otites, 22 juin.
Cucumis melo, 18 mai.
sativus, 18 mai.
Cucurbita citrullus, 27 juin.
pepo, 19 mai.
Cupressus horizontalis, 21 févr.
sempervirens, 8 févr.
Cuscuta europæa, 28 juin.
Cyathus vernicosus (Peziza), 1 avr.
Cynara scolymus, 23 juin.
Cynoglossum cheirifolium, 24 mars
pictum, 4 mai
Cynosurus cæruleus, 7 mars.
Cyperus flavescens, 14 sept.
fuscus, 24 mai.
longus, 16 mai.
Cytisus argenteus, 27 avr.
laburnum, 4 mai.
sessilifolius, 20 avr.

D.

Dactylis glomerata, 3 mai.
Daphne gnidium, 28 juill. 20 nov.
laureola, 19 févr.
mezereum, 25 mai.
tartonraira, 15 août.
Datura stramonium, 10 août.
Daucus carota, var. sylvestris, 28 juin, 24 oct.
gummifer, 20 juin.
Delphinium ajacis, 4 juin
pubescens, 6 juill.

D.

Dianthus asper, 9 août.
caryophyllus, 1 juill, 28 déc.
hirtus, 6 juill. 22 nov.
prolifer, 12 juin.
Digitalis lutea, 25 juin.
Dictamnus albus, 25 mai
Dipsacus fullonum, 4 juill.
sylvestris, 29 juin.
Dolichos melanophthalmus, 7 août.
Dorycnium suffruticosum, 3 mai.
Draba verna, 4 févr. 9 déc.

E.

Echinops ritro, 14 juill.
Echium australe, 8 mai.
italicum, 25 mai.
vulgare, 15 mai
Elæagnus angustifolius, 15 mai.
Elymus europæus, 25 juin.
Encalypta vulgaris (Bryum), 26 fév
Epilobium angustifolium, 19 juin.
hirsutum, 22 juin.
montanum, 25 juin.
Equisetum arvense, 8 avr.
fluviatile, 18 avr.
palustre, 15 mai.
Erica arborea, 9 avr.
multiflora, 27 nov.
viridi purpurea, 20 mai.
vulgaris, 15 mai.
Erigeron acre, 8 août.
canadense, 23 sept.
glutinosum, 13 sept.
viscosum, 28 août.
Erodium cicutarium, 6 mai 31 déc.
gruinum, 21 avr.
malacoides, 15 févr.
præcox, 23 janv.
romanum, 19 avr.
Eryngium campestre, 2 juill.
maritimum, 10 août.

E.

Erysimum alliaria, 28 mars.
canescens, 14 mai
officinale, 16 mai, 2 déc.
Ervum ervilia, 18 mai.
lens, 20 mai.
Evonymus europæus, 13 mai.
Eupatorium cannabinum, 22 juin.
Euphorbia chamæsyce, 15 juin
characias, 3 avr. 5 nov.
cyparissias, 7 avr.
exigua, 6 juin.
falcata, 21 juin.
gerardiana, 25 mai.
helioscopia, 26 janv.
obscura, 15 mai.
paralias, 15 août.
peplis, 7 août.
peplus, 28 févr.
pilosa, 17 juin
pithyusa, 16 août.
serrata, 24 mars.
segetalis, 20 mai.
spinosa, 8 juin.
sylvatica, 25 avr.
Euphrasia latifolia, 9 avr.
linifolia, 19 août.
odontites, 11 sept.
viscosa, 30 août.

F.

Fagus sylvatica, 7 mars.
castanea, 25 juin.
Festuca bromoides, 27 mai.
cæspitosa, 9 mai.
ciliata, 4 avr.
dumetorum, 11 mai.
duriuscula, 16 avr
fluitans, 25 mai.
myuros, 4 mai.
phœnicoides, 17 juin.
phleoides, 22 mai.

F.

Ficus carica, 4 mai, 8 juill. 7 sept.
Fragaria vesca, 22 mars.
Frankenia intermedia, 12 juin.
pulverulenta, 30 avr.
Fraxinus excelsior, 3 mars.
ornus, 5 mai.
Fritillaria pyrenaica, 15 mai.
Fumaria officinalis, 3 févr.
spicata, 16 févr.
Funaria hygrometrica (Mnium), 10 mars.

G.

Galeopsis ladanum, 16 juin, 2 oct.
Galium aparine, 23 mai.
aristatum, 23 mai.
cinereum, 10 mai.
glaucum, 18 mai.
maritimum, 2 juin
mollugo, 12 mai.
palustre, 16 mai.
parisiense, 8 juin.
pumilum, 29 mai.
setaceum, 10 mai,
tenuifolium, 24 mai.
verum, 30 avr. 21 oct.
verticillatum, 25 mai.
uliginosum, 15 mai.
Garidella nigellastrum, 27 juin.
Genista hispanica, 12 avr.
pilosa, 14 avr.
tinctoria, 30 mai.
Geranium dissectum, 25 avr.
molle 22 mars,
lucidum, 24 avr.
pratense, 14 mai.

G.

pyrenaicum, 24 juin.
robertianum, 24 juin.
rotundifolium, 3 avr.
sanguineum, 27 avr., 22 juill.
tuberosum, 18 juin.
Geum urbanum, 9 mai.
Gladiolus communis, 13 mai.
Glechoma hederacea, 8 avr.
Globularia alypum, 20 avr.
nana, 10 avr.
vulgaris, 5 mars.
Gouffeia arenarioides, 13 juin.
Gnaphalium germanicum (Filago), 1 juin,
luteo-album, 10 juill.
stœchas, 12 juin, 29 sept.
Grimmia apocarpa (Bryum) 15 nov
pulvinata, 22 fév. 12 déc.
Gymnostomum truncatum (Bryum), 24 févr.
Gypsophila saxifraga, 16 juin.

H.

Hedera helix, 16 sept.
Hedysarum caput galli, 15 mai.
crista galli, 7 juin.
onobrychis, 19 mars, 22 déc.
saxatile, 1 mai.
spinosissimum, 17 juin.
Helianthus tuberosus, 13 août.
Heliotropium europæum, 25 juill
peruvianum, 12 mars.
Helleborus fœtidus 6 janv. 25 déc.
Helminthia echioides (Picris), 13 juin, 28 oct
Heracleum sphondylium, 4 août
Herniaria hirsuta, 27 mai.
glabra, 20 juin.
Hesperis africana, 24 avr.
matronalis, 28 avr.
verna, 29 avr.

H.

Hieracium andryaloides, 13 juill.
aureum, 11 juill.
barbatum, 12 juin.
cerinthoides, 21 mai.
halleri, 12 juin.
murorum, 20 avr.
pilosella, 15 avr., 3 oct.
Hippocrepis ciliata, 14 mai.
comosa, 11 mai.
unisiliquosa, 25 mars.
Holcus halepensis, 12 sept.
lanatus, 23 avr.
Holosteum umbellatum, 30 janv.
Hordeum distichum, 2 juin.
murinum, 15 mars,
vulgare, 29 mai, 19 juin.
Humulus lupulus, 26 juin.
Hyacinthus comosus, 3 avr.
non scriptus, 13 janv.

H.

orientalis, 12 févr.
racemosus, 13 févr.
Hyosciamus albus, 25 avr. 9 août.
niger, 3 mai.
Hyoseris scabra, 1 août, 8 nov.
Hydnum imbricatum, 5 oct.
Hypecoum pendulum, 8 mai.
procumbens, 18 mai.
Hypericum coris, 25 juin.

I.

Iberis linifolia, 15 mai.
pinnata, 15 mai
saxatilis, 29 avr.
semperflorens, 19 janv.
Ilex aquifolium, 6 mai.
Illecebrum paronychia, 25 avr.
Inula bifrons, 12 août.
dysenterica, 12 juill.
hirta, 23 juin.

J.

Jasminum frutieans, 1 mai.
odoratissimum, 21 janv.
officinale, 16 mai, 26 sept
Juglans regia, 19 avr.
Juncus acutiflorus, 14 juin.
acutus, 16 janv.
articulatus, 8 juill.
bufonius, 1 avr.
bulbosus, 21 mai.
conglomeratus, 20 mai.
effusus, 3 juin.
glaucus, 20 mai.

L.

Lactuca perennis, 18 mai.
saligna, 31 juill.
sativa, 11 juin.
scariola, 4 août.

H.

montanum, 22 juin.
perforatum, 1 juin.
tomentosum, 23 juin.
Hypnum crista castrensis, 12 mars 31 oct.
sericeum, 23 dec.
serpens, 8 mars.
Hyssopus officinalis, 25 sept.

I.

provincialis, 24 juin.
squarrosa, 23 juin.
Iris florentina, 8 avr
germanica, 6 avr.
lutescens, 14 févr.
pseudacorus, 15 mai.
pumila, 27 févr.
Isatis tinctoria, 1 avr.

J.

Juncus lampo carpus, 14 mai.
maritimus, 15 juin.
maximus, 19 avr.
obtusiflorus, 10 juill.
tenageia, 10 mai
Jungermannia complanata, 11 mars.
platyphylla, 13 mars.
Juniperus communis, 1 nov.
oxycedrus, 26 nov.
phœnicea, 13 févr.
virginiana, 9 févr.

L.

Lamium album, 17 avr.
amplexicaule, 7 déc.
hirsutum, 23 mai.
maculatum, 25 juin.

L.

Lamium purpureum, 13 avr.
Lapsana communis, 13 mai.
rhagadiolus, 8 juin.
stellata, 23 avr.
Laserpitium gallicum, 6 mai.
siler, 14 juin.
trilobatum, 15 juin.
Lathræa squamaria, 26 mai.
Lathyrus aphaca, 26 avr.
cicera, 17 mai.
hirsutus, 17 mai.
nissolia, 16 mai
odoratus, 11 avr.
pratensis, 30 mai.
rectus, 17 mai.
sativus, 17 mai.
sphæricus, 15 mai.
sylvestris, 24 mai.
Lavandula latifolia, 19 juin.
spica, 28 sept.
stæchas, 25 avr.
Lavatera olbia, 17 juill.
trimestris, 19 sept.
Laurus nobilis, 21 févr.
Leontodon crispum, 20 juin.
hirtum, 12 oct.
hispidum, 12 mai.
tuberosum, 29 juill.
villarsii, 25 juin.
Lepidium iberis, 29 juin.
petræum, 7 févr. 21 déc.
sativum, 24 juin, 21 nov.
Ligustrum vulgare, 16 mai.
Lilium candidum, 9 juin.

L.

Lilium martagon, 7 juill.
Linum campanulatum, 11 mai.
catharticum, 18 juill
maritimum, 29 août, 30 oct.
narbonense, 2 mai.
perenne, 16 avr.
strictum, 9 juin.
tenuifolium, 15 mai
usitatissimum, 17 mai.
Lithospernum arvense, 18 mai.
fruticosum, 4 mai.
officinale, 30 avr.
purpureo-cæruleum, 6 avr.
Lolium perenne, 18 mai.
temulentum, 29 mai.
Lonicera caprifolium 25 déc., 15 mai.
periclymenum, 24 mai.
pyrenaica, 26 mai.
tatarica, 22 avr.
Lotus corniculatus, var. major, 12 mai.
var. villosus, 14 mai.
hirsutus, 17 mai.
rectus, 17 mai.
siliquosus, 16 avr.
Lycopus europæus, 15 juin, 13 oct.
exaltatus, 8 juin.
Lycium europæum, 22 juin.
Lysimachia nummularia, 27 juin.
vulgaris, 4 juin.
Lythrum hyssopifolia, 9 juill.
salicaria, 20 juill.

M.

Malva nicæensis, 29 mai.
rotundifolia, 28 juin.
sylvestris, 8 mai, 16 déc.
Marrubium vulgare, 8 mai.
Medicago coronata, 8 avr.
denticulata, 14 mai.
gerardi, 1 juin.

M.

Medicago falcata, 1 juin.
lupulina, 13 mars.
marina, 27 avr.
minima, 17 mai.
muricata, 23 avr. 21 juin
orbicularis, 8 avr.
rigidula, 1 juin.

M.

Medicago sativa , 18 mai.
Melampyrum arvense , 19 mai.
Melica ciliata , 9 juill.
nutans , 17 mai.
ramosa , 28 mai.
Melissa nepeta , 26 juin , 4 oct.
officinalis , 15 mai.
Melittis melissophyllum , 23 avr.
Mentha aquatica , 3 août
pulegium, 23 juin, 23 oct
rotundifolia , 23 juin.
Mespilus amelanchier , 14 avr.
pyracantha , 18 avr.

M.

Mercurialis annua, 9 mai., 22 nov.
perennis , 26 avr.
Mirabilis jalapa , 26 juin.
Momordica elaterium , 25 juin.
Morchella esculenta , 13 avr.
Morus alba , 27 avr.
nigra , 30 avr.
Myagrum erucæfolium , 6 mai.
paniculatum , 10 mai.
perenne , 30 avr., 6 nov.
Myosotis annua , 11 mars.
apula , 13 juin.
Myrtus communis , 28 juin.

N.

Narcissus dubius , 16 mars.
jonquilla , 5 mars, 1 avr.
odorus , 10 mars.
poëticus , 19 avr.
tazetta , 2 janv.

N.

Nardus aristata , 3 avr.
Nepeta cataria , 21 juill.
nepetella , 13 juin.
Nerium oleander, 14 juin.
Nigella damascena , 7 juin.

O.

Ocymum basilicum , 6 juill.
Œnanthe peucedanifolia, 16 juill.
pimpinellifolia , 15 mai.
Olea europæa , 22 mai , 25 nov.
Ononis cherleri , 23 mai.
minutissima , 1 juin.
natrix , 12 juin.
spinosa , 15 juin.
Onopordum acanthium , 18 juin.
elongatum , 22 juill.
Onosma echioides, 17 mai.
Ophrys anthropophora , 29 avr.
arachnites , 31 mars.
bifolia , 15 juin.
myodes, 20 avr.
nidus-avis , 2 juin.
pseudo-speculum , 26 mars.
spiralis , 18 sept.

O.

Orchis abortiva , 18 mai.
coriophora , 21 mai.
laxiflora, 30 avr.
maculata , 3 mai.
militaris , 15 avr.
morio , 15 avr.
pyramidalis , 2 juin.
Origanum creticum , 23 juin.
majorana , 26 juin.
vulgare , 1 juill.
Ornithogalum luteum , 6 mars.
narbonense , 2 mai.
nutans , 2 avr.
umbellatum , 26 mars.
Ornithopus perpusillus , 30 mai.
Orobanche major , 3 mai.
medicaginis , 22 sep,.
minor, 10 juin.
thymi-vulgaris , 7 juin

O.

Orobus canescens, 23 mai.
Osmunda regalis, 25 oct.

O.

Osyris alba, 2 mai.

P.

Pæonia officinalis, 5 mai.
Paliurus aculeatus, 27 mai
Panicum crus galli, 21 août.
dactylon, 6 août.
glaucum, 23 juin.
miliaceum, 20 juin.
sanguinale 14 juin.
verticillatum, 11 août.
viride, 18 juin.
Papaver argemone, 5 mai.
rhæas, 30 avr.
somniferum, 16 mai.
Parietaria officinalis, 13 mai
Parmelia (Lichen) candelaria, 3 sept.
caperata, 3 juin.
Passerina hirsuta, 28 juill.
Pastinaca sativa, 22 juin.
Peucedanum officinale, 15 juin
silaüs, 6 oct.
Phalaris canariensis, 28 mai.
cylindrica, 26 juin.
Phaseolus vulgaris, 22 juin.
Philadelphus coronarius, 17 mai.
Phleum nodosum, 19 juin.
Phlomis herba-venti, 22 juin.
lychnitis, 20 mai.
Phyllirea angustifolia, 12 févr.
latifolia, 22 avr.
media, 20 avr.
Physalis alkekengi, 21 avr.
Picris hieracioides, 28 juin, 20 déc
Pimpinella dioica, 14 juin.
glauca, 13 juin.
Pinus abies, 7 mai.
cedrus, 7 mai.
halepensis, 20 avr.
laricio, 21 avr.
picea, 25 avr.
pinea, 5 mai.

P.

Pinus sylvestris, 28 avr
Pistacia lentiscus, 31 mai.
terebinthus, 14 avr.
vera, 22 mai.
Pisum sativum, 7 mai.
Plantago albicans, 18 juin.
arenaria, 12 mai.
coronopus, 14 juin.
graminea, 2 août.
lagopus 30 mars.
lanceolata, 27 mars, 20 oct.
major, 24 mai.
media, 4 juin.
pilosa, 10 avr.
psyllium, 29 mars, 26 juin.
subulata, 25 juin.
victorialis, 30 mai.
Platanus occidentalis, 22 avr.
orientalis, 7 mai.
Plumbago europea, 20 juin.
Poa annua, 6 mars.
bulbosa, 30 mars.
bulbosa, var. vivipara, 6 mai.
compressa, 29 mai.
eragrostis, 25 mai.
maritima, 16 juin.
pratensis, 21 avr.
rigida, 28 mai.
trivialis, 8 mai.
Polycarpon tetraphyllum, 23 mai.
Polycnemum arvense, 20 sept.
Polygala amara, 12 juin.
saxatilis, 20 mai.
vulgaris, 30 avr.
Polygonum aviculare, 24 sept.
aviculare, var. erectum, 4 juin.

P.

convolvulus , 17 juill.
maritimum , 17 sept.
persicaria , 18 juill.
Polypodium vulgare , 8 juin.
Polypogon monspeliensis , 13 juin. (Alopecurus).
Populus alba , 2 mars.
fastigiata , 22 avr.
nigra , 9 mars.
Potentilla hirta , 15 mai.
opaca , 9 mars.
reptans , 12 mai.
subacaulis , 13 mai.
Poterium sanguisorba , 8 mai.
Postulaca oleracea , 24 août.
Prenanthes hieracifolia , 20 juill
muralis , 25 juin.
viminea , 21 juill.
Primula auricularia , 17 mars
elatior , 22 mai.
veris , 2 fév.

P.

Prunella hyssopifolia , 2 juin.
laciniata , 8 juin.
vulgaris , 4 avr. 9 nov.
Prunus armeniaca, 7 mars, 10 juil.
armeniaca , var alexandrina , 20 févr.
cerasus , 28 mars , 10 juin.
domestica , 26 mars , 28 juill.
mahaleb , 10 avr.
spinosa . 19 févr.
Psoralea bituminosa , 14 mai.
Pteris aquilina , 5 sept.
Punica granatum , 19 juin.
Pyrus amygdaliformis , 15 avr.
communis , 7 avr. 3 juil.
cydonia , 9 avr.
malus , 10 mai , 12 sept.
malus , var. pumila , 5 avr.

Q.

Quercus coccifera , 31 mars.
ilex , 13 avr.

Q.

Quercus pedunculata , 3 mai.
robur , 29 avr.

R.

Ramalina farinacea , 13 juin (Lichen).
Ranunculus acris , 4 avr.
aquatilis , 28 avr.
arvensis , 14 mai.
chærophyllos , 16 mai.
falcatus , 13 févr.
ficaria , 17 févr.
flammula , 25 avr.
muricatus , 2 mai.
pyrenæus , 29 mai.
repens , 12 mai.
Raphanus raphanistrum , 20 mai.
sativus , 20 mai.
Reseda lutea , 30 juin.

R.

odorata , 3 févr. 16 déc.
phyteuma, 4 juin , 5 déc.
Rhamnus alaternus , 29 mars.
catharticus , 10 mai.
zizyphus , 3 juill.
Rhinanthus crista galli , 19 mai.
Rhus coriaria , 26 juin.
cotinus , 17 avr.
Ribes rubrum , 4 mai.
Robinia pseudacacia , 5 mai.
Rosa canina , 17 mai.
centifolia , 17 mai.
indica , 8 janv. 16 mars.
pimpinellæfolia , 22 mai.
remensis , 4 mai.

R.

rubiginosa , 9 mai.
sempervirens , 18 mai
spinosissima , 21 mai.
Rosmarinus officinalis , 10 janv , 1 févr. , 11 mars , 31 déc.
Rubia tinctorum , 14 juin.
Rubus cæsius, 15 juin
corylifolius , 20 mai.
fruticosus , 17 mai.

R.

Rumex acetosa , 9 juin.
acetosella , 9 avr.
acutus , 18 mai.
bucephalophorus, 23 juin
crispus , 14 juin.
obtusifolius , 12 juin.
pulcher , 21 mai.
Ruscus aculeatus , 13 avr.
Ruta angustifolia , 28 juin.
graveolens , 12 juin.

S.

Salix alba , 14 avr.
amygdalina , 20 avr.
babylonica , 19 mars.
caprea , 16 mars.
helix , 5 mai.
incana , 18 avr.
triandra, 13 avr.
viminalis , 13 avr.
vitellina , 15 avr.
Salsola tragus , 9 juin
Salvia clandestina, 16 janv., 11 mars , 12 nov.
horminum , 12 juill.
officinalis, 1 mai.
pratensis, 10 avr. 19 oct
sclarea , 8 juin.
verbenaca , 10 mai.
Sambucus ebulus 25 mai.
nigra , 14 mars.
Samolus valerandi , 6 juin.
Sanicula europæa , 25 juin.
Santolina chamæcyparissus , 25 juin.
Saponaria ocymoides, 2 mai.
officinalis , 19 juill.
vaccaria , 13 juin.
Satureia capitata, 1 sept
hortensis , 7 juill.
montana, 10 juill, 17 nov
Saxifraga ajugæfolia , 12 mai.
granulata , 22 avr
rotundifolia , 11 mai.

S.

tridactylites , 22 févr.
Scabiosa arvensis , 5 mai.
atropurpurea, 28 nov.
columbaria , 20 mai , 21 déc.
gramontia , 25 juill.
leucantha , 2 juill.
stellata , 20 juin.
succisa , 7 août.
Scandix australis, 24 avr.
cerefolium , 11 août.
pecten , 25 mars.
Scherardia arvensis , 18 mai.
muralis , 15 mai.
Scilla autumnalis, 14 sept.
Scirpus holoschænus , 15 mai.
lacustris , 20 juin.
maritimus , 10 juin.
palustris, 16 mai.
Schœnus mucronatus , 12 juin
nigricans , 1 mai.
Scolymus hispanicus, 4 juill.
Scorpius subvillosa , 16 mai.
Scorzonera angustifolia , 25 juin.
hirsuta , 12 mai.
hispanica, 17 juin, 4 déc.
humilis , 12 juin.
Scrophularia aquatica , 23 juin.
canina , 26 mai.
Secale cereale , 12 avr. 22 juin.
Sedum acre , 16 mai.
album , 24 juin.

S.

Sedum anacampseros, 10 juill.
dasyphyllum, 10 juin.
stellatum, 25 juin.
Senecio doria, 21 juill.
jacobæa, 31 août, 30 oct.
sylvaticus, 11 mai.
vulgaris, 12 janv. 9 mai.
Serapias cusifolia, 18 mai.
latifolia, 23 juin.
lingua, 9 juin.
rubra, 28 mai.
Seseli glaucum, 6 sept
montanum, 18 juill.
tortuosum, 11 oct.
Sisymbrium altissimum, 5 juin.
columnæ, 3 mai.
irio, 25 mai.
monense, 30 avr.
nasturtium, 17 mai. 11 nov.
obtusangulum, 8 juill.
polyceratium, 13 mai.
sophia, 12 juin.
sylvestre, 3 juin.
tenuifolium, 25 févr., 2 nov.
Sium falcaria, 14 juin.
latifolium, 3 juin.
nodiflorum, 14 juill.
Sideritis hirsuta, 17 mai.
scordioides, 1 juin.
Silene muscipula, 9 juin.
noctiflora, 12 mai.
saxifraga, 7 juill.
Sinapis erucoides, 4 janv., 9 sept. 11 nov.

S.

Smilax aspera, 2 sept.
Smyrnium olus-atrum, 22 juin.
Solanum dulcamara, 27 mai.
lycopersicon, 11 mai.
melongena, 24 juin.
nigrum, 26 juill.
tuberosum, 29 juin.
Solidago virgaurea, 4 sept.
Sonchus arvensis, 2 août.
oleraceus, 1 mai, 26 déc.
picroides, 17 mai, 6 déc.
Sorbus domestica, 11 avr.
Spartium erinaceoides, 9 juin.
junceum, 5 mai, 24 déc.
purgans, 18 mai.
scorpius, 26 avr.
Spinacia oleracea, 18 mai.
Spiræa ulmaria, 9 juin.
Stachys annua, 17 mai.
arvensis, 17 mai.
recta, 13 avr.
Stæhelina dubia, 23 juin.
Statice armeria, 25 juin.
echioides, 16 mai.
plantaginea, 23 mai.
Stellera passerina, 8 sept.
Sticta pulmonacea (Lichen), 2 juil.
Stipa juncea, 15 juin.
pennata, 31 mai.
tortilis, 10 oct.
Styrax officinale, 7 mai.
Symphytum officinale, 2 avr.
tuberosum, 4 avr.
Syringa vulgaris, 27 mars, 26 oct.

T.

Tamarix gallica, 7 mai.
germanica, 22 mai
Tamus communis, 25 juin.
Tanacetum balsamita, 21 juill.
vulgare, 21 juill.

T.

Taraxacum officinale, 6 févr., 15 mars, 23 déc.
palustre, 10 mai.
Telephium imperati, 12 mai.
Teucrium aureum, 7 juill.

T.

Teucrium chamædrys, 14 juin.
chamæpitys, 22 mars.
flavum, 1 juin.
iva, 10 mai.
montanum, 15 juin.
polium, 6 juill.
pseudo-chamæpitys, 20 mai.
scordium 23 août.
Thapsia villosa, 23 juill.
Thesium linophyllum, 17 mai.
Thlaspi bursa-pastoris, 24 janv., 15 mai.
campestre, 22 avr
perfoliatum, 15 mai.
saxatile, 21 juin.
Thuja orientalis, 28 janv.
Thymus acinos, 1 juin.
serpyllum, 27 juin.
vulgaris, 21 mars.
Tilia europæa, 5 juin.
Tordylium maximum, 30 juin.
Tortula muralis (Bryum), 25 janv.
subulata, 18 déc.
Tragopogon crocifolium, 10 juin.
dalechampii, 30 avr.
picroides, 21 juin
porrifolium, 31 mars
pratense, 24 avr. 14 déc.
Trichostomum barbuloides (Musci), 10 nov.
Trigonella monspeliaca, 17 mai.

T.

Trifolium agrarium, 3 juin.
angustifolium, 27 juin.
arvense, 15 juill.
fragiferum, 15 juin.
lappaceum, 16 mai.
ochroleucum, 16 mai.
officinale, 1 mai, 22 déc.
pratense, 7 avr., 16 oct.
rubens, 11 juin.
repens, 6 mai.
scabrum, 16 mai.
spumosum, 15 juin.
stellatum, 29 avr.
suffocatum, 13 mai.
Tribulus terrestris, 20 juin.
Triticum hybernum, 26 mai, 24 juin.
junceum, 12 juin.
repens, 21 juin.
spelta, 27 mai.
sylvaticum, 17 juin.
tenellum, 17 juin.
Tuber cibarium, 22 sept.
Tulipa celsiana, 28 mars.
clusiana, 12 av.
oculus solis, 18 mars.
sylvestris, 5 avr.
Turritis glabra, 29 mars.
hirsuta, 5 avr.
Tussilago farfara, 25 févr.
fragrans, 24 déc.

U.

Ulex europæus, 3 déc.
nanus, 19 sept.
provincialis, 16 mai.
Ulmus campestris, 27 janv.

U.

Ulmus suberosa, 15 févr.
Urtica dioica, 11 juin.
pilulifera, 7 mai.
urens, 7 janv.

V.

Valantia aparine, 28 avr.
cruciata, 23 mai.

V.

Valantina muralis, 23 févr.
Valeriana calcitrapa, 24 févr.

V.

Valeriana rubra, 8 mai, 13 nov.
Valerianella auriculata, 24 avr.
coronata, 21 mars.
echinata, 17 avr.
hamata, 8 mai.
pumila, 3 mars.
Velezia rigida, 8 juill.
Verbascum blattaria, 18 juin.
nigrum, 19 juin, 4 nov.
thapsus, 15 juill.
Verbena officinalis, 16 juin.
Veronica agrestis, 9 janv,.
anagallis, 11 mai.
arvensis, 20 mars, 19 déc.
beccabunga, 21 avr.
chamædrys, 11 mai.
hederæfolia, 22 janv.
officinalis, 24 juin.
triphyllos, 10 avr.

V.

Viburnum lantana, 11 avr.
tinus, 1 janv.
Viccia cracca, 7 juill.
faba, 5 janv., 27 avr.
hybrida, 13 avr.
peregrina, 1 mai.
sativa, 7 juill.
sepium, 20 mai.
Vinca major, 15 févr.
Viola arvensis, 10 mai.
canina, 16 avr.
odorata, 1 mars.
odorata, var. semper florens, 8 déc.
tricolor, 3 mai.
Viscum album, 11 févr.
oxycedri, 28 sept. 10 nov.
Vitis vinifera, 15 juin, 13 août, 21 sept.

X.

Xanthium spinosum, 3 sept,
strumarium, 21 juin.

X.

Xeranthemum annuum, 26 juin.

Z.

Zannichellia pallustris, 29 mars.

Z.

Zostera oceanica, 27 mars.

ERRATA.

PAGE 372, ligne 26 — *beronus* — *lisez* berosus.

374, ligne 21 — *drominus* — *lisez* dromius.

383, ligne 15 — *uns* — *lisez* nos.

407, ligne 18 — après le mot *variétés* — *ajoutez* pommier nain.

414, ligne 4 — *le Var* — *lisez* (le Var.)

418, ligne 1re — à la place de *id.* — *lisez* sous les pierres.

425, ligne 1re — *steliris* — *lisez sterilis.*

430, ligne 15 — *lisez* Degeerella.

436, ligne 3, — *il creuse* — *lisez* elle creuse.

438, ligne 24 — *formicatus* — *lisez* forficatus.

455, ligne 1re — *garex* — *lisez* carex.

470, ligne 14 — après *agathis major, nob.* — *ajoutez* annal. entomolog. 1845.

484, ligne 11 — après *pivoine double* — *ajoutez* annal. entomol. 1845.

502, ligne 18 — *effacez les mots* déjà citée.

506, ligne 18 — *effacez* diplolepis quercûs folii.

512, ligne 17 — *commun* — *lisez* commune.

514, ligne 15 — *vagans nob.* — *lisez* cursor nob. ann. entom. 1845.

516, ligne 2 — *gracilia brevipennis* — *ajoutez* (Longic.)

522, ligne 26 — après *commune* — *ajoutez* annal. entom. 1845.

538, ligne 4 — après *ann. soc. entomol.* — *ajoutez* 1834.

547, ligne 22 — *coucomasse* — *lisez* coucoumasse.

548, ligne 16 — après *entomolog.* — *ajoutez* 1836, tom. 4. p. 586.

550, ligne 6 — après *ruisseaux* — *ajoutez* ann. entom. 1845.

PAGE 551, ligne 6 — *célidoine* — *lisez* chélidoine.
556, ligne 7, *ahgynnis* — *lisez* argynnis.
556, ligne 16 — *entomol.* — *ajoutez* 1834.
562, ligne 3 — 18 — *lisez* 1834.
563, ligne 1 — *dianthur* — *lisez* dianthus.
572, ligne 8 — 3-*faciatus* — *lisez* 3-fasciatus.
570, ligne 21 — *œsha* — *lisez* æschna.
590, ligne 15 — *près* — *lisez* prés.
622, ligne 22 — *ann. soc. entomol.* 18 — *lisez* ann. scienc. natur. 18.
637, ligne 7 — *quadam* — *lisez* quædam.
653, 2ᵉ colonne — *acetosellæ* — *lisez* acetosellæ.
654, 1ʳᵉ colonne, ligne 8 — *cribrella* — *ajoutez* 8 juill.
655, 1ʳᵉ colonne, ligne 6 — *lateralis* — *ajoutez* 17 août.
676, 1ʳᵉ colonne, ligne 14 — *postulaca* — *lisez* portulaca.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

PAGES

DISCOURS SUR L'ALLIANCE DE LA RELIGION ET DE L'AGRICULTURE, par M. l'abbé Sibour..... 1

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, par M. le docteur Payan 57

NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN-ANTOINE CONSTANTIN, par M. J.-F. Porte..... 91

DEUX FABLES suivies d'un DISCOURS EN PROVERBES PROVENÇAUX, par M. d'Astros, D. M 121

DE LA PLANTATION DE LA VIGNE, par M. de Bec, Directeur de la Ferme-modèle des Bouches-du-Rhône.. 137

NOTICE SUR QUELQUES ARTISTES PROVENÇAUX, par M. J.-F. Porte 153

NOTICE SUR L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE MALTE, D'AIX *(intrà muros)*, par M. l'abbé E.-F. Maurin 201

DISCOURS DE RÉCEPTION, par M. l'abbé Coquand..... 309

RÉPONSE, par M. l'abbé Sibour..... 343

POÉSIES, par M. le marquis d'Arbaud-Jouques..... 349

CALENDRIER DE FAUNE ET DE FLORE, POUR LES ENVIRONS D'AIX, par M. Boyer de Fonscolombe..... 357

TABLE ALPHABÉTIQUE DES INSECTES 637

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANTES..... 665

ERRATA..... 681